

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME : EPAU
El-Harrach, Alger



Thèse présentée pour l'obtention du titre de
Docteur en Sciences
Spécialité : Architecture et Environnement

Intitulé

**CONTRIBUTION A LA RECONNAISSANCE DU PROCESSUS
DE FORMATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE
D'EL-DJEZAÏR, AVANT 1830**

Présentée par : Mme **MENOUER Ouassila**

Jury composé de :

Pr. KASSAB Tsouria, Présidente, EPAU

BOUCHAREB Abdelouahab, Université de Constantine

Pr. BOUYAHIAOUI Azzedine, Université d'Alger

Dr. CHERGUI Samia, Examinatrice, Université de Blida

Dr. CHERIF Nabila, Examinatrice, EPAU

Pr. ZEROUALA Mohamed Salah, Rapporteur, EPAU

Thèse soutenue, publiquement, le 01 Mars 2018

RESUME

Le terme « *Fahs* », qui désigne le territoire immédiat de la ville d'*El-Djezaïr* avant 1830, semble être une expression enracinée dans la mémoire collective des Algérois. Si les dictionnaires lui attribuent la définition de campagne, environs ou encore banlieue de la ville, le terme reste une notion à identifier, surtout, des points de vue : étendue et type d'habitat. Certains historiens distinguent le *Fahs* d'*El-Djezaïr* en trois entités reconnaissables par rapport à leur accessibilité : *Fahs* de *Bab-Azoun*, *Fahs* de *Bab El-Oued* et *Fahs* de *Bab El-Gjedid*. Les archives, notamment de l'administration ottomane, le mentionnent comme étant un lieu-dit implanté autour de la ville. Par ailleurs, la banlieue d'*El-Djezaïr*, avant les urbanisations modernes du 19 et 20^{ème} siècle qu'elle a connues, constituait l'aire de production et d'activité de la ville, une aire qui lui a, toujours, été nécessaire et pertinente. L'ensemble : ville / aire de production et d'activité, formait un territoire spécifique et particulier de par sa géomorphologie tant douce et plate permettant l'agriculture et le pâturage, tant rude et escarpée permettant l'extraction des matériaux de construction, Le territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, de par sa stratification à travers les siècles, est devenu une œuvre collective de plusieurs civilisations. Il a, par conséquent, acquis une valeur patrimoniale exceptionnelle.

La présente recherche vise la reconnaissance du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* ainsi que la logique établie entre sa géomorphologie et les types d'implantation humaine qui s'y sont consolidés à travers l'histoire. Pour ce faire, la présente recherche s'appuie sur l'exploitation des sources et des références historiques de première main ; un corpus longtemps exploité pour la reconnaissance de « la dite Casbah » tout en survolant son aire de production et d'activité. La recherche a fait référence, surtout, à la littérature arabe datant du 9 au 14^{ème} siècle, la littérature et les représentations cartographiques et iconographiques du 16^{ème} siècle, les documents de l'administration ottomane, ainsi que les archives du génie militaire français.

A travers un ensemble de quatre critères de lecture : la géomorphologie, le réseau hydrographique, les cheminements naturels et les types d'établissements humains, il a été possible d'interpréter le processus de l'implantation et de la consolidation du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* et d'en déduire les différentes phases d'extension de son aire de production et d'activité, leur étendue, leurs limites naturelles et anthropiques (rivières, ponts, forts isolés, ...) ainsi que les différentes formes d'implantation humaine qui ont existé autour de la ville, notamment ses « *Fohos* », pluriel de « *Fahs* » à l'instar de *Fahs El-Abiar*, *Fahs El-Kadous*, *Fahs El-Djenane*.... La recherche a permis, enfin, d'établir une définition plus détaillée du terme « *Fahs* », un terme d'origine andalouse, selon *Yakout El-Hamawi*.

Mots clés : Histoire, territoire, patrimoine, *El-Djezaïr*, aire de production et d'activité, *Fahs*.

ملخص:

يطلق مصطلح (الفحص) للدلالة على المنطقة المجاورة مباشرة لمدينة الجزائر قبل 1830. ويبدو أنّ هذه العبارة متجذرة في الذاكرة الجماعية للجزائريين. وإذا كانت القواميس تعرّفها بأنّها ريف المدينة أو ضواحيها فإنّ مفهوم المصطلح يبقى بحاجة ماسة إلى التوضيح والتعريف من منظور الدلالة وتحديد الموقع والامتداد ، و أنواع المساكن على وجه الخصوص.

يميّز بعض المؤرخين في (فحص) الجزائر بين ثلاث مناطق متميزة عن بعضها بمدى إمكانية بلوغها وهي: فحص باب عزون، وفحص باب الوادي، وفحص باب الجديد. ورغم هذا فإنّ الأرشيف، وخاصة أرشيف الإدارة العثمانية يذكر (الفحص) باعتباره مكانا غير بعيد عن المدينة. وإضافة إلى ذلك، فإنّ الأراضي خارج المناطق الحضرية للجزائر قبل التمددين الحديث في القرن الـ19 والقرن الـ20 كانت تمثل منطقة الإنتاج ومختلف الأنشطة وهي الصفة التي ارتبطت بها أوثق الارتباط.

إنّ المكوّن الجامع [مدينة/منطقة إنتاج وأنشطة] يمثل إقليما نوعيا متفردا بجيومورفولوجيا مزدوجة الطبيعة، إذ تعدّ من ناحية هادئة ومسطحة ، ممّا يسمح بالفلاحة والرعي...ومن ناحية أخرى هي خامّ ومتحدّرة ممّا يتيح استخراج مواد البناء.

يعتبر إقليم مدينة الجزائر ، بفضل تكوينه عبر مختلف العصور، نتاج عدّة حضارات. الأمر الذي أكسبه قيمة تراثية فريدة من نوعها.

إنّ هذا البحث يهدف إلى التعرّف إلى إقليم مدينة الجزائر والكشف عن الانسجام المنطقي بين جيومورفولوجياها ، ومختلف التدخلات الإنسانية التي شهدتها عبر تاريخها.

لهذا ، اعتمدت الدراسة على استغلال المصادر والمراجع الأصلية، وهي مدوّنة طالما استغلت بغية التعرّف إلى القصة الشهيرة ، مع التجاوز عن كونها منطقة إنتاجية مرتبطة بمختلف الأنشطة الممارسة فيها. تلك المدوّنة تكونت أساسا من مفرزات الأدب العربي المؤرّخ من القرن التاسع إلى القرن الـ14، إضافة إلى أدب القرن الـ16 و تمثيله الخرائطي والتصويري ، أو الأيقوني. إلى جانب الوثائق الإدارية العثمانية ، ووثائق الهندسة العسكرية الفرنسية.

من خلال مجموع أربعة معايير للقراءة متعلقة بكلّ من الجيومورفولوجيا ، شبكة المياه، والمسارات الطبيعية ، وأنواع المستوطنات، أمكن تفسير عملية تعمير وترسيخ إقليم مدينة الجزائر ، واستنتاج مختلف مراحل توسيع منطقته الإنتاجية والنشاطية ، وامتدادها ، وحدودها الطبيعية والصناعية (أنهار ، جسور، حصون معزولة) إضافة إلى مختلف أشكال الإنشاءات الإنسانية التي تواجدت في ضواحي مدينة الجزائر ، خاصة (فحوصها) جمع (فحص) ، على غرار فحص الأبيار ، فحص القادوس، فحص الجنان...

وقد سمح البحث بتعريف أكثر تفصيلا لمصطلح (الفحص) وهو مصطلح من أصل أندلسي ، حسب ياقوت الحموي.

كلمات مفتاحية: تاريخ- تراث- إقليم- منطقة إنتاج-الجزائر- فحص.

Abstract:

The "Fahs" which means the immediate area of the city of El Djezaïr before 1830, seems to be an expression rooted in the collective memory of Algerians. If the dictionaries ascribe the campaign definition of the city or its suburbs, the term remains a concept to identify and define perspectives: meaning, location, extent and especially habitat type.

Some historians distinguish Fahs El-Djezaïr into three entities recognizable compared to their accessibility: Fahs Bab Azoun, Fahs of Bab El Oued and Fahs Bab-Djedid. on the other side archives, especially those of the Ottoman administration, mention it as a locality near the city. Furthermore, the extra-urban territory of the city El Djezaïr before modern urbanisations during the 19th and the 20th centuries was its relevant area of production and activities.

The (city / production area and activities) formed a specific and particular territory by its geomorphology as soft and flat for agriculture, grazing on the one hand ..., so rough and steep for extracting materials construction on the other, The territory of the town of El-Djezaïr, has become the collective result of several civilizations by its stratification through many centuries. Therefore, it gained an outstanding heritage value.

This research aims the recognition of the territory of the city El-Djezaïr and the logic established between its geomorphology and types of human settlement that are bound to it throughout history. To do this, the research is based on the exploitation of sources and historical references firsthand: a corpus long exploited for the recognition of "the so-called Casbah" while flying over the area of production and activities. This corpus is made especially by Arab literature dating from the 9th to the 14th century, literature and cartographic and iconographic representations from The 16th century documents of the Ottoman administration and finally the documents of French Military Engineering .

Through a set of four read criteria: geomorphology, the water system, natural paths and types of settlements, it was possible to interpret the process of implantation and consolidation of the city territory El-Djezaïr and deduce the different phases of expansion of its production area and activities, their extent, their natural and human boundaries (rivers, bridges, isolated forts, ...) and the various form of human settlement that existed there around the city, including its "Fohos," plural of "Fahs" like Fahs Albiar, Fahs El-Kadous, Fahs El-Djenane

There search has helped to establish a more detailed definition of "Fahs" an original term Andalusian according to Yakut El-Hamawi.

Keywords: History, heritage, country, production area, *El-Djezaïr*, *Fahs*.

Je dédie cet humble travail à mon cher père
Et à ma mère, une *Fekhardjia* du *Fahs* d'antan,
Que Dieu puisse les garder

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui m'a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

En second lieu, je tiens à remercier mon directeur de thèse, le Professeur ZEROUALA Mohamed Salah pour sa patience, et ses orientations précieuses et pertinentes,

Mes vifs remerciements vont, également, aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à la recherche en acceptant d'examiner mon travail et de l'enrichir par leurs propositions.

Enfin, je tiens, également, à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail, en particulier,

- Samia CHERGUI, pour ses orientations précieuses,
- Bernadette Nadia SAOU-DUFRÊNE et Benjamin BARBIER de l'université Paris 8,
- Remi LABROUSSE de l'université de Nanterre,
- Jean-Yves SARAZIN, chef du département des plans et cartes à la Bibliothèque Nationale de France (BNF) et commissaire de l'exposition « Made in Algérie, 2016 ». Je tiens à le remercier de m'avoir accueilli dans son bureau et d'avoir mis à ma disposition beaucoup de documents non disponibles à la salle de lecture.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE INTRODUCTIF

I/ INTRODUCTION GENERALE	01
II/ PROBLEMATIQUE GENERALE	03
III/ CAS D'ETUDE ET PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE	04
IV/ HYPOTHESES DE LA RECHERCHE	08
V/ OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	09
VI/ METHODOLOGIE : ASPECTS ET OUTILS	10
VII/ STRUCTURE DE LA THESE	15

PARTIE I : ETAT DE L'ART ET DEFINITIONS CONCEPTUELLES

INTRODUCTION A LA PARTIE I	21
----------------------------------	----

CHAPITRE 01 : LA LECTURE DU TERRITOIRE, UN OUTIL DE RECONSTITUTION HISTORIQUE

INTRODUCTION AU CHAPITRE 01	24
I/ L'ECOLE MORPHOLOGIQUE	27
II/ APERÇU SUR LA THEORIE DE L'HUMANISATION DES TERRITOIRES	28
III/ NOTIONS ET CONCEPTS DE L'APPROCHE	
III.1/ LA STRUCTURE NATURELLE D'UN TERRITOIRE	29
III.2/ LES CHEMINEMENTS NATURELS.....	29
III.2.1/ Les parcours de crêtes principales	30
III.2.2/ Les parcours de crêtes secondaires	31
III.2.3/ Les parcours de contre-crêtes	32
III.2.4/ Les parcours de contre-crêtes synthétiques impropres	33
III.3/ L'AIRE DE PRODUCTION ET D'ACTIVITE	36
III.4/ L'UNITE TERRITORIALE DE BASE	37
III.5/ LES ETABLISSEMENTS HUMAINS	37
III.5.1/ Les noyaux proto-urbains	38
III.5.2/ Les noyaux urbains	39
III.6/ LES LIMITES RELATIVEMENT INFRANCHISSABLES	39
III.7/ L'AIRE CULTURELLE	40
III.8/ LE NOYAU DE POLARITE	41
CONCLUSION DU CHAPITRE 01	43

CHAPITRE 02 : *EL-DJEZAÏR* ET SON *FAHS* DANS LITTÉRATURE.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 02.....	45
I/ LE MAGHREB ET L'AFRIQUE DU NORD DANS LA LITTÉRATURE	
I.1/ LES DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES GÉOGRAPHIQUES	48
I.2/ LES « <i>RAHALAT</i> » OU LES RECITS DES VOYAGEURS	50
II/ LE <i>FAHS D'EL-DJEZAÏR</i> DANS LA LITTÉRATURE ARABE	
II.1/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SON « GRAND TERRITOIRE » CHEZ <i>IBN H'AWQAL</i>	51
II.2/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SON PORT CHEZ <i>EL-BEKRI</i>	52
II.3/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SA CAMPAGNE CHEZ <i>EL-IDRISSI</i>	53
II.4/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SON GRAND <i>FAHS</i> DANS « <i>KITAB AL-ISTIBSAR</i> »	53
II.5/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ENTRE LE GOLF ET LA PLAINE CHEZ AL-ABDERY.....	54
II.6/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SON POURPRIS DE J.L. L'AFRICAIN	55
III/ LE <i>FAHS D'EL-DJEZAÏR</i> DANS LA LITTÉRATURE OCCIDENTALE	
III.1/ LE PORTRAIT D' <i>EL-DJEZAÏR</i> PAR A. DU PINET	56
III.2/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SON TERRITOIRE DANS LES QUATRE PREMIERS LIVRES DE NICOLAY	57
III.3/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SON TERRITOIRE CHEZ MARMOL	58
III.4/ LE RAPPORT DE F. LANFREDUCCI ET G. O. BOSIO	59
III.5 / LA DESCRIPTION D' <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SES ENVIRONS PAR HAËDO.	60
III.6/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SON TERRITOIRE DANS LES MÉMOIRES DU CHEVALIER D'ARVIEUX	62
III.7/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SON TERRITOIRE CHEZ LE PÈRE DAN	64
III.8/ LE TERRITOIRE D' <i>EL-DJEZAÏR</i> SELON LE DOCTEUR SHAW	
III.8.1/ Les environs immédiats de la ville.....	65
III.8.2/ Le territoire lointain de la ville	66
III.8.3/ La plaine de la Mitidja	67
III.9/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SON TERRITOIRE DANS LES PAPIERS DE VENTURE DE PARADIS	67
III.10/ <i>EL-DJEZAÏR</i> ET SON TERRITOIRE DANS LA LITTÉRATURE, APRES 1830	68
CONCLUSION DU CHAPITRE 02	69

CHAPITRE 03 : *EL-DJEZAÏR* ET SON *FAHS* DANS L'ICONOGRAPHIE ET LA CARTOGRAPHIE HISTORIQUES.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 03	71
I/ LA DOCUMENTATION ICONOGRAPHIQUE CONSERVÉE À LA BNF	
I.1/ LA GRAVURE SIGNÉE A.S. EXCUD, 1541.....	73
I.2/ LA COSMOGRAPHIE DE SEBASTIAN MUNSTER, 1544.	74
I.3/ LA GRAVURE INTITULÉE <i>ALGERI SARACAENORUM</i> <i>URBIS FORTISSIMAE</i>	77

II/ LES FONDS D'ARCHIVES	
II.1/ LES ARCHIVES OTTOMANES CONSERVEES EN ALGERIE	80
II.2/ LES ARCHIVES CENTRALES DE LA MONARCHIE ESPAGNOLE	83
II.3/ LES ARCHIVES DU GENIE MILITAIRE FRANÇAIS	85
III/ LES DOCUMENTS EPIGRAPHIQUES	91
CONCLUSION DU CHAPITRE 03	93
CONCLUSION DE LA PARTIE I :	95

PARTIE II : LA STRUCTURE NATURELLE DU TERRITOIRE *D'EL-DEJZAÏR*

INTRODUCTION A LA PARTIE II	97
-----------------------------------	----

CHAPITRE 04 : LA GEOMORPHOLOGIE DU TERRITOIRE *D'EL-DJEZAÏR*

INTRODUCTION AU CHAPITRE 04	99
-----------------------------------	----

I/ LA STRUCTURE NATURELLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE *D'EL-DJEZAÏR*

I.1/ LE CAP DE L'ILE : LA GEOMORPHOLOGIE DU NOYAU PRIMITIF DE LA VILLE <i>D'EL-DJEZAÏR</i>	101
I.1.1/ Le bas promontoire : lieu d'implantation humaine primitive	102
I.1.2/ Le port naturel d' <i>El-Djezaïr</i> : une position insulaire	103
I.2/ LES ABORDS IMMEDIATS DE L'UNITE TERRITORIALE DE BASE (<i>OUED M'KACEL-RAS TAFOURA</i>)	107
I.2.1/ Les abords immédiats Nord-Ouest	108
I.2.2/ Les abords immédiats Sud-Ouest.....	108
I.3/ LE MASSIF DE <i>BOUZAREAH (OUED BENI MESSOUS- OUED EL HARRACH)</i> ..	109
I.3.1/ Les versants Nord et Ouest du massif de <i>Bouzaréah</i>	110
I.3.2/ Les versants Sud-Est du massif de <i>Bouzaréah</i> : le Sahel Oriental.....	111
I.4/ LES COLLINES LITTORALES : LE SAHEL OCCIDENTAL	113
I.5/ LES DUNES LITTORALES EST	114
I.5.1/ <i>Ras Tamenfoust</i> ou le cap Matifou	115
I.5.2/ Le rocher <i>Es-Sandjak</i> ou le rocher noir	116
I.5.3/ Autres caps de moindre importance	116
I.6/ LA PLAINE DE LA MITIDJA	116

II. / LA NATURE DU SOL DU TERRITOIRE *D'EL-DJEZAÏR*

II.1/ LA TERRE VEGETALE	118
II.2/ LA MARNE ARGILEUSE	119
II.3/ LA PIERRE CALCAIRE	120
II.4/ LE MARBRE	120
II.5/ L'ARDOISE	120
II.6/ LA PIERRE DE CONSTRUCTION	121

III/ LA FLORE DU TERRITOIRE *D'EL-DJEZAÏR*

III.1/ Les broussailles des pâturages	121
III.2/ Les forêts	122

CONCLUSION DU CHAPITRE 04	124
---------------------------------	-----

CHAPITRE 05: LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR

INTRODUCTION AU CHAPITRE 05	126
I/ LES SOURCES DE L'UNITE TERRITORIALE DE BASE D'EL-DJEZAÏR	
I.1/ LES SOURCES NATURELLES DANS LA LITTERATURE	127
I.2/ LES SOURCES EXPLOITEES, AU 16 ^{EME} SIECLE	129
II/ LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU MASSIF DE BOUZAREAH	
II.1/ LES SOURCES AMENAGEES EN FONTAINES PUBLIQUES	130
II.1.1/ Les fontaines du territoire extra-muros immédiat	132
II.1.2/ Les fontaines du territoire lointain	136
II.2/ LES SOURCES NATURELLES CONDUITES A LA VILLE D'EL-DJEZAÏR	139
II.2.1/ La source de <i>Telemly</i>	140
II.2.2/ La source <i>Bir-Traria</i>	140
II.2.3/ La source du <i>Hamma</i>	142
II.2.4/ La source de <i>Ain Zeboudja</i>	143
II.3/ LES PUITES ET LES CITERNES	144
III/ LES OUEDS DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR	145
III.1/ AU DELA DU FOSSE NORD DE LA VILLE	
III.1.1/ <i>Oued M'kacel</i>	145
III.1.2/ <i>Oued Tarfa</i>	146
III.1.3/ <i>Oued Staouali</i>	146
III.1.4/ <i>Oued El-Bridja et oued El-Aggar</i>	147
III.1.5/ <i>Oued Mazafran</i>	147
III.1.6/ <i>Oued Nador</i>	148
III.2/ AU DELA DU FOSSE SUD DE LA VILLE	
III.2.1/ <i>Oued Beni Mzab</i>	149
III.2.2/ <i>Oued El-Kerma</i>	149
III.2.3/ <i>Oued Kniss</i>	149
III.2.4/ <i>Oued El-Harrach</i>	149
III.2.5/ <i>Oued El-Hamiz</i>	150
III.2.6/ <i>Oued Reghaia</i>	150
III.2.7/ <i>Oued Boudouaou et oued Corso</i>	151
III.2.8/ <i>Oued Merdas et les sources « Shrub we hrub »</i>	151
III.2.9/ <i>Oued Isser</i>	151
IV/ LES LACS DE LA MITIDJA	
IV.1/ LE LAC DE REGHAIA	152
IV.2/ LE LAC DE DE HALLOULA	152
CONCLUSION DU CHAPITRE 05	154

CHAPITRE 06 : LES CHEMINEMENTS NATURELS DU TERRITOIRE *D'EL-DJEZAÏR*

INTRODUCTION AU CHAPITRE 06 :	156
I/ LES LIGNES DE PARTAGE DES EAUX	
I.1/ LE CHEMIN DE <i>BIR SEMMAN</i>	158
I.2/ LE GRAND CHEMIN OU LE « CHEMIN DES ROMAINS »	161
I.2.1/ La branche vers le chemin de <i>Bir Semman</i>	161
I.2.2/ La branche vers le plateau de <i>Staouali</i>	162
I.2.3/ La branche vers <i>El-Kobba</i>	164
I.2.4/ Les ramifications à partir de <i>Sabaa Louyat</i> près de <i>Dely Brahim</i>	165
I.3/ LA CRETE DES COLLINES DU SAHEL	166
II/ L'IMPLANTATION DE L'ETABLISSEMENT HUMAIN <i>D'EL-DJEZAÏR</i>	
II.1/ L'ACCES AU CAP DE L'ILE	168
II.1.1/ La croupe, future rue de la Casbah	169
II.1.2/ La croupe, future rue Porte Neuve	169
II.2/ LE TERRITOIRE TRAVERSE AVANT L'IMPLANTATION HUMAINE: L'AIRE DE PRODUCTION	170
II.3/ L'ETALEMENT DU TERRITOIRE : IMPLANTATION DU CHEMIN DE CONTRE-CRETE CONTINUE	171
III/ LA CONSOLIDATION DU TERRITOIRE <i>D'EL-DJEZAÏR</i>	173
III.1/ LE CHEMIN LITTORAL OUEST : <i>EL-DJEZAÏR</i> - OUED NADOR	
III.1.1/ <i>Ras Kamet el Foul</i>	174
III.1.2/ <i>Ras El-Fourn</i>	174
III.1.3/ <i>Ras El-Khechine</i> ou cap Caxines	175
III.1.4/ <i>Ras El-Kennater</i> ou cap des ponts	175
III.1.5/ <i>Sidi Khalef</i>	176
III.1.6/ La presqu'île de <i>Sidi Feredj</i>	176
III.1.7/ <i>Oued El-Bridja</i>	177
III.1.8/ <i>Ain El-Fouka</i>	177
III.1.9/ <i>Bou-Ismaïl</i>	177
III.1.10/ <i>Ain Tagourait</i>	178
III.1.11/ Le Lieu-dit <i>Ksob El-Hallou</i>	179
III.1.12/ <i>Ras El-Aich</i> , Tipaza	179
III.2/ LE CHEMIN LITTORAL EST : <i>EL-DJEZAÏR</i> - OUED ISSER	180
III.2.1/ Le lieu-dit <i>El-Hamma</i>	180
III.2.2/ L'embouchure de <i>oued d'El-Harrach</i>	180
III.2.3/ <i>Ras Tamenfoust</i>	181
III.3/ LE CHEMIN DE CONTRE CRETE INTERIEURE	181
CONCLUSION DU CHAPITRE 06	184
CONCLUSION DE LA PARTIE II	186

PARTIE III : FORMATION DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR : IMPLANTATION ET CONSOLIDATION

INTRODUCTION A LA PARTIE III	189
 CHAPITRE 07 : 1^{ère} PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR : la ville intra-muros et son port	
INTRODUCTION AU CHAPITRE 07	191
 I/ L'OCCUPATION PRIMITIVE DU CAP DE L'ÎLE	
I.1/ LA LEGENDE D'HERCULE	193
I.2/ LES DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES	194
I.2.1/ Une stèle punique	195
I.2.2/ Des pièces de monnaies puniques	196
I.2.3/ Un sarcophage monolithe en pierre	196
I.2.4/ La céramique punique	196
 II/ LA CONSOLIDATION DE L'ETABLISSEMENT A LA PERIODE ROMAINE	
II.1/ L'ETENDUE DE L'ETABLISSEMENT INTRA-MUROS	199
II.1.1/ L'aire de l'habitat primitif sur le cap de l'île	201
II.1.2/ L'aire de production et d'activité sur le cap de l'île	202
II.2/ L'ETALEMENT DE L'AIRE DE PRODUCTION ET D'ACTIVITE.....	202
II.2.1/ Le déplacement des limites et l'apparition des murs d'enceinte	203
II.2.2/ L'aire de production et d'activité au-delà des murs d'enceinte	205
 III/ LA REFONDATION ET LA DENSIFICATION DE LA VILLE A PARTIR DU 10^{ÈME} SIECLE.....	
III.1/ L'ETENDUE DE LA VILLE ARABO-BERBERE	209
III.2/ LES ETENDUES LIBRES A L'INTERIEUR DES MURS D'ENCEINTE	210
III.3/ L'ETENDUE BATIE SELON LA LOCALISATION DES MOSQUEES	212
III.4/ LE QUARTIER DE LA PORTE <i>BAB EL-OUED</i>	215
 IV/ LE TERRITOIRE MARITIME DE LA VILLE : CONSOLIDATION DU PORT	
IV.1/ LA FORTERESSE ESPAGNOLE : LE PEGNON	216
IV.2/ LA JETEE <i>KHEIREDDINE</i>	217
IV.3/ LA CONSOLIDATION DU PORT	
IV.3.1/ La protection du port	218
IV.3.2/ La consolidation de l'îlot principal : le môle	218
IV.3.3/ Les magasins du port	219
IV.3.4/ Le bâtiment de la Douane	220
IV.3.5/ L'arsenal	222
IV.3.6/ La demeure des amiraux	222
IV.3.7/ Les mosquées et la zaouïa du port	223
IV.3.8/ Les ouvrages de fortification	224
CONCLUSION DU CHAPITRE 07	226

CHAPITRE 08 : 2^{ème} PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAIR : Les maisons en série

INTRODUCTION AU CHAPITRE 08	229
I/ LES FAUBOURGS A PROXIMITE DES PORTES URBAINES	
I.1/ LE FAUBOURG <i>BAB-AZOUN</i>	231
I.1.1/ La conformation du faubourg <i>Bab-Azoun</i>	232
I.1.2/ Les deux rangées de maisons en série	236
I.1.3/ Les marchés du faubourg <i>Bab-Azoun</i>	238
I.1.4/ Le lieu de campement de la « <i>Mehella</i> »	239
I.1.5/ Le bois des platanes	240
I.1.6/ Les activités de fabrication manufacturière	241
I.1.7/ Les lieux de culte et les cimetières	243
I.2/ <i>FAHS EL-DJENANE</i> OU LE FAUBOURG <i>BAB EL-OUED</i>	
I.2.1/ La conformation de <i>Fahs El-Djenane</i>	245
I.2.2/ La rangée de maisons en série	246
I.2.3/ Les cimetières de <i>Fahs El-Djenane</i>	246
I.2.3.1/ Le cimetière turc	246
I.2.3.2/ Le cimetière musulman et ses dépendances	248
I.2.3.3/ Le cimetière juif	250
I.2.3.4/ Le cimetière chrétien	250
I.2.4/ Les lieux de culte de <i>Fahs El-Djenane</i>	251
I.2.5/ Les fours à chaux	253
I.2.6/ Le marché de bois	254
I.2.7/ Le quartier <i>El-Haddjarrine</i> : Les carrières et les ateliers de taille de pierre	254
I.2.8/ Les activités manufacturières	254
I.2.9/ La décharge publique de la ville	254
I.3/ LE FAUBOURG DES TAGARINS	255
II/ LA SECURITE DE LA PREMIERE EXTENSION DU TERRITOIRE d'EL-DJEZAIR	
II.1/ LES FORTIFICATIONS DU FAUBOURG <i>BAB-AZOUN</i>	
II.1.1/ <i>Bordj Ras Tafoura</i>	256
II.1.2/ <i>Djenane l'Agha</i>	257
II.1.3/ <i>Djenane l'Agha Mustapha Pacha</i>	257
II.2/ LES FORTIFICATIONS DE <i>FAHS EL-DJENANE</i>	
II.2.1/ <i>Bordj El-Euldj Ali</i>	258
II.2.2/ <i>Djenane El-Dey</i>	258
II.2.3/ <i>Dar El-Baroud</i> (la poudrière)	259
CONCLUSION DU CHAPITRE 08	261

CHAPITRE 09 : 3^{ème} PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR : Les *Djenanes* et les *Fohos*

INTRODUCTION AU CHAPITRE 09	264
I/ LES ETABLISSEMENT HUMAINS PONCTUELS : LES <i>DJENANES</i>	267
I.1/ LES CARACTERISTIQUES DES <i>DJENANES</i>	268
I.1.1/ L'implantation des <i>djenanes</i>	268
I.1.2/ Les limites de propriété d'un <i>djenane</i>	268
I.1.3/ L'organisation d'un <i>djenane</i>	269
I.2/ LES <i>DJENANES</i> , APRES 1830	270
I.3/ LES <i>DJENANES</i> D'EL-DJEZAÏR AUJOURD'HUI	271
I.4/ L'ETENDUE DU TERRITOIRE DES <i>DJENANES</i> D'EL-DJEZAÏR	272
II/ LA SECURITE DE LA DEUXIEME EXTENSION PRELIMINAIRE DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR	
II.1/ LES FORTIFICATIONS DANS LA DIRECTION NORD-OUEST	
II.1.1/ <i>Bordj Mers Ed-Debdane</i>	275
II.1.2/ <i>Borj Qâmât-el-foûl</i>	276
II.2/ LES FORTIFICATIONS DANS LA DIRECTION SUD-EST : <i>BORDJ OUED KNISS</i>	276
III/ LES LOCALITES RURALES DU MASSIF DE BOUZAREAH : LES <i>FOHOS</i>	
III.1/ LES CARACTERISTIQUES D'UN <i>FAHS</i>	277
III.2/ LES <i>FOHOS</i> IDENTIFIES DANS LES ARCHIVES OTTOMANES	279
III.2.1/ <i>Fahs El-Hamma</i>	280
III.2.2/ <i>Fahs Bir-Khadem</i>	282
III.2.3/ <i>Fahs Hydra</i>	284
III.2.4/ <i>Fahs Bir-Mourad Raïs</i>	284
III.2.5/ <i>Fahs el-Kadous</i>	285
III.2.6/ <i>Fahs Tixasraïn</i>	285
III.2.7/ <i>Fahs El-Koubba</i>	287
III.2.8/ <i>Fahs Ain Soultane</i>	287
III.2.9/ <i>Fahs El-Biar</i>	288
III.2.10/ <i>Fahs Bouzeréah</i>	290
III.2.11/ Autres <i>Fohos</i> d'El-Djezaïr	290
III.3/ L'ETENDUE DU TERRITOIRE DES <i>FOHOS</i> D'EL-DJEZAÏR	292
IV/ LA SECURITE DE LA DEUXIEME EXTENSION ELARGIE DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR	
IV.1/ LES FORTIFICATIONS DU TERRITOIRE TERRESTRE DE LA VILLE	293
IV.1.1/ <i>Bordj Koudiat Es-saboun</i>	294
IV.1.2/ <i>Bordj M'hamed Pacha</i>	295
IV.2/ LES FORTIFICATIONS DU TERRITOIRE MARITIME DE LA VILLE	
IV.2.1/ La vigie de <i>djebel Bouzaréah</i>	296
IV.2.2/ <i>Bordj Sidi Feredj</i>	296
IV.2.3/ <i>Bordj El-Kantara</i>	296
CONCLUSION DU CHAPITRE 09	298

CHAPITRE 10 : 4^{ème} PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR : les *ahouach*, les douars les *dechrat* et d'autres villes

INTRODUCTION AU CHAPITRE 10	300
I/ LES ETABLISSEMENTS HUMAINS PONCTUELS LOINTAINS :	
LES AHOUACH	302
I.1/ LES CARACTERISTIQUES DES AHOUACHS D'EL-DJEZAÏR	
I.1.1/ L'organisation spatiale d'un <i>Haouch</i>	303
I.1.2/ Les activités de production des <i>ahouach</i>	305
I.1.3/ L'étendue du territoire des <i>ahouach d'El-Djezaïr</i>	305
I.2/ LE REGROUPEMENT DES AHOUACH EN OUTEN	309
I.2.1/ <i>Outen des Beni-Khelil</i>	311
I.2.2/ <i>Outen des Beni-Moussa</i>	312
I.2.3/ <i>Outen des Khachna</i>	313
I.2.4/ <i>Outen des Ysser</i>	314
I.2.5/ <i>Outen des Ouled Es-Sebt</i>	314
I.3/ LES ETABLISSEMENTS HUMAINS DES LOCALITES PASTORALES	
I.3.1/ Les établissements humains saisonniers : les <i>douars</i>	315
I.3.2/ Les établissements humains permanents : Les <i>déchrat</i>	316
I.4/ L'ETENDUE DU TERRITOIRE LOINTAIN DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR :	
les <i>ahouach</i> , les douars et les <i>dechrat</i>	316
I.4.1/ Les directions Nord et Sud : la côte littorale / l'Atlas tellien.....	317
I.4.2/ Les directions Est-Ouest : <i>Oued Ysser/Oued Gourmat</i>	317
I.5/ LA SECURITE LA TROISIEME EXTENSION DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR	
I.5.1/ Les fortifications du territoire terrestre de la ville	318
I.5.2/ Les fortifications de la baie d'El-Djezaïr	319
II/ LE TERRITOIRE DE DAR ES-SOLTANE	320
II.1/ EL-KOLEÏAA: LE FOURNISSEUR DE SOIE POUR EL-DJEZAÏR	321
II.1.1/ La fondation de la ville d'El-Koleïaa.....	322
II.1.2/ Les environs de la ville d'El-Koleïaa.....	323
II.2/ EL-BOULEIDA: LE VERGER ET LE JARDIN D'EL-DJEZAÏR	325
II.2.1/ La fondation de la ville d'El-Bouleïda	325
II.2.2/ Les environs de la ville d'El-Bouleïda	325
II.3/ LES ETABLISSEMENTS URBAINS COTIERS	329
II.3.1/ Cherchell : l'arsenal principal d'El-Djezaïr	330
II.3.2/ Dellys : le fournisseur des marchés d'El-Djezaïr	331
II.3.3/ <i>Tamenfoust</i> : la carrière d'El-Djezaïr	332
CONCLUSION DU CHAPITRE 10	333

CONCLUSION DE LA PARTIE III	337
CONCLUSION GENERALE	339
I/ L'IMPLANTATION ET LA CONSOLIDATION DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR	
I.1/ PREMIERE PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR : implantation et consolidation de l'établissement humain sur le cap de l'île.....	341
I.2/ DEUXIEME PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR : 1ère extension de son aire de production et d'activité, Les faubourgs de la ville.....	343
I.3/ TROISIEME PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR : 2 ^{ème} extension de son aire de production et d'activité, Les <i>Djenanes</i> et les <i>Fohos</i>	344
I.4/ QUATRIEME PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR, 3 ^{ème} extension de son aire de production et d'activité : les <i>ahouach</i> , les douars et les <i>dechrat</i>	345
II/ DEFINITION DU TERME FAHS	346
III/ LIMITES ET PERSPECTIVES ET DE LA RECHERCHE	347
BIBLIOGRAPHIE.....	349
ANNEXES	
ANNEXE 01: Modèles théoriques du premier et second cycle du processus d'humanisation des territoires.	
ANNEXE 02 : Légende de la gravure « « <i>Algeri</i> '' <i>saracaenorum urbis</i> <i>fortissimae</i> » 1575.	
ANNEXE 03 : Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après d'ordonnance du 31 janvier 1848.	
ANNEXE 04: Chronologie des Pachas d'Alger	
ANNEXE 05 : Prise d'Alger par l'armée française, le 5 juillet 1830, Nouvelles officielles. 1830.	

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Chapitre 01 :

Illustration n°01 : La configuration géomorphologique d'un promontoire et les phases de formation d'un établissement humain	32
Illustration n°02 : les villes portuaires de formation ancienne à travers le bassin méditerranéen	35
Illustration n°03 : Evolution des activités primaires de l'homme	36
Illustration n°04 : Stades de l'évolution des établissements humains	38

Chapitre 03

Illustration n° 05: <i>Algeri</i> , 1541, gravure italienne signée A.S. EXCUD	73
Illustration n°06 : « <i>Algeri</i> », 1544	75
Illustration n°07 : <i>Algeri Saracaenorum urbis fortissimae</i> , 1575	79
Illustration n°08 : Document de la <i>Mahkama Ech-charrya</i> indiquant l'expression <i>Fahs</i>	82
Illustration n°09 : Plan de la ville d' <i>El-Djezaïr</i> , 1563.....	83
Illustration n°10 : La géomorphologie du territoire de la Ville d' <i>El-Djezaïr</i> , 1775	84
Illustration n°11: Le port d' <i>El-Djezaïr</i> et son armement, 1775.....	84
Illustration n°12 : Expédition d'Alger, Théâtre des opérations de l'Armée, 1830	87
Illustration n°13 : Plan d'Alger et des environs, PELET, 1832	88
Illustration n°14 : Population d'Alger et de ses environs estimée par BOUTIN, en 1808	89
Illustration n°15 : Base dédiée à Ptolémée	92
Illustration n°16 : Inscription sur l'arc du minbar de la grande mosquée d'Alger	92

Chapitre 04 :

Illustration n° 17 : Répartition des agglomérations puniques datant du IV ^{ème} siècle avant J.-C.	105
Illustration n°18 : Les îlots formant l'île en face du site d'implantation d' <i>El-Djezaïr</i>	105
Illustration n°19 : La baie d' <i>El-Djezaïr</i> : vaste baie avec implantation de deux agglomérations portuaires	105
Illustration n°20 : Répartition des mouillages de type golfs et vastes baies encadrées par deux caps	105
Illustration n°21 : Répartition des ports naturels d'embouchure simple	106
Illustration n°22 : Les abords immédiats de l'unité territoriale de base d' <i>El-Djezaïr</i>	107
Illustration n°23 : Le mont de <i>Bouzaréah</i> et ses contreforts	112
Illustration n°24 : L'étendue du massif de <i>Bouzaréah</i>	112
Illustration n°25 : Relief du territoire d' <i>El-Djezaïr</i> : le massif, les hauteurs côtières et la plaine de la Mitidja.	117

Chapitre 05

Illustration n°26 : Les sources d'eau de l'unité territoriale de base d' <i>El-Djezaïr</i>	128
Illustration n°27 : La fontaine <i>Ain Lezrek</i> ou fontaine bleue	135
Illustration n°28 : La fontaine <i>bordj Yahia Agha (El-Harrach)</i>	135
Illustration n°29 : Les types de conduites d'eau selon la géomorphologie du site : Galeries souterraines, arches, ponts et siphons inversés	139

Illustration n°30 : Les sources des aqueducs alimentant la ville <i>d'El-Djezaïr</i>	141
Illustration n°31 : La fontaine du Hamma	143
Illustration n°32 : Le lac de Reghaia	152
Illustration n°33 : Le lac <i>Halloula</i> au pied du tombeau royal de Mauritanie.	153

Chapitre 06

Illustration n°34 : Les parcours de crêtes divergeant de <i>Bir Semman</i>	159
Illustration n°35 : Le village de <i>Bouzaréah</i> , au 18 ^{ème} siècle	160
Illustration n°36 : Le grand chemin dit « chemin des romains » menant à Blida par <i>Koudiat Es-Saboun</i>	162
Illustration n°37 : Lieu d'implantation d'un établissement humain primitif à <i>Beni-Messous</i>	163
Illustration n°38 : Les fortifications découvertes à <i>Doueïra</i>	166
Illustration n°39 : Les chemins de crêtes secondaires de l'unité territoriale de base <i>d'El-Djezaïr</i>	170
Illustration n°40 : L'aire de production et d'activité d' <i>El-Djezaïr</i> le long du « chemin des romains »	173
Illustration n°41 : <i>Ain Merrouch</i> et <i>Ain El-Fouka</i> à l'origine de la création de la ville de Fouka	178
Illustration n°42 : Les chemins naturels du territoire <i>d'El-Djezaïr</i>	183
Illustration n°43 : Le bois <i>Kharrezas</i> et la lac <i>Halloula</i>	183

Chapitre 07

Illustration n°44 : la stèle punique trouvée près de la <i>djenina</i>	195
Illustration n°45 : Les monnaies puniques trouvées au quartier de la Marine	195
Illustration n°46: Le puits de céramique trouvé au quartier de la Marine.....	197
Illustration n°47 : La structure circulaire du théâtre romain <i>d'Icosium (El-Djezaïr)</i>	200
Illustration n°48 : Le tracé du théâtre romain <i>d'Icosium (El-Djezaïr)</i>	200
Illustration n°49 : Le tracé des murs d'enceinte de la ville d' <i>El-Djezaïr</i>	201
Illustration n°50 : Le jardin de la porte <i>Bab-Azoun</i> , en 1575	203
Illustration n°51 : Les chambres sépulcrales de la nécropole romaine au-delà de la porte <i>Bab El-Oued</i>	205
Illustration n°52 : Statues de femmes et autres antiquités romaines <i>d'Icosium</i>	208
Illustration n°53 : <i>El Kasba El-Kedima</i> de <i>Djezaïr Beni Mezghenna</i>	210
Illustration n°54 : La partie haute de la ville d' <i>El-Djezaïr</i> , très peu densifiée, au 16 ^{ème} siècle	211
Illustration n°55 : Situation des mosquées de <i>Djezaïr Beni Mazghenna</i>	214
Illustration n°56 : La jetée <i>Kheireddine</i> et le Môle à son extrémité	220
Illustration n°57 : Le port de la ville <i>d'El-Djezaïr</i>	221
Illustration n°58 : La demeure des amiraux et la fontaine du port	221
Illustration n°59 : <i>Mesdjid El-Mersa</i> du port d' <i>El-Djezaïr</i>	224
Illustration n°60 : Humanisation de l'unité territoriale de base d' <i>El-Djezaïr</i>	228
Illustration n°61 : Modèle chorématique synthétisant la 1 ^{ère} phase de formation du territoire d' <i>El-Djezaïr</i>	228

Chapitre 08

Illustration n°62 : Les maisons en série du faubourg <i>Bab-Azoun</i>	232
Illustration n°63 : Le faubourg <i>Bab-Azoun</i> , reconstruit après les démolitions de 1573 ...	233
Illustration n°64 : Les Faubourgs <i>Bab Azoun</i> et <i>Bab El-Oued</i> , en 1775.....	235
Illustration n°65 : Le dédoublement de l'établissement linéaire du Faubourg <i>Bab-Azoun</i>	236
Illustration n°66 : Les maisons de part et d'autre du chemin dit « <i>Trek-Soultania</i> » ou la route royale	237
Illustration n°67 : Le marché quotidien du faubourg <i>Bab-Azoun</i> , sa fontaine et ses abreuvoirs	237
Illustration n°68 : Le lieu de campement de la « <i>Mehella</i> »	240
Illustration n°69 : Le platane de la porte <i>Bab-Azoun</i>	241
Illustration n°70 : Les fosses des tanneurs à l'embouchure du fossé sud de la ville d' <i>El-Djezaïr</i>	241
Illustration n°71 : Les tuileries du faubourg <i>Bab-Azoun</i>	242
Illustration n°72 : Les zaouïas du faubourg <i>Bab-Azoun</i>	244
Illustration n°73 : <i>Fahs El-Djenane</i> ou le faubourg <i>Bab El-Oued</i>	247
Illustration n°74: Les sépultures des Pachas et des Deys, en 1575	249
Illustration n°75 : Le cimetière chrétien de <i>Fahs El-Djenane</i>	249
Illustration n°76 : <i>El-Moçalla</i> et sa mosquée	249
Illustration n°77 : Les zaouïas de <i>Sidi Abderahmane</i> et de <i>Sidi Salem</i>	252
Illustration n°78 : Les fours à chaux de <i>Fahs El-Djenane</i>	253
Illustration n°79 : La route menant à <i>Djenane El-Dey</i>	260
Illustration n°80 : <i>Djenane El-Dey</i> et <i>Dar El-Baroud</i>	260
Illustration n°81 : Première extension de l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d' <i>El-Djezaïr</i> , selon la géomorphologie du lieu	263
Illustration n°82 : Modèle chorématique synthétisant la 2 ^{ème} phase de formation du territoire d' <i>El-Djezaïr</i> : 1 ^{ère} Extension de l'aire de production et d'activité de l'établissement humain primitif	263

Chapitre 09

Illustration n°83 : Haie de figuiers de barbarie bordant les chemins du territoire d' <i>El-Djezaïr</i>	269
Illustration n°84 : Les clotures des jardins en arbres de figuiers de barbarie et d'aloès ...	269
Illustration n°85 : Les implantations humaines sur le territoire des abords immédiats de la ville d' <i>El-Djezaïr</i>	274
Illustration n°86 : <i>Bordj Mers Ed-Debbane</i> :Etat des lieux	275
Illustration n°87 : La fontaine de <i>Bir-Khadem</i> et <i>Djenane Khaznadar</i> en haut de la colline	283
Illustration n°88 : Organisation de <i>Djenane Khaznadar</i> à <i>Bir-Khadem</i>	283
Illustration n°89 : La fontaine de <i>Tixeraine</i>	286
Illustration n°90 : L'aqueduc de <i>Tixeraine</i>	286
Illustration n°91 : <i>Djenane El-Hadj Kaddour</i> , à <i>Fahs Ain Soultane</i>	287
Illustration n°92 : <i>Djenane Raïs-Hamidou</i> , après sa restauration	289

Illustration n°93 : <i>Djenane Raïs-Hamidou</i> , la salle des magasins restituée après les travaux de restauration 2016	289
Illustration n°94 : Les fortifications des hauteurs du territoire de la ville d' <i>El-Djezaïr</i>	295
Illustration n°95 : <i>Bordj El-Kantara</i> et l'ancien pont d' <i>El-Harrach</i>	297
Illustration n°96 : Deuxième extension de l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d' <i>El-Djezaïr</i> , selon la géomorphologie du lieu	299
Illustration n°97 : Modèle chorématique synthétisant la 3 ^{ème} phase de formation du territoire d' <i>El-Djezaïr</i> : 2 ^{ère} Extension de l'aire de production et d'activité de l'établissement urbain	299

Chapitre 10

Illustration n°98 : <i>Haouch Chaouch</i> dans la Mitidja, près de Boufarik	304
Illustration n°99 : Maisons de <i>Khemmas</i> dans les <i>ahouach</i> de la Mitidja	304
Illustration n°100 : Les cinq divisions du territoire lointain d' <i>El-Djezaïr</i> : les <i>outhan</i> et leur marché hebdomadaire	310
Illustration n°101 : Le puits et le marché de <i>l'outen</i> des <i>Beni-Khelil</i>	311
Illustration n°102 : Les établissements humains du territoire lointain de la ville d' <i>El-Djezaïr</i>	320
Illustration n°103 : LA ville d' <i>El-Koleïaa</i> et le lieu-dit <i>Ain El-Fouka</i>	324
Illustration n°104 : La mosquée de <i>Sidi Ali M'barek</i> à <i>El-Koleïaa</i>	324
Illustration n°105 : Les abords immédiats d' <i>El-Bouleïda</i>	328
Illustration n°106 : Les jardins des environs immédiats d' <i>El-Bouleïda</i>	328
Illustration n°107 : Troisième extension de l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d' <i>El-Djezaïr</i> , selon la géomorphologie du lieu	336
Illustration n°108 : Modèle chorématique synthétisant la 4 ^{ème} phase de formation du territoire d' <i>El-Djezaïr</i> : 3 ^{ère} Extension de l'aire de production et d'activité de l'établissement urbain	336

Conclusion de la partie III

Illustration n°109 : Synthèse du modèle chorématique du territoire de la ville d' <i>El-Djezaïr</i> : un modèle d'organisation territoriale à réhabiliter.....	338
--	-----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°01 : Les catastrophes naturelles à l'origine de l'établissement des citadins de la ville d' <i>El-Djezaïr</i> dans la campagne.....	278
Tableau n°02 : Les <i>ahouach</i> du territoire de la ville d' <i>El-Djezaïr</i> , avant 1830	306-308

I/ INTRODUCTION GENERALE

L'édifice, le tissu, la ville et le territoire, dotés de leur logique propre et de leurs correspondances, offrent à l'histoire de devenir **immédiatement opératoire**¹. Comme substrat riche en tracés et traces humaines historiquement stratifiés, le territoire constitue le « *totale registro conservativo* »² c'est-à-dire « le registre conservatoire total » de l'action de l'homme sur la nature où tous les événements historiques acquièrent une logique. Il ressemble à un parchemin, un palimpseste chargé de traces et de tracés stratifiés par addition, mais souvent par fusion. Chaque période historique efface et/ou modifie, définitivement, les strates antécédentes³. Le territoire constitue, ainsi, l'union de l'homme à la nature, l'union de l'histoire à la géographie, d'où l'intérêt de la discipline de la « géographie historique », appelée, également, la « géographie du patrimoine »⁴, dans **la reconnaissance des processus de l'humanisation (l'anthropisation) des territoires**⁵.

En effet, depuis les années 90, la notion de patrimoine, qui est restée longtemps appropriée par les disciplines de l'histoire et de l'histoire de l'art, a vu sa frontière spatiale s'élargir. Une frontière qui est passée de la **patrimonialisation de l'édifice comme objet isolé** à la **patrimonialisation de la ville et de son contexte**, autrement dit la patrimonialisation du territoire de l'établissement urbain qu'est la ville⁶. Suite à de nombreuses recherches, notamment, dans les domaines de l'aménagement et du développement des territoires, **le patrimoine est devenu un objet légitime de la géographie**. Le territoire est, désormais considéré comme

«... une œuvre d'art : peut-être la plus noble, la plus collective que l'humanité ait réalisée. Contrairement à la plupart des œuvres techniques ou artistiques (qu'il s'agisse de peinture, de sculpture ou d'architecture) issues du façonnement par l'homme de matériaux inanimés,

¹ Dans le domaine de la patrimonialisation des héritages légués par les générations passées, l'histoire est un instrument de lecture, d'interprétation et de progettation à toutes les échelles d'intervention : territoriale, urbaine et architecturale.

² MENGHINI Anna Bruna, « Civiltà senza territorio, Territorio senza civiltà, reflexion sulla deterritorializzazione attraverso la teoria di Saverio MURATORI », in PETRUCCIOLI Attilio et STELLA Michele (Dir), *I Paesaggi della tradizione*, volume I, Bari : Uniongrafica Corcelli Editrice, 2001, p.18. L'auteur emprunte l'expression « totale registro conservativo » des notes inachevées de MURATORI Saverio, *Studi per una operante storia del territorio*, Atlante Inedito 1969.

³ Palimpseste : un manuscrit constitué d'un parchemin déjà utilisé, dont on a fait disparaître les inscriptions pour pouvoir y écrire de nouveau. Voir CORBOZ André, « Le Territoire comme palimpseste et autres essais », *Diogène*, n°121, janvier-mars, 1983, pp.14-35.

⁴ VESCHAMBRE Vincent, « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, n° 656, 2007, pp. 361-381.

⁵ GRAHAM B., ASHWORTH G.J., TUNBRIDGE J.E., *A geography of heritage*, Londres, Arnold, 2000.

⁶ CHOAY Françoise, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris : du Seuil, 1992, pp.135-151. Pour le concept de « patrimoine territorial », voir DI MEO Guy, CASTAINGTS Jean-Pierre et DUCOURNAU Colette, « Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale », *Annales de Géographie*, n° 573, 1993, p. 498.

le territoire est le produit d'un dialogue poursuivi entre des entités vivantes, l'homme et la nature, dans la longue durée de l'histoire»⁷.

Par ailleurs, le territoire a toujours été un objet d'intérêt majeur de plusieurs disciplines et sa définition varie selon le champ disciplinaire que l'on considère. D'un point de vue étymologique, le terme territoire viendrait de l'expression latine : « *territorium* »⁸. Il signifie, selon les dictionnaires, une étendue de terre dépendant selon son échelle, d'une autorité, d'une juridiction, d'une ville, Dans leurs études, les juristes s'intéressent au territoire comme souveraineté et compétences ; les économistes l'étudient en tant que relation entre l'économie et l'espace ; les agronomes s'intéressent aux aires de production agricole ; les biologistes s'intéressent à la flore et la faune qui forment des écosystèmes à protéger ; les géographes se focalisent sur les aspects géomorphologique et topographique du territoire⁹ ; ils s'intéressent, également, à la géologie, l'hydrographie, le climat, la flore, la faune, la population,

Pour les archéologues, les historiens et les historiens de l'art, les villes et les territoires ont toujours été abordés, de manière sectorielle selon des critères à caractères sociaux, économiques, politiques, religieux, pittoresques, Ainsi, la ville se réduit, dans ces disciplines, à des scènes synchroniques dont le processus évolutif n'est pas maîtrisé et son aire de production et d'activité est, quasiment, ignorée. Ces dernières décennies, les historiens ont eu recours à la géographie comme outil de lecture et de reconnaissance, pour combler les lacunes jusqu'alors rencontrées¹⁰. Ils se sont penchés sur l'étude des civilisations à travers les transformations diachroniques des villes et de leur territoire. Dans cette vision, le territoire désigne l'espace contigu à la ville qui forme son « **environnement immédiat ou distant** et qui participe ou contribue à sa **signification et à sa singularité** »¹¹. Il est considéré dans son double aspect : physique et culturel, géographique et historique d'où la **relation histoire-géographie qui devient une union réciproque**. Les géographes font recours à l'histoire et les historiens font recours à la géographie.

⁷ MAGNAGHI Alberto, *Le projet local*, Liège : Pierre Mardaga, 2003, p.7.

⁸ Voir la définition du terme in Larousse classique illustré, édition 1947 et le petit Larousse illustré, édition 2005.

⁹ Les premières études s'intéressant au patrimoine dans la discipline de la géographie datent de la fin des années 80, notamment, dans trois colloques : BOUMAZA Nadir (dir.), *Le patrimoine bâti du Maghreb, sa préservation*, 1991, IGA Grenoble, Institut du Monde arabe, juin 1991 ; NEYRET Régis (dir.), *Patrimoine et développement : connivences ou divergences ?*, Lyon, 3-4 décembre 1991 et COMMERÇON Nicole et GOUJON Pierre, *Villes moyennes, Espace, Société, Patrimoine*, organisé en janvier 1995 à Mâcon.

¹⁰ DUFRAÏ Bruno, « De la topographie à l'histoire : comprendre l'évolution des villes anciennes », *Mappe Monde* n°67, 2003, p.32.

¹¹ Voir Article 01 de la déclaration de Xi'an sur la conservation du contexte des constructions, des sites et des secteurs patrimoniaux. Adoptée à Xi'an, Chine par la 15^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS, le 21 octobre 2005.

La présente recherche est une contribution dans le champ de la patrimonialisation des territoires. Elle se propose comme une tentative pour **l'identification et la reconnaissance de l'aire de production et d'activité de la ville, une aire pertinente à sa pérennité** ; et qui ensemble, **ville-aire de production et d'activité**, constituent un **territoire singulier** formant un organisme homogène et offrant des paysages naturel et culturel, aujourd'hui altérés dans leur quasi-totalité par le phénomène de l'étalement urbain¹². Ainsi, le territoire d'une ville, doté des valeurs historique, paysagère et mémorial, devient un objet légitime de patrimonialisation ; **un héritage digne d'être redécouvert, reconnu et mis valeur.**

II/ PROBLEMATIQUE GENERALE

Entre relief, climat, système orographique, flore, faune, cheminements, ..., les paysages se diversifient formant, à chaque fois, un territoire unique, spécifique et particulier à chaque lieu. Ils forment une aire culturelle organisée autour d'un établissement urbain reconnu aujourd'hui, comme ville ancienne ou ville historique, et donc un objet patrimonial à part entière : un patrimoine urbain. Les composantes du territoire d'une ville, stratifiées à travers les siècles, lui offrent la valeur significative d'une culture singulière, voir d'une civilisation consolidée selon une configuration morphologique en continues évolutions spatiale et temporelle ; d'où la problématique générale suivante :

Le territoire de la ville, l'espace qui lui est contigu et dont sa signification et sa singularité en dépendent, s'étend-il indéfiniment ? Possède-t-il des limites tangibles pouvant contribuer à son identification ?

Selon CORBOZ André, les territoires ressemblent à des manuscrits dont les lignes se succèdent dans une logique continue. Avec l'urbanisation moderne, plusieurs inscriptions de ces manuscrits ont été effacées pour écrire de nouvelles. Ainsi, les composantes du territoire sont, souvent, modifiées d'une manière irréversible¹³, au point de ne plus reconnaître les traces et les tracés primitifs à l'origine de l'implantation, de la consolidation et du développement des villes d'aujourd'hui. Leurs aires de production et d'activité ont servi, depuis déjà la fin du 19^{ème} siècle, d'assiettes pour les urbanisations moderne et contemporaine, qu'elles connues. Le rapport de la ville à son aire de production, stratifiées dans un processus continu depuis

¹² Le sens péjoratif de l'aire de production et d'activité d'une ville serait : campagne de la ville. Pour une synthèse sur la question voir, MENJOT Denis, « La ville et ses territoires dans l'Occident médiéval : un système spatial. Etat de la question », in BOLUMBURU Beatriz Arizaga et TELECHEA Jesus Solorzano, *La ciudad medieval y su influencia territorial*, 2006, Najera (Espagne) : Instituto de Estudios Riojanos, 2006, pp.451-492, 2007. <halshs-00706295>.

¹³ CORBOZ André, « Le territoire comme palimpseste et autres essais », *Diogenes*, Janvier-Mars 1983, p.34.

plusieurs siècles, est, donc, interrompu, voir altéré. Tel est le cas de la plus part des villes algériennes d'aujourd'hui, à l'instar de Cherchell, Jijel, Bejaia, Oran, Constantine, Sétif, Alger ou *El-Djezaïr*,

D'où la pertinence de la problématique de la reconnaissance des territoires des villes consolidés à travers l'histoire et ayant offert des paysages naturels et culturels singuliers mais qui ont vu leur configuration spatiale altérée, défigurée modifiée ou même disparue, suite aux urbanisations moderne et contemporaine que ces villes ont connues. Seule une recherche, menée de manière minutieuse dans la documentation historique, peut permettre **la reconnaissance d'un territoire donné, son étendue, ses limites ainsi que ses composantes et structures anthropiques**. Ces dernières, si elles n'ont pas disparu, elles sont dissimulées dans les tissus urbains d'aujourd'hui.

III/ CAS D'ETUDE ET PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

La singularité d'une ville et sa spécificité dépendent du caractère de son territoire et des composantes qui le définissent. Chaque lieu, chaque paysage en est un cas. L'Algérie, dans ses diversités historique et géographique, compte plusieurs villes anciennes qui ont évolué dans un processus continu en étroite relation avec leurs aires de production et d'activité, des zones qui s'étendaient au delà de leurs murs d'enceinte et qui constituaient leur grenier¹⁴. Ces aires de production et d'activité permettaient de fournir, aux villes des environs, tous les produits nécessaires au quotidien de leurs habitants.

Les documents historiques, tels que les traités de géographie *d'EL-YAKOUBI*, *d'IBN HAWQAL*, *d'EL-BEKRI*, *d'EL-IDRISSI*, ... , évoquent souvent, en plus de l'aspect urbain et des monuments des villes, leurs marchés, les marchandises qui s'y vendaient, leurs parcours de commerce, sans pour autant définir les territoires ou les **espaces extra-urbains de ces villes, les espaces qui leur étaient contigus et pertinents**. La ville d'Alger, ou *madinat El-Djezaïr*, fut une de ces villes algériennes abordées, souvent, dans les documents historiques, à partir du 9^{ème} siècle. Elle a fait l'objet de nombreuses descriptions relevant son implantation, la configuration de sa forme urbaine, ses murs d'enceinte, ses fossés, son port, l'architecture de ses maisons, Cependant, son territoire extra-urbain n'est évoqué qu'en quelques lignes décrivant son paysage naturel, ses maisons de campagne ainsi que ses forts extérieurs.

¹⁴ Voir la définition de l'aire de production et d'activité d'un établissement humain dans le chap.01, p.36. Pour plus de détails, voir CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Laroche Pierre, Québec : Ecole d'architecture, Université Laval, 2000, pp.134-136.

Mais, avant l'étalement urbain qu'elle a connu à partir du 19^{ème} siècle, la ville d'*El-Djezaïr*, a toujours été dotée d'une aire de production et d'activité qui a été pertinente et nécessaire à la survie et à la sécurité de ses habitants. Ensemble, la ville et son aire de production ont constitué un territoire qui s'est consolidé, progressivement, à travers l'histoire pour donner naissance à une aire culturelle connue dans la mémoire collective de la ville sous le nom d' « *El-Djezaïr et son Fahs* » : la ville et sa campagne ou encore la ville et sa banlieue, selon les dictionnaires modernes¹⁵.

Dans les dictionnaires et encyclopédies plus anciens, le territoire contigu à la ville d'*El-Djezaïr* et formant son aire de production et d'activité est décrit comme étant une étendue territoriale de pâturage et d'agriculture s'étalant jusqu'aux montagnes des environs de la ville. Le texte d'*IBN HAWQAL* en est un témoignage: « و جزائر بني مزغناي مدينة عليها سور على سيف البحر و فيها أسواق كثيرة و لها بادية كبيرة ... و أكثر أموالهم المواشي من البقر و الغنم سائمة في الجبال¹⁶. Par ailleurs, « *Kitāb al-Istibṣār fī 'ajā'ib al-amṣār* », composé par un écrivain marocain au 12^{ème} siècle, donne une indication sur l'étendue lointaine du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, une étendue qui devait atteindre, à cette période, la plaine de la Mitidja : « و يتصل بجزائر بني مزغناي فحص كبير يسمى فحص متيجة¹⁷. Par ailleurs, les documents d'archives ottomanes mentionnent, souvent, le terme *Fahs*, à l'instar de *Fahs El-Kadous*, *Fahs Hydra*, Le terme était utilisé pour designer des lieux-dits situés dans aux environs, relativement loin, de la ville.

Selon l'encyclopédiste et géographe syrien *Yakout EL-HAMAWI*, dans son ouvrage « *Moudjal el-Buldan* »¹⁸, le terme *Fahs* est une expression d'origine andalouse qui ne véhicule pas un sens étymologique. Il précise que plusieurs contrées dans l'Andalousie occidentale étaient appelées « *Fahs* » et qu'avec le temps le terme est devenu un nom propre donné à tout endroit habité qu'il soit en plaine ou en montagne, à condition que ce dernier soit cultivé. Ainsi, le terme *Fahs* devient un nom propre attribué à toute localité rurale dont les habitants pratiquaient l'agriculture et l'élevage et alimentaient, par leurs productions, les marchés à proximité de la ville des environs.

¹⁵ Dans les dictionnaires modernes, le terme *Fahs* est équivalent au terme campagne ou encore banlieue. Voir, BEN SEDIRA Belkacem, *Dictionnaire arabe -français de la langue parlée en Algérie*, Alger, 1886.

¹⁶ IBN HAWQAL, *Sourat el Arth*, Beyrouth : Dar Makhtabat El-Hayat, 1992, p.78.

¹⁷ *Kitāb al-Istibṣār fī 'ajā'ib al-amṣār*, par un écrivain marocain du VI^e siècle de l'Hégire (XII^e s. J. C.) publié pour la première fois et annoté par KREMER Alfred (de), *Description de l'Afrique par un géographe arabe anonyme du 6^{ème} siècle de l'hégire*, Vienne : Imprimerie Royale, 1852, pp.22-23.

¹⁸ EL-HAMAWI Yakout, *Moudjal el-Buldan*, Beyrouth, 1955-1957, vol.4, p.236.

Dans le cas de la ville d'*El-Djezaïr*, son « *Fahs* » qui formait son aire de production et d'activité et qui était nécessaire et pertinent à la survie de ses habitants, se limitait-il à sa banlieue contigüe, sinon jusqu'à quelles limites s'étendait-il ?, des questionnements qui convergent sur la problématique générale posée dans cette recherche, à savoir la reconnaissance du territoire d'une ville, de son étendue, de ses limites ainsi que des composantes à l'origine de sa formation et de son développement.

A travers les siècles et les civilisations qui se sont succédés en Afrique du Nord, l'établissement primitif à l'origine de la ville d'*El-Djezaïr* a du être doté d'une aire de production où les activités ont évolué de la cueillette, la chasse et la pêche, à l'agriculture et l'élevage, l'industrie manufacturière, l'extraction des matériaux de construction (bois, pierre calcaire, fer, ..) ... ; des activités qui lui permettaient de subvenir aux besoins de ses habitants.

Plus tard, en se consolidant sur son territoire, l'établissement urbain : *Ikosim*, *Icosium*, *Djezaïr Beni-Mazghanna*, ou encore Alger, a évolué en interdépendance avec les établissements humains et/ou urbains environnants formant une aire culturelle dont le noyau de polarité changeait selon les conditions historiques et politiques de la période ; tantôt *El-Djezaïr* appartient au royaume de *Tlemcen* ; tantôt, elle appartient au royaume de *Bejaia* ; tantôt elle devient, avec son environnement immédiat, un modeste royaume autonome,¹⁹ .

Sous la domination ottomane, la ville d'*El-Djezaïr* a connu un essor économique et politique extraordinaire, ce qui lui a permis de devenir la capitale de la régence et la résidence du Dey²⁰ représentant de la sublime porte au Maghreb central. Elle devient une « métropole »²¹, un noyau de polarité dans un territoire plus vaste et plus étendu, un territoire formant ce qui fut appelé *Dar Es-Sultan*, une des quatre divisions administratives de *Iyalat El-Djezaïr* ou la régence d'Alger.

Au delà de son statut administratif, quelle a été l'étendue du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, à la veille de sa prise, en 1830 ? Quelles étaient les composantes et les structures à l'origine de la formation et du développement de son territoire?

¹⁹ PINET Antoine (du), *Plantz, pourtraits et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie, à la Cosmographie*, Lyon : J. d'Ogerolles, 1564, p.289.

²⁰ Alger ou *El-Djezaïr* est située sur la côte septentrionale de l'Afrique, à 36° 48' 30" de latitude Nord, et 0°44' 40'' de longitude.

²¹ ASCHER François, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : Odile Jacob, 1995, p.34. J'ai emprunté le terme « métropole » pour exprimer qu'avant 1830, la ville d'*El-Djezaïr*, du point de vue fonctionnel, n'a jamais été une ville isolée et renfermée dans ses enceintes. Son aire de production et d'activité dépassait de beaucoup les limites naturelles et anthropiques de son entité urbaine.

Après 1830, plusieurs villages ont été créés aux alentours de la ville d'*El-Djezaïr* ou Alger : El Biar, Bir Khadem, Baba Hassen, Benaknoun, Sebala, En réalité, ces villages se sont implantés et se sont consolidés, sur le territoire de l'aire de production et d'activité de la ville, un territoire qui a conservé, dans sa mémoire collective, la nomination de « *Fahs El-Djezaïr* ». D'ailleurs, ses habitants sont désignés, jusqu'à nos jours, par les « *fhassa* » ou les « *fahssia* ».

Ainsi, de la problématique spécifique posée dans cette recherche, à savoir la reconnaissance du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, et l'identification des composantes à l'origine de sa formation et de son développement jusqu'à 1830 et faisant référence à la nomination spécifique des environs de la ville, découle une problématique spécifique secondaire :

Quelles sont la signification, la désignation et l'origine du terme *Fahs* attribué au territoire de ville d'*El-Djezaïr*, avant 1830?

Enfin, la ville d'*El-Djezaïr* et son aire de production et d'activité reste un territoire très particulier et sa reconnaissance mérite, selon André RAYMOND, d'être étudiée de manière isolée ²² dans une approche privilégiant le territoire dans son double aspect historique et géographique: l'approche patrimoniale, une approche caractérisée par un engouement manifestant « un rattachement profond aux racines de l'histoire humaine »²³. Dans le cadre de cette approche (et en considérant le territoire dans son double aspect historique et géographique) est né l'intérêt de la présente recherche envers « **l'aire de production et d'activité de la ville d'*El-Djezaïr* avant les urbanisations moderne et contemporaine qu'elle a connues** », et par conséquent, un intérêt à **une définition plus précise du terme « *Fahs*»,** encore conservé dans la mémoire collective de la ville.

²² RAYMOND André, « Le centre d'Alger en 1830 », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1981, n°3, pp.73-84.

²³ Introduction signé par YERASIMOS Stéphane, in DEVOULX Albert, *El-Djazair : histoire d'une cité d'Icosium à Alger*, édité par BENHAMOUCHE Mustapha et BELKADI Badredine, Alger ENAG, 2003, p.13.

IV/ HYPOTHESES DE LA RECHERCHE

La présente recherche, visant la reconnaissance du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* avant les urbanisations de la fin du 19^{ème} siècle (moderne et contemporaine) et l'identification de son aire de production et d'activité aux différentes échelles et aux différentes périodes historiques, se fonde sur le postulat suivant:

Le territoire est un espace approprié et délimité, une délimitation qui permet sa maîtrise et sa protection, et par conséquent, son identification. Cependant, les limites adoptées par le territoire, ne sont pas définitivement établies, elles sont, généralement, franchissables et donc capables d'être dépassées et déplacées.

En effet, selon le dictionnaire critique de la géographie, le territoire est supposé être un «espace approprié, avec sentiment ou conscience de son appropriation»²⁴. Il est, par conséquent, un espace géographique produit affectivement, socialement, culturellement et symboliquement. Le territoire contribue, ainsi, à la définition de l'identité collective d'une aire culturelle²⁵ ; une aire qui se consolide, progressivement, lorsque son territoire est doté des ressources indispensables à une implantation humaine : source d'eau et aires d'approvisionnement. Ces ressources doivent exister, en général, à proximité du lieu d'implantation de l'homme, dans une zone constituant l'aire de production et d'activité pertinente et nécessaire à la survie de l'établissement humain.

Le postulat posé, dans cette recherche, s'articule autour des hypothèses suivantes :

- un territoire est une portion terrestre permettant une présence humaine.
- L'établissement humain est constitué d'un lieu d'habitat et d'une aire de production et d'activité qui doit lui être contigüe.
- un établissement humain se consolide lorsqu'il procure la sécurité à ses habitants. Il est, par conséquent, doté de limites naturelles et/ou anthropiques. Il suffit d'identifier les limites pour en déterminer le territoire²⁶.
- Un établissement humain, s'il ne dégénère pas, il s'étend sur ses abords en adoptant de nouvelles limites. Ainsi les limites sont des frontières qui peuvent être dépassées et déplacées.

²⁴ BRUNET Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé, *Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris : Documentation française, 1992, p. 480.

²⁵ BONNEMAISON Joël, CAMBREZY Luc et QUINTY-BOURGEOIS Laurence (dir.), *Les Territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, tome I, Paris : L'Harmattan, 1999, pp. 11-15.

²⁶ TADDEI Jean-Claude, *Une nouvelle lecture du territoire par la limite*, Largo/Granem : Université d'Angers, p.4.

- l'établissement humain, son aire de production et d'activité (aire d'approvisionnement) et ses limites, constituent un territoire unique, spécifique et doté d'une identité collective. Il forme une aire culturelle spécifique et particulière.

En plus du postulat relatif à la notion de territoire et donc à caractère théorique, la recherche pose une hypothèse spécifique relative au terme « *Fahs* » et donc, une hypothèse à caractère sémantique :

Le terme *Fahs* traduit, dans la littérature du 19^{ème} siècle, par campagne, environs ou banlieue d'une ville fait référence à l'espace contigu à celle-ci. Ce qui permet de supposer que le *Fahs* d'une ville désignerait son territoire.

V/ OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Sur la base des hypothèses ci-dessus énoncées, et en focalisant la ville *d'El-Djezaïr* comme champ d'investigation de la présente recherche, l'objectif principal visé est :

La reconnaissance du territoire de la ville *d'El-Djezaïr* et l'identification de son aire de production et d'activité aux différentes échelles et aux différentes périodes historiques.

De cet objectif principal, est né un ensemble d'objectifs conséquents, visant différents aspects:

- **Du point de vue linguistique:** au delà de « campagne » ou « banlieue », la recherche vise à apporter plus de détails sur la définition du terme *Fahs*, en particulier, « *Fahs madinat El-Djezaïr* ».

- **du point de vue archéologie du territoire:** la recherche vise la reconnaissance de l'unité territoriale de base à l'origine de l'implantation et de la consolidation la ville *d'El-Djezaïr*. En d'autre terme, elle vise l'identification de son établissement humain primitif ou originel, son étendue, ses limites, son aire de production et d'activité, ainsi que l'aire culturelle dans laquelle il a évolué. La recherche vise, également, la reconnaissance du territoire lointain où *El-Djezaïr* fut un noyau de polarité et un pôle d'influence, depuis le 16^{ème} siècle jusqu'à la veille de sa prise, par l'armée française, le 05 juillet 1830.

- **du point de vue histoire de l'implantation humaine:** la recherche vise la reconnaissance de l'ensemble des établissements humains, autres que la ville *d'El-Djezaïr*, dite Casbah. Des établissements qui ont formé l'aire culturelle de la ville et qui se sont consolidés jusqu'à nos jours ou dégénérés et disparus à jamais. Elle vise, donc, la définition de la typologie des établissements humains engendrés par la consolidation de l'aire de production et d'activité du

territoire de la ville. La recherche vise, ainsi, la définition du territoire lointain *d'El-Djezaïr*, un territoire qui fut connu, entre le 16^{ème} siècle et 1830, sous la nomination de « *Dar es-Soltane* » ou « la régence d'Alger ». D'où une délimitation géomorphologique de ce territoire et la vérification de ses limites avec celles établies, administrativement, dans le temps, par le gouvernement turc. A cette échelle plus étendue, plusieurs établissements urbains sont reconnus, certains ont émergé et sont devenus des villes importantes, d'autres sont restés aux stades de petits villages ou hameaux, mais d'autres ont, carrément, dégénéré et aujourd'hui, ils restent quasiment inconnus, tels que « البريشك », « الهور », « العنانة »,

- **Du point de vue Morphogénèse :** la recherche vise l'élaboration d'un modèle chorématique²⁷ (un chorème) correspondant au territoire de la ville *d'El-Djezaïr* : un modèle représentant le processus d'implantation et de consolidation de la ville aux différentes échelles et aux différentes périodes historiques tout en identifiant la typologie des différents établissements humains au delà de la ville ainsi que les limites relativement infranchissables adoptées à chaque phase de ce processus.

VI/ METHODOLOGIE : ASPECTS ET OUTILS

La présente recherche s'inscrit dans le domaine de la patrimonialisation des territoires, elle porte un intérêt particulier à la reconnaissance du territoire de la ville *d'El-Djezaïr* avant ses urbanisations moderne et contemporaine. Dans cette optique, et en considérant le territoire dans ses aspects historique et géographique, l'approche méthodologique adoptée se présente comme une **approche patrimoniale** qui fait référence à **l'histoire comme instrument de lecture des structures naturelles et anthropiques d'un lieu : la ville et son territoire**.

Dans un deuxième temps, l'histoire devient, dans le cadre de cette approche, **un outil d'interprétation du mode de stratification des composantes naturelles et anthropiques du territoire** sachant que ces composantes ne sont pas inertes dans le temps. Elles sont, plutôt, en interaction entre état antécédent-état suivant, s'adaptant l'un à l'autre par fusion et/ou par addition.

En synthèse, **l'interprétation de la lecture du territoire et de ses composantes** sera l'outil fondamental permettant d'établir la **logique d'implantation et de consolidation du territoire de la ville d'El-Djezaïr**, une logique qui a engendré une expression particulière, une

²⁷ DUFRAÏ Bruno, «De la topographie à l'histoire : comprendre l'évolution des villes anciennes», *Mappe Monde* n°67, 2003, p.34.

façon d'être formant un système spécifique²⁸ connu par *Fahs El-Djezaïr*. Ainsi, l'approche adoptée se base sur :

- **Une lecture à caractère diachronique** permettant la reconnaissance du processus de formation et de transformation du territoire de la ville à travers l'exploitation de la documentation historique. En réalité, la ville d'*El-Djezaïr*, la ville ottomane, est une ville très documentée, les sources historiques varient entre des références à caractère textuel (livresque), épigraphique, juridique (documents de la *mahkamma* des archives ottomanes), Mais, au delà de ses murs d'enceinte, la ville, ou son territoire extra-urbain, est peu signalé dans la documentation historique, excepté dans les iconographies et la lithographie fournies à partir du 16^{ème} siècle. Ce dernier type de documentation, a été d'une utilité remarquable, dans l'élaboration de la présente recherche. Il nous a fourni des témoignages de scènes et de paysages extraordinaires permettant une lecture jusqu'alors inédite.

La documentation du génie militaire français (plans, rapports, ...) en est, également, une référence incontournable pour la reconnaissance du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* et de ses environs, en particulier, les plans cadastraux qui constituent les premières représentations graphiques exhaustives et fiables, du territoire de la ville, qui nous soient parvenues. Le recours aux plans cadastraux s'avère une nécessité pour une lecture détaillée de l'organisation et des composantes des lieux avant les transformations et les altérations qu'elles ont connues. Enfin, les plans cadastraux ont été à l'origine de la reconstitution de la configuration du territoire de la ville, avant 1830. La lecture du territoire de la ville, à partir des représentations graphiques, a été complétée par l'utilisation de la cartographie espagnole conservée aux Archives Générales de Semanças, en Espagne (A.G.S.).

Les époques antérieures au 16^{ème} siècle sont, quasiment, non documentées. Néanmoins, les découvertes archéologiques, occasionnées par les démolitions de la ville à partir de 1830²⁹, constituent une documentation précieuse qui a pu nous fournir plusieurs indications sur le

²⁸ Le concept « Système » est issu de l'approche systémique. Voir ROSNAY Joël (de), *le Macroscopie*, Paris : Points-Seuil, Paris, 1975. Dans la théorie de l'humanisation des territoires, CANIGGIA Gianfranco utilise l'expression système pour expliquer la complexité de l'organisme urbain et la nécessité de le saisir comme un ensemble d'éléments, en interaction dynamique, organisés selon des niveaux progressifs de complexité.

²⁹ A cette période, en 1830, seuls les vestiges de l'antiquité classique étaient considérés comme dignes d'intérêt et par conséquent, seuls ces vestiges ont été relevés, inventoriés, documentés, ... : « ... cette requête ministérielle limite les recherches à entreprendre à la période romaine et s'adresse au spécialistes en la matière, ... » . Voir OULEBSIR Nabila, *Les usagers du patrimoine*, Paris : De la maison des sciences de l'homme, 2004, p.49. Les recherches sur l'archéologie de la période arabo-berbère ont été très rares.

territoire de l'établissement primitif à l'époque phénicienne, lorsqu'il fut appelé « *Ikosim* » ainsi qu'à l'époque romaine, lorsque sa nomination fut latinisée pour devenir « *Icosium* ».

Plus tard, lorsque la ville est rebâtie, par *Bologhine ibn Ziri* entre 945 et 971, et baptisée « *Djaza'ir Beni Mazghanna* »³⁰, les sources historiques se limitent aux :

- récits et traités des voyageurs, des chroniqueurs et des géographes arabes,
- témoignages des captifs, les rapports des espions et des militaires,
- documents d'archives de l'administration ottomane dans lesquelles, il est possible de lire certains détails relatifs à la ville arabo-berbère. L'intérêt majeur des archives ottomanes, dans le cadre de la présente recherche, fut la possibilité d'apporter plus de détails au sens et à la signification du terme « *Fahs* ».

- **Une lecture à caractère synchronique :** La lecture diachronique du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* a permis de reconnaître les différentes strates que l'établissement urbain a connues, à travers l'histoire. Cependant, il a été nécessaire d'adopter un deuxième niveau de lecture à caractère synchronique afin de :

- Reconnaître, dans un premier temps, le territoire de la ville d'*El-Djezaïr* en tant que structure géomorphologique (structure naturelle): relief et réseaux hydrographiques. La recherche a eu recours aux traités de géographie et aux différentes descriptions fournies par la documentation historique occidentale. Les descriptions les plus fiables restent celles qui ont été établies pour la préparation des expéditions espagnoles sur la côte africaine au 16^{ème} siècle ainsi que celle qui ont servies à la préparation du plan d'attaque puis la prise de la ville en 1830, par les français.
- Identifier, dans un deuxième temps, le mode d'humanisation (anthropisation) du territoire occupé, à chaque période historique, et d'en déduire à chaque fois, son étendue, ses limites, ses composantes, son aire de production et d'activité ainsi que la logique de son implantation.

La documentation historique, qu'elle soit livresque ou graphique, a révélé plusieurs connaissances relatives à la structure géomorphologique du territoire de la ville, ainsi qu'à son aire de production et d'activité. Plusieurs indices témoignent de son étendue, ses composantes naturelles et anthropiques, ... :

- une villa romaine³¹ au pied de la citadelle,
- des aires de pâturage aux abords de la mosquée *Ketchawa*,

³⁰ Voir chapitre 07, pp.207 et 209.

³¹ L'expression « villa romaine » désignait une résidence d'été, une maison de campagne ou encore une exploitation agricole (ferme).

- des carrières d'extraction des matériaux de construction, des moulins, des fontaines, des fours, des briqueteries, des cafés maures,

Cependant, ces connaissances restent ponctuelles et fragmentées, mais dont l'intérêt est fondamental pour la recherche.

- **Interprétation des lectures diachronique et synchronique** : En face d'une immensité de données à caractères historique et géographique, il est nécessaire d'avoir recours à un outil méthodologique capable de fournir à l'ensemble une cohérence, un outil capable de reconstituer un processus logique dans lequel **chaque donnée historique doit trouver sa place géographique**. L'outil méthodologique adopté est : **la théorie de l'humanisation des territoires**, connue, également, par la théorie de l'anthropisation des territoires³².

La théorie de l'humanisation des territoires a été développée, en Italie, par Saverio MURATORI puis Gianfranco CANIGGIA, pendant les années 60. Elle a constitué une référence fondamentale à la genèse et au développement de l'école morphologique et reste, aujourd'hui, encore d'actualité. Basée sur la lecture des caractères géomorphologiques, la théorie permet d'identifier les composantes naturelles et anthropiques d'un territoire. En ayant recours à une cartographie représentant la ville et son territoire aux différentes périodes historiques, la théorie permet d'identifier les composantes, aujourd'hui, disparues et altérées et, donc, ne figurant plus sur la cartographie contemporaine.

En fait, la théorie de l'humanisation des territoires ne permet pas, seulement, la lecture d'un territoire. Elle est, également, un outil d'interprétation permettant :

- la définition du mode d'implantation d'un territoire et l'identification de son unité territoriale de base : établissement humain et son aire de production et d'activité,
- la reconnaissance du mode de consolidation de l'établissement humain en établissement urbain : ville.
- la reconnaissance du processus de développement de l'aire de production et d'activité d'une ville et la formation de son aire culturelle. La théorie permet de maîtriser le mode d'extension d'un territoire à partir d'un noyau primitif en adoptant, à chaque phase d'extension, de nouvelles limites.
- l'identification des différents types d'établissements humains engendrés par la sédentarisation de l'homme sur l'aire de production et d'activité de l'établissement urbain.

³² La théorie est appelée, également, l'approche typo-morphologique ou encore l'approche muratorienne.

Ainsi, la théorie de l'humanisation des territoires est un moyen de confronter les deux niveaux de lecture : diachronique et synchronique, et par conséquent, celle des données historiques aux données géographiques ; autrement dit, la confrontation des **phénomènes architecturaux et urbains** (relatés et décrits dans la littérature livresque, les fouilles archéologiques, les iconographies, ...) **au phénomène d'humanisation d'un territoire**, depuis sa structure naturelle jusqu'à sa consolidation, avant les urbanisations moderne et contemporaine qu'il a connues.

En adoptant, la théorie comme outil méthodologique, dans le cadre de la présente recherche, il a été possible de reconnaître le **territoire de la ville d'El-Djezaïr et son *Fahs* ou encore ses *Fohos***, ses étendue, ses limites progressives ainsi que le processus de sa formation (implantation et consolidation). Il a été possible d'identifier, également, **la typologie des établissements humains établis sur le territoire lointain de la ville**. Méthodologiquement, l'élaboration de la recherche se développe en trois phases :

Phase I : La reconnaissance de l'unité territoriale de base à *El-Djezaïr* : lieu de la première implantation humaine. La recherche consiste à identifier, selon la théorie de l'humanisation des territoires, le lieu d'implantation de l'établissement humain primitif consolidé, à travers les siècles, en établissement urbain : ville, d'où la naissance d'« *Ikosim* », « *Icosium* », « *El-Djezaïr* » et enfin Alger. Les outils nécessaires à l'élaboration de cette phase sont essentiellement :

- **Les fouilles archéologiques** datant des opérations de démolition de la basse Casbah, au 19^{ème} siècle ; de l'effondrement de l'îlot *Lallahou*, pendant les années 80 ainsi que du projet du métro d'Alger au niveau de la place des Martyrs, en 2009.
- **les descriptions livresques** des auteurs de l'antiquité, des voyageurs et chroniqueurs arabes, les descriptions datant du 16^{ème} siècle, les témoignages du 19^{ème} siècle ainsi que les recherches académiques contemporaines.
- **les documents graphiques et iconographiques** du 16^{ème} siècle, les archives du génie militaire français (Service Historique de l'Armée de Terre de Vincennes) ainsi que plusieurs recherches scientifiques datant du début du 20^{ème} siècle.

Phase II : L'identification des différentes limites relativement infranchissables et des modes d'étalement de l'aire de production et d'activité de la ville, par la reconnaissance:

- les limites atteintes par l'établissement urbain *d'El-Djezaïr*, après chaque phase de son développement,

- les différents types d'établissements humains consolidés, à chaque phase d'extension et de développement de l'aire de production et d'activité de la ville,
- l'étendue de l'aire culturelle de la ville connue par « *Fahs El-Djezaïr* ».

Les outils nécessaires à l'élaboration de cette phase sont, essentiellement, les iconographies du 16^{ème} siècle et les documents graphiques du génie militaire français. Les synthèses établies sont des lectures, directes et inédites, à partir de ces documents.

Phase III: La définition de l'aire d'influence dans laquelle la ville d'*El-Djezaïr* était le noyau de polarité : Le territoire de la ville d'*El-Djezaïr* avait connu une étendue dépassant de très loin ses abords immédiats. A cette phase, la recherche consiste à reconnaître dans ces limites lointaines :

- les établissements urbains, autres *qu'El-Djezaïr*, qui y ont existé,
- le mode de complémentarité établi entre *El-Djezaïr* et les autres établissements urbains du territoire connu, entre le 16^{ème} siècle et 1830, par *Dar es-Soltane*.

L'élaboration de cette phase de recherche se base sur les lectures des plans, des cartes et des croquis du territoire de la ville et de ses environs ainsi que sur les textes et les écrits historiques.

VII/ STRUCTURE DE LA THESE

La présente thèse est structurée en trois parties distinctes et conséquentes, elle est introduite par un chapitre contenant :

- un résumé,
- une introduction au thème,
- la problématique principale ainsi que les problématiques spécifiques que le thème pose,
- le postulat ainsi que les hypothèses sur lesquels la recherche s'est appuyée,
- les objectifs de la recherche,
- et les éléments méthodologiques adoptés dans la recherche.

LA PARTIE I : ETAT DE L'ART ET DEFINITIONS CONCEPTUELLES

La partie première se veut une partie fondamentale dans la présente recherche. Elle présente les corpus théorique et littéraire qui ont permis d'en déduire les différentes notions théoriques, les définitions conceptuelles ainsi que les connaissances historiques et géographiques nécessaires à l'élaboration du présent travail.

Les corpus présentés ont permis de situer la recherche par rapport aux études académiques contemporaines relatives au cas d'étude : la ville d'*El-Djezaïr*. Ils ont permis, également, de situer l'outil méthodologique adopté : la théorie de l'humanisation des territoires, par rapport aux études académiques relatives à la notion du territoire dans les différentes autres disciplines (sociologie, biologie, économie, ...). Cette partie I s'articule en trois chapitres :

Chapitre 01 : La lecture du territoire, un outil de reconstitution historique

A caractère théorique, le chapitre premier introduit l'outil méthodologique adopté dans le cadre de la présente recherche. Il donne un aperçu sur l'approche morphologique de la ville et du territoire tout en s'attardant sur la théorie de l'humanisation des territoires. Le chapitre présente l'ensemble des définitions relatives aux concepts et notions de la théorie permettant la lecture d'un territoire et l'interprétation de son processus de formation : implantation et consolidation. Il faut préciser que le chapitre se limite aux définitions des seules notions adoptées dans la présente recherche, à l'instar de l'unité territoriale de base, l'aire de production et d'activité, noyaux proto-urbain et urbain,

Chapitre 02 : *El-Djezaïr* et son *Fahs* dans littérature

Le chapitre deuxième est consacré à la présentation d'un corpus de littérature historique relative à l'Afrique du Nord, en général, et au Maghreb en particulier, puisque la ville d'*El-Djezaïr* fait partie de cette étendue géographique. Dans un premier temps, le chapitre présente la littérature arabe, notamment, les dictionnaires élaborés au 12^{ème}, 13^{ème} siècles, ..., les *rahalat* ou récits des voyageurs et des chroniqueurs, Le corpus littéraire visé a été un outil fondamental pour reconnaître l'aire de production et d'activité de la ville d'*El-Djezaïr*, c'est à dire sa campagne ou autrement dit son *Fahs*, selon les dictionnaires modernes. Dans un deuxième temps, le chapitre présente la littérature occidentale fournie, surtout, à partir du 16^{ème} siècle. Les descriptions de la ville d'*El-Djezaïr*, dans ce corpus, ont apporté de nombreuses connaissances relatives à son aire de production et d'activité, son étendue, les types d'activité qui s'y pratiquaient, les types d'établissements humains,

Chapitre 03 : *El-Djezaïr* et son *Fahs* dans l'iconographie et la cartographie historiques

Le chapitre troisième est consacré à la présentation des documents historiques cartographiques, iconographiques et épigraphiques ; un corpus fondamental pour la lecture des composantes naturelles et anthropiques du territoire de la ville. Le corpus a été d'une grande utilité dans la délimitation des différentes échelles du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* ainsi que dans l'identification des types d'établissements humains de son territoire lointain.

PARTIE II : LA STRUCTURE NATURELLE DU TERRITOIRE D'*EL-DEJZAIR*

La partie II de la recherche est consacrée à l'exploitation de la documentation historique types textes, cartes, plans, iconographies, pour la lecture de la structure naturelle du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* : le relief, le réseau hydrographique ainsi que la nature du sol aux différentes échelles. La partie II de cette recherche s'articule en trois chapitres :

Chapitre 04 : La géomorphologie du territoire d'*El-Djezaïr*

Le chapitre quatrième est consacré à l'étude du relief terrestre du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* et de ses environs tant immédiats que lointains. Il a permis de reconnaître une unité, géomorphologiquement, particulière : **le cap de l'île** formant une unité territoriale de base sur laquelle le noyau primitif de la ville d'*El-Djezaïr* fut implanté, probablement, au Néolithique, période de la sédentarisation de l'homme. Les cartes et les traités géographiques ont permis, dans un deuxième temps, de reconnaître les différentes formations géomorphologiques homogènes, des formations qui constituent les environs immédiats et lointains de l'unité territoriale de base déjà reconnue : les plaines contigües au cap, le massif de *Bouzaréah* et ses collines, les collines du sahel et enfin la plaine de la Mitidja.

Chapitre 05 : Le réseau hydrographique du territoire d'*El-Djezaïr*

Afin de maîtriser la structure naturelle du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, le chapitre cinquième a visé la reconnaissance de son réseau hydrographique présent dans les différentes unités géomorphologiques reconnues au chapitre précédent. Sa reconnaissance a permis d'identifier et de situer les cours d'eaux, les rivières, les lacs ainsi que les sources naturelles, à l'origine de la présence humaine sur le territoire de la ville d'*El-Djezaïr* et ; par conséquent ; à l'origine de l'implantation et la consolidation de ses établissements humains. Les documents historiques et épigraphiques ont permis, également, de distinguer deux types de fontaines : les fontaines aménagées à partir des sources naturelles et celles érigées sur la base des sources creusées, à cet effet.

Chapitre 6 : Les cheminements naturels du territoire d'El-Djezaïr

Le chapitre sixième traite de la reconnaissance de l'ensemble des cheminements naturels sur le territoire de la ville d'El-Djezaïr. Leur reconnaissance et leur identification, dans un processus hiérarchisé de descente de la montagne vers la vallée, selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, est à l'origine de l'élaboration du processus de formation du territoire de la ville. Consolidés à travers les siècles, les cheminements naturels sont devenus les parcours territoriaux reliant les anciens établissements urbains entre eux et les parcours structurants leurs tissus urbains.

PARTIE III : IMPLANTATION ET CONSOLIDATION DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR

A partir de l'examen du processus de consolidation des cheminements naturels en différents types de parcours : parcours de crête principale ; parcours de crête secondaire, parcours de contre-crête,, la partie III de la recherche a visé la reconnaissance des différents types d'établissements humains depuis la sédentarisation de l'homme au Néolithique, jusqu'à la veille de la prise de la ville, le 05 juillet 1830. La partie se développe en quatre chapitres, chacun correspondant à une échelle de développement de l'établissement humain primitif ou originel qui s'est consolidé en établissement urbain formant « *madinat El-Djezaïr* » dont seul le quartier « *casabah d'El-Djezaïr* » est conservé aujourd'hui.

Chapitre 07: 1^{ère} phase du processus de la consolidation du territoire d'El-Djezaïr : la ville intra-muros et son port

le chapitre septième est consacré à la reconnaissance de l'établissement humain primitif sur le cap de l'île en tant qu'unité territoriale de base en reconnaissant le lieu de l'habitat et la zone formant l'aire de production et d'activité qui a été pertinente et nécessaire à son existence ainsi que ses limites relativement infranchissables. Le chapitre a permis la reconnaissance de la première phase du processus de consolidation de l'établissement humain en établissement urbain à travers son passage d'*Ikosim*, à *Ikosium*, *Djezaïr Beni-Mezghanna*, *El-Djezaïr* et enfin Alger. L'élaboration du chapitre s'est basée sur la confrontation de l'étude de la géomorphologie du territoire de la ville d'El-Djezaïr avec les données historiques fournies par la littérature ainsi que les découvertes archéologiques du 19^{ème} siècle.

Chapitre 08 : 2^{ème} phase du processus de la consolidation du territoire d'*El-Djezaïr* : les maisons en série

Le chapitre huitième traite de la première forme d'extension de l'aire de production et d'activité de l'établissement urbain c'est-à-dire de la ville d'*El-Djezaïr* au delà de ses limites primitives : les fossés. Une extension qui correspond à la 2^{ème} phase du processus de la consolidation du territoire d'*El-Djezaïr*. La documentation historique, utilisée dans la recherche, a permis d'identifier une forme d'établissements humains organisés en série ayant formés ce qui fut connu par les faubourgs de la ville en occupant les plaines contigües au cap de l'île. Le chapitre a permis de définir les nouvelles limites adoptées suite à la première extension de son aire de production et d'activité.

Chapitre 09 : 3^{ème} phase du processus de la consolidation du territoire d'*El-Djezaïr* : les *Djenanes* et les *Fohos*

Au-delà de ses faubourgs, la ville a connu d'autres formes d'établissements humains sur son territoire étendu au mont (massif) de *Bouzaréah*. Ce dernier constitue une unité géomorphologique homogène formée par un point culminant et plusieurs collines en forme de contreforts organisés tout autour. Le chapitre neuvième a permis l'identification des établissements humains qui parsemaient le territoire du mont :

- Les *djenanes* ou les maisons de campagne reconnus, dans la recherche, comme étant une forme d'établissements humains isolés ou ponctuels abritant une seule famille avec des ouvriers dans un cas échéant,
- et les *Fohos*, reconnus en tant que localités rurales organisées autour de la ville et ponctuant les collines formants les contreforts du mont de *Bouzaréah*.

Le chapitre a permis, également, la reconnaissance des limites adoptées lors de cette deuxième forme d'extension du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* ; une extension qui correspond à la troisième phase de son processus de la consolidation.

Chapitre 10 : 4^{ème} phase du processus de la consolidation du territoire d'*El-Djezaïr* : les *ahouach*, les douars, les *dechrat* et d'autres villes

Le dernier chapitre, le dixième, traite de l'aire de production et d'activité de la ville d'*El-Djezaïr* lorsqu'elle s'est étendue au delà du territoire du mont de *Bouzaréah*. Lorsque, au 16^{ème} siècle, la plaine de la Mitidja formait *Fahs El-Djezaïr*. Le chapitre a permis d'identifier, sur ce territoire vaste et lointain, différentes formes d'établissements humains : les *ahouach*

pluriel de *haouch* (terme signifiant ferme), les *douars* et les *dechrat* qui parsemaient ce qui fut connu par le territoire de *Dar Es-Sultane*.

Le chapitre dixième a permis la reconnaissance de plusieurs établissements humains qui se sont consolidés en établissements urbains c'est à dire en villes ayant elles aussi leur propre aire de production et d'activité, il s'agit des villes de Koléa, Blida, Cherchell et Dellys. Ces villes, même si elles étaient des établissements urbains autonomes, elles formaient une part importante de l'aire de production et d'activité d'*El-Djezaïr*, reconnue comme noyau de polarité exerçant une influence culturelle mais surtout économique sur tout le territoire de *Dar es-Sultane*. Cette vaste étendue territoriale correspond à la quatrième phase du processus de consolidation de la ville d'*El-Djezaïr*, avant les urbanisations moderne et contemporaine qu'elle a connues.

Enfin, la recherche est bouclée par une conclusion générale dans laquelle l'ensemble du travail est synthétisé par l'élaboration d'un modèle chorématique du processus de formation (implantation et consolidation) du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, depuis la première implantation humaine sur son lieu, jusqu'à la veille de 1830. La conclusion a permis de présenter certaines perspectives de recherche futures ainsi que les limites et les contraintes auxquelles, elle a été confrontée.

INTRODUCTION A LA PARTIE I

La documentation historique, de première main, a constitué un outil fondamental dans l'élaboration de nombreuses études et recherches contemporaines sur la ville d'*El-Djezaïr*, avant 1830, à l'instar de :

- La thèse de doctorat de Sakina MISSOUM, soutenue en 1997 et publiée en 2003, sous l'intitulé : « Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle ». La recherche a apporté des connaissances relatives à l'organisation de la médina (la Casbah), en général, et à l'évolution de la typologie de la maison à patio, en particulier. Dans sa recherche, l'auteure aborde le territoire extra-urbain de la ville (notre objet d'intérêt) en mentionnant, de manière non exhaustive, certaines de ses composantes: les aqueducs, les fontaines, Au cours de sa recherche, l'auteure a cité plusieurs études qui ont traité de la ville à l'époque ottomane, c'est-à-dire, de « la casbah d'Alger ».
- La thèse de doctorat de Tal SHUVAL, publiée en 1998, sous l'intitulé « La ville d'Alger vers la fin du XVIIIème siècle ». L'auteur a introduit le sujet sur *El-Djezaïr* en présentant un aperçu historique sur sa métamorphose d'une petite bourgade en capitale du Maghreb central. En plus de l'étude de la population de la ville et de sa structure urbaine, l'auteur a présenté, dans sa recherche, plusieurs plans identifiant les marchés de la ville, ses caravansérails, ses hammams, ses casernes, ses quartiers, ses mosquées à *Kotba*,
- Les articles de Federico CRESTI, notamment, une description de la morphologie de la ville, intitulée « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIème siècle » ainsi qu'une tentative de restitution du tracé de la ville, avant 1830, intitulée « Notes sur le développement urbain d'Alger des origines à la période turque ». L'auteur a abordé, dans d'autres études, la structure sociale de la ville, son système hydrique,
- L'ouvrage d'André RAVEREAU, publié en 1989, sous l'intitulé « La casbah d'Alger et le site créa la ville ». L'auteur a étudié, particulièrement, l'architecture de la maison citadine en abordant ses aspects fonctionnel, spatial, constructif et décoratif.
- L'ouvrage de Lucien GOLVIN, publié en 1988 et intitulé « Palais et demeures d'Alger à l'époque ottomane ». L'auteur a consacré la deuxième partie de son ouvrage aux résidences d'été situées aux alentours de la ville : sa campagne.
- L'étude de l'Atelier Casbah datant de 1981 et intitulée « La restauration du patrimoine historique et amélioration des conditions d'habitabilité des demeures ». Elaborée dans le cadre de la revalorisation du noyau historique de la ville. L'étude a fourni plusieurs connaissances

inédites, à l'instar du tracé du théâtre romain de la ville d'*Icosium* (la ville à la période romaine).

- Les études de Marcel LEGLAY, publiées dans plusieurs revues : « Encyclopédie berbère », « Antiquités Africaines », Ses études ont traité de l'archéologie de la ville et de son territoire. L'auteur a présenté, en 1968, une contribution intitulée « A la recherche d'*Icosium* », dans laquelle, il propose la restitution du tracé des voies romaines ayant structuré le tissu urbain de la partie basse de la ville. Il a proposé, également, le tracé des murs d'enceintes des villes romaine et arabo-berbère.
- L'étude de Jean COTEREAU portant sur la typologie de l'édifice mineur de la ville d'*El-Djezaïr*: la maison mauresque. La contribution de l'auteur est intitulée « Vers une architecture méditerranéenne » ; elle a été publiée dans le périodique « Chantiers Nord-Africains », en janvier 1930.

A une échelle plus réduite et en considérant les édifices singuliers ou encore les quartiers de la ville, la liste des études s'élargit encore plus. Plusieurs contributions peuvent être évoquées :

- « Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane : organisation urbaine et architecturale de *Hwamat Sidi Abd Allah* ». La recherche a été présentée par Zineddine SEFFADJ, dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue, en 1995, à la Sorbonne (Paris),
- Le système hydraulique et les fontaines de la ville d'*El-Djezaïr*, un thème qui a fait l'objet d'un mémoire de Magister et d'une thèse de doctorat réalisés par Dalila KAMACHE-MEZIANE,
- La géomorphologie du site de la Casbah et l'histoire des eaux pluviales à Alger : un thème qui a fait l'objet de plusieurs articles de périodiques et d'un mémoire de Magister réalisés par Boulefaa El-Habib TAHARI.
- Une tentative de restitution du quartier d'*Agha*, réalisée par Nadia HAMZAOUI-BELAMANE, dans le cadre d'un mémoire de Magister, soutenu en 2012.
- d'autres thèses de doctorat, soutenues et publiées, se sont consacrées à l'édifice singulier de la ville d'*El-Djezaïr*, à l'instar de la recherche sur les mosquées d'Alger présentée à la Sorbonne par Samia CHERGUI, les hammams par Nabila CHERIF-SEFFADJ, les fortifications de la ville par Safia MESSIKH,

En revanche, le territoire extra-urbain de la ville d'*El-Djezaïr*, sa campagne ou encore son *Fahs*, est resté un territoire méconnu du point de vue morphologique. Il est resté un champ

de recherche peu investigué, si on fait abstraction de l'œuvre importante du professeur Naceredine SAIDOUNI, intitulée: « l'Algérois rural à l'époque ottomane, 1791-1830 » et publiée en 2001. L'ouvrage présente la thèse de doctorat du professeur, une recherche qui s'est fondée sur l'exploration des archives ottomanes et l'étude des biens « *waqs* » de la ville, avant sa colonisation française. La recherche s'avère presque l'unique travail académique sur le *Fahs* d'Alger et qui a été d'une grande utilité lors de l'élaboration de la présente recherche.

La quasi-totalité des études, ci-dessus énoncées, ont été élaborées en se basant sur la documentation historique, fournie depuis le 9^{ème} siècle sous forme de récits et itinéraires de voyages, des encyclopédies et traités de géographie, **L'ensemble de la documentation historique relative à la ville d'El-Djezaïr ne pouvait pas omettre l'espace extra-urbain de la ville proche ou lointain et constituant son aire de production et d'activité.** De cette observation est né l'intérêt à la ré-exploration des sources historiques de première main afin de clarifier, définir et reconnaître l'objet d'intérêt de la présente recherche : le territoire de la ville d'El-Djezaïr et son aire de production et d'activité, avant 1830: son *Fahs*. Le retour à la documentation de première main a fait l'objet des chapitres 02 et 03 de cette partie I de la recherche.

Le chapitre 01, par contre, traite de l'outil méthodologique adopté par la présente recherche : « **la théorie de l'humanisation des territoires** ». Cette dernière a émergé, pendant les années 60 certes, mais, elle reste la base fondamentale de la quasi-totalité des recherches scientifiques contemporaines sur la notion du territoire. Traduite dans plusieurs langues, elle a été à l'origine de la formation de l'école morphologique, partout dans le monde : en France, en Allemagne, Aux Etats-Unis, La théorie a été choisie comme outil méthodologique permettant de donner une cohérence à l'ensemble des informations et des connaissances acquises au cours de cette recherche, lesquelles restent insignifiantes si on les considère de manières isolée et ponctuelle. L'approche a permis de lire l'ensemble, dans une logique continue et, par conséquent, elle a permis d'en déduire un processus permettant de comprendre l'implantation et la consolidation du territoire de la ville d'El-Djezaïr, à travers l'histoire.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 01

Aborder la ville et le territoire, par rapport à leurs aspects morphologiques, est la caractéristique et la spécificité de la théorie de l'humanisation des territoires¹. Elle se distingue des autres approches systémiques² qui ont influencé, considérablement, les méthodes de recherche, à partir des années 1960. En effet, les approches systémiques ont, souvent, aidé les études pour l'augmentation de l'efficacité des prévisions dans les grandes agglomérations métropolitaines. Elles ont participé à faciliter la gestion des systèmes urbains et l'optimisation de leurs fonctions. Cependant, les approches systémiques se basent sur des outils et des interprétations à caractères purement quantitatif et statistique, sans aucune considération des contraintes naturelles du lieu, à savoir le relief, le réseau hydrographique, la flore et la faune ; des contraintes qui constituent les caractéristiques et les spécificités du territoire d'une ville.

Par ailleurs, les recherches anglo-saxonnes considèrent le territoire comme « un phénomène d'écologie éthologique »³. Elles soutiennent, dans la définition de la notion de territoire, **l'importance des ressources écologiques** :

- **saisonnnières** telles que la chasse, la pêche et la cueillette ;
- ou **permanentes** telles que l'élevage et l'agriculture⁴.

D'autres recherches s'attardent sur les critères de la **sécurité** et du **contrôle**, dans la définition de la notion du territoire, tout en affirmant **l'importance de la position défensive des établissements humains** aux échelles locale et régionale⁵. Ainsi, ces recherches reviennent sur la question de **l'unité d'habitation et son aire d'activité comme unité élémentaire formant un territoire**. La question a, déjà, été abordée dans les travaux de Saverio MURATORI dans une terminologie similaire : « **l'unité territoriale de base** » : une

¹ La théorie de l'humanisation des territoires est appelée, également, l'approche typo-morphologique ou encore l'approche Muratorienne, du nom de son initiateur : Saverio MURATORI, pendant les années 60, à l'école de Venise, en Italie. Plus tard, l'approche a été adoptée par ses disciples, notamment, Gianfranco CANIGGIA et Gian Luigi MAFFEI.

² L'approche systémique ou l'approche cybernétique a émergé, à partir des années 1920, en Amérique dans le domaine de la biologie. Plus tard, elle a été utilisée dans d'autres domaines tels que la mécanique, l'électronique ainsi que dans le champ des sciences humaines : systèmes sociaux, systèmes économiques,

³ KOURTESSI-PHILIPPAKIS Georgia et TREUIL René. (Dir.), *Archéologie du territoire, de l'Égée au Sahara*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2001, note 4, p.7.

⁴ Idem.

⁵ LESPEZ Laurent, « Territoires protohistoriques en Grèce du Nord, approches géographiques et géo-archéologiques », in KOURTESSI-PHILIPPAKIS Georgia et TREUIL René. (Dir.), *L'archéologie du territoire de l'Égée au Sahara*, Paris, 2011, pp. 95-109.

expression qui désigne, dans le cadre de la théorie, **l'espace exploité par un groupe d'individu dans le cadre de son économie de subsistance**⁶.

Les recherches françaises, de leur part, s'intéressent à la notion de « **l'aire culturelle** », une notion exprimant l'appropriation économique, idéologique et politique d'un territoire donné, par un groupe d'individus. Défini et délimité spatialement, ce territoire devient le lieu d'expression et de représentation de ses habitants. En conséquent, il se caractérise par une **identité culturelle singulière**. Ces études, se basent sur plusieurs paramètres pour la définition d'une aire culturelle, notamment, l'identification :

- des **limites naturelles du territoire**,
- de ses **points de fixation alimentaire et de ses zones de refuge**,
- ainsi que de **l'impact des contraintes physiques imposées, par le milieu naturel, sur la délimitation de ce territoire**⁷.

Dans la théorie de l'humanisation des territoires (l'outil méthodologique adopté dans le cadre de cette recherche), les contraintes physiques évoquées dans les recherches, sont appelées des « **limites relativement infranchissables** ». Elles sont, ainsi, nommées car ces composantes naturelles qui, dans un premier temps, constituent des limites à la croissance du territoire initial (l'unité territoriale de base), sont très vite dépassées et déplacées pour lui offrir une étendue de plus en plus large.

Dans les recherches contemporaines, notamment en Grèce, le territoire est une notion abordée par rapport à « **la complexité de la circulation des biens** »⁸. La notion est abordée, dans la théorie de l'humanisation des territoires, par l'étude de **l'évolution des établissements humains primitifs** qui, en se consolidant, atteignent le stade de **noyaux proto-urbains** puis **noyaux urbains**. Suite à une hiérarchie établie, ces derniers évoluent en lieux d'échange : **lieux de convergence des biens produits dans l'étendue de l'aire culturelle pour des raisons d'échange (le troc)**.

⁶ CHRISTIDOU Rozalia, « Analyse du territoire et outillage osseux néolithiques dans le bassin rhodanien », *L'archéologie du territoire de l'Egée au Sahara*, pp.137-153.

⁷ AMBLARD-PISON Sylvie, « Villages et territoires villageois néolithiques d'une zone refuse du Sahara méridional », *L'archéologie du territoire de l'Egée au Sahara*, pp.169-179.

⁸ ALLARD Pierre, « De l'unité d'habitation à la zone d'implantation : La notion de territoire dans la culture de la Céramique linéaire occidentale », *L'archéologie du territoire de l'Egée au Sahara*, pp.155-168.

Selon sa situation géomorphologique, le noyau urbain devient un noyau de polarité formant une ville ou même une métropole. Si la situation n'est pas favorable, le noyau urbain peut rester au stade de hameau ou village. Il peut, même, disparaître à jamais et seules les découvertes archéologiques témoigneront de son existence.

Aujourd'hui, la notion de territoire est devenue le point focal de plusieurs recherches scientifiques, une notion qui est abordée selon différentes approches et en adoptant différents outils de lecture et d'interprétation. La quasi-totalité de ces recherches, malgré leurs diversités, convergent toutes sur la théorie de l'humanisation des territoires : une approche qui s'avère, aujourd'hui, d'actualité et qui a été à l'origine de la formation de l'école morphologique partout dans le monde.

I/ L'ECOLE MORPHOLOGIQUE

L'école morphologique est apparue comme réaction aux considérations quantitative et statistique de la ville et de son territoire. Elle a privilégié, dans ses études, le **rapport entre la morphologie urbaine et la typologie architecturale**. Ses fondements se basent sur la conservation des caractères concrets des structures territoriales et de leurs formes significatives afin de « garantir aux disciplines du projet la capacité de contrôler ces formes »⁹. Ainsi, la connaissance du territoire et des aspects formels de l'environnement construit¹⁰ devient l'outil de lecture des caractères à conserver, surtout, lorsque ces aspects sont dissimilés par les différentes transformations que les structures territoriales ont connues, suite aux urbanisations moderne et contemporaine.

Les premières recherches de l'école morphologique ont vu le jour, en Italie, à travers les travaux de Saverio MURATORI¹¹ et ses disciples après lui, sur les villes de Venise, Florence, Côme, L'objectif de leurs études était d'intégrer les disciplines techniques théoriques et historiques en appréhendant **la forme urbaine à partir de sa croissance**. Ces études ont donné naissance à la **théorie de l'humanisation des territoires** ; une théorie qui a emprunté plusieurs terminologies du langage des approches systémiques, pour expliquer la logique et les « processus de formation et de transformation des milieux bâtis »¹². Plus tard, la théorie de l'humanisation des territoires a évolué dans plusieurs directions :

- l'étude de la **typologie des processus de formation urbaine**, développée par Saverio MURATORI et Egle Renata TRINCANATO,
- l'interprétation des **phénomènes d'implantation** et des rapports existants entre **la typologie des bâtiments et morphologie urbaine**, développée par Carlo AYMUNINO¹³,
- l'étude des **faits urbains et des fragments des villes**, développée par Aldo ROSSI et Giorgio GRASSI¹⁴,

⁹ MALFROY Sylvain et CANIGGIA Gianfranco, *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, Zürich : Eidgenössische Technische Hochschule, 1986, p.180.

¹⁰ Idem, p.178.

¹¹ MURATORI Saverio, *Studio per un'operante storia urbana di Venezia*, Roma : Palladio, 1959.

¹² CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1: *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, Québec : Ecole d'architecture, Université Laval, 2000, préface de Larochelle Pierre.

¹³ AYMUNINO Carlo, *Lo studio dei fenomeni urbani, in la città di Padova*, Roma : Officina, 1970.

¹⁴ ROSSI Aldo, *L'architecture de la ville*, Paris : L'équerre, 1981. Voir, aussi, Noppen Luc (dir.), *Architecture, Forme urbaine et identité collective*, Québec : Editions du Septentrion, 1995, p.179.

- **le contrôle logique de la conformation du projet architectural et du projet urbain** à travers les recherches de Gianugo POLESELLO, Luciano SEMERANI, Vittorio De FEO et Costantino DARDI pendant les années 60. Ces recherches ont été poursuivies, pendant les années 80, par les études de Renato BOCCHI, Albert LEVY et Vittorio SPIGAI¹⁵.

En dehors de l'Italie, plusieurs études et recherches se sont inscrites dans la tendance de l'école morphologique. En France, les recherches de Jean CASTEX et Philippe PANERAI se sont intéressées à la notion de **la forme urbaine**, celles de Françoise BOUDON ont été consacrées à **l'architecture urbaine**, Aux États-Unis, la notion de la morphologie urbaine a fait l'objet des travaux d'Anthony VIDLER et Raphael MONEO. En Allemagne, la morphologie émerge dans les études de Nikolaus KUHNERT, Oswald Mathias UNGERS,

II/ APERÇU SUR LA THEORIE DE L'HUMANISATION DES TERRITOIRES

La théorie de l'humanisation des territoires développe l'approche de **l'histoire opératoire** : la connaissance rationnelle des processus urbains et territoriaux à travers la connaissance historique des villes et des territoires. Utilisant les monographies comme un outil fondamental de lecture de leurs structures (naturelles et anthropiques), la théorie se fonde sur les concepts suivants¹⁶ :

- le type ne peut se définir en dehors de son application concrète : **le tissu urbain**,
- le tissu urbain ne peut être saisi en dehors de son cadre : **la structure urbaine**,
- la structure urbaine ne peut s'expliquer que dans sa **dimension historique**.

La théorie de l'humanisation des territoires se caractérise par un double aspect : **historique et processuel**. Elle se développe dans une approche qui considère « tout objet construit [...] comme l'individualisation d'un processus historique de diversification et de spécialisation des formes et où le présent s'explique par le passé et conditionne le devenir »¹⁷. L'approche permet la **connaissance du territoire dans sa globalité**, allant de la structure naturelle d'un lieu jusqu'à la consistance matérielle (consistance physique) de ses édifices. Elle l'aborde, ainsi, selon une lecture à quatre échelles :

- l'échelle de l'édifice,
- l'échelle du tissu urbain,

¹⁵ Voir, LEVY Albert et SPIGAI Vittorio (dir.), *Plan et Architecture de la ville*, Venise : Cluva, 1989.

¹⁶ CANIGGIA Gianfranco, *Lecture de Florence*, Bruxelles : Institut supérieur d'Architecture Saint-Luc, 1994, p.11.

¹⁷ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Laroche Pierre, Québec : Ecole d'architecture, Université Laval, 2000, préface à la traduction française, p.1.

- l'échelle de la ville
- et l'échelle du territoire,

L'approche permet l'interprétation des quatre niveaux de lecture pour la **reconstitution du processus de formation : implantation et consolidation, des établissements humains** d'un territoire, où l'ensemble des structures consolidées sont le fruit de la « conscience spontanée »¹⁸ de l'aire culturelle de ce territoire.

III/ NOTIONS ET CONCEPTS DE L'APPROCHE

La théorie de l'humanisation des territoires est une approche qui se présente dans une terminologie spécifique pouvant trouver une signification dans d'autres approches (telle que l'approche systémique) et dans d'autres disciplines (telle que la biologie). Par ailleurs, la terminologie, adoptée par l'approche, permet de définir certains notions et concepts par rapport à une dimension purement morphologique, à l'instar des notions de l'unité territoriale de base, les limites relativement infranchissables, le noyau proto-urbain, l'aire culturelle, l'aire d'influence, Dans la présente recherche, plusieurs notions et concepts de l'approche ont été utilisés. Des définitions sommaires sont données, dans les sections qui suivent.

III.1/ LA STRUCTURE NATURELLE D'UN TERRITOIRE

L'humanisation d'un territoire, ou son exploitation par l'homme, ne s'est jamais établie sur une table rase. Tout territoire est, initialement, doté d'une **structure naturelle**¹⁹ constituée :

- du **système hydrographique** du lieu : les fleuves, les rivières, les sources d'eau, ...,
- et de sa **géomorphologie** ou son relief : les montagnes, les vallées, les noues et les lignes de partage des eaux,

Les deux composantes : système hydrographique et géomorphologie du lieu, sont deux facteurs qui caractérisent et spécifient, morphologiquement et climatiquement, un territoire.

III.2/ LES CHEMINEMENTS NATURELS

Selon l'approche de la théorie, les cheminements sont les premières structures naturelles ayant subi un acte d'humanisation et « cela en raison de l'impossibilité évidente d'exercer une quelconque activité dans un lieu si on ne le rejoint pas d'abord : si on n'arrive

¹⁸ La conscience spontanée d'un lieu est définie par CANIGGIA comme « La disposition d'un sujet agissant à se conformer, dans sa pratique, à la substance civile héritée, sans nécessité ou obligation de réflexion ou de choix. Elle prédomine dans les sociétés stables et sans crise », voir CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, ..., p.31.

¹⁹ Idem, p.137.

pas à une aire, on ne peut s'y établir ni la rendre productive »²⁰. Par ailleurs, il y a toujours des portions de territoire qui sont traversées ou parcourues sans être occupées, c'est-à-dire sans que des regroupements d'individus ne s'y établissent, à l'instar du désert qui est traversé par les parcours caravaniers sans être occupé, la mer qui ne peut être que traversée par les parcours maritimes²¹, Les chemins ou parcours à l'origine de l'implantation et de la consolidation des territoires sont classés, dans la théorie, en cinq types :

III.2.1/ Les parcours de crêtes principales

Selon la théorie, en l'absence de toute intervention de l'homme, un territoire n'est traversé qu'en empruntant les lignes de partage des eaux situées sur les crêtes des montagnes. Ainsi le chemin, qui s'y consolide, est appelé : parcours de crête principale²². En effet, la ligne de crête ou la ligne de partage des eaux des pluies et des sources, sépare entre deux bassins fluviaux formés par des aires où l'eau coule, par gravitation le long des versants d'une hauteur, en affluents et sous-affluents. L'ensemble des cours d'eau se réunissent dans un collecteur qui deviendra un fleuve, une rivière ou un oued²³.

« N'importe quelle autre manière de parcourir un territoire oblige, non seulement, à passer à gué les cours d'eau, mais aussi à descendre et à remonter chaque bassins traversé, [.....]. En parcourant une ligne de partage des eaux, on obtient un plus grand contrôle visuel d'un territoire. En parcourant la vallée, au contraire, on est limité par l'impossibilité pratique de voir au-delà du bassin »²⁴.

Donc, comme premier acte d'humanisation de la structure naturelle d'un territoire, l'homme a utilisé la ligne de partage des eaux la plus continue et la plus prolongée. Elle a servi de lieu d'implantation aux premières formes de parcours : **les parcours de crêtes principales**. Ces derniers permettent, par conséquent, l'accessibilité et la traversée de tout le territoire. La théorie fait correspondre ce premier acte d'humanisation à **la phase civile de nomadisme**, où les **établissements ne sont pas stables** et où **la production n'est que la**

²⁰ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *lecture du bâti de base*, ..., p.134.

²¹ Il faut préciser que la théorie est établie à partir de la lecture du territoire qui s'est consolidé à travers les siècles dans un processus continu en étroite relation avec la nature. Et, donc, il faut faire abstraction des nouvelles technologies qui ont permis, aujourd'hui, de construire des quartiers et des villes dans l'eau en forme d'îles artificielles : la Giudecca à Venise, les îles artificielles de Dubaï,

²² CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.139.

²³ Les raisons et les arguments sont, clairement, présentés dans CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.138.

²⁴ Idem.

cueillette de la flore spontanée²⁵. Aujourd'hui, mise à part les sentiers et les laies de forêt, la quasi-totalité des parcours de crêtes principales a été abandonnée au profit d'autres formes de parcours beaucoup plus pratiques à la traversée.

III.2.2/ Les parcours de crêtes secondaires

Dépourvue d'eau, la ligne de crête principale ne permet pas, en général, un établissement humain. Aussi, elle n'est jamais indéfiniment continue et prolongée mais ramifiée en un ensemble de lignes de crêtes secondaires. Ces dernières, lorsqu'elles sont empruntées, permettent d'atteindre les sources d'eau situées à un niveau plus bas que les crêtes des montagnes (il faut faire l'exception des cas géomorphologiques assez rares tels que le site de la ville de Cirta ou Constantine qui a permis une implantation humaine sur un plateau de crête). Les lignes de crêtes secondaires se consolident, ainsi, dans une forme de parcours appelés : **parcours de crêtes secondaires**.

Selon la situation géographique du lieu, les parcours de crêtes secondaires peuvent aboutir dans une situation géomorphologique particulière : **une portion de territoire formée par la rencontre de deux noues**. Le lieu se distingue par « une forme quelconque d'unité, d'émergence par rapport au territoire environnant, d'autonomie donnée par une délimitation ... »²⁶ qui lui constitue un obstacle naturel et/ou artificiel et lui affirme une pertinence territoriale. Il s'agit **des promontoires ou plateaux situés à mi-hauteur des versants des montagnes ou au niveau de leurs piémonts**.

Ces hauts et bas promontoires forment des situations géomorphologiques favorisant une première forme d'implantation humaine. Ils se présentent comme: (Illustr. n°01)

- « une aire terminale d'un chemin de crête, délimitée par deux noues et située à l'endroit où celles-ci se rejoignent »²⁷ en forme d'escarpement rocheux,
- une aire, morphologiquement, distincte et émergente par rapport à ses abords environnants,
- une aire accessible par un ou plusieurs parcours de crêtes secondaires qui se ramifient d'une crête principale, en amont,
- une aire protégée par un couple de noues de part et d'autre. Ce dernier lui constitue des « limites relativement infranchissables », dans un premier temps.

²⁵ Les établissements humains de la phase du nomadisme, se présentent sous forme d'abris sous les feuillages des arbres et dans les grottes naturelles.

²⁶ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.155.

²⁷ Idem, p.140.

III.2.3/ Les parcours de contre crêtes

La sédentarisation totale de l'homme, par la pratique de l'élevage et de l'agriculture au lieu de la cueillette et de la chasse, a engendré :

- d'abord, l'extension des aires de production et d'activité²⁸ des établissements humains primitifs, suite à la consolidation de certains chemins naturels en parcours appelés **parcours de contres crêtes locales**,
- la **spécialisation des productions et des activités** de ces établissements humains,
- ainsi que la capacité, de leurs habitants, de capitaliser des semences et des animaux d'où **le besoin d'échange et l'abandon de l'autarcie**²⁹.

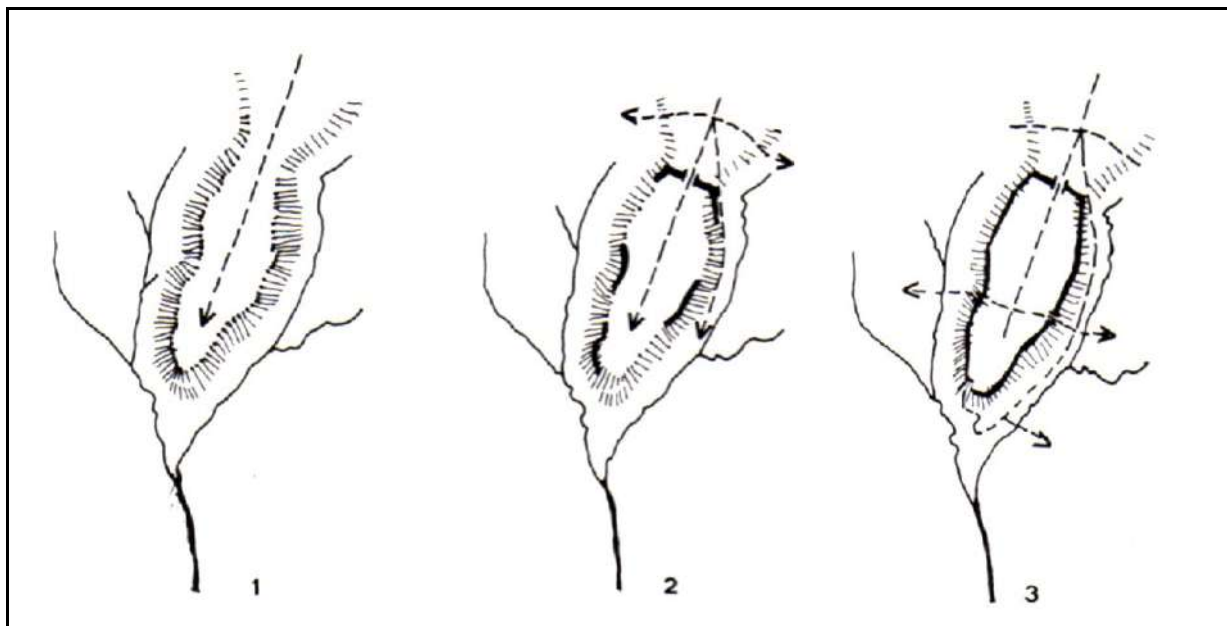


Illustration n°01: La configuration géomorphologique d'un promontoire
et les phases de formation d'un établissement humain :

- 1-crête secondaire aboutissant sur un haut promontoire,
- 2- extension de l'aire de production et d'activité au-delà des noues,
- 3- consolidation du parcours de contre-crête locale

Source : G. CANIGGIA, *Strutture dello spazio antropico*, 4^{ème} éd., Firenze: Alinea, 1992, p.112.

Ainsi, les établissements humains fixés commencent à se lier entre eux « en ne passant plus sur la crête secondaire génératrice de l'établissement de promontoire et en rejoignant le promontoire contigu par la crête principale, mais, plus directement, en passant les noues et en

²⁸ Voir la définition de la notion d'aire de production et d'activité à la page 36 de ce chapitre.

²⁹ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.142.

se maintenant au niveau des sources »³⁰. Ils sont, désormais, liés par le prolongement des parcours de contre crêtes locales ; un prolongement amorcé par l'étalement de l'aire de production et d'activité de l'établissement humain. Désormais, ce type de parcours est appelé **parcours de contre crêtes continues**. L'évolution de la situation engendrera l'abandon progressif des deux premières formes de parcours : les parcours de crêtes principales et les parcours de crêtes secondaires.

A cette phase de formation (implantation et consolidation), le territoire est caractérisé par :

- **une accessibilité directe entre les établissements humains**, selon un chemin situé à une même altitude, à mi-hauteur des montagnes ou le long des piémonts et des rivages, et consolidé en parcours de contre crête continue,
- **une traversée plus facile entre les établissements humains**, ne se faisant plus perpendiculairement à la pente, mais plutôt à la verticale,
- **des limites relativement infranchissables formées par les noues**, de part et d'autre des hauts et des bas promontoires, **traversées et donc dépassées**, par des gués ou par des ouvrages artificiels tels que les ponts.

En se consolidant, les parcours de contre crêtes continues se substituent, définitivement, aux parcours de crêtes principales et aux parcours de crêtes secondaires. Ils permettent, en se prolongeant, de traverser les cours d'eau qui constituaient jusqu'alors des obstacles et donc des limites relativement infranchissables. Dans ce cas, Ils sont appelés des **parcours de contre crêtes synthétiques**.

III.2.4/ Les parcours de contre crêtes synthétiques impropres

Parmi les lignes de crêtes secondaires qui aboutissent, à mi-hauteur des montagnes, sur des portions territoriales en forme de hauts promontoires, certaines peuvent se prolonger plus bas pour buter, sur les côtes maritimes, dans une configuration semblable aux hauts promontoires des montagnes. L'aboutissement de cette catégorie de lignes de crêtes secondaires se présente comme une **portion de territoire pénétrant la mer** : il s'agit des situations en **cap** formant de **bas promontoires** délimités, non pas, par des escarpements rocheux, mais plutôt par des falaises formant les lignes des rivages.

³⁰ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.142.

Les bas promontoires, en forme de caps maritimes, sont des situations géomorphologiques à l'origine de la formation, de l'implantation et de la consolidation de l'ensemble des villes côtières du bassin méditerranéen³¹. En l'Algérie, la majorité de ces villes se sont consolidées et sont devenues, aujourd'hui, de grandes villes portuaires telles que Oran, Alger, Bejaia, Jijel, Annaba, Skikda, (Illustr. n°02).

Dans la théorie de l'humanisation des territoires, l'ensemble des cheminements naturels humanisés sont classés, hiérarchiquement, dans ce qui est appelé « **le cycle premier : implantation de l'humanisation** »³². Ce dernier s'organise en quatre phases consécutives:

Phase 01 : implantation du chemin de crête sur la ligne de partage des eaux,

Phase 02 : descente au niveau des sources d'eaux et implantation de l'établissement humain primitif,

Phase 03 : transformation des productions et des activités lors de la sédentarisation de l'homme, par la pratique de l'agriculture et de l'élevage,

Phase 04 : occupation de l'ensemble du territoire productif.

La fin du cycle premier marque une utilisation totale du territoire dans **une logique de descente des crêtes des montagnes jusqu'aux vallées, à l'exception de la plaine**³³. La consolidation des premières formes d'implantation humaine sur le territoire s'est concrétisée, selon la théorie, dans trois autres cycles qui ont permis, également, l'exploitation des plaines après le développement des techniques de dessèchement des marais³⁴ :

Second cycle: cycle de la consolidation des structures implantées au premier cycle,

Troisième cycle : cycle de la récupération des implantations déjà consolidées au second cycle,

Quatrième cycle : cycle de la restructuration des structures consolidées au second et au troisième cycle.

³¹ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1: *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.145.

³² Idem, p.137.

³³ Voir Annexe n°01 : Modèles théoriques du premier et second cycle du processus d'humanisation des territoires.

³⁴ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., pp.145-152.

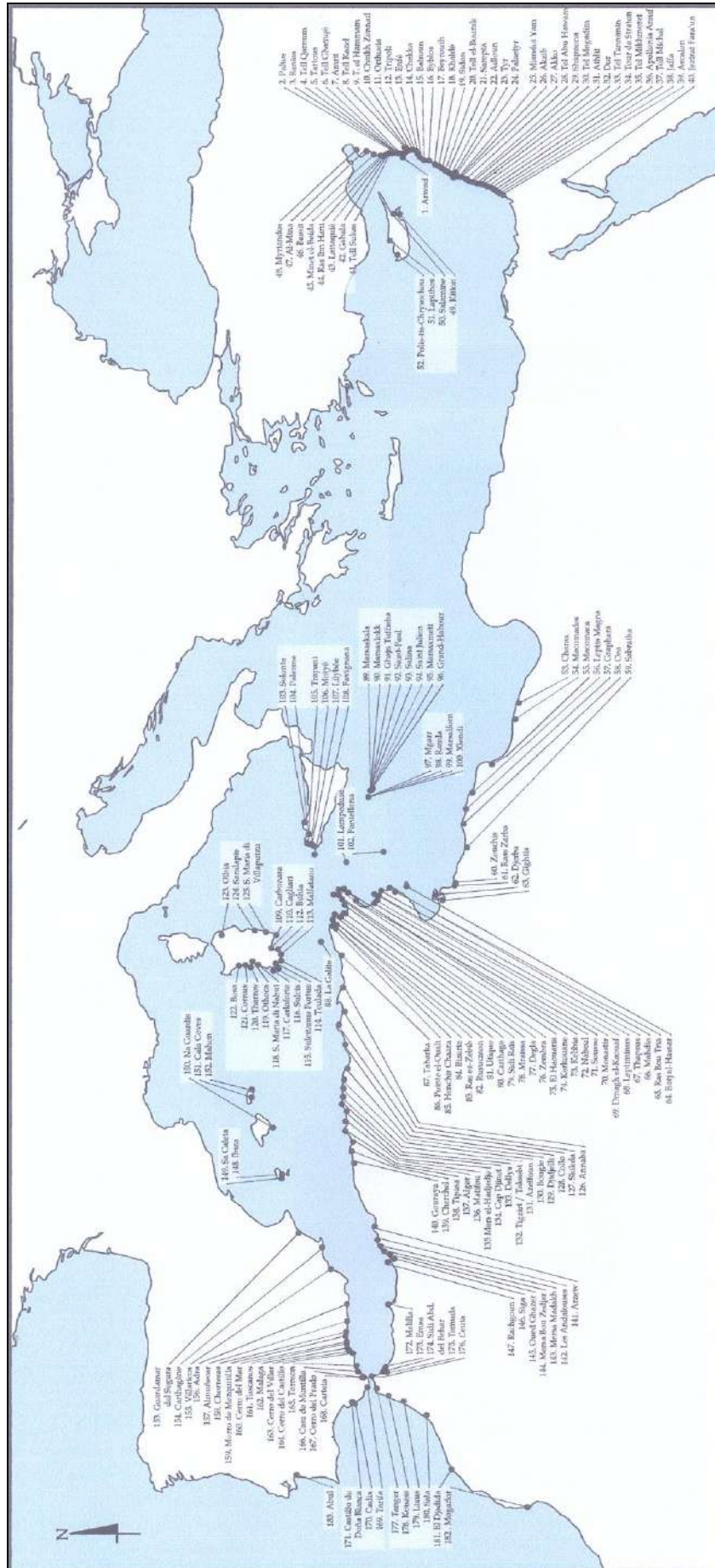


Illustration n°02 : Les villes portuaires de formation ancienne à travers le bassin méditerranéen.

Source : CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens Et Puniques : Géomorphologie Et Infrastructures*, Thèse De Doctorat En Sciences De L'antiquité – Archéologie, Dirigée Par M. Le Professeur Thierry PETIT, soutenue publiquement le 17 mai 2008, carte n°24, p.899.

III.3/ L'AIRE DE PRODUCTION ET D'ACTIVITE

L'appropriation d'un territoire commence, dans un stade primitif, par « l'utilisation des ressources de la flore et de la faune »³⁵ d'un lieu et, donc, l'exploitation de ses produits spontanés par les activités de la cueillette et de la chasse. Le lieu forme, ainsi, une aire de production et d'activité, à proximité de laquelle une première forme de sédentarisation apparaîtra lorsque les activités de la cueillette et de la chasse évolueront en pratiques **semi-permanentes** : la cueillette des moissons et la chasse saisonnière, puis, **permanentes** : l'agriculture et de l'élevage. L'aire de production et d'activité devient une aire pertinente à l'implantation et à la consolidation d'un établissement humain. Elle devient une condition nécessaire à son existence (Illustr. n°03).

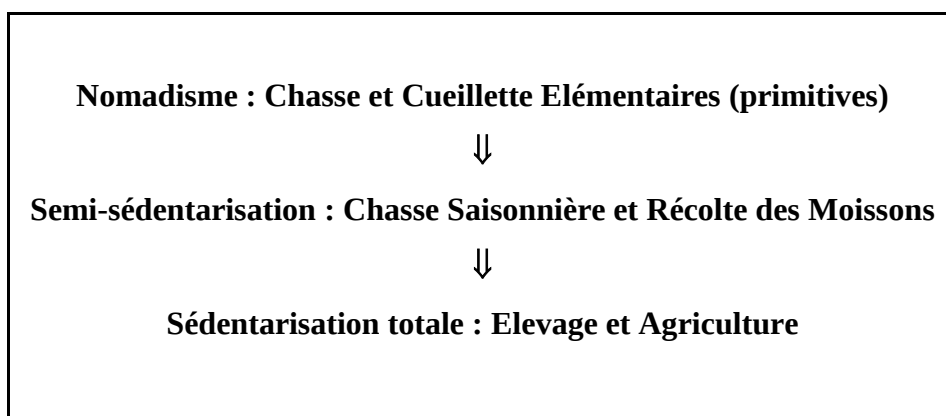


Illustration n°03 : Evolution des activités primaires de l'homme.

Source : Schématisation de l'auteure selon l'interprétation du texte de CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1, ..., p.142.

Dans la logique de la descente des crêtes principales vers les hauts et les bas promontoires, l'aire de production et d'activité devra se situer en amont de ces promontoires, sur les chemins qui y mènent, c'est-à-dire, les parcours de crêtes secondaires. Ce premier stade de l'implantation des établissements humains correspond à une période civile où **l'homme acquière la capacité de reconnaître les aires de production saisonnière de la flore et sa capacité de les rejoindre d'une manière cyclique**³⁶. La consolidation des établissements humains et la sédentarité totale, par la pratique de l'agriculture et de l'élevage, correspondent, historiquement, à la période du **Néolithique**³⁷.

³⁵ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.134.

³⁶ Idem, p.136.

³⁷ Idem.

III.4/ L'UNITE TERRITORIALE DE BASE

L'unité territoriale de base est définie, par la théorie de l'humanisation des territoires, comme étant un « **type territorial basique** »³⁸. Elle constitue l'unité élémentaire correspondant à un établissement humain implanté dans une situation de promontoire haut à mi-hauteur des montagnes ou bas sur les côtes maritimes ou sur les piémonts. L'établissement humain étant formé d' :

- un chemin permettant l'accès à l'unité territoriale de base (le promontoire) ; l'implantation du parcours est impérative à toute présence humaine,
- une aire de production et d'activité, dans un premier temps, permettant la cueillette de la flore et la chasse de la faune, des activités qui correspondent à la période où l'homme est encore nomade (non stable). A proximité d'un cours d'eau ou en bord de mer, l'aire de production et d'activité d'une unité territoriale de base englobe, également, son rivage qui permet la pratique de la pêche.
- un lieu, relativement, plat permettant le regroupement de plusieurs individus à proximité de l'aire de production et d'activité, formant ainsi un lieu d'habitat.

Avec la sédentarisation de l'homme, l'aire de production et d'activité d'un territoire se consolide en terrains et champs d'agriculture et de pâturage. Sur le rivage les situations présentant un bon mouillage permettent, dans un premier temps, la formation de ports naturels qui se consolident par des aménagements portuaires adéquats. En parallèle, les activités primaires (la cueillette, la chasse et la pêche) continuent d'exister sur des aires un peu plus loin. En synthèse, il faut retenir qu'une aire de production et d'activité est **une aire contigüe au lieu l'habitat et est nécessaire et pertinente à toute implantation humaine, en ce lieu.**

III.5/ LES ETABLISSEMENTS HUMAINS

Un établissement humain sous-entend le regroupement de plusieurs individus sur un lieu donné, occupant une portion territoriale et engendrant un ensemble d'habitations relativement contigües ; l'ensemble devant avoir un caractère purement résidentiel, c'est-à-dire dépourvu de toute activité de service. Selon la théorie de l'humanisation des territoires, le regroupement d'habitations ou le « complexe d'édifices résidentiels [est] en rapport direct

³⁸ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.155

avec un environnement territorial productif»³⁹ qui lui est nécessaire et pertinent. En d'autre terme, l'établissement humain correspond à un regroupement d'édifices résidentiels constituant des habitations isolées ou regroupées en forme de hameau. Selon sa situation géomorphologique, et son mode d'évolution, l'établissement humain se consolide en **noyau proto-urbain**, puis, en **noyau urbain**.

III.5.1/ Les Noyaux Proto-urbains

Dans la terminologie de la théorie de l'humanisation des territoires, le terme « **noyau proto-urbain** » désigne «un complexe d'édifices résidentiels et d'édifices destinés à des activités de production secondaires ou tertiaires, en rapport avec un rayon d'influence comprenant, non seulement son territoire, mais aussi celui d'une série d'établissements environnants »⁴⁰. **Les établissements humains situés à la convergence de deux chemins de crêtes secondaires et plus** évoluent, en général, au stade de noyau proto-urbain, un stade qui correspond à la formation des **villages**. Plusieurs noyaux proto-urbains contigus peuvent s'organiser en polarité autour d'un noyau plus important. Ce dernier évolue au stade de noyau urbain (Illustr. n°04).

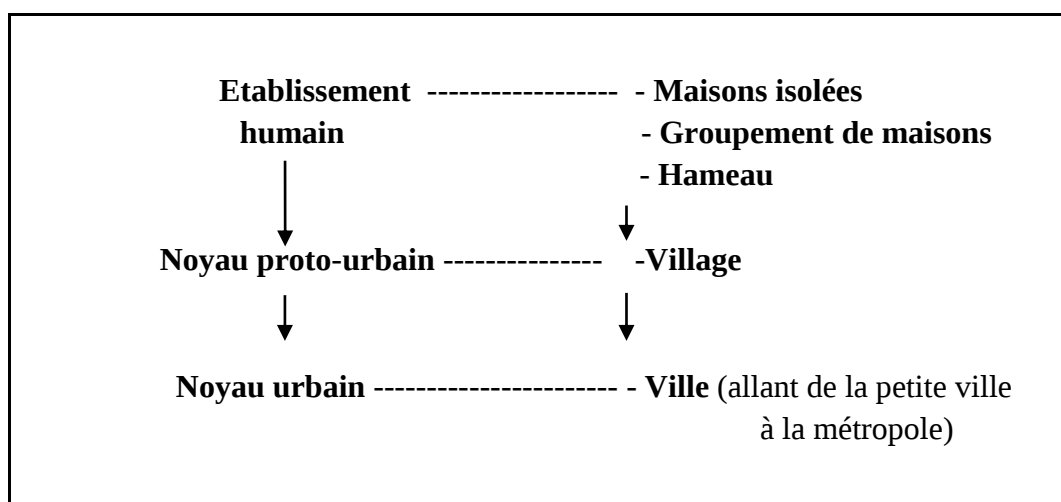


Illustration n° 04 : Stades d'évolution des établissements humains.

Source : Schématisation de l'auteure selon l'interprétation du texte de CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1, ..., p.110.

³⁹ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.110.

⁴⁰ Idem.

III.5.2/ Les Noyaux Urbains

Le terme « **noyau urbain** » est affecté, dans la terminologie de la théorie, à un noyau proto-urbain dont le rayon d'influence est beaucoup plus grand que les autres noyaux proto-urbains qui l'environnent « comprenant les aires d'influence de plusieurs noyaux proto-urbains et les aires de pertinence [aires de production et d'activité] de plusieurs établissements »⁴¹. Son site est, souvent, un **lieu de gué**, où **convergent au moins deux chemins de contre crêtes**. Ces derniers permettent de relier, entre eux, les établissements humains à la même altitude, sans passer par la crête principale.

L'établissement humain ayant évolué en noyau urbain devient favorable à la formation d'un **lieu d'échange** c'est-à-dire un lieu de **marché**. En évoluant, il peut atteindre le statut d'une petite ville, d'une ville ou même d'une métropole (Illustr. n°04).

III.6/ LES LIMITES RELATIVEMENT INFRANCHISSABLES

Selon le dictionnaire historique de la langue française, « la limite est une ligne qui détermine une étendue, une chose ayant un développement spatial, et qui la sépare d'une autre étendue, lieu de l'altérité »⁴². La limite définie, par conséquence, une frontière infranchissable qui marque **l'identité d'un territoire physiquement défini** comme étant « une partie de la surface terrestre qui représente une certaine unité et un caractère particulier »⁴³. Ainsi, la frontière, ou la limite, caractérise et influence la formation d'un territoire.

Historiquement, les premières limites adoptées par l'homme furent des **composantes** plutôt **naturelles** (géologiques) telles que : les noues, les fleuves, les rivières, les rivages, les montagnes, les falaises, les failles, Vu leur caractère relativement infranchissable, les limites, ont permis de délimiter et, donc, de définir spatialement le territoire que l'homme s'est approprié pour s'établir et implanter son lieu d'habitat : son établissements humain. Elles ont procuré, également, **sécurité** et **défense** à son territoire.

Lorsque l'établissement humain primitif évolue, son aire de production et d'activité connaît une extension de part et d'autre des noues qui l'ont délimité, initialement. En dépassant et déplaçant ses limites relativement infranchissables primitives plus loin, et en

⁴¹ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.110.

⁴² ALAIN Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, éd. Le Robert, mars 2000.

⁴³ TADDEI Jean-Claude, *Une Nouvelle Lecture du territoire par la limite*, Angers : Largo/Granem, Université d'Angers, p.6.

s'organisant le long du parcours de contre crête continue (à une même altitude), le territoire de l'établissement humain primitif connaît une étendue plus large, dépassant l'échelle de l'unité territoriale de base et exerçant une influence sur les établissements humains environnants de moins importance. Ce qui favorise la formation d'un noyau proto-urbain et, plus tard, la formation d'un noyau urbain, en ce lieu.

A chaque phase de leur déplacement, les nouvelles limites permettent, à l'homme, de s'approprier un territoire de plus en plus étendu, ce qui le rend un lieu peu sécurisé. Loin de l'unité territoriale de base, les nouvelles limites adoptées sont matérialisées par des composantes autres que les noues telles que les roches, les bornes, les marques, et les empreintes⁴⁴. A travers l'histoire, les limites lointaines des territoires ont acquit différentes significations, à l'instar des limes romains, qui avaient un rôle défensif mais, également, douanier⁴⁵. En parallèle, la défense de noyau urbain implanté sur l'unité territoriale de base est augmentée par des **structures anthropiques** matérialisées en forme de murailles, clôtures,, et érigées contigües aux noues qui lui formaient des limites primitives. Les noues (les limites relativement infranchissables primitives) deviennent, ainsi, les fossés des murs d'enceinte élevés, à cet effet.

Le dépassement et le déplacement des limites des établissements humains induisent à une **organisation des productions et des activités**. L'échange s'établit sur le territoire en déployant un système économique particulier. Avec l'extension spatiale du territoire, les cheminements naturels se consolident, évoluent et se prolongent ce qui entraîne un développement des productions et des activités dans un système interterritorial. Ainsi, « le territoire est à la fois un **espace-lieu** (géographique) doté de ressources (matières premières, actifs productifs, compétences, relations) et un **espace vécu dans le temps**, doté d'une cohésion sociétale »⁴⁶ formant une **aire culturelle**.

III.7/ L'AIRE CULTURELLE

Une aire culturelle se définit, dans la théorie, comme « une portion de territoire délimitable par des confins naturels, une forme quelconque d'émergence territoriale, un

⁴⁴ TADDEI Jean-Claude, *Une Nouvelle Lecture du territoire par la limite*, Angers : Largo/Granem, Université d'Angers, p.5,

⁴⁵ Idem, p.4

⁴⁶ HARRISON Bennett, « Industrial Districts : Old Wine in New Bootles ? », *Regional Studies* n°26, 1991, pp.469-483. Selon l'auteur, dès qu'un groupe d'individus s'organise dans un espace limité, un système social s'établit et des relations d'échange apparaissent. Voir aussi, TADDEI Jean-Claude, *Une Nouvelle Lecture du territoire par la limite*, Angers : Largo/Granem, Université d'Angers, p.6.

"promontoire des promontoires" qui ait aussi visuellement une autonomie par rapport au territoire environnant. [Où] se forme un lien particulier, **un code global de comportement, une coutume, une langue**, ..., une aire culturelle différenciée des autres»⁴⁷. En général, le territoire d'une aire culturelle est constitué de plusieurs établissements humains ayant évolué en noyaux proto-urbains et dont un, émerge de par son influence sur les autres. Géo-morphologiquement, il contient plusieurs unités territoriales de base formant, ensemble, une unité géomorphologique plus étendue et comprise dans des limites relativement infranchissables de portée plus grande.

III.8/ LE NOYAU DE POLARITE

Lorsque l'ensemble des parcours sont implantés dans une logique progressive de descente des crêtes des montagnes à la vallée, « les établissements se configurent, non plus dans une disposition sérielle le long des marges des crêtes, mais sont organisés en groupes polarisés par les noyaux proto-urbains et urbains, par les villages et les villes »⁴⁸. Ainsi, le noyau de polarité se caractérise par:

- son établissement sur **le promontoire des promontoires** : emplacement du noyau urbain qui devient le **lieu de marché et d'échange**,
- sa situation à la **convergence de plus de deux parcours de crêtes secondaires**,
- sa situation à la rencontre **de deux parcours de contres crêtes**,

Le noyau de polarité devient, par conséquent, le **point de départ à partir duquel commence la descente vers la vallée**, en empruntant des chemins naturels appelés, dans la terminologie de la théorie, des **parcours de fonds de vallée**. Ces derniers sont implantés sur les digues naturelles des berges des fleuves, des rivières et des oueds ; ou encore, sur les cordons de dunes parallèles au bord de la mer ou aux marges des pieds des collines⁴⁹. Dans cette logique de descente, les plaines sont des situations géomorphologiques anthropiques. Elles « ont été "construites" par l'homme, elles sont un produit hautement artificiel»⁵⁰.

⁴⁷ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.156.

⁴⁸ Idem, p.145.

⁴⁹ Les chemins de fond de vallée correspondent au deuxième cycle appelé cycle de consolidation. Voir, CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.147.

⁵⁰ Idem, p.145.

Naturellement, les plaines ont existé sous forme de marécages ou de terres arides selon les saisons et selon la disponibilité de l'eau. Leur dessèchement a été introduit par l'utilisation d'une série de canaux : « noues artificielles »⁵¹ et de remblais « dorsales artificielles »⁵² pour reproduire le système naturel de drainage des hauteurs.

L'utilisation des plaines comme lieu d'implantation humaine revient aux périodes « des grandes civilisations »⁵³ qui se sont consolidées sur les vallées du Gange, de l'Indus, du Nil, du Tigre-Euphrate, ...⁵⁴, selon les témoignages qui nous ont été légués : vestiges, documents écrits, tradition orale, Cependant, leur formation (les implantations humaines primitives des plaines) est le fruit d'une « longue évolution dérivée d'une obscure histoire non écrite, non documentée, d'antécédents vécus dans les hauteurs, de phases civiles qui se sont exercées en amont »⁵⁵.

⁵¹ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, ..., p.145.

⁵² Idem.

⁵³ Idem.

⁵⁴ Idem, pp.145-146.

⁵⁵ Idem, p.145.

CONCLUSION DU CHAPITRE 01

Le territoire, comme objet patrimonial, est un champ d'investigation convoité par plusieurs disciplines : l'histoire, la géographie, l'archéologie, la sociologie, l'économie, La quasi-totalité des recherches contemporaines utilisent des concepts et des notions qui convergent tous sur les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires. Dans cette approche, le territoire est un concept qui associe **l'action processuelle et progressive**, de l'homme sur un lieu, aux **caractères naturels** (morphologiques et climatiques), de ce lieu.

Se basant sur une approche morphologique, la théorie permet d'expliquer le processus d'humanisation d'un territoire : son implantation et sa consolidation, dans une logique de descente des crêtes des montagnes vers les vallées. La plaine étant exclue dans le premier cycle de l'implantation humaine puisqu'elle se présentait, dans son état primitif, comme des étendues marécageuses ou encore des terres arides, selon la disponibilité de l'eau. Elle n'est exploitée que lorsque les techniques de dessèchement et de drainage sont maîtrisées.

La théorie de l'humanisation des territoires permet, par conséquent, de reconnaître le **processus de formation des structures territoriales** qui se sont consolidées en différentes formes d'établissements humains. Elle permet d'identifier la condition fondamentale à une présence humaine sur un territoire donné: **le chemin naturel permettant d'accéder à l'unité territoriale de base**. En plus de l'accessibilité, l'implantation d'un établissement humain exige d'autres conditions, telles que:

- la présence de l'eau,
- une situation géomorphologique privilégiée, dotée de limites relativement infranchissables, lui procurant sécurité et défense ; mais capables d'être dépassées et déplacées pour d'éventuelles extensions,
- une aire de production et d'activité constituant une zone pour la cueillette, la chasse et la pêche. L'aire de production et d'activité étant une zone nécessaire et pertinente à l'existence et à la survie de l'établissement humain.

Avec le développement des relations économiques et sociales et la maîtrise de la construction des ponts, l'établissement humain primitif (originel) établi sur un promontoire (haut ou bas) évolue en un lieu d'échange et de marché, sa situation géomorphologique lui garantira ainsi sa pérennité. Le lieu de marché joue le rôle de noyau de polarité autour duquel

plusieurs établissements humains environnants, et qui n'ont pas évolué de la même manière, s'organiseront et en dépendront.

En évoluant, le noyau de polarité passe du stade d'un regroupement d'individus au stade de hameau, de village et de ville et cela en adoptant des activités autres que la résidence, à savoir, les travaux manufacturiers, le commerce, Il exerce, ainsi, une influence dans une aire culturelle dépassant les limites de l'unité territoriale de base, une aire qui évolue en adoptant des limites de plus en plus loin formant une aire d'influence. A ce niveau d'évolution et de développement, le territoire est totalement investi, et au-delà, l'action de l'homme devient, une opération de récupération des structures déjà implantées et consolidées (dans les cycles II, III, et IV de la théorie).

Dans le cadre de la présente recherche, la théorie de l'humanisation des territoires est adoptée afin de contribuer à la lecture et à l'interprétation du processus de formation : implantation et consolidation du territoire de la ville *d'El-Djezaïr* avant les urbanisations moderne et contemporaine qu'il a connues. Elle permettra, par conséquent, de définir l'aire de production et d'activité de la ville aux différentes échelles et aux différentes périodes historiques. Elle permettra, également, de reconnaître les différentes formes d'établissements humains autres que le noyau urbain originel, la Casbah, et d'en déduire, le type « *Fahs* » un type ayant existé sur l'étendue du territoire lointain de la ville *d'El-Djezaïr*.

Afin d'atteindre un tel objectif, il a été nécessaire d'avoir recours à la documentation historique produite sur la ville *d'El-Djezaïr*, depuis le 9^{ème} siècle jusqu'à nos jours. En effet, dans la théorie de l'humanisation des territoires, les monographies et les descriptions historiques constituent des outils fondamentaux de lecture pour l'interprétation des processus de formation des villes et de leurs territoires. Le chapitre prochain présentera les littératures arabe et occidentale ayant traité de la ville *d'El-Djezaïr*, de la description de son entité urbaine ainsi que de son territoire tant immédiat que lointain.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 02

La théorie de l'humanisation des territoires, adoptée dans le cadre de la présente recherche, se caractérise par son « **approche morphologique de la ville et du territoire** »¹, une approche typo-morphologique qui se fonde sur l'union de la géographie et de l'histoire. L'histoire devient, par conséquent, un instrument fondamental et opérationnel pour **la lecture et l'interprétation de l'action de l'homme sur la structure naturelle d'un lieu : un territoire**.

A travers l'histoire, les territoires d'aujourd'hui se sont consolidés dans un processus de **stratification par fusion et/ou par addition**, selon le cas, dans un **rythme long et continu**. Ils sont le fruit de la consolidation de l'action de l'homme sur l'espace (géographie) à travers les siècles (l'histoire). Plusieurs structures territoriales, urbaines et architecturales se sont, totalement, transformées suite à la fusion des strates historiques, les unes sur les autres, produisant, ainsi, des artefacts différents. D'autres structures, par contre, ont conservé leur aspect originel, car elles se sont consolidées par **addition et juxtaposition** des strates historiques, ce qui a permis **la conservation de leur consistance matérielle**. Une troisième catégorie de structures territoriales, urbaines et architecturales a, totalement, disparu et leurs traces matérielles ont été effacées, à jamais. Dans une telle situation de stratification, la reconnaissance des composantes du territoire d'une ville, notamment la ville *d'El-Djezaïr* et son *Fahs*, s'avère une tâche non évidente.

En effet, la lecture diachronique du territoire de la ville *d'El-Djezaïr* présente plusieurs lacunes, des coupures et des interruptions ayant été engendrées par les différents modes de stratification, qu'il (le territoire de la ville) a subis, à travers le temps. Dans la théorie², les lacunes de la lecture diachronique des territoires sont comblées par un deuxième niveau de lecture, une lecture à **caractère synchronique** de chaque strate historique, en se basant sur **l'exploration de la documentation historique**. Cette dernière devient un outil fondamental permettant de saisir **l'interdépendance des stratifications** que les structures territoriales, urbaines et architecturales ont connues.

¹ Un ouvrage de ce titre présente la terminologie de la théorie de l'humanisation des territoires. Voir, MALFROY Sylvain et CANNIGGIA Gianfranco, *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, Eidgenössische Technische Hochschule Zürich 1986.

² La théorie de l'humanisation des territoires.

Par ailleurs, les documents livresques et graphiques traitant de l'histoire de la ville *d'El-Djezaïr* sont nombreux, des détails minutieux concernant son entité urbaine (ville intra-muros) y sont largement fournis. Ils abordent la topographie de son site d'implantation, la disposition de ses maisons par rapport à la mer, ses rues, ses places, son palais royal appelé la *djenina* (la résidence du Dey), ses casernes, ses murs d'enceinte, ses portes, son port et ses fortifications, les forts isolés de son territoire extra-urbain, Les connaissances fournies par ce corpus, ont servi à l'élaboration de nombreuses recherches et travaux académiques contemporains, à l'instar des écrits de Federico CRESTI, particulièrement, le chapitre intitulé « Contribution à l'histoire d'Alger »³ et l'article, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle »⁴. La thèse de Tal SHUVAL, intitulée « La ville d'Alger vers la fin du XVIII^e siècle »⁵, a abordé la population de la ville et son cadre urbain ; celle de Sakina MISSOUM, intitulée « Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle »⁶, a permis d'approfondir l'aspect typologique d'une des composantes urbaines de la médina : la maison. D'autres composantes de la ville ont fait l'objet de plusieurs thèses : les mosquées⁷, les *hammams* (les bains)⁸, les fontaines⁹,

Cependant, rares sont les recherches relatives au territoire de la ville *d'El-Djezaïr* du point de vue de son aire de production et d'activité¹⁰. Certaines ont été des références importantes lors de l'élaboration de la présente recherche, notamment, la thèse de doctorat du Professeur Nacereddine SAIDOUNI intitulée « L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane (1791-1830) »¹¹, une recherche qui a abordé l'aspect économique de la ville et de son territoire. Les recherches du professeur Moulay BELHAMISSI, entre autre, son livre intitulé « Alger la ville aux milles canons »¹², ont constitué, également, une référence à cette thèse.

³ CRESTI Federico, « Notes sur le développement d'Alger des origines à la période turque », *Contribution à l'histoire d'Alger*, Cours de Post-Graduation, Rome : C.A.S. Progetti, S.r.l., 1993, n. éd, pp. 37-52.

⁴ CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°34, 1982. pp.1-22.

⁵ SHUVAL Tal, *La ville d'Alger vers la fin du XVIII^e siècle*, <http://books.openedition.org/editions-cnrs/3684>.

⁶ MISSOUM Sakina, *Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle*, Aix-en Provence : Edisud, 2003.

⁷ CHERGUI Samia, VAN STAËVEL Jean-Pierre, *Les mosquées d'Alger. Construire, gérer et conserver (XVI^e-XIX^e siècles)*, Paris : PU. Paris-Sorbonne, 2011.

⁸ CHERIF Nabila et BARRUCAND Marianne, *Les Bains d'Alger durant la période ottomane (XVI^e-XIX^e siècles)*, Paris : PU. Paris-Sorbonne, 2008.

⁹ OUZIDANE Dalila, *Aqueducs. Fontaines. Puits. Citernes. Les eaux d'Alger sous la régence ottomane (XVI^e-XIX^e siècles)*, Chéraga (Algérie) : éditions Dalimen, 2016.

¹⁰ A l'exception de certaines recherches, notamment celles du Professeur SAIDOUNI Nacereddine, sur l'aspect économique de l'Algérois rural, et celle du professeur BELHAMISSI Moulay, sur son aspect défensif.

¹¹ SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane (1791-1830)*, Beyrouth : Éditions Dar al-Gharb al-Islami, 2001.

¹² BELHAMISSI Moulay, *Alger la ville aux milles canons*, Alger : E.N.A.L., 2009.

Dans la présente recherche, il a été jugé impératif de revenir aux **documents historiques de première main**, pour la reconnaissance de l'aire de production et d'activité de la ville *D'El-Djezaïr*, une aire qui a dû être nécessaire et pertinente à son existence dans son environnement tant immédiat que lointain. L'approche méthodologique s'est basée sur l'hypothèse que le territoire extra-urbain de la ville, de la même manière que son entité urbaine, a sûrement été abordé dans les descriptions et les itinéraires établis par les géographes et les chroniqueurs anciens, sauf qu'il n'a pas dû constituer un objet d'intérêt pour les chercheurs contemporains.

Les sections qui suivent, présentent les documents historiques les plus importants, et qui ont été d'une utilité remarquable, dans le cadre de cette recherche. Ils ont été à l'origine de la reconnaissance de l'aire de production et d'activité de la ville, son étendue, ses types de productions, ..., à partir du 9^{ème} siècle jusqu'à la veille de 1830. L'ensemble des documents présentés font partie d'un corpus immense sur l'histoire de la ville *d'El-Djezaïr*, un corpus qui reste, aujourd'hui, non encore exploité convenablement.

I/ LE MAGHREB ET L'AFRIQUE DU NORD DANS LA LITTERATURE

La période historique qui s'étale sur environ douze siècles, depuis les conquêtes musulmanes de l'Afrique du Nord jusqu'au début du 19^{ème} siècle (période des colonisations occidentales), semble une phase historique très peu connue du point de vue documentation livresque arabe. Sa méconnaissance est due, essentiellement, à la perte de beaucoup de manuscrits et de récits, à l'instar de celui de *Moh'ammed ben EL-OUARRAQ*¹³, un document précieux qui a servi, plus tard, de modèle à *EL-BEKRI* pour l'élaboration de son dictionnaire géographique.

En fait, les premiers manuscrits relatifs à la géographie de l'Afrique du Nord datent du 9^{ème} siècle de notre ère, plusieurs peuvent être évoqués: «*Kitab al Masalik w'al Mamalik* » ou « Le livre des routes et des provinces »¹⁴ d'*Abou'l Qasim Ibn KHORDADBEH*, « *Kitab el Boldan* » ou « Le livre des pays » d'*Ahmad ibn Abu Ya'qub AL-YA'QUBI*¹⁵, Le contenu de ce genre d'ouvrages varie en fonction de leurs auteurs, qui étaient souvent des géographes, des encyclopédistes, ou encore des voyageurs chroniqueurs.

I.1/ LES DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES GÉOGRAPHIQUES

A partir du 10^{ème} siècle, plusieurs ouvrages arabes élaborés sur le territoire du l'Afrique du Nord nous ont parvenu et sont d'une grande utilité pour les historiens et les chercheurs, à l'instar de « *Surat al-Ardh* » ou « La configuration de la terre » d'*IBN-H'AWQAL*¹⁶, un des plus anciens ouvrages évoquant les territoires du Maghreb et de l'Andalousie. Les ouvrages d'*EL-BEKRI*¹⁷ datant du 11^{ème} siècle (1040-1094), représentent, également, des références incontournables pour l'histoire des villes maghrébines. Peu après, *EL-IDRISSI*¹⁸, géographe et chroniqueur du 12^{ème} siècle, a été le savant qui fut chargé de mettre en ordre tous les traités

¹³ Abou El-Hassane Mohammed Ibn Saad EL-OUARRAQ EL-NISSABOURRI.

¹⁴ IBN KHORDADBEH Abou'l Qasim Obeïd Allah ibn Abd Allah était géographe d'origine persane et avait vécu entre 820-885. Son ouvrage a été traduit et publié par Charles Barbier de MEYNARD.

¹⁵ Ahmad ibn Abu Ya'qub ibn Ja'far ibn Wahb Ibn Wadih AL-YA'QUBI est mort vers l'an 897 (284 de l'hégire). Son ouvrage a été traduit en latin et publié par Michael Jan de GOEJE.

¹⁶ IBN-H'AWQAL Abou El-Kacem Al-Nassibi, *Surat al-Ardh*, Edition El-Hayat, 1992. Les voyages d'IBN-H'AWQAL datent du 10^{ème} siècle, entre 943 et 969.

¹⁷ Abou'Obeïd EL-BEKRI est né vers l'an 1028 et mort en 1094. Parmi ses ouvrages les plus importants : « Le dictionnaire géographique » publié à Leipzig; « La description de l'Afrique » ou « Kittab el mesalik ou el memalik » dont les récits sont présentés sous forme d'itinéraires démarrant de l'Egypte, traversant le Maghreb d'Est en Ouest pour finir dans les territoires du Ghana et Tadmekka ; ...

¹⁸ Muhammad Ibn Muhammad al-Sharif Abu Abd Allah EL-IDRISSI a vécu entre 1100 et 1165.

géographiques arabes que le Roi normand Roger II de Sicile a rassemblé et vérifié¹⁹. L'ensemble des matériaux recueillis ont été à l'origine de son ouvrage intitulé « *Nouzhat el-Mushtak fi Ikhtirak el Afak* »²⁰. Un autre ouvrage, aussi important, date de cette période du 12^{ème} siècle, il s'agit d'un manuscrit traduit par Alfred Von KREMER qu'il a intitulé « Description de l'Afrique par un géographe anonyme au VI^{ème} siècle de l'hégire »²¹.

Au début du 13^{ème} siècle, Yakout EL-HAMAWI a élaboré un dictionnaire intitulé « *Kitab Mu'djem el Boldân* »²². Les villes et les territoires y sont classés par ordre alphabétique ; *El-Djezaïr* figure dans le volume quatre et la Mitidja dans le volume cinq²³. Le 13^{ème} siècle a connu, également, la production d'un livre aussi rare que précieux selon Auguste CHERBONNEAU dont il a eu le privilège de traduire : « *Al-Rihla al-Magharibia* »²⁴ d'AL-ABDERY. Vers la fin du 13^{ème} et le début du 14^{ème} siècle, plusieurs textes d'ABOU EL-FIDAA²⁵ apparaissent, notamment, « *Kitâb Teqouym Al-Bouldân* ». Cependant, il semble que l'auteur reprend, intégralement, le texte d'EL-IDRISSI lorsqu'il aborde la ville d'*El-Djezaïr*. Entre le 15^{ème} et le 16^{ème} siècle, une description plus moderne et contenant plus de détails est produite par Hassane Ibn EL-OUAZZAN, un historien connu, également en occident, par Jean Léon L'AFRICAIN²⁶.

¹⁹ DOZY Reinhart et DE GOEJE Michael Jan (Trad.), *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, traduction de *Şifai al-Mağrib wa-arḍ al-Sūdān wa-Miṣr wa-al-Andalus, ma'ḥuḍa' min Kitāb nuzha'i al-muštāq fi ihtirāq al-aḡāq*, d'El-Idrissi, Leiden : E. J. Brill, 1968, pp.1-2.

²⁰ L'ouvrage d'EL-IDRISSI intitulé « *Nouzhat el-Mushtak fi Ikhtirak el Afak* » a été publié pour la première fois en caractère arabe à Rome en 1592, puis traduit en français par DOZY Reinhart et GOEJE Michael Jan (de), en 1866. Il est organisé en sept territoires, le Maghreb figure dans le troisième.

²¹ KREMER Alfred Von, *Description de l'Afrique par un géographe arabe anonyme du 6^{ème} siècle de l'hégire*, Vienne : Imprimerie Royale, 1852.

²² Yaquout ibn Abdullah al-Rumi EL-HAMAWI a achevé la rédaction de son manuscrit intitulé « *Moudjal el Buldan* » en 1228, une année avant sa mort. L'ouvrage a été publié entre 1955-57, à Beyrouth.

²³ Un abrégé de l'ouvrage d'EL-HAMAWI a été, aussi, publié sous l'intitulé : *Mochtarik ou dictionnaire des synonymes géographiques*.

²⁴ AL-ABDERY AL-BALNASSI Mohamed, *Ar'Rihla El-Mararibia*, présenté par Boufellagua Saad, Annaba: Bouna Lil-Bouhouth Wal-Dirasat, 2007. Voir, aussi, CHERBONNEAU Auguste, « Notice et extraits du voyage d'El-Abdery à travers l'Afrique septentrionale, au VII^e siècle de l'hégire », *Journal Asiatique* n°10, 1854 p.146. L'auteur est né à Valence en 1289. Son ouvrage se présente sous forme d'un ensemble de poèmes organisés en plusieurs itinéraires.

²⁵ Imad Eddine Ismail Ibn Mohamed Ibn Omar connu par ABOU EL-FIDAA a vécu entre 1273 et 1331. Concernant la ville d'*El-Djezaïr*, Voir ABOU EL-FEDAA Imad Eddine Ismail Ibn Mohamed Ibn Omar, *Kitâb Teqouym Al-Bouldân, ou Géographie d'Aboul-Fedâ* ; Beyrouth : Dar Sader, 1830, pp. 125 et 126.

²⁶ Al-Hasan ibn Muhammad al-Zayyāfi al-Fāsi AL-WAZZAN est né à Grenade vers 1490 et mort à Tunis après 1550. « Moi Hassan fils de Mohamed le peseur, moi, Jean Léon de Médecis, circoncis de la main d'un barbier et baptisé de la main d'un pape, on me nomme aujourd'hui l'Africain mais d'Afrique ne suis, ni d'Europe, ni l'Arabie. On m'appelle aussi le Grenadier, le Fassi le Zayyati mais je ne viens d'aucun pays, d'aucune cité d'aucune tribu. Je suis fils de la route, ma patrie est la caravane, et ma vie la plus inattendue des traversées », extrait de MAALOUF Amin, *Léon l'Africain*, Alger : éditions Casbah, 1998, p.11. L'ouvrage de Jean Léon L'AFRICAIN est intitulé : *Description de l'Afrique tierce partie du monde*. Il a été écrit, primitivement, en arabe, puis mis en français par Jean Temporal en 1556. L'ouvrage est présenté en neuf livres, le quatrième est consacré au royaume de Tlemcen dont *El-Djezaïr* en dépendait.

I.2/ LES « RAHALAT » OU LES RECITS DES VOYAGEURS

A partir du 16^{ème} siècle, un nombre important de récits de voyage «*Rahalat*» de commerçants, de pèlerins, ainsi que de jeunes étudiants «*Talaba* » a vu le jour. Ces récits ont fait l'objet de plusieurs traductions et publications, durant le 19^{ème} siècle. Au-delà de leurs missions, les voyageurs se procuraient l'avantage de visiter et de donner leurs impressions sur les villes célèbres qu'ils avaient traversées tout en s'arrêtant sur leurs monuments, leurs universités, leurs paysages, Parmi ces «*rahalat*», plusieurs ont évoqué, particulièrement, le territoire algérien, à l'instar de celui de:

- *Abdellah Ibn Mohammad Ibn Abi-Bakr AL-AÏACHI*, datant du 16^{ème} siècle²⁷,
- *Sid Ahmed Oulid BOU MEZRAG*²⁸,
- *Moula Ah'med*, dont le récit a été traduit par BERBRUGGER Adrien. Ce dernier traite, surtout, du Sud de l'Algérie²⁹;
- *Hadj Ibn-Eddine EL-LAGHOUATI*, un récit publié sous l'intitulé « Etude de géographie critique sur une partie de l'Afrique septentrionale »³⁰,
- *Abd El Qader EL TOUATY*, dont le récit a traité du Sahara algérien et du Soudan³¹, ...

Malgré leur caractère sommaire et parfois superficiel, ces récits de voyages et d'itinéraires peuvent être considérés comme des manuels techniques et précis tel que l'ouvrage d'*Abou Mohammed Salah ibn Abe al-Halim al-Gharnati* intitulé «*Roudh el-Kartas*»³², un ouvrage consacré à l'histoire des souverains du Maghreb (Espagne et Maroc) et à la description de la ville de Fès, celui de *d'Ibn en-Nedji*, intitulé «*Ma'alim el iman* », abordant la topographie ancienne et l'histoire de ville de Qaïrouân ; ...³³.

II/ LE FAHS D'EL-DJEZAÏR DANS LA LITTERATURE ARABE

Avant le 16^{ème} siècle, Alger ou *El-Djezaïr Beni-Mezghanna* fut une de ces villes, qui ont été sommairement décrites dans la littérature livresque. Ce manque presque total de détails sur la ville, son territoire, son architecture, ... est dû, selon CRESTI Federico, « à sa faible

²⁷ BASSET René (trad. de l'arabe), *Documents géographiques sur l'Afrique septentrionale*, Paris : Ernest Leroux éditeur, 1898, p.3.

²⁸ Idem.

²⁹ BERBRUGGER Adrien (trad.), *Voyages dans le Sud de l'Algérie, Exploration scientifique de l'Algérie* vol.1, Paris, 1846.

³⁰ AVEZAC Armand (d'), *Etude de géographie critique sur une partie de l'Afrique septentrionale*, Paris : P. Renouard, 1836.

³¹ EL-TOUATY Sid-el-Hadj-Abd-el-Kader-ben-Abou-Bekr, *Le Sahara et le Soudan*, traduit de l'arabe par l'abbé BARGES et LEANDRE Jean-Joseph, Paris : J. Rouvier, 1853.

³² Ouvrage traduit de l'arabe par BEAUMIER Auguste, en 1860.

³³ D'autres ouvrages peuvent être cités, celui d'EL-FEZARI (13^{ème} siècle), d'Ibn Rechid EN-NOUCHERICH (14^{ème} siècle), d'Ah'med El Ghazal EL FASI, d'ABOU DINAR consacré à la ville de Tunis

importance comme centre d'attraction humaine »³⁴, pendant cette période historique. Cela n'empêche pas que certains détails architecturaux et urbains nous sont parvenus, essentiellement, de la documentation épigraphique, à l'instar de la datation de ses anciennes mosquées, la grande mosquée dont la fondation remonte à la période almoravide et la petite mosquée de *Sidi Ramdan*, un monument historique qui a persisté jusqu'à nos jours et qui constitue un deuxième témoignage de l'architecture arabo-berbère à *El-Djezaïr*,

Dans la présente recherche, le retour et l'exploration de la documentation de première main (littérature ancienne, récits de voyages, ...) ont révélé plusieurs détails pertinents à la reconnaissance du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*. Les informations relatives à son aire de production et d'activité semblent ne pas avoir suscité un intérêt dans les recherches contemporaines ; cependant elles ont été fondamentales pour l'identification des limites du territoire de la ville ainsi que pour l'élaboration d'une définition plus précise du terme «*Fahs* ».

II.1/ *EL-DJEZAÏR* ET SON « GRAND TERRITOIRE » CHEZ *IBN H'AWQAL*

Dans son ouvrage intitulé « *Sourat El Ardh* » ou « La configuration de la terre », *IBN H'AWQAL* donne des indications relatives à la ville d'*El-Djezaïr* en décrivant sa topographie et la position de ses murs d'enceinte sur le bord de la mer ; la richesse, en nombre et en qualité, de ses marchés ; ainsi que les sources qui l'alimentaient en eau potable. Selon l'auteur, la ville en comptait plusieurs, toutes situées au bord de la mer. En effet, il utilise l'expression « عيون طيبة »³⁵ au pluriel, contrairement à *EL-BEKRI* qui donne l'expression « عين عذبة »³⁶ au singulier.

Au-delà de son entité urbaine, *IBN H'AWQAL* précise que la ville d'*El-Djezaïr* était dotée d'une « بادية كبيرة ». L'expression arabe a été traduite par Reinhart DOZY et Michael Jan de GOEJE par « **un grand territoire** ». L'auteur ajoute que les montagnes des environs de la ville lui constituaient des **aires de pâturage** habitées par plusieurs tribus berbères. Il précise qu'à cette période de l'histoire, **l'île en face** de la ville constituait un **lieu de refuge** à ses habitants, lors des éventuelles attaques auxquelles ils étaient souvent soumis³⁷. Ainsi l'île devait faire partie du territoire de la ville.

³⁴ CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n°34, 1982, p.1.

³⁵ *IBN H'AWQAL*, *Sourat el Arth*, Beyrouth : Dar Maktabat El-Hayat, 1992, p.78.

³⁶ *EL BEKRI* Abou'Obeïd , *Kittab el mesalik ou el memalik*, Le Caire : Dar El-Arabi Lil-kittab, 1992, p.732.

³⁷ *IBN H'AWQAL*, *Sourat el Arth*, ... op-cit, p.78. *AL-MUQADDASI* qui a écrit vers 985 semble reprendre, intégralement, le texte d'*IBN H'AWQAL*. Voir, *AL-MUQADDASI AL-BICHARI* Abou Abdallah Chems Eddine Mohammed Ibn Abou Bakr, *Aḥsan al-taqāsīm fī ma'rifa' al-aqālīm*, Beyrouth : Dār Ihya' al-turāṭ al-arabī, 1987.

II.2/ *EL-DJEZAÏR* ET SON PORT CHEZ *EL-BEKRI*

Abou Obeïd EL-BEKRI, dans son ouvrage « *Kittab el mesalik ou el memalik* » traduit par Mac Guckin de SLANE sous l'intitulé « Description de l'Afrique septentrionale », aborde la ville en donnant l'origine de sa nomination « *El-Djezaïr Beni Mezghanna* ou « les îles de la tribu de *Mezghanna* ». Il rappelle de son ancienneté et précise qu'elle était « grande et de construction antique »³⁸. L'auteur ajoute que la ville contenait « des monuments anciens et des voûtes solidement bâties, qui démontrent [par leur grandeur] qu'à une époque reculée, elle avait été la capitale d'un empire »³⁹. *EL-BEKRI* mentionne plusieurs des composantes et structures de la ville, notamment, ses nombreux bazars, sa grande mosquée ainsi que son théâtre et les mosaïques qui le décoraient⁴⁰.

L'auteur donne plus de détails sur l'île en face de la ville, citée par *IBN H'AWQAL* comme lieu de refuge. Il précise qu'elle s'appelait « *Stofla* » et qu'elle s'étalait d'Est en Ouest permettant « un sûr hivernage »⁴¹. L'île formait, ainsi, un port naturel « bien abrité »⁴² connu à cette période de l'histoire (11^{ème} siècle), par « *Merça El-Djezaïr* ou le port des îles »⁴³. Selon l'auteur, ce dernier devait être assez important et « très fréquenté par les marins de l' *frikiya*, de l'Espagne et d'autres pays »⁴⁴. A proximité du port, *EL-BEKRI* parle d'une source d'eau douce. Il s'agit, probablement, des sources en bord de mer citées par *IBN H'AWQAL* sauf que l'auteur ne mentionne qu'une seule.

Les environs de la ville d'*El-Djezaïr* ne sont pas évoqués dans le texte d'*EL-BEKRI*. Cependant, l'auteur consacre un paragraphe, à part, à la plaine de la Mitidja sans pour autant la rattacher au territoire de la ville. Il nous apprend qu'elle était urbanisée, à cette période et qu'elle contenait plusieurs villes, entre autre, « *Carouna* » ou « *Cazrouga* », qu'il situe près d'une « grande rivière dont les bords étaient couverts de moulins et de jardins »⁴⁵. Selon l'auteur, la plaine de Mitidja était « riche en pâturages et en champs cultivés; [elle] surpasse toutes les localités voisines par la quantité de lin que l'on y récolte et que l'on transporte dans les autres pays. On y remarque des sources d'eau vive et des moulins à eau »⁴⁶.

³⁸ EL BEKRI Abou Obeïd , *Kittab el mesalik ou el memalik* traduit par Mac Guckin de SLANE, *Description de l'Afrique septentrionale*, Alger : Adolphe Jourdan, 1913, p.136.

³⁹ Idem.

⁴⁰ Idem. L'auteur utilise l'expression « dar el *malâb* » que de De SLANE traduit en « maison de divertissement ».

⁴¹ Idem, p.166.

⁴² Idem, p.137

⁴³ Idem.

⁴⁴ Idem, p.137.

⁴⁵ Idem, p.136.

⁴⁶ Idem.

II.3/ *EL-DJEZAIÏR ET SA CAMPAGNE CHEZ EL-IDRISSI*

EL-IDRISSI, dans son ouvrage « *Kitab Nuzhat al-muchtâq fî ikhtirâq al-afâq* »⁴⁷, revient sur l'alimentation de la ville d'*El-Djezaïr* en eau. Il précise que ses habitants consommaient de l'eau douce provenant **des puits et des nombreuses sources situées près de la mer**. L'auteur ajoute qu'*El-Djezaïr* était « ...une ville très peuplée, dont le commerce est florissant et les bazars très fréquentés, ..., »⁴⁸. *EL-IDRISSI* nous informe, également, que la ville possédait, dans ses environs immédiats, un **grand territoire** et des montagnes habitées : « ولها بادية كبيرة وجبال فيها قبائل من البربر »⁴⁹. Le texte arabe a été traduit en proposant l'expression : « autour de la ville s'étend une plaine entourée de montagnes habitées par des tribus berbères »⁵⁰. Le terme « بادية » a été traduit, dans d'autres circonstances, en **contrée** ou encore **campagne**⁵¹.

EL-IDRISSI ajoute que les tribus berbères qui habitaient la campagne de la ville (la population de ses environs) étaient des agriculteurs produisant le blé et l'orge en grande quantité. Cependant, ils s'occupaient, principalement, de l'élevage des bestiaux et des abeilles, et « exportent du beurre et du miel au loin »⁵². Plus tard, au 13^{ème} siècle, *Imad Eddine Ismail Ibn Mohamed Ibn Omar* connu par *ABOU EL-FIDAA*, semble reprendre, intégralement, le texte d'*EL-IDRISSI*, dans son ouvrage « *Kitâb Teqouym Al-Bouldân* »⁵³.

II.4/ *EL-DJEZAIÏR ET SON GRAND FAHS DANS « KITAB AL-ISTIBSAR »*

La description de l'Afrique du Nord intitulée « *Kitab al-Istibsar fî akhbar el Amsar* » d'un auteur marocain anonyme datant du 12^{ème} siècle, apporte des indications par rapport à la situation de la ville d'*El-Djezaïr*, la position de ses murs en bord de mer, son ancienneté ..., en somme, des indications déjà connues. L'auteur reprend, également, certaines informations données par *EL-BEKRI*, telles que le mur de l'église et son abside qui servaient de mur de *qibla* pour sa grande mosquée, le théâtre et ses mosaïques,

⁴⁷ *EL-IDRISSI*, Muḥammad ibn Muḥammad al-Šarīf Abū 'Abd Allāh, *Kitāb Nuzhat al-muchtâq fî ikhtirâq al-afâq*, volume 1, Le Caire : librairie culturelle et culturels, 2002, p. 258.

⁴⁸ *EL-IDRISSI*, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Leyde : E. J. Brill, 1866, p.103. Voir aussi, Société de Géographie, *Recueil de voyages et de mémoires*, Tome n°05, Paris : Arthus Bertrand, 1886, p.235.

⁴⁹ *EL-IDRISSI*, Muḥammad ibn Muḥammad al-Šarīf Abū 'Abd Allāh, *Kitāb Nuzhat al-muchtâq fî ikhtirâq al-afâq*, volume 1, Le Caire : librairie culturelle et culturels, 2002, p. 258.

⁵⁰ *EL-IDRISSI*, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Leyde : E. J. Brill, 1866, p.103. Voir aussi, SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, *Recueil de voyages et de mémoires*, Tome n°05, Paris : Arthus Bertrand, 1886, p.235.

⁵¹ Le terme « بادية » ne signifie pas désert selon une traduction introduite par Quatremère de Quincy datant du 18^{ème} siècle, elle signifie, contée, campagne, ou aussi territoire d'une ville, Voir *EL-IDRISSI*, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, ... op-cit., p.273.

⁵² SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, *Recueil de voyages et de mémoires*, Tome n°05, ..., op-cit, p.235.

⁵³ *ABOU EL-FEDAA* Imad Eddine Ismail Ibn Mohamed Ibn Omar, *Kitâb Teqouym Al-Bouldân, ou Géographie d'Aboul-Fedâ* ; Beyrouth : Dar Sader, 1830, p.125. Voir la version en arabe, p. 258.

Cependant, il apporte des informations nouvelles concernant le territoire lointain de la ville, en affirmant qu'*El-Djezaïr*, ou *Djezaïr Beni-Mezghanna*, était liée à un grand territoire « *فحص كبير* »⁵⁴ appelé, à cette période (au 12^{ème} siècle), « *فحص متيجة : Fahs Métidja* »⁵⁵. Ce dernier était, selon l'auteur, énorme, plein de verdure et de villages et était traversé par plusieurs rivières. Il ajoute que *Fahs Métidja* était entouré de plusieurs montagnes en forme de couronne : « *و قد أحدقت به الجبال مثل الإكليل* »⁵⁶. L'une d'elles (des montagnes) formait l'extrémité occidentale de la plaine, difficilement, accessible par un parcours appelé « *حلق واد* » ou encore *Bab El-Gharb*⁵⁷. Ainsi le texte du 12^{ème} siècle rattache la plaine de la Mitidja à la ville d'*El-Djezaïr* tout en la qualifiant de *Fahs*, terme désignant, selon *Yakout El-HAMAWI*, une localité rurale dépendant de la ville et alimentant ses marchés par les produits de consommation quotidienne.

II.5/ *EL-DJEZAÏR* ENTRE LE GOLF ET LA PLAINE CHEZ *AL-ABDERY*

Mohammed AL-ABDERY AL-BALNASSI, dans son ouvrage «*Ar'Rihla El-Mararibia* » vante du paysage naturel dont jouissait la ville d'*El-Djezaïr* « *... مدينة تستوقف بحسنها الناظر ...* »⁵⁸. Auguste CHERBONNEAU traduit l'expression, ainsi : « ..., ville qu'on ne peut se lasser d'admirer, et dont l'aspect enchante l'imagination »⁵⁹. *AL-ABDERY* souligne le double aspect caractérisant la ville : « ..., assise au bord de la mer et sur le penchant d'une montagne, elle jouit de tous les avantages qui résultent de cette position exceptionnelle. Elle a, pour elle, les ressources du golf et de la plaine. Rien n'approche de l'agrément de sa perspective »⁶⁰. L'auteur précise, également, qu'à cette époque (13^{ème} siècle), les murs de la ville étaient solides et assuraient sa défense: « *... لها منظر معجب أنيق و سور معجز وثيق ...* »⁶¹ et que « ..., ses portes captivent le regard, par la beauté de leur architecture »⁶². Au-delà de ces informations, il n'apporte pas de détails supplémentaires pouvant contribuer à la connaissance du territoire de la ville.

⁵⁴ KREMER Alfred Von, *Description de l'Afrique par un géographe arabe anonyme du 6^{ème} siècle de l'hégire*, traduit d'un texte arabe élaboré par un écrivain marocain du VI^e siècle de l'Hégire (XII^e s. J. C.), *Kitāb al-Istibṣār fī 'ajā'ib al-amṣār*, Vienne : Imprimerie Royale, 1852, p.22.

⁵⁵ Idem.

⁵⁶ Idem, p.23.

⁵⁷ Idem.

⁵⁸ *AL-ABDERY AL-BALNASSI* Mohamed, *Ar'Rihla El-Mararibia*, présenté par BOUFELLAGUA Saad, Annaba : Bouna Lil-Bouhouth Wal-Dirasat, 2007, p.49.

⁵⁹ CHERBONNEAU August, « Notice et extraits du voyage d'Al-Abdery à travers l'Afrique septentrionale, au VII^e siècle de l'hégire », *Journal asiatique*, cinquième série tome IV, 1854 p.157.

⁶⁰ Idem.

⁶¹ *AL-ABDERY AL-BALNASSI* Mohamed, *Ar'Rihla El-Mararibia*, ..., op-cit, p.49.

⁶² CHERBONNEAU August, « Notice et extraits du voyage d'Al-Abdery à travers l'Afrique septentrionale, au VII^e siècle de l'hégire », ..., op-cit, p.157.

II.6/ *EL-DJEZAÏR* ET SON POURPRIS DE J. L. L'AFRICAIN

Lors de son voyage qui devait le porter, en 1515, de Fès à Tunis⁶³, *Hassan IBN-WAZZAN AZ-ZAYYATI*⁶⁴, fait une large description de la ville *d'El-Djezaïr* et s'attarde sur plusieurs détails, à l'instar de ses murailles qui étaient « belles, fortes, et [construites] de grosses pierres »⁶⁵, probablement « rebâties avec les pierres [récupérées des ruines] de Tamendfoust ». L'auteur ajoute que le territoire extra-urbain qui dépendait de la ville, était constitué d'une « infinité de montagnes [...] toutes fertiles »⁶⁶, formant une enceinte au territoire de la ville, que Jean TEMPORAL dans sa traduction, la qualifie de « pourpris ».

Plus loin, Jean Léon L'Africain précise que les environs de la ville *d'El-Djezaïr* contenait « ..., plusieurs jardinages et [de] fertiles territoires »⁶⁷ et que plusieurs moulins étaient implantés « sur un petit fleuve, qui sert à toutes les commodités de la cité tant à boire comme à autre chose »⁶⁸. L'auteur situe le fleuve à l'Est de la ville, au levant. Mais, selon les auteurs du 19^{ème} 20^{ème} siècle, il est possible que Jean Léon L'Africain ait commis une erreur d'orientation et qu'il devait s'agir de l'oued *M'kacel* situé près de la ville à l'Ouest et non pas de oued *Kniss* qui est, relativement, loin à l'Est. Jean Léon L'Africain ajoute que le territoire de la ville *d'El-Djezaïr* comptait plusieurs plaines fort belles, en particulier, la plaine de la Mitidja qu'il nomme « plaine de *Gezeir* ». Selon l'auteur, elle devait s'étaler, au Sud et à l'Est de la ville, sur une « ... longueur, [d'] environ quarante et cinq miles, et trente en largeur, produisant un grain bon en toute perfection »⁶⁹.

A la fin du quatrième livre qu'il consacre au royaume de Tlemcen et dont *El-Djezaïr* faisait partie, Jean Léon L'Africain définit le territoire lointain de la ville comme étant un **domaine délimité par les montagnes de l'Atlas tellien et contenant la plaine de la Mitidja**⁷⁰. En fin, il conclut par la description du caractère des tribus qui habitaient les

⁶³ CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°34, 1982, p.2.

⁶⁴ Hassan Ibn-Wazzan Az-Zayyati, originaire de Grenade, marchand et ambassadeur de la cour de Fès, fut capturé lors d'un voyage par mer, transporté comme esclave à Rome et donné au Pape. Il se convertit, au christianisme et fut baptisé sous le nom de Jean-Léon, auquel ses contemporains ajoutèrent le surnom « L'Africain ».

⁶⁵ L'AFRICAIN Jean Léon, *Description de l'Afrique, Tierce partie du monde*, mise en Français par TEMPORAL Jean, Lyon 1556, livre IV « Le royaume de Tlemcen », p.255.

⁶⁶ Idem, p.239.

⁶⁷ Idem, p.255.

⁶⁸ Idem.

⁶⁹ Idem.

⁷⁰ Idem.

montagnes des environs de la ville ainsi que leurs « foires et marchés où se vendent seulement des animaux, grains, laines et quelques peu de mercerie conduites des cités prochaines »⁷¹.

III/ LE FAHS D'EL-DJEZAÏR DANS LA LITTERATURE OCCIDENTALE

A partir du 16^{ème} siècle, la diffusion de l'imprimerie, l'ouverture d'*El-Djezaïr* sur l'occident et l'arrivée des turcs, ont été à l'origine de la production d'une large documentation consacrée à la connaissance de la ville et de son territoire. La majeure partie de cette production littéraire se présente sous forme de traduction des ouvrages arabes dans plusieurs langues : Toscane (italienne), Française, Anglaise, Allemande, Elle avait constitué une première source de connaissance ayant servi à l'exploration d'un territoire inconnu en occident. Aux ouvrages traduits, s'ajoutent les récits des commerçants chrétiens, les rapports des espions, les mémoires des esclaves, les traités des consuls et des diplomates, ... ; une riche documentation qui constitue, aujourd'hui, une référence historique incontournable, lorsqu'il s'agit de la reconnaissance de la ville et de son territoire, avant 1830.

III.1/ LE PORTRAIT D'EL-DJEZAÏR PAR A. DU PINET

Dans son ouvrage intitulé « Plantz, pourtraitz et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie, à la Cosmographie », Antoine Du PINET⁷² qualifie la ville d'*El-Djezaïr* de **forte et imprenable**. Il a traité des maisons de la ville, qu'il avait comptées à quatre milles, et de la qualité de leur construction. L'auteur a vanté, également, de ses murs d'enceinte réalisés en « gros quartiers de pierre de taille »⁷³. Au-delà, le territoire extra-urbain de la ville était doté, selon l'auteur, de beaux et spacieux jardins où il y avait « du coté du levant, une rivière enrichie de plusieurs moulins et d'autres engins qui sont dessus : et use-on de cette eau, à boire, à faire du pain, à abreuver le bétail et à mille autres nécessités »⁷⁴. Jusqu'à ce niveau de détail, la description de Jean Léon L'Africain est très reconnaissable.

Antoine Du PINET ajoute qu'*El-Djezaïr* fut une « cité qui était jadis des dépendances du royaume de *Tremuzzen* (Tlemcen). Mais dès qu'il y eut un Roy établi à Bugie (Béjaia), ceux d'Alger se donnent à lui »⁷⁵. Plus loin, l'auteur a soulevé l'importance de la plaine de la

⁷¹ L'AFRICAIN Jean Léon, *Description de l'Afrique, Tierce partie du monde*, mise en Français par TEMPORAL Jean, Lyon 1556, livre IV « Le royaume de Tlemcen », p.260.

⁷² Antoine DU PINET DE NOROÏ fut un écrivain protestant de la renaissance, qui a vécu entre 1515 et 1584.

⁷³ PINET Antoine (du), *Plantz, pourtraitz et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie, à la Cosmographie*, Lyon : J. d'Ogerolles, 1564, p.290.

⁷⁴ Idem.

⁷⁵ Idem.

Mitidja (*Mettegia*) qui « a bien vingt trois lieues de long et quinze de large »⁷⁶. Il ajoute qu'elle produisait le meilleur blé tant en qualité qu'en quantité. Encore une fois, Antoine Du PINET reprend le témoignage de Jean Léon L'AFRICAIN et reconnaît que la plaine de Mitidja faisait partie du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*.

III.2/ *EL-DJEZAÏR* ET SON TERRITOIRE DANS LES QUATRE PREMIERS LIVRES DE NICOLAY

En 1550, Nicolas De NICOLAY, qui était valet de chambre et géographe ordinaire du Roi de France⁷⁷, a visité la ville d'*El-Djezaïr* lors du voyage qui le portait de la France à la Turquie. Sur son chemin, il a produit une description de la ville assez intéressante⁷⁸. L'auteur revient sur sa situation « sur la mer méditerranée à la pente d'une montagne », ses « fortes murailles avec remparts, bons fossés, plates-formes et boulevards », sa forme triangulaire ponctuée vers le haut par un « fort grand bastion en forme de citadelle pour commander la ville et l'entrée du port », ...⁷⁹. L'auteur évoque, en particulier, deux marchés hebdomadaires de la ville « auxquels arrivent peuples infinis des montagnes, plaines et vallées circonvoisines et qui apportent toutes sortes de fruits, grains et volailles à très grand (bon) marché »⁸⁰. Il s'agit des marchés au-delà des deux portes principales de la ville : la porte *Bab El-Oued* et la porte *Bab-Azoun*.

Selon Nicolas De NICOLAY, le territoire des environs de la ville était constitué de « montagnes et de vallées » et était « assez fertile en fruits et bonnes vignes ». L'auteur précise que du côté Ouest, se trouvaient « ... plusieurs beaux et délicieux jardins peuplés et décorés de divers arbres produisant fruits de toutes sortes »⁸¹. Il ajoute que ces jardins étaient alimentés par plusieurs puits pleins d'eau douce. Un peu plus loin, Nicolas De NICOLAY situe un petit fleuve qui déversait dans la mer et qui était nommé « Savo [et] qui sert grandement, tant pour le boire que pour autres commodités, et qu'ainsi soit, il fait moudre plusieurs moulins »⁸². Il le décrit d'une configuration en forme de croissant. Selon les plans et les cartes

⁷⁶ PINET Antoine (du), *Plantz, pourtraitz et descriptions de plusieurs villes et forteresses*, ..., op-cit, p.290.

⁷⁷ Nicolas De NICOLAY a vécu entre 1517-1583, il a fait partie de la délégation qui a accompagné, à Istanbul, le nouvel ambassadeur de France ARAMONT. La délégation fut reçue par le « Roy d'Alger... Cassam, fils d'Hariadène, dans son Palais ». Voir CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle », ..., op-cit., p.6.

⁷⁸ NICOLAY Nicolas (de), *Voyage en Turquie, Les quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales*, Lyon : G. Rouille, 1567, pp.17-19.

⁷⁹ Idem, p.17.

⁸⁰ Idem, pp.17-18.

⁸¹ Idem, p.17.

⁸² Idem, p.19.

du 19^{ème} siècle, il devait s'agir de l'oued *Kniss*. L'auteur ajoute que « tout le long du fleuve et du rivage, les femmes et les filles esclaves maures de la ville d'Alger, vont laver leur linges »⁸³.

A la fin du chapitre VIII consacré à « la description de la ville d'Alger », Nicolas De NICOLAY décrit le fort de l'Empereur, « une forte et grosse tour »⁸⁴ dotée d'un large fossé de dix sept bras, un puits de « très bonnes eaux » en son milieu et un autre près de son entrée. L'auteur ajoute que le fort possédait deux moulins à vent dont un se trouvait hors de son accès. Le fort a été élevé, selon l'auteur, « pour la garde des sources des eaux qui ; de là par conduites souterraines, sont menées à la cité »⁸⁵.

III.3/ *EL-DJEZAÏR* ET SON TERRITOIRE CHEZ MARMOL

A la même période, c'est-à-dire au 16^{ème} siècle, Luis Del MARMOL CARVAJAL, qui a dû voir la ville d'*El-Djezaïr* en 1541⁸⁶, donne des informations se rapprochant de très près de celles fournies par Jean Léon L'AFRICAIN. D'ailleurs, Federico CRESTI soupçonne qu'il a dû le copier⁸⁷. L'auteur commence par préciser que la montagne sur laquelle fut édifée la ville d'*El-Djezaïr* est fort élevée et que ses murailles de pierre étaient renforcées par « un fossé bien profond, et des boulevards tout autour »⁸⁸. Il énumère, pour la première fois, les portes de la ville en précisant qu'« elle a quatre portes principales, l'une du côté du septentrion où est le port et une île en laquelle était, autrefois, la forteresse du Pégnon »⁸⁹.

MARMOL décrit les forts extérieurs de la ville notamment celui qui, quelques années auparavant (1568), avait été bâti à mi-chemin entre le fort de l'Empereur et la ville : *bordj M'Hamed Pacha*, fort des Tagarins ou fort de l'étoile⁹⁰. L'auteur mentionne la *Cassaba El-Kadima* de la ville qu'il désigne par « le vieux château » ainsi que la nouvelle, celle qui a été

⁸³ NICOLAY Nicolas (de), *Voyage en Turquie, Les quatre premiers livres des navigations*, ..., op-cit, p.19.

⁸⁴ Idem.

⁸⁵ Idem.

⁸⁶ Luis Del MARMOL CARVAJAL est un chroniqueur espagnol qui a vécu entre 1520-1600. Il a été embarqué comme mousse dans l'un des bateaux qui ont participé à l'expédition de Charles Quint.

⁸⁷ CRESTI avance que, selon BERBRUGGER et DEVOULX, MARMOL avait plagié Jean Léon L'AFRICAIN. Voir BERBRUGGER Adrien, *Le Penon d'Alger*, Alger, 1860, p. 12 ; DEVOULX Albert, « Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (*Icosium*), arabe (*Djézaïr Beni Mezrenna*) et turque (*El-Djézaïr*) », *Revue Africaine*, n°19, 1875, p. 298. D'autres auteurs ont dû plagier Jean Léon L'AFRICAIN notamment William LIGHTGOW. Voir GRANDCHAMP Pierre, « Le prétendu voyage de William Lightgow dans les états de Barbarie (1615-1616) », *Revue Africaine*, n°91, 1947, pp.213-221.

⁸⁸ PERROT Nicolas (trad.) *L'Afrique de Marmol*, tome II, Paris : Louis Billaine, 1667, p.400.

⁸⁹ Idem, p.400. MARMOL affirme que le môle qui réunit l'île à la terre ferme fut bâti par *Salah Raïs* qui gouverna *El-Djezaïr* de 1553 à 1556, « amenant pour cela la pierre des anciens édifices de la ville de *Matafus* ». Cependant, le môle était l'œuvre de *Keireddine BARBEROUSSE*. Plus tard, *Salah Raïs* a créé seulement une chaussée sur toute la longueur du môle du côté Nord.

⁹⁰ Voir infra, chap.9, pp.295-296.

construite par les turcs à un quart de lieue de la précédente et qui a été dotée de quatre bastions et d'« une place d'armes capable de tenir milles hommes, avec une fort grande citerne ..., [et] un puits qui est à douze ou quinze pas de profondeur »⁹¹. Il rappelle, également, que la ville était alimentée, en eau potable, par « une grande fontaine qu'on y a conduite par des tuyaux, d'où elle se répand en divers endroits ; mais outre cela il y a plusieurs puits et plusieurs citernes »⁹².

Selon MARMOL, les abords immédiats la ville contenaient **d'amples vergers** et qu'au-delà de ses murailles, la ville était « ceinte du côté de la terre d'après rochers aux pieds desquels du côté du Midi (Sud) sont de **vastes plaines fertiles en blé et en pâturages**, particulièrement les campagnes de Méticha (Mitidja) qui ont seize lieue de long sur dix de large »⁹³. L'auteur apporte plusieurs autres informations relatives au territoire extra-urbain de la ville. Il situe oued *El-Harrach* à deux lieues de la ville du côté du levant (Est) et rappelle qu'autrefois au temps de Ptolémée, la rivière s'appelait « Savo »⁹⁴. Il est à remarquer que Nicolas De NICOLAY a utilisé l'appellation « Savo » pour désigner oued *Kniss*⁹⁵.

Pour finir, MARMOL présente le caractère de la côte depuis la ville d'*El-Djezaïr* jusqu'à *Tamenfoust* (Métafus), « une côte rase et étroite parce qu'elle s'élève peu à peu en collines jusqu'à des montagnes qui s'étendent fort loin et qui environnent la ville, ..., en forme d'amphithéâtre ou de demi-lune »⁹⁶. A la fin du paragraphe, l'auteur évoque l'importance de la ville à cette période (16^{ème} siècle): « cette ville est aujourd'hui, la plus riche de toute d'Afrique, et la douane vaut autant de revenue que tout le royaume »⁹⁷.

III.4/ LE RAPPORT DE F. LANFREDUCCI ET G. O. BOSIO

Datant de 1587, le rapport intitulé « *Costa e discorsi di Barberia* ou Côte et Discours de Barbarie »⁹⁸ du comte Francesco LANFREDUCCI, receveur du prince de Malte et du chevalier Gian Ottone BOSIO, consacre toute une section à la description de la ville d'*El-Djezaïr* ; une

⁹¹ PERROT Nicolas (trad.), *L'Afrique de Marmol*, tome II, ..., op-cit, p.400.

⁹² Idem, p.401.

⁹³ Idem.

⁹⁴ Idem.

⁹⁵ Voir supra, notes 68, 74, 82 et 83.

⁹⁶ PERROT Nicolas (trad.), *L'Afrique de Marmol*, tome II, ..., op-cit, p.401.

⁹⁷ Idem.

⁹⁸ Le rapport a été rédigé à Malte, le 1^{er} septembre 1587, suite à l'échec de l'expédition de Charles Quint et dans l'intention de préparer une autre. Il s'attarde sur l'aspect militaire de la ville: fortifications, munitions, points d'attaque, période et stratégie de débarquement, Les auteurs du rapport proposent, à la page 247, de raser toute la ville une fois prise pour expirer la course et les corsaires. Voir LANFREDUCCI Francesco et BOSIO Gian Ottone, « Côte et discours de Barbarie », traduit par GRANDCHAMP Pierre, *Revue Africaine* n°66, 1925, pp.419-427 et pp.533-546.

description établie sur la base des plusieurs correspondances et selon la lecture du dessin publié dans l'Atlas de BRAUN⁹⁹. Le rapport évoque l'histoire antique de la ville ; sa prise par les frères BARBEROUSSE ; l'expédition de l'Empereur Charles Quint, en 1541, et les causes de son échec ; ainsi que plusieurs détails relatifs à sa position, ses fortifications, son port, Il apporte des informations supplémentaires concernant les fossés de ses murailles qui n'étaient « ni très larges, ni profonds, mais à sec et sans eau, [...] et] très facile à combler parce qu'il y [avait] tout autour une grande quantité d'arbres et de terre »¹⁰⁰. Le rapport n'a pas omis de souligner l'absence d'eau vive à l'intérieur de la ville sauf « une petite fontaine et quelques puits d'eau saumâtre »¹⁰¹. Les habitants devaient, selon le document, vivre de leurs approvisionnements journaliers qu'ils ramenaient du dehors de la ville.

Le territoire extra-urbain de la ville est évoqué, dans le rapport, comme étant un « pays environnant à la ville et rempli, en abondance, de ce qui est nécessaire à la nourriture humaine »¹⁰². Plus loin, il est qualifié de « campagne [où il y a] une grande quantité de bœufs, ânes, chameaux, ... »¹⁰³. Selon le rapport, toute la campagne de la ville était habitée, et la majorité de ses habitations étaient des tentes¹⁰⁴. Le rapport ajoute que les montagnes, aux alentours de la ville, constituaient une **aire d'extraction de minerais et de fabrication des munitions de guerre**, poudre, balles et autres matériels¹⁰⁵.

III.5/ LA DESCRIPTION D'EL-DJEZAÏR ET SES ENVIRONS PAR HAËDO

Lorsqu'il fut captif à *El-Djezaïr*, entre 1578 et 1581¹⁰⁶, Diego De HAËDO, abbé de Fromesta (en Espagne) a écrit un manuscrit intitulé « *Topographia e Historia general de Argel* » ou « Topographie et histoire générale d'Alger ». Ce dernier a été élaboré à partir des notes de son homonyme Diego De HAËDO, archevêque de Palerme et son proche parent. Dans sa description, l'auteur souligne **l'absence de faubourgs dans les environs de la ville d'El-Djezaïr**. Cependant, il précise qu'au-delà de la porte *Bab-Azoun*, la ville possédait un

⁹⁹ Voir Annexe n°02 : la représentation d'*El-Djezaïr* dans l'Atlas de BRAUN intitulée « *Algeri' saracaenorum urbis fortissimae* ». Le document graphique est accompagné d'une légende lisible reprise par l'auteur de la recherche à partir d'un facsimilé disponible à la Bibliothèque Nationale de France, département des estampes et des plans.

¹⁰⁰ LANFREDUCCI Francesco et BOSIO Gian Ottone, « Côte et discours de Barbarie », traduit par GRANDCHAMP Pierre, ..., op-cit, p.539.

¹⁰¹ Idem.

¹⁰² Idem.

¹⁰³ Idem p.541.

¹⁰⁴ Idem p.540.

¹⁰⁵ Idem p.541.

¹⁰⁶ GRAMMONT Henri Delmas, et PIESSE Louis, *Les Illustres captifs, manuscrit du père Dan*, Alger : A. Jourdan, 1884, tome 2, Chap.XII.

faubourg formant **une rue et contenant plus de mille cinq cent maisons** dont plusieurs fondouks et fours à chaux. Il fut, selon l'auteur, démoli par *Arab Ahmed Pacha* en 1573. Le Pacha l'avait rasé par crainte d'une attaque qui se préparait contre la ville, en cette année ¹⁰⁷. HAËDO ajoute qu'à l'extérieur de la ville, hors de ses deux portes principales, *Bab El-Oued* et *Bab-Azoun*, existaient **deux espaces réservés aux exercices militaires** des Janissaires et **plusieurs sépulcres**, entre autre, celles des gouverneurs de la ville, des caïds et des personnages importants.

En plus de deux portes principales de la ville, *Bab El-Oued* au Nord et *Bab-Azoun* au Sud, l'auteur énumère sept autres¹⁰⁸ : deux petites desservant uniquement la Casbah ; la Porte Neuve ou *Bab-Djedid*, située au Sud et s'ouvrant non loin de la Casbah ; les deux portes de l'arsenal en forme d'arc dont une était fermée par un mur en pisé¹⁰⁹ ; la porte de la douane qui permettait le passage des pêcheurs à la ville et qui était « très fréquentée surtout le matin »¹¹⁰ et enfin la porte *Bab El-Djezira* ou la porte de l'île, donnant accès au môle et au port.

Du territoire extra-urbain de la ville, HAËDO décrit le port ainsi que les différentes interventions de réaménagement et de remaniement qu'il a subies après la construction du premier môle par Kheir-ed-Din BARBEROUSSE. Il cite, notamment, un mur construit en 1532, pour protéger le bassin intérieur, contre les vagues, élevé sur la première jetée¹¹¹ ; le parapet sur le pourtour de l'ancien îlot du côté de la mer construit plus tard, en 1573¹¹² ; ainsi que l'arsenal qui a dû être construit après les murailles du côté de la mer et auxquelles il était adossé du côté extérieur. D'après le texte de HAËDO, l'arsenal se trouvait hors de la ville sans aucune communication, « aucune porte ne permettait le passage de la Darse à la ville »¹¹³. L'auteur ajoute qu'à l'intérieur de l'arsenal deux maisons existaient, l'une était « ...destinée à loger le patron du navire en réparation »¹¹⁴ et l'autre, relativement petite, servait de douane : lieu d'enregistrement des marchandises apportées à la ville par les marchands chrétiens¹¹⁵.

¹⁰⁷ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, trad. En français par MONNEREAU Auguste et BERBRUGGER Adrien, 1870, p.40.

¹⁰⁸ Idem, pp.24-26.

¹⁰⁹ Les deux portes permettaient l'ouverture de l'arsenal sur la mer et le passage des bateaux à réparer au sec.

¹¹⁰ Idem p.26.

¹¹¹ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.23.

¹¹² Idem p.29.

¹¹³ p.25.

¹¹⁴ Idem p.26. C'était probablement une disposition pour éviter que des étrangers de passage ne résident dans la ville, pendant la période de réparation de leur bateau.

¹¹⁵ Idem.

Du côté terrestre, HAËDO évoque les jardins aux alentours de la ville et nous informe qu'ils étaient travaillés, entre autre, par les captifs chrétiens dont le nombre était d'environ deux mille cinq cent individus¹¹⁶. Il précise que l'eau de la ville est conduite depuis les collines avoisinantes par un aqueduc principal lui pénétrant à la hauteur de la porte *Bab-Djedid* (porte neuve) et alimentant les fontaines (six) à l'intérieur des palais et aux points stratégiques de la ville¹¹⁷. Selon l'auteur, un deuxième aqueduc conduisait l'eau à la ville. Ce dernier, aboutissant près de la porte *Bab El-Oued*, fut l'œuvre de *Arab Ahmed Pacha*, en 1573¹¹⁸.

III.6/ *EL-DJEZAÏR* ET SON TERRITOIRE DANS LES MEMOIRES DU CHEVALIER D'ARVIEUX

Le chevalier D'ARVIEUX¹¹⁹, envoyé extraordinaire du roi de France à la Sublime Porte ottomane, arriva à *El-Djezaïr*, le 10 septembre 1674. Dans ses mémoires, il fait une large description de la ville, de sa physionomie, de son mur d'enceinte et des huit forts qui assuraient sa défense, Il estime les fontaines de la ville au nombre de cent vingt-cinq, et précise qu'elles étaient alimentées par un très ancien aqueduc venant du dehors¹²⁰. L'auteur présente, également, les six portes de la ville et s'attarde sur la description des abords immédiats des principales : la porte *Bab-Azoun* au Sud, la porte *Bab-Djedid* à l'Ouest et la porte *Bab El-Oued* au Nord. Le chevalier D'ARVIEUX reste le seul auteur qui donne l'origine de la nomination de la porte *Bab-Aazon* ou *Bab-Azoun* : « Ce fut par cet endroit que la ville fut assiégée par *Aazon* Prince de Mauritanie, et cette porte a retenu son nom »¹²¹.

Au-delà de la porte *Bab-Azoun*, l'auteur signale que la ville était dotée d'un faubourg, se présentant sous forme d'une « longue rue, ..., où l'on vend la viande et les autres provisions de bouche qu'on apporte de la campagne »¹²². Le faubourg devait comptait, également, plusieurs autres édifices, tels que des *fondouks* servant à héberger les campagnards qui alimentaient les marchés de la ville ; des briqueteries ou des fourneaux à cuire la brique en forme de « bâtiments ronds et élevés comme les tours [des] moulins à vent »¹²³ et plusieurs petits ermitages abritant les saints personnages de la ville. Le chevalier

¹¹⁶ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.210.

¹¹⁷ Idem, p.206

¹¹⁸ Idem, p.207.

¹¹⁹ Laurent D'ARVIEUX, a vécu entre 1635 et 1702. Il a entamé son voyage, de la France à la Turquie, en 1672.

¹²⁰ ARVIEUX, Laurent (d'). *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Échelles du Levant : contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie...* / recueillis... de ses Mémoires originaux et mis en ordre, tome 5^{ème}, Paris : Charles-Jean Baptiste Delespine, 1735, pp.222-223.

¹²¹ Idem p.220.

¹²² Idem, pp.219-220.

¹²³ Idem, p.220. L'auteur compare les briqueteries aux moulins à vent de l'Europe, au 17^{ème} siècle.

D'ARVIEUX termine le paragraphe relatif au faubourg *Bab-Azoun* par la description de l'architecture des sépultures de son grand cimetière musulman : « Les Sépultures des familles particulières sont enfermées dans des enclos de petites murailles. Celles des personnes de distinction ont de petits bâtiments carrés en forme de Chapelles couvertes d'une voûte et d'un dôme. Celles du menu peuple sont répandues de côté et d'autre sans régularité »¹²⁴.

Dans la direction Ouest, l'auteur présente la porte *Bab-Djedid* ou la porte neuve comme accès aux hauteurs à l'extérieur de la ville, notamment, au fort de l'Empereur. Il situe, à proximité, une place « où l'on faisait mourir, autrefois, les chrétiens et ceux qui l'avaient mérité, selon les lois du pays »¹²⁵. Du côté Nord, l'auteur précise que la rivière non loin de la ville, *oued M'kacel*, n'était qu'un petit ruisseau, un torrent, qui se formait après les grandes pluies ; et sa présence dans cette direction, a été, à l'origine de la nomination de la porte Nord de la ville : *Bab El-Oued*, expression signifiant la porte de la rivière. A proximité, l'auteur situe une autre place qui servait de **marché de bois** pour la ville et était destinée, également, « à bruler les chrétiens condamnés à ce supplice »¹²⁶.

Selon l'auteur, l'étendue lointaine de la ville était un territoire présentant une « chaîne de collines à peu près de même hauteur et de même figure qui font un assez beau paysage, et qui s'abaissent, insensiblement, jusqu'au rivage de la mer »¹²⁷. Elle constituait, pour la ville, une **aire d'agriculture** contenant « des jardins, des terres labourables, des vignes et des plans d'arbres fruitiers »¹²⁸, tous alimentés par les eaux des puits. Ce territoire était, selon l'auteur, habité dans une étendue d'environ quatre-vingt kilomètres (seize lieues), selon deux types d'établissements humains:

- dix-huit mille **maisons de campagne**, situées proximité de la ville et qu'il appelle « Maceries », une sorte de propriétés comparables aux bastides des environs de Marseille à cette époque¹²⁹;
- et **des douars** formés par des tentes implantées sur les terres cultivées, loin de la ville.

¹²⁴ ARVIEUX, Laurent (d'). *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Échelles du Levant : contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie... / recueillis... de ses Mémoires originaux et mis en ordre*, tome 5^{ème}, Paris : Charles-Jean Baptiste Delespine, 1735, p.220.

¹²⁵ Idem, p.221

¹²⁶ Idem.

¹²⁷ Idem, p.234.

¹²⁸ Idem.

¹²⁹ Idem.

III.7/ *EL-DJEZAÏR* ET SON TERRITOIRE CHEZ LE PERE DAN

Les récits de voyage du père DAN¹³⁰, édités pour la première fois en 1637, s'intitulent « Histoire de Barbarie et de ses corsaires des royaumes et des villes d'Alger, de Tunis, de Salé et de Tripoly ». Le chapitre deux du second livre¹³¹ fut consacré à la ville d'*El-Djezaïr*. Dans ce chapitre, l'auteur présente les différentes appellations que la ville a connues : *Mesgrana*, *Algezair*, *Alger*, *Arger* et *Argel*¹³², ainsi que plusieurs détails tels que, ses murailles, ses portes au nombre de six, son port, ses maisons, ses rues et l'aqueduc qui alimentait plus de cents fontaines. Ce dernier fut, selon l'auteur, l'œuvre du « Maître Mousse, de ceux qui furent chassés d'Espagne, en l'an 1610-1611 »¹³³.

L'auteur décrit, également, les **fortifications isolées** qui assuraient la sécurité du territoire de la ville, particulièrement, les sept les plus remarquables¹³⁴ : le château de l'Empereur, à l'Est de la ville ; le château neuf qu'il appelle « château des sept Cantons » et qu'il situe entre la ville et le fort de l'Empereur mais allant un peu vers le Sud (*bordj M'Hamed Pacha* ou fort des Tagarins) ; *Alcassaba* ; le château au ponant de la ville (à l'ouest), à trois cent pas au delà de la porte *Bab El-Oued* implanté sur la pointe d'un petit rocher : il s'agit du fort *Bab El-Oued* ; le petit bastion près de la porte du môle et sa tour pentagonale ; et enfin une autre tour à l'entrée du port au bout du môle servant de vigie et dotée d'un *fanar*.

Le père DAN parle, pour la première fois, du **terroir de la ville**. Les terres agricoles, constituant son aire de production et d'activité, étaient, pour la plus part, en montagne. Cependant, il estime plus de dix-huit milles jardins sur les vallées environnantes et le long de la mer¹³⁵. Ces jardins étaient une sorte de fermes appelées, dans le langage franc, « Maceries, où ils tiennent quantité d'esclaves pour y cultiver la terre et y garder leur bétail »¹³⁶. Le territoire dépendant de la ville se développait, selon le père DAN, sur une étendue de quarante huit kilomètres environs (huit à dix lieues).

¹³⁰ Pierre DAN fut bachelier en théologie de la faculté de Paris, ministre supérieur et premier historien du château Fontainebleau, religieux du couvent des trinitaires, en 1624. Il commence son voyage en Barbarie le 11 Mars 1633, lequel dura jusqu'en Mai 1635. Voir GRIMALDI-HIERHOLTZ Roseline, « Les religieux Trinitaires du château de Fontainebleau », *Les cahiers de la SAMCF*, n°5, 2011, p.8.

¹³¹ L'ouvrage du père DAN s'organise en six livres.

¹³² DAN Pierre (Le père), *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, Paris : Pierre ROCOLET, 1637, p.87.

¹³³ Idem, p.91.

¹³⁴ Idem, pp.91-92.

¹³⁵ Idem, p.87.

¹³⁶ Idem p.88.

III.8/ LE TERRITOIRE D'*EL-DJEZAÏR* SELON LE DOCTEUR SHAW

L'ouvrage le plus fameux, du 18^{ème} siècle, fut les « Voyages de Monsieur Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant ; contenant des observations géographiques, physiques, philologiques et mêlées sur les royaumes d'Alger, de Tunis ; sur l'Egypte et l'Arabie ». L'ouvrage traite de la géomorphologie des territoires visités, de leur flore, leur faune, des mœurs de leurs habitants, de leurs coutumes, leur costumes, ... Il est devenu une référence pour plusieurs auteurs du 19^{ème} siècle, d'où ils ont puisé et, souvent, repris de nombreuses informations historiques¹³⁷. En plus de la description de l'entité urbaine de la ville d'*El-Djezaïr*¹³⁸, son port et ses fortifications, le docteur SHAW accorde un intérêt particulier à son territoire tant immédiat que lointain.

III.8.1/ Les environs immédiats de la ville

Selon le témoignage du docteur SHAW, le rivage de la ville d'*El-Djezaïr* était formé, par deux petites baies sablonneuses ponctuées par des forts isolés :

- **la baie près de la source *Ain Robot***, à environ huit cent mètres au delà de la porte *Bab-Azoun*. Elle était défendue par « *bordj Ras Tafoura* » ou « fort *Bab-Azoun* », Cependant le docteur SHAW ne donne pas son nom. Il précise, seulement, qu'il était moins important que celui qui était au Nord, du côté de *Bab El-Oued*. L'auteur ajoute que le lieu dit *Ain Robot* était accessible, à partir de la ville, par un chemin irrégulier d'une largeur permettant à trente hommes de passer de front. Le lieu fut, en 1541, le point de débarquement de l'Empereur Charles Quint où il a élevé un môle dont les ruines ont persisté jusqu'au temps où l'auteur a fait son passage à *El-Djezaïr*, en 1732¹³⁹. A l'Est de la ville, depuis *Ain Robot* jusqu'à *Temendfoust*, le littoral était, selon l'auteur, très accessible.

- **la baie près de la porte *Bab El-Oued*** située à environs deux cent mètres au delà de la porte *Bab El-Oued*, au Nord de la ville. Elle était ponctuée par un fort, que le docteur SHAW appelle château de *Sitt-eet Ako-leet* (*Bordj El-Euldj Ali* ou encore fort *Bab El-Oued*). Le territoire

¹³⁷ Concernant la ville d'*El-Djezaïr*, beaucoup d'informations ont été reprises, intégralement, dans le rapport du capitaine Yves-Vincent BOUTIN. Ce même rapport fut un instrument fondamental pour la préparation du débarquement des troupes françaises à *Sidi Feredj* (*Sidi Ferruch*) et de la prise de la ville, en 1830.

¹³⁸ Le docteur SHAW décrit la topographie de la ville et son influence sur l'implantation de ses maisons faisant toutes face à la mer: « les maisons s'élèvent les unes sur les autres et qu'il n'y a presque point dans toute la ville qui n'ait la vue de la Mer ». Il souligne la faiblesse de ses murs d'enceinte sauf en certains endroits consolidés par d'autres éléments de fortification et précise que les fossés, qui entouraient la ville, étaient presque quasiment comblés à cette période, Sauf au niveau des deux portes *Bab-Azoun* et *Bab El-Oued*. Voir SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques, et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée*, traduit de l'anglais, Tome premier, 1743, pp.86-87.

¹³⁹ Idem, p.87.

extra-urbain, dans cette direction Nord, était, selon l'auteur, accessible à partir de la ville par un chemin plus important que le premier du point de vue largeur. Depuis les jardins de la porte *Bab El-Oued* jusqu'à *Ras Accon-natter* (Ain Benian), l'auteur, précise que le littoral est rocheux et escarpé.

Du côté terrestre, les environs de la ville contenaient, selon le docteur SHAW, des **plaines, des vallées et des collines parsemées de « Bahyras »**¹⁴⁰ produisant de grandes quantités de melons, de fruits et d'herbages. Elles formaient, selon l'auteur, un quartier rempli « de maisons de campagne et de jardins, où les plus riches des habitants de la ville se retirent pendant l'été. Ces maisons sont blanches et couvertes par des arbres fruitiers, ..., très bien arrosés par les sources et les ruisseaux »¹⁴¹. Les environs de la ville formaient, non seulement, son aire de production et d'activité, mais également, son **aire de plaisance et d'agrément**.

III.8.2/ Le territoire lointain de la ville

Le docteur SHAW décrit le territoire lointain de la ville d'*El-Djezaïr* selon deux aspects : son réseau hydrographique et les tribus qui l'occupaient¹⁴². Il énumère plusieurs rivières à l'instar l'Oued *El-Haratch*, oued *Ma-zafrane*, oued *El-Hameese*, ... ainsi que les sources « *Shrub we-hrub* », situées, à l'est, non loin de l'oued *Merdes* (Boumerdès). L'auteur considère que ces dernières constituaient la limite orientale du territoire lointain de la ville d'*El-Djezaïr*¹⁴³. Le long de sa côte, le docteur SHAW identifie plusieurs établissements humains, à l'instar de :

- *Temendfus*¹⁴⁴, situé sur un cap en face de la ville d'*El-Djezaïr*, à environ dix kilomètres au Nord de l'oued *El-Hameese*. Le lieu fut une station de mouillage protégée par le fort ou *Bordj Tamfoust*,
- et *Jinnett*¹⁴⁵ ou cap Djinet, ou encore *Mers El-Dajaje* (port des Poules), port par lequel la ville exportait le blé, en Europe. Il est situé à environ cinq kilomètres au Nord-Est de l'oued *Ysser* à l'Est d'*El-Djezaïr*.

¹⁴⁰ SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, ..., op-cit, p.87*. Dans le langage franc, le terme *bahyras* ou *b'haïr* (pluriel du terme *bhira*) désignait les jardins fruitiers. L'appellation est, encore, utilisée aujourd'hui dans les environs lointain de la ville : Koléa, Blida, Cherchell,

¹⁴¹ Idem p.90.

¹⁴² Idem, p.92.

¹⁴³ Les sources « *Shrub we-hrub* » étaient très connues au 18^{ème} siècle, car elles servaient à alimenter les barques des chrétiens en eau potable. Voir SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, ..., op-cit, p.92*.

¹⁴⁴ Le docteur SHAW évalue l'étendue des ruines antiques de *Tamanfoust* égale celle de *Tefessad* : l'antique Tipaza. SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie ..., tome 1, ..., op-cit, p.91*.

¹⁴⁵ Pour plus de détails sur la légende de la nomination de ce lieu « *جنت* », voir SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie ..., tome 1, 1743, op-cit, pp.92-93*.

III.8.3/ La plaine de la Mitidja

La plaine de la Mitidja a figuré, également, dans la description du docteur SHAW. Cependant, il l'évoque au pluriel, « les magnifiques plaines de *Mettidjiah* ou *el-Bledeah Kibeerah* »¹⁴⁶. Selon l'auteur, à cette époque, les plaines de la Mitidja faisaient quatre vingt kilomètres de long sur trente kilomètres de large et étaient arrosées par plusieurs sources et ruisseaux¹⁴⁷. L'auteur annexe les plaines de la Mitidja au territoire de la ville d'*El-Djezaïr* puisque d'après lui, « les habitants d'Alger ont ici [dans la Mitidja] de belles maisons de campagne et de bonnes fermes, qu'ils appellent Mashareas, et c'est de ces plaines que viennent toutes les provisions dont on se sert dans la ville »¹⁴⁸. Elles constituaient, par conséquent, la partie la plus importante de l'aire de production et d'activité de la ville d'*El-Djezaïr* : son grenier. Du point de vue gestion administrative, la Mitidja était divisée, selon l'auteur, en deux parties¹⁴⁹ : la partie occidentale appelée *Hadjoute* relevant de la province de Tlemcen ou le beylik de l'Ouest, et, la partie orientale bornée par les rivières de *Ma-Zaffran* et *Boudouaou* (Budwowe) faisant partie de la province ou du beylik du *Titteri*.

III.9/ EL-DJEZAÏR ET SON TERRITOIRE DANS LES PAPIERS DE VENTURE DE PARADIS

VENTURE DE PARADIS, qui était drogman ou interprète à *El-Djezaïr* dans les environs de 1789, a élaboré un feuillet intitulé « Notes sur Alger ». En 1896, Edmond FAGNAN l'a rassemblé et édité sous l'intitulé : « Alger au XVIII^{ème} siècle ». L'auteur commence ses notes en situant, géographiquement, la ville d'*El-Djezaïr* et en lui donnant une appellation différente des précédentes : « *Gezair-el-Garb*, جزائر الغرب »¹⁵⁰. Il précise qu'elle ne semblait pas de fondation ancienne. Dans ses notes, VENTURE DE PARADIS consacre un paragraphe à la description du port de la ville et évoque plusieurs autres détails¹⁵¹, tels que la construction du Penon, en 1505, et sa démolition par *Kheireddine*, en 1530 ; la construction de la jetée qui a relié, définitivement, l'île en face, à la ville,

Dans les environs proches à la ville, l'auteur revient sur les forts qui y existaient. Il décrit, en détail, le fort de l'Empereur en précisant que sa nomination est une erreur populaire et que Charles Quint n'y a fait que dresser quelques batteries et quelques retranchements.

¹⁴⁶ SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, ..., op-cit, p.83*. Selon le docteur SHAW, « *Bledeah Kibeerah* » fut l'appellation qu'a donnée ABOU EL-FEDAA à la plaine de la Mitidja.

¹⁴⁷ L'auteur donne les mensurations en miles : 50 miles de long sur 20 de large.

¹⁴⁸ SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, ..., op-cit, p.83*.

¹⁴⁹ Idem.

¹⁵⁰ VENTURE DE PARADIS Jean-Michel, *Alger au XVIII^{ème} siècle*, édité par FAGNAN Edmond, Alger : Typographie Adolphe Jourdan Imprimeur libraire, 1898, p.4.

¹⁵¹ Idem.

VENTURE DE PARADIS recense, aux environs de la ville, près de « 16 000 jardins ou métairies qu'on nomme حوش (*haouch*) »¹⁵². La plus part de ces *ahouach* (pluriel de *haouch*) étaient, généralement des propriétés du beylik, situées dans la plaine de la Mitidja. Cette dernière était, selon l'auteur, en grande partie marécageuse, à cette période, et contenait de grandes étendues en forme de lacs et de terres en friche¹⁵³.

III.10/ *EL-DJEZAÏR* ET SON TERRITOIRE DANS LA LITTÉRATURE, APRES 1830

Après 1830, plusieurs ouvrages sur territoire de l'Algérie ont été publiés ; leur intérêt principal était de relater la colonisation : le débarquement des troupes françaises à *Sidi Feredj*, la reconnaissance des lieux, la prise de la ville d'*El-Djezaïr*, les expéditions sur Médéa, Blida, Dans les chapitres préliminaires consacrés à la reconnaissance du territoire, notamment celui de la ville d'*El-Djezaïr*, les auteurs tels que Louis De BAUDICOUR, Pierre BERTHEZENE, ..., en général, des militaires qui ont participé à l'expédition, avaient repris beaucoup des textes déjà existants : les textes du docteur SHAW, de VENTURE DE PARADIS et même certains passages des descriptions de la littérature arabe.

Dans la documentation, ainsi fournie, le territoire extra-urbain de la ville d'*El-Djezaïr* est décrit sous forme d'itinéraires et lieux de campement lors de l'exploration du territoire, en 1830. Lors de l'élaboration des chapitres qui suivent, la documentation sur l'Algérie coloniale a constitué une source importante et une référence essentielle¹⁵⁴. Elle a été à l'origine de la reconnaissance, l'identification et la localisation spatiale de l'aire de production et l'activité de la ville d'*El-Djezaïr*, objet de la présente recherche.

¹⁵² VENTURE DE PARADIS Jean-Michel, *Alger au XVIIIe siècle*, ..., op-cit, p.2.

¹⁵³ Idem, p.6.

¹⁵⁴ Les références à la littérature produite après 1830, sont nombreuses. Voir la bibliographie.

CONCLUSION DU CHAPITRE 02

Dans le cadre de la présente recherche, le retour à la documentation de première main, en particulier la documentation livresque, a permis de recenser plusieurs éléments de réponse à la question posée. Ces éléments de réponse même s'il sont identifiés, ils ne sont pas présentés dans la logique d'un processus en mesure d'expliquer comment l'aire de production et d'activité de l'établissement humain, à l'origine de la genèse de la ville d'*El-Djezaïr*, s'est consolidée et s'est développée historiquement et spatialement (géographiquement). *IBN H'AWQAL*, au 10^{ème} siècle, évoque les **sources d'eau**, notamment, la source en bord de mer. En effet, la présence de d'eau est l'élément fondamental à l'implantation et, plus tard, à la consolidation d'un établissement humain. D'ailleurs *EL-IDRISSI* ajoute aux sources d'eau douce, plusieurs **puits qui devaient assurer l'alimentation de la ville, en eau potable**.

L'ensemble des auteurs s'accordent à rattacher **l'île en face de la ville** à son aire de production et d'activité. *IBN H'AWQAL* l'évoque comme **lieu de refuge** à ses habitants, et *EL-BEKRI* ajoute qu'elle offrait, de par sa configuration, un bon mouillage et, donc, constituait **un port naturel sûr et bien abrité** permettant d'exporter plusieurs produits agricoles de la ville vers l'Europe et la Tunisie.

Du côté terrestre, la ville possédait, selon les auteurs, **un grand territoire** ; un territoire qui a été qualifié de différentes manières : le terroir de la ville, la campagne ou la plaine de la ville, Il comprenait, les plaines, les vallées et les collines de ses environs immédiats et s'étalait, plus loin, en englobant la plaine de la Mitidja. S'étendant jusqu'aux montagnes de l'Atlas, la Mitidja était habitée, selon *EL-BEKRI* et *EL-IDRISSI*, par des tribus berbères dépendant de l'autorité de la ville d'*El-Djezaïr* et pratiquant surtout l'agriculture et l'élevage. Elle formait, ainsi, un territoire riche en culture du blé et de lin, des produits qui devaient être exportés vers plusieurs pays à travers le port de la ville. D'ailleurs, elle fut qualifiée, dans la littérature arabe de « grand *Fahs* relevant de la ville d'*El-Djezaïr* », Jean Léon L'AFRICAIN l'appelle, carrément, « plaine d'*El-Djezaïr* ». Il faut souligner que « *Kitab El Istibsar* » reste l'unique document qui désigne la plaine de la Mitidja de *Fahs* ; il constitue le premier document évoquant ce terme.

Mise à part son entité urbaine, la documentation livresque, produite surtout à partir du 16^{ème} siècle, a révélé plusieurs détails concernant le territoire extra-urbain de la ville,

notamment, la construction de son port, les aqueducs qui l'alimentaient en eau potable, les types de produits agricoles que ses jardins fournissaient, Elle a permis, également, d'identifier d'autres formes d'établissements humains sur le territoire de la ville tant immédiat que lointain :

- le faubourg de *Bab-Azoun* évoqué par HAËDO,
- les *Bahyrat* ou des jardins d'arbres fruitiers dotés de maisons servant de résidences d'été aux habitants de la ville,
- les *ahouach* sorte de fermes appartenant aux dignitaires *d'El-Djezaïr* et situés dans la plaine de la Mitidja.
- les *mersa* ou ports, sur la côte de part et d'autre de la ville,

Le retour à la documentation livresque de première main a permis de dessiner une première conclusion : le territoire de la ville *d'El-Djezaïr* ne se limitait pas, seulement, à ses environs immédiats tel que le préconise les définitions modernes du terme *Fahs*. Il s'étalait, beaucoup plus loin pour inclure la plaine de la Mitidja, appelé également, *Fahs Mitidja*. L'ensemble du territoire de la ville *d'El-Djezaïr* constituait, pour la ville, **une aire de production agricole, une aire de pâturage, une aire d'extraction des minerais et une aire de plaisance et d'agrément.**

Dans le cadre du prochain chapitre, les documents cartographiques et iconographiques, seront un moyen de lecture pour situer l'ensemble des composantes identifiées et reconnues dans la littérature historique livresque. La reconnaissance de l'organisation spatiale du territoire de la ville et des différentes strates historiques à l'origine de sa formation, permettra, à travers différentes interprétations, d'en déduire **la logique d'implantation et le processus de consolidation du territoire de la ville *d'El-Djezaïr*** et, par conséquent, la reconnaissance de son aire de production et d'activité aux différentes échelles et aux différentes périodes.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 03

A partir du 16^{ème} siècle, *El-Djezaïr* devient la capitale du Maghreb central, dit *El-Maghreb Al-Awsât*. Elle connaît, par conséquent, un essor commercial et urbain exceptionnel. A cette période, le Maghreb en général, Oran, *Mers El-Kebir*, *Béjaïa*, Tunis, ... et *El-Djezaïr* en particulier, devient un pôle d'intérêt pour l'Europe. Il fut l'objectif de plusieurs campagnes de découverte et d'exploration entreprises par des commerçants, des esclaves, des captifs, des consuls et des espions. La découverte et la reconnaissance des territoires du Maghreb furent suivies par plusieurs tentatives d'expédition et de prise, à l'instar de la célèbre expédition de Charles-Quint, en 1541, contre Tunis puis *El-Djezaïr*. Cette dernière fut suivie par plusieurs autres tant par l'Angleterre que par la France, le Danemark, les Etats unis, Pour atteindre leur objectif à *El-Djezaïr*, les européens, en particulier les espagnols, ont établi plusieurs documents cartographiques représentant la ville et ses environs immédiats dans le moindre détail : champs d'agriculture, rivières, ponts, mosquées, lieux de campement, conduites d'alimentation en eau, ... ¹. La majeure partie de cette documentation est conservée, aujourd'hui, au château de Simancas dans la province de Valladolid, en Espagne.

Le début du 19^{ème} siècle est sanctionné par la prise officielle de la ville d'*El-Djezaïr* par les troupes militaires françaises. La convention de sa capitulation fut signée par le capitaine de BOURMONT qui la rédigea, dans son camp, au fort de l'Empereur. Le Dey *Hussein*, de sa part, a posé son seau dans son divan, à la citadelle². La prise de la ville a été préparée sur la base de plusieurs rapports d'espionnage, notamment, celui du capitaine Vincent-Yves BOUTIN, établi en 1808³. Le document a été accompagné de plusieurs représentations graphiques. Elles ont été d'une grande utilité pour la reconnaissance de la topographie de la ville et de ses environs, dans le cadre de la présente recherche. Après la prise de la ville en 1830, une documentation immense est fournie par le génie militaire français. Cette dernière est conservée, dans sa quasi-totalité, au château de Vincennes, à Paris.

¹ *Argel*, début du XVII^{ème} siècle, un plan à vol d'oiseau finement dessiné d'Alger et de sa rade, représentant le combat entre les algériens et un corps de débarquement espagnol. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des Plans et Cartes, cote Ge D 16053.

² *Expédition d'Afrique. Prise d'Alger par l'armée française, le 5 juillet 1830, à deux heures après midi. Nouvelles officielles, 1830.* Un document conservé à la Bibliothèque Nationale de France, cote : 4-LB49-1380. Voir Annexe n°05.

³ BOUTIN, Vincent-Yves, *Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger et des environs*, Rapport conservé aux archives de l'armée de terre au château de Vincennes, Paris, datant du 3^{ème} trimestre 1808, sous la cote 1_V_H_00059_014, un rapport de 67 pages.

A cette riche documentation, s'ajoute le corpus des inscriptions latines, arabes et turques ainsi que les registres de l'administration ottomane. Ces derniers sont conservés, en partie au Centre National des Archives de *Bir-Khadem* (Alger). Cependant, une grande partie se trouve aux Archives Nationales d'Outre-mer d'Aix-en-Provence, en France.

La documentation iconographique et cartographique est exploitée, dans le cadre de la présente recherche, afin de situer, spatialement, les composantes et les structures du territoire de la ville *d'El-Djezaïr* identifiées et reconnues dans la documentation historique littéraire. La confrontation des documents graphiques, fournis à des périodes et des dates différentes, permet d'établir le processus dans lequel ces composantes et structures territoriales, (reconnues dans la littérature livresque), **se sont implantées et se sont consolidées historiquement et géographiquement**. De leur part, les archives de l'administration ottomane ainsi que les documents épigraphiques sont utilisés afin de définir la datation des différentes interventions opérées sur ces structures territoriales.

Ce chapitre 03, est consacré à la présentation de certains documents cartographiques, iconographies et épigraphiques traitant de la ville *d'El-Djezaïr* et, donc, ayant été des références, dans le cadre de la présente recherche. Ces documents font partie d'un corpus immense, pouvant révéler des connaissances extraordinaires, mais qui reste très peu exploité.

I/ LA DOCUMENTATION ICONOGRAPHIQUE CONSERVEE A LA BNF

En plus de leur variété, les représentations graphiques relatives à la ville *d'El-Djezaïr* et de son territoire, conservées à la Bibliothèque Nationale de France (BNF), au département des Cartes et Plans, sont d'un degré de détail extraordinaire. Plusieurs composantes et structures architecturales, urbaines et territoriales, qui n'ont jamais été mentionnées dans la littérature, apparaissent clairement dessinées dans certains documents de ce fond iconographique.

I.1/ LA GRAVURE SIGNEE A.S. EXCUD, 1541

Une gravure, datant de 1541, signée A.S. EXCUD et attribuée au graveur italien Antonio SALAMANCA⁴, représente la ville *d'El-Djezaïr* de la taille d'une **petite bourgade** (petit village) non encore saturée et de forme, relativement, rectangulaire. La ville est représentée défendue de part et d'autre par des fossés remplis d'eau. Sa partie haute figure quasiment libre, non encore construite sauf à gauche (c'est-à-dire du côté Sud) contre le mur de l'enceinte où un château est reconnaissable ; il s'agit de la citadelle ou *El-Cassabah El-Djedida* (Illustr. n°05).



Illustration n° 05: Algéri, 1541, gravure italienne signée A.S. EXCUD

Source : VILLEGAGNON Nicolas Durand (de), *Relation de Charles-Quint contre Alger*, Paris : August Aubry, 1874, p.28.

⁴ Un exemplaire de la gravure se trouve au Musée des Beaux-arts d'Alger. Elle est, aussi, publiée in, ESQUER Gabriel, *Iconographie historique de l'Algérie depuis le XVIème siècle jusqu'à 1871*, vol. I, Paris : Plon, 1929, pl.5.

Le territoire extra-urbain de la ville figure délimité par une série de collines et parsemé de jardins et de plusieurs bâtisses isolées. Au cœur de la gravure, l'arsenal apparaît comme la construction la plus importante de la ville de par sa taille : « un vaste hangar couvert par un toit de tuiles », selon la lecture de CRESTI⁵. En effet, l'arsenal figure en front de mer, doté de deux grandes portes cintrées, telles que HAËDO les avait décrites. Une des deux portes est représentée ouverte, avec un bateau en position d'accès et la deuxième, condamnée par un mur en pisé⁶.

Un détail important attire l'attention dans la gravure. Les maisons de la ville sont couvertes d'une toiture en pente et les minarets des mosquées sont dessinés dans une configuration étrangère à la physionomie de la ville, à l'image des clochers des églises chrétiennes. D'après CRESTI, « l'auteur de la gravure n'a jamais vue Alger. Probablement l'avait-il composé à partir du récit de quelqu'un qui l'avait visitée ou bien avait participé à l'expédition de Charles Quint ; ou encore, à partir d'un texte que nous ne connaissons pas »⁷.

I.2/ LA COSMOGRAPHIE DE SEBASTIAN MUNSTER, 1544

La représentation de la ville d'*El-Djezaïr*, publiée dans les « Portraits et plans de villes » d'Antoine du PINET⁸, a paru pour la première fois, en 1544 dans la «Cosmographie de Sebastian Munster ». Plus tard, elle a été sujet de nombreuses rééditions présentant, à chaque fois, de légères variations. La représentation apparaît très « fantaisiste dans les détails »⁹, particulièrement, la citadelle qui est représentée par deux tours : l'une de forme carrée et incluse dans la muraille de la ville et l'autre de forme circulaire, surmontée d'un croissant et détachée de l'enceinte. Les deux tours formant « *Alcavar* » ou la citadelle, sont reliées entre elles par un chemin de ronde percé de meurtrières, accessible à partir de la première tour et faisant le tour de la deuxième (Illustr. n°06).

La porte de la Marine ou *Bab El-Djezira* est représentée ouverte sur la mer par un môle réalisé en bois. Trois bâtisses en ruine figurent sur l'île en face qui apparaît détachée de la ville. Juste à coté et à gauche, l'appellation de l'île est mentionnée : « *Iulia cesarea Insula* » c'est-à-dire l'île de *Iulia Cesarea*, ou l'île de Cherchell (Illustr. n°06).

⁵ CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°34, 1982, p. 4.

⁶ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, trad. En français par MONNEREAU Auguste et BERBRUGGER Adrien, 1870, p.25.

⁷ CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle », ..., op-cit, p.5.

⁸ PINET Antoine (du), *Plantz, pourtraits et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie, à la Cosmographie*, Lyon : J. d'Ogerolles, 1564, p.289.

⁹ CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle », ..., op-cit, p.4.

En effet, le document iconographique a été dressé avant de lever la confusion qui a tant régné chez les auteurs anciens et qui confondait l'établissement antique sur le site d'*El-Djezaïr* « *Icosium* » avec « *Julia Caesarea* » l'établissement antique de l'actuelle ville de Cherchell. La confusion est confirmée puisque la gravure porte, en même temps, la mention « *Iulia cesarea Insula* » ou l'île de *Julia Caesarea* et la mention « *Pignon* » ou Penon, la forteresse espagnole qui a existé, à cette période, à *El-Djezaïr*¹⁰.

Un peu plus loin à gauche, se trouve la mention: « *mandrachi* » signifiant « petit port ». Elle correspond à une tour ronde représentée détachée de l'enceinte de la ville du côté de la mer. Il s'agit, probablement, de *Bordj El-Fanar*, élevé sur la base du penon espagnol. La tour est reliée à l'enceinte de la ville par un chemin de ronde, chemin qui doit représenter plutôt la jetée construite par *Kheiredine BARBEROUSSE* et qui fut à l'origine de la genèse et du développement du port d'*El-Djezaïr*.

Au delà des murs d'enceinte, le territoire de la ville apparaît comme une large étendue délimitée par une ceinture de collines environnantes, une étendue qui devait former l'aire de production et d'activité de la ville puisqu'elle est représentée parsemée de **jardins clôturés de forme carrée**. En examinant en détail la représentation, les jardins sont dépourvus de bâtisses. Peu être que les maisons de campagne, les résidences d'été, ne sont pas encore construites, ou encore, ce niveau de détail a échappé à l'auteur de la gravure.

Par ailleurs, la représentation de la « *Cosmographie de Sebastian Munster* » apporte beaucoup d'autres détails tels que¹¹ la mention « *tutto di sasso tufo* » précisant que le mur d'enceinte de la ville était fait entièrement en blocs de tuf ; plusieurs puits d'eau douce situés à droite, hors de la ville ; Certaines des collines des environs de la ville ont été spécifiées, à l'instar de la mention « *cole il quale si puo vedere dentro de la citta* » expression signifiant « colline d'où l'on peut voir à l'intérieur de la ville » ; « *cole il quale sotto terra manda laqua nella citta* » ou « colline qui envoie l'eau à la ville en-dessous de la terre » désignant la colline, où fut implanté le fort de l'Empereur et à partir de laquelle l'eau était acheminée à la ville par des conduites souterraines,

¹⁰ Il s'agit du Penon d'Alger, la forteresse espagnole qui a été élevée, en 1505, par le comte Pedro NAVARRO. Voir BERBRUGGER Adrien, *Le Pénion d'Alger, ou Les origines du gouvernement turc en Algérie*, Paris : Challamel, libraire 1860, p.5.

¹¹ L'ensemble des expressions mentionnées dans le texte sont des lectures faites à partir de la gravure, puis traduites de l'Italien en Français.

I.3/ LA GRAVURE INTITULEE « *ALGERI SARACAENORUM URBIS FORTISSIMAE* »

La gravure intitulée « *Algeri Saracaenorum urbis fortissimae* »¹², représente l'état de la ville d'*El-Djezaïr*, entre 1569 et 1575¹³. Son contenu correspond à la description publiée dans le rapport de Francesco LANFREDUCCI et Gian Ottone BOSIO (deux chevaliers de l'Ordre de Malte)¹⁴. La représentation graphique est accompagnée d'une légende assez détaillée, présentant plusieurs composantes du territoire de la ville (à l'intérieur et à l'extérieur de ses enceintes)¹⁵.

La gravure représente la ville dans un état non encore saturé, la partie haut semble très peu occupée, *El-cassabah* est représentée faisant partie de l'enceinte globale de la ville, seul un mur la séparait de son tissu urbain. L'examen de la légende du document¹⁶ permet de situer (Illustr. n°07) :

- La porte *Bab-Azoun* et le pont en maçonnerie qu'il fallait traverser pour sortir de la ville (A),
- la porte *Bab El-Oued* avec un pont en bois traversant le fossé Nord (E),
- la porte *Bab El-Djezira* ou la porte de la pêche (C),
- la double porte de *Bab El-Djezira* (D),
- la porte *Bab El-Djedid* (G),
- les portes d'*El-cassabah* : deux permettant sa communication avec la ville (F), et une troisième permettant de sortir vers l'extérieur de la ville du côté Nord (H),
- l'arsenal, non accessible à partir de la ville, et ses trois portes s'ouvrant sur la mer (B),
- les différents *bordjs* et casernes, (I, K, L, M, N ET O),
- Les différentes rues de la ville : la grande rue du souk (4), la rue large (5), ...,
- Les demeures de plusieurs Raïs de la Marine : *Euldj Ali*, *Mami*, *Yahia Raïs*, ... (14-24)
- La *rahba* ou le marché de blé (38) et le marché de légumes (39),

¹² BRAUN Georges, *Civitates Orbis Terrarum liber primus, Coloniae Agrippinae*, 1573, tome II, carte n° 59. « *Algeri Saracaenorum urbis fortissimae* », in *Numidia Africae Provincia structae, iuxta Balearicos fluctus Maediterranei aequoris Hispaniam contra, Othomanor, Pricipù jmerio redactae*, est parue sous forme d'estampe de 49,3 cm de largeur sur 35 cm de haut entre les marges. Ni date, ni nom d'auteur. Cependant des indices peuvent permettre de la dater : dans la légende figure la date de construction de du Fort Neuf (*Castrum Novum anno 1569 perfectum*), et l'indication qu'à l'époque *El-Djezaïr* était gouvernée par *Euldj Ali* ("*Luchiali, che é al présente Re d'Algier*") qui régna entre 1568 et 1571 et donc la gravure ne peut correspondre qu'aux deux années 1570 ou 1571.

¹³ MONCHICOURT Charles, « Essai Bibliographique sur les plans imprimés de Tripoli, Djerba et Tunis-Goulette au XVIème siècle et note sur un plan d'Alger », *Revue Africaine*, n°322, 1^{er} Trimestre 1925 p.417.

¹⁴ Voir chapitre 2, pp.59-60.

¹⁵ Voir annexe n°02 : « *Algeri saracaenorum urbis fortissimae* », *Numidia Africae provincia structae iuxta Balearicos sluculus maditerranei aequoris hispani am contra*, othomanor pricipu imperio redacta, imago, 1569. Plan imprimé, conservé à la Bibliothèque nationale de France sous la cote GE DD 2987 (8031).

¹⁶ Les lettres en majuscule et les chiffres mis entre parenthèses indiquent la numérotation de la légende de la gravure. Sur cette dernière, la mosquée de la *cassabah* est indiquée n°48, cependant, elle n'y est pas mentionnée, puisqu'elle se termine au n°47.

- les différentes mosquées : la grande mosquée dotée d'un jardin (Q), la mosquée de la pêcherie (R) et la mosquée *Sidi Ramdan* (T). Cette dernière est mal placée dans la gravure. Elle est représentée à droite, du côté Sud de la ville, alors qu'en réalité elle existe, jusqu'à nos jours et est au Nord, donc elle devait figurer à droite de la gravure,
- plusieurs fontaines, notamment, la grande fontaine près de la *djenina*¹⁷ (X),
- les jardins à l'intérieur de la ville : en plus du jardin de la *djenina*, la gravure présente deux autres: un au dessus de la porte *Bab-Azoun* (41) et l'autre dans la grande mosquée¹⁸,

Au delà des murs d'enceinte, plusieurs autres composantes du territoire, aux alentours de la ville, sont représentées (Illustr. n°07) :

- plusieurs étendues de terrains cultivés,
- « *sepultura regum* » ou les sépulcres des rois, représentés par un ensemble d'édicules de différentes formes surmontées de dômes,
- une source d'eau protégée par un mur et située au-dessous du fort de l'Empereur,
- le « *burgum novum* » ou le nouveau bourg, le faubourg *Bab-Azoun* représenté en forme de quelques maisons organisées, en série le long de la rue qui partait de la porte Sud de la ville,
- des fours à chaux situés près du faubourg *Bab-Azoun*,
- les carrières de pierre qui alimentaient les fours à chaux implantés à proximité,
- les forts extérieurs assurant la défense du territoire de la ville : le Château Impérial ou fort de l'Empereur, le Château Neuf en forme d'étoile et le Château Neuf près de la porte *Bab El-Oued* (*Bordj Euldj Ali*) et dont la construction fut achevée en l'an 1569. La gravure précise que ce dernier a été érigé pour défendre l'enclos des sépultures des rois.

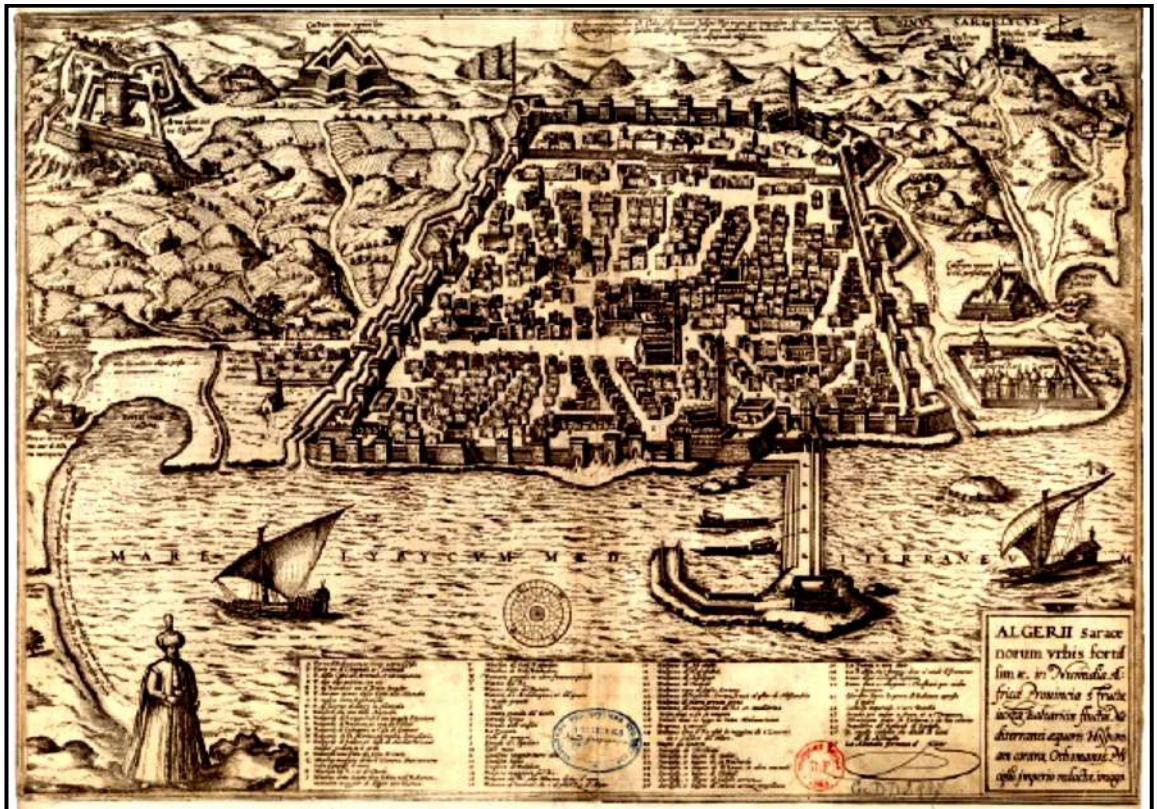
Selon CRESTI, contrairement à la gravure de Sebastian MUNSTER, « *Algeri Saracaenorum urbis fortissimae* » est « bien loin d'être une vue fantaisiste de la ville. Le plan n'est certainement pas d'une précision totale, mais il a été réalisé à partir d'une description fort minutieuse de la ville, sinon par quelqu'un qui y a résidé longtemps »¹⁹. En effet, la plus part des emplacements peuvent être vérifiés sur le plan de PELET²⁰ à quelques erreurs près.

¹⁷ Le terme *djenina* signifie «le petit jardin » ; il désignait le lieu du divan du Dey c'est-à-dire le palais royal du gouvernement ottoman.

¹⁸ Il faudrait ajouter à ces jardins intra-muros celui d'*El-Cassabah*. Ce dernier a fait l'objet de plusieurs descriptions fournies par les militaires français lorsqu'ils ont occupé les lieux, le 5 juillet 1830.

¹⁹ CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°34, 1982. p.11.

²⁰ *Plan d'Alger et des environs*, Document cartographique dressé au Dépôt général de la guerre par ordre de M. le Mal. Duc de Dalmatie, Ministre de la guerre sous la direction du Lieutenant Général PELET, 1832, conservé au service historique de la défense, armée de terre, au château de Vincennes, 1V_H_00060_015_0001.



Vue d'ensemble



Le jardin de la grande mosquée



Les jardins de la Djenina et de la porte Bab-Azoun

Illustration n°07 : *Algeri Saracaenorum urbis fortissimae 1575.*

Source : BRAUN et HOGENBERGN, *Numidia Africae provincia structae*, Second livre, Cologne : 1575, p.59.

II/ LES FONDS D'ARCHIVES

Les documents d'archives sont des sources d'information capables de compléter ce que la littérature nous a fournie comme connaissances relatives au territoire de la ville d'*El-Djezaïr* du point de vue composantes, structures, étendue, Une grande partie des archives, concernant l'Algérie en général et la ville d'*El-Djezaïr* en particulier, est conservée en France, aux Services Historiques de la Défense à Vincennes et à Toulon ; aux Archives Nationales d'Outre-mer à Aix-en-Provence et aux Archives Nationales à Paris. Cependant, une bonne partie se trouve en Algérie, au Centre National des Archives de *Bir-Khadem* et à la Bibliothèque Nationale d'El-Hamma. D'autres encore se trouvent aux Archives Générales de Simancas (AGS) en Espagne, au Vatican en Italie, à Istanbul en Turquie, Cette dernière catégorie reste un fond documentaire très rarement exploitée, pour les difficultés qu'elle présente, notamment, de langue, de disponibilité et de transcription.

II.1/ LES ARCHIVES OTTOMANES CONSERVEES EN ALGERIE

Les archives de l'administration ottomane²¹ sont constituées de registres qui étaient destinés à établir la perception des impôts et la gestion des propriétés du *Beylik* (gouvernement) et des corporations religieuses. Lors de la prise de la ville d'*El-Djezaïr* en 1830, ces registres se trouvaient au palais du Dey à la citadelle et chez les principaux administrateurs des mosquées, notamment, celui de la grande mosquée. Immédiatement après l'installation de l'administration française, ils ont été conservés dans le service des «Archives Arabes des Domaines», un service administré, dans le temps, par Albert DEVOULX (DE VOULX).

La catégorie de la documentation constituée par ces registres, forme une référence historique d'une importance sans équivoque. Même s'ils (les registres) contiennent des informations éparpillées, partielles et sans ordre, ils peuvent relater des faits historiques et des événements remarquables capables de nous aider à atteindre notre objet de recherche. Par exemple, en analysant les tributs payés au *beylik*, il est possible d'en déduire les noms des propriétés particulièrement celles qui étaient à l'extérieur des murs de la ville, les noms de leurs propriétaires et parfois leur situation. L'ensemble des indices, ainsi fournis, peut contribuer à définir l'étendue de l'aire de production et d'activité de la ville, ses composantes, ses structures et son étendue.

²¹ Les archives algériennes constituées des registres de l'administration ottomane et du fond du génie militaire français, dans leur quasi-totalité ont été transférées en France à la veille de l'indépendance en 1962. Elles furent restituées en plusieurs étapes : 1968, 1975, 1981, Voir BOYER Pierre et TEMIMI Abdeljelil, « Sommaire des Registres arabes et Turcs d'Alger », *Revue de l'occident musulman et de la méditerranée*, n°30, 1980, p.150.

Parmi les registres les plus remarquables de l'époque, « *Daftar Tachrifat* » ou « le registre des choses nobles »²² qui a été traduit par Albert DEVOULX, en 1852. La « *Oukfia* »²³ fut, également, un registre important tenu dans la grande mosquée de la ville (mosquée de rite malikite). Ce dernier contenait l'inventaire des établissements religieux (mosquées, zaouïas, écoles et cimetières) et des biens *waqfs* qui en dépendaient. Selon Albert DEVOULX, ce document a disparu, en 1843, lorsque l'administration française a pris possession des archives de la grande mosquée. Cependant une copie, malheureusement, non datée et incomplète a pu être récupérée par le service des domaines, à cette époque.

Avant leur restitution en 1968, 1975, 1981, et leur conservation au Centre National des Archives de *Bir-Khadem* (Alger), les chercheurs algériens devaient avoir recours aux travaux et recherches des français ayant exploité ces ressources de première main. Lorsqu'il s'agit de la ville d'*El-Djezaïr*, les recherches les plus utilisées, sont celles d'Albert DEVOULX. En 1974, Abdeljalil TEMIMI a mis, à la disposition des chercheurs algériens, l'inventaire de cette catégorie de documentation²⁴. Il a été classé en trois rubriques :

- « la série *beit el-mal* » dont les documents concernent les héritages et les affaires de la ville,
- « la série du *beylik* » formée par les documents officiels de l'administration dont la plus part ont été détruits « la majeure partie a disparu dans le désordre de la conquête avec la plupart des *khojas* qui étaient chargés de leur tenue »²⁵,
- « la série des registres des *mahkamas Ech-Charrrya* » contenant les actes de cadis des anciens tribunaux.

Les registres des *mahkamas* ont été d'un intérêt particulier, dans le cadre de la présente recherche, particulièrement, lorsqu'il a été question de rechercher une désignation plus exacte du terme *Fahs*²⁶. Le document, ci-dessous, par exemple, est un témoignage que le terme *Fahs* n'était pas utilisé d'une manière indéfinie, il était, plutôt, lié à un lieu précis du territoire extra-urbain de la ville. Les expressions « *Fahs El-Biar* en dehors d'*El-Djezaïr* » ; « *Fahs El-Kadous* situé à Draria » et « *Fahs Hydra* situé à *Bir-Mourad Raïs* », sont des expressions clairement identifiables, sur ce document (Illustr. n°08).

²² DEVOULX Albert, *Tachrifat, recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne régence d'Alger*, Alger : Imprimerie du Gouvernement, 1852, introduction.

²³ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, Alger : Typographie Bastide, 1870, p.16.

²⁴ TEMIMI Abdeljalil, « Inventaire sommaire des registres arabes et turcs d'Alger », *Revue d'Histoire Maghrébine*, n°1, 1974.

²⁵ Ministère de la guerre, *Tableau de la situation des établissements français en Algérie*, Paris : Imprimerie Royale, 1837, p.365.

²⁶ Après 1830, l'établissement des registres a continué d'exister.

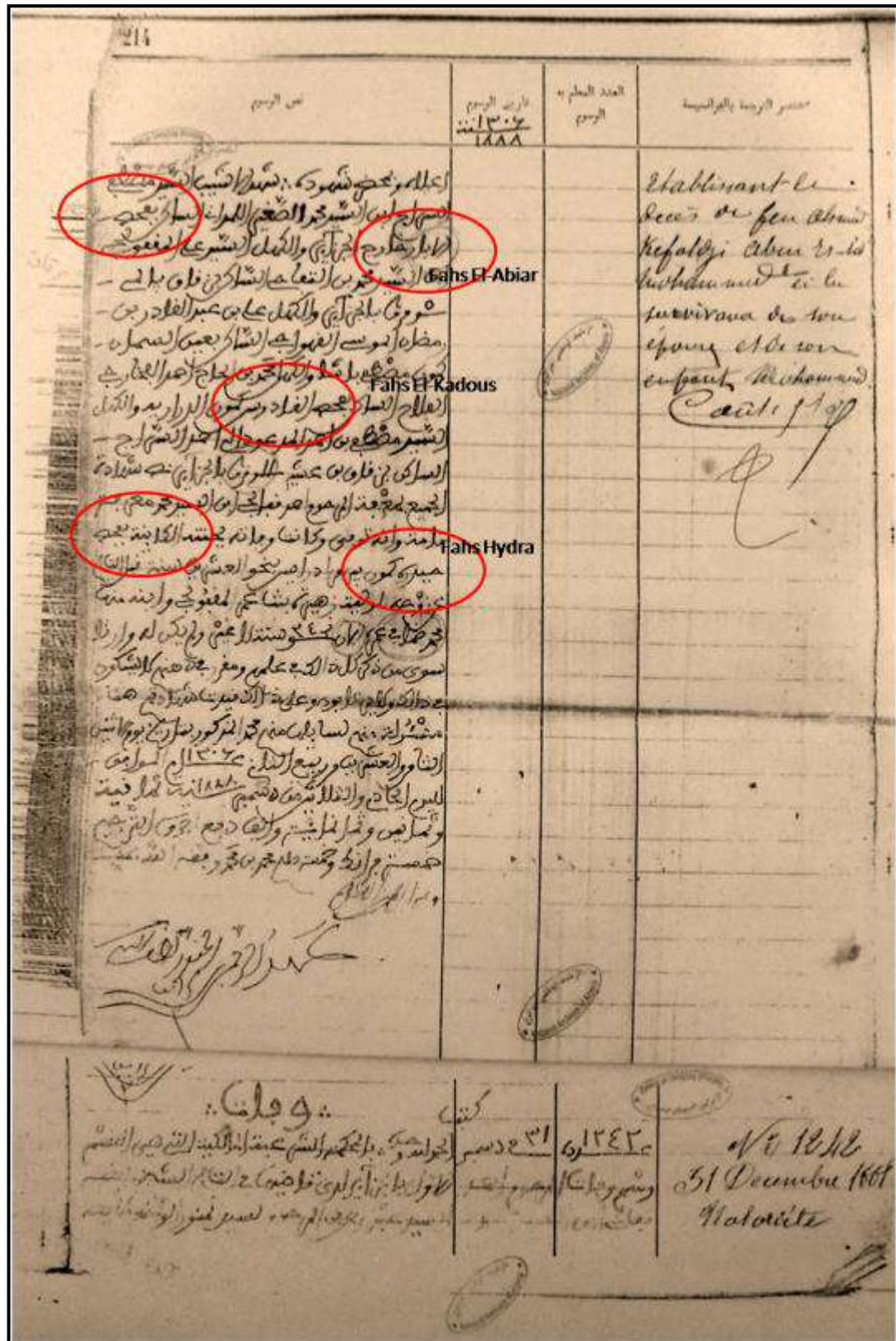


Illustration n° 08 : Document de la Mahkama Ech-Charrya indiquant l'expression Fahs.

Source : Acte de décès n°1242, registre n°214, Centre National des Archives de Bir-Khadem (Alger).

II.2/ LES ARCHIVES CENTRALES DE LA MONARCHIE ESPAGNOLE

Les archives générales de Simancas²⁷, en Espagne, conservent les documents de l'administration de la monarchie espagnole, depuis 1475 jusqu'à l'apparition du régime libéral, en 1834. Dans le cadre de la présente recherche, seule la rubrique « *colleccion digital de Mapas, planos y Dibujos* » a été utilisée. En plus des documents textuels et graphiques, la rubrique présente plus de cinq mille plans et cartes. Plusieurs de ces documents relèvent du territoire algérien et représentent, surtout, ses ports au 16^{ème} siècle : Oran, Bejaia, Arzew, Jijel, Annaba, El-Kala,

Concernant la ville d'*El-Djezaïr*, la rubrique contient plus de trente cartes en couleur. Elles sont toutes d'un intérêt majeur pour la reconnaissance et l'identification de l'étendue du territoire de la ville qu'il soit immédiat ou lointain. Certaines représentent la géomorphologie du territoire, ses collines et ses plaines ; d'autres, l'enceinte de la ville et ses fortifications extérieures ; d'autres encore les jardins des environs, le port et son armement, En plus, de ces plans et représentations graphiques, les Archives Générales de Simancas (A.G.S) contiennent plusieurs lettres et rapports pouvant donner le même type de renseignements. (Illustr. n°09, 10 et 11).

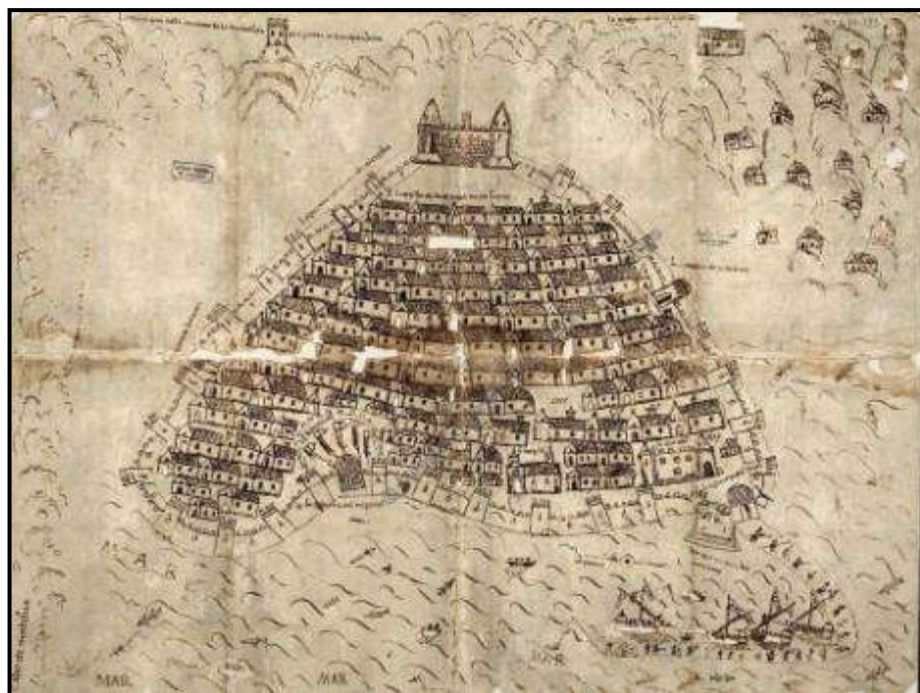


Illustration n° 09: Plan de la ville d'*El-Djezaïr*, 1563.

Source : MPD, 07,131, A.G.S. rubrique carte et plan digital
http://www.mcu.es/ccbae/i18n/catalogo_imagenes/miniatura.cmd?idImagen=9741

²⁷ Le château, qui abrite les archives, a été construit au 15^{ème} siècle sur les ruines d'une forteresse arabe.



Illustration n°10 : La géomorphologie du territoire de la Ville d'*El-Djezaïr*, 1775.

Source : MPD, 10,004, A.G.S. rubrique carte et plan digital
http://www.mcu.es/ccbae/i18n/catalogo_imagenes/miniatura.cmd?idImagen=2321

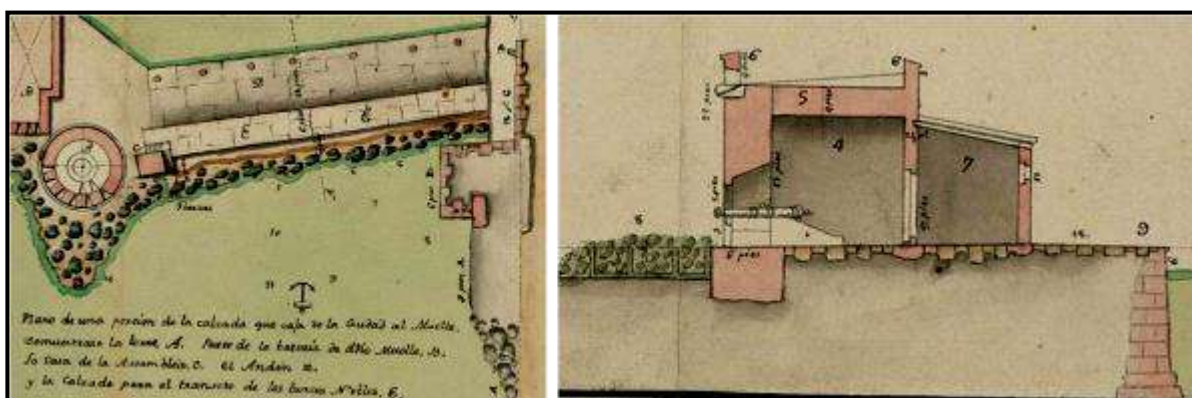


Illustration n°11 : Le port d'*El-Djezaïr* et son armement, 1775.

Source : MPD, 24,069, A.G.S. rubrique carte et plan digital
http://www.mcu.es/ccbae/i18n/catalogo_imagenes/miniatura.cmd?idImagen=2336

II.3/ LES ARCHIVES DU GENIE MILITAIRE FRANÇAIS

Les archives du génie militaire français constituent une source de fiabilité pour la redécouverte du territoire algérien et, en particulier, celui de la ville *d'El-Djezaïr*²⁸. Dressés au Dépôt de la Guerre²⁹, sous forme de cartes accompagnées de rapports et de mémoires, ces documents d'archives avaient le but d'aider et de faciliter la préparation des différentes expéditions et guerres que la France a menées au début du 19^{ème} siècle, notamment, contre le Dey *d'El-Djezaïr*. Les documents conservés, aujourd'hui, au département de l'Armée de Terre du Service Historique de la Défense au château de Vincennes à Paris, rappellent la « curiosité et l'esprit scientifique des militaires, et témoigne [ent] de la découverte et de la description progressive des territoires, parfois, restés inexplorés jusqu'au début de la période contemporaine »³⁰.

Les documents cartographiques de Vincennes, traitant du territoire algérien, sont au nombre de 1819 cartes anciennes et 600 cartes plus récentes³¹. Ceux qui relèvent du territoire de la ville *d'El-Djezaïr* et de ses environs sont classés en six thèmes:

- Plans antérieurs à 1830,
- Cartes postérieures à 1830,
- Plans d'Alger à caractère historique,
- plans des autres agglomérations des environs, Blida Koléa, Cherchell, ...,
- cartes régionales, archéologiques,
- et les reconnaissances, itinéraires et levés à la boussole.

Le mémoire intitulé « Reconnaissance générale des ville, forts, et batteries d'Alger, des environs »³², a été un des documents les plus utile, dans le cadre de la présente recherche. Il a été élaboré par Vincent-Yves BOUTIN, chef de Bataillon au corps impérial du génie militaire français, chevalier de la légion d'honneur. Le document est accompagné de plusieurs cartes relatives au territoire de la ville et ses environs. Il a été établi comme rapport à la

²⁸ Plusieurs plans et cartes ont été recueillis sous forme d'un catalogue, en l'occasion de l'exposition d'art organisée par le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, en Mai 2016. Voir SARAZIN Jean-Yves et RAHMANI Zahia, *Made in Algérie, généalogie d'un territoire*, Marseille : éditions Hazan, 2016, pp.51-87.

²⁹ Le dépôt de la guerre devient, plus tard, le service historique de la défense.

³⁰ VILLERE Marie-Anne (de) et PONNOU Claude, *A la découverte d'un territoire : inventaire des cartes d'Algérie conservées aux archives de la guerre du service historique de la défense (1830-1950)*, Paris : Château de Vincennes, 2010, p.5.

³¹ Idem.

³² BOUTIN Yves-Vincent, *Reconnaissance générale des ville, forts, et batteries d'Alger, des environs*, document d'archives conservé au Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, Paris : Château de Vincennes, Paris, Article n°8, 3^{ème} trimestre 1808, cote : 1V_H_00059_014.

mission qui lui a été confiée par Napoléon BONAPARTE, en 1808, suite à l'expédition d'Egypte³³. L'objectif de la mission de BOUTIN était l'exploration topographique de la ville d'*El-Djezaïr* et de ses environs pour la planification de sa prise³⁴. BOUTIN avait indiqué, dans son rapport, plusieurs détails qui ont servi au projet de la descente de l'armée française, en 1830, et son établissement définitif à *El-Djezaïr*³⁵. Il a recommandé, notamment :

- le point de débarquement : à la presqu'île de *Sidi Feredj*,
- la période propice : le mois de Mai,
- le temps nécessaire de s'emparer d'Alger et ses dépendances,
- les parcours à entreprendre pour atteindre les portes de la ville, (Illustr. n°12).

Dans son rapport, BOUTIN reprend plusieurs descriptions fournies par le docteur SHAW auxquelles il ajoute certaines précisions et informations relatives à plusieurs composantes du territoire d'*El-Djezaïr*, à cette période (avant 1830). Il l'accompagne de plusieurs plans et représentations graphiques dont le plus important est intitulé « Environs d'Alger, d'après la reconnaissance du chef de bataillon, du Génie Boutin, extrait de l'aperçu sur Alger ». Après plusieurs révisions et corrections, notamment, le tracé de la côte depuis la presqu'île de *Sidi Feredj jusqu'à Ras Acconater*. Le document cartographique est devenu le premier document fiable représentant le territoire de la ville, avant 1830³⁶. Plus tard, il a servi de référence à l'élaboration du plan intitulé « Plan d'Alger et des environs », établi en 1832, sous la direction du lieutenant général PELET³⁷ (Illustr. n°13).

³³ L'expédition de l'Egypte par Napoléon était l'occasion d'élaborer la première carte scientifique de ce pays. Voir, VILLERE Marie-Anne (de) et PONNOU Claude, *A la découverte d'un territoire : inventaire des cartes d'Algérie conservées aux archives de la guerre du service historique de la défense (1830-1950)*, ... op-cit, p.9.

³⁴ BOUTIN Yves-Vincent, *Reconnaissance générale des ville, forts, et batteries d'Alger, des environs*, document d'archives conservé au Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, Paris : Château de Vincennes, Paris, Article n°8, 3^{ème} trimestre 1808, cote : 1V_H_00059_014.

³⁵ Idem, pp.1-5.

³⁶ BOUTIN Vincent-Yves, *Environs d'Alger d'après la reconnaissance du chef de bataillon, du Génie Boutin, extrait de l'aperçu sur Alger*, document cartographique conservé au Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, Paris : Château de Vincennes, Paris, cote : 1V_H_00059_015_0002. Le document existe, également, au département des cartes et plans de la Bibliothèque Nationale de France, cote : GE C-10347. Voir, la section en bas à gauche de l'illustration n°12.

³⁷ Voir, *Plan d'Alger et des environs*, document cartographique dressé au Dépôt général de la guerre par ordre de M. le Mal. Duc de Dalmatie, Ministre de la guerre sous la direction du Lieutenant Général PELET, 1832.

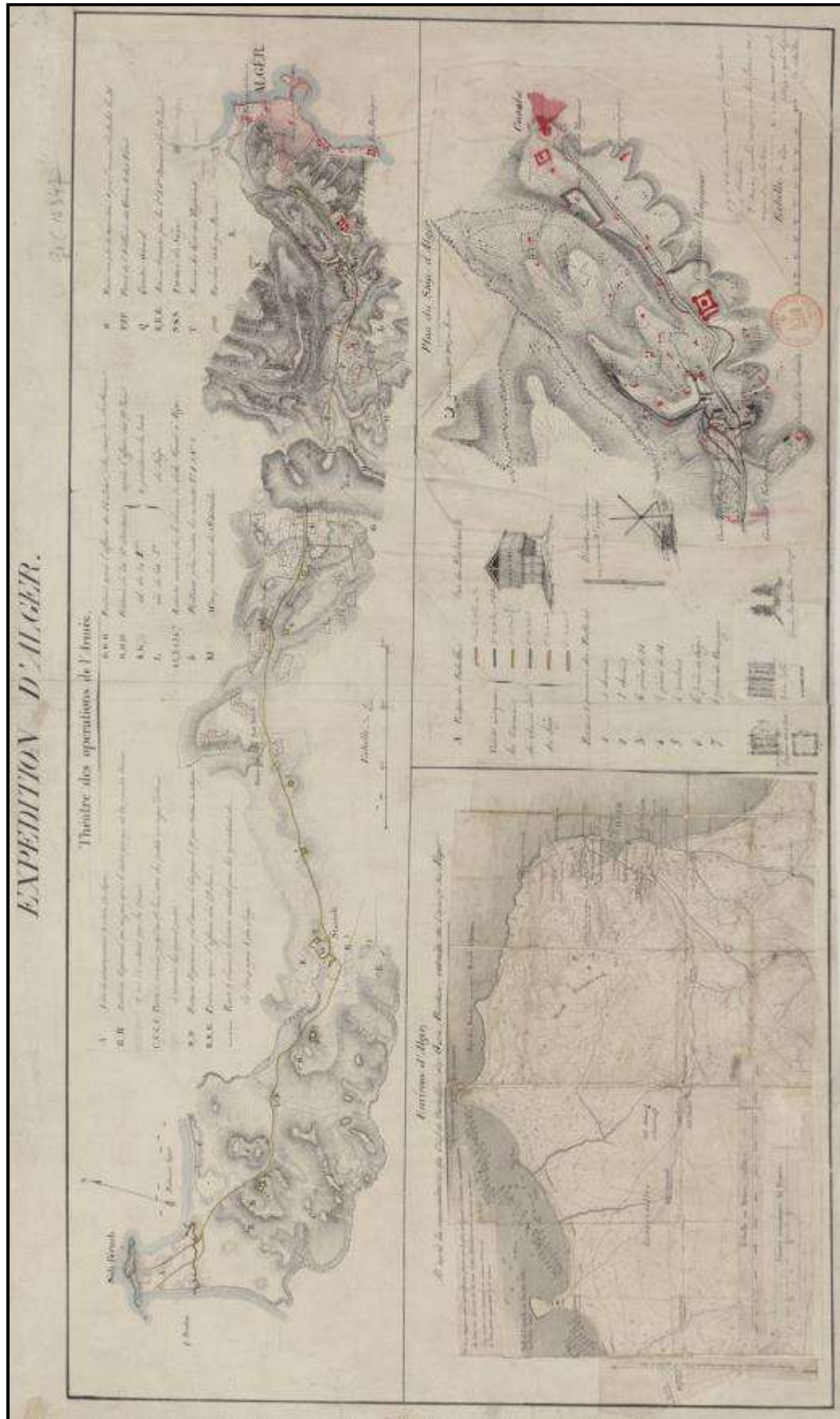


Illustration n° 12 : Expédition d'Alger, Théâtre des opérations de l'Armée, 1830. Etabli par BOUTIN Vincent-Yves, et indiquant le territoire d'Alger et ses environs, une correction du tracé de la côte et le parcours à entreprendre pour atteindre la ville.
 Source : Carte manuscrite conservée à la Bibliothèque Nationale de France, Département des Cartes et Plans, cote : Ge C 10347.

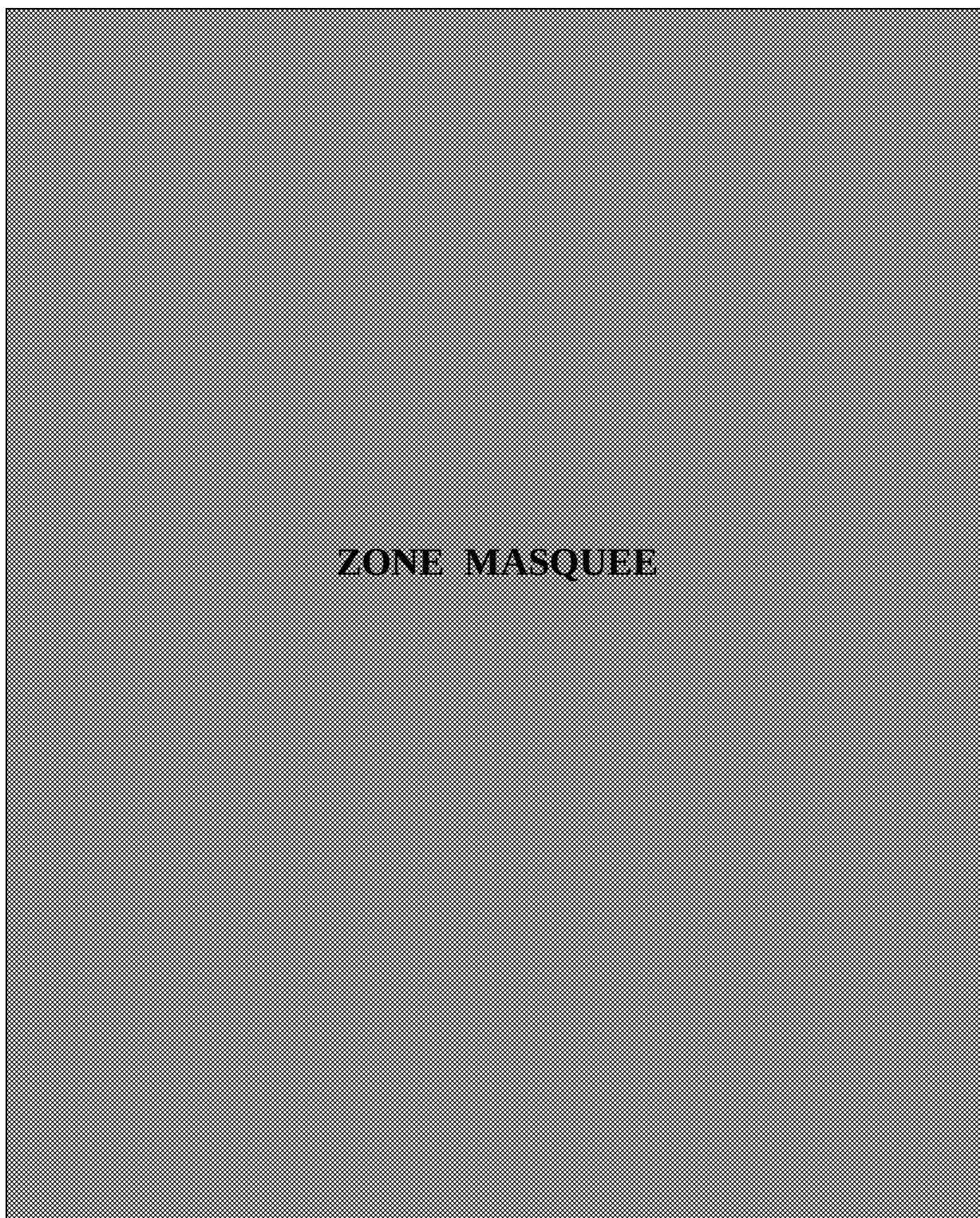


Illustration n°13 : Plan d'Alger et des environs, PELET, 1832.

Source : document cartographique, dressé au dépôt général de la guerre, par ordre de M. Le M^{al}. Duc De Dalmatie, ministère de la guerre sous la direction de M. Le Lieutenant Général PELET, Paris, 1832. Document conservé au Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, Paris : Château de Vincennes, Paris, cote : 1V_H_00060_015_0001.

Parmi les informations apportées par Vincent-Yves BOUTIN, dans son rapport, plusieurs concernent le territoire extra-urbain de la ville (immédiat et lointain). Il évoque, entre autres, le fort de l'Empereur qui « fut élevé sur un ermitage nommé *Sidi Jacoub* »³⁸. Il ajoute, qu'avant la conquête française, ce dernier était nommé château *Soultan-Cal-aci* et que non loin, en face du cimetière, se trouvait un magasin à poudre. BOUTIN fait, également, une estimation, en genre et en nombre, de la population de la régence à la veille de 1830, et précise que celle de la ville *d'El-Djezaïr* « est exacte à très peu de chose près »³⁹ (Illustr.n°14). Le rapport reprend, également, les divisions de la régence et parle de trois *pachaliks*⁴⁰ ou *beyliks* :

- le *pachalik* de Constantine,
- le *pachalik* du Titterie
- et le *pachalik* d'Oran,
- avec *El-Djezaïr* formant, avec ses environs, un arrondissement à part, géré par cinq *Kaïds*⁴¹.

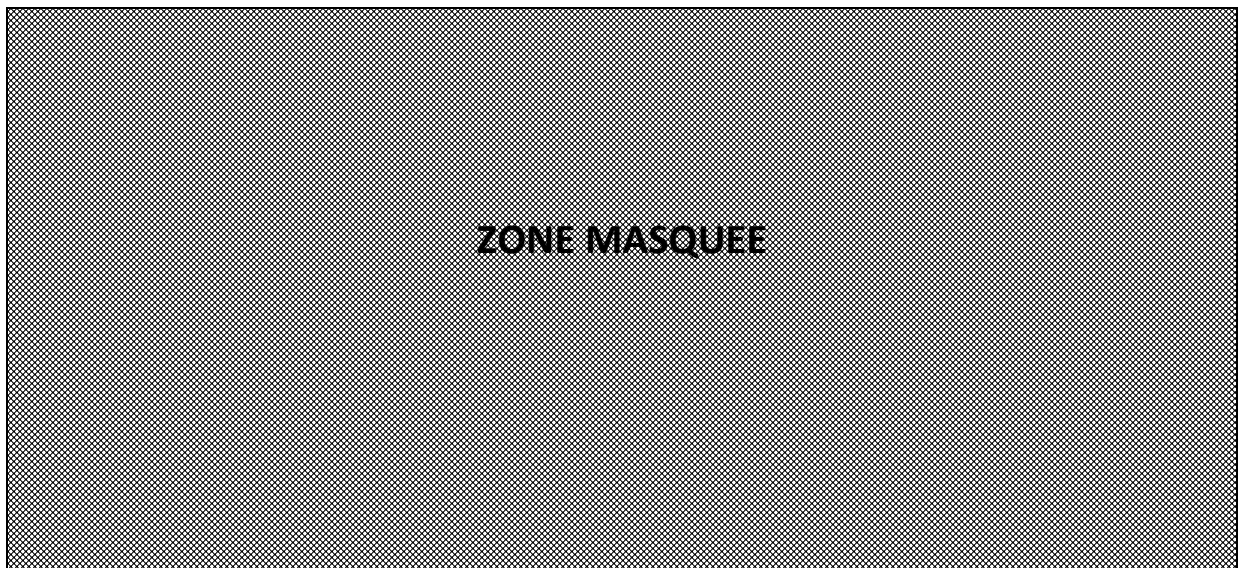


Illustration n°14 : Population d'Alger et de ses environs, estimée par Vincent-Yves BOUTIN, en 1808.

Source : BOUTIN Vincent-Yves, *Reconnaissance générale des ville, forts et batteries d'Alger et des environs*, datant du 3^{ème} trimestre 1808, rapport conservé Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, Paris : Château de Vincennes, cote 1_V_H_00059_014, p.50.

³⁸ BOUTIN Vincent-Yves, *Reconnaissance générale des ville, forts et batteries d'Alger et des environs*, datant du 3^{ème} trimestre 1808, rapport conservé Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, Paris : Château de Vincennes, cote 1_V_H_00059_014, p.14.

³⁹ Idem, p.50.

⁴⁰ Idem, p.49.

⁴¹ Idem.

Le rapport de Vincent-Yves BOUTIN s'avère un document important pour la reconnaissance du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, notamment, lorsqu'il s'agit de la géomorphologie du lieu. En effet, il inventorie les différentes composantes de son réseau hydrique⁴²:

- **Les oueds** : le Chellif, le Mazafran, le Hamise, la Régia, le Budouaah, Ysser, la Boudarak, El'Harrach... ;
- **les eaux de sources** : les sources thermales et minérales
- **les puits et les citernes** ;
- **les lacs et les marais** : les marécages de la Mitidja et le lac *Halloula*.

Le rapport revient sur plusieurs caractères du territoire de la ville, particulièrement,

- **son littoral et les différentes rades**⁴³ qui le ponctuent : cap Matifou, cap Caxines, *Sidi Feredj*, ...⁴⁴ ,
- **sa flore** : le chêne, dont le bois dur était exploité pour divers ouvrages, le lentisque, le cèdre, le thuya articulé, ...⁴⁵ ,
- **les chemins qui partaient de la ville**⁴⁶ : le chemin d'*El-Djezaïr* à *Sidi Feredj*, de la citadelle au fort de l'Empereur,
- **ses établissements humains extra-muros** : selon le rapport, *El-Djezaïr* « n'a pas de faubourgs; on ne peut guère donner ce nom à quelques maisons construites en dehors des portes *Bab-Azoun* et *Bab El-Oued*; mais les environs sont couverts d'habitations, qui la plupart, ont des jardins bien plantés de citronniers, d'orangers et d'autres arbres à fruits; tous ces jardins sont entourés de haies d'aloès »⁴⁷.

En plus de leur objectif purement militaire (de guerre), les informations, très précises, que donne BOUTIN sont des outils pertinents pour esquisser la géomorphologie du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* et reconnaître les différentes structures qui le composent ; et par conséquent, reconstituer la configuration de sa géomorphologie, à la veille de 1830.

⁴² Voir Infra, chapitre 5 : Le réseau hydrographique du territoire d'*El-Djezaïr*.

⁴³ BOUTIN a identifié l'ensemble des bassins formant des ports naturels le long de la côte algérienne, des bassins permettant un certain mouillage.

⁴⁴ BOUTIN Vincent-Yves, *Reconnaissance générale des ville, forts, ...*, op-cit, cote 1_V_H_00059_005-00614. Voir, aussi, BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, troisième édition, Paris: PICQUET Charles, géographe ordinaire du roi, 1830, pp.118-119.

⁴⁵ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, op-cit, pp.122-125. Selon BOUTIN, la ville d'*El-Djezaïr* s'approvisionnait, en cèdre, des environs de Cherchell.

⁴⁶ BOUTIN Vincent-Yves, *Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger ...* op-cit, cote 1_V_H_00059_014, p.23.

⁴⁷ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, op-cit, p.152.

III/ LES DOCUMENTS EPIGRAPHIQUES

Les inscriptions latines, arabes et turques trouvées et récoltées, depuis 1830, sur le territoire d'*El-Djezaïr* et de ses environs, constituent un corpus à part entière dans l'étude de l'histoire de la ville. Parmi ces documents épigraphiques, certains sont d'un intérêt majeur pour la connaissance de l'histoire du lieu et la datation de ses composantes et structures. A titre d'exemple, l'inscription gravée sur une base dédiée à Ptolémée, trouvée « dans les démolitions de l'ancien bureau de police, rue Bruce (Hadj-Omar), en face de la Mairie »⁴⁸, témoigne de l'existence de magistrats municipaux à *Icosium* sous le règne de Ptolémée entre 23 et 40 ap-jc; ce qui prouve que la ville a existé, à cette période (Illustr. n°15). L'inscription gravée sur l'arc du minbar de la grande mosquée est, également, un témoignage matériel de l'existence de la ville, en 1096-1097⁴⁹. Le document épigraphique est un outil aussi rare que précieux qui a permis la datation de l'existence de la ville sous le règne almoravide (Illustr.n°16).

Il est vrai que la plus part des documents épigraphiques inventoriés, à partir de 1830, sont des pierres de tombes et de sépultures de cimetières situées au delà des portes *Bab El-Oued* et de *Bab-Azoun*. Cependant, une grande partie de ces documents a été très utile pour la datation des édifices et édicules situés à l'extérieur de la ville, notamment, les forts et les fontaines. En effet, la tradition de l'époque voulait que

« Chaque fondation [soit] célébrée par une table de marbre gravée d'un art délicat. Tantôt c'est une sculpture en relief; tantôt, une gravure en creux dont le sillon, rempli d'un plomb martelé qui s'oxyde à l'air, prend une teinte noire tranchant sur la blancheur de la pierre. En général, l'écriture est harmonieuse et présente des dispositions élégantes qui font de ces épigraphes des travaux vraiment artistiques »⁵⁰.

Dans le cadre de la présente recherche, les datations, ainsi fournies, ont contribué à situer, chronologiquement, des différentes composantes et structures du territoire de la ville identifiées dans les documents cartographiques. Elles ont, par conséquent, permis la maîtrise du processus d'extension de l'aire de production et d'activité de la ville d'*El-Djezaïr*.

⁴⁸ LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », *Antiquités Africaines*, n°2, 1968, p.18.

⁴⁹ BARGES Jean Joseph Léandre, « Inscription arabe de la mosquée maléki à Alger », *Revue de l'orient, de l'Algérie et des colonies*, n°5, 1857, p.270.

⁵⁰ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, Volume I, p.6 de la préface.



Illustration n°15 : Base dédiée à Ptolémée.

Source : LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », *Antiquités Africaines*, n°2, 1968, figure 07, p.19.



Illustration n°16 : Inscription sur l'arc du minbar de la grande mosquée d'Alger.

Source: http://www.qantara-med.org/qantara4/admin/pics_diapo/475Minbar_en_bois_grande_mosquee_alger_4_310.jpg

CONCLUSION DU CHAPITRE 03

La documentation iconographique, cartographique et épigraphique ainsi que les rapports et mémoires conservés dans les différents établissements et structures d'archives, ont été un support complémentaire et indispensable, à la documentation livresque sur l'histoire de la ville d'*El-Djezaïr*, pour la reconnaissance de l'étendue et des composantes et structures de son territoire. En effet, elle a permis, dans le cadre de cette recherche, d'identifier plusieurs témoignages et indices permettant de définir son aire de production et d'activité, ayant existait avant les urbanisations moderne et contemporaine que la ville a connues, après 1830.

Parmi les premières conclusions qui peuvent être établies, est qu'à l'intérieur des murs d'enceinte, **la partie haute de la ville devait constituer son aire de production et d'activité**, et cela, avant la saturation de son tissu urbain, entre le 16^{ème} et le début du 19^{ème} siècle. D'ailleurs les documents iconographiques mentionnent trois jardins intra-muros : dans la *djenina* (le divan du dey), dans la grande moquée et près de la porte Sud de la ville : la porte *Bab-Azoun*.

A l'extérieur des murs d'enceinte de la ville, les représentations iconographiques, les archives ottomanes ainsi que le corpus des inscriptions arabes et turques, ont révélé plusieurs indices permettant de reconnaître son aire de production et d'activité, ainsi que les phases de consolidation de son territoire:

- les fossés remplis d'eau qui définissaient le promontoire en cap : lieu d'implantation de l'établissement primitif de la ville,
- les différents cours d'eau dotés de ponts : signe de dépassement des limites,
- la série de collines autour de la ville, qui lui constituait des aires d'agriculture et d'élevage, de pâturage,
- la datation des composantes et structures du territoire de la ville, en particulier, les forts extérieurs et les fontaines,
- les jardins indiquant les aires de l'agriculture,
- les carrières de pierre indiquant les aires d'extraction des matériaux de construction : pierre, calcaire,
- des établissements humains autres que la ville : les maisons de campagne ou résidences d'été, les faubourgs, ...

Les registres de l'administration ottomane, *El-oukfa* de la grande mosquée, les titres de propriétés, les documents de la *mahkama Ech-Charrya*, en particulier, ont permis la reconnaissance de plusieurs localités, autour de la ville d'*El-Djezaïr*, portant la dénomination : *Fahs*, à l'instar de *Fahs El-Biar*, *Fahs El-Kadous* et *Fahs Hydra*. La désignation devait faire référence plutôt à des localités rurales qu'à toute la campagne de la ville.

Enfin, la cartographie, surtout, du génie militaire français, a été le support sur lequel tout le travail de reconnaissance et d'identification a été établi. Elle a constitué un fond de plan aux différentes conclusions et synthèses du processus d'implantation et de consolidation du territoire de la ville, élaboré dans le cadre de la présente recherche. Il reste à souligner la beauté et l'originalité des différents plans des Archives Générales de Simancas, certes leur contenu revient dans d'autres documents, cependant, leur expression graphique est d'une particularité exceptionnelle.

CONCLUSION DE LA PARTIE I

Les études et les recherches contemporaines, sur la ville *d'El-Djezaïr* comme objet patrimonial, se sont toutes fondées sur une documentation historique se présentant sous forme de livres, rapports d'archives, plans, représentations iconographiques, estampes, et inscriptions gravées sur la pierre, le marbre et le bois. Cette documentation a fourni, aux chercheurs modernes et contemporains, des connaissances pertinentes sur l'entité urbaine, la ville intra-muros, *d'El-Djezaïr*. Dans le cadre de la présente recherche, les chapitres 02 et 03 ont été consacrés à la présentation des sources et des références historiques, les plus importantes, ayant été à l'origine de nombreuses connaissances fondamentales pour aborder notre objet d'intérêt : **la reconnaissance du territoire extra-urbain de la ville *d'El-Djezaïr*, avant 1830.**

Le retour à **l'exploration de la documentation historique de première main** a été d'un très grand intérêt, particulièrement, lorsqu'il s'agit de l'identification des composantes et des structures de l'aire de production et d'activité de la ville. Il a permis de reconnaître son étendue, les différentes activités qui s'y exerçaient, les types de produits qu'elle fournissait, les marchés qui s'y établissaient, les différents regroupements de population qui existaient autour de la ville, Ce corpus littéraire a permis, également, de redécouvrir l'ensemble des composantes et des structures du territoire de la ville *d'El-Djezaïr*, très souvent, disparues de nos jours. Cependant, la maîtrise du processus dans lequel ces dernières (composantes et structures) se sont implantées et se sont consolidées, à travers l'histoire, reste non évidente. L'objectif, visé par la recherche, a été atteint en ayant recours à l'approche méthodologique adoptée: **la théorie de l'humanisation des territoires.**

Pour ce faire, il a été nécessaire, au chapitre 01, de présenter les hypothèses sur lesquelles l'approche méthodologique adoptée se fonde. Il a été, également, nécessaire de revenir sur certains de ses définitions et concepts en mesure d'aider à la lecture du territoire de la ville *d'El-Djezaïr* selon les fondements de l'approche. A partir de cette lecture, il a été aisé d'interpréter les informations historiques recueillies dans les chapitres 02 et 03, pour en déduire le processus d'implantation et de consolidation du territoire ainsi que la reconnaissance de son aire de production et d'activité, aux différentes périodes historiques et aux différentes échelles de son étendue. En plus de la maîtrise du processus de l'humanisation des territoires, l'approche peut aider à la datation de l'implantation humaine primitive sur un

lieu donné. Et donc, elle peut contribuer à compléter les connaissances, jusqu'alors, absentes dans la documentation historique relative à la ville d'*El-Djezaïr*.

Par ailleurs, les documents cartographiques, particulièrement, ceux du génie militaire français se caractérisent par l'exactitude de leur représentation, ils constituent, par conséquent, des outils fiables permettant la lecture et la reconnaissance de la phase finale du processus de formation du territoire de la ville. Un processus dans lequel les composantes et les structures territoriales se sont stratifiées, à travers le temps, dans une logique continue et sans interruption. La cartographie historique a permis, en fait, **la lecture du territoire de la ville avant la transformation et, très souvent, l'altération de plusieurs de ses traces et tracés historiques.**

Les chapitres des deux parties, qui suivront, se basent sur **l'interprétation des informations et des données historiques** puisées dans les corpus présentés ci-dessus : la littérature arabe sur l'histoire de la ville d'*El-Djezaïr*, la littérature occidentale, les représentations iconographiques, les corpus des inscriptions latines, arabes et turques ainsi que les documents d'archives ottomanes, espagnoles et françaises. Elle (l'interprétation) a été établie à différents niveaux successifs et conséquents, afin de permettre de retrouver **la logique (le processus) l'implantation et de consolidation de la ville et de son territoire, à travers l'histoire**, et cela en s'appuyant sur les **fondements de la théorie de l'humanisation des territoires comme outil méthodologique.**

INTRODUCTION A LA PARTIE II

Le concept de la géographie historique, sur lequel se base cette recherche, se présente comme un **instrument opérationnel pour la reconnaissance du territoire de la ville d'El-Djezaïr**, avant les urbanisations moderne et contemporaine qu'elle a connues. Il constitue un moyen fondamental pour **l'identification du lieu d'implantation de ses établissements humains primitifs**, ainsi que de leurs **aires de production et d'activité** lesquelles ont été **nécessaires et pertinentes à la survie de leurs habitants**. Le concept a été, également, un moyen pour la **reconnaissance du mode d'extension et de développement des territoires de la ville**, à travers le temps et sur l'espace. A ce concept, s'ajoute l'outil méthodologique adopté dans le cadre de la présente recherche, à savoir, la théorie de l'humanisation des territoires. L'approche se présente comme un **instrument d'interprétation** permettant de saisir le processus de l'implantation et de la consolidation du territoire de la ville, en se basant sur **la lecture de son caractère géomorphologique**, c'est-à-dire la lecture de la structure naturelle du lieu.

Cette deuxième partie de la recherche est consacrée à la reconnaissance des **caractères naturels du territoire de la ville d'El-Djezaïr**, à travers une lecture établie en s'appuyant sur **trois critères**, chacun faisant l'objet d'un chapitre :

- **le chapitre 04**, consacré à la lecture de la géomorphologie du territoire de la ville afin d'identifier et de reconnaître les différents aspects de son **relief**,
- **le chapitre 05**, abordant la reconnaissance du **réseau hydrographique** du territoire de la ville et l'identification des différentes composantes qui peuvent constituer des limites relativement infranchissables aux différentes étendues qu'il (le territoire de la ville) a acquies, en se développant à travers l'histoire,
- **le chapitre 06**, consacré à l'identification des **cheminements naturels** qui ont permis de traverser le territoire afin d'atteindre le lieu de la première implantation humaine que la ville a connue. Dans un deuxième temps, le chapitre 06 est consacré à la reconnaissance des cheminements naturels qui ont été à l'origine de la consolidation du territoire de la ville d'El-Djezaïr et qui ont orienté l'extension et le développement de son aire de production et d'activité.

La confrontation de la lecture de la structure naturelle du territoire de la ville avec les nouvelles connaissances fournies par l'exploration de la documentation historique de première main, notamment:

- la littérature livresque,
- les anciennes descriptions géographiques,
- les découvertes et les fouilles archéologiques
- ainsi que la lecture des iconographies et des plans historiques,

constitue une phase fondamentale permettant d'interpréter le processus de l'implantation et de la consolidation du territoire de la ville *d'El-Djezaïr*, aux différentes échelles et aux différentes périodes historiques. Elle représente une phase importante ayant permis **d'organiser les connaissances** acquises dans une **logique d'occupation du territoire basée sur le postulat de la descente de l'homme des sommets des montagnes vers les vallées et les plaines** en contrebas, tout en spécifiant, l'unité territoriale de base, la première extension de son aire de production et d'activité ainsi que les différentes étendues qu'elle a connues à des échelles plus larges.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 04

Avant tout acte d'humanisation (intervention de l'homme), un territoire se présente dans son aspect le plus naturel. Il est constitué par ce que l'approche appelle : **la structure naturelle d'un territoire** (son réseau hydrographique et son relief). Cette dernière forme la base initiale sur laquelle les différentes strates se consolideront selon des logiques d'implantation spécifiques, à chaque période historique.

Le premier niveau de lecture, pour l'interprétation du processus de l'implantation et de la consolidation du territoire de la ville *d'El-Djezaïr*, sera abordé par rapport à sa structure naturelle : **sa géomorphologie**. Elle sera considérée comme **le critère n°1** qui permettra la reconnaissance des caractères du territoire de la ville et de ses composantes naturelles. Elle permettra par conséquent, l'identification de l'entité ou **l'unité territoriale de base** qui a été à l'origine de l'implantation et de la consolidation de l'établissement humain primitif sur le lieu de la ville *d'El-Djezaïr*, ainsi que **ses limites primitives relativement infranchissables**.

La lecture de la structure naturelle du territoire de la ville permettra, dans un deuxième niveau de lecture, d'identifier d'autres entités (unités territoriales de base) ayant existé sur le territoire de la ville qui s'y formera et se développera en donnant naissance à **aire culturelle** appelée, plus tard, l'Algérois ; puis une **aire d'influence**, appelée *Dar Es-Soltane*. L'interprétation, ainsi visée, sera possible grâce à la confrontation des données historiques relatives à la ville avec les concepts et les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, l'approche adoptée dans le cadre de la présente recherche.

L'identification des différentes **entités géomorphologiques composant les environs immédiats et lointains** de l'unité territoriale de base reconnue dans les deux niveaux de lecture, permettra, par conséquent, d'en déduire les différents **modes de dépassement et de déplacement des limites relativement infranchissables** adoptées à chaque phase du développement du territoire de la ville.

Dans le cadre de ce chapitre, il est question d'examiner le territoire de la ville *d'El-Djezaïr* et de ses environs dans leurs aspects purement naturels : les aspects géographique et géologique. L'objectif que vise ce chapitre est **la reconnaissance, selon les fondements de la**

théorie de l'humanisation des territoires, des différentes étendues qu'a dues connaître le territoire de la ville *d'El-Djezaïr*, à travers l'histoire :

- l'unité territoriale de base,
- le territoire de son aire culturelle,
- et le territoire de son aire d'influence.

En plus de la reconnaissance de l'aspect morphologique du lieu (géomorphologie : réseau hydrographique et relief), la lecture porte sur la reconnaissance de la **consistance physique de son relief**, c'est-à-dire, la reconnaissance de **la nature de son sol**. En effet, l'étude du caractère géologique du sol permet de définir les différentes **aires de production** d'un territoire, à l'instar des aires favorables à l'agriculture, les aires de végétation spontanée, les aires permettant l'extraction des minerais et des matériaux de construction : pierre, calcaire, fer, bois, L'ensemble de ces aires forment, selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, **l'aire de production et d'activité d'une ville**.

Afin d'atteindre le niveau de lecture visé, il a été nécessaire d'avoir recours, surtout, aux documents cartographiques du génie militaire français conservés au département de l'armée de terre, du service historique de la défense, à Vincennes en France. La littérature du début du 19^{ème} siècle, élaborée dans le but de l'exploration des richesses du territoire de la ville, a été également d'un grand intérêt.

I/ LA STRUCTURE NATURELLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR

D'Est en Ouest, le littoral algérien est une alternance de montagnes et de collines butant sur la mer en forme de caps. Très souvent, deux caps qui se suivent sont la conséquence d'une échancrure littorale d'une certaine taille et une certaine profondeur. Cette dernière peut être une baie, une rade ou encore un golf. Il s'agit d'une situation géomorphologique favorisant, dans la majorité des cas, un certain mouillage et donc la formation d'un port naturel.

Historiquement, ces pointes rocheuses, qui s'avancent dans la mer, ont favorisé l'implantation de plusieurs établissements humains primitifs ; des établissements qui se sont consolidés sur leur territoire pour donner naissance aux villes côtières d'aujourd'hui : Ténès, Cherchell, Dellys, Bejaia, Annaba, Oran, et d'autres villes, encore, de formation ancienne implantées tout le long de la bande côtière de l'Algérie.

La ville d'El-Djezaïr, objet d'étude de cette recherche, fait partie des ces villes côtières implantées sur les extrémités des baies qui échelonnent le littoral algérien. Elle ponctue, en effet, l'extrémité gauche de la baie d'Alger ou la baie d'El-Djezaïr, dont l'étendue se développe entre *Ras Mers Ed-Dabbane* ou le cap du port des mouches, à l'Ouest, et *Ras Tamenfoust* ou le cap Matifou, à l'Est. Entre les deux caps, la ligne de côte de la baie d'El-Djezaïr se développe, en alternance, entre falaises abruptes et vastes plaines côtières formant des vallées alluviales à l'embouchure des cours d'eau qui la jalonnent¹. Ces plaines littorales ont, depuis toujours, été exploitées par l'homme pour subvenir à ses besoins quotidiens : eau potable, produits agricoles, prairies, matériaux de construction, Elles devaient constituer, par conséquent, l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d'El-Djezaïr.

I.1/ LE CAP DE L'ILE : GEOMORPHOLOGIE DU NOYAU PRIMITIF DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR

Le site naturel, sur lequel la ville d'El-Djezaïr s'est implantée et s'est consolidée, est une pointe rocheuse pénétrant la mer à la position 36 degré de latitude Nord et 0°44 de longitude Est². Elle est l'aboutissement de l'une des nombreuses collines formant les

¹ BERNARD Augustin, *Géographie Universelle*, tome. 1: *L'Afrique septentrionale et occidentale*, Paris : éditions Colin, 1939, pp. 178-224.

² La situation, ainsi donnée, étant la position exacte du phare du port d'El-Djezaïr.

contreforts du versant oriental de *djebel* (mont) *Bouzaréah*³ : une unité géomorphologique dénommée, également, le « massif d'Alger ».

I.1.1/ Le bas promontoire : lieu d'implantation humaine primitive

Caractérisée par une pente assez raide, la colline sur laquelle la ville d'El-Djezaïr s'est implantée pénètre la mer du côté Est de *djebel Bouzaréah*. Elle se termine par « un plateau de largeur variable [...] finissant dans la plus grande partie de son étendue par un talus escarpé au Nord-Ouest »⁴. La configuration géomorphologique se présente en forme de bas promontoire⁵, relativement, élevé d'environ « dix mètre au-dessus du niveau de la mer, et finissant, dans sa plus grande étendue par un talus escarpé »⁶. A partir de la ligne de côte 17, le site commence à s'incliner en forme de piémont jusqu'au point culminant du contrefort (de la colline) : lieu d'implantation de l'actuelle citadelle, la citadelle ottomane⁷. En effet, les textes historiques parlent de la partie « *Outa* » de la ville ou le plat ainsi que de la partie « *Djebila* » ou le piémont.

La pointe rocheuse, formant le cap, c'est-à-dire le site d'implantation de la ville d'El-Djezaïr, est séparée de ses abords par deux dépressions relativement importantes formant des ravins ayant permis, historiquement, de drainer les eaux des pluies. Plus tard, les ravins ont servi de fossés afin de renforcer la sécurité des murs de l'enceinte de la ville aux différentes périodes historiques (romaine, arabo-berbère et ottomane). Leur tracé s'étendait l'un « ... de la casbah à l'emplacement de l'ancien fort *Bab-Azoun* [...] l'autre de la casbah à l'emplacement de l'ancienne porte *Bab El-Oued* »⁸.

Le cap constituait, ainsi, une portion territoriale **émergeante par rapport à ses abords** et **définie dans des limites naturelles relativement infranchissables** formées par les deux dépressions. L'entité géomorphologique ainsi définie est reconnue, selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, comme une **unité territoriale de base** formée par un plateau escarpé constituant un **bas promontoire**.

³ *Bouzaréah* ou *Bou-Zareah* signifiant le « Père des céréales » nom dû à la fertilité de ses hauts vallons. Voir RECLUS Elisée, *Nouvelle géographie, universelle, la terre et les hommes* Vol. 11: *L'Afrique septentrionale deuxième partie*, Paris : Hachette, 1886, p.317.

⁴ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique aux époques romaines arabes et turques », *Revue Africaine* n°19, 1875, p.294.

⁵ Voir la notion de haut et de bas promontoires au chapitre 01, p.31.

⁶ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique ... », *Revue Africaine* n°19, 1875, p.294.

⁷ Lecture établie à partir du document graphique intitulé « Plan d'El-Djezaïr en 1830 », in PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr », *Documents Algériens*, série culturelle, n°75, 1955, figure 01.

⁸ Idem, p.1.

I.1.2/ Le port naturel d'El-Djezaïr : une situation insulaire

Le bas promontoire, ayant servi de site d'implantation pour l'établissement humain primitif d'El-Djezaïr, se termine par une pointe qui, plus tard, a été le **lieu d'implantation de la future porte Est de la ville**, la porte *Bab El-Djezira* ou la porte de la Marine. La dénomination de la porte Est de la ville, revient à la présence, à partir de la pointe du cap, d' :
- une série de roches alignées dans l'eau, sur une longueur de deux cent mètres,
-et quatre îlots disposés de telle manière à constituer avec la ligne de roches un « bassin naturel en forme de T »⁹.

Contrairement à ses abords, le port naturel formé par les îlots et la ligne de roches (les écueils) avait, très tôt, permis **un mouillage** car il était **protégé des vents** de l'Ouest par le massif de la *Bouzaréah* (le *djebel* et ses contreforts); des vents de l'Est par le cap *Temenfoust* (Matifou : lieu où sera implantée l'antique ville de *Tamenfoustou Rusguniae*) et l'île en face du cap lui constituait un brise-lames naturel du côté Est. Au-delà, la plage de *Bab El-Oued*, à l'Est, est exposée aux vagues de mer et la baie de *l'Agha*¹⁰, à l'Ouest, aux vents. Cependant le mouillage dans le port d'El-Djezaïr devait être médiocre à cause des entrées maritimes et éoliennes Nord auxquelles était soumis le vaste plan d'eau formant la baie d'El-Djezaïr (baie d'Alger). Cette dernière jouait le rôle d'une rade foraine où l'accostage n'était possible qu'à la belle saison¹¹.

Le port naturel d'El-Djezaïr a dû être un des **relais phéniciens** qui ont engendré des **établissements insulaires**¹² où des lieux d'échange ont été implantés : les comptoirs puniques. Ces derniers ont, souvent, été à l'origine de la consolidation de plusieurs noyaux urbains littoraux. Dans le cas d'El-Djezaïr, une agglomération qui a dû se consolider, sur les lieux, mais elle devait être de moindre importance, puisqu'aucun aménagement portuaire n'a été identifié in-situ¹³. Certains restes archéologiques confirment, effectivement, qu'un **établissement punique a existé sur site d'El-Djezaïr**, cependant, le lieu de leurs découvertes est resté inconnu. En 1914, Stéphane GSELL, spécialiste de l'antiquité de

⁹ DEVOULX Albert (BELKADI Badreddine, BENHAMOUCHE Moustapha), *El-Djazair : histoire d'une cité d'Icosium à Alger*, Alger : ENAG, 2003, p.26.

¹⁰ LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », *Antiquités Africaines*, n°2, 1968, p.10.

¹¹ CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens et Puniques ...* op-cit, p.583.

¹² Idem, p.494.

¹³ Le port d'El-Djezaïr est resté un port naturel jusqu'à l'arrivée des turcs, contrairement aux ports de Tipaza et de Cherchell qui étaient dotés de certains aménagements à la période punique. Par exemple, à Cherchell, des sanctuaires phéniciens et puniques, devant jouer un rôle dans le guidage des navires, ainsi qu'une chaussée entre l'île et le continent ont été découverts. Voir CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens et Puniques, ...* op-cit, pl.45, p.1367 et pl. 33 B. p.1355. Selon la même référence, un môle phénicien avec un mur de mer a existé, à Tipaza. Voir CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens et Puniques, ...* op-cit, pl.32 A., p.1354.

l'Afrique et de l'Algérie en particulier, atteste que le site d'*El-Djezaïr* jouissait de toutes les caractéristiques d'un établissement humain de ce genre, il le qualifia de « site vraiment phénicien »¹⁴ (Illustr. n°17).

À défaut de traces archéologiques témoignant d'un aménagement portuaire sur le site d'*El Djezaïr*¹⁵, Une étude comparative des ports phéniciens et puniques fait un rapprochement entre la configuration et la disposition de l'îlot de l'amirauté d'Alger avec celui de Carthage, car « la similarité des formes avec le port circulaire de Carthage est frappante »¹⁶. La comparaison entre les deux situations géomorphologiques (*El-Djezaïr* et Carthage) s'est basée sur un certain nombre d'éléments topographiques, notamment, la présence « sur la façade occidentale de la baie [d'] un îlot circulaire émergeant au milieu d'une petite crique »¹⁷. L'îlot était encore apparent dans une représentation du port, datant de 1837 (Illustr. n°18). Il a servi, en 1510, à élever la forteresse espagnole : le Pegnon d'*El-Djezaïr*. cependant, les fouilles archéologiques menées, récemment, sur la place des Martyrs pour la réalisation d'une station de métro, ont permis d'avancer que « le premier état anthropique reconnu sur le terrain remonte à la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère et au début du siècle suivant »¹⁸.

D'après l'inventaire des ports préromains du bassin méditerranéen et leur classement selon le critère de la géomorphologie réalisé, dans le cadre d'une recherche menée à l'université de Strasbourg en 2008, le port d'*El-Djezaïr* (Alger) a été identifié comme étant un port naturel de catégorie « 2 » caractérisé par deux critères : **appuyé sur un cap et appartenant à une vaste baie encadrée par deux caps**. (Illustr. n°19 et 20). Selon la même recherche, le port d'*El-Djezaïr* se trouve dans une catégorie contenant plusieurs autres ports tels que celui de *Tamenfoust* (Matifou) sur la partie orientale de la baie d'Alger; les ports de Monastir, Mraïssa et Utique en Tunisie ; Solonte phénicienne et Lilybée en Sicile ; *Bassit* et *Ras Ibn Hani* en Syrie ; ...¹⁹ (Illustr. n°21).

¹⁴ GSELL Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, tome II : *L'état carthaginois*, 2^{ème} édition, Paris : Hachette, 1914, p.159.

¹⁵ L'aménagement du port a empêché toute entreprise de fouilles déjà à la période coloniale. Voir LESPES René, *Alger étude de géographie et d'Histoire urbaines*, Paris : librairie Felix Algan, 1930, pp.51-53.

¹⁶ CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens et Puniques*, ..., op-cit, p.495.

¹⁷ Idem.

¹⁸ Selon le rapport de la mission de fouilles, les vestiges mis au jour et datés reposent directement sur le substrat rocheux. SOUQ François et STITI Kamel, « Fouilles récentes à Alger », *Les nouvelles de l'archéologie* 2011, pp. 44-48. URL : <http://nda.revues.org/1432> ; DOI : 10.4000/nda.1432.

¹⁹ La catégorie « 1 » contient les ports donnant directement sur la mer, et ne s'ouvrant pas sur un autre bassin. La catégorie « 2 » contient les ports qui s'ouvrent sur d'autres bassins tel que le cas des ports d'*El-Djezaïr* et *Tamenfoust* qui s'ouvrent sur la même baie. Voir, CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens et Puniques* ..., op-cit, pp.589, 610 et 622.

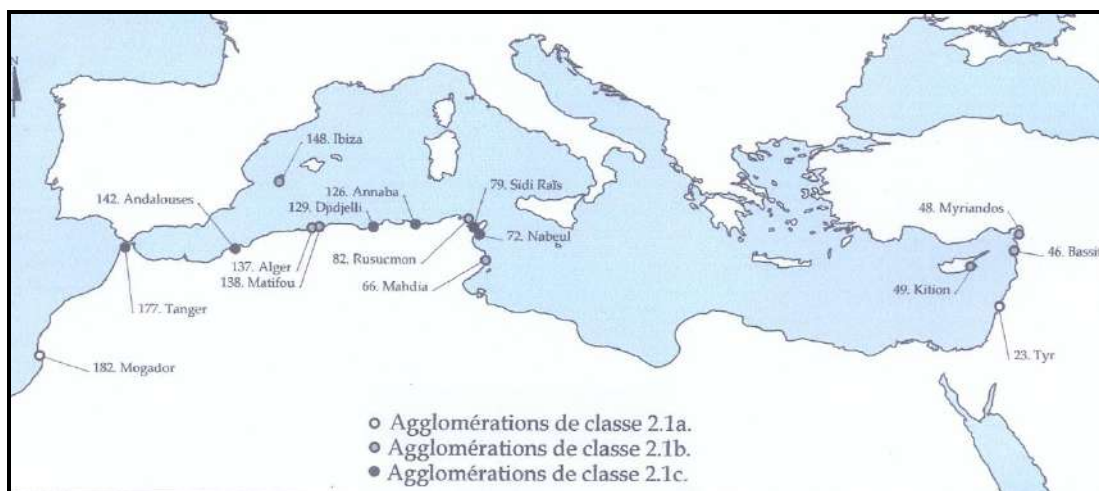


Illustration n°17 : Répartition des agglomérations puniques datant du IV^{ème} siècle avant J.-C.
Source : CARAYON Nicolas, *Les ports phéniciens et puniques*, ..., pl. 21, p.1343.

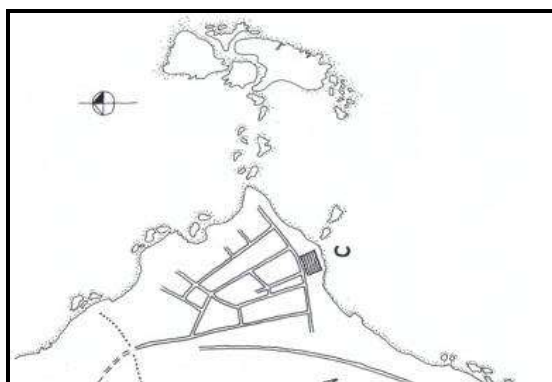


Illustration n°18 : Les îlots formant l'île en face du site d'implantation d'El-Djezaïr
Source CRESTI Federico, « Notes sur le développement d'Alger des origines à la période turque », *Contribution à l'histoire d'Alger*, Rome, n. éd, p.30.

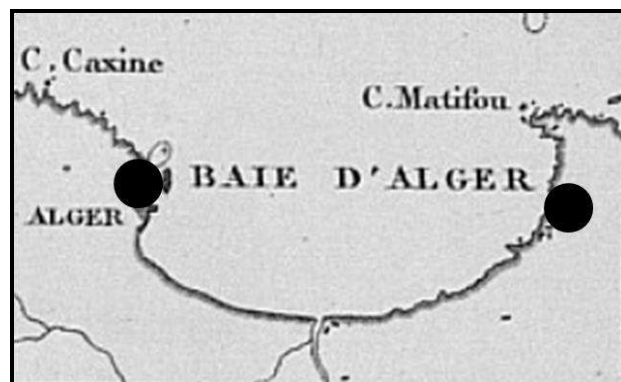


Illustration n°19 : La baie d'El-Djezaïr : vaste baie avec implantation de deux agglomérations portuaires.
Source : LIEUSSOU Aristide, *Études sur les ports de l'Algérie*, Paris : Dupont, 1850, extrait de la pl.9, p.34.

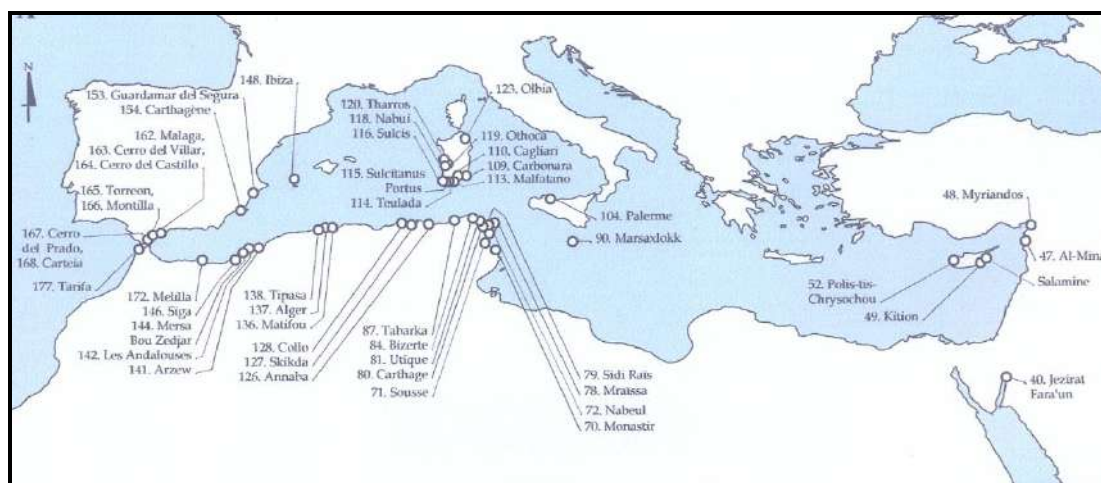


Illustration n°20 : Répartition des mouillages de type golfs et vastes de baies encadrées par deux caps.
Source : CARAYON Nicolas, *Les ports phéniciens et puniques*, ..., pl. 5, p.1327.

En fin, il est possible de conclure que, du point de vue géomorphologique, le site d'implantation de la ville d'El-Djezaïr se caractérisait par :

- un plateau pénétrant la mer en forme un cap,
- une étendue en pente qui le surmonte,
- des dépressions formant des limites relativement infranchissables,
- des îlots en face formant un port naturel appartenant à une baie vaste et encadrée par deux caps,
- un port naturel permettant un certain mouillage dont l'accostage n'était favorable que pendant la belle saison.

La situation géomorphologique du site d'implantation de la ville d'El-Djezaïr, a constitué un port proprement dit, c'est-à-dire, permettant, en même temps, un mouillage et un accostage. Il fait partie des ports naturels qui ont « accueilli des agglomérations portuaires de tous temps et partout dans le monde »²⁰. L'ensemble de ces caractéristiques, définissent le site d'implantation de la ville d'El-Djezaïr comme étant une **unité territoriale de base**²¹, à l'origine d'une première **occupation stable de son territoire** : une agglomération punique, à l'instar de Mogador, Tanger, les Andalouses, Djidjel, Mahdia, ... (Illustr. n°21).

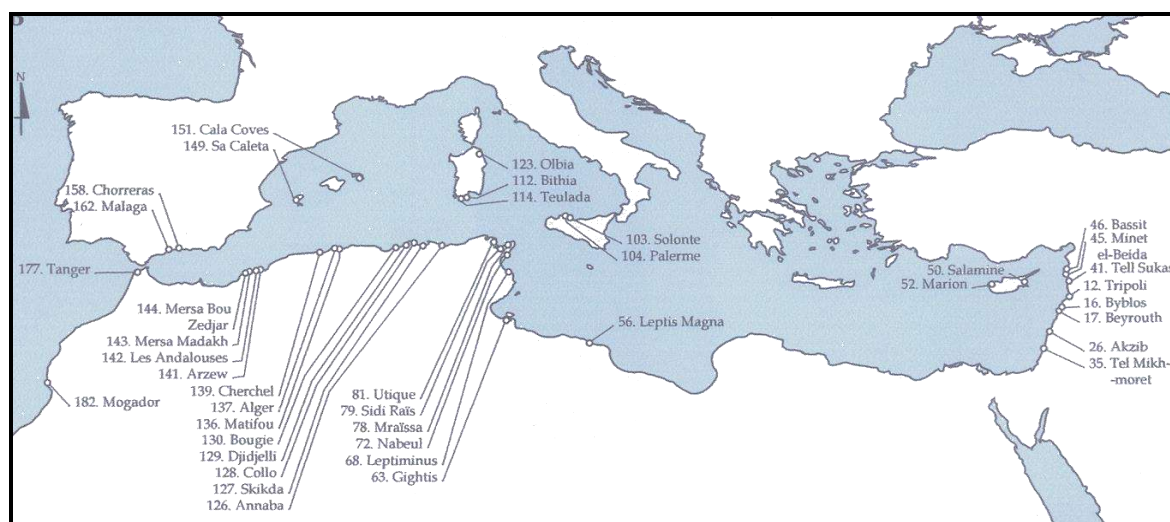


Illustration n°21 : Répartition des ports naturels d'embouchures simple.

Source : CARAYON Nicolas, *Les ports phéniciens et puniques, ...*, pl. 13, p.1335.

²⁰ CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens et Puniques : Géomorphologie et Infrastructures*, Thèse De Doctorat En Sciences De L'antiquité – Archéologie Dirigée Par M. Le Professeur PETIT Thierry, soutenue, publiquement, le 17 mai 2008, p.579.

²¹ Pour la définition de la notion « unité territoriale de base », voir chapitre 01, p.37.

I.2/ LES ABORDS IMMEDIATS DE L'UNITÉ TERRITORIALE (*OUED M'KACEL- RAS TAFOURA*)

Au delà de l'unité territoriale de base *d'El-Djezaïr*, le territoire était formé d'une variété de vallons (petites vallées) en forme de (Illustr. n°22):

- ravins ondulés,
- collines, relativement élevées,
- et de plusieurs plaines entrecoupées :

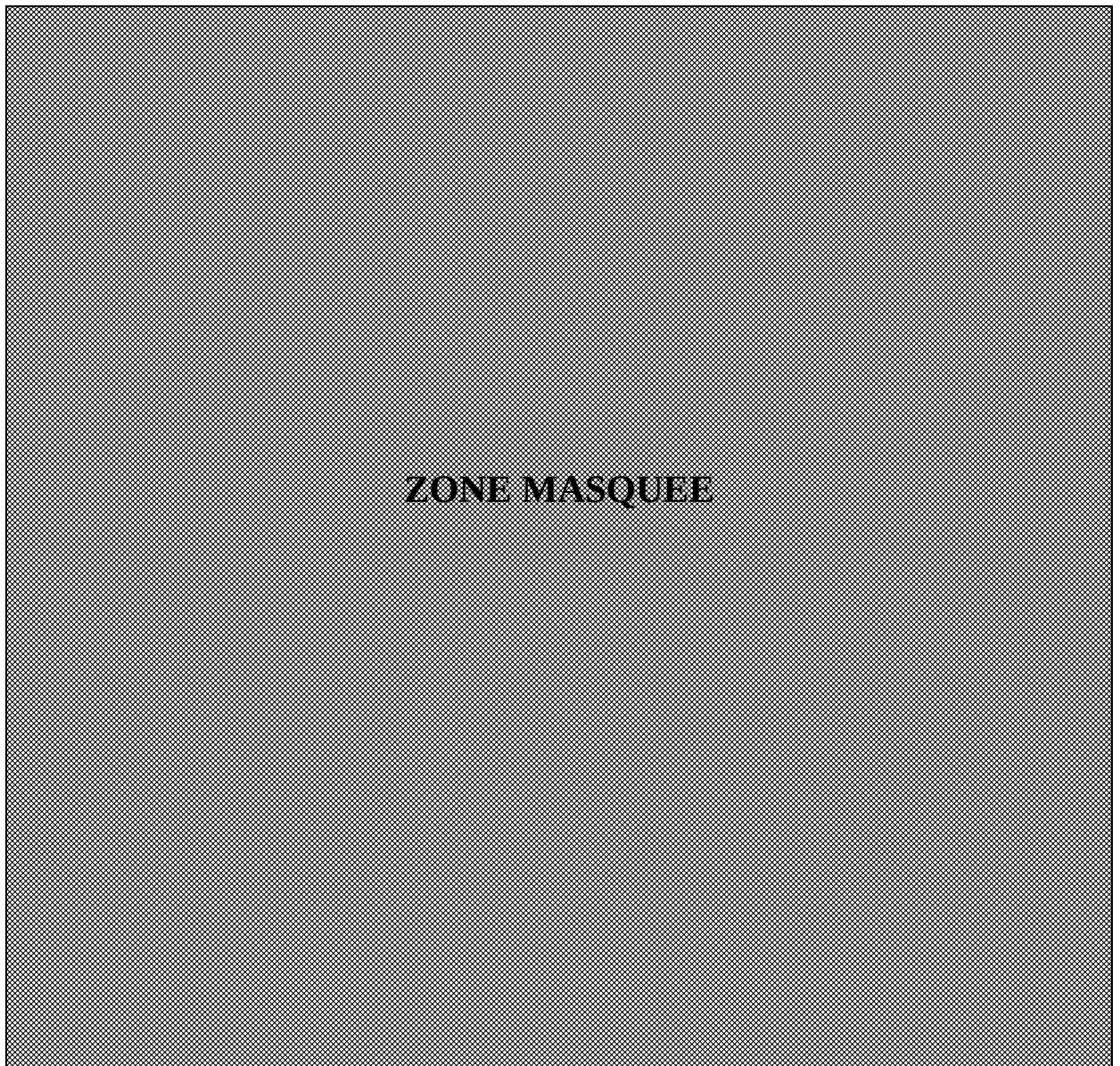


Illustration n°22 : Les abords immédiats de l'unité territoriale de base *d'El-Djezaïr*.

Source : *Environs d'Alger*, chez le Rouge rue des Augustins, 1775. Document cartographique conservé au département de l'Armée de terre, Service Historique de la Défense, château de Vincennes, Paris, Cote : 1V-H800059_008_0001 [Cd Room].

I.2.1/ Les abords immédiats Nord-Ouest

En dépassant le fossé qui a dû constituer la limite relativement infranchissable primitive Nord de l'unité territoriale de base, « le terrain s'abaisse rapidement, laisse [ant] passer un ruisseau qui se jette dans la Méditerranée au milieu d'une petite plage, puis se relève brusquement et forme un pâté montagneux et abrupt »²². Plus loin, dans la même direction, un deuxième ravin, plus profond, permettait à l'*Oued M'kacel* de couler. Le long de son parcours, l'oued traversait d'abord une plaine dite « la plaine des consuls »²³ puis se jetait dans la mer par une petite plage en son embouchure. Plus tard, la plage fut très fréquentée par les petites barques des pêcheurs.

Mise à part *Oued M'kacel*, le territoire de l'unité de base dans la direction Nord, était quasiment dépourvu de torrents et de cours d'eaux, cela est dû à la géomorphologie du site caractérisée par des pentes assez raides. Entre l'embouchure de l'*oued M'kacel* et le fossé Nord délimitant l'unité territoriale de base, la ligne de côte présentait un petit promontoire en forme de pointe rocheuse pénétrant la mer ; un petit cap qui a servi, plus tard, à l'implantation de *bordj el-Euldj Ali* dénommé, également, fort *Bab El-Oued*. Ainsi, du point de vue géomorphologique, le fossé de *Oued M'kacel* peut être considéré comme 2^{ème} **limite Nord** d'un territoire plus étendu dépassant l'échelle de l'unité territoriale de base, à l'origine de l'implantation de l'établissement primitif sur le lieu de la ville d'*El-Djezaïr*.

I.2.2/ Les abords immédiats Sud-Ouest

Au Sud de l'unité territoriale de base, « les hauteurs s'affaissent graduellement, s'éloignant du rivage de manière à laisser de vastes plages et de petites plaines, et dessinent une grande courbe que coupent trois cours d'eau »²⁴. Telle fut la description qu'a fait Albert DEVOULX, en 1875, de la géomorphologie des abords immédiats Sud de la ville d'*El-Djezaïr*. En effet, au delà du ravin formant la limite relativement infranchissable primitive Sud de l'unité territoriale de base, les abords de la ville étaient formés par des collines relativement peu élevées et dont la hauteur diminuaient au fur et à mesure. Dans la direction Sud en allant vers la plaine de la Mitidja, les hauteurs diminuent depuis les « collines de *Ouled Fayet* de 200-250 mètres d'altitude, de *Dely-Brahim* de 278 mètres, *Douéra* à 231

²² DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique aux époques romaine arabe et turque », *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.294.

²³ La plaine des Consuls est ainsi appelée car, avant 1830, plusieurs demeures de consuls européens s'y trouvaient : consul Angleterre, des Etats Unies, de France, de Danemark,

²⁴ DEVOULX, Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique aux époques romaine arabe et turque », *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.294.

mètres *Bainem* à 286 mètres et jusqu'à la presqu'île de Sidi Ferruch qui s'avance dans la mer avec une largeur de 800 mètres et une superficie de 8 hectares »²⁵. Dans la direction Ouest, le territoire autour de l'unité de base, est ponctué par plusieurs plateaux relativement peu élevés : le plateau de *Ben Aknoun* à 260 mètres d'altitude, le plateau de *Bir-Mourad-Raïs* à 165-180 mètres, le plateau d'*El-Kobba* à 120 mètres, le plateau de *l'El-Harrach* à 70-150 mètres, ...²⁶.

Les collines basses dans la direction Sud ont donné naissance à de nombreux cours d'eau très peu importants, des torrents qui se jetaient dans la mer mais qui étaient souvent sec en été, selon le témoignage du Capitaine Vincent-Yves BOUTIN²⁷. Ces torrents ne pouvaient pas constituer une limite importante à l'évolution et au développement du territoire de l'établissement humain qui s'y implantera sur le site d'*El-Djezaïr*. S'ils l'ont été, ils ont dû être très tôt dépassés.

Dans une même configuration que dans la direction Nord, un des torrents dont les documents cartographique nomme *oued Beni M'zab*²⁸, était précédé d'un rocher noir formant une pointe connue par cap ou *Ras Tafoura* : lieu ayant servi d'assiette pour élever, plus tard, *bordj Ras Tafoura* ou fort *Bab-Azoun*. ***L'oued M'kacel au Nord et le oued Beni M'zab près de Ras Tafoura au Sud*** peuvent être considérés comme les limites relativement infranchissables d'une **première forme d'extension du territoire de la ville d'El-Djezaïr**.

I.3/ LE MASSIF DE BOUZAREAH (OUED BENI-MESSOUS-OUED EL-HARRACH)

A une plus grande échelle, la colline, sur laquelle le noyau primitif de la ville d'*El-Djezaïr* s'est implanté, appartient à une unité géomorphologique homogène qui se distingue du reste du territoire: « le massif de *Bouzaréah* » ou encore « le massif d'Alger ». La situation géomorphologique est formée par un mont à partir duquel se détachent plusieurs collines en forme de contreforts²⁹. Elle se présente comme un « groupe de hauteurs [qui] semble,

²⁵ BAUDE Jean-Jacques, *L'Algérie*, tome premier, Paris : Arthus Bertrand librairie, 1841, chapitre II, pp.48-92. Informations résumées par SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane (1791-1830)*, Beyrouth, Éditions Dar al-Gharb al-Islami, 200, p.19.

²⁶ Idem.

²⁷ *Plan d'Alger et des environs, 1808*, d'après le croquis du capitaine Boutin, document cartographique conservé au département de l'Armée de terre Service Historique de la Défense, château de Vincennes, Paris, cote : Carton 1VH59 article 15.

²⁸ *Carte du territoire d'Alger. Colonisation*, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844, Document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France, cote : GE C-10708.

²⁹ LIAUTAUD Augustin-Pierre-Joseph-Louis (Dr), *Notice topographique sur Bouzaréah*, Alger : Juillet Saint-Léger, 1872, pp.6-8.

entièrement, détaché du Petit-Atlas»³⁰. Son point culminant, le sommet de *djebel Bouzaréah* (mont *Bouzaréah*), atteint 407 mètres d'altitude, il est le lieu sur lequel a été implanté l'observatoire de la marine algérienne, avant 1830 : la vigie turque (Illustr. n°23).

Le massif de *Bouzaréah* est de constitution rocheuse ancienne³¹. Il présente des versants très abrupts au Nord et à l'Est, ce qui a engendré plusieurs ravins profonds formant de nombreux bassins et cours d'eau, dont, « le bassin de l'oued *Aïoum Sr'Kakna*, plus connu des habitants d'Alger sous le nom de *Frais- Vallon* »³². Les versants Ouest et Sud du mont sont formés d'un ensemble de collines et de ravins qui s'étendent jusqu'au *Ras El-Kannater* : plateau de *Bainem* à 55 mètres au dessus de la mer. Les versants Nord et Est, au contraire, se caractérisent par des pentes plus douces³³ jusqu'à *oued El-Harrach*. (Illustr. n°23et 24).

I.3.1/ Les versants Nord et Ouest du massif de *Bouzaréah*

A partir de *oued El-M'Kacel*, qui fut appelé, également, *Aïoum Sr'Kakna*, et en se dirigeant vers l'Ouest, l'étendue du massif de *Bouzaréah* se développe jusqu'à atteindre les collines littorales du Sahel. Ses versants, dans cette direction, sont très abrupts et pénètrent la mer par plusieurs pointes rocheuses en forme de caps (Illustr. n°24):

- *Ras Sidi Kettani* (la pointe de la Salpêtrière),
- *Ras Kamet* ou *Kalaat El Foul* (pointe des consuls)
- *Ras Mers Ed-Dabane* (cap du port des mouches appelé, plus tard, la pointe Pescade),
- *Ras El Fourn* (bains romains)³⁴,
- *Ras El-Kennater* ou petit port (La Madrague)
- *Ras El-Kechinne* déformé en Cap Caxines (*Ain Benian*), le cap est mentionné par *El-BEKRI* sous la nomination de « *Enf El-Canater* » ou cap des arcades selon la traduction de DE SLANE³⁵. Il est mentionné sur certains documents cartographiques par *Sidi HELLIF*³⁶.

³⁰ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, 3^{ème} édition, Paris : Typographie de Ch. Pinard, Imprimeur du Roi, 1830, p.106.

³¹ NIEL Odilon, *Géographie de l'Algérie*, 2^{ème} édition, tome premier, Bône : Imprimerie Dagand, 1876, pp.13-15. Il faut préciser que dans son étude, NIEL Odilon, professeur d'histoire et de géographie au collège de Bône en 1876 et membre correspondant de la société de climatologie algérienne et de la société de géographie commerciale de Paris, délimite le massif d'Alger de oued Chellif à l'Ouest jusqu'à oued Isser à l'Est.

³² LIAUTAUD Augustin-Pierre-Joseph-Louis (Dr), *Notice topographique sur Bouzaréah*, Alger : Juillet Saint-Léger, 1872, p.7

³³ Idem, pp.6-8.

³⁴ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », *Revue Africaine* n°5 1861, p.351.

³⁵ EL-BEKRI Abou Obeïd, traduit par SLANE Mac Guckin (de), *Description de l'Afrique septentrionale*, Alger : Adolphe Jourdan, 1913, p.166.

³⁶ BONHOMME, *Carte du Plan et des environs de la ville d'Alger pour servir à l'expédition militaire*, Paris : Le Roi, Lith. Delarue, 1830.

Entre le cap de l'île d'El-Djezaïr et *Ras El-Kennater*, le rivage est formé de masses rocheuses. Les collines sont serrées et se présentent en falaise, en particulier, au niveau de *kamet El-foul* (la plaine des consuls). Le lieu a connu, plus tard, l'implantation de *djenane El-Dey* (jardin du Dey), futur hôpital Lamine DEBAGHINE (hôpital Maillot). Les collines formant les contreforts du massif s'étendent jusqu'à *oued Beni-Messous* connu aussi par *oued Kheznadji*³⁷. Au-delà de *Ras El-Kennater*, et jusqu'à *oued Staouali* et au-delà, les collines s'éloignent du rivage cédant la place à des dunes sablonneuses d'environ quatre mètres de hauteur. La côte change de configuration et devient accessible. Ainsi, ***oued Beni-Messous ou encore oued Kheznadji* peut être considéré comme limite naturelle relativement infranchissable** à l'unité géomorphologique formée par la massif de *Bouzaréah*.

I.3.2/ Les versants Sud-Est du massif de *Bouzaréah* : Le Sahel Oriental

Dans la direction Est, les collines du massif de *Bouzaréah* se développent sur un territoire plus étendu le long de la baie. Contrairement à la direction Nord, les collines se retirent un peu de la côte cédant la place à des plaines littorales et des dunes côtières, depuis *Ras Tafoura* jusqu'à l'embouchure de l'*Oued El-Harrach* : les petites plaines du *Hamma* et de l'*Harrach* ainsi que la large plage de l'*Hussein Dey*. Au Sud, les contreforts deviennent de moins en moins élevées jusqu'à atteindre la plaine de la Mitidja qui délimite, clairement, le massif dans cette direction³⁸ (Illustr. n°24).

L'ensemble des collines forment, autour de *djebel Bouzaréah*, une ceinture appelée le « sahel oriental ». La colline, nommée autrefois, *koudiat Es-Saboun* fut la colline la plus importante du territoire du massif du point de vue altitude (167 mètres). Elle a été le lieu où fut élevé *bordj Moulay Calassi* ou fort de l'Empereur. Plusieurs autres collines peuvent être citées : colline de *Dely Brahim*, colline de *Tixesraïne*, de *Kobba*, *Shaoula*, *Ben Aknoun*, *Douïra*, ...³⁹. La dénomination « le sahel oriental » vient en opposition au « sahel occidental » qui désigne les collines littorales Ouest et qui se prolongent jusqu'à *djebel Chenoua* à proximité de Tipaza ; il englobe le plateau de *Staouali*, les collines de *Douaouda*, *Fouka*, *Koléa*, Ainsi, ***Oued El Harrach* et ses affluents** peuvent être considérés comme **limite naturelle relativement infranchissable** à l'unité géomorphologique formée par le massif de *Bouzaréah* (Illustr. n°23 et 24).

³⁷ BONHOMME, *Carte du Plan et des environs de la ville d'Alger ...*, op-cit.

³⁸ *Colonisation de l'ex-régence d'Alger : documents officiels déposés sur le bureau de la Chambre des Députés...* avec une carte de l'état d'Alger, Paris : Imprimerie DE E. Duverger, 1834, p.147.

³⁹ LAVALLEE Théophile, *Géographie physique, historique et militaire*, 2^{ème} édition, Paris : Imprimerie et librairie militaire de Gaultier-Laguionie, 1841, p.409.



Illustration n° 23 : Le mont de Bouzaréah et ses contreforts.

Source : Toussaint A. *Nouvelle carte du gouvernement d'Alger ou Théâtre de la guerre en Afrique dressée d'après les derniers documents officiels*, Paris : Logerot A., 1843, Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote GE DL 1843-79.



Illustration n°24 : L'étendue du Massif de Bouzaréah.

Source : BERARD Antoine, *Carte particulière des atterrages d'Alger*, 1831. Document cartographique, conservé à la Bibliothèque nationale de France, cote : GE BB-3 (30, P 10).

I.4/ LES COLLINES LITTORALES : LE SAHEL OCCIDENTAL

En dépassant les limites naturelles *Oued El-Harrach* à l'Est et *Oued Beni-Messous* à l'Ouest, le territoire prend un aspect différent. Il constitue une unité géomorphologique qui se distingue par ses hauteurs réduites, ne dépassant pas les deux cent mètres d'altitude, et ses plaines étendues formant « un grand plateau ondulé qui s'appuie [...] sur le massif ancien de Bouzaréah »⁴⁰. Ce plateau est appelé « les collines littorales du Sahel », « le Sahel occidental », ou encore, le Sahel de Koléa⁴¹. Il se développe sur une étendue d'environ quarante-cinq kilomètres avec une profondeur d'environ six kilomètres au niveau de *Bir-Touta*⁴². La partie la plus rétrécie des collines littorales Ouest se trouve au niveau de la colline sur laquelle fut élevé « le Mausolée Royal de la Maurétanie » connu communément par « *Kbour-er-Roumia* » ou encore « le tombeau de la chrétienne ».

Les collines littorales du Sahel s'étendent sur un territoire allant depuis *oued Beni-Messous* (limite Nord-Ouest du massif de *Bouzaréah*) jusqu'à l'embouchure *Oued Gourmat* ou *Oued Nador* au pied de *djebel Chenoua*⁴³. Ce territoire englobe les situations géomorphologiques suivantes :

- la presqu'île de *Sidi Feredj* (Sidi Ferruch),
- l'embouchure de *l'oued Mazafran*,
- le « Col des Mudéjares »⁴⁴ : la colline sur laquelle fut élevée la ville de Koléa,
- et le cap *Ras El-Aich* ou « promontoire du forum »⁴⁵, sur lequel l'établissement humain primitif de la ville de Tipaza ou encore *Tefessad* a été implanté. Le docteur Thomas SHAW donne à ce cap une autre dénomination : *Ras Bled-el-Madoone* ⁴⁶.

⁴⁰ DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger », *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 33^{ème} année, n° 23, 1928, p.16.

⁴¹ NIEL Odilon, *Géographie de l'Algérie*, 2^{ème} éd., tome premier, Bône : Imprimerie Dagand, 1876, p.80

⁴² CLAMAGERAN Jean-Jules, *L'Algérie : impressions de voyages (17 mars-4 juin 1873) ; suivies d'une Etude sur les institutions kabyles et la colonisation*, Paris : librairie Germer Baillière, 1874, p.28.

⁴³ LAMOTHE Léon Jean Benjamin (de), *Les anciennes lignes de rivage du Sahel d'Alger et d'une partie de la côte Algérienne*, Paris : société Géologique de France, 1911, p.5. Voir aussi, BERBRUGGER Adien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », *Revue Africaine* n°29, p.350.

⁴⁴ AVITY Pierre (d'), *Description générale de l'Afrique, seconde partie du monde*, Paris : C. Sonnius, 1637, p.172.

⁴⁵ CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens Et Puniques Géomorphologie Et Infrastructures*, Thèse De Doctorat En Sciences De L'antiquité – Archéologie Dirigée Par M. Le Professeur Thierry Petit Thèse soutenue publiquement le 17 mai 2008, p.495.

⁴⁶ SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques, et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée*, traduit de l'anglais, Tome premier, 1743, p. 56 (p.276 dans la traduction de CARTY Marc).

Au-delà, une autre unité géomorphologique semblable au massif de *Bouzaréah* commence : le *djebel Chenoua* dont le point culminant est de 905 mètres d'altitude.

I.5/ LES DUNES LITTORALES EST

A l'Est du massif de *Bouzaréah*, depuis *l'Oued El-Harrach* à jusqu'à *l'Oued Isser* et un peu avant le Rocher noir (Boumerdès), la structure naturelle du territoire se présente sous forme de dunes littorales dont l'altitude ne dépasse pas cinquante mètres au dessus du niveau de la mer⁴⁷. Dessinant les rivages de la baie d'Alger, ces dunes littorales sont amorcées un peu avant la plaine formée par *Oued El-Harrach*. Elles commencent, effectivement, à partir de sa rive droite, par *Koudiat El-Harrach* et se prolongent jusqu'à *Ras Tamenfoust* ou le cap Matifou.

La colline *Koudiat El-Harrach* fut appelée, également, *Koudiat El-Kantara* ; l'expression signifiant « la colline du pont » fait référence au pont ancien à proximité de l'embouchure de l'oued et qui fut substitué, radicalement, en 1910 par l'actuel « pont blanc » de l'entrée de la ville d'*El-Harrach*. De par sa position dominante, *Koudiat El-Kantara* devait constituer un point de contrôle naturel du territoire. Plus tard, un fort fut élevé en ce lieu : *bordj* ou *haouch Yahia Agha*. Après 1830, le fort porta le nom de « Maison Carrée » et devient pénitencier pour les prisonniers algériens. Aujourd'hui, il est inclut dans l'enceinte de l'une caserne au quartier Belfort à El-Harrach.

Dans la direction Est et Au-delà de *Ras Tamenfoust* qui est à trente-sept mètres au dessus du niveau de la mer, l'altitude des dunes littorales se réduit encore, pour atteindre trente-deux mètres aux environs de *Ras El-Outa*. Avant son urbanisation, à partir de 1830, le territoire formé par les dunes littorales présentait certaines particularités :

- de *l'Oued El-Harrach* à *l'Oued Hamiz*, la côte se présentait sous forme d'une « petite plaine de sable et des collines couvertes de fortes broussailles »⁴⁸ ; lieu où sera érigée la ville de Fort de l'eau ;
- de *l'Oued Hamiz* à *Ras Tamenfoust*, la côte se présentait sous forme de petites collines séparées et peu élevées. A travers les vallées, ainsi constituées, le passage à la Mitidja se faisait facilement ;

⁴⁷ L'AVALLÉE Théophile, *Géographie physique, historique et militaire*, 2^{ème} éd., Paris : Imprimerie et librairie militaire de Gaultier-Laguionie, 1841, p.410.

⁴⁸ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, 3^{ème} édition, Paris: PICQUET Charles, géographe ordinaire du roi, 1830, p.222.

- Au delà de *Ras Tamenfoust*, les dunes se prolongeaient jusqu'à *Oued Isser* à proximité du Rocher Noir (Boumerdès) non loin de *Ain Ochreub ou Hareub* (fontaine Bois et va-t'en) à l'Est de Réghaïa. Au-delà, une autre logique géomorphologique commence : le Djurdjra : une chaîne montagneuse qui amorcée par *djebel des Beni Aïcha* et *djebel Bou-Arous*. Ce dernier s'élève de 444 mètres d'altitude et pénètre la mer par *Ras El-Kerma* ou le cap Blanc et *Mers El-Hadjedj* ou cap Djenett.

Le territoire entre *oued El Harrach* et *oued Isser* présente plusieurs pointes rocheuses pénétrant la mer en forme de cap ou bas promontoire. Ils ont formé, souvent, des unités territoriales de base ayant connu une présence humaine primitive, à l'instar de :

I.5.1/ *Ras Tamenfoust* ou le cap Matifou

Ras Tamenfoust ou le cap Matifou se présente, naturellement, en forme de bas promontoire pénétrant la mer par une pointe rocheuse avec des côtes abruptes. La pente diminue au fur et à mesure dans la direction du Sud permettant une accessibilité aux embarcations « lorsque les conditions météorologiques sont favorables »⁴⁹ et offrant, ainsi, un mouillage relativement bon. Le lieu a favorisé une présence humaine primitive sur la partie Sud-Ouest du cap. Un établissement humain s'est consolidé sur le lieu, donnant naissance à une agglomération punique ponctuant l'extrémité Est de la baie d'Alger, faisant face à l'établissement humain primitif d'*El-Djezaïr*, sur son extrémité Ouest. Il s'agit de l'antique *Rusgunia* appelée, plus tard, « *Metafuz* et nommée par les africains *Temendefust* »⁵⁰.

L'unité territoriale de base sur laquelle l'établissement primitif de *Tamenfoust*, l'antique *Rusgunia*, s'est consolidé est délimitée naturellement par l'*Oued El-Hamiz* au Sud et *Oued Reghaia* à l'Est. D'ailleurs le cap a été identifié, dans l'inventaire des ports préromains, comme un mouillage appuyé à un cap et appartenant avec *El-Djezaïr* à la même baie, la baie d'Alger (Illustr. n°17).

⁴⁹ CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens et Puniques : Géomorphologie et Infrastructures*, Thèse De Doctorat En Sciences De L'antiquité – Archéologie Dirigée Par M. Le Professeur PETIT Thierry, soutenue, publiquement, le 17 mai 2008, p.493.

⁵⁰ AVITY Pierre (d'), *Description générale de l'Afrique, seconde partie du monde*, ..., op-cit, p.172.

I.5.2/ Le rocher *Es-Sandjak* ou le rocher noir

Le rocher *Es-Sandjak* est une pointe rocheuse de 10 mètres de hauteur pénétrant la mer non loin de Boumerdès. Il a, très longtemps, servi de phare aux navires venant de l'Europe. Odilon NIEL, professeur d'histoire et de géographie au collège de Bône en 1876, le décrit ainsi : « Plus à l'ouest, un autre rocher, le Sandjak, semble quelquefois très élevé, à cause du mirage, bien qu'il n'ait guère que 10 mètres de hauteur. Sandjak, en turc, signifie drapeau. C'est, en effet, comme une espèce de pavillon de signal qui annonce la prochaine apparition de l'ancienne capitale barbaresque »⁵¹.

I.5.3/ Autres caps de moindre importance

La ligne de côte des dunes littorales, à l'Est d'El-Djezaïr, est échelonnée par plusieurs autres pointes rocheuses :

- le rocher d'Aguelli, en face de l'embouchure de l'oued Régahia⁵². C'est contre ce rocher que « le Sphinx [le premier navire à vapeur de la Marine française] se brisa en 1845 »⁵³.
- *Mers El-Hadjadj* ou port aux poules, le lieu fut connu pour le commerce des olives et des fruits secs, destinés à El-Djezaïr et à plusieurs ports européens, notamment, celui de Marseille et de Livourne.
- le cap *Djinet* ou Jinnett « d'où les marchands apportent beaucoup de blé en Europe »⁵⁴
- le cap de Dellys ou *Tedlès* ou encore *Ted Del*⁵⁵.

I.6/ LA PLAINE DE LA MITIDJA

La plaine de la Mitidja⁵⁶ dessine une demi-circonférence autour du territoire formé par le massif de *Bouzaréah*, les collines du Sahel et les dunes littorales Est. Elle se présente en forme de cuvette comme un « large couloir creusé entre le chaînon du Sahel, au Nord et le

⁵¹ NIEL Odilon, *Géographie de l'Algérie*, 2^{ème} édition, tome premier, Bône : Imprimerie Dagand, 1876, p.43. Voir aussi SHAW Thomas *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, ..., op-cit, p.91.

⁵² Lecture faite à partir de : FILHON Charles-Marie, *Nouveaux croquis planimétrique du territoire d'Alger*, Paris: Darmet Jeune, 1833, Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, cote Ge DL 1833-218.

⁵³ NIEL Odilon, *Géographie de l'Algérie*, ..., op-cit, p.43. Voir aussi SHAW Thomas *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, ..., op-cit, p.91.

⁵⁴ Idem, p.92.

⁵⁵ Idem, p.172.

⁵⁶ Selon CARETTE Edouard, le premier nom de la plaine fut peut-être MATIDIA, il l'attribue à une nièce de TRAJAN qui possédait de grandes propriétés dans cette plaine, vers l'an 100 de notre ère. Le terme « Mitidja » a été écrit de différentes manières à travers l'histoire : METIDJA par Jean Léon l'Africain au 16^{ème} siècle, MUTIDJA par De TASSY au 18^{ème} siècle, Selon TRUMELET Mitidja signifie « la couronnée ».

massif montagneux de l'Atlas au Sud »⁵⁷. La plaine de la Mitidja est d'une altitude variant entre cinquante et cent mètres au dessus du niveau de la mer. Elle se développe sur une longueur de cent kilomètres environ et une largeur moyenne de douze kilomètres⁵⁸. Elle est délimitée (Illustr. n°25):

- au Nord, par les collines du Sahel,
- au Sud, par les montagnes de l'Atlas Tellien appelé, également, l'Atlas Blideen, Atlas Metidjien, ou encore le petit Atlas.
- à l'Ouest, par *Oued Nador* et *Oued Meurad* ainsi que *djebel Chenoua*,
- et à l'Est, par *Oued Arbatache* et *Oued Boudouaou*.



Illustration n°25 : Relief du territoire d'El-Djezaïr : le massif, les hauteurs côtières et la plaine de la Mitidja

Source : KHANZADIAN Zadig, *Aperçu de géographie historique de l'Algérie*, Paris : 1930, Pl. : Algérie, relief du sol.

⁵⁷ DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger », *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 33^{ème} année, n° 23, 1928, p.22.

⁵⁸ BEQUET (ancien chef de bureau à la direction des affaires civiles à Alger), *L'Algérie en 1848, Tableau Géographique et Statistique*, Paris : Hachette, 1848, p.262.

De par sa situation géomorphologique, la plaine de la Mitidja forme un bassin qui récolte les eaux gravitant des versants des hauteurs qui la délimitent. D'après plusieurs études⁵⁹, elle devait être, au début de l'ère quaternaire, une mer intérieure qui fut comblée, plus tard, par les alluvions des collines du Sahel et des monts de l'Atlas tellien au Sud. Avant les opérations de drainage et le dessèchement qu'elle a connu, au début du 19^{ème} siècle, la plaine se divisait en deux parties :

- une partie fertile dont les altitudes sont élevées,
- une partie marécageuse formée dans les basses altitudes: lac *Halloula*, les marais de la plaine d'*El-Harrach*,

Selon le témoignage du Maréchal SAINT-ARNAUD lorsqu'il traversa la plaine en 1838, elle était « coupée par des mares boueuses, par des fossés et à chaque instant, il fallait faire des détours pour chercher le passage »⁶⁰. Il ajoute que les marais s'étalaient sur des étendues très vastes.

II/ LA NATURE DU SOL DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR

De par sa constitution géologique, le sol du territoire d'*El-Djezaïr* : le massif de *Bouzaréah*, les collines et les dunes littorales jusqu'à la plaine de la Mitidja, est très fertile. En effet, « il repose sur des roches de formation assez récente, renfermant des calcaires, des marnes et des schistes argileux, dont la décomposition fournit les terres les plus riches pour la culture »⁶¹. D'ailleurs, il a toujours été considéré meilleur que le sol de Tunis. Sa formation géologique offrait plusieurs carrières d'extraction des matériaux ayant servi, pendant longtemps, à l'édification de la ville.

II.1/ LA TERRE VEGETALE

En général, et surtout, dans sa partie orientale, le sol du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* est composé d'une terre argileuse mêlée de sable et de débris de végétaux⁶². Il est considéré comme excellent pour l'agriculture, une activité qui variait, avant 1830, entre:

⁵⁹ NIEL Odilon, *Géographie de l'Algérie*, 2^{ème} édition, tome premier, Bône : imprimerie Dagand, 1876, p.81.

⁶⁰ Témoignage du Maréchal DE SAINT-ARNAUD dans une lettre adressée à son frère le 1er Juin 1838.

⁶¹ BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, Paris : Challamel Ainé, 1856, p.4.

⁶² PEYSSONNEL Jean-André et DESFONTAINES René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, tome 2, Paris : Librairie de Gide, 1838, p.260.

- le jardinage des *djenanes* dans les vallons et les plaines côtières au-delà de la porte *Bab-Azoun* jusqu'à la plaine de l'*Oued El-Harrach*, et aux abords de la porte *Bab El-Oued* jusqu'à *Mers Ed-Debbane*, ainsi que dans les environs de Koléa et de Blida⁶³ ;
- et la culture des champs dans les collines et dans la plaine de la Mitidja⁶⁴.

Plus loin, les collines littorales, allant de *Ras Tamenfoust* à l'Est jusqu'à l'*Oued Mazafran* à Ouest, ont une structure géologique homogène : un terrain tertiaire subatlantique⁶⁵ dont le versant donnant sur la mer est « bien plus favorable à la végétation »⁶⁶ et très riche en sources d'eau. Il offrait, donc, une terre végétale très fertile. L'agriculture et la végétation spontanée ont donné, à ce territoire, un **aspect paysager pittoresque** qui a, très longtemps, enchanté les peintres et les artistes du 19^{ème} siècle. Elles lui ont offert, également, des **conditions climatiques et écologiques très favorables**.

Le sol de la plaine de la Mitidja est « formé par un terrain d'alluvions composé de couches horizontales d'une marne argileuse grise et de cailloux roulés, parmi lesquels on ne trouve jamais de gros blocs de pierres »⁶⁷. Les couches de marne sont compactes et très peu perméables ce qui a engendré les différents cours d'eaux et les étendues marécageuses, notamment au Nord de la plaine et sur les bords des oueds, en particulier, oued *El Harrach* et oued *Boufarik*. Au Sud de la plaine, les couches des marnes sont couvertes de terre végétale sur une épaisseur assez importante, pouvant atteindre plusieurs pieds, selon ROZET Claude-Antoine⁶⁸ ; d'où la fertilité de son sol.

II.2/ LA MARNE ARGILEUSE

La terre végétale, dans le territoire de la ville d'El-Djezaïr et ses environs, couvraient d'épaisses couches de marne argileuse se trouvant, particulièrement, « le long de la côte et aux pieds des montagnes, depuis cap Caxines jusqu'à l'Arrach »⁶⁹. De couleur grisâtre ou encore rouge, la marne argileuse était « très propre à la fabrication du pisé ; on en a fait un

⁶³ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays occupé par l'armée française en Afrique*, tome 1, Paris: Arthus Bertrand, 1833, p.197.

⁶⁴ HERBENSTREIT J.E., « Voyage à Alger, Tunis et Tripoli en 1732 entrepris aux frais et par l'ordre de Frédéric Auguste Roi de Pologne », *Nouvelles Annales des Voyages et des Sciences Géographiques*, 2^{ème} série, n°16, avril-juin 1830, pp.27-28.

⁶⁵ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays ...*, tome1, op-cit, p.32.

⁶⁶ Idem, p.33.

⁶⁷ Idem, p.44.

⁶⁸ Idem, p.46.

⁶⁹ Idem, p.48.

grand usage dans les constructions de Belida et d'El Coléa »⁷⁰. Elle a servi, également, à la fabrication de la brique, la tuile et la poterie⁷¹.

II.3/ LA PIERRE CALCAIRE

Djebel Bouzaréah (le mont de *Bouzaréah*) et ses contreforts présentait de grandes étendues de calcaire grossier constituant, pour la ville d'El-Djezaïr, des carrières pour la production de la chaux. De nombreux fours aux abords Nord de la ville ont existé, ils attestent de l'abondance de cette ressource, en ce lieu. L'appellation de la ville « *Bled-el-djir* »⁷² fut, également, un indice témoignant de la présence et de l'abondance de la pierre calcaire dans le territoire de la ville d'El-Djezaïr.

II.4/ LE MARBRE

Le marbre fut une ressource présente dans le territoire des abords de la ville d'El-Djezaïr, avant leur urbanisation. Il fut un « calcaire très blanc [...] un assez beau marbre »⁷³, selon ROZET Claude-Antoine. A en juger des nombreuses carrières qui y existaient, le marbre devait être un matériau très répandu sur ce territoire. En effet, le plan du Capitaine BOUTIN représente plusieurs de ces anciennes carrières sur le sommet de *djebel Bouzaréah*, dans la falaise près des moulins à vent des abords de la porte *Bab-El-Oued* où était le cimetière juif, ...⁷⁴. Le marbre des environs d'El-Djezaïr était utilisé dans la construction de la ville ainsi que dans la construction de ses monuments funéraires⁷⁵.

II.5/ L'ARDOISE

L'ardoise était une roche métaphorique, largement, utilisée dans la ville d'El-Djezaïr et ses environs, notamment, pour la **réalisation des seuils et des appuis de fenêtres**. Ses carrières se trouvaient en bord de mer au delà de la porte *Bab-Azoun* et dans les environs du fort de l'Empereur sur la colline de *Koudiat Es-Saboun*. Elles se trouvaient, également, au niveau de *Ras Tafoura* près du fort *Bab-Azoun* sur le rocher noir, au sommet de *djebel Bouzaréah*, au delà de la porte *Bab El-Oued* et un peu plus loin sur le cap de *Mers Ed-Debane*. Les étendues d'ardoise s'étaient jusqu'à la presqu'île de *Sidi Feredj*⁷⁶.

⁷⁰ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays...*, tome1, op-cit, p.47.

⁷¹ Idem, pp.23 et 28.

⁷² LESPES René, *Alger, Etude de géographie et d'histoire urbaines*, Paris : librairie Felix Alcan, 1930, note 3, p.54.

⁷³ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays...*, tome1, op-cit, pp.35-36.

⁷⁴ *Plan d'Alger et des environs, 1808*, d'après le croquis du capitaine BOUTIN.

⁷⁵ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays...*, tome1, op-cit, p.38.

⁷⁶ Idem, pp.39-42.

II.6/ LA PIERRE DE CONSTRUCTION

En plus de l'ardoise et du trachyte gris, depuis la falaise de *Ras Tamenfoust* jusqu'à la presque île de *Sidi Feredj*, le sol du territoire d'El-Djezaïr est formé en grande partie d'un terrain tertiaire qui consiste en⁷⁷ :

- grés calcaire semblable au calcaire moellon,
- calcaire compact,
- poudingues, un conglomérat géologique formé de galets arrondis.

Le sol rocheux du territoire, particulièrement, dans les environs de *Ras Tamenfoust*, a constitué, à travers l'histoire, une carrière pour l'extraction de la pierre qui a servi à la construction des deux villes antiques *Icosium (El-Djezaïr)* et *Rusguniae (Tamenfoust)*. Plus tard, les ruines *Rusguniae (Tamenfoust)* ont été récupérées pour l'édification de plusieurs ouvrages de la ville d'El-Djezaïr sous le règne ottoman, notamment, pour la construction du port, au temps de Kheiredine BARBEROUSSE.

III/ LA FLORE DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR

Avant 1830, le territoire de la ville d'El-Djezaïr et de ses environs (proches et lointains) était réputé pour sa flore très diversifiée. Ses ravins et ses pentes étaient boisés et parsemés d'une végétation sauvage et spontanée à l'exemple de « [...] l'olivier, le grenadier, le figuier, le jujubier, le caroubier, le mûrier, le pistachier, le lentisque, les palmiers nains, le cactus épineux, l'aloès, l'orme, le peuplier blanc, le laurier des myrtes mêlés aux genêts, aux broussailles et aux cistes, la rose, le frêne, le tremble, le cyprès »⁷⁸. Elle se présentait en de vastes étendues de broussailles de pâturage et de forêts.

III.1/ LES BROUSSAILLES DES PATURAGES

Les environs lointains du territoire d'El-Djezaïr étaient un sol formé de gneiss, une roche métamorphique composée de quartz et de mica, et utilisée souvent pour les revêtements des voies. Dans ce type de sol, les sources d'eau sont rares et la végétation est maigre « il n'y croit guère que des cactus, des agaves et quelques caroubiers »⁷⁹, en

⁷⁷ *Bibliothèque Universelle des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, Année, 17^{ème}, tome 51: *Sciences et Arts*, Genève : Imprimerie de la Bibliothèque Universelle, 1832, pp.421-422. Voir aussi, *Archives des découvertes et inventions nouvelles faites dans les sciences, les Arts et les Manufactures tant en France que dans les pays étrangers, pendant les années 1831-1832*, Paris : Treuttel et Würtz, 1832, pp.193-194

⁷⁸ *Notes et projets sur la colonisation française*, rapport du 15 septembre 1834, p.150. Document conservé aux archives du département de l'Armée de Terre, Service Historique de la Défense, cote : H.374.

⁷⁹ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays ...*, tome 1, op-cit, pp.41-42.

somme de la broussaille formant de vastes étendues de pâturage. Ces aires de pâturage se trouvaient :

- dans les environs de *Staouali*⁸⁰,
- entre *Staouali* et *Sidi Khalef*, ou forme de terrains « semés de hautes broussailles, de lentisques, d'arbousiers et de palmiers nains »⁸¹,
- sur les collines de *Dely-Brahim*, dont « les terrains sont incultes couverts de hautes broussailles et coupés de profonds ravins »⁸² ;
- dans les abords de *l'Oued El-Harrach* qui étaient couverts de « roseaux épars, des broussailles, des lentisques et de genêts »⁸³
- et dans les environs de *Douéra*⁸⁴.

III.2/ LES FORETS

En plus des broussailles, certaines étendues du territoire de la ville d'El-Djezaïr étaient couvertes d'une flore assez dense formant de véritables bois conservés jusqu'à nos jours, à l'instar de la forêt de *Bouzaréah*, de celle du plateau de *Bainem*⁸⁵, de *Tefechoun* près de Koléa, de *Hattatba*, de *Merdès* (Boumerdès), ...⁸⁶.

Les forêts de chênes étaient peu étendues. Elles se trouvaient, surtout, dans la plaine de la Mitidja et sur les collines littorales. Cependant, celles des environs de Cherchell devaient, selon Luis del Mármol Carvajal (MARMOL), alimenter la ville d'El-Djezaïr pour divers ouvrages, entre autre la construction des petits navires : « Au levant de cette ville [Cherchell] est une vaste forêt appelée la Mauvaise-Femme, c'est là qu'il y a de grands arbres, comme des cèdres, des peupliers, des lièges et des lauriers et que se coupe tout le

⁸⁰ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, Alger : Bastide libraire-éditeur, 1867, p.90. Voir aussi, BARCHOU DE PENHOEN Auguste Théodore Hilaire (Baron), *Mémoires d'un officier de l'état Major, expédition d'Afrique*, Paris : charpentier, 1835, p.204.

⁸¹ FILLIAS Achille, *Notice sur les forêts de l'Algérie, leurs essences, leurs produits*, Alger : De Gojosso, 1878, p.3.

⁸² VIOLLARD Emile, *Les villages algériens (1830-1870)*, Alger : Imprimeries Spéciales de l'Algérie, 1925-1926, p.5.

⁸³ OTT Adolph, *Esquisses africaines dessinées pendant un voyage à Alger*, Berne : Imprimerie De J.F. Wagner, 1838, Pl. 24.

⁸⁴ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, ..., op-cit, p.95.

⁸⁵ LIAUTAUD, Augustin-Pierre-Joseph-Louis (Dr), *Notice topographique sur Bouzaréah*, ..., op-cit p.8. Voir aussi, ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger* ..., tome1, op-cit, p.152.

⁸⁶ WARNIER Auguste, *L'Algérie devant l'Empereur*, Paris : Chalamelle aîné, libraire- éditeur, 1865, pp.123-136.

bois que l'on porte à Alger pour construire des navires»⁸⁷. MARMOL ajoute qu'au temps des turcs, il fallait avoir une autorisation pour abattre un arbre. **Les forêts d'oliviers**, au contraire, s'étaient le long du versant Nord des montagnes de l'Atlas tellien. Ces montagnes sont couvertes, jusqu'à nos jours, de chênes verts, de lièges de pins et de sapins⁸⁸.

Les parties marécageuses de la plaine de la Mitidja situées au Nord, ainsi que, les lits des cours d'eaux qui la traversait (ruisseaux, rivières et torrents), étaient remplis, plutôt, de vastes **étendues de lauriers-roses**, « ces arbustes, en fleur pendant l'été, présentent le coup d'œil le plus riant au milieu d'un pays sauvage »⁸⁹.

⁸⁷ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, 3^{ème} édition, Paris: PICQUET Charles, géographe ordinaire du roi, 1830, pp.125-126. Voir aussi, PERROT Nicolas (trad.) *L'Afrique de MARMOL*, tome 2, Paris : Louis BILLAINE, 1667, p.395.

⁸⁸ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger*, ..., tome1, op-cit, pp.180-186.

⁸⁹ Idem, p.186.

CONCLUSION DU CHAPITRE 04

Du point de vue géomorphologie, le territoire de la ville *d'El-Djezaïr* et de ses environs, à différentes échelles (immédiate ou lointaine), présente des aspects très diversifiés. D'abord, **une colline, se terminant en forme de bas promontoire**, qui pénètre la mer par un plateau escarpé. Elle a été, très tôt, le lieu où s'est consolidé le **noyau primitif de la ville**. Selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, le bas promontoire et le piémont qui lui est contigu ont défini une **unité territoriale de base dotée de limites naturelles relativement infranchissables : les dépressions Nord et Sud de la ville formant ses fossés**. Ces derniers ont servi, plus tard, à renforcer la sécurité de son enceinte. Le lieu a été propice à **l'implantation d'un établissement humain primitif** pour les deux avantages qu'il offrait :

- une portion de territoire défendue naturellement,
- avec l'île en face, formant un mouillage, relativement, bon.

Selon la théorie de l'humanisation des territoires, une aire de production et d'activité située sur les piémonts des collines et montagnes doit, toujours, précéder le lieu d'habitat situé, en général, sur des plateaux en haut ou en bas promontoires. L'ensemble défendu et sécurisé par des limites naturelles relativement infranchissables. Le chapitre 07 de la présente recherche (partie III), est consacré à l'interprétation du mode d'implantation de l'établissement humain primitif *d'El-Djezaïr* sur l'unité territoriale de base formée par la colline en question.

Immédiatement après les deux dépressions ayant servi de fossés à la ville, l'aspect du territoire *d'El-Djezaïr* prend d'autres caractères:

- au Nord, il s'agit d'un territoire formé par de petites plaines fragmentées par des ravins profonds et cela jusqu'à Oued M'Kacel,
- au Sud, les hauteurs s'affaissent graduellement jusqu'au niveau d'un petit cours d'eau, *Oued Beni M'zab*, à proximité de *Ras Tafoura*.

Les deux rivières doivent, selon la théorie de l'humanisation des territoires, constituer de nouvelles limites à un territoire plus large que l'unité territoriale de base, où l'aire de production et d'activité doit s'étendre le long du parcours de contre crête qui a relié l'établissement humain en ce lieu aux autres établissements humains primitifs du littoral algérien.

A une échelle plus importante que l'unité territoriale base et ses abords immédiats, la géomorphologie du territoire présente une unité géomorphologique remarquable du point de vue altitude : le massif de *Bouzaréah*. Il constitue une entité qui s'étale depuis *Oued Beni-Messous* à l'Ouest jusqu'à *Oued El Harrach* à l'Est englobant, au Sud les différentes collines appelées le sahel oriental. Ces dernières se développent, dans cette direction Sud, jusqu'à la plaine de la Mitidja. Le long de sa côte, le massif de *Bouzaréah* approche la mer par plusieurs pointes rocheuses formant des unités territoriales de base autres que celle d'*El-Djezaïr*.

Au delà du massif, le territoire d'*El-Djezaïr* se prolonge, à l'Ouest, par des collines littorales s'étalant jusqu'au *djebel Chenoua* qui constitue une unité géomorphologique semblable au massif de *Bouzaréah*. Ces collines sont appelées : le sahel occidental. A l'Est, le territoire se prolonge par des dunes littorales jusqu'à *djebel Bou-Arous* et *djebel des Beni-Aïcha*, deux monts qui entament la chaîne montagneuse de la Djurdjura.

L'ensemble des hauteurs, depuis *oued Nador* au pied de *djebel Chenoua* jusqu'à *Ain Ochreub ou Hareub* près de l'*Oued Isser* au pied de *djebel Beni-Aïcha*, est délimité par une dépression formant la plaine de la Mitidja, une vaste étendue qui a fait partie de l'aire de production et d'activité du territoire d'*El-Djezaïr*. en effet, l'examen de la géologie de l'ensemble du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, a prouvé qu'il s'agit d'une aire permettant **l'extraction de différents types de matériaux**, à l'instar de la pierre calcaire, la pierre de construction, le marbre, l'ardoise, le bois, Il s'agit, également, **d'un sol favorable à l'agriculture** de par l'importante couche de terre végétale que présentent les plaines littorales et une grande partie de la plaine de la Mitidja. Cette dernière a été, en tout temps, le grenier d'*El-Djezaïr*. La flore spontanée qu'offrait le territoire de la ville devait, également, constituer de **grandes étendues de pâturage**.

La fertilité du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* est due, certes, à la nature de son sol, mais elle revient, également, à la diversité de son réseau hydrographique: sources naturelles, oued, torrents et lacs. En effet, **le réseau hydrographique est le deuxième critère pour la reconnaissance du territoire de la ville d'El-Djezaïr et de son aire de production et d'activité** aux différentes échelles et aux différentes périodes historiques. Ce deuxième niveau de lecture a fait l'objet du chapitre prochain : le chapitre 05.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 05

Le réseau hydrographique d'un territoire est la conséquence directe de son relief. Ensemble (le réseau hydrographique et le relief), ils constituent sa structure géomorphologique. Le réseau hydrographique se présente, en général, dans une typologie variant entre sources naturelles, torrents, rivières ou cours d'eau, lacs, A travers l'histoire, le changement climatique et le développement des technologies ont fait que plusieurs des ressources hydrographiques du territoire de la ville d'El-Djezaïr ont disparu soit par dessèchement naturel, ou par drainage à l'instar des rivières et des lacs qui y ont existé, avant 1830 et qui ont disparu de nos jours. D'autres ressources, au contraire, ont vu leur cours transformé et réorienté ; cependant, plusieurs ont persisté et existent encore.

En effet, le territoire de la ville d'El-Djezaïr, avant 1830, était beaucoup plus riche en cours d'eau qu'aujourd'hui. Son réseau hydrographique constituait une typologie assez particulière. Il se ramifiait dans toutes les directions, suivant les vallons et les ravins des collines, permettant de drainer les eaux de pluie naissant, souvent, dans hauteurs du massif de *Bouzaréah* mais, également, dans les collines littorales. En se réunissant, les différents affluents formaient des bassins (rivières ou oueds) qui se jetaient, du côté Nord, dans la mer, et du côté Sud, dans la plaine de la Mitidja, formant de grandes étendues marécageuses. La reconnaissance de la typologie des ressources hydrographiques du territoire de la ville d'El-Djezaïr est considérée, dans le cadre de ce chapitre, comme **critère n°2** permettant d'identifier :

- **les différentes sources d'eaux naturelles** ayant été à l'origine d'une présence humaine sur ce territoire, et donc ayant favorisé l'implantation d'un établissement humain,
- et **les cours d'eaux et rivières** ayant participé à l'alimentation, en eau potable, de l'établissement urbain consolidé sur l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr,

Ce niveau de reconnaissance se base sur l'exploration de la documentation historique : la littérature et, surtout, la cartographie.

En se basant sur les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, l'interprétation des connaissances acquises devient un outil permettant de distinguer, parmi les rivières qui ont existé, celles qui ont dû constituer **des limites relativement infranchissables** aux différentes étendues que le territoire de la ville d'El-Djezaïr a connues: depuis l'unité territoriale de base sur laquelle l'établissement humain primitif s'est implanté, jusqu'à la consolidation de son aire culturelle et, plus tard, son aire d'influence.

I/ LES SOURCES D'EAU DE L'UNITE TERRITORIALE DE BASE D'EL-DJEZAÏR

La source, la plus importante, qui a été souvent citée dans les textes historiques et qui a dû alimenter la ville d'El-Djezaïr, primitivement, en eau potable, se trouvait, selon *EL-BEKRI* (12^{ème} siècle), **en bord de mer, à proximité du port**. *IBN-HAWQAL*, au 10^{ème} siècle, mentionne plusieurs sources qu'il situe, également, en bord de mer mais sans préciser leur proximité du port. *EL-IDRISSI*, au 13^{ème} siècle, ajoute aux nombreuses sources d'*IBN-HAWQAL*, **plusieurs puits**. En effet, les historiens s'accordent que l'établissement primitif de la ville d'El-Djezaïr s'alimentait de l'eau prise en bord de mer. Cela n'empêche pas que plusieurs autres sources jaillissaient, non loin du rivage, sur le versant de la colline à laquelle s'est adossée la ville, plus tard.

I.1/ LES SOURCES NATURELLES DANS LA LITTÉRATURE

Au delà de la source du port, la ville d'El-Djezaïr a dû s'alimenter, un peu comme les autres villes telles que Cirta, Carthage, ..., par « des citernes creusées dans le roc et quelques sources qui s'écoulaient sur la pente du massif schisteux »¹, le piémont de la colline désigné, dans les archives de l'administration ottomane, par « *El-djebila* ». Ces sources d'eau douce ne sont pas mentionnées dans les textes historiques, cependant, les nombreuses fontaines, ayant exploité leurs eaux, et qui ont été aménagées à l'intérieur de la ville, à partir du 16^{ème} siècle, peuvent en constituer un témoignage², à l'instar de :

- « *Ain En-Zaouka, Ain Es-Sabat, Ain El-Oldj, Ain El-Atoch, Ain El-Amra* »³ (Illustr. n°26) ;
- *Ain Es-Soltane* qui a existé, déjà, en 1677-78⁴,
- *Ain El-Hadj Hossain* qui a donné, plus tard, son nom au *mesdjid* (petite mosquée) qui lui était contigüe⁵,
- *Ain Sidi-Ramdane* de la mosquée de ce nom qui est antérieure à l'arrivée des turcs, selon les documents épigraphiques, et qui existe encore de nos jours,
- *Ain El-Zarqa* (source Bleue) située près de la citadelle actuelle et qui a été érigée en fontaine par *Ali Pacha* en 1765-66⁶. La source fut, ainsi, appelée car elle jaillissait dans un lieu contenant de la pierre bleue,

¹ DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger ...op-cit, p. 5.

² OUZIDANE Dalila, *Aqueducs. Fontaines. Puits. Citernes, Les eaux d'Alger sous la régence ottomane (XVIe-XIXe siècles)*, Chéraga (Algérie) : éditions Dalimen, 2016, p.135.

³ Aïn étant un terme arabe signifiant source. Voir PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr », *Documents Algériens*, série culturelle, n°75, du 25 Avril 1955, p.1.

⁴ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, Alger : Typographie Bastide, 1870, pp.130-131.

⁵ Idem, p.193.

⁶ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques ...*, op-cit, inscription n°88, pp.127-128.

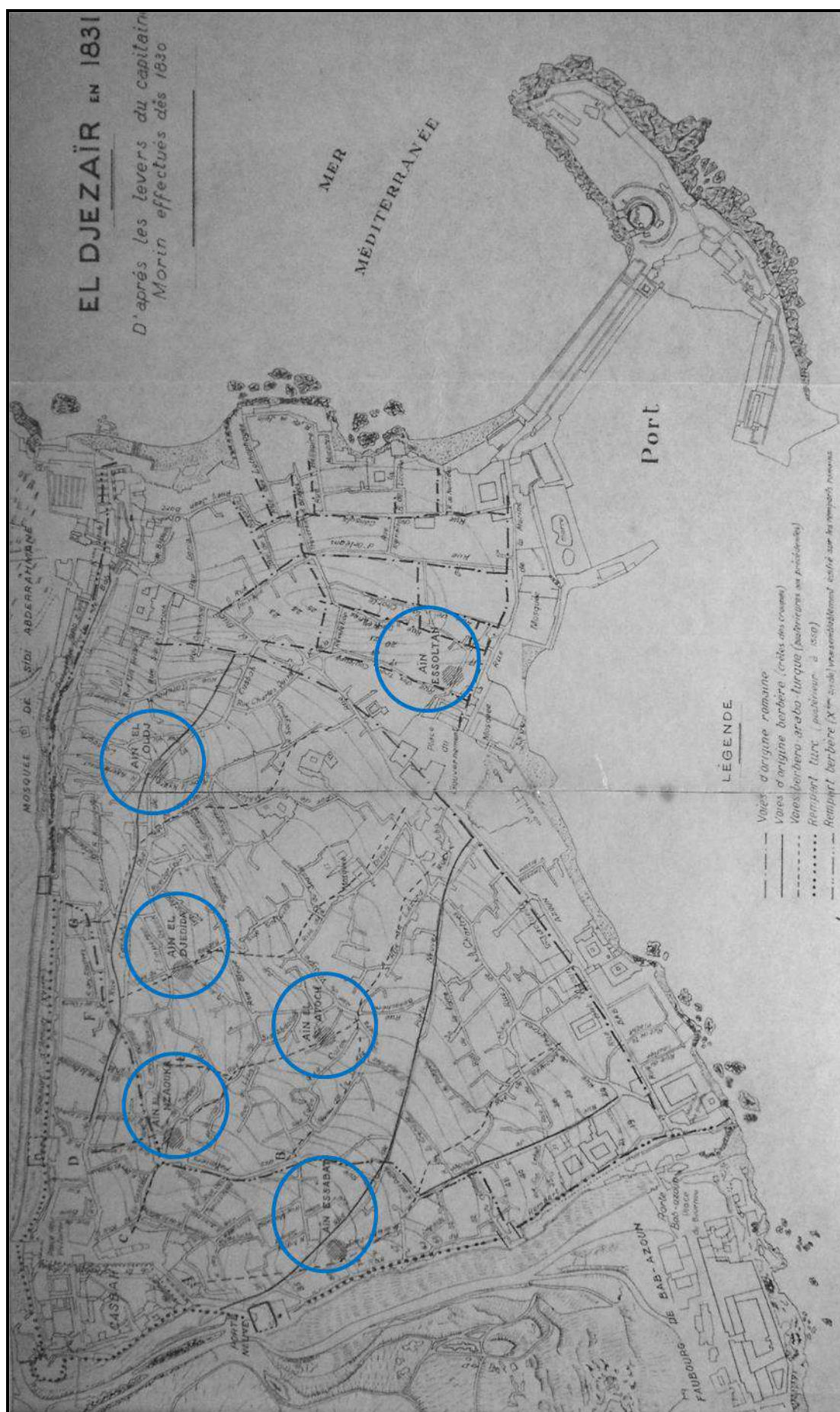


Illustration n°26: Les sources d'eau de l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr.

Source : PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr », Documents Algériens, série culturelle, n°75, du 25 Avril 1955, Fig.1 : El-Djezaïr en 1831, d'après les levés du capitaine Morin effectués dès 1830.

- *Ain Ech-Charaa* (fontaine de la grande rue) qui a été aménagée, plus tard, au pied du minaret de la mosquée *Ali Bitchnin*⁷,
- et *Ain El-Djedida* érigée en fontaine publique, par *Ali Pacha*, en 1762-63⁸.

Les citernes antiques qui existaient à l'intérieur de la ville, notamment, celles qui se trouvaient sous la mosquée *Ketchawa*, ne sont qu'un témoignage supplémentaire non seulement de l'existence, mais également, de l'exploitation de ces sources dont les eaux devaient y être emmagasinées.

I.2/ LES SOURCES D'EAU EXPLOITEES, AU 16^{ÈME} SIECLE

Parmi les sources naturelles qui ont existé sur l'étendue de l'unité territoriale de base de la ville d'El-Djezaïr, certaines ont été, très tôt, érigées en fontaines publiques. Au 16^{ème} siècle (1578-1581), HAËDO témoigne de l'existence de sept fontaines alimentant la ville⁹:

- la fontaine de la marine qui a été aménagée dans le port en exploitant les eaux de la source évoquée par les historiens et géographes arabes¹⁰,
- la fontaine de la *djenina*, située à l'intérieur de la demeure du Dey. Son eau « contenue dans un bassin de marbre [servait] aux usages de ce palais et des maisons voisines »¹¹,
- la fontaine de la place de la *djenina* dont la construction fut achevée le 20 avril 1580, sous le règne de *Safer Pacha*. Elle fut inaugurée le 20 Avril 1581.
- la fontaine de la maison de *Ramdhan Pacha*¹²,
- les fontaines dans les cours des trois casernes des janissaires. Ces dernières alimentaient, également, les maisons voisines.

Selon HAËDO, les sept fontaines étaient alimentées par une source importante qui jaillissait à deux mille cinq cent mètres au Sud de la ville, à proximité de *Bordj Hassan Pacha* (fort de l'Empereur) et dont les eaux y furent acheminées par des conduites, en partie, couvertes. Cette dernière pénétrait la ville au niveau de la porte *Bab-Djedid* ou Porte Neuve¹³. Les eaux de la source approvisionnaient, en plus des fontaines de la ville, une grande citerne située dans le bain du Sultan, lieu de prison des esclaves. D'autres fontaines ont été

⁷ A. DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.57.

⁸ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, ..., op-cit, inscription n°81, p.121.

⁹ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, Traduit de l'espagnol par MM. le Dr. MONNEREAU et BERBRUGGER Adrien, en 1870, pp.206-207.

¹⁰ Voir supra, note 6 de ce chapitre.

¹¹ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ...op-cit, 1870, p.206.

¹² *Ramdhan Pacha* a été sultan d'El-Djezaïr et de Tunis.

¹³ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.206.

aménagées dans la ville, au 16^{ème} siècle, mais elles n'ont pas été recensées par HAËDO : la fontaine *Ech-Charaa*¹⁴ et la fontaine de la mosquée *Sidi Mohamed Ech-Cherif*.

II/ LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU MASSIF DE BOUZAREAH

Au delà des fossés qui formaient les limites naturelles de l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr (identifiée au chapitre précédent), le territoire a toujours approvisionné la ville en eau potable, et cela avant même la construction de ses aqueducs. Selon Jean Léon L'AFRICAIN, les habitants de la ville s'alimentaient, en plus de la source au niveau du port, d'une rivière qu'il situe à l'Est de la ville : « autour du circuit d'Alger, y a plusieurs jardinages et fertiles territoires et de la partie du levant se voient des moulins, sur un petit fleuve qui sert à toutes les commodités de la cité, tant à boire comme à autre chose »¹⁵. L'auteur faisait allusion à *oued Kniss*, sauf que certains auteurs modernes¹⁶ supposent qu'il devait s'agir plutôt de *Oued M'Kacel* (transcrit aussi *Wâd El-Merâsel*), une rivière beaucoup plus proche de la ville.

Par ailleurs, plusieurs autres sources naturelles et cours d'eau ont existé aux alentours de la ville, au delà de ses limites relativement infranchissables primitives (les fossés). En effet, jusqu'à *Oued M'Kacel* au Nord et *Oued Kniss au Sud*, son territoire jouissait d'une abondance en eau douce favorisant une « verdure permanente et une végétation vivace et très variée »¹⁷, mais au-delà, elle commence à se faire rare et les principales ressources hydriques provenaient de :

II.1/ LES SOURCES NATURELLES AMENAGEES EN FONTAINES PUBLIQUES

Avec l'arrivée des turcs, plusieurs travaux et ouvrages hydriques furent réalisés. Au 18^{ème} siècle, *El-Djezaïr* comptait plus de cent fontaines tant à l'intérieur de la ville qu'à l'extérieur. Le chevalier D'AVRIEUX¹⁸ en compte cent-vingt-cinq fontaines et précise qu'elles étaient, toutes, alimentées par un aqueduc qu'il qualifie de très ancien (aqueduc de Telemly)¹⁹.

¹⁴ Voir supra, note 7 de ce chapitre.

¹⁵ L'AFRICAIN Jean-Léon, *Description de l'Afrique, tierce partie*, Trad. TEMPORAL Jean, Anvers : Imprimerie de C. Plantin, 1556, pp.270-271.

¹⁶ Plusieurs auteurs, notamment, Albert DEVOULX, suppose que le texte italien de Jean Léon L'AFRICAIN contient de nombreuses erreurs. Des erreurs qui reviennent à la mauvaise traduction que l'auteur a fait de son ouvrage puisqu'il ne maîtrisait pas l'Italien ni même le latin. Voir CRESTI Federico, « Le système de l'eau à Alger pendant la période ottomane (XVIème XIXème siècles) », *Environnemental Design, Journal of the Islamic Environmental Design Research Center*, Dell'Oca Editore, numéro spécial : *ALGERIE mémoire et architecture*, n°12, 1984, p.43.

¹⁷ *Notes et projets sur la colonisation française*, rapport du 15 septembre 1834, p.150. Document conservé aux Archives du Service historique de la défense, département de l'Armée de Terre, cote : H.374.

¹⁸ Le chevalier D'ARVIEUX arriva à Alger le 10 septembre 1647.

¹⁹ ARVIEUX Laurent (d'), *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Échelles du Levant : contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie*, tome 5^{ème}, Paris : Charles-Jean-Baptiste Delespine, p.222.

Le père DAN²⁰ ajoute que plus de cent fontaines étaient aménagées à l'intérieur des murs de la ville et que vingt-cinq ans avant son passage à *El-Djezaïr*, la ville n'était alimentée que par des citernes²¹. D'après l'auteur, le nombre important de fontaines aménagées remonte à l'arrivée du maure andalous *Ousta Moussa* entre 1610-1611²² qui a conduit, par un aqueduc, les eaux des sources situées hors de la ville.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, sous le règne de *Hassan Pacha*, de nombreuses fontaines dotées de bassins, ont été édifiées, en exploitant les sources naturelles qui se trouvaient dans **une étendue allant jusqu'à dix kilomètres autour de la ville**²³. Elles s'échelonnaient, « à des distances fort rapprochées »²⁴, le long des parcours qui reliaient la ville à son territoire lointain. Selon William SHALER, sur une distance de dix kilomètres depuis *Koudiat Es-Saboun* jusqu'au plateau de *Sidi Kfalef* à proximité de **oued Beni-Messous** (appelé, également, *oued Tarfa* ou encore *oued Khezenadji*), la route reliant *El-Djezaïr* à *Sidi Feredj* était ponctuée de fontaines tout les huit cent (800) à mille (1000) mètres²⁵. Ces fontaines furent érigées « pour le plus grand bonheur des voyageurs qui cheminaient péniblement au long des routes »²⁶ et leurs bassins servaient d'abreuvoir pour leurs chevaux.

Selon le témoignage de MONTAGNE, un ancien administrateur de la ville, « ces objets [les fontaines et leurs bassins] d'une utilité importante sont beaucoup mieux entendus dans ce territoire que dans aucune partie de la France »²⁷. A l'époque ottomane, les fontaines du territoire extra-urbain de la ville étaient gérées par *Amin El-Ayoun* et étaient mise au profit des fondations pieuses de la ville. Leur architecture offrait, et offre encore, une modénature très diversifiée variant selon la nature des matériaux utilisés et le style de leurs éléments constructifs : arcs, jambages, colonnes, chapiteaux, bassins, ...²⁸.

²⁰ Le voyage du père DAN a duré environ deux ans : du 11 mars 1633 jusqu'en Mai 1635.

²¹ DAN Pierre (Le père), *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, Paris : Pierre Rocolet, 1637, p.9.

²² Idem, p.91.

²³ HALIMI Abdelkader, *Madinet El-Djezaïr*, (texte en arabe), Alger : Dar El-Fikr El-Islami, 1972, p.135.

²⁴ MONTAGNE D.J. (ancien administrateur), *Physiologie morale et physique d'Alger 1833*, Paris : Delaunay, Marseille, Camain, Alger, Luxardo, 1834, p.175.

²⁵ SHALER William, *Esquisse de l'état d'Alger considéré sous les rapports politique, historique et civil*, trad. de l'anglais et enrichi par BIANCHI Thomas-Xavier, Paris : Imprimerie de Gaultier-Laguionie, 1830, p.70.

²⁶ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida : Editions du Tell, 2003, p.46.

²⁷ MONTAGNE D.J. (ancien administrateur), *Physiologie morale et physique d'Alger 1833*, ..., op-cit, p.175.

²⁸ Une grille d'analyse de l'architecture des fontaines a été proposée par OUZIDANE Dalila, faisant ressortir leur nom d'identification ; leur situation ; la date de leur édification ; leur nombre de voussure ; leur type d'arc ; la décoration de leur voussure ; leurs bordures ; leurs éléments verticaux ; la décoration de leurs jambages, colonnes, chapiteaux, éléments intermédiaires voussure/ et élément vertical ; les matériaux utilisés dans leur construction ; leur type de niche ; le fond de leurs niches ; leur imposte, leur bassin, leur robinet, et leurs éléments supérieurs. Voir OUZIDANE Dalila, *Aqueducs. Fontaines. Puits. Citernes, Les eaux d'Alger sous la régence ottomane (XVIe-XIXe siècles)*, ..., op-cit, p.146.

II.1.1/ Les fontaines du territoire extra-muros immédiat

Au delà des fossés, l'eau était abondante, sous forme de sources superficielles, jaillissant à travers le sol, ou souterraines et, donc, exploitée par des forages. En effet, au 18^{ème} siècle, plusieurs fontaines et puits parsemaient le territoire extra-urbain de la ville d'El-Djezaïr: « il n'est guère de jardin qui ne possède sa fontaine ou son puits, pourvu d'une eau claire et abondante »²⁹. Parmi ces fontaines :

- **Les fontaines du port** : Hors des murs d'enceinte, sur le coté maritime de la ville, deux fontaines ont été aménagées. La première, *Aïn Sidi Brahim El-Ghobrini*, ou encore la fontaine de l'Amirauté, est l'œuvre de *baba-Ali*, en 1765. « Elle présente d'anciennes faïences et des plaques de marbres décorées. Une grille la protège depuis 1934 »³⁰. La fontaine se trouvait près de la grande voûte du port. Aujourd'hui, elle se trouve dans la zone militaire du port d'El-Djezaïr³¹. La deuxième, *Aïn Bab El-Djezira* ou la fontaine de la Cale aux Vins³² ; elle a été construite, en 1820, par *Hussein Dey*. En 1867, elle fut déplacée sur le quai du port près des voûtes, afin de permettre l'aménagement du boulevard de France. En 1935, la fontaine est déplacée, une deuxième fois, pour décorer le jardin des antiquités où elle s'y trouve de nos jours dans un état, relativement, dégradé.

- **Les deux fontaines hors de la porte Bab El-Oued** : La première fontaine était située à environ trente mètres au-delà de la porte de ce nom. Elle fut l'œuvre d'*Arab Ahmed Pacha*³³. Il l'édifia, dès son arrivée au pouvoir, en conduisant les eaux «très claires, très fraîches et salubres»³⁴ de plusieurs sources se trouvant dans les collines à deux mille cinq cent mètres à l'Ouest de la ville. La fontaine se trouvait dans le voisinage de plusieurs jardins, entre autre, le jardin du roi de Fez³⁵. Fondée en 1806-1807³⁶, par *Ahmed Khodja Ben Mohammed*³⁷, la

²⁹ HAEDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.207.

³⁰ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida, Ed. du Tell, 2003, p.46.

³¹ Pour plus de détail sur la fontaine de la Marine dite fontaine de l'Amirauté ou encore *Aïn Sidi Brahim El-Ghobrini*, voir OUZIDANE Dalila, *Aqueducs. Fontaines. Puits. Citermes, Les eaux d'Alger sous la régence ottomane (XVIe-XIXe siècles)*, ..., op-cit, pp.145-148.

³² Il s'agit de la fontaine de la Marine, évoquée par HAËDO. Voir supra, notes 6 et 10.

³³ Le règne d'*Arab Ahmed Pacha* a duré deux ans et deux mois.

³⁴ HAEDO Fray Diego (de), *Histoire des rois d'Alger*, traduit par De Grammont Henri Delmas (de), Alger : Adolphe Jourdan, 1881, p.155.

³⁵ HAEDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.207.

³⁶ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, Volume I : Département D'Alger, Fascicule Iv, Paris : Ernest Leroux, Éditeur, 1901, Inscription n°134, p.189.

³⁷ *Ahmed Khodja Ben Mohammed* était lettré. Il a été le rédacteur de l'épigraphe qui témoigne de la date de fondation de la deuxième fontaine hors de la porte *Bab El-Oued*. Il avait exercé la fonction de « *Khoja El-Keyl* », ensuite, il a régné du 30 juin 1805 au 7 novembre 1808.

deuxième fontaine hors de la porte *Bab El-Oued*, se trouvait à l'intersection de l'avenue de *Bouzaréah* et de la rue Pierre-Leroux.

- **La fontaine alimentant *Bordj Kamet El-Foul*** (le fort des Anglais) : elle se situait à trois kilomètres de la porte *Bab El-Oued*, adossée au mur du cimetière européen (Saint Eugène), près de sa porte. Elle fut l'une des dernières fontaines publiques érigées par *Mustapha Pacha*, en 1804-1805³⁸, qui avait ordonné sa construction pour la pureté de son eau³⁹. La fontaine alimentait *bordj Kamet El-Foul* par une source située au quartier *Zeghara* connu, dans le temps, sous le nom de « *Djenet-essenadji* » ou vallées des consuls⁴⁰. Ses eaux y ont été conduites, en traversant plusieurs jardins : « *Djenet Et-Touil* », « *djenane de El-Hadi Abd El-Haddi El-Ouzzan* » (le peseur), « *Rok'at El-Ardj'ouni* », ...⁴¹.

- **La fontaine de *Mers Ed-Debbane*** (port des mouches ou encore la pointe Pescade) : En 1830, des vestiges en forme d'une « pièce voûtée, recouverte d'une mosaïque grossière, faite de cubes noirs et blancs, »⁴² ont témoigné de l'existence d'une fontaine de fondation romaine. Cette dernière a été aménagée sur une source d'eau se trouvant au fond de la crique de *Mers Ed-Debbane*, en avant des trois *bordjs* turcs qui y existaient.

- **La fontaine *Sabaa Aioun*** (fontaine des sept sources) : elle a été l'œuvre de *Hussein Pacha*, entre 1823-1824. Elle fut édiée, au delà de la porte *Bab El-Oued*, près de *Koubat Sidi Yacoub* et *djenane El-Dey* (une des bâtisses de l'actuel hôpital Maillot). Selon la légende, « des négresses y venaient le mercredi, offrir des poulets en sacrifice, aux Génies du lieu, dans le but d'obtenir de ceux-ci une guérison ou la réalisation d'un vœu »⁴³ d'où son appellation la fontaine des Génies. Suite à la construction du boulevard de Front de mer, la fontaine fut démolie et a disparu, à jamais⁴⁴.

³⁸ *Mustafâ Pacha*, a été le fondateur de la fontaine alimentant *bordj Kamet El-Foul*. Il régna à *El-Djezaïr* du mois de Mai 1798 jusqu'au mois de Juin 1805. Voir DEVOULX Albert, « Etude archéologique topographique, sur cette ville aux époques romaine (Icosium), arabe (Djézaïr Beni Mezrenna) et turque (El-Djézaïr) », *Revue Africaine* n°22, 1878, pp.225-226.

³⁹ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, ..., op-cit, Inscription n°130, p.184.

⁴⁰ DEVOULX Albert, « Etude archéologique topographique sur cette ville aux époques romaine (Icosium), arabe (Djézaïr Beni Mezrenna) et turque (El-Djézaïr) », *Revue Africaine* n°22, 1878, p.157.

⁴¹ Idem.

⁴² BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », *Revue Africaine* n°29, sep 1861, p.350.

⁴³ Pour plus de détails sur la légende et les rituels de la fontaine des Génies, voir KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida, éditions du Tell, 2003, pp.51-52.

⁴⁴ Idem, p.51.

- **La fontaine Ain Es-Sakhakhna**⁴⁵ : elle a été construite par le dey *Hussein Pacha*⁴⁶, en même temps que la fontaine *Sabaa Aioun* (1823-24), pour capter les eaux de l'oued *Aioun Es-Sakhakhna* (connu, également, par *Wâd'Oyoûn Skâkenà* ou rivière des sources chaudes), et de l'oued *Es-Sedd*. La fontaine se trouvait à moins d'un mètre de l'oued *El-Mkacel* (rivière des lavoirs). Elle alimentait les abreuvoirs et les lavoirs de la population du faubourg au delà de la porte *Bab El-Oued*, ainsi que *Djenane El-Dey*⁴⁷. Plus tard, au temps de la colonisation, elle fut connue sous le nom de « la fontaine de Frais-Vallon » ou « fontaine beau fraisier ».

- **La fontaine Ain Sultane** ou fontaine du Dey : Son positionnement semble controversé. CARNET Jules-Claude la situe au quartier de Frais Vallon et précise que selon les légendes de l'époque, elle alimentait la citadelle qui se trouvait un peu plus bas et d'où « les deys envoyaient puiser l'eau qui leur était nécessaire »⁴⁸ ; alors que pour Federico CRESTI, la source « *Ain Sultane* » devait être la source citée par les géographes arabes, notamment, *El-BEKRI* et donc, il la situe en bord de mer près du port⁴⁹. Selon le Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, datant de 1848⁵⁰, une autre fontaine située près de l'embouchure de l'oued *Kniss* était appelée, également, *Ain Sultane*.

- **la fontaine hors de la porte Bab-Azoun** (la fontaine du rempart) : elle était « située dans le fossé des anciens remparts *Bab-Azoun*, à droite en sortant de la porte »⁵¹. Elle donnait « continuellement de l'eau »⁵² mais d'une moindre qualité ; « ses eaux étaient saumâtre et indigeste », selon HAËDO⁵³. La fontaine fut l'œuvre d'*Arab Ahmed Pacha*, en 1572.

- **La fontaine Ain Lezrek** (fontaine bleue) : elle a été édifiée, en 1765-66, par le dey *Baba Ali Neksis*⁵⁴ et fut dotée d'un abreuvoir⁵⁵. La fontaine avait donné son nom à tout le quartier de Mustapha. Ses ruines ont été, souvent, représentées dans les gravures et les photographies modernes (Illustr. n°27).

⁴⁵ CARNET Jules-Claude, *L'Hiver à Alger au point de vue du traitement des maladies de poitrine*, Alger : Tissier, 1863, p.31

⁴⁶ *Hussein Pacha* a régné de Mars 1818 au 5 juillet 1830.

⁴⁷ LIAUTAUD Augustin-Pierre-Joseph-Louis (Dr), *Notice topographique sur Bouzaréa*, ..., op-cit, p.15

⁴⁸ CARNET Jules-Claude, *L'Hiver à Alger au point de vue du traitement des maladies de poitrine*, ... op-cit, p.58.

⁴⁹ CRESTI Federico, « Le système de l'eau à Alger pendant la période ottomane », ..., op-cit, p.43.

⁵⁰ *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après l'ordonnance du 31 janvier 1848*. Document cartographique conservé au département des plans et cartes de la Bibliothèque Nationale de France, cote : GE C-2279.

⁵¹ CARNET Jules-Claude, *L'Hiver à Alger au point de vue du traitement des maladies de poitrine*, ..., op-cit, p.57.

⁵² HAËDO Fray Diègo (de), *Histoire des rois d'Alger*, ..., op-cit, p.155.

⁵³ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.207.

⁵⁴ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, ..., op-cit, Inscription n°88, p.127.

⁵⁵ KLEIN Henri, « Visites et excursions », *Feuilles d'El-Djezaïr*, vol. IV, 1912, p.184.



Illustration n°27 : La fontaine Ain Lezrek ou fontaine bleue

Source : HERBERT lady, *Algérie contemporaine illustrée*, Paris : Palmé, 1881, p.157.

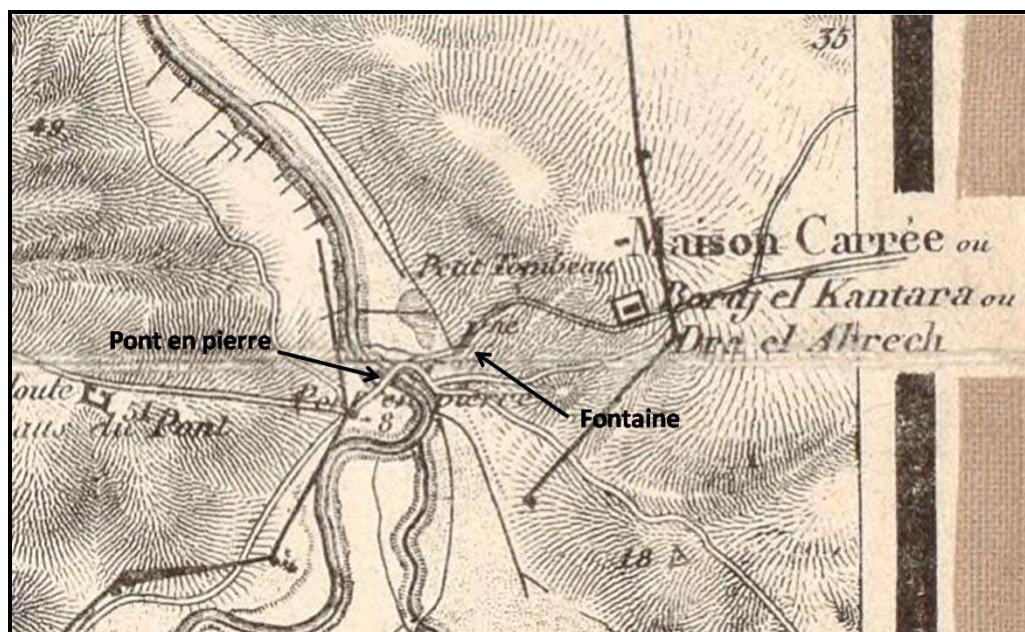


Illustration n°28 : La fontaine de bordj Yahia Agha (El-Harrach)

Source : *Carte de territoire d'Alger. Colonisation*, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844, Document cartographique conservé au département des plans et cartes de la Bibliothèque nationale de France, cote : GE C-10708.

- **La fontaine près de *djenane Mustapha Pacha*** : fondée par *Hasan Pacha*⁵⁶ en 1793-1794, elle se trouvait sur la route menant d'El-Djezaïr au *Hamma*. Seule une inscription turque témoigne de son existence près de *djenane Mustapha Pacha*⁵⁷. Cependant, elle est repérable sur un plan, représentant la ville et ses environs et datant de 1844⁵⁸. Après 1830, la fontaine se retrouva en face du terrain aménagé pour les manœuvres.

- **La fontaine *Ain Er-Robot*** : elle se trouvait sur la route dite « *trek es-Soltania* ou la route royale »⁵⁹ qui menait de la ville à *Menzel El-Mahala*, lieu de complément des troupes militaires turques, située à *djenane l'Agha*. Elle était constituée de trois fontaines versant dans deux grands bassins. Leurs eaux servaient au rouissage des chanvres nécessaires à la marine⁶⁰.

- **La fontaine *bordj Yahia Agha*** (maison carrée) : elle était alimentée par une source naturelle située à proximité, sur *Koudiat El-Harrach* (Illustr. n°28).

II.1.2/ Les fontaines du territoire lointain

Plus loin, les collines formant les contreforts du massif de *Bouzaréah* ainsi que les collines littorales du Sahel étaient parsemées de plusieurs sources d'eau, très souvent, érigées en fontaines publiques. Elles ont constitué, plus tard, un point autour duquel les populations rurales se sont regroupées pour se sédentariser et former des localités.

- **La fontaine de *Bir-Khadem*** ou la fontaine du puits de la négresse : elle est située à dix kilomètres loin de la ville d'El-Djezaïr. Selon un document épigraphique, la fontaine a été l'œuvre de *Hassan Pacha*, en 1797-1798. L'inscription turque qui l'ornait témoigne qu'il s'agissait d'une nouvelle édification que « *Hassan Pacha* [...] a créée du néant, [...] »⁶¹. Sa façade est « ornée de colonnes en marbre blanc avec un entablement surmonté de menons »⁶². Et son eau versait dans deux bassins destinés à abreuver les chevaux des voyageurs allant d'El-Djezaïr à Blida⁶³.

⁵⁶ *Hasan Pacha* a exercé le pouvoir de Juillet 1791 à Mai 1798.

⁵⁷ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, ..., op-cit, Inscription n°106, p.158.

⁵⁸ Voir, *Carte du territoire d'Alger. Colonisation*, Paris: Dépôt de la Guerre, Février 1844, Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, cote : GE C-10708.

⁵⁹ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 1, Blida: Editions du Tell, 2003, p.166.

⁶⁰ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, vol.5 : *Souvenirs de l'ancien et du nouveau Alger* : Fontana frères, 1913, pp.182-183

⁶¹ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, ..., op-cit, Inscription n°122, p.174.

⁶² KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida: Editions du Tell, 2003, p.47.

⁶³ LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles Motte, 1835, p.13 et pl.34.

La fontaine de *Bir-Khadem* était « ... placée dans un des sites les plus agréables, est aussi une des plus célèbres des environs d'Alger. Les sentiers continuellement bordés d'arbres et de fleurs qui conduisent [ait] à cet endroit, en [faisait] une promenade délicieuse ... »⁶⁴. Ses abords pittoresques et ombragés de saules et de pins, avait favorisé, dans le temps, l'aménagement de ses arcades en café maure⁶⁵. Après la fondation du village colonial en 1833, la fontaine a fait partie de l'aménagement de sa place publique. Elle a intéressé plusieurs artistes, à l'instar du peintre Adrien DAUZATS, en 1839, lorsqu'il a visité la ville, en compagnie du duc d'Orléans⁶⁶. Aujourd'hui, elle est adossée à la mosquée de la ville.

- **La fontaine de *Bir-Mourad Raïs*** ou la fontaine du puits de *Mourad Raïs* : elle a été érigée par *Mourad Raïs*, à sept kilomètres d'El-Djezaïr. Sa date de fondation n'est pas mentionnée dans les documents historiques ; cependant un document épigraphique témoigne de sa rénovation en 1793-94, sous le règne du *Hassan Pacha*⁶⁷. La fontaine se trouvait dans le voisinage d'un « caravansérail entouré de grands arbres, à l'ombre desquels coulaient d'abondantes fontaines et plus loin, deux cafés kiosques élégants, surmontés de gracieuses coupes entourés de beaux figuiers, de peupliers blancs de platanes et de palmiers »⁶⁸. Elle était dotée d'un abreuvoir servant, surtout, pour les passagers, puisque les habitants de la localité s'alimentaient de leurs propres puits et citernes⁶⁹. Aujourd'hui, la fontaine se retrouve au bord de la route principale qui traverse la ville et connaît une opération de restauration.

- **La fontaine de *Tixeraïne*** : elle était aménagée près d'un mausolée, situé à la lisière d'une forêt de figuiers⁷⁰, dans la localité de *Tixeraïne*⁷¹, au Sud-Est de la ville d'El-Djezaïr. Elle a été édifiée par *Hasan Pacha*, en 1797-1798, pour subvenir aux besoins de la localité⁷². La fontaine était à peu près dans le même style que celle de *Bir-Khradem*.

- **La fontaine de *Ain Mohammed*** : elle comptait parmi les fontaines qui jalonnaient les parcours territoriaux reliant la ville d'El-Djezaïr à son arrière pays. la fontaine se trouvait entre

⁶⁴ LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, ..., op-cit, p.13, pl.34.

⁶⁵ Idem, p.13.

⁶⁶ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs : guide géographique, historique et pittoresque*, 2^{ème} éd., Alger: Adolphe Jourdan, 1888, pp.179-180.

⁶⁷ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, ..., op-cit, Inscription n°107, p.159.

⁶⁸ BARCHOU DE PENHOEN Auguste Théodore Hilaire (Baron), *Mémoires d'un officier de l'état Major, expédition d'Afrique*, Paris : Charpentier, 1835, p.300.

⁶⁹ Idem.

⁷⁰ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs*, ..., op-cit, p.180.

⁷¹ le terme *Tixeraïne* peut signifier en berbère « le petit palais » .

⁷² COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, ..., op-cit, Inscription n°123, pp.176-177.

El-Biar et *oued El-Calaï*, sur la route d'El-Djezaïr à Blida. Elle était pourvue de deux bassins servant d'abreuvoirs aux bestiaux⁷³.

- **La source de Ain Benian** ou la source des constructions⁷⁴ : elle fut ainsi appelée, vue la présence de plusieurs ruines de constructions antiques en ce lieu, entre autre, les arcades d'un aqueduc. Ce dernier devait alimenter la presqu'île de *Sidi Feredj* où fut, selon *EL-BEKRI*, l'ancienne ville d'« *El-Hoor* الهور » qu'il situe entre *El-Djezaïr* et Cherchell, après *Enf El-Cennater* (le cap des arcades)⁷⁵. Cependant *EL-IDRISSI* et *DAPPER* situent *El-Hoor* plutôt à *Ain Tagourait*⁷⁶.

- **Aïn El-Fouka** ou la source d'en haut : elle se trouvait dans les environs de Koléa ; un point autour duquel s'est organisé, plus tard, le village colonial de l'actuelle ville de Fouka : Fouka ville en opposition à Fouka Marine qui est un village maritime établi sur la côte en forme de petit port de pêche⁷⁷.

- **Ansour El-Aksoub** ou la source des roseaux : elle se trouvait dans le lieu appelé, au temps de la colonisation, Zurich (commune de Sidi Amar), entre Hadjout et Cherchell, au bord de l'*Oued Hachem*⁷⁸.

- **Ayoun⁷⁹ Echereub ou Hreub** ou les sources « buvez et allez vous en » : elles sont motionnées par plusieurs auteurs : De TASSY, Venture de PARADIS, Dr Thomas SHAW, L'ensemble des auteurs s'accordent à les considérer comme **limite au territoire de la régence d'El-Djezaïr** c'est-à-dire l'arrondissement qui contenait la ville d'El-Djezaïr et ses environs, à la période ottomane.

- **Autres sources** : plus loin encore, plusieurs autres sources peuvent être recensées : *Aïn-Tagourait* et *Ain Maiza*⁸⁰ entre Koléa et Tipaza, *Ain El-Ghiran* ou *Rir'an*⁸¹ (source des cavernes), les sources du plateau de Staouali⁸², la fontaine de *Sidi Medjbar* au Frais-Vallon, *Ain Solimane*, Cependant, la documentation utilisée dans cette recherche, n'a pas fournie des informations les concernant.

⁷³ BERTHEZENE Pierre, *Dix-huit mois à Alger*, Montpellier : Auguste Ricard imprimeur, 1834, p.20

⁷⁴ Très tôt après 1830, les eaux de *Ain Benian* ont alimenté le village de Guyotville.

⁷⁵ EL-BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. SLANE Mac Guckin (de), Alger : Adolphe Jourdan, 1913, p.165.

⁷⁶ Voir chap. 6, pp.178 et 179.

⁷⁷ A l'origine, le village colonial de Fouka-Ville fut un centre de colonisation créé en 1842. En 1846, un hameau maritime connu, aujourd'hui, par Fouka-marine a été annexé au village.

⁷⁸ Voir la rubrique « Chronique », *Revue Africaine* n°01, 1856, p.54.

⁷⁹ Le terme *Ayoun* étant le pluriel du terme *Aïn* signifiant source.

⁸⁰ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », *Revue Africaine* n°5 1861, p.362.

⁸¹ Idem, p.263.

⁸² CLAMAGERAN Jean-Jules, *L'Algérie : impressions de voyages (17 mars-4 juin 1873)*, Paris, librairie Germer Baillière, 1874, p.30.

II.2/ LES SOURCES NATURELLES CONDUITES A LA VILLE D'EL-DJEZAÏR

Arrivée en 1515 à *El-Djezaïr*, les turcs « furent les premiers à organiser un système à peu près complet d'adduction d'eau répondant aux besoins d'une ville qui prit bientôt, sous leur domination, figure de capitale »⁸³. A cette période, plusieurs sources naturelles, situées dans les collines voisines⁸⁴, ont été conduites à la ville par des galeries souterraines et des aqueducs fonctionnant dans un système importé du Sud de l'Anatolie⁸⁵.

En effet, en plus du principe de l'écoulement de l'eau par gravitation utilisé par les romains, les ottomans ont développé, dans la construction de leurs aqueducs⁸⁶, la technique des « souterazi »⁸⁷, genre de siphons inversés permettant de perdre la charge au niveau des ravins pour prolonger le cheminement des eaux jusqu'à la ville (Illustr. n°29). Ainsi, la ville d'*El-Djezaïr* a connu la réalisation de quatre grands aqueducs⁸⁸, alimentés par les sources naturelles suivantes:

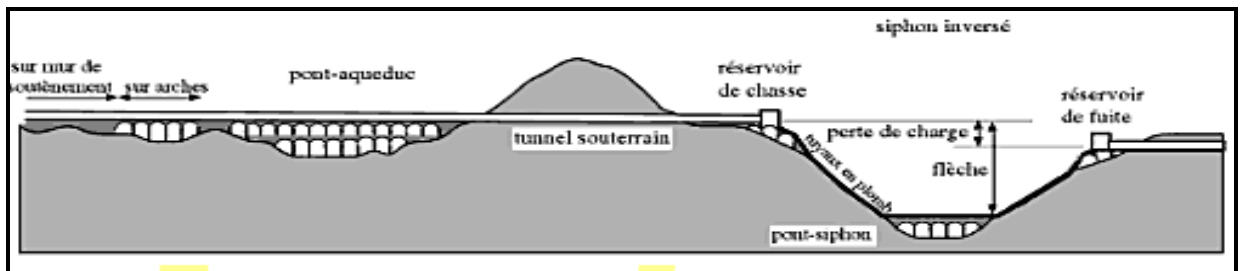


Illustration n°29 : Les types de conduites d'eau selon la géomorphologie du site :
Galeries souterraines, arches, ponts et siphons inversés.

Source : VIOLET Pierre-Louis, *L'hydraulique dans les civilisations anciennes : 5000 ans d'histoire*, 2^{ème} éd., Paris : Presses des Ponts, 2004, p.171.

⁸³ DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger », *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 33^{ème} année, n° 23, 1928, p.6.

⁸⁴ Idem.

⁸⁵ VIOLET Pierre-Louis, *L'hydraulique dans les civilisations anciennes : 5000 ans d'histoire*, 2^{ème} éd., Paris : Presses des Ponts, 2004, p.171.

⁸⁶ Les techniques anciennes de réalisation des conduites d'eau depuis la campagne jusqu'à la ville sont décrites en détail dans : VITRUVÉ, *Les dix livres de d'Architecture de Vitruve*, trad. PERRAUD Claude et préface de PICON Antoine, Paris : Bibliothèque de l'image, 1995, pp.249-252.

⁸⁷ KEMACHE-OUZIDANE Dalila, *Les aqueducs à souterazi de la régence d'Alger*, document d'archives ouvertes.

⁸⁸ DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger », ..., op-cit, figure 1 : aqueducs turcs d'Alger, p.7. Voir aussi, DAPPER Olfert (Oliver), *Description de l'Afrique contenant la situation et les confins de toutes les parties*, Amsterdam : Wolfgang, Waesberge, 1686, p.169.

II.2.1/ La source du *Telemly*

Le terme *Telemly* semble être la déformation de l'expression berbère « *Tala-Oumely* » signifiant la source ombragée ou la source de la pente »⁸⁹. L'expression fait allusion à la source d'eau située à cent cinquante mètres d'altitude⁹⁰ près de *Koudiat Es-Saboune*. Les eaux de la source de *Telemly* furent acheminées vers la ville, en 1550 sous le règne de *Hassan Pacha*, par une conduite formée de deux galeries qui se réunissaient au niveau de *djenane l'Agha* :

- La première galerie prenait naissance auprès du palais de l'été, actuel palais du peuple⁹¹,
- et la deuxième galerie avait son origine à *Chabet Ouled Adda* sur le plateau d'*El-Biar*.

Long de trois mille huit cents mètres (3800), la conduite ou l'aqueduc « aboutissait à un réservoir construit, à quatre-vingt cinq mètres d'altitude »⁹² près de la porte neuve de la ville, *Bab-Djedid*. Elle a dû être en partie souterraine, selon Nicolas DE NICOLAY⁹³. La conduite acheminant les eaux de *Telemly* semble être l'un des plus anciens aqueducs de la ville, probablement, le premier selon René LESPES et André RAYMOND⁹⁴. La gravure de BRAUN, publiée en 1575⁹⁵, le représente en forme d'arcades traversant la vallée entre deux collines. En 1830, l'aqueduc alimentait vingt neuf fontaines publiques à l'intérieur de la ville, notamment, la fontaine de la *djenina* et celles des casernes⁹⁶ (Illustr. n°30).

II.2.2/ La source de *Bir-Traria*

L'expression *Bir-Traria* signifie « puits de la fraîcheur ». La source de ce nom fut connue, également, par la fontaine fraîche. Elle fut une source importante dans les abords Nord de la ville. Ses eaux y ont été conduites par un aqueduc construit, probablement, sous le règne d'*Arab Ahmad Pacha*, en 1573⁹⁷. Long de trois mille cent trente mètres (3130)⁹⁸, il prenait naissance au niveau des sources superficielles du Frais Vallon (Oued Korich actuellement),

⁸⁹ D'après wikimapia.org/16691766/fr/Telemly.

⁹⁰ PÉRÉ (pharmacien-Major de 2^{ème} classe), « Contribution à l'étude des eaux d'Alger », *Annales de l'institut Pasteur*, 5^{ème} année Février 1891, p.80

⁹¹ Le quartier était appelé, par les français, Mustapha supérieur.

⁹² DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger, ..., op-cit, p.6.

⁹³ NICOLAY Nicolas (De), *Les quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales*, Lyon, 1568, p.26.

⁹⁴ LESPES René, *Alger étude de géographie et d'Histoire urbaines*, Paris : librairie Felix Algan, 1930, p.175 et RAYMOND André, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris : Sindbad, 1985, p.163.

⁹⁵ « Algeri saracaenorum urbis fortissimae », *Numidia Africae provincia structae*, voir Annexe 02.

⁹⁶ RAYMOND André, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, ..., op-cit, p.163.

⁹⁷ CRESTI Federico, « Le système de l'eau à Alger pendant la période ottomane », ..., op-cit, p.44.

⁹⁸ CARNET Jules-Claude, *L'Hiver à Alger* op-cit, p.56. DALLONI donne une longueur de 1700 m à l'aqueduc de *Bir-Traria*.

passait par un cimetière arabe⁹⁹ puis pénétrait la ville au niveau de la porte *Bab El-Oued*. L'aqueduc alimentait les parties Nord et Ouest de la ville, entre autre, la mosquée de *Sidi Abderrahmane* et la fontaine de *bordj Kamet El-Foul*. L'aqueduc de *Bir-Traria* a été le plus court des quatre, il a été très tôt délabré faute d'entretien (Illustr. n°30).

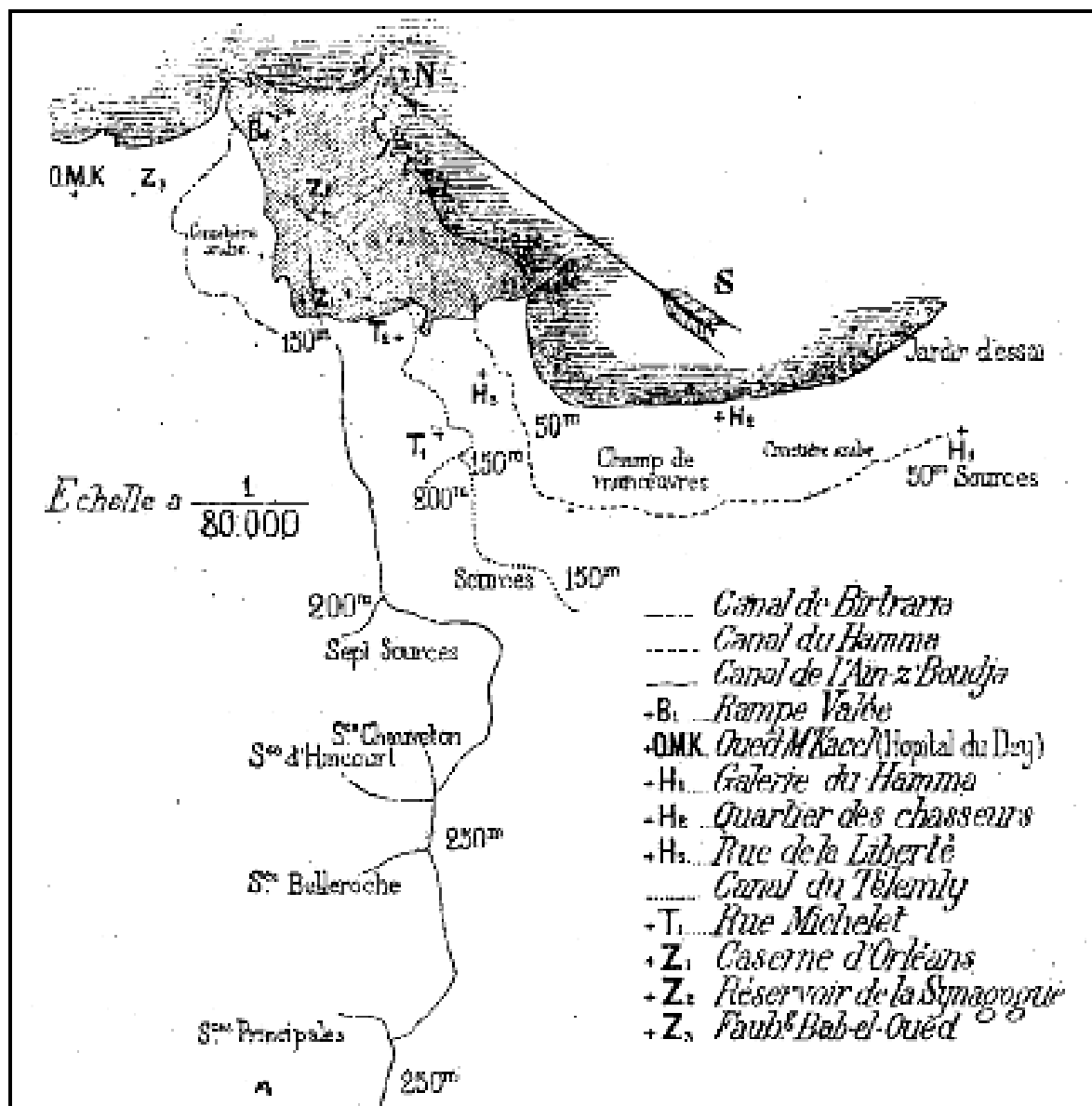


Illustration n°30 : Les sources des aqueducs alimentant la ville d'El-Djezaïr.

Source : PÉRÉ (Pharmacien-Major de 2^{ème} classe), « Contribution à l'étude des eaux d'Alger », *Annales de l'institut Pasteur*, 5^{ème} année, Février 1891, Fig.1 : Alimentation des eaux d'Alger, p.80.

⁹⁹ PÉRÉ (pharmacien-Major de 2^{ème} classe), « Contribution à l'étude des eaux d'Alger », *Annales de l'institut Pasteur*, 5^{ème} année, Février 1891, p.81.

II.2.3/ La source du *Hamma*

La source du *Hamma* se situe à cinquante mètres d'altitude sur les collines contiguës à la plaine de ce nom. Elle sortait du sol en deux points «du côté du Sud, elle jaillit de dessous de la mosquée et du côté de l'Ouest, elle sort de dessous la montagne»¹⁰⁰. En 1611, l'*Osta Moussa El Andaloussi*¹⁰¹ avait proposé, au Dey *Mustapha Pacha*¹⁰², le projet d'acheminer les eaux de la source jusqu'à la ville. La proposition fut adoptée et l'aqueduc est réalisé dans les deux ans qui ont suivi¹⁰³.

Selon Maurice-Gustave DALLONI, dans son étude relative à l'alimentation de la ville d'El-Djezaïr en eau potable, les eaux de la source du *Hamma* ont été acheminées à la ville par une conduite (un aqueduc) dont la réalisation s'est effectuée en plusieurs phases. Long de quatre mille trois cent quarante et un mètre (4341)¹⁰⁴, l'aqueduc passait par *bordj Hassan Pacha* (fort de l'Empereur), à mille cinq cent (1500) mètres de la ville, enjambait le ravin de *l'Agha*¹⁰⁵ et aboutissait au niveau de la porte *Bab-Azoun*. (Illustr. n°30)

Plus tard, l'ouvrage a subi plusieurs travaux d'amélioration et son alimentation a été enrichie par les eaux de *l'Oued Kniss*¹⁰⁶ à travers « une belle galerie située en face du jardin d'essai à une altitude 50 m. Le canal d'adduction, parallèle à la côte, longe un cimetière arabe et le champ de manœuvre »¹⁰⁷. Les archives de l'administration ottomane attestent, également, des travaux d'amélioration du mode de captation de ses eaux, effectués du temps d'*Ali Pacha* dit *baba Neksis*¹⁰⁸ en 1759-60, puis *Mohammed Osman Pacha* en 1788¹⁰⁹.

En plus de l'aqueduc, la source alimentait, également, une fontaine érigée en 1759-1760 : la fontaine du *Hamma* située près du Café des platanes. Elle devient, du point de vue

¹⁰⁰ DEVOULX Albert, *Tachrifat, recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne régence d'Alger*, Alger : Imprimerie du gouvernement, 1852, p.79.

¹⁰¹ Son nom complet était : *Mûsâ al-Yasry al-Andaloussi al-Himyari*. Le maure andalous avait rejoint El-Djezaïr après l'expulsion de la communauté musulmane de l'Espagne, en 1609.

¹⁰² *Mustapha Pacha* a gouverné Alger trois fois : entre 1605-1607 ; entre 1610-1613 et entre 1613-1617.

¹⁰³ TASSY Laugier (de), *Histoire Du Royaume D'Alger*, Amsterdam : Henri Du Sauzet, 1725, p.157.

¹⁰⁴ CARNET Jules-Claude, *L'Hiver à Alger*, ..., op-cit, p.56.

¹⁰⁵ Le ravin de l'Agha fut le lieu où l'usine à gaz a été installée. KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida, éditions du Tell, 2003, p.53.

¹⁰⁶ DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger », ..., op-cit, p.6.

¹⁰⁷ PÉRÉ (pharmacien-Major de 2^{ème} classe), « contribution à l'étude des eaux d'Alger », ..., op-cit, p.80.

¹⁰⁸ *Bâbâ 'Aly Neksis* surnommé *Bou-Sebâ* a fondé plusieurs fontaines. Il régna de décembre 1754 à février 1766.

¹⁰⁹ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, I. Département d'Alger, Fascicule Iv, Paris, Ernest Leroux, Éditeur, 1901, Inscription n°77, p.117. La fontaine du *Hamma* fut, également, l'œuvre d'*Ousta Moussa*.

débit et pureté, la fontaine la plus importante des environs de la ville d'El-Djezaïr¹¹⁰. Après l'aménagement du Jardin d'Essai en 1832, elle se retrouva en face de son entrée. La fontaine a été classée monument historique en 1914 et fut restaurée en 1994 (Illustr. n°31).

II.2.4/ La source de *Ain Z'boudja*

Les contreforts Sud et Sud-Est du massif de *Bouzaréah* étaient un territoire riche en sources d'eau. Leur débit était variable, la plus importante, *Ain Zeboudja* ou la source de l'olivier sauvage, se trouvait sur le contrefort où s'est consolidé, plus tard, la localité de *Hydra*. Ses eaux furent conduites à la ville par un aqueduc de plus de dix kilomètres¹¹¹. L'aqueduc de *Ain-Zeboudja* était le plus long des quatre aqueducs d'El-Djezaïr. Sa construction aurait été supervisée par *l'osta Moussa*, à l'instar de l'aqueduc du *Hamma*.

En plus des eaux de *Ain Zeboudja d'Hydra*, l'aqueduc «collectait les eaux des sources artificielles sur le plateau de *Ben Aknoun* à une altitude de 250 mètres, les eaux de la partie supérieure de *l'oued Kniss* et celles de *l'oued Kerma* »¹¹². Il se présentait en arcades pour franchir les vallées et en passages pour traverser les collines. Sur son parcours, l'aqueduc contournait *bordj Hassan Pacha* (fort l'Empereur), traversait « à ciel ouvert le plateau d'El-Biar »¹¹³, passait par les Tagarins et pénétrait la ville au niveau de la citadelle, à une altitude de 185 mètres. Il déversait dans deux réservoirs ; le premier se trouvait au niveau de la syna-



Illustration n°31 : La fontaine du Hamma.

Source : http://alger-roi.fr/Alger/fontaines/images/9_fontaine_hamma32_venis.jpg.

[http://jean.mesquida.perso.neuf.fr/Balade%20avec%20Nadir/Fontaine%20du%20Hamma%20\(Ruisseau\).JPG](http://jean.mesquida.perso.neuf.fr/Balade%20avec%20Nadir/Fontaine%20du%20Hamma%20(Ruisseau).JPG)

¹¹⁰ DALLONI Marius-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger ... », op-cit, p.19.

¹¹¹ Selon Henri KLEIN, l'aqueduc de *Aïn Zeboudja* faisait dix neuf (19) kilomètres de prolongement. Voir KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2,..., op-cit, p.53. DALLONI l'estime à dix (10) kilomètres, voir DALLONI Marius-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger ... », op-cit, p.7

¹¹² DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger ... », op-cit, p.7.

¹¹³ Idem.

gogue, l'actuel *djamaa Lihoud* dit également *djamaa Benfares*, et alimentait toute la partie Nord de la ville ; et le deuxième se trouvait dans les collines du Sahel¹¹⁴. Il alimentait, également, plusieurs fontaines de la campagne de la ville. Plus tard, l'aqueduc a été déplacé vers l'Ouest suite à l'éboulement d'une partie importante de sa conduite, il s'agissait d'un tronçon du huit cent soixante-dix neuf (879) mètres qui passait en forme de tunnel. En 1830, l'aqueduc alimentait quatorze fontaines (Illustr. n°30).

L'ensemble des conduits qui alimentaient la ville¹¹⁵ aboutissaient dans un réservoir principal, situé au niveau du port près de l'arsenal, le chantier de construction des vaisseaux de la marine algérienne¹¹⁶. Au cours de leur parcours, Elles alimentaient plus de cent fontaines tant dans la ville que dans la campagne¹¹⁷. Plusieurs autres petits aqueducs ont existé sur le territoire de la ville, à l'instar des aqueducs qui alimentaient certaines maisons de campagne : *djenane Rais Hamidou*, *djenane El-Dey* (actuel hôpital Maillot) dont les eaux étaient conduites à partir de *Ain Solimane* à la naissance de *l'oued M'kacel*¹¹⁸,... . Plus loin, sur les contreforts du massif de *Bouzaréah*, plusieurs localités ont été alimentées par des aqueducs, à l'instar de l'aqueduc de *Tixeraine* dont un pan a subsisté jusqu'à nos jours, il se trouve dissimulé par les baraques du marché de la localité (Illustr. n°90, chap.9).

II.3/ LES Puits ET LES CITERNES

Pour éviter toute pénurie en eau, le gouvernement turc avait imposé aux habitants de la campagne de la ville de doter leurs maisons et *djenanes* d'un *djeb* (citerne) et d'un *bir* (puits). Leur profondeur pouvait atteindre 50 à 70 mètres en été et 25 à 30 mètres en hiver¹¹⁹. Ces mesures furent prises suite à la destruction des conduites des aqueducs à plusieurs occasions, notamment, suite aux tremblements de terre de 1716 et de 1755 ainsi que les attaques auxquelles la ville a été sujette, à cette époque. Les puits les plus importants ont constitué des points de regroupement de la population rurale. Ils ont été à l'origine de la consolidation de

¹¹⁴ PÉRE (pharmacien-Major de 2^{ème} classe), « Contribution à l'étude des eaux d'Alger », *Annales de l'institut Pasteur*, ..., op-cit, pp.80-81.

¹¹⁵ Les structures hydriques de la ville d'El-Djezaïr: aqueducs et fontaines étaient placées sous la garde du *Caid-al-Aïoun*. Ce dernier avait, également, l'administration des biens *waqfs* destinés à leurs entretiens. Il devait subir, souvent, le contrôle de *cheik El-Bled* (chef communal). Certaines fontaines publiques et les conduites d'alimentation en eau des propriétés privées (maisons de campagne) étaient gérées par un *Oukil*. Voir KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, ..., op-cit, p.54.

¹¹⁶ PEYSSONNEL Jean-André et DESFONTAINES René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, tome 1, Paris : Librairie de Gide, 1838, p.452.

¹¹⁷ TASSY Jacques-Philippe-Laugier (de), *Histoire Du Royaume d'Alger*, ..., op-cit, p.157.

¹¹⁸ PÉRE M, « contribution à l'étude des eaux d'Alger », *Annales de l'institut Pasteur*, ..., op-cit, p.81.

¹¹⁹ DALLONI Marius-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger », op-cit, p.5. Voir, également, TROLLIET Louis-François, *Statistique médicale de la province d'Alger, mêlée d'observations agricoles*, Lyon : L. Boitel, 1844, p.56.

plusieurs localités, à l'instar d'*El-Biar* dont le toponyme désigne le pluriel du terme *bir* et donc signifiant plusieurs puits ; *Bir-Mourad Raïs* signifiant le puits de *Mourad Raïs* ; *Bir-Khadem*, le puits de la négresse ; *Bir-Touta*, le puits du murier ;

III/ LES OUEDS DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR

Au-delà des sources naturelles, les fontaines, les puits et les citernes, qui alimentaient la ville en eau, le réseau hydrographique du territoire de la ville d'El-Djezaïr était constitué, également, de plusieurs cours d'eaux, en forme de torrents, très souvent, sec en été et donc facilement guéable. Cependant certains d'entre eux peuvent être considérés comme de véritables rivières de par l'importance de leur largeur et de leur profondeur. Ces rivières forment des bassins dans lesquels les eaux des pluies déversaient, par gravitation, des collines du sahel et des montagnes de l'Atlas Tellien¹²⁰.

III.1/ AU DELA DU FOSSE NORD DE LA VILLE

Au delà du fossé Nord délimitant l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr, le territoire se caractérise par des pentes très raides. Les eaux de pluie sont, rapidement, drainées vers la mer, ce qui explique le nombre restreint des cours d'eau dans cette direction.

III.1.1/ Oued M'kacel

L'oued M'kacel était une rivière qui ne tarissait jamais durant l'été. Il coulait à travers le ravin de « Frais Vallon » à environ cent mètres au delà de la porte *Bab El-Oued*¹²¹. Sa dénomination « *Wâd El-Merâsel* »¹²² c'est-à-dire la « rivière des lavoirs » revient au rôle que l'oued assurait aux habitants de la ville, permettant les travaux de blanchissage des vêtements qui se faisaient dans les nombreux trous que présentait son lit. HAËDO s'est contenté de l'appeler « la *Fiumara* »¹²³ c'est-à-dire « *El-oued* » d'où la nomination de la porte Nord de la ville : la porte *Bab El-Oued*.

A vrai dire, Oued M'Kacel constituait un bassin dans lequel plusieurs affluents déversaient, notamment l'oued *Ben Lazzhar*. Il prenait naissance des sources qui descendaient de *djebel Bouzaréah*, à une altitude de trois cent soixante mètres (360), au dessus du niveau de

¹²⁰ Les oueds (ou rivières) du territoire de la ville d'El-Djezaïr sont présentés du plus proche au plus loin.

¹²¹ HAËDO situe oued M'kacel à mille pas (1000) de la porte Nord de la ville, ce qui est équivalent à environ trois cent mètres (300) .

¹²² *Wâd El-Merâsel*, oued *El-Mghacel* ou encore oued *El-M'kacel*.

¹²³ *Fiumara* est un mot italien qui ne devait être employé que par les captifs.

la mer. Les sources les plus importantes qui l'alimentaient furent : *Aioun Es-Skhâkhen* et *Aioun Es-Sedd*¹²⁴. Ces deux sources étaient à l'origine des deux principaux affluents de l'oued:

- **Oued El-Ayoun** ou *Ayoun Skhâkhen* signifiant rivière des sources chaudes. Il fut « un petit ruisseau issu des contreforts de *Bouzaréah*; un peu en aval de la fontaine [fraîche du frais vallon] »¹²⁵, Sa source était au niveau de *Bir-Seman* à proximité du point culminant de *djebel Bouzaréah*. Son cours « [...] descend d'abord directement au Sud, puis se tourne à l'Est et enfin au Nord, en recueillant, dans ce contournement demi-circulaire, toutes les eaux du versant du Sud-Est »¹²⁶.

- et **oued Es-Sedd** ou la rivière du barrage, appelé ainsi, « à cause d'un ouvrage d'art destiné à retenir les eaux »¹²⁷, en ce lieu. L'affluent était un peu plus important que le premier.

III.1.2/ oued Tarfa

L'oued *Tarfa* ¹²⁸, ou la rivière des Tamarix, est un cours d'eau qui ne dépasse pas « douze kilomètres de longueur de sa source principale au marabout de *Sidi-Yousef* [près de la crête du mont *Bouzaréah*] à son embouchure»¹²⁹. Aujourd'hui, l'oued est connu par le nom de *oued Beni-Messous* qui est son affluent le plus important. Sur un plan datant de 1830, l'oued est mentionné sous la nomination de l'oued *Khezenadji*¹³⁰.

III.1.3/ Oued Staouali

D'après le plan des environs d'Alger du capitaine BOUTIN, *Oued Staouali* était appelé, également, *oued El-Bagra*¹³¹. Il prenait naissance au niveau de la plaine de *Staouali* non loin de la côte et à proximité d'une localité de ce nom qui y a existé. Son toponyme s'explique par le fait que la zone fut, dans le temps, une aire où les vaches venaient paître.

¹²⁴ Lecture faite à partir des plans : DALLONI, « Le problème de l'eau ..., op-cit, figure 1, p.7 et le *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après d'ordonnance du 31 janvier 1848*, annexe 03.

¹²⁵ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, ..., op-cit, inscription n°156, p.225.

¹²⁶ LIAUTAUD Augustin-Pierre-Joseph-Louis (Dr), *Notice topographique sur Bouzaréa*, op-cit, pp.14-15.

¹²⁷ Idem.

¹²⁸ DUFOUR Auguste-Henri (géographe), *Algérie, dédiée au roi*, Paris : Ch. Simmoneau, 1840. Document cartographique conservé au département : Cartes et plans de la Bibliothèque Nationale de France, cote : GE DL 1844.36. Voir aussi *Carte de territoire d'Alger. Colonisation*, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844, Document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France Sous la cote : GE C-10708.

¹²⁹ LIAUTAUD Augustin-Pierre-Joseph-Louis (Dr), *Notice topographique sur Bouzaréa*, ..., op-cit, p.14.

¹³⁰ *Plan d'Alger jusqu'à la Baie de Sidi-Ferruch ou Torre-Chika, Lieu du débarquement de l'Armée Française le 14 juin 1830*, Marseille : J. Tasse, 1830. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, cote GE D 14140.

¹³¹ *Oued El-Baghra* est écrit, aussi, *oued El-Bakara* ou encore *oued El-Boukara*. Voir *Plan des environs d'Alger d'après le croquis fait sur les lieux par le capitaine Boutin en 1808*, document cartographique conservé au département de l'armée de terre, Service historique de la Défense, château de Vincennes, cote : 1_V_H00059_015_0003. Voir aussi, *Carte de territoire d'Alger. Colonisation*, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844, Document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France, cote : GE C-10708, Voir, aussi, BERTHEZENE Pierre, *Dix mois à Alger*, ..., op-cit, p.82.

III.1.4/ Oued El-Bridja et oued El-Aggar

Oued Bridja se trouvait au delà de la presqu'île de *Sidi-Feredj*. Il prenait naissance dans les collines de *Ouled Fayet* et son embouchure se trouvait à *Palm Beach* dans les environs de Zéralda. Selon un document cartographique datant de 1839¹³², immédiatement après *Oued Bridja*, un autre cours d'eau a existé, il s'agit de l'*Oued El-Aggar*.

III.1.5/ Oued Mazafran

Oued Mazafran traverse les collines littorales dites le Sahel occidental. Il se présente parmi les quelques cours d'eau de l'Algérie dont le cours est, relativement, permanent. L'oued prend son nom « [...] vraisemblablement de la couleur foncée de ses eaux qui approche la couleur du *Saffran* »¹³³. Il se distingue par plusieurs caractères : il est une rivière « ... très sinueuse, très encaissée, et n'est jamais guéable ; ses eaux sont jaunâtres »¹³⁴, « il a un cours rapide, ses eaux sont profondes, ses berges assez élevées »¹³⁵.

Oued Mazafran prend sa source au niveau de *djebel Zaccar*, dans les environs de Miliana, et coule sur un parcours d'environ cent soixante-dix kilomètres (170). Il débouche dans la mer à l'Est de la colline sur laquelle a été élevée la ville de Koléa, à environ trente kilomètres d'El-Djezaïr, formant en son embouchure « une vallée bien boisée et aussi pittoresque que fertile »¹³⁶. Le bassin de l'oued est formé par la rencontre de plusieurs affluents¹³⁷ :

- **Oued Djer** appelé, également, *oued El-Afroun* lorsqu'il se rapproche de la localité de ce nom. Il descend des montagnes de Zaccar et a l'avantage d'être permanent pendant toute l'année. Le tronçon, à proximité de *Hammam Righa*, est appelé *oued El-Hammam* ou encore *Oued Mereg*.

- **Oued Bou-Roumi** : ses sources se trouvent à *djebel Mouzaïa* à mille cinq cent soixante mètres d'altitude (1560).

¹³² SAINT-HIPPOLYTE (Chef de la Section topographique de l'armée d'Afrique, le Chef d'Escadron), *Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre d'après les travaux des Officiers d'Etat-Major*, Gravé par SCHWAERZLE, Paris : Imp. de E. Kaepelin, Mars 1839.

¹³³ SHAW Thomas (Dr), *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques, et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée*, traduit de l'anglais, tome 1, La Haye : J. Neaume, 1743, p.59.

¹³⁴ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, 3^{ème} éd., Paris, Charles PINARD, imprimeur du Roi, 1830, pp.113-114.

¹³⁵ LAVALLEE Théophile, *Géographie physique, historique et militaire*, 2^{ème} éd. Paris : Imprimerie et librairie militaire de Gaultier-Laguionie, 1841, p.410.

¹³⁶ BEQUET, *L'Algérie en 1848, tableau géographique et statistique*, ..., op-cit, p.9.

¹³⁷ LIAUTAUD Augustin-Pierre-Joseph-Louis (Dr), *Notice topographique sur Bouzaréa*, op-cit, pp.14-15.

- **Oued Cheffa**: un cours d'eau qui coule de *djebel Mouzaïa* dans les environs de Médéa, à travers les gorges de la Chiffa. Il rejoint *oued El-kebir* à Blida, traverse la plaine de la Mitidja puis atteint *oued-Djer*¹³⁸ à l'Ouest de Koléa¹³⁹. Ses berges sont très hautes de l'ordre de quarante mètres (40) et son cours est saisonnier. Il se forme suite aux pluies et à la fonte de la neige des montagnes de l'Atlas tellien.
- **Oued Boufarik** : prend sa source dans l'Atlas tellien, passe par une gorge près de Blida et traverse la plaine de la Mitidja. Il reçoit plusieurs ruisseaux et rejoint *oued Mazafran* près de Koléa. « Cette rivière n'est qu'un fort ruisseau dont la plus grande largeur est de 4 mètres. Jusqu'à ce qu'elle ait atteint le milieu de la plaine elle coule sur un fond de cailloux et de glaise compacte; alors son eau est fort bonne à boire mais ensuite elle traverse un terrain marécageux jusqu'à son embouchure, et l'eau n'est plus bonne »¹⁴⁰.
- **Oued El-Alleug** vient des montagnes au dessus de Blida,
- **Oued Fatis** reçoit les eaux de *oued Khemis* qui prend sa source dans *djebel Feroukra*, de l'*oued Bou-Chemala* qui descend du *djebel Marmoucha* au Sud de Boufarik et de l'*oued Tlata*.

III.1.6/ Oued Nador

Oued Nador d'aujourd'hui fut appelé, autrefois, « *oued Gourmaat* ». Il est formé de plusieurs affluents qui descendent de *djebel Chenoua*. Il se jette, dans la mer, un peu à l'Est de *Mers El-Amouche*. Selon le docteur SHAW, un de ses affluents se jetait dans un réservoir carré, d'architecture romaine, nommé *Chro-boue-Hrob*, c'est-à-dire, « buvez et allez vous en »¹⁴¹. Le même toponyme est rencontré près de l'*oued Isser* à l'Est d'El-Djezaïr¹⁴². Entre *oued Mazafran* et *oued Nador*, plusieurs autres cours d'eau jalonnaient la côte : *oued El-Malah* près de *Ain Tagourait*, *oued Rir'an* ou *El-Ghiran* alimenté par *Ain El-Rir'an*, *oued Merzoug*,

III.2/ AU-DELA DU FOSSE SUD DE LA VILLE

Au-delà du fossé Sud de l'unité de base d'El-Djezaïr, le territoire se présente dans une géomorphologie différente, caractérisée par des pentes plus douces et une étendue plus large, ce qui a favorisé la formation de rivières plus longues et plus durables.

¹³⁸ *Oued-djer* était appelé, aussi, *oued El-Afroun*.

¹³⁹ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays occupé par l'armée française en Afrique*, tome 1, Paris : Arthus Bertrand, 1833, pp.14-15.

¹⁴⁰ Idem, p.14.

¹⁴¹ SHAW Thomas (Dr), *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description géographique, physique, philologique, etc. de cet état*, traduit de l'anglais par CARTHYS Marc, Paris : Marlin Éditeur, 1830, pp.175-176.

¹⁴² Voir Infra, p. 151.

III.2.1/ Oued Beni M'zab

Oued Beni-M'zab fut un petit ruisseau qui naissait dans les hauteurs du *Hamma* et se versait à *Ain Er-Robot*, à l'Est de *Ras Tafoura*¹⁴³. L'oued servait pour l'alimentation, en eau potable, et l'irrigation des jardins des différentes *djenanes* (maisons de campagne) des environs de la ville situés dans la plaine du *Hamma* et au-delà, dans la direction Sud.

III.2.2/ Oued El-Kerma

Oued El-Kerma ou la rivière du figuier est l'appellation d'un cours qui reçoit plusieurs affluents et qui rejoint *oued El-Harrach* au niveau de *haouch Baraki* un peu après la colline de *Bir-Khadem*. L'oued prend naissance au niveau des collines de *l'El-Achour* et de *l'El-Kadous* à une altitude de 300 mètres au niveau de la mer. Au niveau du Val d'Hydra, il reçoit les eaux de *Ain Zeboudja*¹⁴⁴ et prend l'appellation de *Oued Lakhal*¹⁴⁵. Plus loin et jusqu'à la rencontre de l'oued El-Harrach il est appelé *Oued El-Kerma*.

III.2.3/ Oued Kniss

Oued Kniss constituait le cours d'eau le plus important dans la direction Sud de la ville. Il prenait naissance sur la pente occidentale des plateaux d'*El-Biar* et d'*Hydra*. Il descendait à *Bir-Mourad Raïs*, à travers le ravin de « femme sauvage » et débouchait aux *Annassers* sur la petite plaine du *Hamma*, avant de se jeter dans la mer à cinq kilomètres (5) de la ville¹⁴⁶.

D'autres cours d'eau, en forme de torrents, existaient dans cette direction Sud de la ville. Ils avaient des lits peu profonds et donc, souvent, secs en été. Ces torrents coulaient à partir des Tagarins, de la source *Sebaa-Aioun* (sept sources), du plateau de *Hydra*, et de *Ain Sultane* (près de l'embouchure de l'oued Kniss), ...¹⁴⁷.

III.2.4/ Oued El-Harrach

Oued El-Harrach est une rivière qui prend naissance dans les versants Sud de l'Atlas Tellien. Il le traverse par un ravin entre les montagnes de *Beni-Moussa*¹⁴⁸, dans les environs

¹⁴³ Lecture fait à partir du document cartographique : *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après d'ordonnance du 31janvier 1848*, Annexe 03.

¹⁴⁴ Oued El-Kerma reçoit les eaux de *Ain Zaboudja* au niveau de *Haouch Hassan Pacha*.

¹⁴⁵ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays occupé par l'armée française en Afrique*, t.1, Paris Arthus Bertrand, 1833, p.14.

¹⁴⁶ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, Alger : Bastide libraire-éditeur, 1867, p.94.

¹⁴⁷ Lecture faite à partir des plans : DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'eau, ..., figure 1, p.7, et le *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après d'ordonnance du 31janvier 1848*, op-cit.

¹⁴⁸ Les montagnes de *Beni-Moussa* se trouvent dans l'Atlas Tellien près de *Hammam Melouane*. Voir BEQUET (ancien chef de bureau à la direction des affaires civiles à Alger), *L'Algérie en 1848*, ..., op-cit, p.8.

de Médéa, à une altitude de mille quatre cent mètres (1400) au dessus du niveau de la mer. En se dirigeant vers le Nord, *oued El-Harrach* traverse la plaine de la Mitidja dans sa partie orientale et se jette dans la baie d'Alger par une large embouchure distante de neuf kilomètres du port de la ville d'El-Djezaïr.

Les berges de *oued El-Harrach* sont très escarpées. Cependant son lit n'est pas très profond, « ... il est guéable par tout; sa rive droite est très fertile; sa rive gauche est marécageuse; son cours est très long; il a un beau pont [antique selon le docteur SHAW] près de son embouchure et de maison carré »¹⁴⁹. Vincent-Yves BOUTIN ajoute que « son lit est de sable mouvant »¹⁵⁰ et donc vaseux sauf en « quelques points seulement, [où] on trouve du gravier »¹⁵¹. Sa largeur atteint, près de son embouchure, 40 à 60 mètres, elle fait à peu près le double de celle de *oued Mazafran*. Le long de son cours, *Oued El-Harrach* reçoit les eaux de *oued El-Kerma*, *oued Akra*, *oued Mokta* et *oued Djemma*.

III.2.5/ Oued El-Hamiz

Oued El-Hamiz prend sa source dans les montagnes de l'Atlas tellien et débouche dans la baie d'Alger, à un kilomètre de *Ras Tamenfoust*. Dans les hauteurs, il prend le nom de « *Arba-Taach-El-Mukdah* » c'est-à-dire des quatorze gués. Lorsqu'il atteint la plaine de la Mitidja, il porte le nom de *Oued El-Hamiz* ou *Oued Souk El-Hamiz* à cause du marché ou la « foire qui s'organisait sur les bords de cette rivière chaque jeudi »¹⁵². Il est « un peu moins considérable que l'Aratch [*El-Harrach*] »¹⁵³ et son eau n'est pas potable à cause de la nature vaseuse de son lit¹⁵⁴.

III.2.6/ Oued Reghaia

Au-delà de *Ras Tamenfoust* vers l'Est, se trouve une baie moins importante que celle d'Alger. Elle est ponctuée par l'embouchure de *Oued Regia* ou *oued Réghaia*. Le lieu fut remarquable, au 18^{ème} siècle, par la petite île en face à une distance de huit cent (800) mètres. L'île est connue, aujourd'hui, par « le rocher *Bounettah* ».

¹⁴⁹ LALLÉE Théophile, *Géographie physique, historique et militaire*, 2^{ème} édition, op-cit, p.410.

¹⁵⁰ BOUTIN, Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, ..., op-cit, p.114.

¹⁵¹ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays occupé par l'armée française en Afrique*, tome1, Paris Arthus Bertrand, 1833, p.14.

¹⁵² SHAW Thomas (Dr), *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie...*, op-cit, p.91.

¹⁵³ BOUTIN, Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique* ..., op-cit, p.114. Le capitaine BOUTIN reprend exactement le texte du Docteur Shaw de la page 91.

¹⁵⁴ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger*, ..., tome 1, op-cit, p.13.

III.2.7/ Oued Boudouaou et oued Corso

Oued Boudouaou est de la même importance que *oued El-Harrach*. Le tronçon qui passe dans les montagnes était appelé « *Domus-el-Wed* » c'est-à-dire la rivière du sanglier. Il était appelé, également, « *oued El-Kadarah* » du nom de la tribu d'où il prend sa source¹⁵⁵. Après l'oued Boudouaou vient l'Oued Corso.

III.2.8/ Oued El-Merdas et les sources « *Shrub we hrub* »

L'embouchure de *oued Merdas* se trouve non loin du « rocher noir », dans le lieu-dit « Sourcouf » à *Ain Taya*. Son nom fut à l'origine de l'appellation de l'actuelle ville de Boumèrdes. Le lieu fut connu, anciennement, par des sources d'eau potable appelées « *Shrub we hrub* ».

III.2.9/ Oued Isser

Oued Isser ou *oued Tisser*, selon le docteur SHAW¹⁵⁶, est une rivière aussi importante que *oued El-Harrach*. Il arrose une plaine très fertile¹⁵⁷, située près de cap Djinet et qui porte son nom, « la plaine Isser ». L'oued est formé de deux affluents (ramifications) : *oued Shurffa* et *oued Zitoun*¹⁵⁸ ou « rivières des olives ». Cette dernière est, ainsi, appelée parce qu'elle traverse un immense bois d'olivier.

IV/ LES LACS DE LA MITIDJA

En plus des nombreuses rivières et sources d'eau, le réseau hydrique du territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr contenait d'importantes étendues d'eau enfermées dans la plaine de la Mitidja. Les eaux des pluies, qui gravitaient les versants Nord des montagnes de l'Atlas tellien et les versants Sud des collines littorales, étaient arrêtées par des dépressions du sol où elles furent emprisonnées. Le lac *Halloula* se présentait dans cette situation. Le Lac de Réghaïa présente une situation géomorphologique différente, il est lié à la mer ce qui lui évite d'être marécageux.

¹⁵⁵ SHAW Thomas (Dr), *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques, et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée*, traduit de l'anglais, tome 1, La Haye : J. Neaume, 1743, p.92.

¹⁵⁶ Idem.

¹⁵⁷ BEQUET, *L'Algérie en 1848*, ..., op-cit, p.8.

¹⁵⁸ *Oued El-Zitoun* est formé de plusieurs affluents : *Bishbesh*, *Zagwan*, ..., la lecture a été faite à partir des plans : DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'eau, ..., figure 1, p.7, et le *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après d'ordonnance du 31 janvier 1848*, op-cit.

IV.1/ LE LAC DE REGHAIA

Le lac de Réghaia se situe près de *Ras Tamentfoust* (cap Matifou) dans la partie orientale de la plaine de la Mitidja. Il constitue, aujourd'hui, une réserve écologique importante¹⁵⁹ (Illustr. n°32).



Illustration n°32 : Le lac de Réghaia.

Source : <https://cybergeog.revues.org/docannexe/image/18852/img-6.jpg> et <http://static.wikeo.be/files/6836/lac%20reghaia2.jpg>

IV.2/ LE LAC HALLOULA

Le lac *Halloula*¹⁶⁰ se présentait sous forme d'une vaste étendue marécageuse de plus de quinze mille (15 000) hectares, en contre bas de la colline sur laquelle a été élevé, à une altitude de deux cent soixante (260) mètres, le tombeau royal de Mauritanie « *Keber-Roumia* »¹⁶¹, dans la partie occidentale de la plaine de la Mitidja. Le lac a été desséché en drainant ses eaux par un canal de plusieurs kilomètres, creusé à travers les collines du Sahel. Le Tunnel a abouti, dans la mer entre *Ain Tagourait* (ex-Berard) et Tipaza près du lieu dit «ravin des voleurs ». L'opération de drainage date de 1890. Sa réalisation ne s'est concrétisée que quarante ans après, entre 1926 et 1930.

¹⁵⁹ THIBAULT Marc, « Plan de gestion de la réserve Naturelle du Lac de Réghaïa (Algérie) », Projet Life3, TCY/INT/031/ *Maghreb zones humides, Protection et développement durable des zones humides en Afrique du Nord*, Novembre 2006.

¹⁶⁰ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger*,..., op-cit, p.20. L'auteur a vécu entre 1798-1858, il était capitaine au corps royal de l'Etat Major français, attaché à l'armée d'Afrique comme géographe, membre de la société l'histoire naturelle et de la société géologique de France.

¹⁶¹ Le monument a été construit, pour Cléopâtre Séléné, épouse de Juba II, vassal de Rome, dont la capitale *Caesarea*, (l'actuelle Cherchell), était voisine de ce lieu.

Selon une étude archéologique du lieu, le lac *Halloula* « occupait à cette époque [l'époque de la domination romaine] une notable partie de la plaine actuelle de la Mitidja »¹⁶², ses rives étaient ombragées d'arbres¹⁶³ et étaient réputées pour la chasse de l'éléphant sauvage. Selon le Docteur MARCHAND, le lieu constitue une station préhistorique qui devait exister, à l'époque néolithique, « non sans doute une agglomération très importante, mais une série de cabanes plus ou moins clairsemées. Là devait vivre une tribu de pêcheurs et chasseurs attirés par un lac à la fois poissonneux et giboyeux resté tel jusqu'aux époques historiques »¹⁶⁴. Plus tard et jusqu'à la veille de 1830, les abords du lac constituaient de vastes aires de pâturage¹⁶⁵ pour le territoire de la ville d'El-Djezaïr (Illustr. n°33).



Illustration n°33 : Le lac *Halloula* au pied du tombeau royal de Mauritanie.

Source : FILHON Charles-Marie, *Nouveau croquis planimétrique du territoire d'Alger*, 1833 (extrait). Document cartographique conservé au département des cartes et plans, Bibliothèque Nationale de France, Cote : Ge DL 1833-218.

¹⁶² Des fragments de lames et lamelles, des éclats de silex, ..., en tout les cas, plusieurs découvertes archéologiques, datant de 1932, témoignent d'un établissement humain primitif sur le territoire du lac (ses environs). Voir, MARCHAND H, « Station néolithique du lac Halloula (Algérie) », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome 30, n°3, 1933, p.200.

¹⁶³ HERBERT lady, *Algérie contemporaine illustrée*, Paris : Palmé, 1881, p.165.

¹⁶⁴ MARCHAND H, « Station néolithique du lac Halloula (Algérie) », ..., op-cit, p.204.

¹⁶⁵ CLAMAGERAN Jean-Jules, *L'Algérie : impressions de voyages (17 mars-4 juin 1873) ; suivies d'une Etude sur les institutions kabyles et la colonisation*, Paris : librairie Germer Baillière, 1874, p.30.

CONCLUSION DU CHAPITRE 05

L'étude du réseau hydrographique qui a existé sur le territoire de la ville d'El-Djezaïr, avant les urbanisations moderne et contemporaine qu'il a connues, a révélé des composantes de différentes catégories, implantées sur les quatre parties de l'étendue du territoire de la ville reconnues, dans le chapitre précédent, par rapport au critère de la géomorphologie du lieu. La reconnaissance du réseau hydrographique a été possible grâce à l'exploration de la littérature historique, certes, mais plusieurs des composantes ont été reconnues grâce à des lectures directes établies sur les documents cartographiques conservés au Service Historique de la Défense de Vincennes, ainsi que, les cartes et les plans conservés à la Bibliothèque Nationale de France.

En effet, les références historiques évoquent une source d'eau douce située en bord de mer ; une source qui devait alimenter la ville à une période primitive. Non loin, d'autres sources naturelles ont été identifiées : *Ain Sidi Ramdan*, *Ain El-Zerqa*, Toutes les sources étaient regroupées sur **le piémont du bas promontoire formant l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr**. D'autres fontaines ont été identifiées, elles étaient dotées de caractères et d'aspects différents :

- leurs eaux furent conduites à la ville par des aqueducs,
- elles furent érigées en fontaines publiques,
- elles étaient, souvent, situées le long des parcours qui reliaient la ville à son territoire lointain, à l'instar de l'*Ain Er-Roboot*, la source du *Hamma*,

Toutes les fontaines, ainsi identifiées, se situaient au delà des fossés, dans le **territoire défini entre oued M'kacel et oued Kniss**. Elles peuvent être considérées comme appartenant à un même type (formant un groupe spécifique).

Un troisième groupe a été reconnu. Il contient les fontaines dont les eaux n'ont pas été acheminées à la ville. Elles ont été, plutôt, exploitées sur le lieu même de leur situation. Plus tard, ces fontaines ont donné naissance à plusieurs localités : *Bir-Kadem*, *Bir Mourad Raïs*, *El-Biar*, *Bir-Touta*, Ce type de fontaines est rencontré sur **le territoire du massif de Bouzaréah entre oued Beni-Messous et oued El-Harrach**. Encore plus loin, dans **le territoire défini par l'oued Nador à l'Ouest et oued Isser à l'Est**, plusieurs sources naturelles ont existé, à l'instar de l'*Ain Tagourait*, *Ain Benian*, *Ain El-Fouka*, Elles se trouvaient, toutes sur le rivage de la mer.

Ainsi, se définit quatre groupes de sources naturelles et de fontaines organisées dans des étendues territoriales, clairement, délimitées :

- **l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr** délimitée par les fossés qui ont été, plus tard, remplacés par les murs d'enceinte. Après l'extension extra-muros de la ville, les limites sont devenues des boulevards d'articulation entre l'ancienne ville : la Casbah et les quartiers modernes (rue Abderrezak Haddad au nord et la rue Mohamed Touri/rue Ourida Meddad au Sud).
- **le territoire immédiat** formé par les petites plaines et les vallées, entre *oued M'kacel* et *oued Kniss*
- **le territoire du massif de Bouzaréah** entre l'*oued Beni-Messous* et l'*oued El-Harrach*,
- **le territoire lointain** entre *oued Nador* et *oued Isser*.

Selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, les rivières reconnues comme délimitant des étendues territoriales distinctes, devaient leurs constituer, des limites relativement infranchissables. Leur identification a été un outil fondamental à la reconnaissance du territoire de la ville d'El-Djezaïr et de son aire de production et d'activité, ainsi qu'à la définition de leur processus de formation et d'évolution à travers l'histoire et selon les différentes échelles spatiales.

Cependant, la présence de l'eau dans un lieu n'est pas le seul critère nécessaire à l'implantation d'un établissement humain. En effet, un lieu ne peut être humanisé que s'il est accessible, d'où l'intérêt d'identifier l'ensemble des **cheminements naturels qui ont été favorisés par la géomorphologie du lieu et que l'homme a dû exploiter depuis des temps immémoriaux**. Le prochain chapitre, le chapitre 06, a été consacré à ce troisième niveau de lecture.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 06

La condition nécessaire pour qu'une portion territoriale soit exploitée par l'homme, est **son accessibilité**; d'où, le postulat principal de la théorie de l'humanisation des territoires : **les cheminements sont les premières structures qui s'enregistrent sur un territoire**. Et « cela en raison de l'impossibilité évidente d'exercer une quelconque activité, dans un lieu, si on ne le rejoint pas d'abord. Si on n'arrive pas à une aire, on ne peut s'y établir ni la rendre productive »¹. Ainsi, une **règle générale** peut être établie : quelque soit le territoire, le lieu est :

- d'abord, **parcouru**,
- puis, assumé comme **productif**,
- ensuite, consolidé comme **lieu d'habitat : un établissement humain**.

Dans un temps primitif, et étant démunie de toute technologie, l'homme ne pouvait qu'emprunter les cheminements offerts par la structure naturelle du territoire qu'il traverse. En effet, beaucoup de voies de circulation d'aujourd'hui se présentent en parfait harmonie avec le relief du lieu, « Le tracé de [ces] voies de communication est imposé par la nature même des lieux, en sorte qu'il se perpétue à travers les générations en subissant, seulement, les modifications résultant de la différence des besoins à satisfaire »².

Dans le cas du territoire de la ville d'El-Djezaïr, les parcours qui divergeaient à partir de ses portes urbaines, avant 1830, et qui la reliaient à son territoire tant immédiat que lointain, étaient des cheminements naturels qui ont existé « de temps immémorial »³. Ces cheminements se sont consolidés à travers les différentes périodes historiques que la ville a connues. Avec l'arrivée des français et pendant les premières années de la colonisation, ces mêmes cheminements dictés par la géomorphologie du lieu ont été, selon Adrien BERBRUGGER, souvent, conservés et perfectionnés dans une logique d'organisation engendrant différents types de parcours.

Ce chapitre 06 a été consacré à la **reconnaissance des cheminements naturels, qui ont été à l'origine d'une présence humaine sur le territoire de la ville d'El-Djezaïr**. Leur hiérarchisation, dans une **logique de descente de la montagne à la vallée**, a été, dans le cadre

¹ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par LAROCHELLE Pierre, Quebec : Ecole d'Architecture, Université Laval, 2000, p.134.

² DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, Alger : Typographie Bastide, 1870, p.53.

³ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », *Revue Africaine*, n°5, 1861, p.131.

de cette recherche, le **critère n°03** qui a permis de définir le processus de l'humanisation de ce territoire, à travers la reconnaissance du mode:

- d'implantation de **l'établissement humain primitif** sur l'unité territoriale de base définie du point de vue géomorphologique, au chapitre 04 ; et du point de vue étendue (reconnaissance de ses limites), dans le chapitre 05 ;
- de consolidation de **l'établissement humain primitif** en **établissement urbain**,
- et par conséquent, la reconnaissance du **mode d'extension de son aire de production et d'activité** sur ses abords immédiats et lointains en dépassant et en déplaçant, à chaque phase d'extension, les limites de ses étendues.

L'ensemble des cheminements naturels du territoire de la ville d'El-Djezaïr ont été identifiés en se basant sur les fondements et les définitions conceptuelles de l'approche typomorphologique que développe la théorie de l'humanisation des territoires et qui ont été présentés au chapitre 01. Ils ont été identifiés en adoptant la terminologie de l'approche en question.

I/ LES LIGNES DE PARTAGE DES EAUX

L'étude du réseau hydrographique du territoire de la ville d'El-Djezaïr, a révélé plusieurs cours d'eau assez importants constituant des bassins dans lesquels plusieurs affluents déversaient en gravitant les versants des collines. Ces bassins sont séparés l'un de l'autre par des **lignes de partage de eaux**, appelées également, des **lignes de crêtes**. Dans le processus d'humanisation d'un lieu, elles deviennent des aires favorables à l'implantation et à la consolidation d'un type de chemins appelés, dans la terminologie de l'approche, **des parcours de crêtes**. Ces derniers restent les plus faciles à emprunter⁴, car

- ils ne butent pas sur des cours d'eau et donc n'obligent pas une traversée à gué,
- ils permettent de traverser à niveau, et donc n'obligent pas de monter et descendre,
- et permettent le maximum de contrôle visuel d'un territoire.

A une phase ultérieure, le prolongement des parcours de crêtes permet d'atteindre des niveaux inférieurs, d'abord le **niveau des sources d'eau**, généralement à mi-hauteur des montagnes et des collines, puis le lieu favorable à la **formation d'un établissement humain** : un lieu d'habitat relativement stable. Dans le cas du territoire de la ville d'El-Djezaïr, il s'agit de l'unité territoriale de base que j'appelle, dans cette recherche, le cap de l'île.

I.1/ LE CHEMIN DE *BIR SEMMAN*

Le massif de *Bouzaréah* présente une unité géomorphologique centrée sur un point culminant : le sommet de *djebel Bouzaréah*⁵ qui s'élève à quatre cent sept mètres (407) au dessus du niveau de la mer⁶. La ligne de partage des eaux, en ce lieu, a favorisé l'implantation et, plus tard, la consolidation d'un chemin de crête appelé le **chemin de « Bir Semman »**⁷. A partir de cette ligne de crête principale plusieurs autres, secondaires, divergent. Elles ont permis d'atteindre les sources d'eau, situées en contrebas, sur le piémont de la colline à laquelle s'est adossée la ville⁸ (Illustr. n°34).

⁴ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de bse ...*, op-cit, p.138.

⁵ Lecture établie à partir du *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après d'ordonnance du 31janvier 1848*. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, sous la cote : GE C-2279. Annexe 03.

⁶ LAVALLEE Théophile, *Géographie universelle de Malte-Brun*, tome 6, Paris : Furne et C. Editeurs, 1857, p.176.

⁷ Lecture établie à partir du *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, ...*, op-cit.

⁸ Voir les définitions conceptuelles, chapitre 01, pp.30-31.

La ligne de crête de *Bir-Semman* sépare entre deux bassins:

- le bassin de *oued M'kacel* formé par plusieurs affluents, dans la direction Sud. Les plus importants furent : *oued El-Ayoun*, *oued Es-Sedd* et *oued Lazzhar*⁹,
- plusieurs torrents dans la direction Nord, notamment, l'oued qui traversait *Kamet El Koul* et celui qui aboutissait à proximité de *Ras Mers Ed-Debbane*.

Selon la théorie de l'humanisation des territoires, rares sont les établissements humains qui se sont implantés et se sont consolidés sur les crêtes des montagnes et des collines. Cependant, au 18^{ème} siècle, le docteur Thomas SHAW signale, sur le point culminant de *djebel Bouzaréah*, un village consolidé portant le nom du *djebel* : « le village de *Boujaréah* ». L'archéologie n'apporte aucun témoignage quant à l'existence d'un établissement humain, en ce lieu, à la période de l'antiquité romaine (Illustr. n°35).

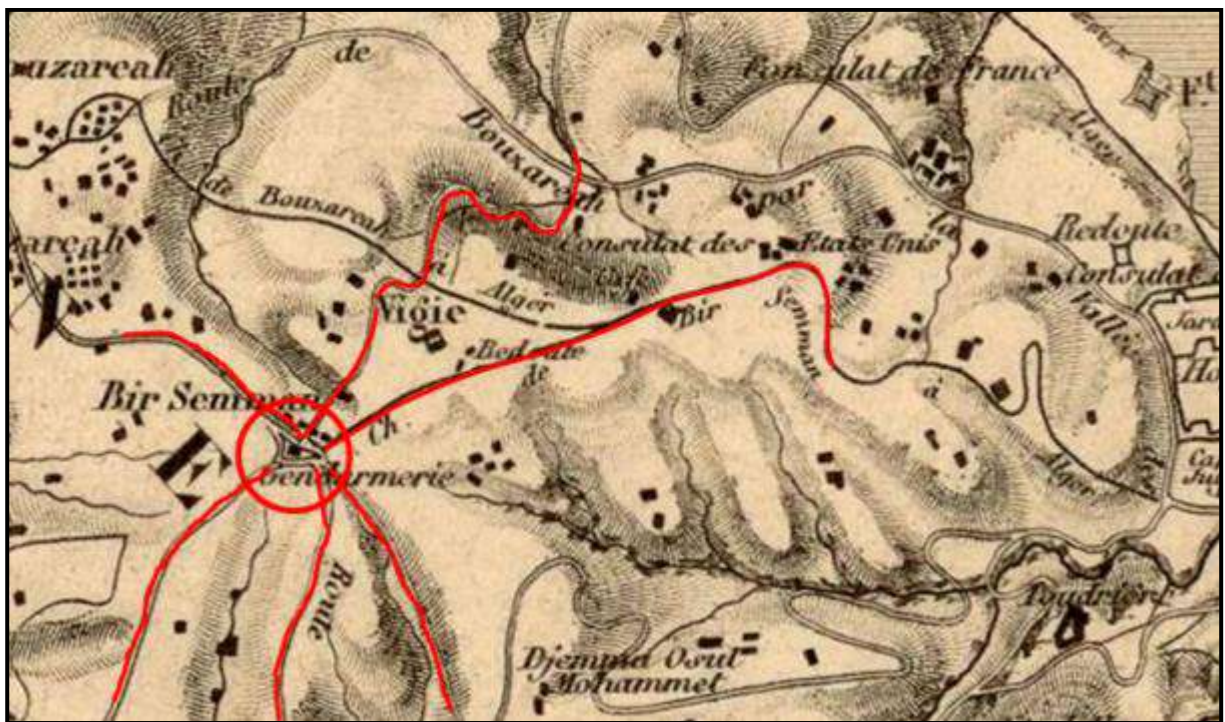


Illustration n°34: Les parcours de crêtes divergeant de *Bir Semman*.

Source : Lecture établie, par l'auteure, à partir du *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger*, d'après d'ordonnance du 31 janvier 1848. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : GE C-2279 (Annexe 03).

⁹ Voir Chapitre 5, pp.145-146.

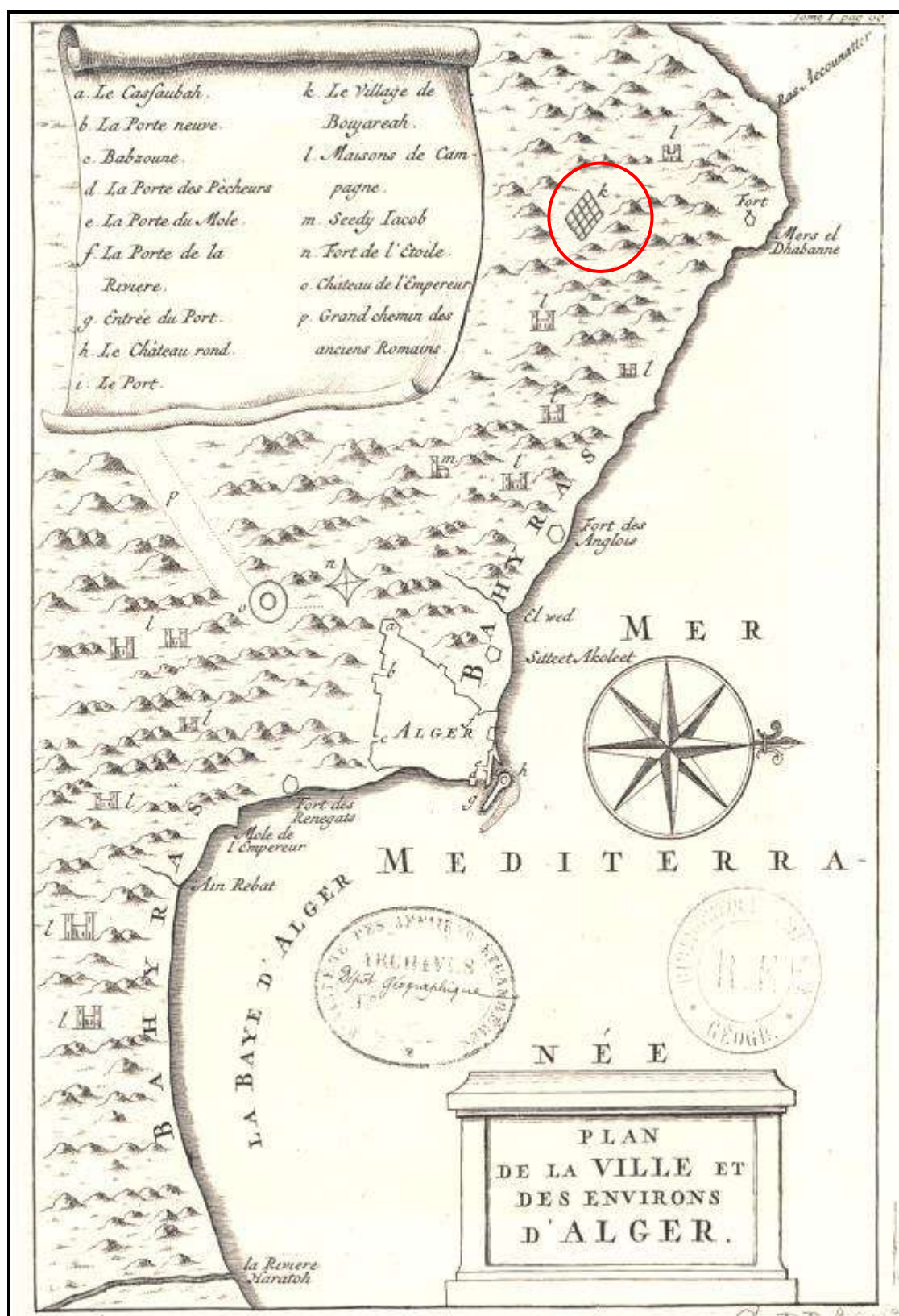


Illustration n°35 : Le village de Bouzaréah, au 18^{ème} siècle.

Source : SHAW Thomas (Dr), *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques, et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée*, traduit de l'anglais, tome 1, La Haye : J. Neaume, 1743, p.86 bis.

I.2/ LE GRAND CHEMIN OU « LE CHEMIN DES ROMAINS »

Sur le territoire du massif de *Bouzaréah*, un deuxième parcours de crête s'est implanté et s'est consolidé ; il s'agit du chemin appelé « **le grand chemin** » ou encore « **le chemin des Romains** ». Il a, également, été mentionné sous la désignation de « **l'ancienne voie romaine** » (Illustr. n°36).

La ligne de partage des eaux (ligne de crête), qui a favorisé son implantation, sépare les différents bassins gravitant les versants de *djebel Bouzaréah*, notamment¹⁰ :

- le bassin de *oued Tarfa*, avec son affluent principal *oued Beni-Messous*, sur les versants Ouest du mont,
- et les bassins de *oued Beni M'zab* et *oued Kniss*, sur ses versants Est.

Très top consolidé, le chemin a relié l'établissement urbain d'El-Djezaïr à son territoire lointain passant par le plateau des Tagarins, lieu où a été élevé *bordj M'hamed Pacha* (fort de l'étoile) en 1569, et *Koudiat Es-Saboun*, lieu où a été élevé *Bordj Moulay Hassan* (fort de l'Empereur), en 1545. Au niveau du plateau d'El-Biar, à une altitude de deux cent quatre-vingt (280) mètres au dessus du niveau de la mer, la ligne de crête sur laquelle s'est consolidé l'ancien « chemin des Romains » se ramifie en trois branches:

I.2.1/ La branche vers le chemin de *Bir Semman*

La première ramification du « chemin des romains » part du plateau d'El-Biar, et rejoint le point culminant de *djebel Bouzaréah*, selon une trajectoire parallèle à celle du parcours de crête consolidé pour former « le chemin de *Bir semman* ». cette ligne de crête secondaire sépare les bassins de¹¹ :

- *oued El Kerma* et *oued Beni-Messous*, à l'Est
- et *oued M'kacel* et ses affluents *oued Es-Sedd* et *oued El-Ayoun*, à l'Ouest.

Malgré que la ramification du parcours de crête d'El-Biar à *Bir-Semman*, se soit consolidée à la période romaine, rien n'atteste qu'une implantation humaine le long de sa trajectoire, n'ait existé.

¹⁰ Lecture établie, par l'auteure, à partir du *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après d'ordonnance du 31janvier 1848, ...*, op-cit.

¹¹ Idem.

I.2.2/ La branche vers le plateau de *Staouali*

Selon plusieurs documents cartographiques¹², l'ancien chemin des romains se ramifie, également, à partir du plateau *d'El-Biar* dans la direction de la presqu'île de *Sidi Feredj* et des collines du Sahel. Le long de son parcours, la ramification du chemin passe par les monticules de *Sidi Khalef*, des *Cheragas* à deux cent trente (230) mètres d'altitude et de *Sidi Ykhelef*, puis atteint le plateau de *Staouali* à cent vingt-cinq (125) mètres d'altitude. La ligne de crête secondaire sur laquelle la branche vers *Staouali* s'est implantée sépare entre les bassins de :

- *oued Tarfa* (*oued Beni-Messous*) et *Oued Staouali* (*Oued Bagra*), au Nord-Est,
- et *oued Bridja* et *oued El-Kerma*, au Sud-Est.

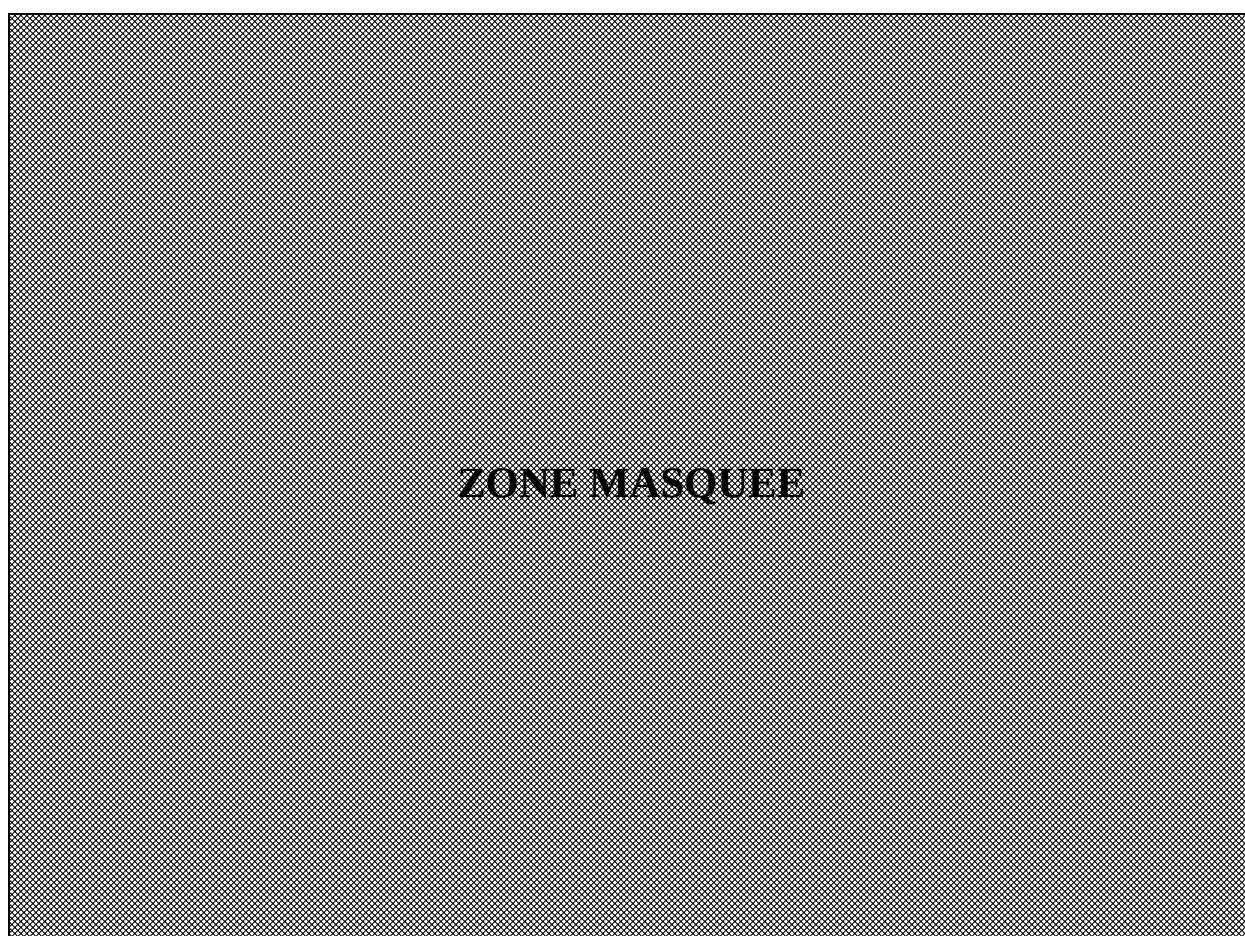


Illustration n°36 : Le grand chemin dit « chemin des romains » menant à Blida par *Koudiat Es-Saboun*.

Source : BOUTIN Vincent-Yves, *Plan d'Alger et de ses environs*. Document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre, cote 1V_H59_015_0006 [Cd-Rom].

¹² *Carte de territoire d'Alger. Colonisation*, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844, Document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France Sous la cote : GE C-10708. Voir aussi, SAINT-HIPPOLYTE (Chef de la Section topographique de l'armée d'Afrique, chef d'Escadron), *Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre d'après les travaux des Officiers d'Etat-major*, gravé par SCHWAERZLE, Paris : Imp. de E. Kaepelin, Mars 1839.

A partir du plateau de *Staouali*, le « chemin des Romains » s'est consolidé selon deux directions :

- sur une ligne de crête secondaire permettant d'atteindre la presqu'île de *Sidi Feredj*,
- sur une deuxième ligne longeant les crêtes des collines du Sahel.

Le chemin d'*El-Biar* à *Staouali* a, très top, connu une présence humaine, notamment, sur:

- **le plateau d'*El-Biar***, où des vestiges archéologiques ont été rencontrés, entre autre, la statue de « Pomone ou Abondance ?,....., divinités des jardins, des vergers, qui devaient abriter de petits sanctuaires ruraux »¹³. Cette dernière atteste que le lieu devait être une **aire d'agriculture à la période romaine**¹⁴, et donc témoignant d'une présence humaine en ce lieu.

- **la colline de *Beni-Messous*** et, précisément, dans le lieu-dit *Sidi Khalef*¹⁵, seule une citerne romaine profonde et remplie de statues a été découverte. Cependant, les dolmens de *Beni-Messous*, encore présents aujourd'hui, attestent qu'un **établissement humain Néolithique** a existé, en ce lieu. La nécropole mégalithique était répartie sur les deux rives de *oued Beni-Messous*. Sur la rive droite, elle fut connue sous le nom de « **stricto sensu** » et sur la rive gauche sous le nom de « **Ain Kalaa** »¹⁶ (Illustr. n°37).

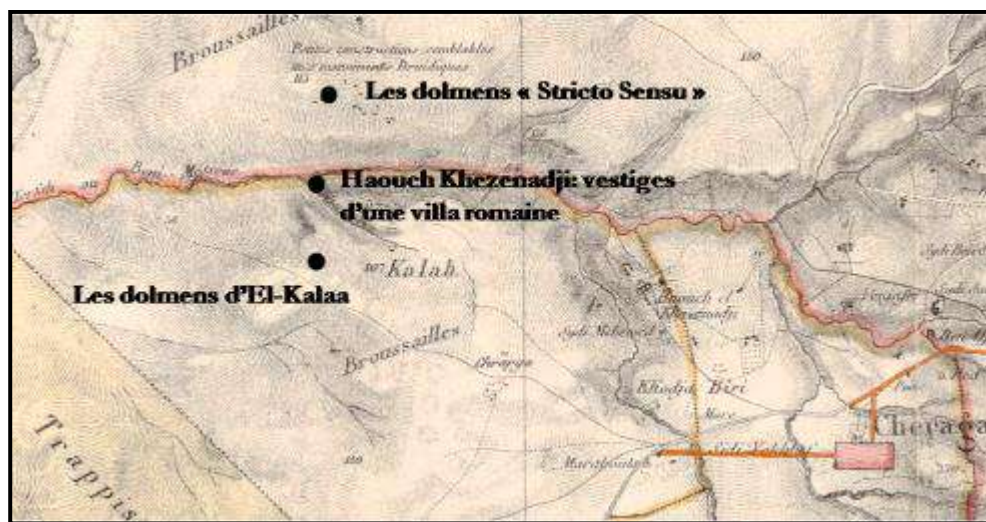


Illustration n°37 : Lieu d'implantation d'un établissement humain primitif à *Beni-Messous*.

Source : *Carte du territoire d'Alger. Colonisation*, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844, Document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France, cote : GE C-10708.

¹³ LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », *Antiquités Africaines*, n°2, 1968, p.25.

¹⁴ GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, Alger : Adolphe Jourdan, Paris : Fontemoing, 1911, Vol. Texte, feuille n°5. 30.

¹⁵ BERBRUGGER Adrien, « des environs d'Icosium (Alger) », *Revue Africaine* n°5, 1861, p.437.

¹⁶ CAMPS Gabriel et al, « Alger », *Encyclopédie Berbère*, volume 04, juillet 1986, chapitre préhistoire, p.449.

Non loin, à l'intersection de *Oued Beni-Messous* et de *Oued M'zou*, les vestiges d'une villa romaine ont été découverts. Les ruines ont servi à relever, sur le même lieu, les murs de *Haouch Kheznadji* ou encore, *Haouch Massounef*¹⁷. D'autres découvertes ont été signalées par Adrien BERBRUGGER, à l'instar d'un « seuil antique bien reconnaissable à la rainure profonde dans laquelle on laissait retomber la porte romaine. Il y a aussi un fragment de conduit en pierre, semblable à ceux que j'ai vu à Guelma, Tipasa »¹⁸. L'ensemble des découvertes archéologiques ainsi que les nombreuses sources naturelles qui arrosaient les jardins environnants, attestent qu'il s'agissait d'une **aire d'agriculture, à cette période de l'antiquité romaine**.

- le plateau de *Staouali*, lors des travaux de construction d'une redoute, en 1830¹⁹, une citerne et des pans de muraille d'origine romaine ont été découverts. En 1849, d'autres vestiges furent trouvés, notamment, les fondations d'une petite tour, un escalier menant vers une pièce pavée de mosaïque, des tuyaux de plomb, des ossements humains, ...²⁰. L'ensemble des vestiges témoigne qu'un établissement humain a existé, en ce lieu.

1.2.3/ La branche vers *El-Kobba* (Kouba)

A partir du plateau d'*El-Biar*, une ligne de crête secondaire se ramifie du « chemin des Romains » dans la direction de la colline d'*El-Kobba*. La ramification passe par *Ben-Sahnoun* (Ben Aknoun)²¹ et *Bir-Mourad Raïs* (Birmendreïs). Le chemin a dû se consolider, à la période romaine ; les vestiges trouvés à *Ben Aknoun* en témoignent. En effet, Adrien BERBRUGGER mentionne une très belle mosaïque, qui a disparu dès sa découverte, en 1830. Cette dernière était surmontée de deux statues qui « furent portées à la campagne du colonel des chasseurs, à Mustapha supérieur, où elles servirent de but pour le tir au pistolet »²². Une des deux statues représentait une femme tenant des fleurs. Pendant l'antiquité, ce type de statue (de femme) est un signe de fertilité, ce qui signifie que le lieu constituait une **aire d'agriculture, à cette période**.

¹⁷ La ferme est connue, également, par *Haouch Mahmoud Khodja* ou encore par ferme de Frutié : nom de son dernier propriétaire. BERBRUGGER Adrien, 'Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », *Revue Africaine*, n°5, 1861, p.437.

¹⁸ Idem, p.438.

¹⁹ Selon la tradition orale, le terme *Staouéli* vient de *Stah el-Ouali*, expression signifiant le « Plateau du Saint ».

²⁰ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », *Revue Africaine*, n°5, 1861, p.439.

²¹ Selon un document cartographique datant de 1839, *Ben Aknoun* figure sous l'appellation de « *Ben Agroun* » voir, SAINT-HIPPOLYTE, *Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre d'après les travaux des Officiers d'Etat-major*, ..., op-cit.

²² BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », ..., op-cit, p.440.

1.2.4/ Les ramifications à partir de *Sabaa Louyat* près de *Dely Brahim*

A partir du plateau d'*El-Biar*, une autre branche de crête secondaire se ramifie de la crête principale formant le « chemin des Romains ». Elle atteint la colline de *Dely Brahim*, passe par le lieu-dit *Sbaa-Louyat*, puis rejoint la colline *Ouled Fayet*, d'où trois branches divergent :

- la première se dirigeant vers la colline de *Baba Hassen*,
- la seconde, vers le cimetière *Sidi Ben-Hadji* : point culminant de la colline de *Doueïra*,
- et la troisième, rejoint la crête des collines du Sahel, au niveau de *Maalma*.

A partir de *Dely Brahim*, une autre ramification de la ligne de crête principale atteint la colline de *Bir-Khadem* en passant par *El-Kadous*, *Tixeraine*, *El-Achour*, et *Draria*.

Les branches de crête, ramifiées à partir du « chemin des Romains », séparent entre les bassins de²³ *Oued kerma* à l'Est et *Oued Staouali* (*Oued El-Bagra*), l'*Oued Bridja* et plusieurs autres torrents déversant dans la mer, à l'Ouest. Plusieurs témoignages attestent d'une présence humaine le long des chemins qui s'y sont consolidés, notamment:

-A Ouled Fayet ou Oulad-Faïed, où des mosaïques grossières, plusieurs lampes, un caveau romain (hypogée), et surtout beaucoup de pierres taillées ont été trouvés²⁴, avant la construction du village colonial, en 1842. Le lieu a dû connaître une certaine **présence humaine, à la période romaine**.

-A Doueïra, en creusant les fondations d'une redoute en 1833, une fortification romaine a été mise au jour. La découverte archéologique a été trouvée « dans l'endroit qui,, paraissait le plus militaire »²⁵, selon Adrien BERBRUGGER. Le lieu a révélé, également, un *bordj* turc (un fort). BERBRUGGER ajoute que le nom de la localité *Doueïra*, (diminutif de *Dar* signifiant maisonnette) viendrait de la présence, en ce lieu, de quelques constructions romaines ayant persisté jusqu'à une période tardive (Illustr. n°38).

En plus des deux fortifications romaine et turque, d'autres pièces d'archéologie ont été trouvées à *Doueïra*, en 1839, à l'instar de nombreuses poteries et médailles antiques, une pièce

²³ SAINT-HIPPOLYTE, *Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre*, ..., op-cit.

²⁴ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger)3, ..., op-cit, p.441.

²⁵ Idem.

voutée, ainsi qu'un aqueduc romain, démoli en 1836²⁶ et dont les débris ont servi à l'empierrement de la route de *Doueïra* à *Mahelma*. En 1843, un cimetière arabe superposé à une nécropole romaine a été mis au jour²⁷. L'ensemble des vestiges attestent que le lieu a connu la **consolidation d'un établissement humain, à la période romaine**.

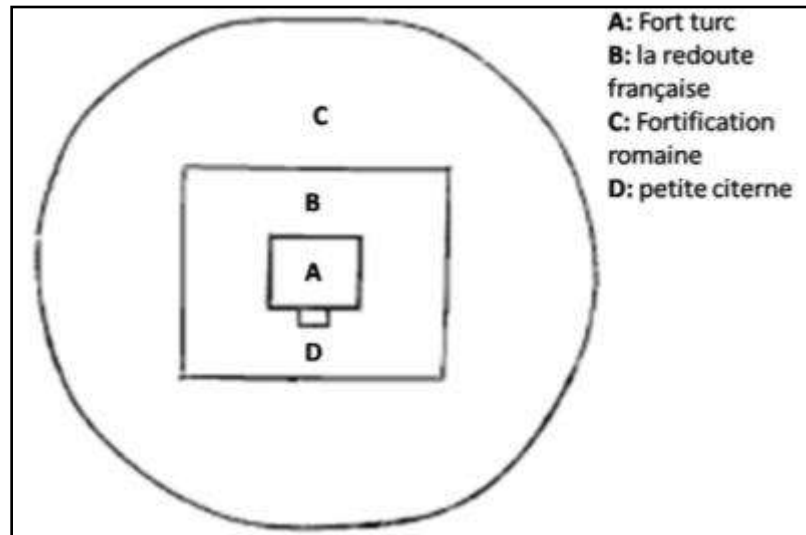


Illustration n°38: Les fortifications découvertes à Doueïra.

Source : BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », *Revue Africaine*, n°5, 1861, p.441.

I.3/ LA CRETE DES COLLINES DU SAHEL

La colline de *Maalma* constitue le point de rencontre entre les collines formant les contreforts Sud de *djebel Bouzaréah* : **le Sahel oriental**, et les collines littorales à l'Ouest : **le sahel occidental**. Le long de leur crête, une ligne, relativement continue, se dessine. Elle commence à l'Est à partir de la colline d'*El-Kobba*, passe par *Bir-Khadem*, *Saoula*, *Baba Ali*, *Doueïra*, *Rahmania* (Saint Amélie), *Maalma*, *Douaouda* (*Zouaouda*) et atteint les berges de *oued Mazafran*²⁸, où elle s'arrête. La crête des collines du Sahel reprend son parcours, à partir de l'autre rive de l'oued et se prolonge pour atteindre le monticule de Koléa, d'où elle se ramifie en deux branches :²⁹

²⁶ Voir la liste des objets trouvés en cette occasion et qui ont été déposés au musée d'Alger à cette période in BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », ..., op-cit, pp.442-443.

²⁷ Idem.

²⁸ *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après d'ordonnance du 31 janvier 1848*. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : GE C-2279, Annexe 03.

²⁹ BAJOT Louis-Marie, *Annales maritimes et coloniales IIème partie*, tome 1, Paris : Imprimerie Royale, 1834, pp.459-460.

- la première, passe par *Fouka*, *Bou-Ismaïl* Jusqu'à *Kebr-Erroumia* (tombeau royal de la Mauritanie) et atteint *djebel Chenoua* près de *Ras El-Amouche*.
- et la deuxième, passe par les plateaux de *Saighr* à deux cent quatre (204) mètres d'altitude et de *Tefschoun* à deux cent soixante-neuf (269) mètres.

En se consolidant, le parcours des crêtes des collines du Sahel traverse *oued Mazafran*, au niveau du gué *Makta-Ensarah*³⁰. Les restes archéologiques qui attestent de sa consolidation sont nombreux :

-**A Maalma**, des ruines en forme d'un rectangle, ont été mis au jour, lors de la construction du village colonial. L'un des deux petits cotés avait la configuration d'une abside, probablement, une chapelle chrétienne³¹. La découverte archéologique atteste d'une **présence humaine, en ce lieu, pendant l'antiquité**.

-**Sur le monticule de Rahmania (Saint Amélia)**, quelques vestiges, à l'instar d'une inscription latine et d'une mosaïque près de la fontaine des Palmiers³², témoignent d'une présence romaine en ce lieu. Par ailleurs, les constructions de la localité constituaient, également, un témoignage supplémentaire. Adrien BERBRUGGER dit, à propos: «je reconnus facilement que là, comme dans beaucoup d'autres lieux, les constructions arabes étaient élevées aux dépens des édifices romains et sur leur emplacement, système d'emprunts successifs de matériaux, que nous [les français] venons continuer à notre tour»³³. Il faudrait ajouter que le monticule de *Rahmania* est un lieu qui se caractérise par **la fertilité de son sol et l'abondance de ses eaux**, ce qui a dû favoriser, sûrement, l'implantation d'un établissement humain.

II/ IMPLANTATION DE L'ETABLISSEMENT HUMAIN D'EL-DJEZAÏR

L'ensemble des collines, circonscrites autour de *djebel Bouzaréah*, pénètre la mer du côté Est par des pointes rocheuses en forme de cap dont un, assez particulier. Ce dernier, se prolonge dans la mer par une **série d'écueils alignés et se termine par un îlot**, relativement important. Le lieu constitue, selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, **une unité territoriale de base singulière : le cap de l'île**. Le lieu a été favorable à une présence humaine et donc à l'implantation d'un établissement primitif qui s'est consolidé, plus tard, pour donner

³⁰ Lecture établie, par l'auteure, à partir de la *Carte de territoire d'Alger. Colonisation*, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844, Document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France Sous la cote : GE C-10708.

³¹ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger), ..., op-cit, p.444. Voir, aussi, GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, feuille 5.16-17.

³² Idem.

³³ Idem.

naissance à l'établissement urbain appelé, selon les différentes périodes historiques : *Icosim*, *Icosium*, *Djezaïr Beni Mazghenna*, *El-Djezaïr* et enfin Alger ou la casbah d'Alger.

Selon les sources historiques, l'îlot a constitué, au 10^{ème} siècle, un lieu **de refuge aux habitants de la ville** lors des éventuelles attaques auxquelles elle était sujette, à cette période³⁴. Plus tard, et à partir de 1523, la ligne formée par les écueils a servi de fondations pour l'aménagement d'une jetée reliant le continent à la mer. Cette dernière fut la première entreprise dans le processus de l'humanisation du port de la ville d'El-Djezaïr, après l'édification de la tour espagnole, le *pegnon*³⁵.

Selon la théorie de l'humanisation des territoires, l'unité territoriale de base ayant connu une présence humaine primitive doit être un **lieu de convergence de plusieurs lignes de crêtes secondaires**. Ces lignes de partage des eaux, se ramifient d'une crête principale et se présentent comme une solution pratique afin de descendre des sommets, généralement, secs vers le niveau des sources à une altitude inférieure. En effet, l'étude du réseau hydrographique du territoire de la ville d'El-Djezaïr a permis d'identifier plusieurs sources d'eau naturelles accessibles par plusieurs lignes de crêtes secondaires:

II.1/ L'ACCES AU CAP DE L'ILE

Selon le levé topographique de la Casbah d'El-Djezaïr, établi par le capitaine Morin en 1830³⁶, la ligne principale de partage des eaux (ligne de crête), qui a permis l'implantation puis la consolidation du parcours de crête dit « le chemin des Romains », se prolonge depuis *Bir Semman* jusqu'au point culminant de la colline, lieu où a été implantée, plus tard, **la citadelle de la ville, à la période ottomane** (l'actuelle citadelle).

La descente du point culminant de la colline vers le bas promontoire, formant le cap de l'île, a été possible grâce à la ramification de la ligne de crête principale en deux branches de lignes de crête secondaires. Ces dernières ont été à l'origine de l'implantation et de la consolidation de deux rues « créées par l'usage, sur les croupes : la rue de la Casbah et la rue de la Porte Neuve, qui sont d'anciens sentiers nés de la même manière que ceux de la montagne kabyle, plus utilisés parce que plus anciens d'abord, offrant une circulation plus facile

³⁴ IBN HAWQAL, *Sourat el Arth*, (texte arabe), Beyrouth : Dar Makhtabat El-Hayat, 1992, p.78.

³⁵ BERBRUGGER Adrien, *Le Pégnon d'Alger, ou Les origines du gouvernement turc en Algérie*, Paris : Challamel, libraire 1860, p.6.

³⁶ PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr », *Documents Algériens*, série culturelle, n°75, du 25 Avril 1955, Fig.1, El-Djezaïr en 1831, d'après les levés du capitaine Morin effectués, dès 1830.

ensuite »³⁷. Plusieurs autres parcours, consolidés sur des lignes de crêtes secondaires, ont été empruntés, à partir du « chemin des romains », pour atteindre les abords immédiats de la ville, à l'instar des chemins implantés sur les digues des fossés Nord et Sud de la ville : le chemin passant par les carrières et les fours à chaux et le chemin aboutissant aux tanneries.

II.1.1/ La croupe, future rue de la Casbah

Contrairement à la majorité des rues de la ville d'El-Djezaïr qui se sont implantées et se sont consolidées dans les dépressions c'est-à-dire sur des lignes de ruissèlement des eaux de pluies de la *djebila*³⁸, la rue de la Casbah s'est implantée et s'est consolidée sur une croupe formant une ligne de partage des eaux, autrement dit, une ligne de crête secondaire³⁹. Elle est, ainsi, l'un des parcours qui ont été empruntés, primitivement, par l'homme sur le territoire de l'unité de base de la ville d'El-Djezaïr. En descendant, la ligne de crête secondaire passe par une source d'eau naturelle désignée, sur le plan de MORRIN, par *Ain El-Oldj*⁴⁰. En se prolongeant, elle atteint la pointe du cap. Sa trajectoire continue le long de la ligne des écueils jusqu'à l'île dans la mer, appelée par *EL-BEKRI* « *Stofa* »⁴¹. La pointe du cap a été le lieu d'implantation de la porte Est de la ville : *Bab El-Djezira*, la porte de la Marine ou la porte du Môle (Illustr. n°39).

II.1.2/ La croupe, future rue Porte Neuve

A partir du point culminant de la colline, à laquelle s'est adossée la ville d'El-Djezaïr, une deuxième ligne de crête secondaire diverge. Elle a favorisé l'implantation puis la consolidation d'un parcours de crête secondaire : la rue Porte Neuve, *Bab-Djedid*. En descendant, le parcours aboutit sur une petite plage au Sud de la pointe du cap de l'île ; lieu où a été implanté, plus tard, la deuxième porte Est de la ville : *Bab El-Bahr* (la porte de la mer) appelée par les européens la porte de la *Pescada* ou de la pêcherie et sur le plan du Dr SHAW la porte des pêcheurs. Sa dénomination revient au fait qu'elle permettait l'accès à la mer par la plage qui a, longtemps, servi pour l'accostage des petites barques des pêcheurs. Sur sa

³⁷ PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr », *Documents Algériens*, ..., op-cit, p.4.

³⁸ La *djebila* désigne ce qui est appelé la haute casbah. Voir pour la logique d'implantation des rues sur les lignes de ruissèlement, TAHARI Boulefaa el-Habib, « D'Alger et d'ailleurs, histoire d'eaux pluviales », *Ikosim*, n°3, 2014, p.116.

³⁹ PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr », ..., op-cit, p.4.

⁴⁰ Idem, figure 1 : El-Djezaïr en 1831, d'après les levés du capitaine Morin effectués, dès 1830.

⁴¹ EL BEKRI Abou'Obeïd , *Kittab el mesalik ou el memalik* traduit par Mac Guckin de SLANE, *Description de l'Afrique septentrionale*, Alger : Adolphe Jourdan, 1913, p.166.

trajectoire, le parcours de crête secondaire passe par une source d'eau naturelle, désignée sur le plan de MORRIN, par *Ain Essabat*⁴²(Illustr. n°39).

II.2/ LE TERRITOIRE TRAVERSE AVANT L'IMPLANTATION HUMAINE : L'AIRE DE PRODUCTION

Avant d'atteindre la pointe du cap de l'île qui a servi de lieu de regroupement d'une population primitive à *El-Djezaïr*, une **aire de production et d'activité** a été traversée. Elle devait être, selon la théorie de l'humanisation des territoires, **nécessaire et pertinente à l'implantation d'un établissement humain**. Elle devait se trouver en avant du lieu d'habitat, c'est-à-dire sur le piémont du promontoire. Tel fut le cas de l'unité territoriale de base : lieu d'implantation et de consolidation de la ville *d'El-Djezaïr*.

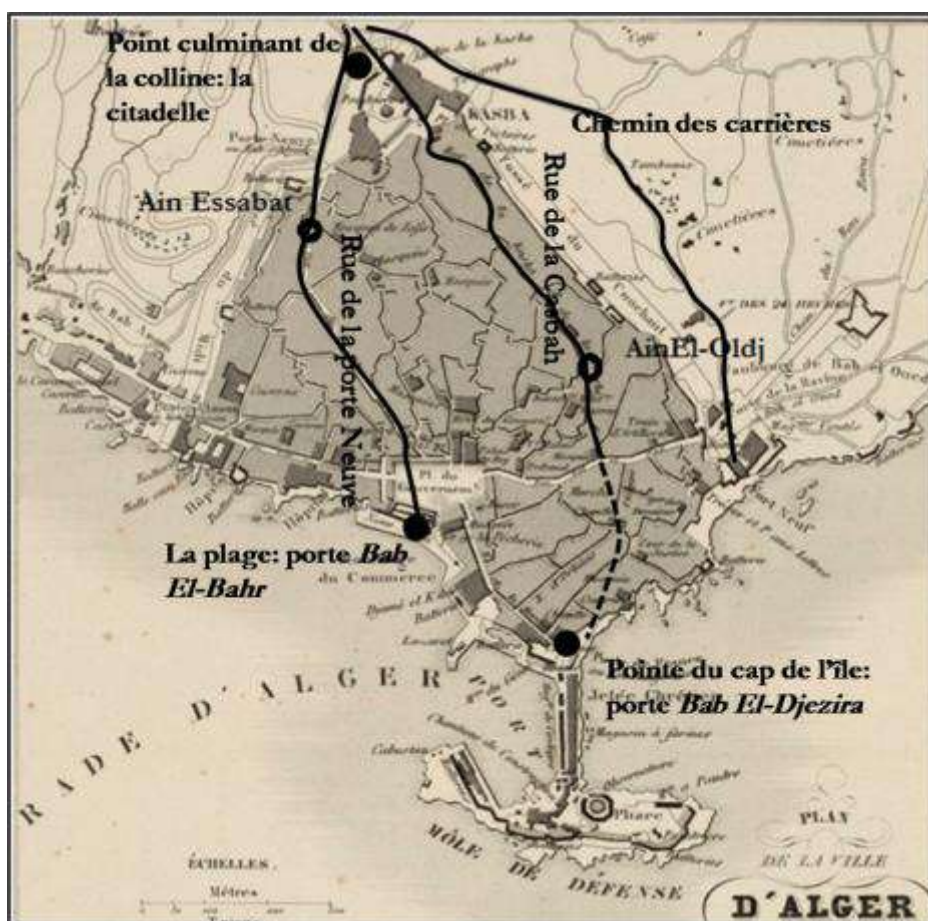


Illustration n° 39: Les chemins de crêtes secondaires de l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr.

Source : Interprétation de l'auteure établie sur un extrait du plan : VUILLEMIN Alexandre Aimé, *Carte de l'Algérie dressée d'après les documents récents*, Paris: Basset, 1842, document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département cartes et plans, cote : GE DL 1842-129.

⁴² PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr », , op-cit, figure 1 : El-Djezaïr en 1831, d'après les levés du capitaine Morin, effectués, dès 1830.

En effet, la *djebila*, en avant du plateau en promontoire, fournissait, jusqu'à une période très récente (16^{ème} siècle), les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins quotidiens de l'établissement humain d'El-Djezaïr. Elle fut le lieu où se trouvaient :

- les sources naturelles pour son alimentation en eau, à l'instar de *Ain El-Oldj* et *Ain Essabate*,
- la flore spontanée qui a permis son alimentation par l'activité de la cueillette⁴³,
- et la faune qui a servi de gibier à sa chasse⁴⁴.

Il faut ajouter que la pêche a dû constituer une des activités primitives de l'homme en ce lieu, de par sa proximité à la mer. Enfin, selon plusieurs sources historiques, la *djebila* a été, également, une aire de pâturage pour l'établissement urbain qui y a existé, au moins jusqu'au 16^{ème} siècle.

L'aire de production d'activité de l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr se distingue du plateau en contrebas, qui avait servi de lieu d'habitat. Les deux situations géomorphologiques, **le plateau en promontoire et le piémont de la colline**, sont articulées par la ligne de cote 17⁴⁵ ; une ligne qui a favorisé l'implantation **d'un chemin naturel : le parcours de contre crête locale**. Cette dernière étant la ligne de séparation entre la haute et la basse Casbah. Le parcours de contre crête locale qui s'y est consolidé aboutit, dans les deux directions Nord et Sud, sur les fossés formant les limites relativement infranchissables primitives de l'unité territoriale de base. Lorsque la ville a été dotée de ses murs d'enceinte, une des extrémités du parcours a servi à l'implantation de la porte Nord de la ville : la porte *Bab El-Oued*, et l'autre à l'implantation de sa porte Sud : *Bab-Azoun*. Ainsi, en reliant les deux portes de la ville, le parcours a pris la nomination de **rue Bab El-Oued Bad-Azoun**.

II.3/ L'ETALEMENT DU TERRITOIRE : IMPLANTATION DU CHEMIN DE CONTRE-CRETE CONTINUE

Plus tard, avec la pratique de l'agriculture et de l'élevage, l'homme s'est sédentarisé ; ce qui a engendré la consolidation de son établissement humain. Selon la théorie de l'humanisation des territoires, la consolidation d'un établissement humain primitif et son évolution au stade d'établissement urbain correspondent à la période Néolithique⁴⁶. Ils (la consolidation et l'évolution) correspondent, également, à une première

⁴³ Voir infra, chap.07, pp.210-212.

⁴⁴ PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr »,, op-cit, figure 1 : El-Djezaïr en 1831, d'après les levés du capitaine Morin effectués, dès 1830.

⁴⁵ Lecture établie, par l'auteure, à partir du plan « El-Djezaïr en 1831 » in PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr », ..., op-cit, figure 1.

⁴⁶ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par LAROCHELLE Pierre, Québec : Ecole d'architecture, Université Laval, 2000, p.136.

forme d'étalement du territoire de l'unité de base sur ses abords immédiats, au-delà des limites relativement infranchissables primitives, dans le cas de la ville d'El-Djezaïr, au-delà de ses fossés Nord et Sud.

Au Nord, le territoire des abords immédiats de l'unité de base d'El-Djezaïr se caractérise par un sol calcaire, depuis longtemps, exploité pour l'extraction des pierres de construction, des pierres de calcaire, de l'argile et d'autres matériaux encore⁴⁷. Au Sud, le sol est, plutôt, fertile de par sa constitution géologique : de la terre argileuse mêlée de sable et de débris de végétaux⁴⁸. L'exploitation de ces ressources, a permis au territoire de l'établissement humain primitif d'El-Djezaïr de dépasser ses premières limites. Elle a permis, par conséquent, à son aire de production et d'activité de s'étaler de part et d'autre de ses fossés (limites relativement infranchissables primitives).

L'extension du territoire initial de la ville a été structurée et orientée par un parcours de contre crête continue⁴⁹ qui, en se prolongeant, a permis de relier les différents établissements primitifs situés au même niveau le long du littoral. Ce qui signifie que l'accessibilité à ces établissements se fait, désormais, sans remonter les chemins situés sur les hauteurs. Les nombreuses **carrières et briqueteries**, implantées sur les abords immédiats Nord de la ville, avant 1830, ainsi que les nombreuses **plaines fertiles** formant ses abords immédiats Sud, sont un témoignage du **rôle productif** de cette portion du territoire d'El-Djezaïr⁵⁰.

A une échelle plus grande, le territoire du massif de *Bouzaréah* a dû constituer une autre étendue de l'aire de production et d'activité de la ville d'El-Djezaïr. En effet, jusqu'aux environs du plateau de *Sidi Khalef*, le sol est fertile d'où l'éventualité d'une aire d'agriculture pour la ville⁵¹. Au-delà et jusqu'à la presqu'île de *Sidi Feredj*, le sol devient métamorphique favorisant une riche végétation sauvage, d'où l'éventualité d'une aire de pâturage⁵² (Illustr. n°40).

⁴⁷ BOUTIN Vincent-Yves, *Atlas de l'aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique*, Paris, 1830, p.214.

⁴⁸ PEYSSONNEL Jean-André et DESFONTAINES René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, tome 2, Paris : Librairie de Gide, 1838, p.260.

⁴⁹ Pour la définition d'un parcours de contre-crête locale, un parcours de contre-crête continue et des parcours de contre-crête synthétique propre et impropre, Voir, chapitre 01, pp.32-34.

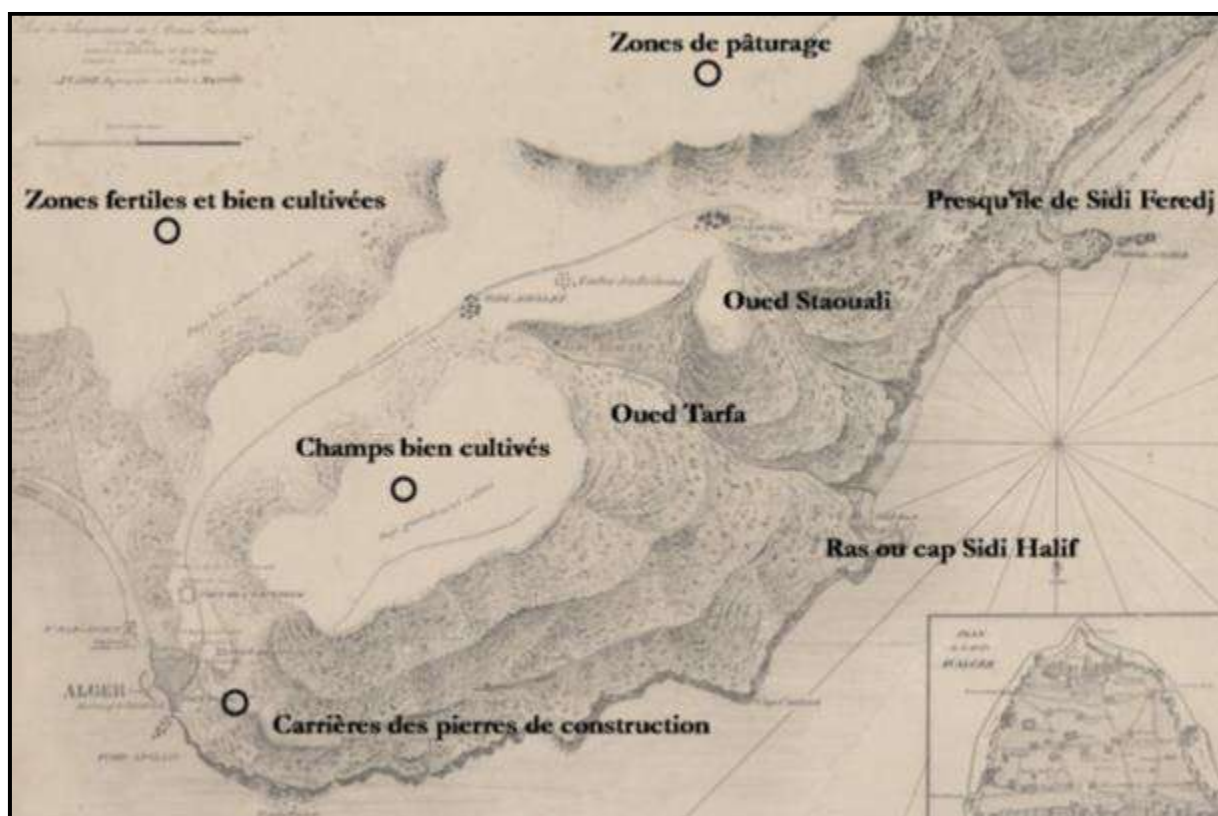
⁵⁰ BOUTIN Vincent-Yves, *Plan d'Alger et de ses environs*, Paris : Darmet jeune, juin 1830, document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote GE D -1794.

⁵¹ Voir Supra, Chapitre 04 : Terre végétale, pp.118-120.

⁵² Voir supra, Chapitre 04 : Broussailles de pâturage, pp.121-123.

III/ LA CONSOLIDATION DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR

Le long du littoral du massif de *Bouzaréah*, plusieurs bas promontoires, à la même image que celui du cap de l'île, ont dû connaître une présence humaine et donc l'implantation d'établissements humains primitifs. Selon la théorie de l'humanisation des territoires, « une modularité dans la localisation des établissements et des aires relatives de productivité naturelle »⁵³ se crée. Une modularité dans laquelle chaque unité, c'est-à-dire chaque établissement humain, s'est caractérisée par **ses produits singuliers**; ce qui a favorisé « la naissance de l'échange et d'abandon de l'autarcie »⁵⁴.



Illustrations n°40: L'aire de production et d'activité d'El-Djezaïr le long du « chemin des romains ».

Source : Identification établie par l'auteur sur un extrait de : Tasse J. *Plan d'Alger jusqu'à la Baie de Sidi-Ferruch ou Torre-Chika, Lieu du débarquement de l'Armée Française le 14 juin 1830*, Marseille, 1830, document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, cote GE D 14140.

⁵³ CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par LAROCHELLE Pierre, Québec : Ecole d'architecture, Université Laval, 2000, p.141.

⁵⁴ Idem, p.142.

Selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, le besoin d'échange devient à l'origine du **prolongement du parcours de contre-crête locale** et sa consolidation en **parcours de contre-crête continue**. Dans le cas du territoire de la ville d'El-Djezaïr, deux parcours de contre-crête continue se sont consolidés :

- le chemin littoral
- le chemin intérieur

III.1/ LE CHEMIN LITTORAL OUEST : EL-DJEZAÏR -OUED NADOR

En se prolongeant aux pieds des collines du massif de *Bouzaréah*, le parcours de contre crête locale (rue *Bab El-Oued Bab-Azoun*) a constitué un **parcours territorial** dirigé dans la direction Ouest longeant la ligne du littoral jusqu'à *Djebel Chenoua*. Ce dernier se présentant comme une unité géomorphologique semblable à celle de *djebel Bouzaréah*. Le long de son parcours, le chemin a relié entre plusieurs établissements humains primitifs. En effet, au-delà du fossé Nord de la ville d'El-Djezaïr, les découvertes archéologiques témoignent d'une présence humaine sur plusieurs pointes rocheuses pénétrant la mer le long de la côte, une présence qui s'est consolidée, généralement, aux périodes phénicienne et romaine (Illustr. n°42).

III.1.1/ Ras Kamet El-Foul

En 1830, le chemin menant d'El-Djezaïr au cap *Mers Ed-Debbane*, ou le cap du port des mouches (la pointe Pescade), semblait être dépourvu de toute trace d'archéologie. Cependant, des vestiges de quelques habitations antiques ont été signalés par Stéphane GSELL⁵⁵, sur le lieu dit *Kamet El-Foul*, appelée par les européens « la pointe des consuls » près du cimetière européen de Saint Eugène. Ces matériaux d'antiquité ont constitué, plus tard, une carrière pour la construction de la ville d'El-Djezaïr à la période arabo-berbère, selon Adrien BERBRUGGER⁵⁶.

III.1.2/ Ras El-Fourn

A en juger des vestiges archéologiques présents en ce lieu, en 1830, *Ras El-Fourn*, ou le cap du four à chaux (Bains Romains)⁵⁷, a dû constituer le lieu d'implantation d'un établissement humain primitif. En effet, plusieurs traces ont été découvertes, notamment, des

⁵⁵ Gsell Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, Alger : Adolphe Jourdan, Paris : Fontemoing, 1911, Vol. Texte, feuille n°5.10.

⁵⁶ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », *Revue africaine* n°05, 1861, p.351.

⁵⁷ Gsell Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, feuille n°5.8.

citernes restées presque intactes et les ruines d'un édifice de forme rappelant celle d'une chapelle⁵⁸.

III.1.3/ *Ras El-Khechine* ou cap Caxines

La nomination « Cap Caxines » semble être la déformation du nom du Cap *Ras El-Khechine*, c'est-à-dire le cap épais, un lieu qui fut appelé, également, *Ras Djerba*⁵⁹. *Ras El-Khechine*, se présentait, en 1830, comme un promontoire escarpé et couvert de broussailles. Il semblait, un lieu jamais habité. Prés du cap, en bord de mer, une source naturelle appelée *Ain El-Benian* ou « source des constructions » existait. La source doit sa nomination à la présence, des plusieurs vestiges antiques éparses dans les environs, à l'instar des ruines de murs et de citernes.

Les témoignages archéologiques attestent d'une présence humaine⁶⁰, en ce lieu. Un peu vers l'Ouest, le ravin du cap présentait des grottes encore utilisées, en 1830⁶¹. L'hypothèse de l'existence d'un établissement humain primitif sur le cap *Ras El-Khechine* est confirmée par la présence de dolmens, une nécropole néolithique⁶² sur le site d'*El-Kalaa*⁶³ (*Beni-Messous*), et non loin, une nécropole romaine. Adrien BERBRUGGER signale les deux sites en tant que monuments druidiques (Illustr. n°37).

III.1.4/ *Ras El-Kennater* ou cap des ponts

L'appellation *Ras El-Kennater* ou *Ras Acrata*, signifie cap des ponts, elle rappelle la présence d'un aqueduc romain réalisé en grands blocs de pierre de taille, dont certaines traces ont subsisté, jusqu'à 1839⁶⁴. Selon la tradition locale, l'aqueduc devait conduire l'eau à la presqu'île de *Sidi Feredj*⁶⁵. Sur le cap, au fond du golf qu'il forme, un établissement humain a dû exister. Selon Stéphane Gsell, « Berbrugger y signale les ruines d'une bourgade romaine »⁶⁶. Le lieu correspond à l'actuelle Station d'*El-Djamila*, ex la Madrague.

⁵⁸ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) » ..., op-cit, p.351.

⁵⁹ Idem, pp.351-352. Voir aussi GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, feuille n°5.8.

⁶⁰ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », ..., op-cit, p.352

⁶¹ Idem.

⁶² « Thomas Campbell à Alger », *Revue Britannique*, quatrième série tome 1, 1836, Bruxelles : J.-P. Meline, p.177.

⁶³ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », ..., op-cit, p.353.

⁶⁴ Idem.

⁶⁵ C'est un indice supplémentaire de l'existence d'un établissement humain sur la presqu'île de *Sidi Feredj*. Voir, BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », ..., op-cit, p.353.

⁶⁶ Gsell Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, feuille n°5.7.

III.1.5/ *Sidi Khalef*

Le lieu dit *Sidi Khalef* tire sa nomination de celle du mausolée qui s'y trouvait près d'un puits. Le lieu contenait, en 1836, « un grand nombre de tombes recouvertes de grandes pierres plates, lesquelles sont assez larges pour deux ou trois corps »⁶⁷. Selon le docteur Tomas SHAW, plusieurs de ces tombes ont été utilisées, au 18^{ème} siècle, comme abreuvoir pour les bêtes. Le lieu devait être, par conséquent, une **aire de pâturage** appartenant à un regroupement de population rurale, probablement, l'établissement humain qui a existé dans le lieu-dit « le vieux ou l'ancien Chérage ». Ses habitants pratiquaient, en plus de l'élevage du bétail, **l'oléiculture**. Plusieurs vestiges, notamment, de grandes meules antiques, découvertes en 1830, entre le vieux Chérage et *Sidi Khelef*, en témoignent de cette activité.

III.1.6/ La presqu'île de *Sidi Feredj*

Selon Stéphane GSELL, la presqu'île de *Sidi Fredj* a dû connaître une présence humaine primitive, consolidée à la période romaine en forme de village⁶⁸. L'établissement humain a dû exister encore, au 12^{ème} siècle, puisqu' *EL-BEKRI* situe, en ce lieu, la ville d'*El-Hoor* (*El-Hoor*)⁶⁹. Au 18^{ème} siècle, plusieurs structures bâties ont été signalées par le Docteur Thomas SHAW⁷⁰, notamment:

- une tour ronde bâtie, sur le cap : *torretta chica* ou la petite tour,
- le mausolée de *Sidi Feredj* et son compagnon,
- des murailles de la période romaine, dont les fondations ont été mises au jour en 1833,
- des citernes romaines,
- les mosaïques d'une chapelle du genre *memoria*, sur laquelle BERBUGGER, aidé par DUPUCH, ont pu lire « Ici est la chapelle en mémoire de *Januarius* et de son fils. Il a vécu 47 ans et est mort en paix le 6, en l'an quatre cent et... de la province ... »⁷¹,
- des fondations en forme de demi-cercle pouvant être l'abside d'une chapelle,
- et des restes de la voie romaine qui reliait *Sidi Feredj* à *Ras El-Kennater* et *El-Djezaïr*.

⁶⁷ SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques, et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée*, traduit de l'anglais, tome 1, La Haye : J. Neaume, 1743 p.85.

⁶⁸ GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, feuille n°5.3.

⁶⁹ EL-BEKRI Abou Obeïd, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. SLANE Mac Guckin (de), Alger : Adolphe Jourdan, 1913, p.165. Sur l'ambiguïté de l'emplacement de la ville d'*El-Hoor*, voir chapitre 05, p.138.

⁷⁰ SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie*, ..., op-cit, p.85.

⁷¹ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », ..., op-cit, p.357.

III.1.7/ Oued El-Bridja

Dans le ravin d'El-Bridja et sur le chemin littoral entre Chéraga et Zéralda, une habitation isolée d'antiquité romaine à été mise au jour⁷². L'habitation devait être une villa romaine (une maison de campagne), ce qui signifie que le lieu a été une aire de production et d'activité dépendant d'un des établissements urbains consolidés à cette période. Plus loin, le parcours de contre-crête littoral se prolonge en traversant oued Mazafran à travers le gué dit Makta El-Halg⁷³.

III.1.8/ Ain El-Fouka

Selon Stéphane GSELL, Fouka devait être « un bourg romain [situé au Nord de l'actuelle ville] qui occupait un espace d'environ 300 mètres sur 250 »⁷⁴. Cependant Adrien BERBRUGGER, atteste qu'en 1839, deux type de ruines y existaient, « celles qui appartenaient à l'époque romaine, et d'autres, plus modernes, restes d'un établissement de maures andalous »⁷⁵. L'établissement a dû s'organiser autour de l'Ain Merrouch, une source d'eau naturelle ayant existé à proximité du rivage. Plusieurs vestiges romains ont été, également, découverts en ce lieu, notamment, « une fontaine devant laquelle s'étendait un vaste bassin, ..., mosaïque ornementale, qui paraît avoir formé le pavement d'un portique entourant une cour, débris de piscines, ... »⁷⁶.

L'aire de production et d'activité du bourg devait se trouver plus haut, sur la crête de la colline à environs deux (02) kilomètres, les restes d'une villa romaine en témoignent⁷⁷. Sur le lieu, en hauteur, une deuxième source naturelle a existé : Ain El-Fouka, toponyme signifiant « la source d'en Haut » en opposition à la source d'en bas : Ain Merrouch. Plus tard, en 1842, le village colonial de Fouka-ville a été implanté, en ce lieu (Illustr. n°41).

III.1.9/ Bou-Ismail

Sur la colline où a été créé le village de Bou-Ismail (Castiglione) en 1848, un établissement humain a dû exister, il devait être, selon Adrien BERBRUGGER, semblable à celui de Ain El-Fouka⁷⁸. Sauf qu'en 1847, la fontaine, autour de laquelle il s'est organisé, était

⁷² BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », ..., op-cit, p.358.

⁷³ Carte du territoire d'Alger. Colonisation, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844. Document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France, cote : GE C-10708.

⁷⁴ GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, feuille n°5.1.

⁷⁵ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) » ..., op-cit, pp.358-359.

⁷⁶ GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, feuille n°5.1.

⁷⁷ Idem, feuille n°5.2.

⁷⁸ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », ..., op-cit, p.359.

dans un état de conservation moindre⁷⁹. L'aire de production et d'activité rattachée à l'établissement humain, en ce lieu, devait être importante. Un petit pont, non loin, après le lieu dit *Techfoun* atteste de son extension. Le pont a servi pour traverser *El-Guelta Ez-Zerga* et atteindre le lieu-dit *El-Maden*⁸⁰ : lieu ayant constitué une **carrière d'extraction du fer**.

III.1.10/ Ain Tagourait

En 1830, les environs de *Ain Tagourait* étaient très fertiles mais, également, très riches en vestiges archéologiques. Ces derniers « couvrent les bords d'une petite crique sur des falaises que la mer a si bien rongées que toute la partie antérieure des constructions est tombée dans les flots »⁸¹. Le lieu semble avoir été occupé depuis fort longtemps, puisque *EL-IDRISSI* y situe un petit bourg formé par un regroupement de pêcheurs qu'il nomme *El-Hour* (*El Hoor*) « هور »⁸². Il le signale entre *Ras El-Kennater* à l'Est et *Ras El-Amouche* à l'Ouest (dans *djebel Chenoua*), à quelques mètres du bord de la mer, non loin, du lac *Halloula*.

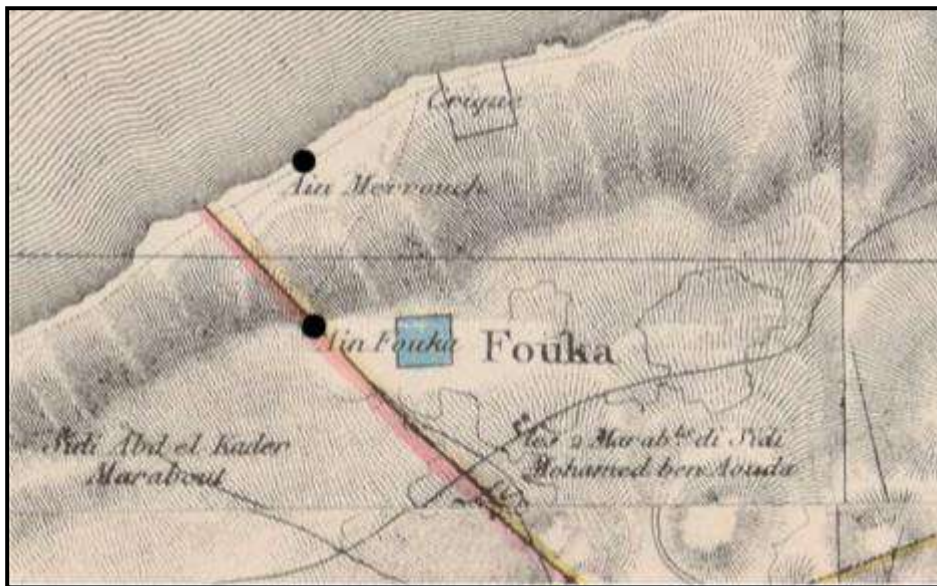


Illustration n°41 : Ain Merrouche et Ain El-Fouka à l'origine de la création de la ville de Fouka.

Source : *Carte du territoire d'Alger. Colonisation*, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844. Document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France, cote : GE C-10708.

⁷⁹ Voir la description de la fontaine in BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium, ..., op-cit, p.361.

⁸⁰ Idem.

⁸¹ Idem, p.362.

⁸² JAUBERT Amédée, *Kitāb nuzhat al-muštāq fī ihtirāq al-aḥqāq ta'līf al-Šarīf al-Idrīsī ou Géographie d'Edrisi*, trad. de l'arabe en Français d'après deux manuscrits de la bibliothèque du roi et accompagnée de notes, tome premier, Paris : Imprimerie Royale, 1836, p.249. Pour son emplacement sur la presqu'île de Sidi Feredj, voir EL-BEKRI Abou Obeïd, *Description de l'Afrique septentrionale*, ..., op-cit, p.165. Voir aussi, sur l'ambiguïté de l'emplacement de la ville d'*El-Hoor*, le chapitre 05, p.138.

Entre *EL-BEKRI*, qui situe *El Hour* à *Sidi Feredj*, et *EL-IDRISSI*, qui le situe à *Ain Tagourait*, seules des recherches futures peuvent trancher, cependant les textes arabes restent un témoignage que les deux lieux ont constitué d'anciens établissements urbains.

III.1.11/ Le Lieu-dit *Ksob El-Hallou*

En contre bas de *Keber Erroumia* (le tombeau royal de Mauritanie), entre *Ain Tagourait* et *Ain El-Maïza*, se trouvaient les ruines de *Ksob El-Hallou* (la canne à sucre). Elles se trouvaient sur la rive droite du ravin appelée *Ksob El-Hallou*, à l'embouchure de l'*oued El-Malah*. Le lieu semble avoir été **un lieu de culture de la canne à sucre**, sauf qu'en 1830, les traces de cette culture ne subsistaient plus. Le lieu semble, également, avoir été un établissement humain en bord de mer puisque, sur la rive Ouest du même ravin, des vestiges semblant être des escaliers y existaient. Ils devaient, probablement, relier le lieu-dit *Ksob El-Hallou* au rivage, qui constituait un mouillage pour les petites embarcations⁸³. L'établissement humain de *Ksob El-Hallou*, devait être alimenté, en eau potable, par un réservoir dans lequel coulait la source naturelle de l'*Ain El-Hallouf* (fontaine du sanglier)⁸⁴.

III.1.12/ *Ras El-Aich*, Tipaza

Tipaza viendrait du terme arabe « *Fassed* » et signifiant « ruiné » ; « *Tfassedt* » serait, donc, la prononciation du terme en berbère⁸⁵. Le site archéologique de Tipaza, est le témoignage de l'existence d'un établissement humain primitif qui s'est consolidé formant une agglomération punique puis une ville romaine, sur la péninsule de *Ras El-Aich* (le cap du forum)⁸⁶.

Plus tard, le lieu a été abandonné et est tombé en ruine jusqu'à l'arrivée d'un groupe d'andalous que *Kheire-dine BARBEROUSSE* embarqua de l'Espagne. Les nouveaux occupants n'ont pas tardé à fuir Tipaza à cause des différentes attaques qu'ils subissaient de la part des montagnards de *djebel Chenoua*⁸⁷. Au lieu de relever la ville à l'image de Cherchell, le groupe d'andalous s'est déplacé vers Blida, où, il trouva la protection de *Sidi Ahmed El-*

⁸³ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium », ..., op-cit, p.363.

⁸⁴ Idem, p.262.

⁸⁵ Idem, p.363.

⁸⁶ CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens Et Puniques Géomorphologie Et Infrastructures*, Thèse De Doctorat En Sciences De L'antiquité – Archéologie Dirigée Par M. Le Professeur Thierry Petit Thèse soutenue publiquement le 17 mai 2008, pp.495-499. Le cap a connu une autre appellation : *Ras Bled el-Madoone*, voir SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie*, ..., op-cit, p.56.

⁸⁷ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 1, Alger : Adolphe Jourdan, 1887, p.573.

*Kebir*⁸⁸. Ainsi, Tipaza resta en état de ruine jusqu'à l'arrivée des français, période de la fondation de son village colonial, sur les ruines de la ville romaine. Au-delà de Tipaza, le parcours de contre-crête continue Ouest est interrompu par *oued Gourma* (tronçon par lequel se jette *oued Nador* dans la mer). A son embouchure, les traces d'un pont romain ont été retrouvées⁸⁹. Les vestiges attestent que **le parcours a été consolidé à la période romaine**.

III.2/ LE CHEMIN LITTORAL EST : EL-DJEZAÏR - OUED ISSER

Au-delà du fossé Nord de la ville d'El-Djezaïr, plusieurs découvertes archéologiques confirment le prolongement du parcours de contre-crête locale (rue *Bab El-Oued Bab-Azoun*) dans la direction Est, formant un chemin littoral jusqu'aux sources d'eau connues par *Aïn Ochereub ou Hareub* situées à proximité de l'*oued Isser*. Le parcours de contre-crête continue, ainsi consolidé, était jalonné par plusieurs établissements humains (Illustr. n°42):

III.2.1/ Le lieu-dit *El-Hamma*

Le lieu dit *El-Hamma* doit son existence et sa vocation à la fontaine de ce nom, érigée en 1610-1611 par l'*Osta-Moussa*⁹⁰, sur une base antique, selon Adrien BERBRUGGER⁹¹. Par ailleurs, lors de la réalisation du jardin d'Essai, un vaste bassin ovale pavé de mosaïque a été mis au jour. Le lieu de la découverte archéologique se trouve sur la trajectoire de l'allée des platanes qui a été aménagée pour relier le café maure du *Hamma* à la mer. Le site a révélé, également, deux pièces voutées situées à l'angle Sud-Est du jardin⁹². L'ensemble des restes archéologiques témoignent d'une **présence humaine consolidée à la période romaine**.

III.2.2/ L'embouchure de oued d'El-Harrach

Sur la rive gauche de *oued El-Harrach*, un établissement humain a dû exister. Selon MARMOL⁹³, il s'est consolidé à des périodes primitives, avant *El-Djezaïr*, probablement par les anciens africains. L'établissement humain consolidé devait être, selon MARMOL, la ville de « Sasa ou Sassa »⁹⁴. Cependant, lors de son passage à *El-Djezaïr* en 1732, le docteur SHAW a signalé l'absence de toute trace d'antiquité en ce lieu⁹⁵. Si la ville a réellement existé,

⁸⁸ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 1, ..., op-cit, pp.573-574.

⁸⁹ GSELL Stéphane, *Atlas archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, feuille n°4.34. Voir aussi BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium, ..., op-cit, p.440.

⁹⁰ Voir chapitre 05, pp.142-143.

⁹¹ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium, ..., op-cit, note.1, p.434.

⁹² Idem, pp.434-435.

⁹³ Idem, 435.

⁹⁴ MARMOL Y CARVAJAL Luis (del), *L'Afrique de MARMOL*, trad. PERROT Nicolas, t.2, Paris : Louis Billaine, 1667, p.401.

⁹⁵ SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie*, ..., op-cit, p.90.

ses ruines ont dû servir à la construction de la ville d'El-Djezaïr, d'où la nomination du lieu « le vieux Alger »⁹⁶.

III.2.3/ Ras Tamenfoust

A l'extrémité orientale de la baie d'El-Djezaïr, sur le cap Ras Tamenfoust ou Cap Matifou, un établissement humain primitif s'est consolidé aux périodes punique et romaine⁹⁷. En 1837, ses ruines couvraient une étendue beaucoup plus large qu'aujourd'hui. Elles s'étalaient jusqu'à l'embouchure de *oued Hamiz* à l'Est. Adrien BERBRUGGER mentionne, particulièrement, les traces d'un pont antique vers le gué *Hadjira*⁹⁸, situé un peu plus haut que l'embouchure de *l'oued El-Hamiz*, ainsi que plusieurs vestiges romains au niveau de *Haouch Ben Daly-Bey* à Rouiba⁹⁹. Selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, le pont est un indice de dépassement de limites d'un établissement humain primitif et l'extension de son aire de production et d'activité.

III.3/ LE CHEMIN DE CONTRE CRETE INTERIEURE

Le territoire de la ville d'El-Djezaïr est traversé par un deuxième chemin de contre-crête continue. Ce dernier s'est consolidé en longeant les pieds des collines contreforts du massif de *Bouzareàh*, des collines du Sahel ainsi que des dunes littorales Est. Il constitue la lisière entre ces hauteurs et la plaine de la Mitidja. Le parcours est entamé à partir de *Djasr Kasentina* (Gué de Constantine) : point ayant déjà permis au chemin de contre-crête littoral de traverser *oued El-Harrach*. Le gué a pris ce nom, car il avait permis de prolonger le chemin territorial allant d'El-Djezaïr à Constantine (Illustr. n°42).

Depuis *Djasr Kasentina*, le parcours de contre crête intérieur suit les piémonts du massif de *Bouzaréah* en passant par *Bir-Touta*, *oued Mendil* et *Tsalat El-Merdja* (Quatre Chemin). Il traverse *oued Flissa* (un affluent de *l'oued Mazafran*) par *Makta Kheira* et passe en contre-bas de la colline de Koléa. Le parcours continue en traversant *oued Mazafran* par *Makta Enssara* ; puis passe par *Chaïba El-Tahtania*, *Bir-Baba Aissa* (Berbessa), longe le bois de *Khaezzaza* à *Attatba*, continue le long du lac *Halloula* au pied de tombeau royal de

⁹⁶ SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie, ...*, op-cit, p.90..

⁹⁷ BERBRUGGER Adrien, « La colonie de Rusgunia (Matifou) », *Revue africaine*, n°4, 1860, pp.36-41

⁹⁸ BERBRUGGER Adrien, *De la Nécessité de coloniser le cap Matifou*, Paris : Impr. de Maulde et Renou, 1845, p.11.

⁹⁹ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium, », op-cit, 1861, p.435.

Mauritanie (*Keber Erroumia*) et rejoint enfin, le chemin qui mène à Cherchell¹⁰⁰. Plusieurs stations, le long de son parcours, témoignent de sa consolidation à la période romaine :

- **A Berbessa**, plusieurs ruines romaines ont été trouvées: une grande citerne, des restes de conduites, des sarcophages, Selon Adrien BERBRUGGER, le lieu devait être un **poste de contrôle romain**¹⁰¹.

- **A Attatba**, selon BERBRUGGER, la partie Est de l'actuelle ville est construite sur un établissement romain. Plusieurs vestiges en attestent :

- des greniers à blé sous formes « de vastes silos carrés, biens murés, bien cimentés, d'une conservation parfaite. C'était là que les colons de Rome emmagasinaient, pendant les années d'abondance, les blés qu'ils envoyaient en Europe pendant les années de disette »¹⁰². En plus de sa vocation agricole depuis l'antiquité, le lieu possédait un bois important : le bois de *Kharrezas*. Une grande partie de ce bois existe encore de nos jours (Illustr. n°43).

- **Sur l'étendue du lac Halloula**, au delà du bois de *Kharrezas* (Attatba), plusieurs ruines romaines ont été découvertes, après 1830¹⁰³. Leur présence atteste que le lac est de formation récente, probablement, engendré par la régression de l'activité agricole qu'a connue la zone, après le 16^{ème} siècle.

- **Sur la colline de Sidi Rached**, plusieurs pierres de taille ont été découvertes dans le bois d'oliviers qui la couvre. Elles étaient éparpillées autour d'une fontaine alimentée par *Ain Sidi Rached* : une source d'eau naturelle qui a donné son nom au lieu-dit. Le toponyme est conservé, jusqu'à nos jours.

¹⁰⁰ *Carte du territoire d'Alger. Colonisation*, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844, document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France, cote : GE C-10708. Voir aussi, SAINT-HIPPOLYTE (chef d'Escadron), *Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre d'après les travaux des Officiers d'Etat-major*, Paris : Imp. de E. Kaepelin, Mars 1839.

¹⁰¹ GSELL Stéphane, *Atlas archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, feuille n°5.14.

¹⁰² BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium, .. », op-cit, p.439.

¹⁰³ Idem, p.440.

CONCLUSION DU CHAPITRE 06

Selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, le premier acte d'humanisation d'un lieu est l'adoption de certaines **lignes, géomorphologiquement, distinctes** afin d'**accéder à une portion territoriale privilégiée**, formant ce qui est appelé dans l'approche : **une unité territoriale de base** à partir de laquelle l'ensemble du territoire se consolide. Les lignes de partage des eaux constituent une catégorie qui se distingue dans la géomorphologie d'un territoire. Situées sur les crêtes des montagnes, elles ne se présentent jamais d'une manière continue. En effet, elles se ramifient, souvent, en plusieurs **lignes de crêtes secondaires**. Ces dernières permettent d'**atteindre un niveau inférieur** dans la montagne. Ainsi, un ensemble hiérarchisé de parcours s'établit selon un double caractère : morphologique et chronologique. L'identification des cheminements et des parcours à l'origine de l'implantation de l'établissement humain primitif d'El-Djezaïr, ainsi que la reconnaissance du rôle qu'ils ont joué dans le processus de consolidation et de développement du territoire de la ville, ont permis d'établir un certain nombre de conclusions.

Dans la logique de la descente des crêtes des montagnes vers la vallée, le bas promontoire se terminant par le cap de l'île et ayant servi à l'implantation de l'établissement primitif d'El-Djezaïr, se présente comme un **lieu de convergence de deux lignes de crêtes secondaires**. Ces dernières se distinguent de par leur morphologie : **en forme de croupe**, ce qui a permis la consolidation des deux parcours : la rue de la Casbah, la rue Porte Neuve (rue *Bab-Djedid*). Les deux parcours ont été les ordonnateurs de la trame viaire de ville d'El-Djezaïr, une trame qui s'est organisée en exploitant les lignes de ruissèlement des eaux de pluie.

Les deux parcours de crêtes secondaires ont permis l'**accès au cap de l'île** :

- d'abord, en atteignant le **niveau des sources naturelles** : *Ain El-Oldj* et *Ain Es-Sabbate*,
- puis, en traversant une aire intermédiaire entre la ligne de crête et le lieu de l'implantation de l'établissement humain primitif. Il s'agit du piémont de la colline, appelé, également, la *djebila*, qui a dû lui constituer une **aire de production et d'activité**,
- pour enfin, aboutir sur la pointe que forme le cap ainsi qu'à l'île en face. En plus de son rôle de refuge pour les habitants de l'établissement urbain consolidé sur le lieu, l'île lui a formé un bon mouillage et donc un port naturel qui, plus tard, a été à l'origine de l'établissement d'un lieu d'échange consolidé en comptoir punique. Ce dernier a constitué le noyau autour duquel

un établissement urbain est né: *Icosium*, la ville romaine ; *Djezaïr Beni Mezghanna*, la ville arabo-berbère ; *El-Djazeir El-Gherb* ou *El-Djezaïr* tout court sous le règne ottoman et, enfin, la grande ville d'Alger, la capitale de l'Algérie.

En se consolidant, le territoire de l'établissement humain primitif a dépassé ses limites relativement infranchissables et son aire de production et d'activité s'est étendue en suivant un parcours de contre crête littoral qui a permis :

-d'orienter son extension,

-et de le relier aux autres établissements humains primitifs implantés sur les différents *Ras* ou caps le long de la côte: *Ras Tamenfoust*, *Ras El-Khechine* (cap Caxines), la presqu'île de *Sidi-Feredj*, *Ras El-Aich* (Tipaza),

En contre bas du massif de *Bouzaréah*, des collines et dunes littérales, le territoire de la ville d'*El-Djezaïr* s'est doté d'un **deuxième parcours de contre-crête continue**, un chemin intérieur qui s'est développé aux pieds du massif. Il a formé la lisière entre ces hauteurs et la plaine de la Mitidja. Il a permis, également, de relier l'établissement urbain d'*El-Djezaïr* à son arrière pays.

L'accessibilité à l'unité territoriale de base et la disponibilité de **l'eau** sont les conditions nécessaires à une **présence humaine** sur un lieu qui, en général, se consolide, dès le Néolithique suite à la **sédentarisation** de l'homme lorsqu'il commence **la pratique de l'agriculture et de l'élevage**. La **présence humaine et les différents types d'établissements implantés et consolidés sur le territoire de la ville d'El-Djezaïr**, constitue le **critère de lecture n°4**, dans le cadre de cette recherche. Il a fait l'objet des chapitres 07, 08, 09 et 10 de la prochaine partie : la partie III.

CONCLUSION DE LA PARTIE II

La géomorphologie singulière du territoire de la ville *d'El-Djezaïr* et de ses environs, caractérisée par des hauteurs de configuration et d'altitude diverses, a engendré une **logique d'implantation spécifique**, reconnue dans le cadre de cette recherche, selon trois critères de lecture préétablis:

- **critère n°1** : la lecture de la **géomorphologie du lieu**,
- **critère n°2** : la reconnaissance des différents bassins qui ont constitué son **réseau hydrographique**,
- **critère n°3** : la reconnaissance de la **hiérarchie des différents cheminements naturels** ayant permis d'accéder au lieu d'habitat, de traverser son aire de production et d'activité puis de s'implanter sur le bas promontoire : lieu d'implantation de la future ville *d'El-Djezaïr*.

La confrontation des trois niveaux de lecture a permis d'établir une interprétation du mode d'occupation du territoire *d'El-Djezaïr* ainsi que les prémisses à l'origine de sa consolidation.

Géomorphologiquement, le territoire de la ville *d'El-Djezaïr* et de ses environs est, clairement, identifiable : il s'agit d'un ensemble de collines circonscrites autour d'un point culminant : *Dejbel Bouzaréah* (de 407 mètres d'altitude) et lui servant de contreforts. Les collines se terminant sur la mer y pénètrent par des pointes rocheuses en forme de cap, dont le **cap de l'île : lieu d'implantation de l'établissement humain primitif de la ville d'El-Djezaïr**. Le cap de l'île est reconnu, dans la terminologie de la théorie de l'humanisation des territoires, comme une **unité territoriale de base**, dont l'aire de production et d'activité s'est étalée selon différentes échelles :

1- L'échelle de l'unité territoriale de base

Selon les fondements de la théorie, le territoire, formant l'unité de base *d'El-Djezaïr*, est reconnu par plusieurs indices :

- il est l'**aboutissement de plusieurs parcours de crête secondaires**, lesquelles se ramifient d'une ligne de partage des eaux (ligne de crête principale). Cette dernière traverse *Djebel Bouzaréah* et descend jusqu'à l'île en face par les lignes de crêtes secondaires qui sont devenues les futures rue de la Casbah, rue Porte Neuve et la route des carrières. Leur aboutissement a constitué les lieux d'implantation, dans l'ordre, de la porte de la Marine ou *Bab El-Djezira*, la porte de Pêcherie ou *Bab El-Bahr* et la plage *Bab El-Oued*.

- le **plateau en bas promontoire formant le cap** et situé entre le rivage et la ligne de cote 17. Appelé la basse Casbah, il a servi à l'implantation d'un **lieu d'habitat primitif** qui s'est consolidé.
- le **piémont de la colline**, la haute Casbah ou encore la *djebila*, a constitué une partie de l'unité territoriale de base, appelée selon la théorie, **l'aire de production et d'activité** de l'établissement humain primitif,
- les **sources d'eau** qui parsemaient le piémont ont assuré l'alimentation **de l'établissement humain primitif en eau potable** : la source en bord de mer, *Ain El-Oldj*, *Ain Essabat*, *Ain Sidi-Ramdan*, *Ain El-Zerqa*, ...,
- et enfin les dépressions situées de part et d'autre du promontoire et qui lui ont constitués des **limites relativement infranchissables primitives**. Plus tard, les dépressions ont formé **les fossés** (Nord et Sud) ayant contribué à renforcer la sécurité des murs d'enceinte de la ville.

2- L'échelle du territoire immédiat : l'extension de l'aire de production et d'activité

Selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, l'établissement humain primitif se consolide lorsque son aire de production et d'activité commence à **s'étendre au delà des noues** formant ses limites relativement infranchissables primitives, dans le cas d'*El-Djezaïr*: les dépressions des fossés Nord et Sud. En général, l'extension est orientée par un **chemin naturel se développant à une même altitude** formant ce qui est appelé dans la terminologie de l'approche : un **parcours de contre-crête locale**. Ce dernier s'est consolidé, dans le cas d'*El-Djezaïr*, sur la ligne de cote 17, une ligne qui sépare la haute de la basse Casbah. Les deux extrémités du parcours ont formé les lieux d'implantation des futures portes urbaines de la ville : la porte *Bab El-Oued* et la porte *Bab-Azoun*.

En se prolongeant de part et d'autre des fossés, le parcours de contre-crête a dû buter contre de **nouvelles limites relativement infranchissables** *oued M'Kacel* au Nord et *oued Beni-Mzab* près de *Ras Tafoura*, puis, *Oued Kniss* au Sud. Géomorphologiquement, il s'agit d'un territoire fertile et riche en ressources : eau douce, minerais de calcaire, roches, marne, Souvent, les sources d'eau, dans cette étendue territoriale, ont alimenté la ville en eau potable. A partir du 16^{ème} siècle, elles y ont été acheminées par des conduites et des aqueducs.

3- L'échelle du territoire du Massif de Bouzaréah

En dépassant les limites relativement infranchissables, souvent par la construction de ponts, le parcours **dépasse le stade de parcours de contre-crête de locale et devient un parcours de contre-crête continue**. A *El-Djezaïr*, ce dernier, longe le rivage de la baie à

l'Est, et suit les piémonts des collines du Sahel à l'Ouest. Plus loin, il a dû buter contre d'autres limites : **Oued Beni-Messous à l'Ouest et oued El-Harrach avec son affluent oued El-Kerma à l'Est et au Sud.** Géomorphologiquement, le territoire comprend *djebel Bouzaréah* et ses contreforts. Il se caractérise par plusieurs lignes de partage des eaux reliant les crêtes des collines. Ces dernières sont toutes ponctuées par des sources d'eau, à l'instar de la source de *Bir Khadem*, de *Bir Touta*, *Ain Allah*,

Situées loin de la ville, les sources ponctuant les collines du massif de *Bouzaréah* ont dû servir plutôt à alimenter des établissements humains primitifs autres que celui d'*El-Djezaïr*. Le parcours de contre-crête continue intérieur, qui s'est consolidé sur les piémonts des versants Sud des collines du Sahel Oriental et Occidental et qui les séparent de la plaine de la Mitidja, est un indice d'une présence humaine en ces lieux.

4- L'échelle du territoire lointain

Encore plus loin, dans les deux directions Est et Ouest, le parcours de contre-crête continue a permis de **relier le cap de l'île à d'autres unités territoriales de base** situées elles aussi sur la côte, à l'instar de *Ras Tamenfoust*, *Ras Kamet El-Foul*, *Ras E-Khechine*, *Ras El-Kennater*, la presqu'île de *Sidi Feredj*, *Ras El-Aich*, **L'archéologie témoigne de la présence de l'homme en ces lieux à une période primitive**, probablement, au Néolithique. A cette échelle, le parcours est interrompu par des limites relativement infranchissables plus importantes :

- **Oued Nador et djebel Chenoua à l'Ouest**

- **et Oued Isser et les djebels de Bou-Arous et de Beni-Aicha à l'Est.**

Djebel Chenoua et les *djebels de Bou-Arous* et *des Beni-Aicha*, qui annoncent la chaîne montagneuse de la *Djurdjura*, constituent des frontières à un territoire se distinguant de par **l'aire culturelle** qu'il forme: **l'Algérois**. Ces frontières marquent le début d'autres aires culturelles: le **Chenoua** à l'Ouest et la **Kabylie** à l'Est.

Dans la prochaine partie, un **quatrième critère** de lecture a été considéré : **la typologie des implantations humaines** ou encore **la typologie de l'habitat**. Le critère n°4 a permis de vérifier les étendues des différentes échelles reconnues, dans le cadre de cette deuxième partie. Il a permis de confirmer la **singularité de différentes entités ayant contribué dans la formation et la consolidation du territoire de la ville d'El-Djezaïr aux différentes échelles et aux différentes périodes historiques.**

INTRODUCTION A LA PARTIE III

« Il faut cinq choses à une ville, ont dit les philosophes : eau courante, bon labour, bois à proximité, constructions solides, et un chef qui veille à sa prospérité, à la sureté de ses routes et au respect dû à sa puissance »¹. A ces conditions, qui favorisent la consolidation et l'épanouissement d'une ville, *El-Djezaïr* avait joui, avant les urbanisations moderne et contemporaine que son territoire a connues (avant 1830), d'un grand avantage ; **de vastes terres d'agriculture et de pâturage, abondamment arrosées**, l'entouraient. Elles lui constituaient une **aire de production et d'activité nécessaire et pertinente** à sa survie ; une aire qui n'a pas cessé de s'étaler à travers l'histoire, sur un territoire, géomorphologiquement, assez spécifique.

En se basant sur le concept de la géographie historique, et en considérant le critère de la **typologie des établissements humains comme critère n°4 de lecture**, cette troisième partie de la recherche a visé **l'interprétation du processus de l'implantation et de la consolidation du territoire de la ville d'El-Djezaïr**, à travers la **reconnaissance des différentes phases d'extension de son aire de production et d'activité**.

Méthodologiquement, il a été nécessaire d'avoir recours aux différents indices et traces témoignant d'**une présence humaine**, à travers les différentes périodes historiques, d'où l'intérêt d'explorer, particulièrement, l'archéologie du 19^{ème} siècle et les archives, notamment, de l'administration ottomane. La littérature a été, également, un outil fondamental pour atteindre l'objectif, ainsi, visé.

Cette partie de la recherche a visé, par conséquence, l'identification, parmi l'ensemble des établissements humains primitifs qui ont existé sur territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, ceux qui correspondent à la définition que donne Yakout EL-HAMAWI au terme *Fahs*. Un terme qui désigne, selon le professeur Nacereddine SAIDOUNI, l'ensemble du territoire autour de la ville. Le professeur s'accorde avec le professeur Moulay BELHAMISSI à identifier trois

¹ AL-GHARNATI Abou Mohammed Salah ben Abd El-Halim, *Roudh el-Kartas: histoire des souverains du Maghreb (Espagne et Maroc) et annales de la ville de Fès*. trad. de l'arabe par BEAUMIER Auguste, Paris : Imprimerie Impériale 1860 (Ecrit à la cour de Fès en 1326), p.36.

parties du *Fahs d'El-Djezaïr*, « portant les noms des portes de la ville correspondantes : *Fahs Bab-Azoun* à l'Est, *Fahs Bab Djedid* au Sud et *Fahs Bab El-Oued* à l'Ouest »².

Afin d'atteindre les deux objectifs visés, la troisième partie de cette recherche a été organisée en quatre chapitres, chacun abordant une échelle territoriale distincte du point de vue géomorphologique :

- **le chapitre 07** a abordé **la reconnaissance de l'établissement humain primitif implanté sur l'unité territoriale de base** : le cap de l'île, reconnue dans la partie II. Il a permis d'identifier son étendue territoriale, ses limites ainsi que de son organisation,
- **le chapitre 08** a été consacré à la reconnaissance des **types d'établissements humains qui se sont implantés sur les abords immédiats de la ville** ainsi que sur les plaines fertiles non loin,
- **le chapitre 09** a abordé la **reconnaissance des établissements humains sur le territoire formé par *djebel Bouzaréah* et les collines qui lui forment des contreforts** : le massif de *Bouzaréah*,
- enfin, **le chapitre 10** a visé la **reconnaissance des établissements humains implantés sur le territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr** englobant **les collines du Sahel, les dunes littorales ainsi que la plaine de la Mitidja**.

L'ensemble des établissements humains à reconnaître doit constituer **la typologie des établissements humains du territoire de la ville d'El-Djezaïr**, qui y ont existé, avant les urbanisations moderne et contemporaine qu'il a connues, après 1830. **La reconnaissance des caractéristiques urbaine et architecturale de l'habitat produit** dans les différentes entités territoriales, a été, également, un moyen pour **saisir une signification plus précise de la notion de « Fahs »**, dans le cas du territoire de la ville d'El-Djezaïr ; une signification qui ne s'accorde pas avec ce que les professeurs SAIDOUNI et BELHAMISSI ont avancé.

² SAIDOUNI Nacerddine, *Le waqf en Algérie à l'époque ottomane*, Koweït : Fondation Publique des Awqaf du Koweït, 2009, note 1 p.141.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 07

Dans le rapport présenté au jury chargé de décerner le prix d'archéologie en 1870, Victor BERARD avait écrit :

« Cette contrée [l'Algérie] a été habitée par des peuples divers, qui, depuis les époques antéhistoriques, ont laissé à son sol l'empreinte plus ou moins profonde de leur séjour. Les cavernes de ses côtes et de ses vallées gardent les vestiges des premiers pas de l'homme sur le globe; au sommet de ses coteaux se dressent des dolmens, au milieu de ses plaines s'étendent des décombres de monuments romains, ..., témoignant qu'ici est une des mines les plus fécondes pour l'archéologie, pour la science de l'antiquité »¹.

En effet, les recherches archéologiques et anthropologiques s'accordent toutes que le territoire algérien a, toujours, été occupé. Dès 1830, la ville d'El-Djezaïr et ses environs ont été investis, par les archéologues et les scientifiques français, à l'instar d'Albert DEVOULX, qui avait reçu, en 1870, le prix de l'académie d'Alger. Les résultats des recherches, dans ce domaine, constituent un outil fondamental pour l'élaboration de ce chapitre 07.

Concrètement, il s'agit d'utiliser les indices matériels apportés par l'archéologie du 19^{ème} siècle pour confirmer que l'unité territoriale de base, formée par **le cap de l'île, a connu réellement une présence humaine primitive** sur le bas promontoire, formant le plateau dit la basse Casbah. Il s'agit de confirmer, également, que le lieu a connu l'implantation d'un **établissement humain primitif qui s'est consolidé, à travers l'histoire, en établissement urbain**, conformément, aux fondements de la théorie de l'humanisation des territoires.

En effet, selon la théorie, l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr a dû s'organiser en deux parties :

- **le plateau en promontoire**, compris entre le rivage et la ligne de côte 17 ; une portion territoriale devant servir de **lieu d'habitat à un groupement d'individus qui s'est sédentarisé**, probablement, à la période Néolithique²,
- **le piémont, allant de la ligne de côte 17 jusqu'aux crêtes** (sommet) et devant servir d'**aire de production et d'activité nécessaire et pertinente** à la survie de ce groupement d'individus.

¹ BERARD Victor, « Rapport présenté au jury chargé de décerner le prix d'archéologie en 1870 », *Revue Africaine*, n°19, 1875, pp.289-290.

² CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, ..., op-cit, p.136.

Il a été question, dans ce chapitre 07, de retrouver l'ensemble des témoignages matériels, indices et traces, surtout archéologiques, ayant attesté qu'effectivement l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr a été, à une période primitive, ainsi organisée. Il a été question, également, de retrouver les témoignages qui attestent que, très tôt, l'établissement humain primitif d'El-Djezaïr a évolué en un **lieu d'échange** ou lieu de marché, ce qui lui a permis d'atteindre le stade d'un noyau proto-urbain puis noyau urbain³ : **un établissement urbain à l'origine de la naissance et de la consolidation d'une ville portuaire d'une certaine importance.**

³ Pour la définition des notions de « noyau proto-urbain » et « noyau urbain », voir chapitre 01, pp.38-39. Pour plus de détails, voir CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, ..., op-cit, pp.143-144.

I/ L'OCCUPATION PRIMITIVE DU CAP DE L'ÎLE

« A quel moment l'homme vint-il se fixer sur ce coteau riant et fertile ? A quel instant, des constructions plus ou moins solides remplacèrent-elles la luxuriante végétation qui décorait seul ce lieu solitaire ? »⁴ . Telle fut l'introduction d'Albert DEVOULX à sa monographie intitulée : « ALGER : Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (*Icosium*), arabe (*Djezaïr Beni-Maz'renna*) et turque (*El-Djezaïr*) »⁵ . Cependant, seule une légende de la mythologie gréco-latine rapportée par le grammairien SOLIN⁶, témoigne de la fondation de la ville, vers la fin de l'âge de bronze, entre le 17^{ème} et le 12^{ème} siècle av. J.-C.⁷ .

I.1/ LA LEGENDE D'HERCULE

Avant les découvertes archéologiques datant de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème}, l'existence de la ville d'El-Djezaïr se fondait sur la légende d'Hercule et de ses compagnons. Lors de leur voyage à la recherche des pommes des Hespérides, ils longèrent la baie d'Alger et fondèrent la ville en construisant, d'abord, un mur d'enceinte. SOLIN, qui a vécu en l'an 320 après. J.-C., avait écrit, à propos : « Lorsque Hercule traversa cette contrée [*Icosium*] vingt (hommes) de sa suite, l'ayant abandonné, choisirent un emplacement et y élevèrent des murailles, afin qu'aucun d'eux ne put se glorifier particulièrement d'avoir imposé son nom à cette ville, on donna à celle-ci un nom formé du nombre de ses fondateurs »⁸. Ainsi, selon Albert DEVOULX, l'appellation de la ville « *Ikosim* » dériverait du terme « *EIKOSI* » : terme grec signifiant Vingt⁹.

⁴ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (*Icosium*), arabe (*Djézaïr Beni Mezrenna*) et turque (*El-Djézaïr*) », *Revue Africaine* n°19, Alger: Jourdan, Libraire-éditeur, 1875, p.295.

⁵ Albert DEVOULX était conservateur des archives arabes de l'administration des Domaines à Alger, après 1830. Son manuscrit intitulé « Alger » fut un document grand in-folio de 570 pages dont 217 contenant des dessins, des plans, des gravures, Le manuscrit, à caractère purement archéologique, selon son auteur, a eu le prix de l'académie d'Alger en 1870. Il a été publié dans la *Revue Africaine* sous l'intitulé « Alger. Etude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (*Icosium*) arabe (*Djazair Béni Maz'renne*) et turque (*El Djazair*) », dans les volumes 19 en 1875 ; 20 en 1876 et 21 en 1877.

⁶ SOLIN était un géographe latin du III^{ème} siècle avant J.-C. Voir, SOLINUS Caius Iulius, *Polyhistor*, XXVI/*Mauritania*, Paris : C.L.F. Panchouche, 1847, p.204.

⁷ Hercule a vécu dans les royaumes de Mycènes et de Tirynthe, à la période entre le 17^{ème} et 12^{ème} siècle av. J.C.). Voir, CLINE Eric H. et MANNING Sturt W. (dir.), « Chronology and Terminology », *The Oxford Handbook of the Bronze Age Aegean*, New York, 2010, pp. 18-24.

⁸ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville,..., op-cit, *Revue Africaine* Vol. 19, 1875, p.295. Voir, aussi, CRESTI Federico, « Notes sur le développement urbain d'Alger des origines à la période Turque », *Contribution à l'histoire d'Alger*, Cours de Post-Graduation, Rome : C.A.S. Progetti, S.r.l., 1993, n. éd, p.11.

⁹ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique, ..., *Revue Africaine* Vol. 19, 1875, p.296.

La version donnée par la mythologie gréco-latine a été, longtemps, acceptée par plusieurs historiens, notamment, Ammien MARCELLIN vers la fin du VI^{ème} siècle et Isidore DE SEVILLE au VII^{ème} siècle. Mais, dans une étude plus récente sur l'antiquité de la ville d'El-Djezaïr, Marcel LEGLAY qualifie l'étymologie d'absurde¹⁰ et, donc, remet en cause l'hypothèse adoptée par Albert DEVOULX. Il présente, dans son étude, plusieurs indices matériels (des découvertes archéologiques datant surtout du 20^{ème} siècle) qui attestent de l'existence d'un **établissement humain sur le cap de l'île, à la période libyenne** et qui a dû exister encore à la **période phénico-punique**.

I.2/ LES DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES

Selon la théorie de l'humanisation des territoires, le site d'El-Djezaïr a connu une présence humaine primitive justifiée par le caractère de sa géomorphologie : relief, sources d'eau et chemins naturels. A propos, Stéphane GSELL avait écrit, en 1914,

« Si les Phéniciens ou les Carthaginois occupèrent *Rusguniae*, ils se fixèrent sans doute aussi en face, à *Icosium* (Alger) : les deux ports pouvaient tour à tour les abriter, l'un étant à couvert des vents d'est, l'autre des vents d'ouest plus redoutables. Alger doit son nom arabe, El-Djezaïr, à des îlots, très voisins de la terre, à laquelle ils sont rattachés aujourd'hui : c'était là un site vraiment phénicien. Du reste, aucune preuve ne corrobore ces inductions »¹¹.

En 2008, une étude établie sur le critère de la géomorphologie du site, est venue conforter les propos de Stéphane GSELL et appuyer l'hypothèse que le **site a connu une influence punique**. L'étude a identifié le cap de l'île comme un **port punique d'époque hellénistique**¹². Il devait être à l'origine d'un **établissement humain portuaire** impliqué par **l'insularité de son territoire**. Selon l'étude, ce dernier (l'établissement humain primitif) a dû se consolider en un lieu d'échange entre les autochtones et les carthaginois qui traversaient la méditerranée « à la recherche de l'or du Soudan, de l'argent de l'Espagne et l'étain des îles Cassitérides »¹³, en établissant **des points de relais** selon « l'échelle punique »¹⁴.

¹⁰ CAMPS Gabriel et al., « Alger », *Encyclopédie Berbère*, volume 04, juillet 1986, p.449.

¹¹ GSELL Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, tome II : *L'état carthaginois*, 2^{ème} édition, Paris : Hachette, 1914, p.159.

¹² CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens Et Puniques Géomorphologie Et Infrastructures*, Thèse De Doctorat En Sciences De L'antiquité-Archéologie Dirigée Par PETIT Thierry, pp.181, 583, 494.

¹³ LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », *Antiquités Africaines*, n°2, 1968, p.8.

¹⁴ D'Est en Ouest, les relais phéniciens s'échelonnaient à des distances variant entre 25 et 45 kms selon la géomorphologie du territoire, une distance pouvant être traversée par une balancelle pendant une journée. Voir, LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », ..., op-cit, p.8.

A la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, plusieurs découvertes archéologiques¹⁵ sont venues attester de l'existence d'un lieu d'échange en forme de comptoir sur le cap de l'île¹⁶. Parmi les traces matérielles trouvées : des stèles puniques, des sarcophages, des pièces de monnaies, de la céramique,

I.2.1/ Une stèle punique

La stèle punique, témoignant de l'existence d'un établissement humain primitif sur le site d'El-Djezaïr, a été trouvée dans la ville, près de la *djenina*. Elle représente « une façade de sanctuaire qui comprend deux parties : un fronton triangulaire et une entrée taillée en forme de niche cintrée, le fronton et l'arcade étant supportés par deux colonnes à chapiteaux dits éoliens »¹⁷. Selon Marcel LEGLAY, « la rosace à six raies sommée d'un croissant lunaire sculptée sur le fronton »¹⁸ suffirait pour juger que la stèle daterait de l'époque punique. Une dédicace, à Saturne Africain¹⁹, s'ajoute aux rares témoignages puniques trouvés sur le site d'El-Djezaïr. (Illustr. n°44).



Illustration n°44: La stèle punique trouvée près de la *djenina*.



Illustration n°45 : Les monnaies puniques trouvées au quartier de la Marine.

Source : LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium » *Antiquités Africaines*, n°2, 1968, pp.11et 13.

¹⁵ LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », ..., op-cit, p.13.

¹⁶ Selon la théorie de l'humanisation des territoires, un lieu d'échange se forme lorsque l'établissement primitif se consolide et se lie à d'autres établissements primitifs avoisinants. Voir chapitre 01, p.39.

¹⁷ GSELL Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, ..., op-cit, p.159.

¹⁸ LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », ..., op-cit., p.10.

¹⁹ LEGLAY Marcel, *Saturne Africain*, Vol.3 : *Monuments II*, Paris, 1966, p. 306.

I.2.2/ Des pièces de monnaies puniques

En 1940, cent cinquante-huit (158) **pièces de monnaies puniques** en plomb et en bronze, frappées entre 150 et 50 av. J.-C., ont été découvertes pendant les travaux de démolition du quartier de la Marine (la basse Casbah). Elles étaient gravées des caractères « IKOSIM », un terme indiquant le nom punique de la ville d'El-Djezaïr (Illustr. n°45). Selon le professeur Jean CANTINEAU²⁰, spécialiste de langues, le terme est composé de deux mots :

- « i » initial, signifiant « île », et donc faisant allusion à l'île en face du cap,
 - « Kosim », pouvant signifier « épines » ou « hiboux », des oiseaux habitants dans les ruines.
- Ainsi, *Ikosim* signifierait « île des épines » ou « îles des hiboux ». Une troisième lecture a été faite par Victor BERARD qui donne « îles des mouettes ». Plus tard, le terme a dû être latinisé, pour devenir « *Icosium* »²¹.

I.2.3/ Un sarcophage en pierre

En 1868, un sarcophage monolithe en pierre, faisant deux mètres trente-neuf (2,39 m) de long et de quatre-vingt deux centimètres (82 cm) de hauteur, a été mis au jour dans les cimetières au delà de la porte *Bab El-Oued*, lors de l'aménagement du jardin Marengo²². Tous les détails attestent qu'il s'agissait d'un « tombeau punique dans lequel on avait accumulé les bijoux et les amulettes, selon la coutume des Carthaginois »²³. Le sarcophage atteste, également, que les cimetières devaient être superposés à des nécropoles puniques. Ces dernières devaient se trouver, généralement, à l'extérieur de l'entité urbaine d'une ville.

I.2.4/ La céramique punique

Une grande quantité de céramique punique, datant des III^{ème}- II^{ème} siècle avant J.-C., a été mise au jour, en 1952²⁴, lors de la fouille d'une fosse rituelle, une « *favissa* », au quartier de la Marine, près du port actuel de la ville. Le profil ci-dessous, illustre la succession des différentes strates historiques : poterie arabe à - 4.05 mètres, période romaine à -6.40 mètres, période gallo-romaine à -8.45mètres, poteries noir, grise et blanche à -13,0 mètres, et des petits débris de verre à -13.90 mètres, enfin, le puits tombe sur l'eau. Le puits devait atteindre -19.75 m de profondeur (Illustr. n°46).

²⁰ CARCOPINO Jérôme, « L'archéologie Nord-Africaines », *Hommes et Mondes*, n°27, octobre 1948, p.280.

²¹ GRANDSAGNE Ajasson (trad.), *Histoire Naturelle de Pline*, Vol.5, Paris : C.L.F. Panckoucke, 1829, p.17.

²² BERBRUGGER Adrien, « Sarcophage romain récemment trouvé dans le jardin Marengo », *Revue Africaine* n°12, 1868, pp.134-138.

²³ LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », ..., op-cit, p.13.

²⁴ Idem, figure 5, p.15.

Les dernières strates de poteries attestent de « l'influence matérielle de Carthage sur les établissements de la côte algérienne au IV^e et au III^e s. av. J.-C, mais rien ne permet de mettre en évidence un quelconque pouvoir politique exercé par la métropole punique »²⁵. En Algérie, l'influence phénicienne apparaît, surtout, à Rachgoun, aux Andalouses dans les environs d'Oran et à Tipaza²⁶.

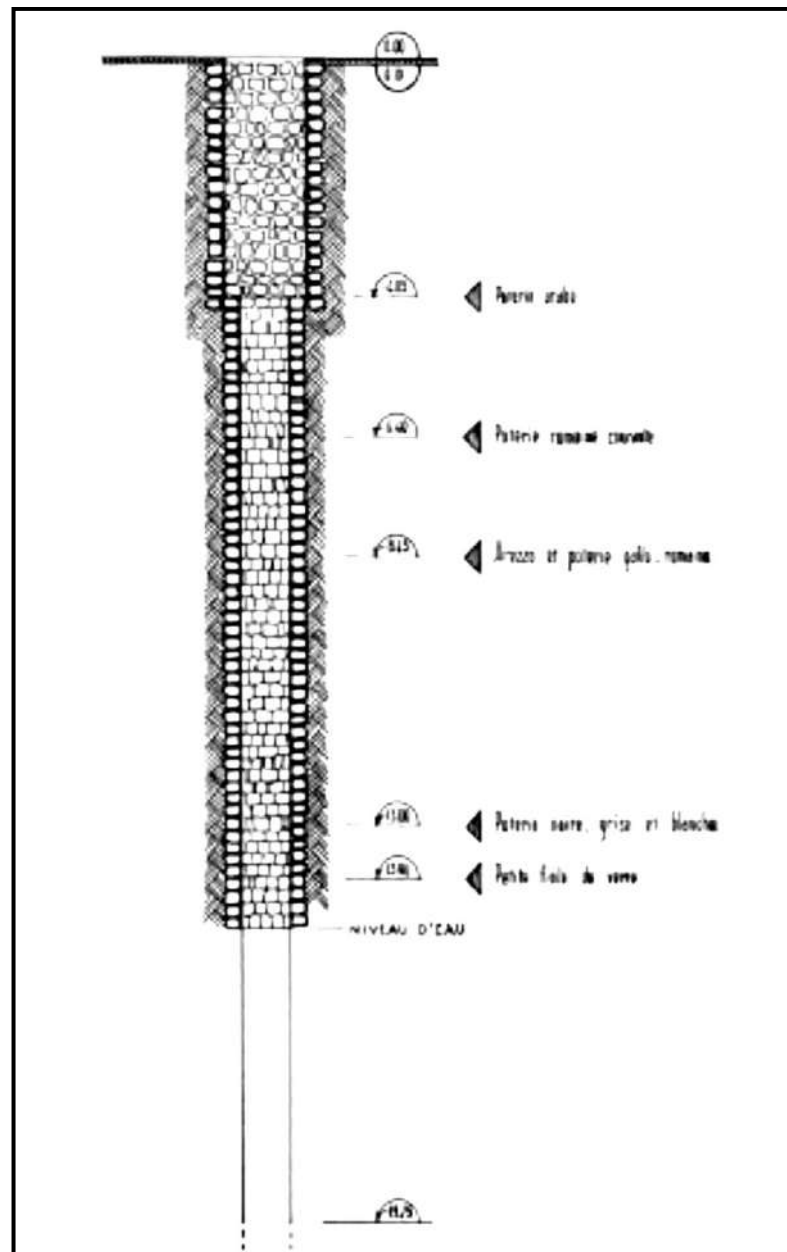


Illustration n°46 : Le puits de céramique trouvé au quartier de la Marine.

Source : LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », *Antiquités Africaines*, n°2, 1968, p.15.

²⁵ CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens Et Puniques Géomorphologie ...*, op-cit, p.181.

²⁶ BOUCHENAKI Mounir, « Recherches puniques en Algérie », in BARRECA F. et al., *Ricerche puniche nel Mediterraneo centrale*, Rome : Studi Semitici, 1970, pp.70-71.

II/ LA CONSOLIDATION DE L'ETABLISSEMENT A L'EPOQUE ROMAINE

Depuis la chute de Carthage Jusqu'à l'an 40 après J.C., l'établissement humain « *Ikosim* » appartenait au royaume de Mauritanie gouverné par Juba II, puis, a son fils Ptolémé²⁷. Des vestiges archéologiques témoignent de la période intermédiaire entre l'« *Ikosim* punique » et « *Icosium* romain », notamment, une monnaie de Cléopâtre VII²⁸ trouvée lors des travaux de terrassements de la ville, en 1950²⁹. La rareté de ce type de monnaies témoigne de la courte durée qu'a connue cette période, en ce lieu.

Avec le développement de la conquête des Romains et leur occupation de l'Afrique du Nord, l'établissement humain « *Icosim* » s'est consolidé et est devenu une colonie rattachée à la colonie de *d'Ilici* (Elché), en Espagne³⁰. Malgré qu'ils étaient peu nombreux, les colons romains *d'Ikosim* étaient organisés en « *conventus civium romanorum* » c'est-à-dire en association privée de citoyens établis en territoire étranger³¹, possédant des institutions à part, à l'instar des magistrats municipaux.

Le nom de la ville a été latinisé, à cette période, et est passé *d'Ikosim* à *Icosium*. En l'an 40 après J.C., la Mauritanie est annexée à Rome en tant que province romaine dont *Caesarea* (Cherchell) était la capitale. *Icosium* ainsi que Tipaza furent, désormais, promues en villes romaines de moindre importance³².

Contrairement à *Cesarea*, (actuelle ville de Cherchell) qui fut prise et incendiée, *Icosium* (*El-Djezaïr*) fut mise à sac, en 373, par Firmus fils de Nubel prince autochtone, puis, remise au général romain Théodose qui lui « restitua également, en cette même ville [Alger] des enseignes, une couronne sacerdotale et tout le butin qu'il avait fait »³³, ainsi que tous son butin de guerre.

²⁷ LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », ..., op-cit, p .16.

²⁸ Cléopâtre VII était la mère de Cléopâtre Séléné, cette dernière étant l'épouse de Juba II.

²⁹ GAUTIER Pierre, « Alger : une monnaie de Cléopâtre VII », *LIBYCA archéologie, épigraphie*, tome 4 : *Algérie, Numidie, Mauritanie*, 1956, pp.337-338.

³⁰ A cette période, une colonie est rattachée à une autre lorsque sa population est peu nombreuse. Voir, LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », ..., op-cit, p .18.

³¹ Idem.

³² Selon PLINE, *Icosium* et Tipaza reçurent le privilège du droit latin qui était supérieur au droit italique, mais inférieur au droit romain. Voir, GRANDSAGNE Ajasson (trad.), *Histoire Naturelle de Plinie*, Vol.5, Paris : C.L.F. Panckoucke, 1829, p.17. Voir aussi, DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (*Icosium*), ..., op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.301.

³³ Idem, p.302.

II.1/ L'ETENDUE DE L'ETABLISSEMENT INTRA-MUROS

A la période romaine, l'établissement urbain d'*Icosium* occupait, vraisemblablement, l'espace défini par les murs d'enceinte antiques, qui ont servi de fondation aux murs d'enceinte de la ville arabo-berbère³⁴. Selon Stéphane GSELL «*Icosium*» s'étendait :

- au Nord, jusqu'à la place *Bab El-Oued*,
- au Sud, jusqu'au square Port-Saïd, ex-square Bresson,
- et à l'Ouest, jusqu'à la Citadelle.

Stéphane GSELL précise, également, que « les habitations ne se pressaient que dans la partie voisine de la mer (surtout dans le quartier actuel de la Marine; à l'Ouest les pentes raides que domine la Casbah (quartier arabe actuel) ne devaient guère être occupées que par des jardins »³⁵. En effet, au 11^{ème} siècle, la littérature arabe témoigne que la ville était un établissement urbain important pendant l'antiquité romaine, *EL-BEKRI* avait écrit, à propos, que la ville était:

« [...] grande et de construction antique, elle renferme des monuments anciens et des voutes solidement bâties, qui démontrent [par leur grandeur] qu'à une époque reculée elle avait été la capitale d'un empire. On y remarque un théâtre (*dar el-melâb*, à la lettre : maison de divertissement), dont l'intérieur est pavé de petites pierre de diverses couleurs, qui forment une espèce de mosaïque. Dans cet édifice on voit les images de plusieurs animaux, parfaitement travaillées et façonnées d'une manière, si solide que, pendant longue série de siècles, elles ont résisté à toutes les injures du temps »³⁶.

Les traces de *Dar el Melâb*, le théâtre romain dont *EL-BEKRI* a évoqué, ont été repérées in-situ, au niveau de l'îlot *Lallahoum* et son tracé a été restitué. La découverte a été mise au jour pendant l'élaboration de l'étude intitulée « Projet de revalorisation de la casbah d'Alger » par l'Atelier Casbah, en 1981(Illustr. n°47 et 48).

Par ailleurs, plusieurs découvertes archéologiques ont permis de confirmer qu'un établissement urbain a existé sur le cap de l'île, à la période romaine ; ce qui correspond, dans la théorie de l'humanisation des territoires, à la consolidation d'un établissement humain primitif et son évolution au stade d'établissement urbain : noyau proto-urbain puis noyau urbain.

³⁴ GAVAILT Paul, « Correspondances », *Bulletin des antiquaires de France*, 1895, p.299.

³⁵ GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, Vol. Texte, feuille 5.11.

³⁶ EL-BEKRI Abou Obeïd, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. SLANE Mac Guckin (de), Alger : Adolphe Jourdan, 1913, p.136.

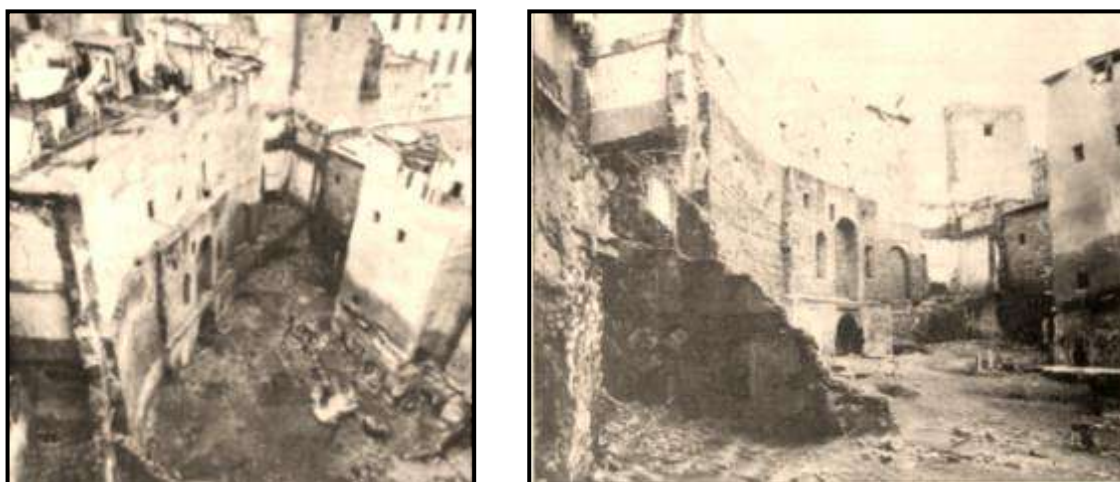


Illustration n°47 : La structure circulaire du théâtre romain d'Icosium (El-Djezaïr).

Source : MISSOUM Sakina, *Alger à l'époque ottomane*, Figure 1, p.16, d'après les travaux de l'Atelier casbah en 1981, p.9.



Illustration n°48 : Le tracé du théâtre romain d'Icosium (El-Djezaïr).

Source : MISSOUM Sakina, *Alger à l'époque ottomane*, Figure 1, p.16, d'après les travaux de l'Atelier casbah en 1981, pl.02.

II.1.1/ L'aire de l'habitat primitif sur le cap de l'île

Plusieurs études³⁷ ont confirmé que la basse Casbah a constitué **un noyau urbain consolidé, à la période romaine**. Ce qui signifie, selon la théorie de l'humanisation des territoires, qu'elle a été le lieu d'habitat d'un établissement humain primitif à l'origine de la consolidation de la ville d'*Icosium*. En l'absence de tout témoignage, les fondements de la théorie ainsi que la configuration géomorphologique du site restent les seuls instruments permettant d'établir l'hypothèse d'une présence humaine primitive sur le plateau, en bas promontoire, délimité par le rivage et la ligne de cote 17, à la position la position 36°de latitude Nord et 0°44 de longitude Est (Illustr. n°49).

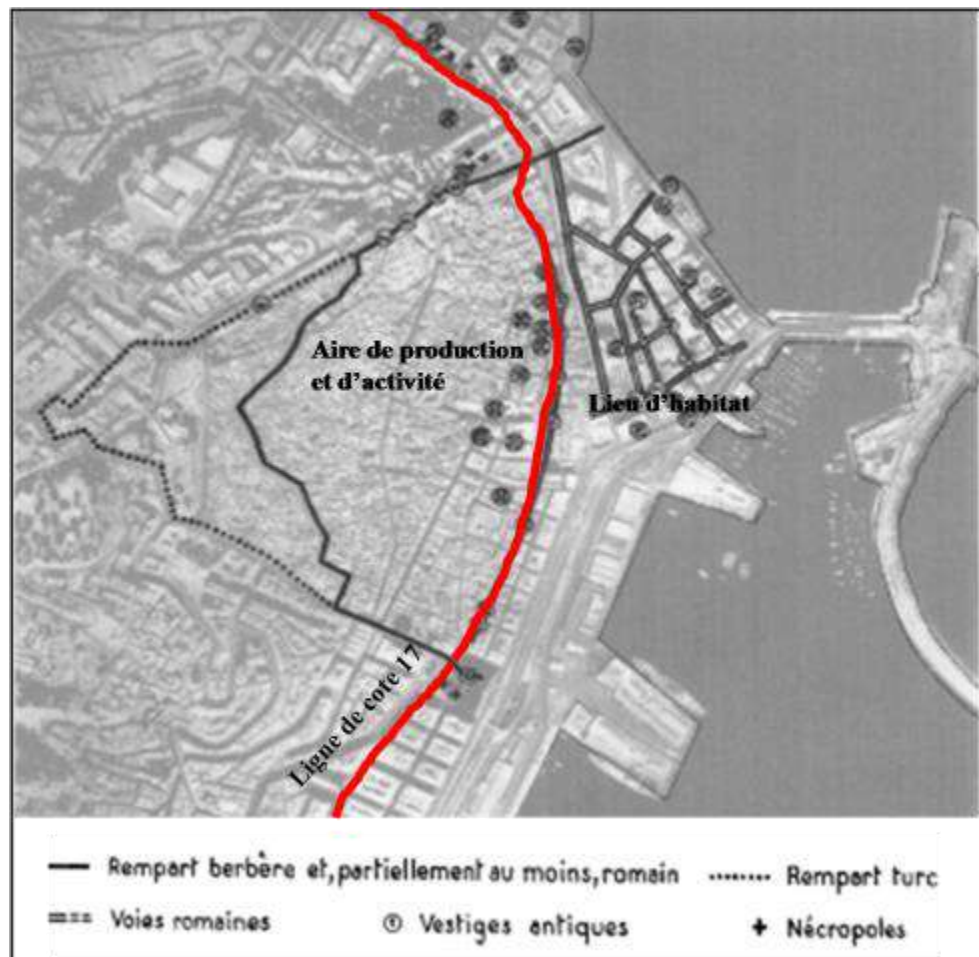


Illustration n°49 : Le tracé des murs d'enceinte de la ville d'El-Djezaïr.

Source : LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », *Antiquités Africaines*, n°2, 1968, p.54.

³⁷ Plusieurs études se sont consacrées à la reconnaissance de l'établissement urbain d'*Icosium*. Voir, DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (Icosium), ..., op-cit, *Revue Africaine* n° 19, 1875, pp.294-306. PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr », *Documents Algériens*, série culturelle, n°75, du 25 Avril 1955. Ainsi que LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », *Antiquités Africaines*, n°2, 1968, pp.19-22.

II.1.2/ L'aire de production et d'activité sur le cap de l'île

Selon la théorie de l'humanisation des territoires, le piémont de la colline, la partie haute de la Casbah, a dû constituer le territoire traversé pour atteindre le bas promontoire, le lieu d'habitat. Il a dû constituer une aire de cueillette et de chasse qui s'est consolidée en aire d'agriculture et de pâturage, une aire de production et d'activité nécessaire et pertinente à l'implantation de l'établissement humain primitif. Les découvertes archéologiques qui témoignent de cette hypothèse sont assez rares. Les plus remarquables furent des indices permettant d'indiquer :

- **une aire d'agriculture sur le piémont de la colline:** notamment, deux têtes de statues qui dateraient du II^{ème} siècle après J.-C. La première statue fut « la tête d'une jeune femme couronnée de feuillage »³⁸, trouvée au pied de la citadelle dans les fondations d'une maison. Elle devait représenter, selon Marcel LEGLAY, la divinité des jardins : « Pomone ». La deuxième statue fut une tête couronnée d'épines. Elle devait appartenir à une statue représentant la divinité des moissons : « Cérès »³⁹.

- **une aire non urbanisée, au environ du fossé Sud de la ville :** Selon Albert DEVOULX, les découvertes archéologiques dans le quartier Sud de la ville, à proximité de la porte *Bab-Azoun*, étaient plus rares que celles trouvées dans le quartier de la Marine et à proximité de la porte *Bab El-Oued*⁴⁰. Ce qui signifie que la partie Sud de la ville était moins peuplée et, donc, devait faire partie de son aire de production et d'activité, à cette période de l'antiquité romaine. En effet, la gravure de 1575⁴¹, peut conforter l'hypothèse. La ville apparaît dans un état non encore saturé dans les directions Ouest et Sud, où certaines traces de jardins y figurent. Il s'agit d'un jardin adossé au mur d'enceinte, à proximité de la porte *Bab-Azoun* (Illustr. n°50).

II.2/ L'ÉTALEMENT DE L'AIRE DE PRODUCTION ET D'ACTIVITÉ

Selon la théorie de l'humanisation des territoires, un établissement humain primitif évolue en lieu d'échange et se consolide en établissement urbain lorsque son **aire de production et d'activité s'étale au-delà des noues** qui délimitent son unité territoriale de base ; et cela par la formation d'un parcours de contre-crête continue. Dans le cas de la ville d'El-Djezaïr, la première forme d'étalement de son territoire s'est effectuée au delà des points de rencontre du parcours de contre crête locale, la rue *Bab El-Oued Bab-Azoun*, (correspondant

³⁸ LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium,...., op-cit., p.23, figure 9.

³⁹ Idem, p.23, figure 10.

⁴⁰ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville, op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.317.

⁴¹ Gravure intitulée «*Algeri saracaenorum urbis fortissimae* », publiée dans BRAUN et HOGENBERGN, *Numidia Africae provincia structae*, Second livre, Cologne : 1575, p.59. Voir, Annexe 02.

à la ligne de cote 17) avec les fossés Sud et Nord, autrement dit au-delà des lieux d'implantation des futures portes urbaines de la ville *Bab El-Oued* et *Bab-Azoun*. L'extension de l'aire de production et d'activité de l'établissement urbain présuppose le dépassement de ses limites primitives : les fossés, et leur déplacement plus loin en adoptant de nouvelles limites naturelles.

II.2.1/ Le déplacement des limites et l'apparition des murs d'enceinte

Le dépassement et le déplacement des limites initiales d'un territoire engendrent, en général, l'apparition des murs d'enceinte autour du noyau urbain consolidé. La sécurité de ces murs d'enceinte est renforcée par les fossés naturels de part et d'autre⁴². En effet, la lecture de la géomorphologie du territoire de la ville d'El-Djezaïr, a montré que de nouvelles limites pouvaient être adoptées lorsque son aire de production et d'activité a commencé à s'étaler au-delà des fossés:

- dans une première phase, *Oued M'kacel* au Nord et *oued Beni M'zab* au Sud ont dû constituer des limites au territoire de la ville. Cependant, *oued Beni M'zab* était un cours d'eau très peu important, ce qui signifie qu'il a dû être, très vite, dépassé. Plus loin, *Oued Kniss* pouvait constituer une limite Sud au territoire du noyau urbain consolidé.
- dans une deuxième phase, *Oued Beni-Messous* à l'Ouest et *Oued El-Harrach* à l'Est, ont dû être adoptés comme limites pour une longue période, vu l'importance de leur cours.



Illustration n°50 : Le jardin de la porte *Bab-Azoun*, en 1575.

Source : BRAUN et HOGENBERGN, *Numidia Africae provincia structae*, Second livre, Cologne : 1575, p.59.

⁴² Voir la notion du marquage des limites in : TADDEI Jean-Claude, TADDEI Jean-Claude, « Une nouvelle lecture du territoire par la limite », *Les cahiers du Granem*, Université d'Angers, 2009, p.5.

Les deux groupes de limites : *oued M'kacel/ oued Beni M'zab - Oued Kniss* et *Oued Beni-Messous/Oued El-Harrach* semblent être déjà dépassés, pendant la période romaine. Plusieurs découvertes archéologiques en témoignent.

- **Le mur d'enceinte romaine:** Les destructions qu'a connues la ville d'El-Djezaïr, à partir de 1830, ont révélé certaines portions du mur d'enceinte romaine :

Un pan du mur découvert dans la haute ville près de la prison Serkadji⁴³, sous le rempart turc. Il faisait 100 à 450 mètres de long et 1,45 mètre d'épaisseur. Le mur était réalisé « en petits moellons blancs, posés par couches parallèles et réunis par ce ciment indestructible bien connu des archéologues et dont la présence décèle avec certitude une origine romaine »⁴⁴.

Un deuxième pan de mur découvert, en Mai 1870, près de la porte Bab-Azoun, il s'agissait d'un gros mur de blocage très dur, situé entre la caserne et la halle à grain⁴⁵.

Et un fragment d'une tour, en saillie par rapport au mur d'enceinte turque, trouvé dans le ravin du fossé nord de la ville⁴⁶ (Illustr. n°49).

- **la nécropole romaine :** Dans la majorité des cas, l'établissement des nécropoles romaines se faisait en bordures des voies territoriales au-delà des murs d'enceinte des villes⁴⁷. Ainsi, leur position devient un des indices importants pouvant confirmer les limites d'une étendue urbaine. En effet, à El-Djezaïr (*Icosium*) et au-delà de ses deux portes urbaines, *Bab El-Oued* et *Bab-Azoun*, plusieurs tombeaux antiques ont été découverts :

Sur le lieu des tanneries et des vanniers, au delà de la porte Sud de la ville, la porte *Bab-Azoun*, des tombes romaines ont été découvertes, tout au début de la conquête de la ville, en 1830. Le lieu a servi, plus tard, à l'aménagement du Square Bresson actuel square Port Saïd⁴⁸.

Sous le cimetière des deys, au delà de la porte *Bab El-Oued*, une nécropole romaine a été trouvée, en 1868. Elle contenait des tombes, sous forme de chambres sépulcrales, ressemblant à celles de Timgad⁴⁹. Le cimetière a été terrassé, en 1833, pour l'aménagement du jardin Marengo, connu plus tard par le jardin de Prague (Illustr. n°51).

⁴³ Prison *Serkadji*, ex-prison Barberousse. Elle fut construite, en 1857, sur les fortifications turques. En 2004, la prison est fermée dans l'intention de la reconvertir en musée de la mémoire.

⁴⁴ GAVAILT Pierre, « Le rempart d'Icosium », *Revue Africaine* n°31, Alger : SNED, 1887, p.159.

⁴⁵ Idem, 158.

⁴⁶ Idem, p.160

⁴⁷ DUMOULIN André, « Notes sur les nécropoles gallo-romaines d'après les récentes découvertes », ..., p.1.

⁴⁸ BERBRUGGER Adrien, *Notices sur les antiquités romaines d'Alger*, Alger : Imprimerie de Bourget, 1845, p.45.

⁴⁹ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (*Icosium*), ..., op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.389.

II.2.2/ L'aire de production et d'activité au-delà des murs d'enceinte

Pendant l'antiquité romaine, le territoire extra-urbain d'une ville devaient être parsemé de propriétés rurales contenant, un bâtiment résidentiel principal, plusieurs autres bâtiments secondaires, ainsi que des champs de culture et d'agriculture. Ces propriétés étaient connues sous la dénomination de « villae romaines »⁵⁰. Elles constituaient des structures territoriales à vocation agricole soumises au contrôle de la ville. En somme, la villa romaine était une forme de résidence ou maison de campagne, une forme d'exploitation agricole ou encore de ferme.

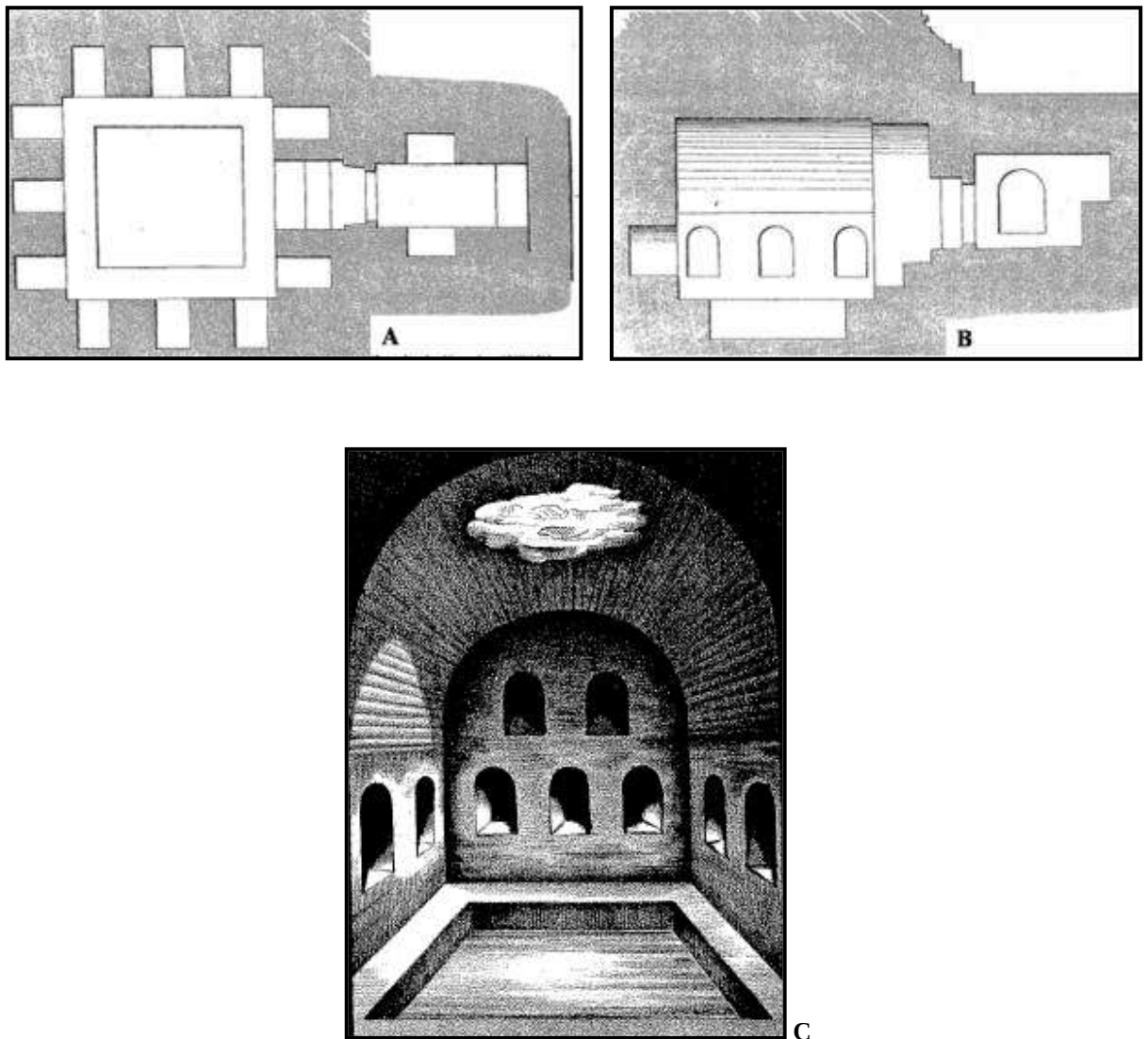


Illustration n° 51: Les chambres sépulcrales de la nécropole romaine au-delà de la porte *Bab El-Oued*

A : Plan, B : Elévation et C vue intérieure.

Source : DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique topographique sur cette ville aux époques romaine (Icosium), arabe (Djézaïr Beni Mezrenna) et turque (El-Djézaïr) », *Revue Africaine* n° 19, 1875, p.398 bis.

⁵⁰ LEVEAU Philippe, « La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 38^{ème} année, n°4, 1983, p.922.

En effet, plusieurs découvertes archéologiques témoignent de l'existence de ce type de structures sur le territoire extra-urbain de la ville d'*Icosium*, notamment, dans les environs d'*El-Hamma* (à Belcourt, près du jardin d'essai), où fut trouvé⁵¹ :

- les restes de petits thermes,
- une mosaïque ornementale,
- la tête d'une statue représentant Hadrien l'Empereur (découverte en 1870).
- un vaste bassin ovale pavé en mosaïque,
- et une construction romaine de cinq mètres de côté.

Ces vestiges archéologiques constituent des traces matérielles témoignant de la présence d'une propriété romaine, en ce lieu: une villa. Ils attestent que **l'aire de production et d'activité de la ville d'*Icosium* s'est étendue au-delà des fossés** et a dû se développer plus loin que le *Hamma*.

Plus loin et sur les collines formant les contreforts Sud de *djebel Bouzaréah*, plusieurs découvertes archéologiques attestent de l'étalement de l'aire de production et d'activité de la ville d'*Icosium*, dans cette direction, à l'instar de deux statues de la divinité des jardins trouvées dans les environs d'*El-Biar* et de *Ben-Aknoun*. Les statues devaient faire partie des petits sanctuaires ruraux qui « occupaient les jardins des villas et parsemaient les campagnes »⁵², à la période romaine (illustr. n°52A). Du point de vue chronologie, et selon une étude sur le rapport ville /campagne en antiquité, le développement du type ville ou établissement urbain à caractère rural s'est développé en Mauritanie césarienne vers la fin du I^{er} siècle⁵³.

III/ LA REFONDATION ET LA DENSIFICATION DE LA VILLE A PARTIR DU 10^{ÈME} SIECLE

A l'instar de toutes les villes de l'Afrique du Nord, *El-Djezaïr* a connu une présence chrétienne, au 5^{ème} siècle de notre ère. En effet, l'histoire témoigne qu'*Icosium* a eu trois évêques⁵⁴:

- le premier, qui était donatiste, se nommait « *Crescens, episcopus Icositanus* ». Il avait participé à la conférence de Carthage au mois de Mai de l'an 41,

⁵¹ GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, ..., op-cit, feuille 5.12.

⁵² LEGLAY Marcel, « A la recherche d'*Icosium* », ..., op-cit., p.25.

⁵³ LEVEAU Philippe, « La ville antique et l'organisation de l'espace rural : Villa, ville, village », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, Vol.38, 1983, p.923.

⁵⁴ GSELL Stéphane, *Cherchell antique Iol-Caesarea*, Alger : Direction de l'intérieur et des beaux-arts, 1952, p. 28.

- le second, qui était catholique, se nommait « *Laurentius* ». Il a figuré sur la liste des évêques convoqués à Carthage, en 418.
- le troisième, qui était, également, catholique, se nommait « *Victor* ». Son nom a été mentionné sur la liste des prélats de Maurétanie Césarienne qui se sont réunis à Carthage, en février 484.

Certaines découvertes archéologiques telles que des chapiteaux corinthiens, des entablements, une « *fenestella confessionis* » et des inscriptions⁵⁵, témoignent, également, que la ville d'*Icosium* a continué d'exister, au moins jusqu'au 5^{ème} siècle. Ces témoignages ont été révélés lors des travaux de démolition de la basse Casbah, en 1830. Ils étaient dissimulés sous une couche alluvionnaire très importante formée de dépôts de gravier lentement amassés par les eaux de pluie (illustr. n°52B). Une telle épaisseur ne pouvait se constituer qu'après une longue période d'abandon, une période qui a dû couvrir la période entre la fin du 7^{ème} siècle et le 10^{ème} siècle, selon Albert DEVOULX⁵⁶. C'est ainsi qu'il résume l'état de la ville entre la période de l'antiquité romaine et sa refondation, au 10^{ème} siècle :

« Sous la domination romaine, les bords de la baie d'Alger étaient peuplés et rians : deux villes se miraient dans les flots bleus de la méditerranée, à chaque extrémité de la courbe qu'elle décrit gracieusement. De riches fermes et de belles villas, dont les traces sont encore visibles, garnissaient l'intervalle qui séparait Rusgunia [Tamantfoust] et Icosium [Alger], deux sœurs placées en face l'une de l'autre et se regardant à travers le golf. Mais le souffle des calamités allait passer sur ces contrées et anéantir les deux villes voisines, dont l'une seule devait renaître de ses cendres, après un long sommeil»⁵⁷.

Après une longue période d'abandon⁵⁸, la ville d'El-Djezaïr a été relevée par *Bologuine ibn Ziri Ibn Menad* et nommée « *Djazayr Beni Mezghanna* », c'est à dire « les îles des enfants de *Mezghanna* »⁵⁹. *IBN KHALDOUN* ne donne pas une date précise de la refondation de la ville, il rapporte, seulement, que *Ziri Ibn Menad* est mort en Ramadan 360 ce qui correspond à peu près à juillet 971 et qu'il a gouverné 26 ans, ainsi son règne remonte à 945⁶⁰. A propos de la refondation de la ville, *IBN KHALDOUN* avait écrit:

⁵⁵ LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium,... », op-cit., p.51.

⁵⁶ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique, ..., op-cit., *Revue Africaine*, n°19, 1875, pp.501-502.

⁵⁷ Idem, p.449.

⁵⁸ L'abandon de la ville n'a pas dû être total. CRESTI suppose qu'un « groupe restreint d'habitants continua à vivre dans les parages jusqu'au 10^{ème} siècle », voir CRESTI Federico, « Notes sur le développement d'Alger des origines à la période turque », *Contribution à l'histoire d'Alger*, Cours de Post-Graduation, Rome : C.A.S. Progetti, S.r.l., 1993, n. éd, p.16.

⁵⁹ Les *Beni Mezghanna* avaient les mêmes origines que les *Sanhadja* dont le pays de sa première race « renfermait les villes de Msila, Hamza, Alger, Lemdiya, Melyana, ... », voir, *IBN KHALDOUN* Abderahmane, *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, trad. SLANE William Mac-Guckin (de), volume I, Alger : Berti, 2013, p.209.

⁶⁰ CRESTI Fédérico, « Notes sur le développement d'Alger ..., op-cit, p.17.



A



B

Illustration n°52 : Statues de femmes et autres antiquités romaines d'Icosium

A : antiquité romaine, B : vestiges chrétiens

Source : DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (Icosium), arabe (Djézaïr Beni Mezrenna) et turque (El-Djézaïr) », *Revue Africaine* n° 19, 1875, pp.414 bis et 416 bis.

« Outre un diplôme qui le constituait chef des Sanhadja, [Ziri] obtint de ce prince [Ismail Al-Mansour] la permission d'élever des palais, des caravansérails et des bains dans Achir. Il reçut aussi le commandement de la ville et de la province de Tihert. Quelques temps après, il autorisa son fils Bulughin à fonder trois villes, l'une sur le bord de la mer et appelée Djazayr Beni mezghanna (les îles des enfants de Mezghanna), et l'autre sur la rive orientale du Chelif et appelée Melyana ; la troisième porta le nom des Lemdiya, tribu sanhadjenne »⁶¹.

Depuis le 10^{ème} siècle et jusqu'à l'arrivée des frères BARBEROUSSE au début du 16^{ème} siècle, la ville d'El-Djezaïr ne constituait qu'une **petite bourgade**, à l'instar de toutes les villes littorales en terre d'Islam. Selon Georges MARÇAIS, à cette période, « les centres vivants de l'intérieur se rapprochent de la côte, tandis que les villes maritimes se replient sur les premières hauteurs proches de la mer »⁶². En parallèle, les représentations iconographiques, du 16^{ème} siècle, attestent que la ville d'El-Djezaïr n'était pas encore saturée à cette période, notamment le quartier *Bab-Azoun* et la partie haute de la ville⁶³. Selon Albert DEVOULX, en se densifiant, la ville a dû reprendre les limites de la ville romaine « *Icosium* », au Nord et au Sud, tout en se développant vers l'Ouest en occupant l'aire de production et d'activité de son établissement humain primitif, située sur la colline ou *El-djebila*⁶⁴.

III.1/ L'ETENDUE DE LA VILLE ARABO-BERBERE

A partir du 10^{ème} siècle, la ville arabo-berbère, « *Djezaïr Beni Mezghenna* », était dotée d'une citadelle et d'un mur d'enceinte dont l'étendue devait atteindre les abords de la mosquée *Sidi Ramdane*. Plusieurs documents d'archives de l'administration ottomane mentionnent la résidence royale de la ville (la citadelle), sous le nom de « *El Kasba el-Kedima* ». La seule trace qui témoigne de son existence fut « le cimetière des enfants du roi ou *Koubour oulad essultan* »⁶⁵ à proximité duquel a été édifié, au 16^{ème} siècle, la batterie ou « *toppanet Keta Redjel* »⁶⁶. Sur le plan du Lieutenant Général PELET, datant de 1832, la batterie est identifiée sous le numéro 11 « batterie n°11 »⁶⁷ (Illustr. n°49).

⁶¹ IBN KHALDOUN Abderahmane, *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale* ..., op-cit., p.210.

⁶² MARÇAIS Georges, « L'urbanisme Musulman », *Mélange d'histoire et d'archéologie de l'occident Musulman*, t.1, 1957, pp.219-231.

⁶³ Voir la gravure intitulée « *Algeri saracaenorum urbis fortissimae* », op-cit. Annexe 02.

⁶⁴ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique... », op-cit., *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.516.

⁶⁵ Idem, p.510.

⁶⁶ DEVOULX, Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique ... », *Revue Africaine* n°20, 1876, p.71.

⁶⁷ PELET (Lieut. Général), *Plan d'Alger et des environs*, 1832. Document cartographique dressé au Dépôt général de la guerre par ordre de M. le Mal. Duc de Dalmatie, Ministre de la guerre, conservé au département de l'armée de terre, Service Historique de la Défense, Vincennes, cote 1V_H_00060_015_0001 [CD-Rom].

III.2/ LES ETENDUES LIBRES A L'INTERIEUR DES MURS D'ENCEINTE

L'étude des documents d'archives de l'administration ottomane révèlent plusieurs lieux non bâtis, à l'intérieur de l'étendue intra-muros de la ville⁶⁸, notamment:

- **le mausolée de Sidi-Mohamed Cherif** qui devait être, selon la tradition orale, en plein champ⁶⁹. Le mausolée se trouve à la rue *Sidi M'hamed Cherif*, à l'intersection des anciennes rue Kléber, la rue d'Anfreville et rue du Palmier. Aujourd'hui, la mosquée qui fut construite plus tard, à proximité du mausolée, se trouve à la rue *M'hamed Cherif*, à la Casbah.

- **El Kasba el-Kedima** : son appellation vient par opposition à une nouvelle citadelle, l'actuelle. Cette dernière a été élevée quatre cent quarante (440) mètres au Sud de l'ancienne⁷⁰. Elle apparaît sur la gravure de 1575, implantée dans une aire très peu densifiée (Illustr. n° 53 et 54),

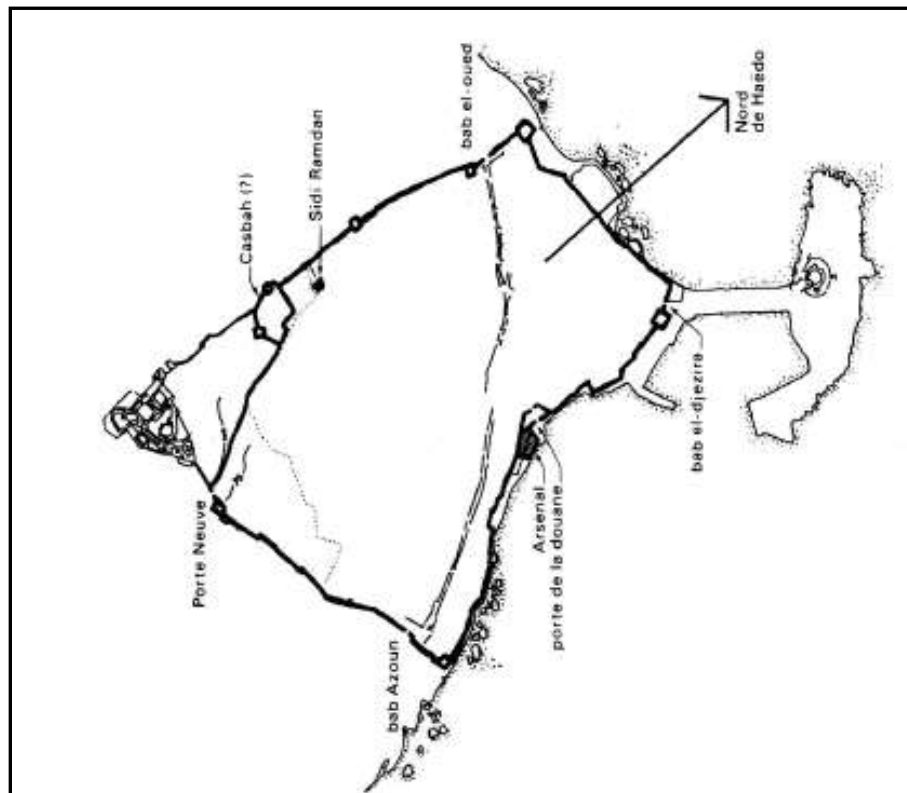


Illustration n°53: El Kasba El-Kedima de Djezaïr Beni Mezghenna.

Source : CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°34, 1982. fig.5 : Les remparts d'Alger d'après Diego de Haëdo, p.22.

⁶⁸ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique ... », op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, pp.510-516.

⁶⁹ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, Alger : Typographie Bastide, 1870, p.239.

⁷⁰ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique ... », op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.511.

- **des ateliers de poteries** sont mentionnés dans les titres de propriétés datant du début du 16^{ème} siècle. Ils devaient être situés dans la rue *Ahmed Allam* ex-rue Medée, et dans la rue *Sidi M'Hamed Echerif* à proximité de la mosquée *Safir*. Les ateliers de poteries témoignent que les lieux constituaient la périphérie de la ville⁷¹,
- **Bir Erroummana**: un puits ombragé d'un grenadier devait se situer au dessus de la rue *Lallahoum*, entre la rue *Sidi Driss Hamidouche* ex-rue de la Casbah, et la rue *Lounes Mustapha* ex-rue Locdor. Le puits indique la présence de jardins, en ces lieux⁷²,
- **des jardins dans les environs de la porte Bab Djedid** : la partie Sud de la ville, à proximité de la porte *Bab Djedid* (porte neuve), était « couverte de jardins arrosés de norias »⁷³, des « puits à roues qu'on a comblés ou simplement recouverts »⁷⁴. Plusieurs titres de propriété établis lors des nouvelles édifications de cette zone ont mentionné ces jardins, leurs puits à roues ainsi que leurs sentiers d'accès. Par ailleurs, l'appellation *Bab Djedid* ou porte neuve, indique que cette dernière fut récente par rapport aux autres portes de la ville et donc élevée, plus tard.



Illustration n°54 : La partie haute de la ville d'El-Djezaïr, très peu densifiée, au 16^{ème} siècle.

Source : extrait de : BRAUN Georges, « Algeri saracaenorum urbis fortissimae », *Numidia Africae provincia structae*, 1575, p.59

⁷¹ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique ... », op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.512.

⁷² Idem, p.516.

⁷³ Idem, p.512.

⁷⁴ Idem.

- **la mosquée *Ketchawa*** : son lieu d'implantation était, à l'arrivée des turcs, un champ couvert de broussailles et de ruines romaines servant de pâturage aux chèvres puisque l'expression « *ketchi oua* » signifierait, selon Albert DEVOULX, « la plaine des chèvres »⁷⁵. Un titre de propriété, datant de 1522-1523, témoigne que la mosquée *Ketchawa* primitive avait existé en 1364-65, et qu'elle s'élevait « en face d'une source d'eau qui jaillissant de terre »⁷⁶, ce qui signifierait que la source était naturelle et que le lieu était libre (non bâti).

III.3/ L'ÉTENDUE BATIE SELON LA LOCALISATION DES MOSQUEES

La localisation des mosquées de *Djezaïr Beni Mazghenna*⁷⁷ peut être un critère dans la délimitation de l'étendue bâtie de la ville, c'est-à-dire avant sa saturation, au 16^{ème} siècle. Parmi les cents mosquées qu'elle comptait, au début du 17^{ème} siècle⁷⁸, certaines avaient existé avant l'arrivée des ottomans et donc ayant été édifié à la ville arabo-berbère, à l'instar de (Illustr. n°55) :

- **la mosquée *Setti Meriem*** dont le nom revient à une sainte personne qui a reconstruit, entre 1660-1681, une petite mosquée près de la porte *Bab El-Oued*. Plus tard, la mosquée a porté le nom de mosquée *Ben Negro*. Selon un manuscrit datant de 1740, la petite mosquée existait déjà en 1364-65 (766 de l'hégire)⁷⁹,

- ***Mderset Bou Annan*** (مدرسة بوعنان) ou *Madreset El-Annaniya* (مدرسة العنانية) : une zaouïa située au dessus de la porte *Bab El-Bahr*. Elle a été mentionnée dans le plus vieil acte examiné par Alberd DEVOULX et qui date de 1515-1516⁸⁰. L'édifice de la ville arabo-berbère a été substitué, après 1660 (date de sa démolition), par *Djama El-Djedid* ou la nouvelle mosquée ou encore la mosquée de la pêcherie,

- ***Mecid Ibn Essultan*** (مسجد ابن السلطان) ou « l'école du fils du roi » appelé, plus tard, « *mecid el kahwa el-kebira* », situé dans la rue des frères Khelladi, ex-rue Mac Mahon. L'édifice est mentionné dans des actes datant de 1515-1516⁸¹, donc appartenant à la ville arabo-berbère.

⁷⁵ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique ..., op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.518.

⁷⁶ Idem., p.422.

⁷⁷ Idem, pp.519-522.

⁷⁸ Les cents édifices devaient compter les mosquées, les zaouïas et tous autres édifices à caractère religieux. Voir HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, Traduit de l'espagnol par MM. le Dr. MONNEREAU et BERBRUGGER Adrien, en 1870, p.193.

⁷⁹ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique ..., op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.519.

⁸⁰ Idem.

⁸¹ Idem.

- **la mosquée *El-Kechach*** ou *El-Djama El-Kedim* a existé en 1570-1571, selon un titre de propriété⁸². Elle a été reconstruite, en 1579, tout en conservant son toit en tuile. La mosquée était située dans la rue des Consuls actuelle rue des frères Oukid, non loin de la porte de la Marine.
- **la mosquée *Sidi Slimane El-Kebaïli***, située à l'angle de la rue *Bab-Azzoun* et la rue Scipion actuelle rue des frères Laichi. La mosquée a été remplacée, en 1596, par la mosquée *Khedeur Pacha*. Cette dernière est démolie, en 1836⁸³.
- ***Zaouiat Akroun*** située à la rue Médée, actuelle rue Allam Ahmed. Elle devait appartenir, selon Albert DEVOULX, à la ville arabo-berbère. Longtemps après, l'édifice prend une nouvelle nomination, *zaouiat Sidi Akehal*. Plus tard encore, en 1750-51, elle a été remplacée par la mosquée *Ali Pacha*⁸⁴.
- ***Zaouiat Sidi Aissa Ben Lahcene*** ou *Zaouiat El-Abassi* et son cimetière devaient se trouver hors des murs de la ville, à la rue des dattes⁸⁵, actuelle rue Djouab Mustapha. Cela signifie que le lieu faisait partie du territoire extra-urbain de la ville,
- **la mosquée *Sidi Heddi***, construite en 1505, dans le quartier *Tiber Routin*⁸⁶. Elle fut démolie en 1855 et son emplacement correspond à un tronçon de la rue de la Lyre⁸⁷.
- **la grande mosquée** : selon l'inscription de son minbar, la construction de la grande mosquée a été achevée, en 1018⁸⁸, et celle de son minaret, en 1324. Selon une deuxième inscription placée près de sa porte, la construction du minaret a dû accompagner un agrandissement de l'édifice, au 14^{ème} siècle. Plus tard, en 1830, la mosquée est dotée de sa galerie en récupérant les colonnes de la mosquée *Essaida*, démolie en 1832⁸⁹.
- **la mosquée *Essaida*** a fait partie des sept mosquées principales citées par HAËDO, en 1581⁹⁰. Elle était située en face de l'entrée principale de la *djenina* dans la rue du Souk (rue *Bab El-Oued- Bab Azoun*).

⁸² DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique... », op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.520.

⁸³ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.187.

⁸⁴ Idem, p.224. Voir aussi, DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique... », op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.520.

⁸⁵ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique... », op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.521.

⁸⁶ DEVOULX Albert, *Alger : Etude archéologique et topographique...*, op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.539.

⁸⁷ Idem.

⁸⁸ Idem, p.523.

⁸⁹ Le minaret de la mosquée *Essaida* a été démoli, en 1832. Pour plus de détail sur la démolition de la mosquée, voir DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, pp.156-157.

⁹⁰ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, Traduit de l'espagnol par MM. le Dr. MONNEREAU et BERBRUGGER Adrien, en 1870, p.194.

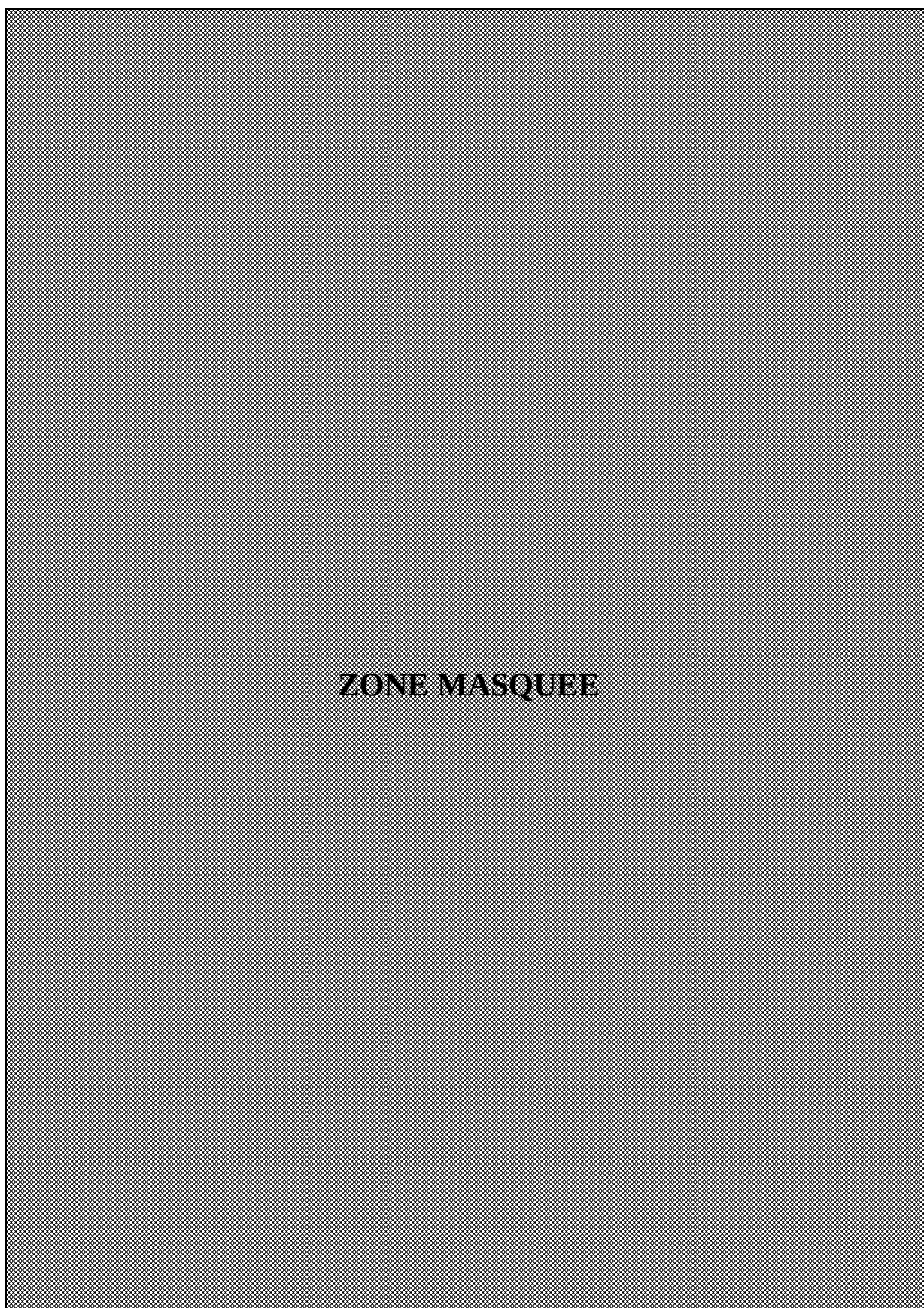


Illustration n°55: Situation des mosquées de *Djezaïr Beni Mazghenna*.

Source : Identification établie par l'auteur sur le fond : *Plan d'Alger 1835*, archives du département de l'armée de terre, Service Historique de la Défense, Vincennes, VH61 article 8.

- **La mosquée Sidi Ramdane**, située près de la *Casabah el-Kedima*. Selon Albert DEVOULX, sa construction a dû être antérieure à l'agrandissement de la ville, mais aucune inscription ne témoigne de sa date de fondation. Sa couverture est dotée de neuf toits à double versants recouverts en tuile rouge de la même manière que la grande mosquée et la mosquée *El-Khechach*. Ce qui atteste de sa construction à la période arabo-berbère.

III.4/ LE QUARTIER DE LA PORTE *BAB EL-OUED*

A proximité de la porte Nord de la ville : la porte *Bab El-Oued*, la ville devait être plus urbanisée, puisque qu'avant le 18^{ème} siècle, *zenkat Lallahoum* et la rue *Lahemar* portaient le nom de *haret El-djenane* « حارة الجنان » expression signifiant « la rue des jardins » c'est-à-dire, probablement, un passage bordé de constructions et menant aux jardins qui devait exister au-delà du mur d'enceinte de ce côté Nord de la ville. Son tracé se rapprochait beaucoup de celui de la voie romaine dont certains tronçons ont été, mis au jour, dès 1830⁹¹.

Albert DEVOULX suppose, également, que la porte Nord de la ville n'était pas la porte *Bab El-Oued* de 1830. Elle devait être un peu plus loin, à cent trente (130) mètres vers l'Ouest. Il suppose, également, qu'elle devait s'appeler *Bab El-Djenane*, puisqu'elle conduisait au quartier « *Fahs El-Djenane* فحص الجنان », une localité formée aux abords immédiats de la porte Nord de la ville, *Bab El-Oued*. La localité comprenait le jardin du Dey, la poudrière, les fours à chaux, ...⁹². Plus tard, l'appellation *Fahs El-Djenane* est déformée pour devenir « *Fahs Aguenan* »⁹³.

Avec l'arrivée des ottomans, la ville a connu une extension jusqu'à saturation de son assiette urbaine ; une saturation engendrée par l'immigration de plus de mille (1 000) cavaliers andalous⁹⁴ et plus de dix milles (10 000) individus turcs. Selon le colonel Corneille TRUMELET, ces derniers ont été transportés à *El-Djezaïr* par *Aroudj BARBEROUSSE* en 1516. En 1533, son frère *Kheiredine* embarqua plus de sept milles andalous d'Oliva et les repartirent entre *El-Djezaïr* et Cherchell « pour entreprendre soit de relever les ruines des anciennes colonies romaines, soit pour y fonder de nouveaux

⁹¹ *Plan d'Alger 1835*, document cartographique, conservé aux archives du département de l'armée de terre, Service Historique de la Défense, Vincennes, VH61 article 8.

⁹² Voir Infra, chapitre 08.

⁹³ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique ... », op-cit, *Revue Africaine* n°19, 1875, p.514.

⁹⁴ La population immigrantes fut distinguée des habitants autochtones de la ville par leur lieu de provenance : les Moudejares ou andalous venant de Grenade et d'Andalousie et les Tagarins originaires de Valence, de l'Aragon ou de la Catalogne.

établissements »⁹⁵. HAËDO⁹⁶ ajoute que la destruction du faubourg *Bab-Azoun*, en 1573, par *Arab Ahmed Pacha*, a été, également, une des raisons de la densification et de la saturation de l'entité urbaine de la ville⁹⁷.

IV/ LE TERRITOIRE MARITIME DE LA VILLE : CONSOLIDATION DU PORT

La ligne du rivage de la ville d'El-Djezaïr est, entièrement, artificielle. Elle est le résultat des nombreux actes d'humanisation que le lieu a connu depuis la réalisation de la jetée *Kheireddine*, jusqu'à l'aménagement des différents quais qui ont formés le port actuel. L'étude de la géomorphologie du territoire de la ville a prouvé, en effet, que le lieu d'implantation de l'établissement humain primitif a été suscité par **le mouillage qu'avait offert la pointe du cap et l'île en face en formant un brise-lames naturel** avec des rivages rocheux de basses altitudes. La situation avait permis, par conséquence, l'accostage des navires, depuis longtemps. Cependant, aucun aménagement portuaire primitif n'a été identifié in-situ, ce qui signifie qu'il n'est pas évident de supposer que le port anthropique (artificiel) est d'époque primitive⁹⁸.

IV.1/ LA FORTERESSE ESPAGNOLE : LE PEGNON

Le premier acte d'humanisation du port d'El-Djezaïr a été la construction d'une forteresse espagnole sur le plus grand des îlots, qui se trouvaient naturellement, en face de la ville. L'œuvre a été élevée en 1510⁹⁹, par Pedro NAVARRO, et nommée le Pégnon : « l'augmentatif de *pena*, signifiant gros rocher, en espagnol »¹⁰⁰. Il a été, ainsi, appelé à cause de la base rocheuse qui lui a servi de fondation¹⁰¹. Selon Rang SANDER, le Pégnon a été construit à la place d'une tour établie par les premiers andalous qui arrivèrent à la ville. Elle devait, selon l'auteur, servir de phare aux navires¹⁰². La forteresse espagnole, le Pégnon, se

⁹⁵ Parmi les immigrés andalous, un groupe s'est installé à *Tefacedt* (Tipaza) près de *djebel Chenoua* mais ses ruines n'ont pas été relevées à cause des montagnards autochtones qui les chassaient à chaque fois. Au contraire, les maures andalous qui se sont installés sur les ruines de Cherchell ont réussi à relever la ville. Voir TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome1, Alger : Adolphe Jourdan, 1887, pp.572-573.

⁹⁶ En 1580, HAËDO a estimé la population immigrée de mille maisons.

⁹⁷ La ville a connue une densification horizontale par l'occupation des espaces libres situés à l'Ouest et une densification verticale en augmentant le nombre d'étages de ses maisons.

⁹⁸ Voir supra, chapitre 04 : le port naturel, pp.103-106.

⁹⁹ Le Pégnon fut l'œuvre de Pedro NAVARRO en 1510, sur l'île en face de la ville. Voir BERBRUGGER Adrien, *Le Pégnon d'Alger ou Les origines du gouvernement turc en Algérie*, Paris : Challamel, libraire 1860, p.7. Voir aussi, DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique, ..., *Revue Africaine* n°20, 1876, p.480.

¹⁰⁰ BERBRUGGER Adrien, *Le Pégnon d'Alger*, ..., op-cit, note 1, p.16.

¹⁰¹ Idem, p.16.

¹⁰² RANG Sander, *Fondation de la régence d'Alger*, tome 01, Paris : J. Angé, 1837, p.363.

composait de deux ouvrages, tel que l'indique un extrait d'une chronique arabe intitulée « *Zohrat en-Nayerat* »¹⁰³ :

« Il existait, au lieu même où l'on voit aujourd'hui la tour du phare, deux ouvrages fortifiés occupés par les chrétiens. Plus tard, lorsque ces forteresses tombèrent toutes deux au pouvoir de Kheir ed-Din, il n'en conserva qu'une et fit servir les matériaux de l'autre à la construction de la jetée qui est encore debout. Le fortin conservé est celui qui sert de base à la tour du phare »¹⁰⁴.

Depuis la construction du Pégnon et son occupation par les espagnols, l'accostage des barques de pêche et des navires de commerce se faisaient sur la plage de *Bab El-Oued* et dans la baie appelée « Anse du Palmier » située hors de la porte *Bab-Azoun*, tout près de la mosquée *sidi Abdelkader*. Ainsi, **le territoire maritime de la ville commence un processus d'extension** depuis l'île qui devait assurer le mouillage, l'accostage et le refuge, jusqu'aux baies de part et d'autre de la pointe du cap. L'extension du port a engendré l'aménagement de plusieurs structures maritimes, Il est devenu, par conséquent, une partie urbaine à part entière et, plus tard, il a été doté de son propre système défensif.

IV.2/ LA JETEE *KHEIREDDINE*

La jetée¹⁰⁵ qui a relié l'île du cap à la terre ferme a été l'œuvre de *Kheireddine BARBEROUSSE*¹⁰⁶. Il avait entamé sa réalisation par la démolition du Pégnon espagnol, le vendredi 21 Mai 1529. Les décombres de la forteresse lui ont servi pour remplir « les intervalles qu'il y avait entre les différentes têtes de rochers »¹⁰⁷. *Keireddine* avait, également, récupéré beaucoup de blocs de pierres des ruines de *Tamentfoust*¹⁰⁸, pour achever son œuvre. La partie conservée de la forteresse espagnole a servi, plus tard, de base à l'édification de *bordj El-Fanar* (le phare)¹⁰⁹. Selon Albert DEVOULX, la construction de la jetée a duré deux ans tandis que la chronique arabe « *Zohrat en-Nayerat* » donne une durée de trois ans. Les travaux ont consisté à établir¹¹⁰ :

¹⁰³ *Zohrat en-Nayerat* est une chronique arabe écrite en 1780 et traduite par Alphonse ROUSSEAU consul de Djerba, sous l'intitulé : *Chronique de la Régence d'Alger* en 1841.

¹⁰⁴ ROUSSEAU Alphonse, *Chronique de la régence d'Alger*, traduit du manuscrit de *Muhammad ibn Muhammad al-Tilimsani, Zohrat en-Nayerat (1780)*, Alger : Imprimerie du gouvernement, 1841, p.16.

¹⁰⁵ Le terme « jetée » a été la traduction qu'a donnée Alphonse ROUSSEAU au terme « *kantra* ou pont », du texte arabe « *Zohrat en-Nayerat* ». Voir, ROUSSEAU Alphonse, *Chronique de la régence d'Alger*, op-cit, p.16.

¹⁰⁶ BERNARD Augustin, « Alger, Étude de géographie Et d'histoires urbaines », *Annales de géographie*, n°224, 1931, p. 202.

¹⁰⁷ BERBRUGGER Adrien, *Le Pégnon d'Alger*, ..., op-cit , p.6.

¹⁰⁸ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville, *Revue Africaine*, n°20, 1876, op-cit, pp.350-351.

¹⁰⁹ BERBRUGGER Adrien, *Le Pégnon d'Alger*, ..., op-cit, p.6.

¹¹⁰ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville, *Revue Africaine*, n°20, 1876, op-cit, pp.350-351. Voir aussi, BERBRUGGER Adrien, *Le Pégnon d'Alger*,, op-cit, p.96.

- une chaussée à douze (12) mètres au dessus du niveau de la mer sur un développement de deux cent dix (210) mètres de long en pente assez douce¹¹¹. Elle a été posée sur la série des roches qui s'alignaient, naturellement, à partir de porte *Bab El-Djezira*¹¹² sur la pointe du cap, dans la direction de l'Est et perpendiculairement au rivage,
- et un terre plein : le môle, réalisé en comblant les vides entre les îlots.

IV.3/ LA CONSOLIDATION DU PORT

Suite à la réalisation de la jetée et du môle, le port d'El-Djezaïr s'est consolidé par la réalisation de plusieurs opérations :

IV.3.1/ La protection du port

En 1532, sous le règne de *Khereddine BARBEROUSSE*, un mur bas a été réalisé sur la jetée pour protéger le passage¹¹³. En 1573, au temps d'*Arab Ahmed Pacha*, le mur de protection de la jetée est prolongé pour entourer tout le môle sauf la partie Sud constituant l'accès au port. L'extrémité ouverte du port, était fermée par une lourde chaîne flottant sur des bouées¹¹⁴. Plus tard, en 1560, sous le règne de *Salah Raïs*, la jetée a été surélevée par la construction d'une «chaussée maçonnée qui défendit au Nord contre la mer par un amoncellement d'enrochements »¹¹⁵.

IV.3.2/ La consolidation de l'îlot principal : le môle

Sous le règne de *Hassan Agha*, successeur de *Kheireddine BARBEROUSSE*, plusieurs batteries furent élevées sur l'îlot principal du port. Elles étaient en forme de «simples murailles percées d'étroites embrasseurs et abritant quelques canons de faible calibre»¹¹⁶. En 1573, sous le règne d'*Arab Ahmed Pacha*, deux petites tours ont été élevées sur le môle. La première devant servir de *Fanar* ou phare, au port. Elle fut une tour à douze

¹¹¹ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville ..., *Revue Africaine*, n°20, 1876, op-cit, p.475.

¹¹² La porte *Bab El-Djezira* est appelée indifféremment porte du môle parce qu'elle conduit au môle, porte de la douane car elle fut le lieu où elle l'était payée, *Bab El-djihad* dans certains documents d'archive et porte de la France après 1830. DEVOULX Albert, « Alger Etudes archéologique, ..., *Revue Africaine* n°20, 1876, p.471.

¹¹³ DEVOULX Albert, « Alger Etudes archéologique, ..., *Revue Africaine* n°20, 1876, p.470.

¹¹⁴ IMBERT Alfred, « L'Amirauté d'Alger », *Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 12^{ème} année 1907, Alger : Imprimerie typographique et lithographique, p.422. Voir aussi, LAGUILLERMIE et DECORBIÉ (grav.), *Plan d'Alger dressé d'après les meilleures notices récemment arrivées en France, avec les costumes des personnages les plus remarquables*, Paris: Hauteceur-Martinet, 1830, document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, cote : GE D-15062.

¹¹⁵ IMBERT Alfred, « L'Amirauté d'Alger », *Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, op-cit, p.421.

¹¹⁶ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville ..., *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.351.

faces élevée sur la base octogonale du Pégnon espagnol et surmontée d'une lanterne à quarante (40) mètres au dessus du niveau de la mer. La tour a connu plusieurs nominations : le château du phare, le château rond ou encore *Bordj el Fanar*¹¹⁷. De part son importance, *Bordj El-Fanar* avait constitué « le quartier général des canonniers et le lieu de leurs réunions »¹¹⁸. La deuxième tour, élevée sur le môle, avait servi pour *El-Ouardia*¹¹⁹ du port, c'est-à-dire sa garde.

IV.3.3/ Les magasins du port

Au 16^{ème} siècle, le port a constitué une **zone de transaction commerciale entre El-Djezaïr et l'étranger**, notamment **l'Europe**. Il a formé l'aire de production et d'activité principale de la ville. A cette période, il comptait plusieurs magasins :

- **le magasin du beylik** qui était destiné à ranger les rames des navires. Elles étaient gardées avec beaucoup de soin. Selon HAËDO, « on agit ainsi pour que pendant que les Turcs sont à terre avec leurs bagages, les [rameurs qui étaient] chrétiens ne s'enfuient pas avec le navire »¹²⁰,
- **plusieurs magasins ayant servi au stockage des produits de consommation**. Selon un document épigraphique, un magasin à grain a été élevé, en 1669-1670, par *Ibrahim Ibn Moussa*, sous le règne d'*Ismail Pacha*¹²¹. En 1814, sept autres magasins ont été ajoutés, sous le règne de *Hadj Ali Pacha*. Ils ont été construits le long de la jetée, sur le côté Nord, regardant la porte *Bab El-Oued*¹²². A la veille de la prise de la ville en 1830, le port comptait dix à douze magasins, selon Vincent-Yves BOUTIN : « un magasin de beurre, un d'huile, et huit à dix magasins de blé »¹²³ (Illustr. n°56).

¹¹⁷ Voir la description détaillée de *bordj El-Fanar*, in DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique... », *Revue Africaine*, n°20, 1876, op-cit, p.481.

¹¹⁸ TASSY Jacques-Philippe-Laugier (de), *Histoire du royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice politique et commerce*, Amsterdam: Henri Du Sauzet, 1725, p.162, Voir aussi, DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique... », *Revue Africaine*, n°20, 1876, op-cit, p.481.

¹¹⁹ Le terme franque *Ouardia* signifiant vigie ou garde. Voir DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique, ..., *Revue Africaine* n°20, 1876, p.471. Voir aussi, DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique, ..., *Revue Africaine* n°21, 1877, p.58.

¹²⁰ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, ..., op-cit, p. 83.

¹²¹ COLIN Gabriel, *Corpus des Inscriptions Arabes Et Turques de L'Algérie, I. Département d'Alger*, Fascicule Iv, Paris, Ernest Leroux, Éditeur, 1901, Inscription n°39, pp.63-64.

¹²² Voir le document épigraphique qui en témoigne, in DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique... », *Revue Africaine*, n°20, 1876, op-cit, pp.478-479.

¹²³ BOUTIN Vincent-Yves, *Atlas de l'aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique*, 3^{ème} édition, Paris : PICQUET Charles, 1830, p.207.

IV.3.4/ Le bâtiment de la Douane

Dans le port d'El-Djezaïr, la douane était abritée par une petite maison située près de la porte de la pêche, *Bab El-Djezira*, à environ quinze (15) mètres au Sud de l'arsenal. Elle était destinée au déchargement et à l'enregistrement des marchandises des commerçants chrétiens, tandis que celles des commerçants turcs et maures, elles étaient déchargées sur le môle¹²⁴. La maison de la douane possédait une cour qui se présentait comme « un véritable jardin planté de citronniers, de bananiers et couvert de charmilles, ... »¹²⁵ (Illustr. n°57).

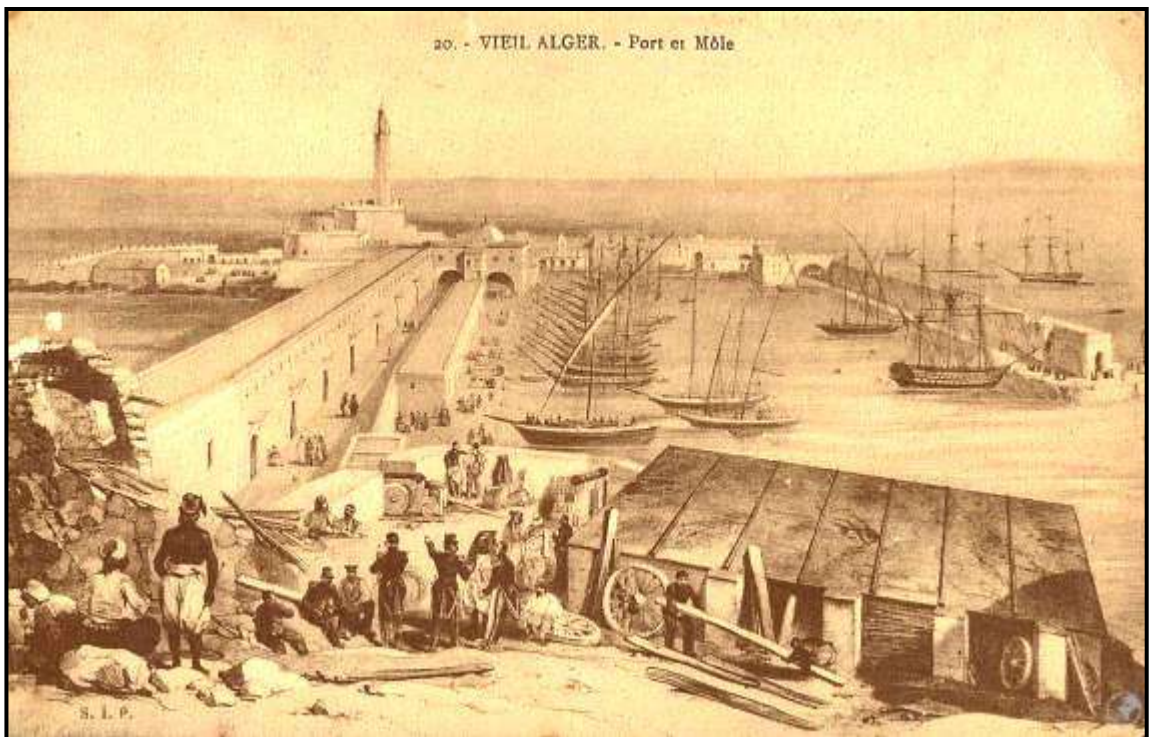


Illustration n°56: La jetée Kheireddine et le môle à son extrémité.

Source : https://encrypted-tbn3.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcSZ3-m8hwgB23fSXBTEhB_SqPI1aSmwAAFR6_TqHRRLrz62wCpJZA

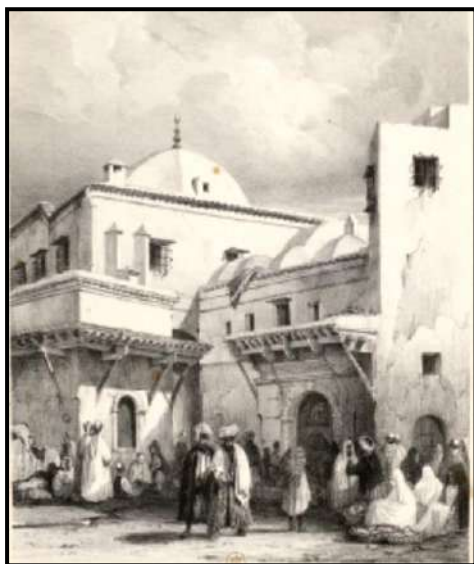
¹²⁴ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.26.

¹²⁵ DESPREZ Charles, *Alger naguère et maintenant*, Alger : Imprimerie du Courrier de l'Algérie, F. Maréchal, 1868, p.56.



Illustration n°57 : Le port de la ville d'El-Djezaïr.

Source : LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles MOTTE, 1835, Pl. n°01.



A : Avant 1830



B : Après 1830

Illustration n°58 : La demeure des amiraux et la fontaine du port.

Source : A : LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles MOTTE, 1835, Pl. n°32.

B : http://ekladata.com/cetaitlabaslalgerie.eklablog.fr/perso/images_carnet_rouge/carnet_rouge_11_copie.jpg.

IV.3.5/ L'arsenal

Selon la description de la ville, établie au 16^{ème} siècle par HAËDO, l'arsenal ou le chantier de construction des galères et des autres bâtiments, occupait une vaste étendue accessible, seulement, par voie de mer à travers deux portes « en forme d'arceaux bâties en pierre, et possédant chacune les dimensions nécessaires pour donner librement passage à une galère désarmée »¹²⁶. La première porte était fermée par un mur en pisé¹²⁷ élevé à un mètre environ de hauteur. Ce dernier devait être démoli à chaque fois qu'un navire à réparer devait y pénétrer l'arsenal. La deuxième porte était fermée par une porte en bois avec une serrure et des cadenas et servait à l'accès de ses ouvriers.

L'arsenal, proprement dit, était formé de deux édifices. Le premier, en forme de demi-cercle¹²⁸, construit, selon HAËDO, plus tard que le mur d'enceinte. Il était destiné à la construction des galiotes légères, appelées dans le langage local, *frégates*¹²⁹. Le deuxième édifice était construit sur la plage qu'offrait l'îlot Sud du môle. Il était destiné à la construction des gros vaisseaux¹³⁰. Le bois nécessaire à la construction des grands bâtiments devait venir des montagnes des alentours de la ville de Cherchell¹³¹. HAËDO précise que lorsque « ce bois est coupé, il est porté jusqu'au point d'embarquement tantôt par des bêtes de somme, tantôt par des esclaves ... »¹³².

L'arsenal contenait, également, une maison, comprise entre ses deux portes et destinée à l'hébergement « des capitaines de navires en construction qui ne devaient pas pénétrer la ville »¹³³. A proximité, un réservoir alimentait le port en eau douce. Ce dernier recevait les eaux conduites de la source naturelle de *Bir-Traria*¹³⁴.

IV.3.6/ La demeure des amiraux

La demeure des amiraux constituait le lieu de regroupement des officiers de la marine. Son édification a été achevée sous le règne du *Dey Hussein*, en 1826-1827. Elle est située au

¹²⁶ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, op-cit, p.25.

¹²⁷ Voir la gravure intitulée « Algeri saracaenorum urbis fortissimae », in BRAUN et HOGENBERGN, *Numidia Africae provincia structae*, Second livre, Cologne : 1575, p.59. Annexe 02.

¹²⁸ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, op-cit, p.25.

¹²⁹ Idem, p.74.

¹³⁰ PEYSSONNEL Jean-André et DESFONTAINES René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, tome I, Paris : Librairie de Gide, 1838, p.449.

¹³¹ PANTERA Pantero, *l'Armata navale, del capitan Pantero Pantera*, volume II, Roma, E.Spada, 1614, p.472.

¹³² HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.75.

¹³³ Idem.

¹³⁴ IMBERT Alfred, « L'Amirauté d'Alger », *Bulletin de la société de géographie d'Alger* ..., op-cit, p.422.

bout du môle, au dessus de la fontaine érigée par *Baba Ali*, en 1765¹³⁵. L'édifice était de forme quadrangulaire et surmonté d'un dôme « s'élevant au faîte du ciel », selon un document épigraphique¹³⁶. La cour de la demeure des amiraux était dotée de quatre fontaines et entourée d'une galerie dont les piliers avaient une section carrée¹³⁷. Ses fenêtres étaient opposées à la mer et s'ouvraient sur la jetée vers l'intérieur du port.

Selon le même document épigraphique, l'architecture de la demeure des amiraux était « un modèle nouveau ayant été créé, ..., et dont le plan est une œuvre d'art au-dessus de toutes les louanges »¹³⁸ (Illustr. n°58, A). Cependant les traces de l'édifice primitif ont, totalement, été effacées. Il fut remplacé, au début du 19^{ème} siècle, par une nouvelle construction de style néo-mauresque : le pavillon de l'Amiral (Illustr. n°58, B)

IV.3.7/ Les mosquées et la zaouïa du port

Avant 1830, le port était doté de deux petites mosquées. La première, *Mesdjid El-Mersa*, mosquée de *Bâb El-Djezîrà* ou encore la mosquée du port, était située à l'Est, contre la demeure des amiraux et au Nord du chantier de construction des grands vaisseaux. Elle a été une petite mosquée sans minaret, construite en 1694-95 par *Hadj Cha'ban Dey*¹³⁹ tel que le mentionne des actes de propriété de l'époque ottomane¹⁴⁰. Non loin de la mosquée, une Koubba était aménagée dans les fortifications. Elle abritait le saint *Sidi Brahim El-Robrini El Bahar*, fils de *Sidi Brahim El-Robrini* de Cherchell. Le Saint personnage a dû être inhumé en ce lieu, antérieurement à la construction des batteries ¹⁴¹(Illustr. n°59).

La deuxième mosquée du port fut *Mesdjid El-Houatin* ou la mosquée des pêcheurs. Il s'agissait d'une petite mosquée adossée à *Djamaa El-Djedid* en dehors de la ville. La mosquée possédait « deux chambres, une *maïda* (pièce destinée aux ablutions) et un oratoire en dessus » ¹⁴².

¹³⁵ Voir la fontaine du port, chapitre 05, p.132.

¹³⁶ COLIN Gabriel, *Corpus des inscriptions arabes et tuques*, ..., op-cit, inscription n°160, pp.231-232.

¹³⁷ PEYSSONNEL Jean-André et DESFONTAINES René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, tome I, ..., op-cit, p.449.

¹³⁸ COLIN Gabriel, *Corpus des inscriptions arabes et tuques*, ..., op-cit, inscription n°160, pp.231-232. Voir aussi IMBERT Alfred, « L'Amirauté d'Alger », *Bulletin de la société de géographie d'Alger*, op-cit, p.423.

¹³⁹ *Hadj Chabane* a été dey de la ville d'El-Djezaïr, entre 1688 et 1695.

¹⁴⁰ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes* ..., op-cit, Inscription n°41, p.66. Voir aussi, DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, 1870, pp.92-93.

¹⁴¹ IMBERT Alfred, « L'Amirauté d'Alger », *Bulletin de la société de géographie d'Alger* ..., op-cit, p.435.

¹⁴² DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.150.

IV.3.8/ Les ouvrages de fortification

Selon le capitaine Vincent-Yves BOUTIN, le port d'El-Djezaïr était la partie la plus forte de la ville¹⁴³. En effet, depuis les attaques de Duquesne, à la fin du 17^{ème} siècle¹⁴⁴, la sécurité du port a été renforcée par la construction de plusieurs ouvrages :

- la **batterie El- Goumereg** connue, également, par la batterie d'El-Andalous. Après 1830, elle porta le numéro 01¹⁴⁵,
- la **batterie Ras Ammar El-Kedim** ou la batterie du cap Ammar l'ancien, élevée sur un îlot qui est resté longtemps isolé de l'îlot du phare. Elle fut désignée, après 1830, batterie n°13.
- la **batterie Ras Ammar El-Djedid**¹⁴⁶, élevée sur le remblai du canal entre l'îlot du phare et celui de la batterie Ras Ammar El-Kedim. Elle fut élevée au temps de Houssein Dey.
- **Bordj El-Djedid, bordj Mohamed Pacha** ou encore le fort neuf, élevé, en 1773-1774¹⁴⁷, pour défendre le môle. Après 1830, il fut appelé batterie basse n°4.

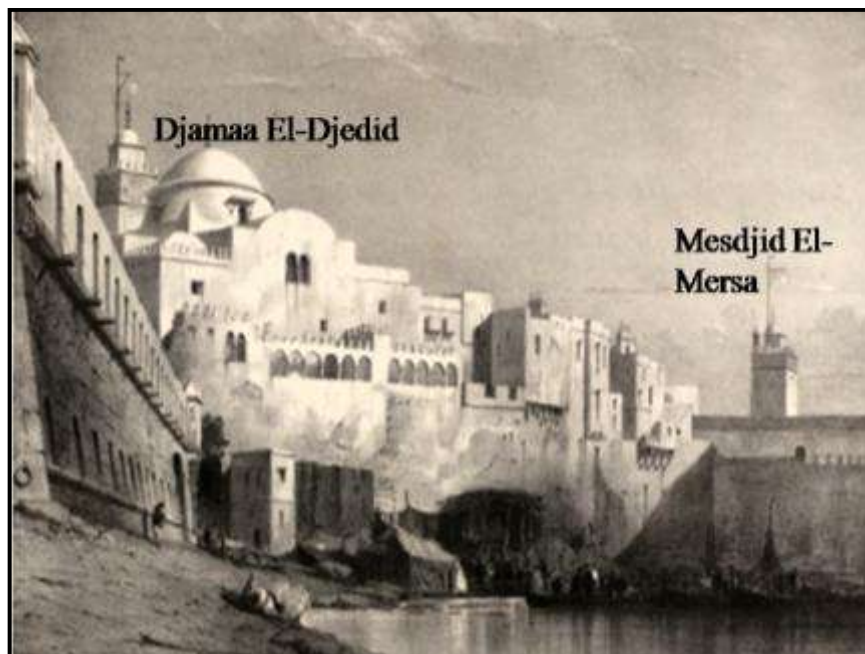


Illustration n°59: Mesdjid El-Mersa du port d'El-Djezaïr.

Source : LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles Motte, 1835, Pl. 08.

¹⁴³ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique, ..., *Revue Africaine*, n°20, 1876, op-cit, p.473.

¹⁴⁴ Idem, p.472.

¹⁴⁵ Idem., p.473.

¹⁴⁶ Idem, pp.488-489

¹⁴⁷ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique, ..., *Revue Africaine*, n°21, 1877, op-cit, p.46.

- la batterie **mabbin**, établie dans un intervalle, « laissé jusqu'alors dégarni de canons »¹⁴⁸. La batterie servait à faire le salut traditionnel des 21 coups de canon aux navires de guerre étrangers. Au paravent, le salut était réparti entre plusieurs forts : « *Bordj El-Fenar*, 5 coups; *Bordj El-Djedid*, 4 coups; *BordjEs-Serdine*, 4 coups; *Bordj El-Goumen*, 4 coups; et *Bordj Ras El-Moul*, 4 coups»¹⁴⁹. L'innovation de tirer les 21 coups d'une même batterie fut l'œuvre de *Hosseïn Pacha*.

- **bordj Es-Serdine** construit, en 1666-1667, et reconstruit, en 1776-1777¹⁵⁰.

- la batterie abritant le canon **Baba-Merzoug**, appelée par les français la consulaire¹⁵¹. Elle reliait bordj *Es-Serdine* et bordj *El-Goumen* ou le fort des câbles¹⁵² qui fut ainsi appelé parce qu'il abritait, en son rez-de-chaussée, la corderie de la marine¹⁵³.

- **bordj Ras El-moul** ou bordj *El Hadji Ali*, son dernier restaurateur¹⁵⁴,

L'ensemble des structures, ci-dessus énumérées, ont constitué le système défensif du port de la ville d'El-Djezaïr, avant 1830. Plus tard, ce dernier (le port) a connu plusieurs travaux d'extension générés par d'autres îlots, à l'instar de l'îlot *El-Djefna* à *Bab-Azoun*, à deux cent cinquante (250) mètres à l'Est, une roche mentionnée sur certains documents cartographique « roche sans nom », à *Ras Tafourah*.

¹⁴⁸ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique, ..., *Revue Africaine*, n°21, 1877, op-cit, p.48.

¹⁴⁹ Idem.

¹⁵⁰ Idem, pp.51-53. Voir aussi, COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques*, ..., op-cit, inscription n°38, p.60.

¹⁵¹ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville, ..., *Revue Africaine*, n°21, 1877, op-cit, p.54-56.

¹⁵² COLIN Gabriel, *Corpus des inscriptions arabes et tuques*, ..., op-cit, inscription n°141, p.199.

¹⁵³ DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville, ..., *Revue Africaine*, n°21, 1877, op-cit, p.58.

¹⁵⁴ Sa restauration par *Hadji Ali* date entre 1703-1707. Voir, DEVOULX Albert, « Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville, ..., *Revue Africaine*, n°21, 1877, op-cit, p.59. Voir aussi, COLIN Gabriel, *Corpus des inscriptions arabes et turques*, ..., op-cit, inscriptions n°46, 47, pp.74-77 et inscriptions n°52 et 53, pp.86-88.

CONCLUSION DU CHAPITRE 07

L'étude des sources historiques, des découvertes archéologiques, des documents épigraphiques ainsi que l'exploitation des documents d'archives, notamment, de l'administration ottomane, ont constitué, dans le cadre de ce chapitre, des outils fondamentaux qui ont permis de confirmer que le **cap de l'île** a constitué une des **unités territoriales de base** ayant échelonnées le littoral algérien. Une unité territoriale de base qui s'est humanisée dès les époques primitives, et qui s'est consolidée à travers les siècles et à travers les différentes civilisations. En effet, au-delà des légendes, plusieurs découvertes archéologiques, telles que des pièces de monnaies, de la céramique punique, un sarcophage, ..., témoignent d'une **présence libyenne** sur le lieu, cependant aucune trace n'a subsisté de son établissement humain « *Icosim* » ni dans les textes historiques ni sous forme d'aménagement et structures anthropiques.

Par ailleurs, le matériel archéologique, mis au jour, atteste que les autochtones avaient subi une influence punique très évidente sur tout le long de la côte algérienne mais surtout aux Andalouses et à Tipaza. En effet, les phéniciens choisissaient leurs lieux de relais selon ce qui est appelé « l'échelle punique », dans des **situations offrant un abri**, c'est-à-dire, un bon mouillage, **du ravitaillement, et une présence humaine afin de troquer leurs marchandises**. Ainsi, les établissements humains côtiers sont devenus, très tôt, des **lieux d'échange dotés d'un certain aménagement en forme de comptoir**.

Selon la théorie de l'humanisation des territoires, l'établissement humain primitif d'El-Djezaïr a évolué au stade de **noyau proto-urbain, lieu d'échange, à la phase III du cycle de l'implantation**. Les découvertes archéologiques ont permis d'avancer que cette évolution daterait du **IV-III siècle avant J.-C.** Ces dernières (les découvertes archéologiques) confirment, également, que l'établissement humain primitif d'El-Djezaïr s'est consolidé en **noyau urbain : ville, à la période romaine** où son toponyme « *Icosim* » s'est latinisé en « *Icosium* ». Elles témoignent de l'étendue de son tissu urbain concentré surtout dans le quartier de la Marine et près de la porte Nord de la ville : la porte *Bab El-Oued*. Plusieurs études ont établi une hypothèse du tracé urbain de la ville, notamment, les études de LEGLAY, de CRESTI,

Par ailleurs, les découvertes archéologiques ont révélé que l'aire de production et d'activité de la ville d'El-Djezaïr se situait, dans un premier temps, sur le piémont de la colline, *El-djebila*, puis au delà des deux fossés dans les directions Nord et Sud, le long du parcours de contre-crête continue qui s'est consolidé sur la ligne de côte 17.

Les découvertes archéologiques ont permis, également, d'établir l'interprétation que **l'aire de production et d'activité de la ville d'El-Djezaïr a entamé ses différentes phases d'extension, déjà à la période romaine** : plusieurs traces de villae romaines en témoignent : au *Hamma* au-delà de la porte *Bab-Azoun*, sur les contreforts Sud du massif de *Bouzaréah*, notamment sur les collines, lieux d'implantation des futures villes *El-Biar* et *Ben-Aknoun*, L'extension de l'aire de production et d'activité de la ville s'est manifestée par le déplacement de ses limites primitives et leur remplacement par des murs d'enceinte renforcés par les deux fossés ayant défini son unité territoriale de base.

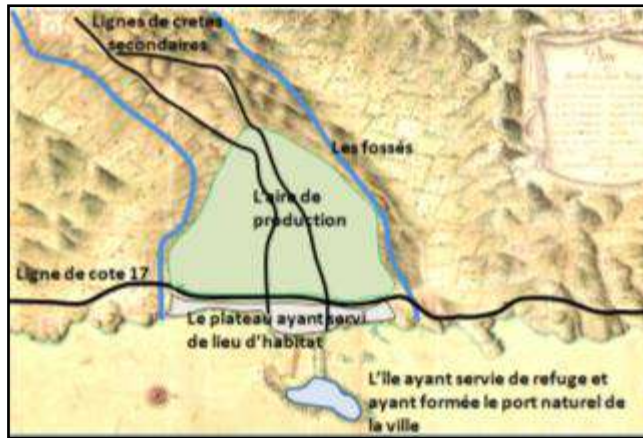
Au 10^{ème} siècle, et après une longue durée d'abandon, les ruines d'*Icosium* ont été relevé et un **établissement urbain a été refondé** : *Djezaïr Beni Mezghanna*. Son étendue reprend à peu près le tracé de la ville romaine, sauf qu'elle a dû, très tôt, connaître une extension urbaine orientée vers l'Ouest en occupant le piémont de la colline ou la *djebila*. Plusieurs témoignages permettent de reconnaître l'étendue de la ville à cette période arabo-berbère : le lieu de la *casbah El-Kadima*, la datation des mosquées élevées avant l'arrivée des ottomans,

A partir du 16^{ème} siècle, la ville d'El-Djezaïr a connu une **densification horizontale** en occupant tout les espaces jusqu'alors libres, et une **densification verticale** en élevant des niveaux supérieurs dans les maisons. La densification est justifiée par l'immigration de milliers d'individus turcs et de familles andalouses ainsi que par la démolition des faubourgs de la ville, en 1573.

L'extension de l'aire de production et d'activité de la ville, du côté continental, a été accompagnée par le développement et la consolidation de son aire de production et d'activité maritime : le port. Utilisé d'abord comme lieu de refuge au 10^{ème} siècle, le port a connu en 1510, un premier acte d'humanisation : la forteresse espagnole ou le Pégnon. Mais la véritable anthropisation du port revient à la construction la «jetée Kheiredine», en 1529. Depuis, il a été doté de plusieurs structures défensives, commerciales, de fabrications des navires, de stockage,

L'interprétation des connaissances puisées dans la documentation historique permet d'avancer que l'aire de production et d'activité de la ville d'El-Djezaïr s'est développée et s'est consolidée en deux périodes : la **période romaine** qui a marqué l'extension de son aire de production et d'activité terrestre **sur tout le territoire du massif de Bouzaréah** ; et, la **période ottomane** qui a marqué le **développement et la consolidation de son aire de production et d'activité maritime : son port**.

Ainsi, à la lumière de ce chapitre, il a été possible de schématiser la première phase du processus de formation (implantation et consolidation) du territoire de la ville d'El-Djezaïr, en établissant le modèle chorématique ci-dessous (Illustr. n°60 et 61)

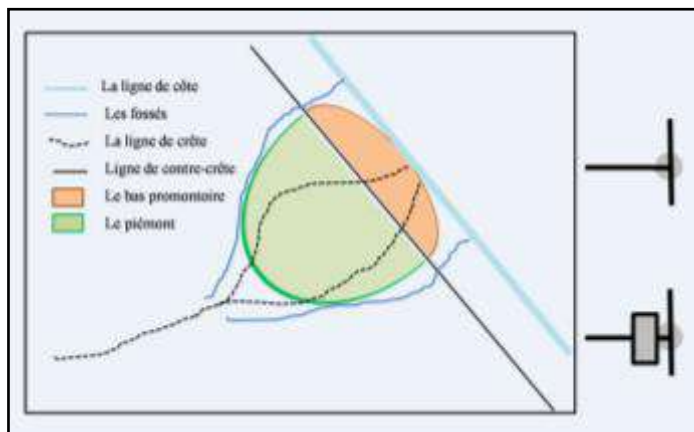


Interprétation selon les caractères géomorphologiques du lieu



Illustration n°60 : Humanisation de l'unité territoriale de base d'El-Djezaïr

Source : élaborée par l'auteure sur la base de la documentation littéraire et cartographique (voir le texte)



1^{ère} phase du processus de formation du territoire d'El-Djezaïr :

-Situation géomorphologique en forme de cap : le cap de l'île, engendrant un port naturel,

-Formation d'un établissement humain primitif, probablement, au Néolithique.

Illustration n°61: Modèle chorématique synthétisant la 1^{ère} phase de formation du territoire d'El-Djezaïr :
Implantation de l'établissement humain primitif sur l'unité territoriale de base : le cap de l'île.

Source : élaborée par l'auteure.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 08

La lecture de la géomorphologie du territoire de la ville d'El-Djezaïr a révélé que son établissement primitif, s'est implanté sur **le bas promontoire du cap de l'île** engendrant une première forme d'**habitat consolidé en noyau urbain**. Les témoignages archéologiques, présentés dans le chapitre précédent, attestent, en effet, que cette **première phase d'implantation d'un établissement humain primitif** sur le territoire de la ville d'El-Djezaïr correspond à **la période punique**, un établissement qui a évolué et s'est consolidé en **noyau urbain à la période romaine**.

La lecture de la géomorphologie a révélé, également, que l'établissement urbain d'El-Djezaïr a été doté d'une **aire de production et d'activité qui s'est étalée en dépassant, ses limites naturelles relativement infranchissables, adoptées à chaque phase de son évolution** :

- les fossés de part et d'autre de l'unité territoriale de base,
- plus loin, *oued M'kacel* au Nord et *oued Beni-M'zab* puis *oued Kniss*, au Sud,
- à l'échelle du massif de *Bouzaréah*, *oued Beni-Messous* à l'Ouest et *oued El-Harrach* à l'Est
- enfin, à une plus grande échelle, *oued Nador* à l'Ouest et *oued Isser* à l'Est.

En effet, plusieurs traces de villae romaines trouvées sur les lieux, attestent que l'aire de production et d'activité de la ville d'El-Djezaïr avait occupée tout le territoire du massif de *Bouzaréah* déjà à **l'époque romaine**. Et que plusieurs établissements humains ont coexisté avec la ville d'*Icosium*, à cette période de l'histoire.

Dans le cadre de ce chapitre 08, il est question de **reconnaitre la forme d'habitat engendrée par l'occupation du territoire extra-urbain immédiat à la ville** : ses faubourgs, ou encore les quartiers formés au-delà de ses murs d'enceinte, lors d'une première phase d'extension de son aire de production et d'activité. Selon la théorie, l'extension de l'étendue d'un territoire doit engendrer **l'abandon des premières limites et l'adoption de nouvelles** ; dans le cas d'El-Djezaïr, l'abandon des fossés et l'adoption de *oued M'kacel* au Nord et *oued Beni-M'zab* puis *oued Kniss* au Sud. Ces dernières ont été identifiées, géomorphologiquement, au chapitre 04, comme étant des limites définissant une première étendue de l'extension de l'aire de production et d'activité de la ville d'El-Djezaïr, au-delà de ses murs d'enceinte.

L'exploitation de la documentation historique littéraire mais, surtout, cartographique a révélé une forme d'habitat, particulièrement, spécifique à proximité de ses portes urbaines: **une organisation en série de plusieurs maisons**, formant des quartiers ou faubourgs, le long du

chemin territorial reliant la ville d'El-Djezaïr à son territoire lointain : le parcours de contre-crête continue littoral identifié dans le chapitre 06. La reconnaissance de cette forme d'habitat sur le territoire de la ville, forme, dans ce chapitre, un critère pour **confirmer, ou encore, corriger** les limites reconnues à travers la seule lecture de la géomorphologie du territoire. La forme d'habitat, ainsi reconnue, a permis de définir la deuxième phase du processus d'implantation et de consolidation du territoire de la ville d'El-Djezaïr.

I/ LES FAUBOURGS A PROXIMITE DES PORTES URBAINES

Vue l'insécurité qu'a connu la mer méditerranéenne, à partir du 16^{ème} siècle, plusieurs villes de l'époque ottomane étaient dépourvues de faubourgs, à l'exception de certaines petites implantations, en particulier, au-delà de leurs portes principales¹. Dans le cas de la ville d'El-Djezaïr, **deux faubourgs de taille importante**, ont existé de part et d'autre de ses murs d'enceinte : le faubourg *Bab-Azoun* et *Fahs El-Djenane* ou le faubourg *Bab El-Oued*. De par ses composantes et ses structures bâties, le faubourg *Bab-Azoun* « renfermait plus de fondouks et d'établissements divers et moins de cimetières et d'édifices religieux que le faubourg *Bab El-Oued* »². **Un troisième faubourg, relativement secondaire**, a existé, également. Il s'agit du quartier des Tagarins qui a existé, au-delà de la porte *Bab Djedid* ou encore la porte neuve, une des portes de la ville située dans la direction Sud-Ouest.

I.1/ LE FAUBOURG BAB-AZOUN

D'après HAËDO, un « magnifique faubourg »³ de mille cinq cents (1500) maisons a existé, au 16^{ème} siècle, à proximité de la ville au delà de sa porte urbaine Sud, *Bab-Azoun*. Les maisons du faubourg étaient organisées de part et d'autre le long de « *Trek-Soultania* ou la route royale »⁴, le chemin qui reliait la ville à son arrière pays, dans la direction de Blida, Oran, Constantine, Laghouat, Les documents cartographiques l'ont désigné par « le grand chemin » ou encore « le chemin des romains ». Ce dernier a été identifié, dans le chapitre 06, comme étant un parcours de crête principale.

Selon HAËDO, le faubourg formé par les mille cinq cent maisons rangées en série le long du parcours de contre crête partant de la porte *Bab-Azoun* a été, entièrement, démoli par *Arab Ahmad Pacha*⁵, en 1573, afin de renforcer la sécurité de la ville et de la protéger contre d'éventuelle attaques espagnoles⁶. Quelques années avant, *Hassan Agha*, en renforçant la sécurité des abords de la ville, a fait couper tous les arbres des jardins qui l'entouraient⁷.

¹ RAYMOND André, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris : Sindbad, 1985, p. 202.

² DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, Alger : Typographie Bastide, 1870, p.204.

³ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, Traduit de l'espagnol par MM. le Dr. MONNEREAU et BERBRUGGER Adrien, en 1870, p.40.

⁴ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 1, Blida : Editions du Tell, 2003, p.166.

⁵ *Arab Ahmad Pacha* a gouverné entre 1542-1574.

⁶ *Arab Ahmad Pacha* craignait une attaque espagnole suite à la prise de Tunis, par le Don Juan d'Autriche, au printemps de la même année, 1573.

⁷ CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°34, 1982, p.6.

I.1.1/ La conformation du faubourg *Bab-Azoun*

La gravure « *Algeri Saracaenorum urbis fortissimae* »⁸ a figuré au tome deux (02), de l'Atlas de Braun publié, pour la première fois, en 1573. Elle doit, par conséquent, dater d'avant 1573. Et donc le faubourg représenté doit être celui qui a été, totalement, démoli par *Arab Ahamad Pacha*. Sur la gravure, il figure comme une **entité morphologique, traversée par un chemin** partant de la porte *Bab-Azoun*, et au long duquel des **maisons sont organisées l'une à coté de l'autre**. Dans chacune des deux parties du faubourg, une tour surmontée d'un croissant se distingue du reste des constructions. Ces tours indiquent, clairement, qu'il s'agissait de deux mosquées. Un peu plus loin en bord de mer, une troisième mosquée est représentée isolée de l'ensemble de **l'entité organisée en série**.

L'ensemble de l'établissement humain, ainsi reconnu, se trouve délimité d'un côté par le mur Sud de l'enceinte de la ville et de l'autre coté par un cours d'eau qui devait avoir une certaine importance puisque le parcours de contre-crête (le prolongement de la rue *Bab-Azoun Bab El-Oued*) le traverse par **un pont en pierre**⁹. Il devait constituer une limite à cette forme d'établissement humain : les maisons en série. Le cours d'eau est indiqué sur la gravure par l'expression « *fluuius ex hortis* » signifiant « la rivière des jardins » (illustr. n°62).

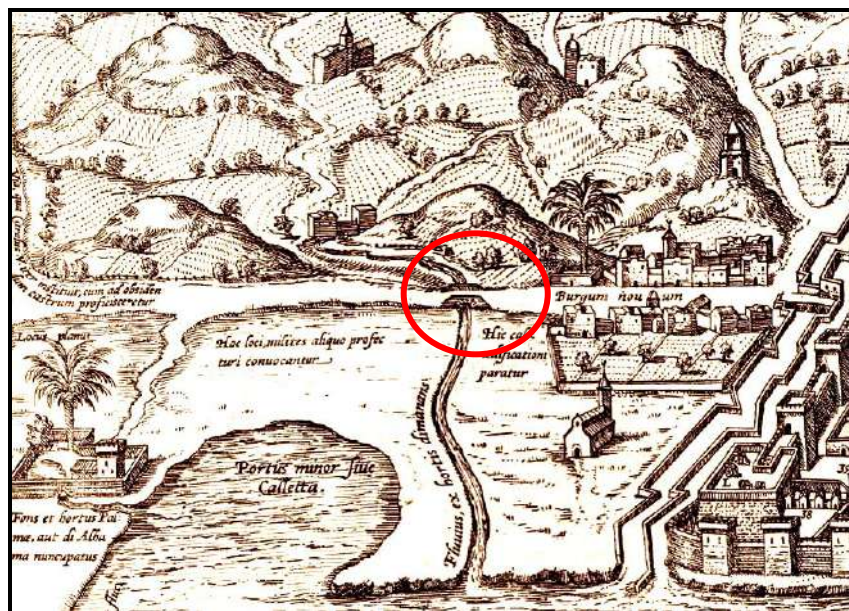


Illustration n°62 : Les maisons en série du faubourg *Bab-Azoun*.

Source : « *Algeri Saracaenorum urbis fortissimae* », Facsimilé d'un document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et Plans, cote GE DD-2987 (8031).

⁸ MONCHICOURT Charles, « Essai Bibliographique sur les plans imprimés de Tripoli, Djerba et Tunis-Goulette au XVI^{ème} siècle et note sur un plan d'Alger », *Revue Africaine*, n°66, 1925, p.417.

⁹ Dans le chapitre 05, le cours d'eau a été reconnu parmi l'ensemble des torrents souvent secs, selon le croquis du capitaine Vincent-Yves BOUTIN de 1808.

Ce qui est encore important à signaler, sur la gravure, est le rocher en forme de pointe : *Ras Tafoura* sur lequel a été implanté *Borj Sfid* ou encore *Bordj Ras Tafoura* connu, plus tard par, fort *Bab-Azoun*¹⁰. Le rocher apparaît vierge ce qui signifie que le fort n'est pas encore élevé. En effet, sa première construction, par *Hassan Pacha*¹¹, date de 1582.

Après les démolitions d'*Arab Ahmad Pacha*, en 1573, le faubourg *Bab-Azoun* a dû se reconstituer peu de temps après. En effet, entre 1578 et 1581, période de son séjour à *El-Djezaïr* lors qu'il y était captif, HAËDO¹² témoigne de l'existence d'un petit regroupement d'environ vingt-cinq (25) maisons rangées de part et d'autre du chemin qui partait de la porte *Bab-Azoun*. Les documents cartographiques produits, à partir du 16^{ème} siècle, témoignent, également, de la reconstruction du faubourg. La carte intitulée « *Planta de Argel, con indicación de una gruta que pasaba por debajo de la mezquita mayor* », datant du 17^{ème} siècle et conservée aux Archives Générales de Simancas (AGS), confirme l'existence des vingt cinq (25) maisons organisées en série le long du parcours territorial partant de la porte *Bab-Azoun*, sauf que les deux mosquées n'y figurent pas, ce qui confirme qu'il s'agit d'une reconstruction plus modeste que ce qui a dû exister avant 1573 et qui figure sur la gravure de l'Atlas de Braun (Illustr. n°63).



Illustration n°63 : Le faubourg *Bab-Azoun*, reconstruit après les démolitions de 1573.

Source : « *Planta de Argel, con indicación de una gruta que pasaba por debajo de la mezquita mayor* », 16 ??, http://www.mcu.es/ccbae/i18n/catalogo_imagenes/miniatura.cmd?idImagen=9781.

¹⁰ Voir infra, *Bordj Ras Tafoura*, pp.256-257.

¹¹ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, Alger : Bastide libraire-éditeur, 1867, p.17.

¹² HAËDO fut captif à Alger, entre 1578 et 1581. Voir HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, ..., p.40.

Plus tard, un plan intitulé « Environs d'Alger, 1775 » conservé au Service Historique de la Défense, département de l'Armée de Terre à Vincennes, représente un ensemble de maisons consolidées le long du chemin partant de la porte *Bab-Azoun*. Le faubourg apparaît plus dense, (contenant plus de 25 maisons), mais ne dépassant pas la rivière des jardins. Au delà et jusqu'à *oued Beni M'zab*, dans les environs de *Ras Tafoura*, le territoire apparaît occupé par un vaste cimetière, en bord de mer (illustr. n°64).

Sur le plan de 1775 figure, également, (Illustr. n°64)

- le « chemin des romains » ou encore « *Trek-Soultania* » (la route royale) menant de la citadelle à *bordj Koudiat Es-Saboun* (château ou fort de l'Empereur), puis, Blida, Le parcours territorial était, selon Henri KLEIN, **échelonné tout les huit-cent (800) mètres à un kilomètre, de fontaines et de sources dédiées aux voyageurs**¹³ (Illustr. n°65),
- *Bordj Ras Tafoura* (fort *Bab-Azoun*), et *djenane l'Agha*,

Le croquis des environs de la ville, établi par le capitaine Vincent-Yves BOUTIN en 1808, montre que le faubourg a dû connaître une extension sur les hauteurs vers l'Ouest. L'extension semble être organisée de part et d'autre d'un deuxième chemin se ramifiant du chemin partant de la porte *Bab-Azoun* au niveau du « tombeau de *Ahtchr-Mustapha* », le Dey qui prit, Tunis en 1655¹⁴. La ramification du parcours débute un peu avant *djenane l'Agha* et rejoint, dans la direction Ouest, la porte *Bab Djedid* ou porte neuve (Illustr. n°64 et 65).

A la veille de la prise de la ville en 1830, le faubourg semblait avoir conservé sa configuration du 16^{ème} siècle. Il comptait, selon le témoignage de Pierre CLAUSOLLES, environ trente ou quarante (30-40) bâtisses¹⁵ organisées le long du parcours qui était, « tortueux et inégal par le sol, ce qui empêche de voir de loin la porte de la ville, qui est à l'extrémité, [...] »¹⁶. L'auteur souligne que la porte et le quartier, de ce côté de la ville, furent le plus fréquentés.

¹³ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida : Editions du Tell, 2003, p.48.

¹⁴ Il s'agit d'*Ahtchr-Mustapha* qui fut assassiné dans son lit. Voir ROUSSEAU Alphonse, *Chronique de la régence d'Alger*, traduit du manuscrit de Muhammad ibn Muhammad al-Tilimsani, *Zohrat en-Nayerat* (1780), Alger : Imprimerie du gouvernement, 1841, p.209, Annexe 04 : Chronique des Pachas d'Alger.

¹⁵ CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque histoire de la régence d'Alger depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Toulouse : Imprimerie de J.-B. Paya, 1843, p.137. Voir aussi, DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs : guide géographique, historique et pittoresque*, 2^{ème} éd., Alger: Adolphe Jourdan, 1888, p.24.

¹⁶ LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles Motte, 1835, p.6.

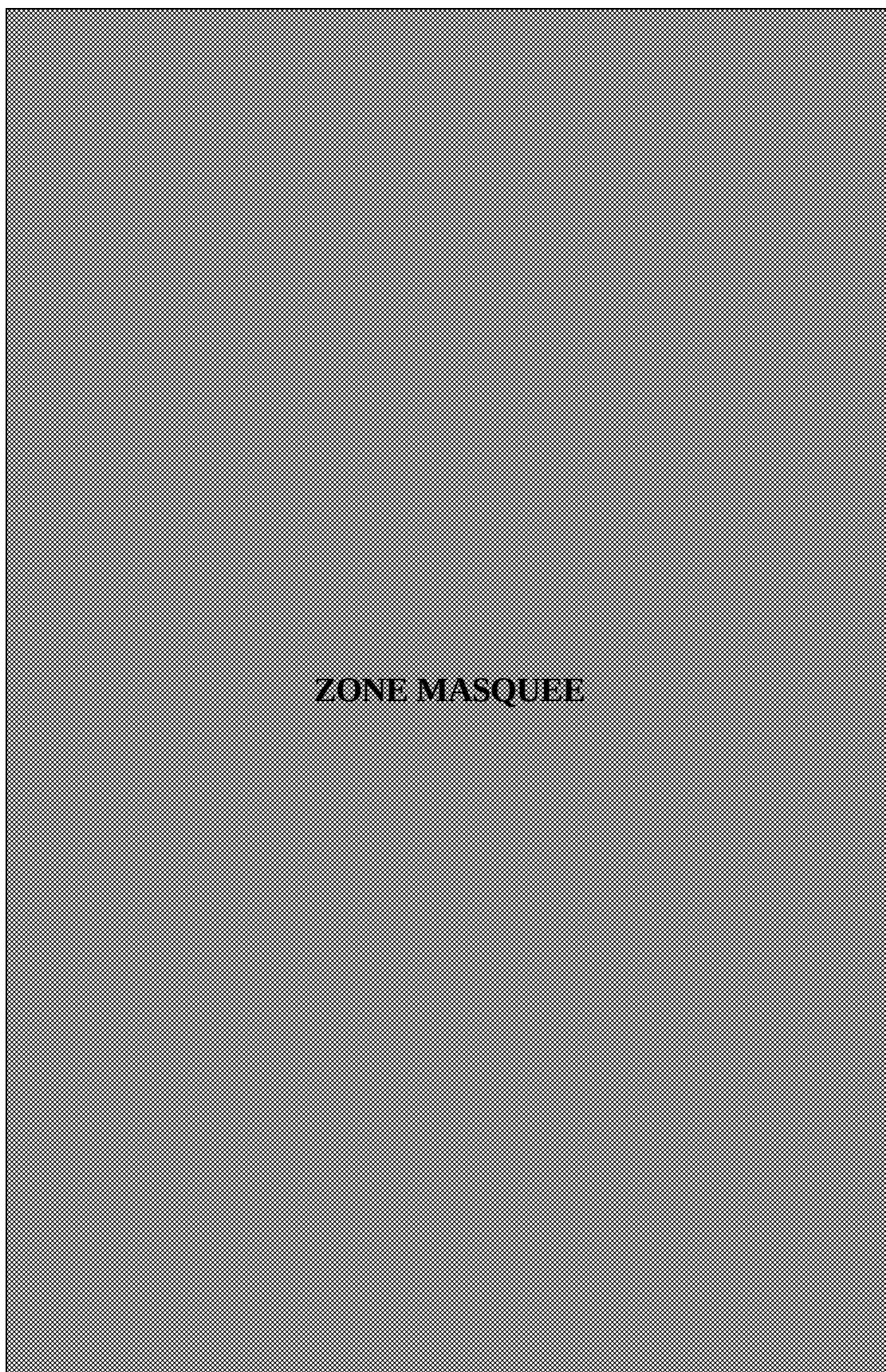


Illustration n°64 : Les Faubourgs *Bab Azoun* et *Bab El-Oued*, en 1775.
Source : L.E. ROUGE (édition), *Les environs d'Alger 1775*, document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'Armée de Terre, cote 1VH59 008 0001 [CD-Rom].

I.1.2/ Les deux rangées de maisons en série

Les maisons du faubourg de *Bab-Azoun* étaient, en général, des bâtisses à un seul niveau avec un gabarit très bas. Elles ont été, toutes, tertialisées (Illustr. n°66):

- soit en convertissant les **espaces, donnant sur la voie, en boutiques** « où les habitants de la montagne viennent faire leur achats, en apportant des provisions aux différents marchés de la ville »¹⁷,
- soit **en installant des ateliers de poteries et des fours à chaux**, puisque les carrières d'extraction de ces matériaux s'y trouvaient, à proximité¹⁸.
- soit en **abritant des fonctions autres que la résidence** : des café- maures, des fondouks ou caravansérails, des écuries, Les fondouks étaient aménagés dans les bâtisses les plus spacieuses et selon Pierre GENTY DE BUSSY, ce genre d'établissements était fréquent au faubourg *Bab-Azoun*¹⁹. Les fondouks hébergeaient les commerçants qui arrivaient à la ville avec leurs marchandises²⁰, ainsi que les pèlerins, où ils « trouvaient un abri pour leurs marchandises et pour eux, et partout des fontaines d'eau courante pour désaltérer leurs montures »²¹.

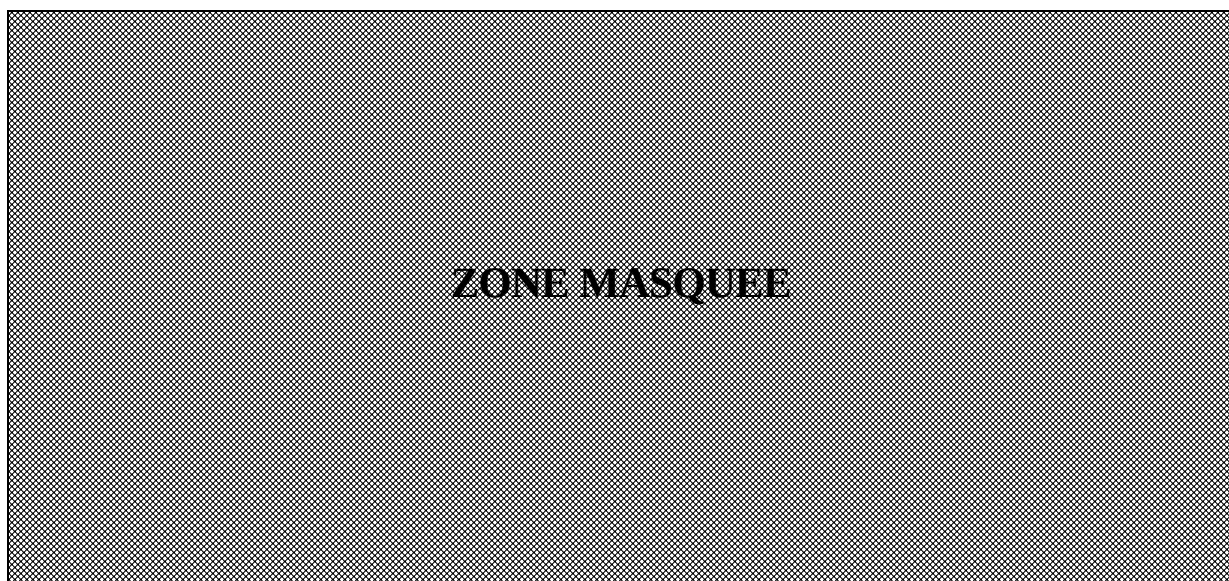


Illustration n°65 : Le dédoublement de l'établissement linéaire du *Faubourg Bab-Azoun*.

Source : *Plan d'Alger et de ses environs d'après Boutin, 1830*, document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre, cote 1V_H59_015_0006 [CD-Rom].

¹⁷ LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, ..., op-cit, p.6.

¹⁸ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, ..., op-cit, pp.39-40.

¹⁹ GENTY DE BUSSY Pierre, *De l'établissement des français dans la régence d'Alger*, tome 2, 2^{ème} édition, Paris : Firmin Didot, 1839, p.413.

²⁰ ARVIEUX Laurent (d'), *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Échelles du Levant : contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie*, tome 5^{ème}, Paris : Charles-Jean-Baptiste Delespine, 1735, p.219. Voir aussi, CLAUSOLLES Pierre, *l'Algérie pittoresque ou histoire de la régence d'Alger*, op-cit, p.138 et DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs*, ..., op-cit, p.24.

²¹ GENTY DE BUSSY Pierre, *De l'établissement des français dans la régence d'Alger*, ..., op-cit, p.413.

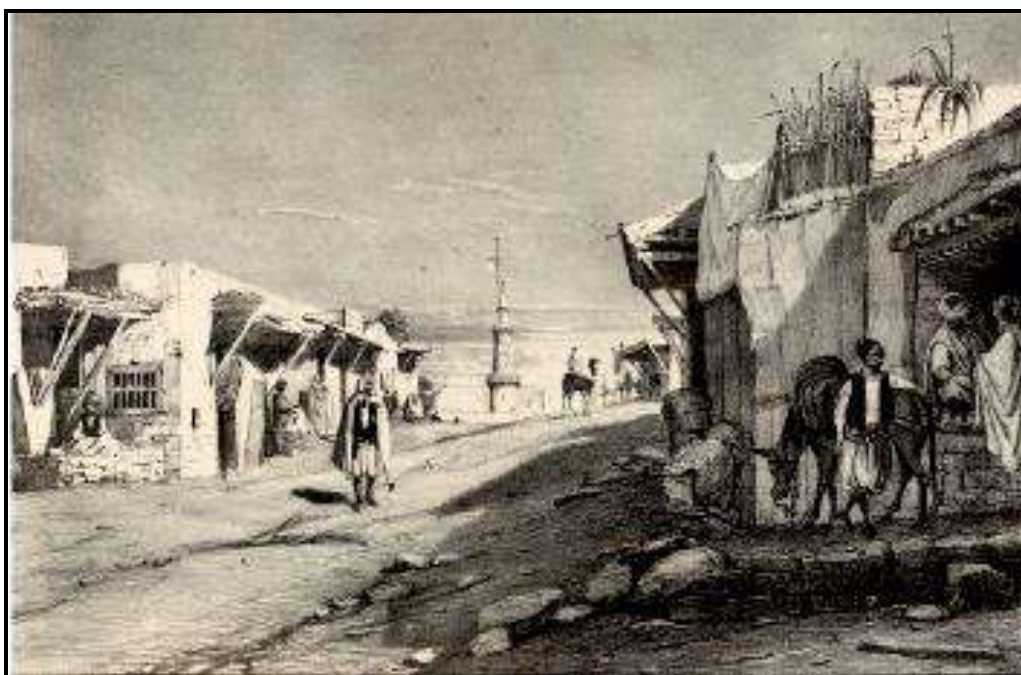


Illustration n°66 : Les maisons de part et d'autre du chemin dit « *Trek-Soultania* » ou la route royale.
Source : LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles Motte, 1835, Pl.14.

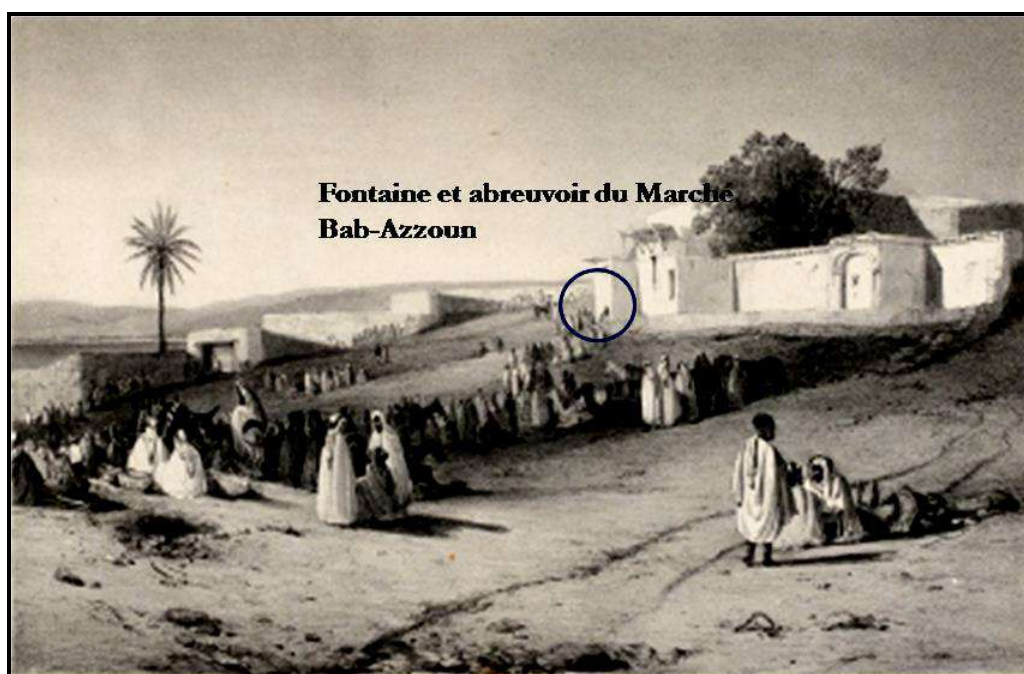


Illustration n°67: Le marché quotidien du faubourg *Bab-Azoun*, sa fontaine et ses abreuvoirs.
Source : LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles Motte, 1835, Pl.21, vue prise en sortant de la porte *Bab-Azoun*.

Parmi les fondouks du faubourg *Bab-Azoun*, les documents d'archives ont conservé la trace de *Fondouk Eddeheb* qui a existé en 1701-02 et qui, plus tard, a abrité les abattoirs d'où son appellation *fondouk El-Medebah* (de l'abattoir). Après 1830, il a été utilisé pour abriter la caserne Didon²². D'ailleurs, tous les fondouks du faubourg ont servi, après la prise de la ville, soit de caserne soit d'hôpital²³. Plus tard, tout le faubourg disparaît pour l'extension des murs d'enceinte de la ville coloniale.

I.1.3/ Les marchés du faubourg *Bab-Azoun*

En plus des boutiques le long du chemin, plusieurs marchés se tenaient aux abords Sud de la ville:

- le marché quotidien

Le marché quotidien du faubourg *Bab-Azoun* était destiné aux produits de consommation quotidienne. Selon le chevalier D'ARVIEUX, qui arriva à *El-Djezaïr* en 1674, il fut le marché principal de la ville et se présentait comme « une longue rue ... où l'on vend la viande et les autres provisions de bouche qu'on apporte de la campagne »²⁴ et des montagnes avoisinantes. Le marché quotidien était marqué par **une fontaine** aménagée en avant corps sur une façade et dotée de **bassins servant d'abreuvoir** aux animaux²⁵ (illustr. n°67).

- *El-Merkad* ou le marché des chevaux et des bestiaux :

Selon d'anciens actes de propriété, le marché des chevaux et des bestiaux s'appelait *El-Merkad* (المركاض)²⁶. Il se tenait non loin du marché quotidien. En période de fêtes religieuses : les *Biram* (*Aïd El-kebir* et *Aïd Es-Serir*), le lieu servait **d'arène pour les courses** des chevaux et autres jeux. A proximité du marché des chevaux et des bestiaux se trouvaient, également, les abattoirs de la ville et le *foundouk El-Madbah* appelé, également, *foundouk Eddeheb*.

- **le marché au charbon**, un marché qui se tenait à proximité et qui était géré par *Khodjet El-Feham*²⁷, secrétaire du charbon.

²² DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.207.

²³ GENTY DE BUSSY Pierre, *De l'établissement des français dans la régence d'Alger*, t.2,..., op-cit, p.413.

²⁴ ARVIEUX Laurent (d'), *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger*, ..., tome 5^{ème}, op-cit, pp.219-220.

²⁵ LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, ..., op-cit, p.9.

²⁶ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.206. Voir aussi, VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel, *Alger au XVIII^e siècle*, édité par Fagnan Edmond, Alger : Typographie Adolphe Jourdan Imprimeur libraire, 1898, p.19.

²⁷ Le *Khodjet El-Feham* (secrétaire du charbon) était chargé de percevoir une taxe sur chaque charge de charbon devant entrer en ville. DEVOULX Albert, *Tachrifat, Recueil de notes historiques* ..., op-cit, p.21.

- le marché aux grains

Le marché aux grains était le marché le plus fréquenté de la ville. Il était géré par *Kodjet Er-rahba*, secrétaire du marché aux grains²⁸. Il s'établissait, quotidiennement, et s'approvisionnait en « partie de Bône, et surtout de l'intérieur, sur des chameaux et autres bêtes de somme »²⁹. Les grains et, en particulier, le blé constituaient la ressource la plus importante de la ville, à en juger du nombre de magasins qui lui étaient destinés, à comparer à ceux qui servaient aux autres ressources telles que l'huile et le beurre. En effet, le port comptait un magasin de beurre, un magasin d'huile, et huit (8) à dix (10) magasins de blé contenant ensemble 160 à 200 milles mesures, en 1808. L'ensemble de ces magasins constituaient une réserve à la marine et aux bâtiments de courses qui vivaient « toujours sur les plus nouvelles provisions; aussi voit-on, de temps en temps, des ventes de blés avariés »³⁰. En général, les habitants aisés de la ville s'approvisionnaient, en blé, pour une année alors que les autres le faisaient pour deux ou trois jours³¹.

I.1.4/ Le lieu de campement de la « *Mehella* »

Sous le règne ottoman, la *Mehella*³² désignait les colonnes de janissaires chargées de parcourir le territoire de la régence pour ramasser, annuellement, les impôts dans les *outans* de l'Est, de l'Ouest et du *Tittery*. Elle devait veiller, également, à la sécurité du pays. La *Mehalla* s'organisait en forme de plusieurs tentes pouvant contenir chacune dix-neuf (19) hommes³³. Elle se dressait dix à douze (10-12) jours avant le départ de la colonne, dans le lieu-dit *Zeboudj El-Agha*, un bois d'oliviers sauvages situé à « *Ain Er-robot* » entre *Ras-Tafoura* et la ville. Le bois d'oliviers était en contrebas entre *Djenane EL-Agha*³⁴ et *Djenane Mustapha Pacha*.

²⁸ DEVOULX Albert, *Tachrifat, Recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne régence d'Alger*, ..., op-cit, p.21. *Er-rahba*, *Rahbat Ezzeraa* ou la halle aux grains se trouvait à l'intérieur de la ville, non loin de la porte *Bab-Azoun*.

²⁹ Les beys de Constantine et d'Oran devaient fournir à la régence chacun 10 000 mesures de blé par an (9,000 quintaux environ). Voir BOUTIN Vincent-Yves, *Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger et des environs*, Rapport datant du 3^{ème} trimestre 1808, conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre, Vincennes, Paris, cote 1_V_H_00059_014, p.34 [CD-Rom]. Voir aussi, BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, 3^{ème} édition, Paris: PICQUET Charles, géographe ordinaire du roi, 1830, p.207.

³⁰ BOUTIN Vincent-Yves, *Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger et des environs*, Rapport datant du 3^{ème} trimestre 1808, ..., op-cit.

³¹ Boutin, Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, ..., op-cit, p.241.

³² La *Mehalla* était dirigée par un *Kaid*. Elle était formée de quatre à six cents hommes et plus. Voir DEVOULX Albert, *Tachrifat, Recueil de notes historiques*, ..., op-cit, pp.7 et 29.

³³ Idem, p.29.

³⁴ Idem., p.8. Voir aussi DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs*, ..., op-cit, pp.184-185. Voir aussi, LESPES René, *Alger étude de géographie et d'Histoire urbaines*, Paris : librairie Felix Algan, 1930, p.220.

La charge du regroupement et du campement de la *Mehalla* était confiée à l'*Agha* des arabes³⁵. Après la prise d'El-Djezaïr en 1830, *Djenane El-Agha* qui abritait la cavalerie³⁶ devient la propriété privée du maréchal CLAUZEL et le quartier fut connu par « Mustapha inférieur » et « Mustapha supérieur » du fait de la présence du Palais Mustapha (Palais de l'été actuel palais du peuple), dans les environs. Sur le lieu de campement de la *Mehalla* fut aménagé, après 1830, le champ de manœuvre de l'armée française (Illustr. n°68).

I.1.5/ Le bois des platanes

Sur les abords immédiats de la porte *Bab-Azoun*, se trouvait un bois de vieux platanes dont un daterait de plus de quatre cent ans, d'où son appellation « le géant séculaire »³⁷. Lors de son abattage le 11 octobre 1855³⁸, Louis DE BAUDICOUR avait rapporté qu'il avait « fourni [à lui seul] 103 quintaux de bois »³⁹. Il a été éliminé pour libérer la façade de l'opéra, actuel Théâtre National d'Alger (TNA), qui venait d'être construit (Illustr. N°69).

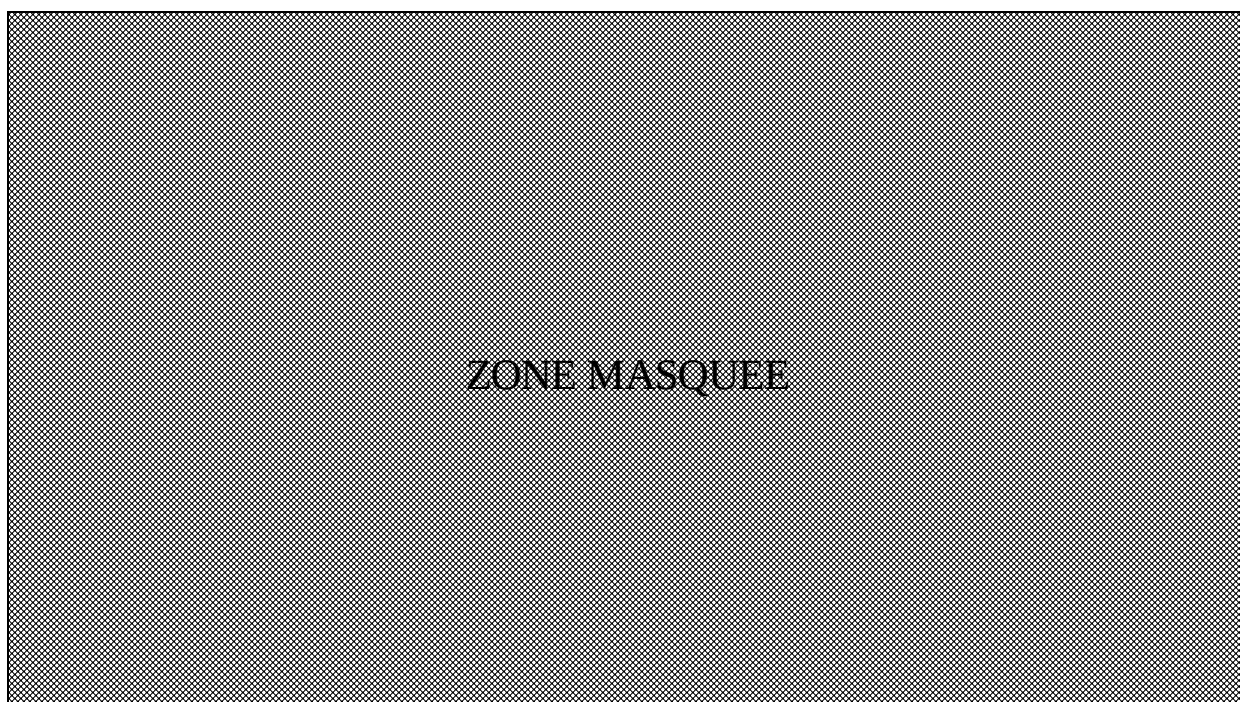


Illustration n°68 : Le lieu de campement de la « *Mehella* ».

Source : *Plan des environs d'Alger jusqu'à la ligne des avant-postes, 1831*, document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre, cote 1V_H_00060_014_0025 [CD-Rom].

³⁵ L'*Agha* des arabes était un lieutenant du dey.

³⁶ LESPES René, *Alger étude de géographie et d'Histoire urbaines*, ..., op-cit, p.220.

³⁷ DESPREZ Charles, *Alger naguère et maintenant*, Alger : Imprimerie François Maréchal, 1868, p.192.

³⁸ Idem, p.195.

³⁹ BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, Paris : Challamel Ainé, Libraire-éditeur, 1856, p.54.

I.1.6/ Les activités de fabrication manufacturière

Le faubourg *Bab-Azoun* comptait plusieurs lieux de production et de fabrication manufacturière⁴⁰, à l'instar des :

- **tanneries ou fosses de tanneurs**, qui étaient situées, en bord de mer, à l'embouchure du fossé Sud de la ville en avant de la rangée des maisons en série formant le faubourg *Bab-Azoun*⁴¹. Elles servaient à tanner les peaux et les laines des animaux. Après 1830 et suite à l'extension de la ville, les fosses ont été éliminées pour l'aménagement du quartier d'Isly. Leur mémoire fut conservée en baptisant la rue entre la place Bresson et la rue d'Isly : Rue des tanneurs (Illustr. n°70).

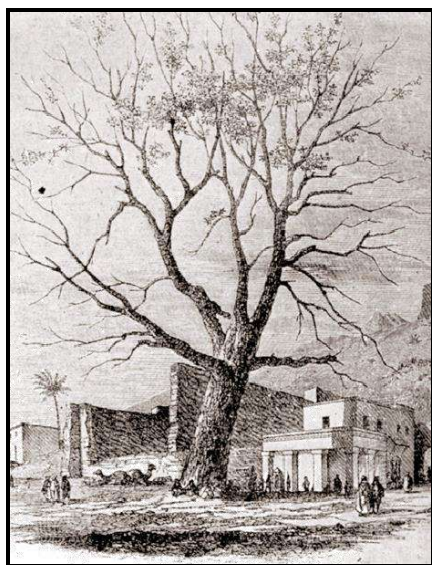


Illustration n°69 : Le platane de la porte *Bab-Azoun*.

Source : KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr, Quelques Gravures évocatrices du Passé*, Alger : Editions Fontana frères, 1929, p.14, figure n°66.

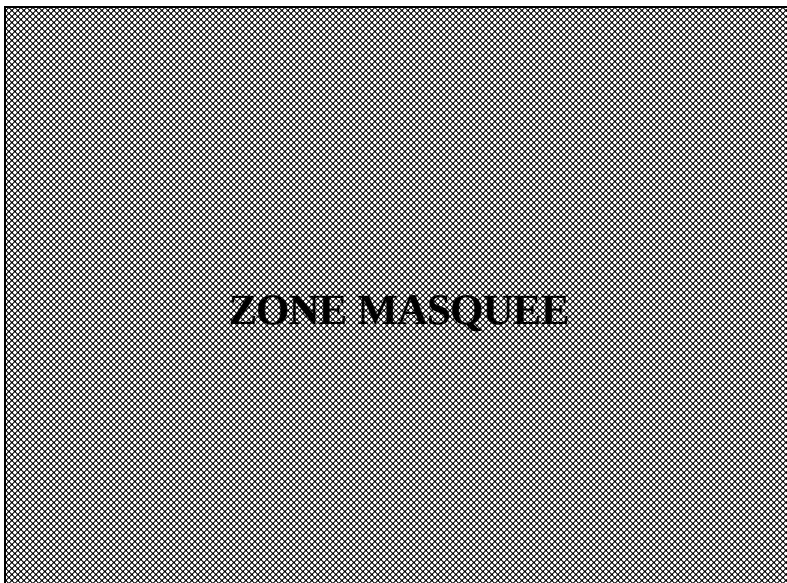


Illustration n°70 : Les fosses des tanneurs à l'embouchure du fossé sud de la ville d'El-Djezaïr.

Source : *Porte Bab-Azoun : Etats des lieux*, feuille n°04, document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre, cote 1V_H_00060_013_0007 [CD-Rom].

- **installations de vanniers**, situées non loin des tanneries. Elles s'organisaient sur une étendue ombragée de muriers⁴², en plein air. Après 1830, le lieu a servi pour l'aménagement de deux places contigües : « l'une à l'Ouest celle des Garamantes accidentée et irrégulière, terrain vague plutôt que place, l'autre à l'Est celle du Bournou plus plane et plus accessible au

⁴⁰ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 01, Blida : Editions du Tell, 2003, p.40.

⁴¹ Lecture faite, par l'auteur, à partir du plan intitulé : *Porte Bab-Azoun : Etats des lieux*, feuille n°04, document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre, cote 1V_H_00060_013_0007 [CD-Rom].

⁴² KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 01, Blida : Editions du Tell, 2003, p.40. Voir aussi, LESPES René, *Alger étude de géographie et d'Histoire urbaines*, ..., op-cit, p.269.

charroi »⁴³. Plus tard, les deux places ont formé la place Bresson, actuelle square Port-Saïd. Avec la réalisation de l'opéra, la place a été baptisée place de l'opéra ; elle fut connue, également, par la place de la république.

- **divers ateliers de fabrication manufacturière**⁴⁴: des fourneaux à cuire la brique et des fours à chaux⁴⁵ qui se présentaient comme des bâtiments ronds et élevés à l'image des moulins à vent⁴⁶ ; des tuileries : fabriques des pots et des pipes en terre⁴⁷ ; des ateliers de chauxfourniers, des briqueteries, des ateliers de poterie, ... (Illustr. n°71). Il faut préciser que les métiers qui se pratiquaient dans la ville et ses environs ont beaucoup prospéré avec l'arrivée des maures andalous à l'instar des fabricants de poudre, serruriers, charpentiers, maçons, tailleurs, cordonniers, potiers, merciers, éleveurs de vers à soie, ...⁴⁸. En effet, en 1623, *El-Djezaïr* comptait quatre-vingt (80) maîtres-forgerons, cent quatre-vingt (180) couteliers, six cent (600) personnes élevant les vers à soie et deux cent (200) tissant la soie⁴⁹.



Illustration n°71 : Les tuileries du faubourg Bab-Azoun.

Source: LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles Motte, 1835, pl.18.

⁴³ LESPES René, *Alger étude de géographie et d'Histoire urbaines*, op-cit, ..., p.217. Voir aussi PELET (Lieutt. Général), *Plan d'Alger et des environs*, document cartographique dressé au Dépôt général de la guerre par ordre de M. le Mal. Duc de Dalmatie, Ministre de la guerre, 1832. Voir aussi, KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 01, op-cit, p.68.

⁴⁴ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 01, p.40.

⁴⁵ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.40.

⁴⁶ ARVIEUX Laurent (d'), *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire* ..., op-cit, p.220.

⁴⁷ LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, ..., op-cit, p.8.

⁴⁸ Plusieurs autres métiers étaient monopolisés par les juifs tels que les bijoutiers, les frappeur de monnaie, ..., voir HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., chap.11, op-cit.

⁴⁹ LESPES René, *Alger étude de géographie et d'Histoire urbaines*, ..., op-cit, p.163.

I.1.7/ Les lieux de culte et les cimetières

Plusieurs édifices religieux ponctuaient le territoire immédiat à la ville d'El-Djezaïr du côté Sud, au-delà de la porte *Bab-Azoun*. Parmi les structures bâties, les plus importantes du point de vue architecture, le faubourg comptait :

- **Zaouiat Sidi Mansour**⁵⁰ (mort en 1644-1645) qui se trouvait entre les deux portes de *Bab-Azoun*. Elle était constituée d'une Koubba ou mausolée et d'une petite mosquée portant le nom du saint personnage « mosquée de *Sidi Mansour* »⁵¹. En 1846, la zaouïa fut démolie avec les remparts auxquels elle était contigüe (Illustr. n°72).

- **Zaouiat Sidi Beteka** (mort en 1540) qui se trouvait, immédiatement, hors la porte *Bab-Azoun* sur le bord de la mer. Elle comprenait une mosquée sans minaret ; la koubba du saint qui dominait la falaise ; une dépendance dirigée par *Beit El-Mal*, sous forme d'hospice avec des chambres à l'usage des infirmiers et des malades ; des latrines avec fontaines ; des bains froids et enfin un cimetière et le poste des fossoyeurs. A la prise de la ville en 1830, la zaouïa a été occupée par le génie militaire puis par le service des Ponts-et-Chaussées. Entre 1842 et 1864, elle a abrité un marché aux huiles puis elle a servi de halle aux blés. Enfin, Elle a été démolie pour l'aménagement de la place Napoléon⁵² (Illustr. n°72).

- **Zaouiat Sidi Abd-El-Aziz** (mort en 1577) qui était composée d'une petite mosquée et de la koubba du saint. Elle était « située hors de la porte d'Azoun, à *el-Merkad* (المركاض) [marché aux chevaux et aux bestiaux] et connue sous le nom de *Sidi Abd-el-Aziz* »⁵³. La zaouïa a été démolie et son lieu correspond à angle des rues de Constantine et de Rovigo.

- **Zaouiat Sidi-Ali Ezzouawi** (mort en 1576) qui était situait non loin de *zaouïat Sidi Abd-El-Aziz*. Elle contenait une mosquée, une koubba et un cimetière. La zaouïa était dotée d'une source d'eau abondante et très fréquentée par la population pour ses vertus « particulières et fort appréciables, telles que la guérison de la fièvre périodique, la conservation de la fidélité conjugale, la fécondité des femmes stériles, en sorte qu'elles étaient beaucoup employées par les crédules, non sans grands bénéfices pour l'oukil »⁵⁴. L'ensemble architectural a été démoli par les français, et les eaux de la source aménagée en fontaine⁵⁵ (Illustr. n°72).

⁵⁰ Une zaouïa est un complexe d'édifices formé d'une mosquée, une koubba et d'autres dépendances telles que les latrines, un cimetière, Un mausolée est, en général, formé d'une koubba et un cimetière seulement.

⁵¹ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, pp.200-203.

⁵² Idem, p.205

⁵³ Idem, p.206.

⁵⁴ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, pp.104-105. Voir aussi, DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.207.

⁵⁵ Idem, pp.207-208.

- **Zaouiat Sidi Abd-El-Kader El-Djelali** qui était adossée à une petite plage et contenait un puits, un marabout et une mosquée remarquable par son palmier. Elle fut restaurée, en 1808, par *Ahmed Pacha*⁵⁶. A proximité de la zaouia se trouvait le mausolée de *Sidi Embarek el-Bahri* et un fondouk (caravansérail).

- **autres mausolées peu importants** : au delà de la porte *Bab-Azoun*, plusieurs autres édifices religieux ont existé, il s'agissait de sanctuaires ou de simples tombes de saints personnages abrités dans des koubbas. De moindre importance, ce type d'édifices ne figurent pas sur la documentation cartographique, cependant, ils ont été identifiés par Albert DEVOULX, dans les documents d'archives de l'administration ottomane. L'auteur cite entre-autre :

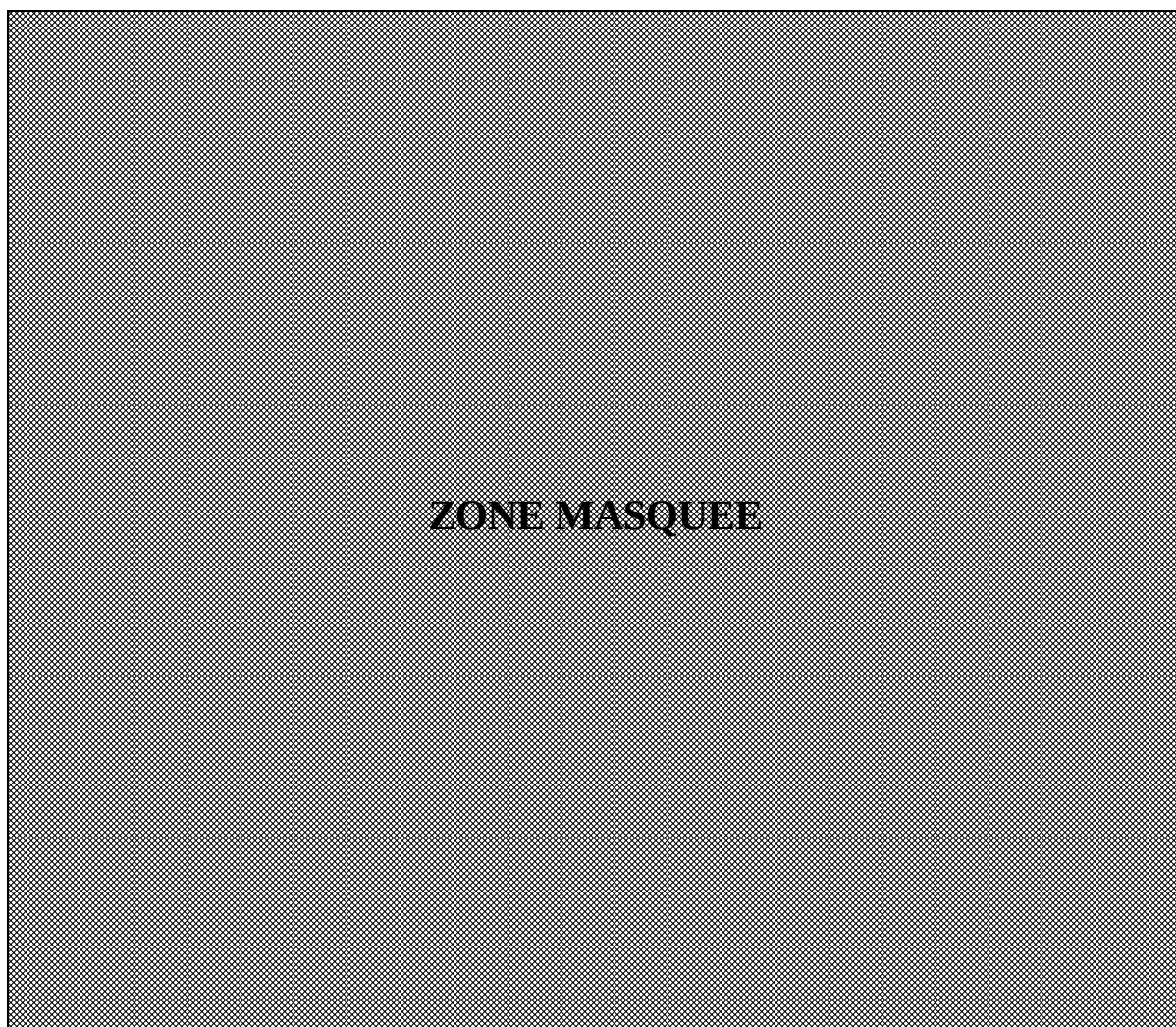


Illustration n°72 : Les zaouïas du faubourg *Bab-Azzoun*.

Source : Identification établie par l'auteur sur un extrait du document intitulé : *Plan d'Alger joint au projets pour 1834-1835*. Document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre, cote 1V_H_00061_004_0086 [CD-Rom].

⁵⁶ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.208.

Sidi Bou Hamman, un mausolée adossé à *Dar es-Saboun*⁵⁷ et situé à l'angle des rue Rovigo et de Constantine, avant la rue du *Hamma* (Illustr. n°72),

Sidi Abd El-Hak, un mausolée formait d'une koubba, d'une petite mosquée et d'un cimetière. Il se trouvait « dans la portion de la rue de Constantine comprise entre la rue Rovigo et la rue de l'Abreuvoir »⁵⁸ (Illustr. n°72).

Enfin, les abords Sud de la ville, le faubourg *Bab-Azoun*, contenait un **cimetière musulman** où « les sépultures des familles particulières sont enfermées dans des enclos de petites murailles. Celles des personnes de distinction ont de petits bâtiments carrés en forme de Chapelles couvertes d'une voûte et d'un dôme. Celles du menu peuple sont répandues de côté et d'autre sans régularité»⁵⁹.

I.2/ FAHS EL-DJENANE OU LE FAUBOURG BAB EL-OUED

Plusieurs titres de propriété, datant du début du règne ottoman, mentionnent l'expression « *Haret El-Djenane* »⁶⁰ ou « *Haret Aguenane* »⁶¹. L'appellation était donnée à la rue qui menait au territoire extra-muros contigu à la porte Nord de la ville : la porte *Bab El-Oued*. La rue aboutissait sur un lieu-dit appelé, selon Albert DEVOULX, « *Fahs El-Djenane* »⁶². Il se trouvait près de *zaouiat Sidi Yakoub* et contenait le jardin du Dey, dont la construction date de 1790⁶³, ainsi que la poudrière. *Fahs El-Djenane* ou le « lieu-dit du jardin » devait occuper la plaine littorale contigüe à la ville du côté Nord et qui s'étalait jusqu'à *Oued M'kacel*.

I.2.1/ La conformation de Fahs El-Djenane

Fahs El-Djenane était moins urbanisé et moins fréquenté que le faubourg *Bab-Azoun*. Sa conformation se présentait en différentes entités éparses destinées, surtout, aux cimetières et aux maisons consulaires. Cependant, et vue la nature du sol de cette partie Nord du territoire extra-urbain de la ville, *Fahs El-Djenane* lui a constituée, plutôt, une carrière pour l'extraction des matériaux de construction (pierre, calcaire, ...). Il a, par conséquent, abrité toutes les activités de fabrication qui leur sont afférents. (Illustr. n°64, supra, p.235):

⁵⁷ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.206.

⁵⁸ Idem, p.207.

⁵⁹ ARVIEUX Laurent (d'), *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy* ..., op-cit, p.220.

⁶⁰ Selon un titre de propriété datant de 1679-80. Voir DEVOULX Albert, *Les édifices religieux* ..., op-cit, p.71.

⁶¹ Selon un titre de propriété datant de 1606-1607, DEVOULX Albert, *Les édifices religieux* ..., op-cit, p.23.

⁶² DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et ..., *Revue Africaine* n° 19, 1875, op-cit, p.514.

⁶³ ROUSSEAU Alphonse, *Chronique de la régence d'Alger*, ..., op-cit, p.211. Voir aussi, Annexe n°04, « Chronologie des Pachas d'Alger », p.211.

I.2.2/ La rangée de maisons en série

Sur le plan des environs de la ville de 1775⁶⁴, un petit groupement de bâtisses apparaît enfouit parmi les tombes, les *koubbas* et les cimetières qui parsemaient le territoire de ce côté Nord de la ville. Il figure d'une taille très secondaire par rapport au faubourg *Bab-Azoun*. Ce même groupement de bâtisses n'apparaît pas, encore, sur la gravure intitulée « *Algeri Saracaenorum urbis fortissimae* »⁶⁵ et qui date de 1575; ce qui permet de déduire que **l'implantation et la formation de *Fahs El-Djenane*** (faubourg *Bab El-Oued*) a dû se faire, plus tard, entre 1575 et 1775.

L'état consolidé de l'entité morphologique constituant l'établissement humain de *Fahs El-Djenane* apparaît, sur le plan BOUTIN de 1808, sous forme d'une série de quelque bâtisses établies au delà de la porte *Bab El-Oued* et formant une seule rangée, la paroi Est, du chemin partant de la porte de la ville, dans la direction Ouest, le long du parcours de contre crête continue littoral reliant la ville à *Sidi Feredj*, *Tipaza*, *Cherchell*, La rangée de bâtisses commençait, immédiatement, après le fossé Nord et ne dépassait pas *oued M'kacel* (Illustr. n°73).

I.2.3/ Les cimetières de *Fahs El-Djenane*

Fahs El-Djenane semble avoir été, à toutes les époques, un lieu d'enterrement. Les nécropoles de la ville romaine « *Icosium* »; les cimetières de la ville arabo-berbère « *Djezaïr Beni Mezarahanna* » ainsi que les cimetières musulmans, chrétiens et juifs d'El-Djezaïr la ville ottomane⁶⁶, attestent de cette vocation.

I.2.3.1/ Le cimetière turc⁶⁷

Le cimetière turc de la ville d'El-Djezaïr se trouvait en bord de mer, immédiatement, après le fossé sur la plaine qui s'étendait jusqu'à *oued M'Kacel*. Les tomes se distinguaient en trois catégories :

-Les sépultures des *Pachas* et des *Deys* qui se trouvaient dans un enclos séparé du reste du cimetière turc par un mur. Elles étaient sous forme d'« édicules d'environ trois mètres de

⁶⁴ LE ROUGE (édition), *Les environs d'Alger 1775*, document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'Armée de Terre, cote 1VH59 008 0001, illustr. n°63, p.235.

⁶⁵ MONCHICOURT Charles, « Essai Bibliographique sur les plans imprimés de Tripoli, Djerba et Tunis-Goulette au XVI^{ème} siècle et note sur un plan d'Alger », *Revue Africaine*, n°66, 1925 p.417.

⁶⁶ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs ...*, op-cit, p.133.

⁶⁷ LAFAYE Jean-Baptiste (de), *État des royaumes de Barbarie, Tripoli, Tunis, et Alger contenant l'histoire naturelle et politique de ces pays*, Rouen : Editions De Voys, 1704, p.235. Voir aussi, SHALER William, *Esquisse de l'état d'Alger considéré sous les rapports politique, historique et civil*, trad. de l'anglais et enrichi par BIANCHI Thomas-Xavier, Paris : Imprimerie de Gaultier-Laguionie, 1830, p.107.

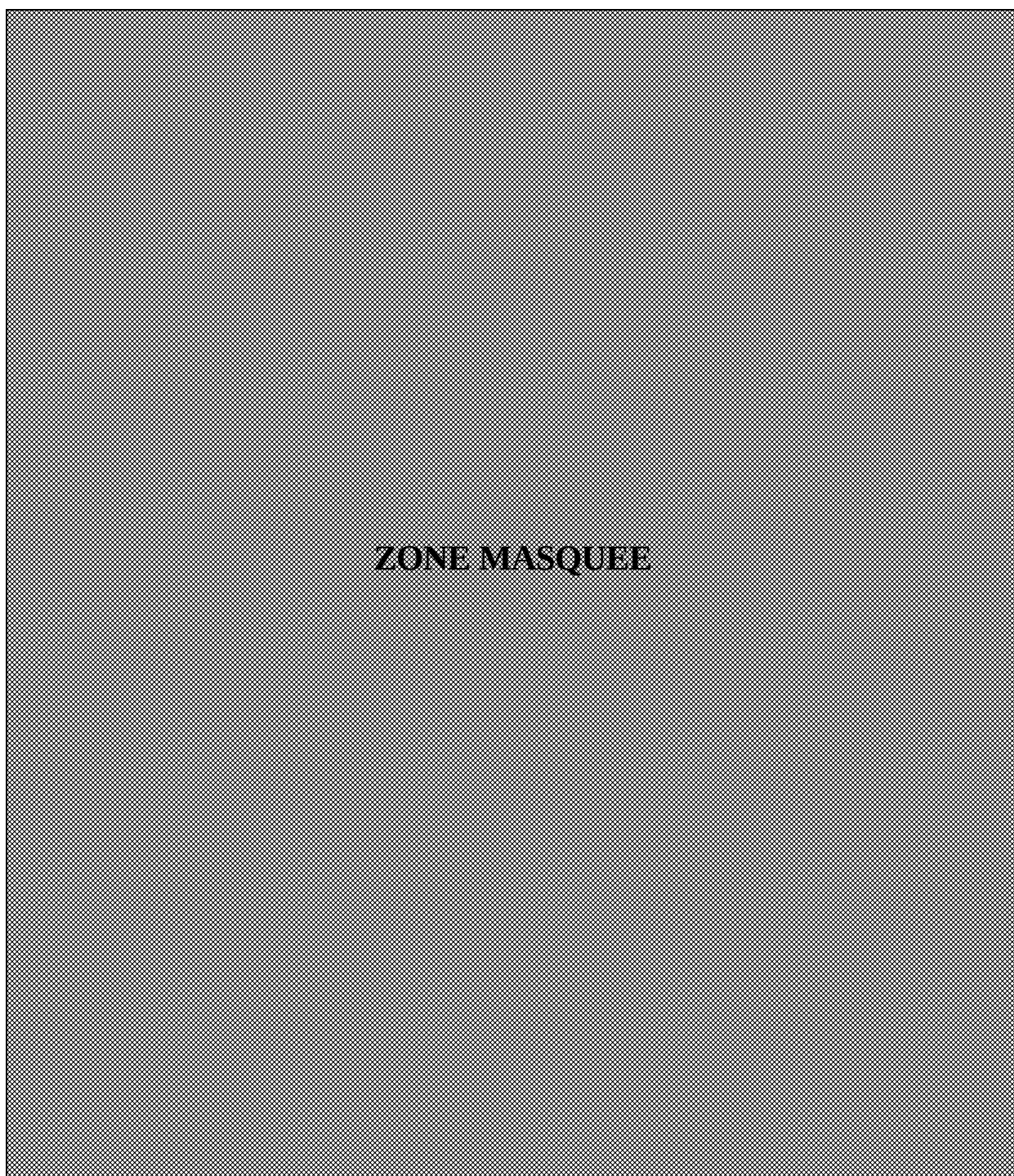


Illustration n°73 : *Fahs El-Djenane* ou le faubourg *Bab El-Oued*.

Source : extrait de : *Plan d'Alger et de ses environs d'après Boutin, 1830*. Document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre. Vincennes, Cote 1V_H59_015_0006 [CD-Rom].

hauteur et de forme circulaire ou octogonale et surmontés d'une coupole et bien blanchis »⁶⁸. Les sépultures s'élevaient de « dix à douze pieds d'élévation. Un turban de pierre y est toujours gravé »⁶⁹. Selon Laugier DE TASSY, six de ces édicules se distinguaient: « Ce sont les tombeaux de six deys, qui furent élus et étranglés dans le Divan au moment de leur élection, par diverses cabales qu'il y avait »⁷⁰. Parmi les tombes qu'elles comptaient⁷¹: la tombe de *Bent Djafar Ketaniya*, de *Mohammed En-Necha*, d'*El-Hadj Pacha*, de *Haçan Pacha*, de *cheikh Ezzerad*, de *Sidi el-Yakout* et de *Sidi Kettani* (illustr. n°74).

-**Les sépultures des Aghas et des principaux officiers de l'armée** ne se distinguaient que par une « pique plantée près de leur cercueil »⁷² des sépultures des *Pachas* et des *Deys*,

-**Les tombes du menu du peuple** ayant « la forme d'une bière et ne sont désignés que par des pierres plates, enfoncées dans la terre »⁷³.

I.2.3.2/ Le cimetière musulman et ses dépendances

Le cimetière musulman, situé au Nord de la ville, possédait les dépendances suivantes :

-**Le moçalla couvert et la mosquée d'El-Moçalla** : il s'agissait d'une salle de prière (*moçalla*) couverte et une mosquée dotée d'un petit minaret. Les deux édifices ont été élevé, par *El-Hadj Mohamed ben Mahmoud Douletti*, vers l'an 1675. Ils ont remplacé un ancien *moçalla* en plein air qui a existé hors de la porte *Bab El-Oued*, en face de la fontaine de *Sidi-Salem*, selon un titre de propriété⁷⁴. Le lieu de culte était couvert de deux grandes coupoles surbaissées, une sur *El-Moçalla* et l'autre sur la mosquée. Le long de ses deux façades, s'ouvraient « quelques [sept en 1830] boutiques »⁷⁵ frappées de biens *habous* au profit de la mosquée⁷⁶. Le *Meçolla* et sa mosquée furent démolis, en 1862, cédant la place pour la construction du lycée Bugeaud actuel lycée l'Emir (Illustr. n°76).

⁶⁸ TASSY Jacques-Philippe-Laugier (de), *Histoires du royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice politique et commerce*, Amsterdam: Henri Du Sauzet, 1725, p.200. Voir aussi CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque histoire de la régence d'Alger*, ..., op-cit, p.38

⁶⁹ PERROT Aristide-Michel, *Alger. Esquisse topographique et historique du royaume et de la ville*, Paris : Librairie Ladvocat, 1830, p.38.

⁷⁰ PEYSSONNEL Jean-André et DESFONTAINES René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, tome 01, Paris : Librairie de Gide, 1838, p.460.

⁷¹ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, pp.18-22.

⁷² Idem, p.38.

⁷³ PERROT Aristide-Michel, *Alger. Esquisse topographique et historique du royaume* ..., op-cit, pp.37-38.

⁷⁴ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger* ..., op-cit, p.50.

⁷⁵ Idem.

⁷⁶ Selon un titre de propriété datant du commencement de *di el-Kada* 1087 soit du 5 au 14 janvier 1677.



Illustration n°74: Les sépultures des Pachas et des Deys, en 1575.

Source : « *Algeri Saracaenorum urbis fortissimae* », Facsimilé d'un document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, Département des cartes et plans, cote GE DD-2987 (8031)

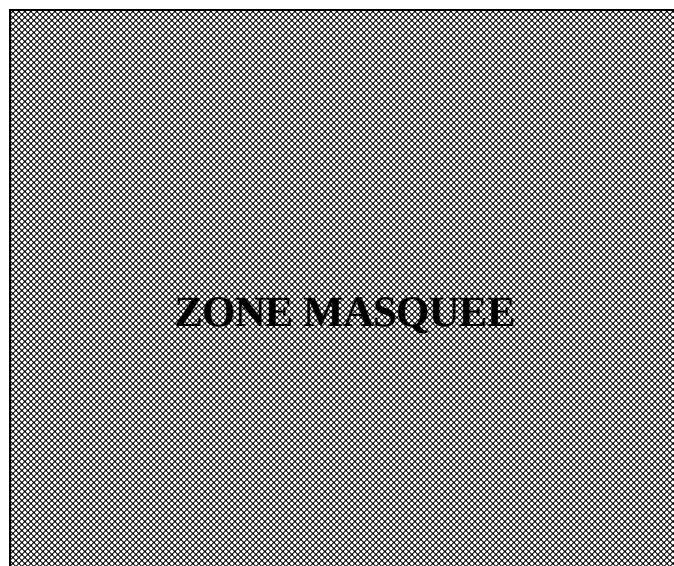


Illustration n°75: Le cimetière chrétien de *Fahs El-Djenane*.

Source : *plan d'Alger et de ses environs d'après Boutin, 1830*. Document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense de Vincennes, département de l'armée de terre, côte 1V_H59_015_0006 [CD-Rom].

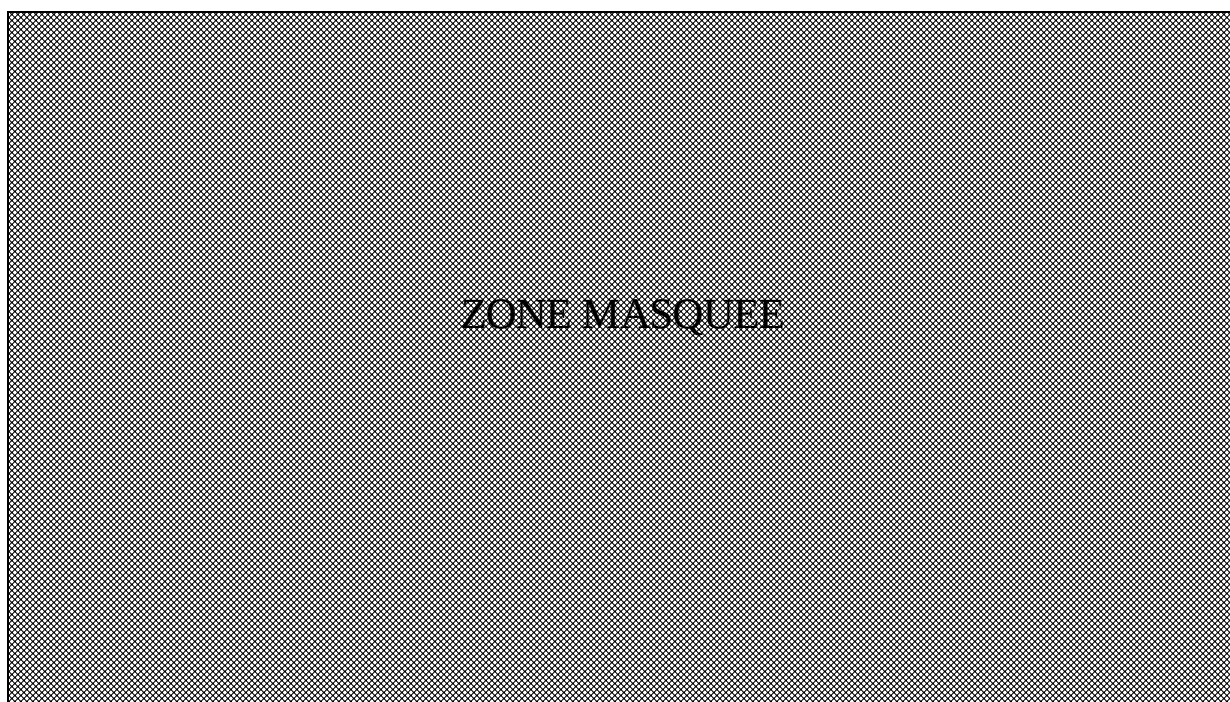


Illustration n°76: *El-Moçalla* et sa mosquée.

Source : <http://alger-roi.fr>, Envoi sur site de Christian Martinie le 29-11-2009. BRULLER Isabelle, *L'Algérie romantique des officiers de l'Armée française 1830- 1837 : 33 dessins de la collection du ministre de la défense*, Paris : Service Historique de la défense, département de l'Armée de Terre, 1994.

- **L'asile Bou Touïl**, qui se présentait comme un édifice long et étroit à un seul niveau servant de lieu de regroupement des fossoyeurs des cimetières du quartier. En 1860, le lieu a servi à loger la cavalerie de Napoléon III, lors de son voyage à Alger⁷⁷.

I.2.3.3/ Le cimetière juif

Au-delà de la porte Nord de la ville, se trouvaient le cimetière juif d'El-Djezaïr. Il était reparti en trois entités séparées l'une de l'autre :

- « **le cimetière Ribach** » situé, non loin de *oued M'kacel*, sur un terrain légué aux juifs chassés d'Espagne par le sultan de Tlemcen, en 1287. Son nom provient du nom d'un saint personnage : « *Rabbi Isaac Bar Chechet* », enterré en ce lieu, en 1409. En 1844, le terrain est exproprié pour la construction des remparts français et le cimetière est transféré au cimetière juif de Saint Eugène⁷⁸.

- « **le cimetière Midrasch** » situé au Sud du premier, occupant un terrain ayant appartenu à la grande mosquée et acquis par les juifs, en 1461, en échange contre une bâtisse à l'intérieur de la ville. Il s'agit de la bâtisse dite *Dar El-Far* ou la maison de la souris, située dans la rue *Souk El-Djemaa*⁷⁹.

- « **le cimetière Barci** » voisin du précédent et occupant un terrain acquis en 1794, en échange contre un jardin situé hors de la porte *Bab Djedid*. Le terrain portait le nom de *Behyrat El-Annaba*, signifiant le jardin du jujubier, voisin de l'*Oued El-Ayoun* (*Ayoun Skhâkhen* ou les eaux chaudes)⁸⁰.

I.2.3.4/ Le cimetière chrétien

Le cimetière chrétien était situé au-delà du cimetière juif, à proximité de la plage de *Bab El-Oued*. Il avait abrité les tombes de toute la communauté chrétienne : consuls, commerçants esclaves, En 1830, Amédée DE BOURMONT (fils aîné) et son père le Comte DE BOURMONT, co-signataire de la convention de la capitulation d'Alger, y ont été enterrés. Le cimetière a disparu, en 1850, pour céder la place à la construction des remparts français⁸¹ (illustr. n°75).

⁷⁷ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.51.

⁷⁸ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 02, ..., op-cit, pp.40-41.

⁷⁹ Idem, p.41.

⁸⁰ Idem, pp.41-42.

⁸¹ Idem, pp.43-44.

I.2.4/ Les lieux de culte de *Fahs El-Djenane*

Les abords Nord de la ville d'El-Djezaïr comptaient plusieurs mausolées, *zaouïat*, petites mosquées et salles de prière, tous quasiment disparus, après 1830. Cependant plusieurs peuvent être identifiés dans les documents d'archives, à l'instar de :

- ***Zaouiat Sidi Djami*** (un saint turc), il s'agit d'un complexe religieux formé d'une mosquée sans minaret, une « koubba ou local couvert d'un dôme [...] renfermant la tombe, laquelle était surmontée d'une châsse en bois ou *thabout*, qu'ornaient plusieurs drapeaux »⁸², des latrines avec des fontaines pour les ablutions et un cimetière spécial. La zaouïa a été mentionnée dans plusieurs actes de propriété ainsi que dans la « *oukfa* »⁸³. Le plus anciens de ces documents d'archives témoigne de son existence, en 1707. En 1830, la zaouïa a été occupée par la gendarmerie, et en 1850, par le service des domaines⁸⁴.

- ***Zaouiat Sidi Yakoub El-Andalousi***, elle se trouvait « à environ un kilomètre de la ville au Nord-ouest un peu avant les contreforts de la montagne Bouzaréah [...] perché sur un monticule et ombragé par un bouquet d'arbres »⁸⁵ dans le lieux dit *Aguenan* ou *Fahs El-Djenane*. En plus de la Koubba, le zaouïa possédait un cimetière. En 1830, l'édifice a été annexé à l'hôpital militaire de la salpêtrière installé dans les jardins du Dey (futur hôpital Maillot).

- **la Mosquée de Mohammed-Pacha**, elle se trouvait sur le bord de la mer, en face de *zaouiat Sidi Yakoub*⁸⁶. Elle était dotée d'une fontaine et fut, dès 1830, démolie par les français.

- ***Zaouiat Sidi Meçaoud***, elle se trouvait à environ cinq cent (500) mètres de la porte *Bab El-Oued* près des fours à chaux. Elle contenait la koubba du saint et un cimetière⁸⁷.

- ***Zaouiat Sidi Sa'di***, un complexe religieux d'une assez grande dimension. Elle se composait d'une petite mosquée sans minaret (*Mesdjid*), d'une habitation et de la koubba du saint *Sidi Sa'di* qui était encore vivant en 1707-1708⁸⁸. En 1847, la mosquée fut utilisée par le génie militaire. L'ensemble a disparu, plus tard.

Zaouia de sidi Amar Et-Tensi⁸⁹, située dans le fossé hors la porte *Bab El-Oued*, à la hauteur de *zaouiat Sidi Abderrahmane*. Elle contenait une petite mosquée sans minaret (*mesdjid*), déjà

⁸² DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, pp.16-18.

⁸³ La *Oukfa* des établissements religieux était « un sommaire de consistance générale des propriétés des mosquées, chapelle [marabout] zaouïa, écoles tombes et cimetières » déposé à la grande mosquée. Selon Albert DEVOULX, ce document a disparu, en 1843. DEVOULX Albert, *Les édifices religieux* ..., op-cit, p.16.

⁸⁴ Idem, p.18.

⁸⁵ Idem, p.23.

⁸⁶ Idem, p.24.

⁸⁷ Idem.

⁸⁸ Idem, p.25.

⁸⁹ De son vivant, l'ermite de *Sidi Yakoub* se trouvait sur le lieu où fut, plus tard, élève le fort de l'Empereur.

existante en 1611, et portant le nom du saint personnage qui était encore vivant à cette date⁹⁰. Après sa mort, une koubba a été annexée à la mosquée. En 1830, la zaouïa a été annexée à l'hôpital militaire installé dans les jardins du Dey (actuelle hôpital Maillot). En 1861, son emplacement a été englobé dans le périmètre du lycée de l'Emir.

- **Koubba de Sidi Salem**, elle était dotée d'une fontaine et ombragée d'un palmier qui fut, en 1842, rasé et transplanté sur la place des orangers devant l'hôtel de la régence. Après 1830, son emplacement a été contenu dans le périmètre du lycée l'Emir ⁹¹(illustr. n°77).

Zaouiat Sidi Abderrahmane Et-Taa'ibi, le saint patron de la ville et son symbole mémorial⁹². Le lieu est un complexe religieux et un pôle de rayonnement culturel et cultuel de la ville d'El-Djezaïr⁹³. Selon le témoignage d'une inscription placée au-dessus de sa porte d'entrée, la mosquée de la zaouïa a été construite sous le règne de l'El-Hadj Ahmed El-Oldj El-Atchi, en 1696-1697⁹⁴.



Illustration n°77 : Les zaouïas de Sidi Abderrahmane et de Sidi Salem.

Source : LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles Motte, 1835, Planche 06.

⁹⁰ Un acte, de cette date, mentionne l'existence de la zaouïa. Voir, DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.27.

⁹¹ Idem, p.49.

⁹² Le saint Sidi Abderrahmane Et-Taa'ibi est mort en 873 de l'hégire, ce qui correspond à 1468-69.

⁹³ Autour de la mosquée, plusieurs tombeaux existent : *Ouali Dadda* (mort en 1554) *Sidi Mansour* ; *Khedeur-Pacha* étranglé en 1605 ; *Ahmed Bey* de Constantine (enterré en 1848) *Sidi Abd-Allah* ; *Boukandoura* un mufti hanefi, *Ben Zakour*, imam de la grande mosquée ;

⁹⁴ La date 1696-1697 indique la fin des travaux de la construction de la mosquée.

Selon un ancien acte de propriété, la mosquée de *Sidi Abderrahmane Et-Taa'ibi* a remplacé un *mesdjid* plus modeste ayant déjà existé, en 1662-63⁹⁵, et qui contenait:

- une koubba d'une assez grande dimension,
- une habitation et des locaux servant à *l'oukil* et son personnel ainsi qu'une *khelwa* (salle de refuge),
- des latrines publiques avec des fontaines et des lieux d'ablution,
- et un cimetière.

Plusieurs autres édifices religieux, de moindre importance, ont été identifiés sur l'inventaire établi par Albert DEVOULX, notamment, les tombeaux de *Sidi Mohammed ben Khelifa*, d'*El merabet Et-Tebibn*, *Sidi Boudouma*, de *Sidi Kettani*⁹⁶... . Enfin, un lieu en forme de grotte, connu à l'époque par *Ridjal El-Hafra*, expression signifiant « les hommes de l'excavation », était situé dans la partie basse du jardin Prague, ex-Marengo. La grotte devait abriter les dépouilles de martyrs « victimes d'une guerre contre les chrétiens », selon Albert DEVOULX.⁹⁷

I.2.5/ Les fours à chaux

Les fours à faux de *Fahs El-Djenane* ressemblaient, du point de vue architecture, aux fours du Faubourg *Bab-Azoun*. Ils se trouvaient à environ cinq cent (500) mètres au-delà de la porte *Bab El-Oued*, non loin de la mosquée de *Sidi Meçaoud*⁹⁸(illustr. n°78).

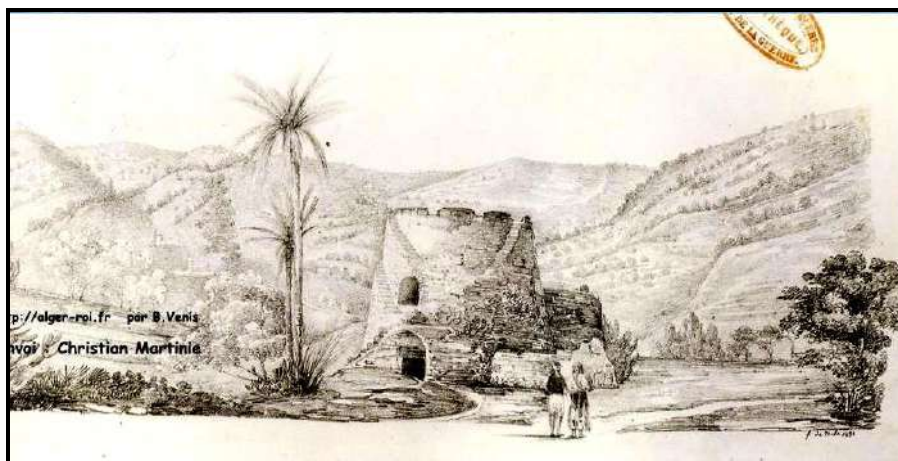


Illustration n°78 : Les fours à chaux de *Fahs El-Djenane*.

Source : <http://alger-roi.fr>, Envoi sur site de Christian Martinie le 29-11-2009. Bruller Isabelle, *L'Algérie romantique des officiers de l'Armée française 1830- 1837 : 33 dessins de la collection du ministre de la défense*, Paris : Service Historique de l'Armée de Terre, 1994.

⁹⁵ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, Alger, Typographie Bastide, 1870, p.40.

⁹⁶ Idem, p.22.

⁹⁷ Idem, p.27.

⁹⁸ Idem, p.24.

I.2.6/ Le marché de bois

Le marché qui devait fournir le bois de cuisine à la ville d'El-Djezaïr se tenait, tous les jeudis, au niveau de *Fahs El-Djenane* (faubourg de *Bab El-Oued*). Il approvisionnait la *djenina* (le palais), la Casbah ainsi que toute la ville. Le bois du marché venait, surtout, de *djebel Bouzaréah*⁹⁹.

I.2.7/ Le quartier *El-Haddjarrine* : Les carrières et les ateliers de taille de pierre

Au Sud de la plaine littorale formant *Fahs El-Djenane*, les piémonts des collines se caractérisaient par un sol à dominance calcaire exploité, depuis longtemps, pour d'extraction de la pierre. En effet, le plan de BOUTIN, de 1808, représente quatre grandes carrières sur la berge gauche de *Oued El-M'khacel*. Le lieu s'est consolidé en un véritable quartier appelé *Haret El-Haddjarrine*¹⁰⁰ ou quartier des tailleurs de pierre. La désignation fait référence à l'activité qui s'y pratiquait, en ce lieu (illustr. n°73, supra p.247). Le quartier s'est formait, d'abord, par l'implantation de **plusieurs ateliers de taille de pierre** puis celle **des habitations des ouvriers** qui y travaillaient¹⁰¹. Selon un titre de propriété, datant de 1690, le quartier des tailleurs de pierre se trouvait près de *zaouiat Sidi Salem*¹⁰².

I.2.8/ Les activités manufacturières

Outre la taille de pierre, plusieurs autres **ateliers de fabrication manufacturière** se sont implantés à *Fahs El-Djenane* (faubourg *Bab El-Oued*), à l'instar des ateliers de taillanderie¹⁰³ et les serruriers, des fours à cuire la brique ou des briqueteries, des ateliers de poterie, des fours à chaux et à plâtre et des fours à charbon de bois¹⁰⁴.

I.2.9/ La décharge publique de la ville

Selon André RAYMOND, les décharges des ordures formaient de véritables collines aux abords des villes arabes¹⁰⁵. Tel fut le cas de la ville d'El-Djezaïr. En effet, l'entassement, au fil des siècles, des ordures de la ville sur les falaises bordant *Fahs El-Djenane* (faubourg

⁹⁹ DEVOULX Albert, *Tachrifat, Recueil de notes historiques sur l'administration* ..., op-cit, p.52.

¹⁰⁰ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.49.

¹⁰¹ Les prisonniers étaient, également, employés dans la taille de la pierre. Voir DEVOULX Albert, *Tachrifat, Recueil de notes historiques*, ..., op-cit, p.36.

¹⁰² DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.49.

¹⁰³ Taillandier est un métier traditionnel consistant à fabriquer des outils tranchants tels que les ciseaux, les cisailles, les haches,

¹⁰⁴ RENAUDOT (Officier de la garde du Consul de France à Alger), *Alger. Tableau du royaume, de la ville d'Alger et de ses environs, état de son commerce, de ses forces... Introduction historique sur les différentes expéditions d'Alger depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours*, 4^{ème} édition, Paris : P. Mongie aîné, 1830, p.18.

¹⁰⁵ RAYMOND André, *Grandes villes arabes de l'époque ottomanes*, ..., op-cit, p. 149.

Bab El-Oued) a permis la formation d'une colline dominante. Vue son importance, elle a servi à l'implantation, en 1802-1803¹⁰⁶, de *bordj Ez-Zoubia* « برج الزوبية ou برج المزبلة », c'est-à-dire, le « fort des ordures ». Ce dernier fut connu, également par le « fort neuf ou البرج الجديد »¹⁰⁷. Il fut édifié sous le règne du dey *Mustapha Pacha*¹⁰⁸.

En 1808, lors du passage de capitaine Vincent-Yves BOUTIN, à *El-Djezaïr*, l'ouvrage venait d'être achevé, d'ailleurs, il n'était pas encore armé¹⁰⁹. Après 1830, le lieu a servi à la construction de la caserne Pélissier en face lycée l'Emir ex lycée Bugeaud. Actuellement, il constitue le lieu du siège de la DGSN (Direction générale de la Sûreté nationale).

I.3/ LE FAUBOURG DES TAGARINS

Entre 1611 et 1612, la ville d'*El-Djezaïr* a connu une pénurie en eau et en vivres suite à une période de sécheresse prolongée. La situation a poussé le gouvernement d'ordonner, le 30 avril 1612, « aux Mores d'Espagne qui y avaient cherché refuge d'en sortir [de la ville], leur donnant un délai de trois jours »¹¹⁰. La plus part ont refusé, mais certains se sont établis à l'Ouest de la ville, au dessus de la Casbah, sur le lieu qui a conservé, jusqu'à nos jours, leur nom : les Tagarins¹¹¹. Mise à part que le faubourg était doté d'un cimetière, la documentation livresque ainsi que la cartographie consultées, dans le cadre de cette recherche, ne fournissent pas des détails sur les différentes activités qui ont dû s'y pratiquer (Illustr. n°36, chap.6, p.162).

II/ LA SECURITE DE LA PREMIERE EXTENSION DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR

Le territoire formé par *Fahs El-Djenane*, le faubourg de *Bab Azoun* et le quartier des Tagarins, a dû constituer l'étendue de la première extension de l'aire de production et d'activité de la ville d'*El-Djezaïr*, après le dépassement de ses limites relativement infranchissable primitives (les fossés) ; ce qui correspond à la deuxième phase du processus de formation de son territoire. Selon les sources historiques, le territoire occupé par les trois faubourgs devait atteindre, au Nord, *oued M'khacel* et au Sud, la rivière des jardins en avant de *Ras Tafoura*. Ces rivières ont dû constituer, donc, de nouvelles limites relativement infranchissables adoptées par le territoire de la ville d'*El-Djezaïr* lors de la première extension

¹⁰⁶ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, ..., op-cit, Inscription n°127, p.180.

¹⁰⁷ Il existe aussi un autre fort portant la nomination de « fort neuf » situé dans le port. Voir COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques* ..., op-cit, inscription n°96, pp.137-139.

¹⁰⁸ *Mustapha Pacha* a régné de 1798 à 1805.

¹⁰⁹ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, ..., op-cit, p.193.

¹¹⁰ GRAMMONT Henri Delmas (de), *Histoire d'Alger sous la domination turque (1515-1830)*, Paris : Ernest Leroux éditeur, 1887, pp.150-151.

¹¹¹ LESPES René, *Alger étude de géographie et d'Histoire urbaines*, ..., op-cit, p.129.

de son aire de production et d'activité. Le contrôle et la sécurité de la nouvelle étendue du territoire de la ville a été renforcée par plusieurs ouvrages.

II.1/ LES FORTIFICATIONS DU FAUBOURG *BAB-AZOUN*

Au Sud et jusqu'à la rivière des jardins, le territoire du faubourg *Bab-Azoun* a connu trois ouvrages ayant servi au contrôle et à la sécurité du territoire de la ville, dans cette direction : *bordj Ras Tafoura*, *Djenane l'Agha* et *djenane Mustapha Pacha*.

II.1.1/ *Bordj Ras Tafoura*

Bordj Ras Tafoura est un des forts extérieurs de la ville d'El-Djezaïr, à l'époque ottomane. Il a pris son nom du nom du cap sur lequel il fut élevé : *Ras Tafoura*, un rocher noir au bord de la mer du côté Sud de la ville. Selon un document épigraphique, trouvé en 1830 sur son entrée, le *bordj* portait une autre dénomination : « *Bordj Sefid* » expression signifiant « le fort blanc » parce que ses murs blanchis à la chaux donnaient un contraste remarquable par rapport à son assiette noire que fut le cap¹¹². Plus tard, il a été connu par le fort *Bab-Azoun*¹¹³. La traduction de l'inscription turque, gravée sur le document épigraphique, mentionne que la forteresse a été construite par *Mustapha Pacha*, en 1804-1805. Il s'agit, plutôt, d'une reconstruction et la « partie détachée à droite sur le bord de la mer, est un reste de l'ancien ouvrage »¹¹⁴. Ce dernier (l'ancien ouvrage) était très ancien, selon Albert DEVOULX. Il a dû « tombé en ruine »¹¹⁵.

Par ailleurs, les documents historiques donnent plusieurs versions quant à la date de fondation de *bordj Ras Tafoura*. Moulay BELHAMISSI mentionne la date de 1573 et précise qu'il a été élevé sous le règne de *Ahmed Arab Pacha*¹¹⁶. La date n'est pas à retenir car, sur la gravure intitulée « *Algeri Saracaenorum urbis fortissimae* » et publiée en 1575, le *bordj* ne figure pas, probablement, parce qu'il n'était pas encore bâti. Selon Victor BERARD¹¹⁷, la date de construction du *bordj* remonte à 1581-1582 (589 de l'hégire) sous le règne de *Hassan Pacha ex-captan d'Aly Pacha El-Euldj*¹¹⁸. L'auteur précise également, qu'il a été élevé en

¹¹² COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques*, ..., op-cit, inscription n°129, p.183.

¹¹³ *Bordj Ras Tafoura* était doté de deux fontaines dont une aménagée sur son mur Sud-ouest. Voir la description in, BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, ..., op-cit, p.225.

¹¹⁴ Idem.

¹¹⁵ DELPHIN Gaëtan, « Le fort Bab-Azoun », *Revue africaine*, n°48, 1904, Alger : Bastide, p.191.

¹¹⁶ BELHAMISSI Moulay, *Alger la ville aux milles canons*, Alger : E.N.A.L, 2009, p.21.

¹¹⁷ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, Alger : Bastide libraire-éditeur, 1867, p.17. L'auteur a pris ses descriptions du rapport de Boutin, de 1808.

¹¹⁸ *Hassan Pacha* était un renégat vénitien. Sous son règne furent entamés les travaux de construction de *bordj Ras Tafoura*. Voir annexe 04 : « Chroniques des Pachas d'Alger », p.205.

récupérant les pierres des ruines de *Tamenfoust* (Rusgunium). Enfin, Gaëtan DELPHIN donne la date de 1661¹¹⁹ qu'il tire d'une chronique arabe inédite, sans donner son titre ni son auteur. Après 1830, *bordj Ras Tafoura* a été utilisé en prison militaire, puis démoli, en 1905¹²⁰.

II.1.2/ *Djenane l'Agha*

Djenane El-Agha, était la propriété de l'Agha responsable de la cavalerie du dey et du droit de juridiction sur les tribus des environs de la ville. Il a été élevé, par *Ali-Agha*, entre *Ras Tafoura* et *Ain Er-Robot*¹²¹ « sur un terrain tout de rochers »¹²² (illustr. n°67). Selon d'anciens titres de propriété, le terrain a été acquis, en 1789¹²³.

Avant sa démolition, *Djenane El-Agha*, le jardin de l'Agha a connu plusieurs travaux d'agrandissement et d'embellissement, notamment:

- les terrasses de la grande maison qui furent réalisées, par *Hadji Ali*,
- l'introduction des eaux d'une source, par *Omar Agha*, en 1812,
- et l'aménagement de la cour de marbre et son jet d'eau, par *Ibrahim Agha*.

II.1.3/ *Djenane l'Agha Mustapha Pacha*

Djenane l'Agha Mustapha Pacha était la propriété de *Mustapha Agha Koudjet El-Kheil*, ministre des *Haras* du dey¹²⁴. Il a dû être un lieu de contrôle et de sécurité pour le territoire à proximité de la ville d'El-Djezaïr, dans la direction Sud (le faubourg *Bab-Azoun*), puisque selon un ancien titre de propriété, une partie de son étendue était désignée par *Rekkat El-Topenat*¹²⁵ ce qui signifie que, sur la propriété, une batterie a existé. Après 1830, il a abrité différentes fonctions, à l'instar de l'orphelinat Saint-Vincent-de-Paul. En 1863, il a été récupéré par le gouvernement français et ses « jardins magnifiques furent vendus en lots à des

¹¹⁹ Date mentionnée selon une chronique arabe, voir DELPHIN Gaëtan, « Le fort Bab-Azoun », *Revue africaine*, n°48, 1904, p.191.

¹²⁰ BELHAMISSI Moulay, *Alger la ville aux milles canons*, Alger : E.N.A.L, 2009, p.22.

¹²¹ Futur quartier « champs manœuvre ».

¹²² L'emplacement de *djenane l'Agha* devait se trouvait entre les rues *Hassiba Ben Bouali*, ex rue Sadi Carnot, et *Feroukh Mustapha*, ex-rue Richelieu. Voir KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 02, Blida : Editions du Tell, 2003, p.81.

¹²³ Voir la liste des 15 Aghas qui ont occupé le *djenane* in KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 02, ..., op-cit, p.81.

¹²⁴ Idem, p.65. Il a été élevé, entre 1798 et 1805.

¹²⁵ GOLVIN Lucien, *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane*, Alger : INAS, 2003, p.117. *Rekkat* ou *Rekaa* est un terme qui désignait une parcelle de terre agricole. Voir SAIDOUNI Nacerddine, *Le waqf en Algérie à l'époque ottomane*, Koweït : Fondation Publique des Awqaf du Koweït, 2009, p.134.

particuliers»¹²⁶. Devenu le palais d'été, la résidence officielle du Gouvernement français, aujourd'hui, il abrite le Palais du Peuple.

II.2/ LES FORTIFICATIONS DE *FAHS EL-DJENANE*

Au Nord, et jusqu'à *oued El-M'kacel*, le territoire de *Fahs El-Djenane* a connu trois ouvrages ayant servi au contrôle et à la sécurité du territoire de la ville dans cette direction : *bordj El-Euldj Ali* et *djenane El-Dey* avec la *poudrière*.

II.2.1/ *Bordj El-Euldj Ali*

*Bordj El-Euldj Ali*¹²⁷ a été connu sous plusieurs dénominations : *Bordj Setti Takelilt* ou fort de Notre Dame la Négresse, *Bordj Boû-Lila* ou fort d'une nuit et fort des Vingt-Quatre-Heures¹²⁸. Mais il est, plus, connu sous le nom de fort *Bab El-Oued*. Son édification a été entamée entre 1567 et 1568¹²⁹, par *El-Euldj Ali* qui le construit sur une décision de *Mohamed Pacha*¹³⁰.

Le *bordj* a été implanté sur un rocher en bord de mer, dans une même situation, géomorphologique, que *bordj Ras Tafoura*, au sud. Il a été élevé pour protéger la petite plage accessible aux petites barques située au Nord-ouest de la ville ainsi que pour protéger *Fahs El-Djenane*. Sa démolition, le 27 décembre 1853, a révélé une tombe formée d'un bloc de béton contenant un squelette humain qui, selon Victor BERARD, fut reconnu pour être « [...] les restes de Geronimo, jeune Arabe sacrifié pour la foi en Jésus-Christ, et maçonné dans le mur, le 18 septembre 1569 »¹³¹.

II.2.2/ *Djenane El-Dey*

Selon Henri KLEIN, *Djenane El-Dey* a été élevé, par *Hassan Pacha* qui avait régné de 1791 à 1798. La propriété était constituée de deux grands bâtiments à l'entrée et de deux pavillons¹³². Aujourd'hui, seul un pavillon existe encore : « le Pavillon des officiers »¹³³, il se

¹²⁶ GOLVIN Lucien, *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane*, Alger : INAS, 2003, p.117.

¹²⁷ *El-Euldj Ali* surnommé *El-Fortas* (le teigneux), 19^{ème} Pacha d'Alger.

¹²⁸ Pour plus de détails sur la dénomination du fort *Bab El-Oued*, voir HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, note 2, pp.31-32. Voir aussi, BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, op-cit, p.227

¹²⁹ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques*, ..., op-cit, inscription n°10, p.17.

¹³⁰ *Mohammed Pacha*, fut le premier des gouverneurs d'Alger qui se soit occupé de fortifier, sérieusement, la ville.

¹³¹ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, Alger : Bastide libraire-éditeur, 1867, p.27.

¹³² KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, Blida, Editions du Tell ... tome 2, op-cit, p.76.

¹³³ GOLVIN Lucien, *Palais et demeures d'Alger à l'époque ottomane*, ..., op-cit, pp.89-96.

trouve à l'intérieur de l'enceinte de l'hôpital Lamine Debaghine Ex-hôpital Maillot. Le deuxième pavillon a été démoli, en 1850¹³⁴. L'accès au palais principal de *djenane El-Dey* se faisait à travers une allée formée d'une double rangée de pieds de vigne soutenus par des colonnes. L'ensemble formait un abri vouté procurant ombre et fraîcheur¹³⁵.

La réalisation de *djenane El-Dey* s'est fait en plusieurs phases. Le grand bâtiment et le grand mur de clôture ont été réalisés sous le règne du *dey Hussein* alors que les écuries, situées près de l'entrée, étaient l'œuvre du dernier *Khasnadji Braham*. Ce dernier avait creusé, également, un puits et avait alimenté la propriété par des conduites d'eau acheminées depuis l'aqueduc *Bir-Traria*¹³⁶ (illustr. n°79 et 80).

II.2.3/ *Dar El-Baroud* (la poudrière)

Au delà de *oued El-M'khacel* d'environ cent (100) mètres, une grande bâtisse dépendant de *Djenane El-Dey* abritait *Dar El-Baroud* : la poudrerie turque¹³⁷. Elle se trouvait en bord de mer sur la route littorale menant d'El-Djezaïr vers Ouest. Selon un document épigraphique trouvé sur les lieux, en 1830, la poudrière a été élevée sous le règne de *El-Hadj Ali Pacha Amasiali*¹³⁸. Ses travaux de construction étaient dirigés par SCHULTZ, le consul de Suède à El-Djezaïr à cette date et furent achevés en 1814-1815¹³⁹. Après 1830, elle a été appelée la « caserne de la salpêtrière » et a été annexée à l'hôpital Maillot (illustr. n°80).

¹³⁴ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, Blida, Editions du Tell... tome 2, ..., op-cit, p.77.

¹³⁵ VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIIIème siècle à nos jours*, Paris: Editions Place des victoires, 2012, p.77. Voir aussi, KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, Blida, Editions du Tell... t.2, pp.73-77.

¹³⁶ Idem.

¹³⁷ Idem, p.77.

¹³⁸ *El-Hadj Ali Pacha Amasiali* (de l'Anatolie) a régné de février 1809 au 22 Mars 1815.

¹³⁹ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques*, ..., op-cit, inscription n°139, pp.196-197. Édouard DALLES donne, 1812 comme date d'achèvement des travaux de construction de la poudrière. Voir DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs : guide géographique, historique et pittoresque*, 2^{ème} éd., Alger: Adolphe Jourdan, 1888, 250 pp.134-135.



Illustration n°79 : La route menant à Djenane El-Dey.

Source : VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIII^{ème} siècle à nos jours*, Paris: Editions Place des victoires, 2012, p.78.

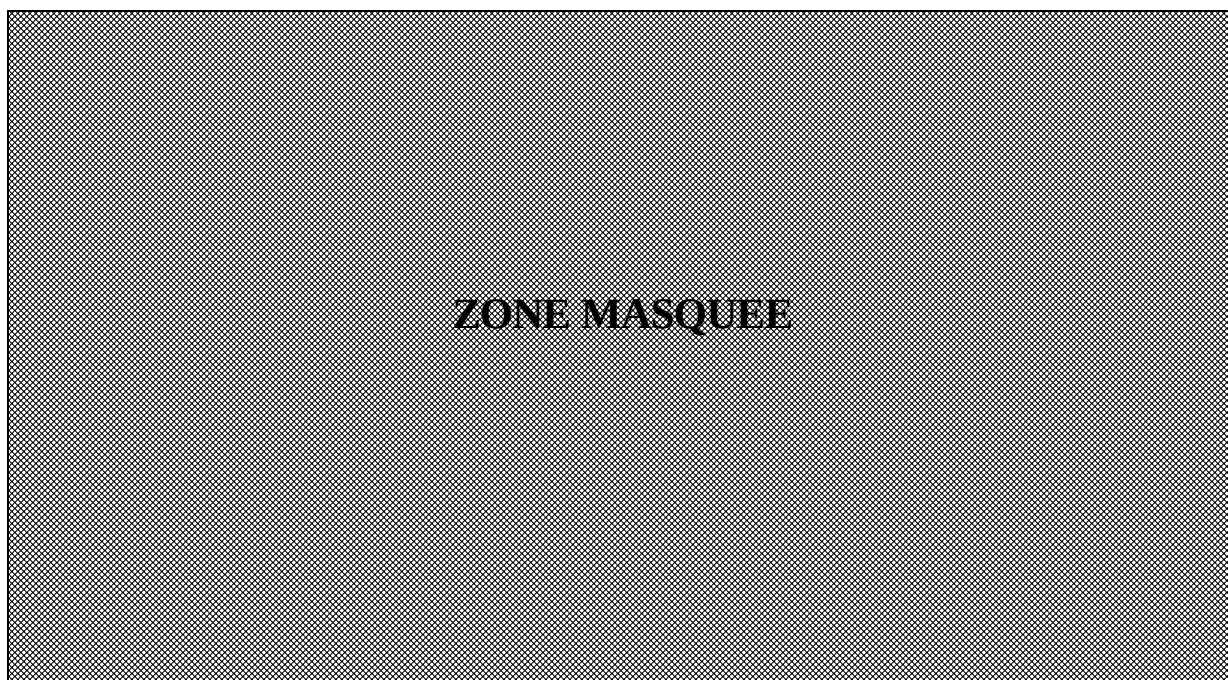


Illustration n°80: Djenane El-Dey et Dar El-Baroud.

Source : *Plan des environs d'Alger indiquant les positions à adopter pour les forts à établir autour de cette place, 1846*, feuille n°02, document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre, carton 1VH68.

- BRULLER Isabelle, *L'Algérie romantique des officiers de l'Armée française 1830- 1837 : 33 dessins de la collection du ministre de la défense*, Paris : Service Historique de l'Armée de Terre, 1994. Envoi sur site de Christian Martinie le 29-11-2009. <http://alger-roi.fr>.

CONCLUSION DU CHAPITRE 08

La lecture du territoire extra-urbain de la ville d'El-Djezaïr, du point de vue implantation humaine ou encore typologie de l'habitat, (c'est-à-dire en considérant le critère de lecture n°04 adopté dans le cadre de cette recherche), a révélé une organisation du bâti différente de celle établie à l'intérieur de ses murs d'enceinte. Il s'agit d'une forme d'**établissements humains linéaires ou en série** constitués de plusieurs maisons mitoyennes, souvent, ouvertes sur la rue par des boutiques de commerce. La tertialisation du bâti au-delà de la porte urbaine de la ville a engendré, plus tard, **l'urbanisation de cette partie de son aire de production et d'activité**. La documentation littéraire et cartographique a permis d'identifier deux établissements humains linéaires, à proximité des portes urbaines de la ville. Ils se distinguent de par le mode de leur consolidation :

- **le faubourg au delà de la porte Bab-Azoun** qui s'est consolidé en formant les deux parois du chemin reliant la ville à son territoire lointain du côté Sud-est : le parcours de contre crête littoral (prolongement de la rue *Bab-Azoun Bab El-Oued*). En plus des boutiques de commerce destinées, souvent, aux habitants de la campagne et des montagnes voisines, plusieurs autres structures s'y sont établies : des marchés de blé, de bétail, ..., des écuries, des fondouks, des cafés maure, des ateliers de poteries, Le type d'implantation linéaire au delà de la porte *Bab-Azoun* a connu un dédoublement le long du chemin qui permettait de descendre de la porte *Bab-Djedid* à la mer.

- **Fahs El-Djenane** ou le faubourg au delà de la porte *Bab El-Oued*, qui n'a pas connu une densification aussi importante que le faubourg *Bab-Azoun*. Plusieurs raisons ont été à l'origine de cet état d'implantation non saturée, particulièrement le fait que le lieu a toujours été une aire destinée aux morts (nécropoles romaines, cimetières turcs, chrétiens, ..). La nature du sol dans cette direction de la ville, à caractère rocheux et calcaire, a favorisé, de son côté, l'implantation des activités d'extraction et de fabrication des matériaux de construction. Ainsi, à proximité des carrières plusieurs ateliers de taille de pierre, des fours à chaux et à plâtre, un marché de bois, ... s'y sont implantés. Plus tard, des maisons abritant les ouvriers des carrières et des ateliers se sont ajoutées formant une rangée organisée le long du chemin reliant la ville à son territoire lointain, du côté Ouest : le parcours de contre crête littoral (prolongement de la rue *Bab-Azoun Bab El-Oued*).

Aux deux établissements humains linéaires : faubourg *Bab-Azoun* et *Fahs el-Djenane*, s'ajoute un troisième : le quartier des Tagarins, **un regroupement de bâtisses d'une taille embryonnaire** ayant abrité les maures andalous renvoyés de la ville, en 1612. La

documentation historique, utilisée dans le cadre de cette recherche, n'a pas révélé les différentes activités qui ont dû accompagner l'établissement humain, en ce lieu. Cependant, le quartier est, clairement, reconnaissable sur le plan de BOUTIN, datant de 1808.

Les établissements humains du territoire extra-urbain de la ville d'El-Djezaïr se sont implantés et se sont consolidés, lors d'une **première phase d'extension de son aire de production et d'activité**, sur une étendue ne dépassant pas des limites naturelles reconnaissables dans plusieurs représentations de la ville datant du 16^{ème} siècle : **la rivière des jardins à proximité de Ras Tafoura, au Sud, et l'oued M'kacel, au Nord**. Ainsi les deux cours d'eau peuvent être considérés comme des limites relativement infranchissables à une nouvelle étendue du territoire de la ville d'El-Djezaïr. Les ponts représentés dans les gravures, notamment celle de 1575, témoignent de ce rôle. Ils ont servi, plus tard, pour franchir ces limites et en adopter d'autres, lors d'une prochaine phase d'étalement du territoire de la ville (objet du prochain chapitre).

Dans ce chapitre, il a été question de corriger le résultat avancé, dans les chapitres précédents, quant à la limite Sud du territoire de la ville lors de la première extension de son aire de production et d'activité. En effet, du point de vue typologie d'habitat, la première extension du territoire de la ville, du côté Sud, n'a pas dû atteindre *oued Beni M'zab* identifié, par rapport aux trois premiers critères de lecture (géomorphologie, réseau hydrographique et cheminements naturels). Elle a dû ne pas dépasser un des torrents avant ce cours d'eau: la rivière des jardins.

En plus des deux composantes naturelles : la rivière des jardins et *l'oued M'kacel*, la sécurité et le contrôle de la nouvelle étendue du territoire de la ville d'El-Djezaïr, ont été renforcé par d'autres structures de nature anthropique : **des ouvrages défensifs isolés**:

- dans la direction Sud, l'édification de *bordj Ras Tafoura*, *djenane l'Agha* et *djenane Mustapha Pacha*,
- dans la direction Nord, celle de *Bordj El-Euld-Ali*, *djenane El-Dey* et *Dar El-Baroud* (la poudrière).

Par ailleurs, **des murs d'enceinte** autour de l'entité urbaine ont été élevés afin d'augmenter sa sécurité et son contrôle. Les fossés qui constituaient des limites primitives à l'établissement humain ont eu, désormais, le rôle de renforcer la sécurité des murs d'enceinte.

Les faubourgs de la ville ont constitué la première forme d'établissements humains sur le territoire extra-urbain de la ville d'El-Djezaïr, suite à la **sédentarisation de l'homme sur son aire de production et d'activité**. La ville et ses faubourgs forment la configuration territoriale du lieu lors d'une deuxième phase de son processus de formation. Cette deuxième phase peut être schématisée dans le modèle chorématique ci-dessous (Illustr. n°81 et 82).

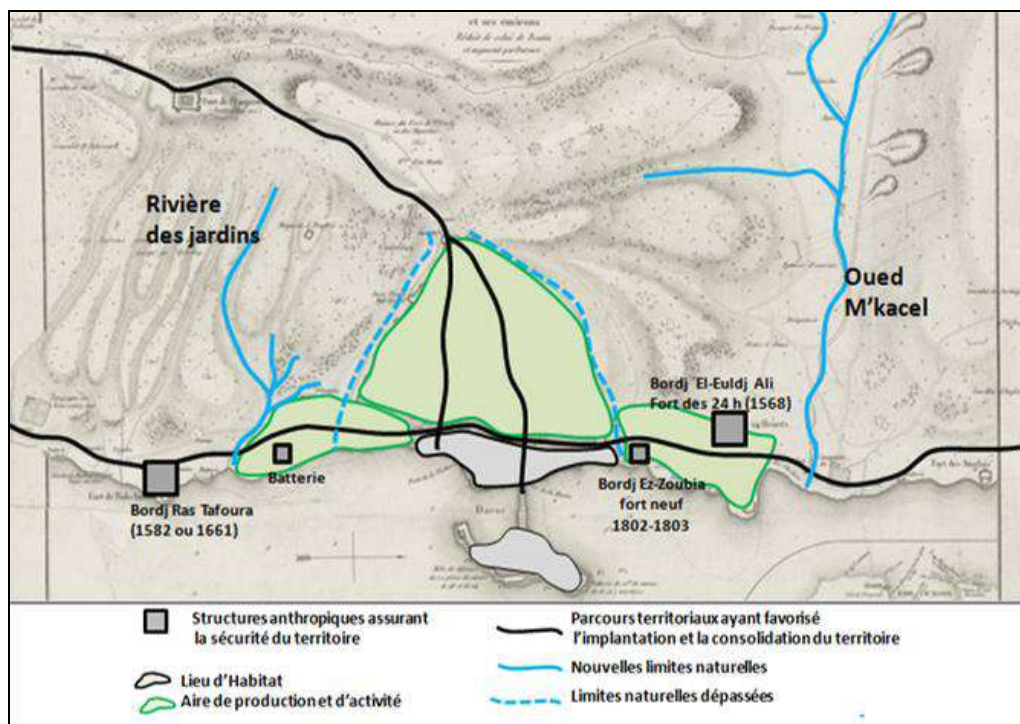
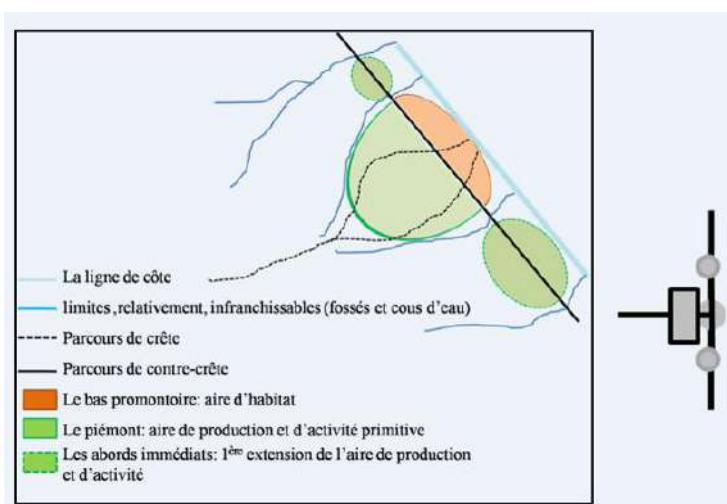


Illustration n°81 : Première extension de l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d'El-Djezaïr, selon la géomorphologie du lieu.

Source : élaborée par l'auteure, sur la base de la documentation littéraire et cartographique (voir le texte).



2^{ème} phase du processus de formation du territoire d'El-Djezaïr :

-Consolidation de l'établissement humain en établissement urbain, probablement, pendant d'antiquité romaine,

-1^{ère} extension de son aire de production et d'activité,

-Extension linéaire du territoire de la ville, structurée par le parcours littoral.

Illustration n°82: Modèle chorématique synthétisant la 2^{ème} phase de formation du territoire d'El-Djezaïr : 1^{ère} Extension de l'aire de production et d'activité de l'établissement humain primitif : consolidation de l'entité urbaine et apparition des établissements humains linéaires, au 16^{ème} siècle : les faubourgs.

Source : élaborée par l'auteure.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 09

Les descriptions de la ville d'El-Djezaïr, à partir du 16^{ème} siècle, apportent plusieurs témoignages sur la nature du **paysage et la typologie de l'habitat** de son **territoire extra-urbain**. A titre d'exemple, selon HAËDO, « [...] la vue est très agréablement flattée par l'aspect des nombreux vignes et jardins qui entourent la cité. De toutes parts, on ne voit que des orangers, des citronniers, des cédratiers et des arbres de toute espèce; puis une grande quantité de fleurs, surtout des roses qui fleurissent toute l'année, au milieu des plantes potagères les plus variées »¹. La description atteste que le territoire extra-urbain de la ville constituait sa campagne, une étendue caractérisée par « un paysage où les champs, les prairies, les forêts et autres espaces naturels prédominent, où les activités agricoles sont, relativement, importantes du moins par les surfaces qu'elles occupent, et où les densités de population, de commerces, de services, de moyens de communication et d'emplois sont, relativement, faibles »².

Par ailleurs, la terminologie, apportée par les documents d'archives de l'administration ottomane, permet de classer les champs et les jardins de la campagne d'El-Djezaïr, avant 1830, en quatre catégories et cela en fonction des critères de leurs **types de production et de leur superficie**³:

- les « *bhaïr* »⁴ ou les **jardins et les champs maraîchers**. Le terme « *bhaïr* » s'est conservé, jusqu'à nos jours, dans le langage de plusieurs villes, notamment, à Blida et à Koléa⁵.
- les « *djenane* » et « *Djeninat* »⁶ ou les **jardins d'arbres fruitiers**. En général, les plus étendus des *djenanes* ne dépassaient pas, selon BAUDICOUR, la contenance d'un hectare⁷. Le terme « *djenat* » figure, également, dans les documents d'archives, il est utilisé pour désigner les jardins où se pratiquait l'arboriculture fruitière.

¹ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, ..., op-cit, pp.209-210.

² Voir la définition du terme « campagne » in CHAPUIS Robert, *Vers des campagnes citadines, le Doubs (1975-2005)*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, co-éd. Editions Crête, 2007, p.13.

³ SAIDOUNI Nacerddine, *Le waqf en Algérie à l'époque ottomane*, Koweït : Fondation Publique des Awqaf du Koweït, 2009, pp.124-125 et 134.

⁴ Le terme « *bhaïr* » est le pluriel du terme « *b'hira* ».

⁵ Aujourd'hui, dans la ville de Koléa, toute une zone de jardins plantée de néfliers est appelée « *El-bhaïr* » et le chemin qui y mène depuis la ville est appelé « *Trik El-Bhaïr* ». Il s'agit de la route qui relie Koléa à Blida. Dans d'anciens actes de propriété, le chemin était appelé « *trik El-Kaada* ».

⁶ *Djeninat* est le pluriel du terme *Djenina*. Ce dernier étant le diminutif du terme *djenane* qui signifie jardin.

⁷ BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, Paris : Challamel Ainé, Libraire-éditeur, 1856, p. 41. Voir aussi, EMERIT Marcel, « Voyage de la Condamine à Alger (1731) », *Revue Africaine*, n°98, 1954, p.369.

- les « *ahouach* »⁸ ou **les exploitations agricoles**. Ils désignent des **champs d'agriculture d'une contenance de plusieurs centaines d'hectares**⁹. A titre d'exemple, *Haouch El-Bey* d'Oran comprenait « trois à quatre cent hectares des meilleurs terre de la Mitidja »¹⁰.

Selon les documents d'archives de l'administration ottomane, les jardins et les exploitations agricoles du territoire de la ville d'El-Djezaïr se distinguaient par le nom de leur propriétaire, à l'instar de *Djenane Raïs Hamidou*, *Djenane Rahat Ed-Dey*, *Haouch El-Bey*, *B'hirat Ben Raïs Hamdan*,, ¹¹. Les archives apportent deux autres types de jardins en forme de parcelles agricoles: la « **Rokaa** » et le « **feurd** » qui étaient destinées, particulièrement, à la production des céréales¹².

Le rôle de production, d'agrément et de plaisance de la campagne de la ville d'El-Djezaïr (son territoire extra-urbain au delà de ses faubourgs) est confirmé dans les descriptions datant de la période de la prise de la ville, en 1830. En effet, Pierre CLAUSOLLES, rapporte que les terres aux alentours de la ville, dans un rayon d'environ vingt (20) kilomètres, formaient un paysage remarquable s'étendant sur les collines et les plaines fertiles qui la circonscrivent. Ces terres «très fécondes, [où] les jardins y portent toutes sortes de fruits, et les vignes que les maures de grenade y ont plantées, y rendent beaucoup »¹³.

L'agriculture et le pâturage, qui s'y pratiquaient devaient, nécessairement, engendrer **une forme d'implantation humaine** sur le territoire extra-urbain de la ville d'El-Djezaïr. Pierre CLAUSOLLES, précise que les jardins, autour de la ville, étaient « ... comme des métairies que les janissaires et les maures, qui en sont propriétaires, louent à des esclaves pour en labourer les terres et en paître les troupeaux »¹⁴. Effectivement, les documents historiques : littérature, cartographie, archives, ..., témoignent d'une présence humaine sur le territoire de la

⁸ « *Ahouach* » est le pluriel du terme « *haouch* ».

⁹ Dans le beylik de Constantine, les *ahouach* sont divisés en petites exploitations appelées « *djebda* ». Voir BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, ..., op-cit, 1856, p.37

¹⁰ Idem.

¹¹ Le professeur SAIDOUNI a établi un répertoire des *djenanes* mentionnés dans les documents de la *mahkama Ech-charrya* et par les auteurs français du 19^{ème} siècle. Il l'accompagne d'une description des *djenanes* les plus célèbres : la propriété du *dey Hussein*, *Mustapha Pacha* et de l'*Agha*. Voir SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane (1791-1830)*, Beyrouth : Éditions Dar al-Gharb al-Islami, 2001, pp.60-65.

¹² SAIDOUNI Nacerddine, *Le waqf en Algérie à l'époque ottomane*, ..., op-cit, pp.124-125 et 134.

¹³ CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque ou histoire de la régence d'Alger, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Toulouse : Imprimerie de J.B. Paya, 1843, p.137.

¹⁴ Idem.

ville en dehors de son entité urbaine et ses faubourgs ; une présence qui se manifeste dans une typologie d'établissements humains différente de celle déjà reconnue¹⁵, précédemment:

- des **maisons ou demeures isolées** appelées « *djenane* » parce qu'elles constituaient des résidences d'été ou des maisons de campagne implantées dans des jardins maraîchers et fruitiers (les *djenanes* et *Djenet*), en dehors de la ville. Le type d'**établissements humains ponctuels** s'est développé, en général, sur les propriétés privées.
- des **regroupements permanents de population, en forme de localités** appelés, dans les archives de l'administration ottomane, « *Fohos*, pluriel de *Fahs* ». Ces derniers constituaient « un prolongement indispensable d'une ville, sans jardins, trop serrée dans ses remparts »¹⁶.

Dans ce chapitre 09, il a été question de reconnaître l'étendue du territoire de la ville d'El-Djezaïr à cette troisième phase de son processus de formation. Il a été question, par conséquent, d'identifier les nouvelles limites que ce territoire a dû adopter, ainsi que les structures et les composantes à l'origine de la formation de ses établissements humains.

¹⁵ Les établissements humains consolidés déjà reconnus étant : l'entité urbaine (la ville intra-muros) et les établissements humains linéaires : *Fahs El- djenane*, faubourg *Bab-Azoun* et le quartier des Tagarins.

¹⁶ CHEVALLIER Corinne, *Les trente premières années de l'état d'Alger, 1510-1541*, Alger : Office des Publications Universitaires, 1986, p.76.

I/ LES ETABLISSEMENT HUMAINS PONCTUELS : LES DJENANES

Au delà des faubourgs *Bab-Azoun* et *Fahs El-Djenane (Bab El-Oued)*, la géomorphologie du territoire de la ville d'El-Djezaïr se caractérisait par une alternance de collines et de vallées très fertiles, ce qui a permis l'extension de son aire de production et d'activité ; une extension qui a engendré l'implantation de plus de dix-huit milles (18 000) jardins et champs d'agriculture¹⁷. Selon les documents d'archives de l'administration ottomane, notamment, les documents de la *Mahkama ech-charrya*, plus de la moitié des terres formant l'aire de production et d'activité de la ville étaient des propriétés privées et des biens *waqf*¹⁸ appartenant à « une bourgeoisie locale constituait de turcs aisés, les sédentaires, les kouloughlis, les juifs, certains commerçants et les consuls européens »¹⁹.

A l'image de plusieurs villes arabes, les jardins privés, autour de la ville d'El-Djezaïr, se sont consolidés en **jardins d'agrément et de plaisance** par l'édification de maisons secondaires utilisées, souvent, par ses propriétaires pendant l'été d'où leur appellation **résidence d'été ou encore maison de campagne**. Selon Georges MARÇAIS, les habitants de la ville d'El-Djezaïr semblaient avoir un « [...] gout très vif pour la campagne. Ils s'y transportaient avec leur famille dès le retour de la belle saison ... »²⁰.

Au 18^{ème} siècle, le docteur Thomas SHAW a comparé ces résidences d'été « aux masseries ou Maceries » de l'Europe que le chevalier D'ARVIEUX avait défini, ainsi : « [...] ces maisons de campagne que l'on appelle: Maceries, [...] ont à peu près le même effet que les bastides qui sont aux environs de Marseille »²¹.

¹⁷ Notamment, les champs de vignes. Cependant HAËDO donne, plutôt, le nombre de dix-mille (10 000). Voir HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, pp.209-210. Voir aussi, CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque histoire de la régence d'Alger...*, op-cit, p.137. Voir encore ARVIEUX Laurent (d'), *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Échelles du Levant : contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie*, tome 5^{ème}, Paris : Charles-Jean-Baptiste Delespine, 1735, p.234.

¹⁸ Avant 1830, les biens *waqf* d'El-Djezaïr avaient atteint plus de 2756 propriétés dont 119 à l'extérieur de la ville. Voir, SAIDOUNI Nacerddine, *Le waqf en Algérie à l'époque ottomane*, ..., op-cit, pp.97 et 124.

¹⁹ BOYER Pierre, « L'évolution démographique des populations musulmanes du département d'Alger (1830/66-1948) », *Revue Africaine* n°98, 1954, p.311. L'auteur précise que les jardins étaient travaillés par des ouvriers agricoles issus des tribus de Kabylie et de l'Atlas ainsi que par plusieurs esclaves chrétiens réservés au travail de la terre. GENTY DE BUSSY ajoute que ces terres étaient imposées à une contribution de 15 000 francs par an. Voir, GENTY DE BUSSY Pierre, *De l'établissement des français dans la régence d'Alger*, tome 2, 2^{ème} édition, Paris : Firmin Didot, 1839, réponse à la question n°13, p.404.

²⁰ MARÇAIS Georges, *Manuel d'Art Musulman. L'architecture : Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile*, tome 11, Paris : A. Picard, 1926-1927, p.815.

²¹ ARVIEUX Laurent (d'), *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, ..., op-cit, p.234.

I.1/ LES CARACTERISTIQUES DES *DJENANES*

Avant 1830, les établissements humains ponctuels du territoire de la ville d'El-Djezaïr, les *djenanes*, se distinguaient de par leur **implantation**, leur **système d'alimentation en eau**, leur **délimitation** ainsi que de par leur **organisation**²².

I.1.1/ L'implantation des *djenanes*

Les *djenanes* du territoire extra-urbain de la ville d'El-Djezaïr se sont consolidés sur les **versants des collines faisant face à la mer** reprenant, ainsi, le même concept d'implantation que la maison citadine (la maison de la casbah). Leur lieu d'implantation jouissait de plusieurs aspects :

- un **aspect pittoresque** en ayant les vues sur la mer,
- un **aspect productif** en s'implantant sur un sol fertile,
- un **aspect d'isolement** en étant loin des activités de la ville (les marchés, les tanneries, ...),
- un **aspect de proximité** n'étant pas trop loin des avantages de la ville,
- et un **aspect sanitaire** étant dans un air sain, loin des marais de la plaine du Hamma, d'El-Harrach et de la plaine de la Mitidja.

Par ailleurs, la consolidation des *djenanes* en établissements humains (ponctuels) a été favorisée, essentiellement, par la présence de l'eau pour la consommation quotidienne et pour l'irrigation des jardins. En effet, ils étaient alimentés par des sources naturelles, des rivières de cours non rapide, des fontaines et des puits à roues²³. Ces derniers étaient appelés, également, *norias* «ناعورة», une sorte de roues servant à élever l'eau dans de grands réservoirs permettant d'irriguer, quelquefois même, plusieurs *djenanes* voisins²⁴.

I.1.2/ Les limites de propriété d'un *djenane*

Selon Louis BAUDICOUR, «toutes les maisons de campagne et les jardins de plaisance, pour êtres agréables, doivent être entourés et renfermés par des fossés, des murailles, des cloisons, des palissades, des haies, ...»²⁵. Tel était le cas des *djenanes* d'El-

²² DE LA COURT VAN DER VOORT Pieter, *Les Agréments de la campagne ou remarques particulières sur la construction des maisons de campagnes, des jardins de plaisance et des plantages*, Amsterdam : Meynad Uytwerf, 1750, pp.2-18.

²³ BLOCQUEL Simon-François, *Notice topographique sur le royaume et la ville d'Alger*, Paris : Delarue libraire, 1830, p.36.

²⁴ BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, Paris : Challamel Ainé, Libraire-éditeur, 1860, p.19

²⁵ DE LA COURT VAN DER VOORT Pieter, *Les Agréments de la campagne ou remarques particulières sur la construction des maisons de campagnes, ..., op-cit*, p.1.

Djezaïr. Ils étaient délimités par «des haies vives de figuier de Barbarie, d'aloès, d'aubépine, de lentisques ou autres arbustes»²⁶; une sorte d'enceinte similaire aux murs d'enceinte de la ville. Mais, très souvent, il s'agissait d'arbres d'aloès «très gros qui produisent des fleurs dont les tiges ont jusqu'à 15 ou 20 pieds de hauteur»²⁷. Ces clôtures, en s'étendant, formaient «des voûtes au-dessus des chemins étroits et ravinés qui y conduisent»²⁸. La technique de clôturer les jardins par des haies d'aloès est conservée jusqu'à nos jours. L'avantage est que les arbres plantés l'un à côté de l'autre forment un écran impénétrable et offrent un paysage pittoresque exceptionnel (illustr. n°83-84).

I.1.3/ L'organisation d'un *djenane*

Les *djenanes* du territoire de la ville d'El-Djezaïr contenaient plusieurs bâtisses dont la maison principale ou la résidence d'été, proprement dite. Cette dernière avait plus d'un niveau, en général, un rez-de-chaussée et un étage, plus une terrasse accessible aménagée d'un *menzah*, sorte de belvédère permettant la vue sur la mer. Les maisons étaient, selon Louis DE BAUDICOUR, solidement construites. L'auteur nous a fourni, également, une description forte intéressante :



Illustration n°83 : Haie de figuiers de barbarie bordant les chemins du territoire d'El-Djezaïr.

Source : LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles Motte, 1835, pl.17.



Illustration n°84 : Les clôtures des jardins en arbres de figuiers de barbarie et d'aloès.

Source : vue prise par l'auteure, le 21 février 2015.

²⁶ BLOCQUEL Simon-François, *Notice topographique sur le royaume et la ville d'Alger*, ..., op-cit, p.36. Voir aussi, BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, 3^{ème} édition, Paris: PICQUET Charles, géographe ordinaire du roi, 1830, p.152.

²⁷ PEYSSONNEL Jean-André et DESFONTAINES René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, tome 2, Paris : Librairie de Gide, 1838, p.461.

²⁸ BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, ..., op-cit, p.40.

« Elles avaient à l'extérieur l'aspect d'une prison; une seule porte basse au rez-de-chaussée, et aux étages supérieurs quelques lucarnes garnies de grosses grilles de fer, étaient les seules ouvertures. Il n'y manquait que des créneaux pour en faire de véritables forteresses, et il semblait que les Turcs les avaient ainsi disposées pour la plus grande sûreté des nouveaux hôtes. Toutefois à l'intérieur, le luxe oriental s'y révélait encore, leurs cours dallées de marbre, leurs galeries à arcades sculptées, leurs murs garnis de carreaux de faïence, leurs plafonds en bois de cèdre rappelaient les maisons d'Alger même. Des jets d'eau retombant dans des bassins, y entretenaient souvent une délicieuse fraîcheur, sous un parasol de verdure que de gros ceps de vigne élevaient jusque sur les terrasses»²⁹.

L'auteur ajoute qu'elles ressemblaient aux maisons citadines et qu'elle « ... attestent l'opulence de leurs anciens maîtres»³⁰. A la résidence, s'ajoutaient plusieurs dépendances notamment l'orangerie, les écuries, des hangars, la remise (lieu de rangement du matériel, garage), de petites habitations réservées aux ouvriers, L'ensemble faisait partie de l'enceinte du *djenane*. Dans le cadre de cette présente recherche, il n'a pas été question de faire l'inventaire des *djenanes* du territoire de la ville d'El-Djezaïr. Cependant, plusieurs ont été établi, notamment par Henri KLEIN, Lucien GOLVIN, Necerddine SAIDOUNI, Abderrahmane KHELIFA,

I.2/ LES DJENANES, APRES 1830

Après la prise de la ville d'El-Djezaïr, en 1830, près de neuf cent (900) maisons de campagne furent détruites³¹ pour subvenir aux besoins des troupes militaires françaises. Elles ont été victimes de leur voisinage des camps militaires. Le Baron PICHON, intendant civil de la régence, à cette période, témoigne du vandalisme auquel les *djenanes* d'El-Djezaïr ont été soumis :

« [...] les menuiseries et même les solives qui soutiennent les toits des maisons sont utilisées comme combustibles, les orangers, les figuiers, les oliviers C'est un spectacle affligeant que ces monceaux de décombres, occupant la place d'habitation que tout annonce avoir été fort joli, Il reste, de ces dévastations, des ferrements, des cuivres que le soldat, quand il vient à la ville, vend aux juifs. Ceux-ci en font collection, les vendent aux négociants d'Alger qui les enfutaillent et les envoient à Marseille ou à Livourne »³².

Il faudrait souligner, également, que même les arbres des jardins n'ont pas été épargnés, selon le témoignage des documents officiels, datant de la période de la prise de la ville par

²⁹ BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, ..., op-cit, p.19.

³⁰BAUDICOUR Louis (de), *La guerre et le gouvernement de l'Algérie*, Paris : Sagnier et Bray, Libraires-éditeurs, 1853, p.40.

³¹ Rapport du général BROSSART in KLEIN Henri, « Le vieil Alger et sa banlieue », *Feuilleton d'El-Djezaïr*, vol. III, Alger, Comité du Vieil Alger, 1912.

³² PICHON Louis André, *Alger sous la domination française, son état présent et son avenir*, Paris : Imprimerie de Jules Didot Ainé, 1833, p.261.

l'armée française: « ..., les pépinières, les vignes ont alimenté le feu du bivouac ; les portes, les fenêtres, les solives des maisons ont fait du bois de corde, vendu ensuite sur la place publique; les fruits, violemment arrachés, ont entraîné la perte de l'arbre qui les portait, ... »³³.

Parmi les maisons de campagne qui ont échappé aux dévastations de 1830, plusieurs ont été, quasiment, transformées pour être adaptées à la vie et aux traditions européennes. Plus tard, après l'indépendance, le peu de maisons, qui a persisté, a connu une dégradation assez avancée soit par l'absence de l'entretien soit par la sur-utilisation des lieux ou encore par la substitution de leur consistance physique ; des opérations qui ont engendré l'altération de leur image authentique. En parallèle, leurs jardins ont été, totalement, consommés par l'urbanisation qu'a connue la ville, depuis les années 70, jusqu'à nos jours.

I.3/ LES *DJENANES* D'EL-DJEZAÏR AUJOURD'HUI

Jusqu'à nos jours, l'identification et la reconnaissance des *djenanes* de la ville d'El-Djezaïr n'a pas fait l'objet d'une étude exhaustive. Ces derniers restent un objet d'intérêt à caractère ponctuel ou encore partiel. Par ailleurs, Lucien GOLVIN a développé une étude sur ce qu'il a appelé « les résidences d'été dans la banlieue d'Alger »³⁴. L'auteur a traité de l'aspect architectural de neuf *djenanes*, du point de vue : distribution spatiale, aspect constructif, décoratif, L'étude n'avait pas la prétention d'être un inventaire. Cependant, certains travaux et recherches peuvent être considérés comme des références à ce sujet (les maisons de campagne d'Alger), à l'instar du:

- **répertoire de Nacereddine SAIDOUNI**: l'historien chercheur s'est basé sur les archives ottomanes des *mahkamas*³⁵, pour dresser son répertoire, en précisant le lieu de situation de chaque *djenane*.
- **répertoire d'Abderrahmane KHELIFA**: de formation archéologue, l'historien a établi le répertoire des *djenanes* qu'il nomme « maisons de la campagne d'Alger » en spécifiant leur lieu d'implantation. Il identifie les *djenanes* d'Alger centre, du quartier du Hamma, de Birkhadem, de Kouba,³⁶.

³³ Colonisation de l'ex-régence d'Alger : documents officiels déposés sur le bureau de la Chambre des Députés, avec une carte de l'état d'Alger, Paris : Imprimerie DE E. Duverger, Paris, 1834, p.4.

³⁴ GOLVIN Lucien, *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane*, Alger : INAS, 2003, partie II : les résidences d'été dans la banlieue d'Alger, pp.85-128.

³⁵ SAIDOUNI, Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane (1791-1830)*, ..., op-cit, pp.60-65.

³⁶ KHELIFA Abderrahmane, *Alger histoire et patrimoine*, Alger : Anep, 2010, pp.292-293.

- **répertoire de Marion VIDAL-BUE**: Une publication datant de 2012, dans laquelle l'auteur donne la situation actuelle des *djenanes* de la campagne de la ville d'El-Djezaïr (encore existants et disparus)³⁷.

Les professeurs KHELIFA et SAIDOUNI, ne distinguent pas entre les *djenanes* qui ont persisté jusqu'à nos jours et ceux qui ont disparu à jamais. Par ailleurs, ils donnent plus de détails du genre, fondateur, date d'édification, Ils reviennent sur plusieurs, à l'instar de *djenane El-Dey*, *djenane Mustapha Pacha* actuel palais du peuple, *djenane l'Agha* à Tafoura disparu aujourd'hui, le Bardo, Par contre, VIDAL-BUE donne un répertoire beaucoup plus étoffé, avec plus de détails sur les *djenanes* du territoire de la ville tant immédiat que lointain. Il revient sur les conditions de leur fondation, les différents propriétaires qu'ils ont connus, leur état actuel,

Mise à part ces travaux académiques, le ministère de la culture a mis en ligne la liste des « monuments classés » de l'ensemble du territoire national. Organisé par wilaya, le document présente les monuments classés par période d'appartenance, cependant il reste non exhaustif et non actualisé³⁸.

I.4/ L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE DES DJENANES D'EL-DJEZAÏR

Les *djenanes* du territoire de la ville d'El-Djezaïr constituent une **typologie d'établissements humains à caractère ponctuel** qui est apparue et s'est étalée au-delà des faubourgs de la ville, c'est-à-dire, au-delà de la rivière des jardins près de *Ras Tafoua* au Sud et de *oued M'khacel* au Nord. Avant 1830, leur densité d'implantation diminuait au fur et à mesure en s'éloignant de la ville, jusqu'à s'annuler³⁹. L'estimation de l'étendue du territoire des *djenanes* varie selon les sources historiques. Laugier DE TASSY donne une étendue de quatre (4) lieues, équivalentes environ à vingt (20) kilomètres, de la ville⁴⁰. Pierre CLAUSOLLES confirme l'évaluation et donne la valeur de douze miles⁴¹. D'autres auteurs

³⁷ VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIII^{ème} siècle à nos jours*, Paris: Editions Place des victoires, 2012.

³⁸ Il reste à mentionner qu'une thèse de doctorat sur le thème est en cours d'élaboration sous la direction du Dr CHERGUI Samia.

³⁹ Lecture faite par l'auteur, sur la base des documents cartographiques, notamment FILHON (chef d'Escadron d'État-major), *Nouveau croquis planimétrique du territoire d'Alger*, 1833. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : Ge DL 1833-218.

⁴⁰ TASSY Jacques-Philippe-Laugier (de), *Histoires du royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice politique et commerce*, tome 2, Amsterdam : Henri Du Sauzet, 1725, p.48.

⁴¹ CLAUSOLLES Pierre, *l'Algérie pittoresque ou histoire de la régence d'Alger*, ..., op-cit, p.137.

donnent une étendue de quinze kilomètres (trois lieues) autour de la ville⁴². Par ailleurs, la lecture des documents cartographiques, notamment, ceux du génie militaire français, converge plutôt vers la dernière estimation c'est-à-dire quinze kilomètres.

En effet, dans la direction Nord-ouest, depuis *oued M'kacel* jusqu'à *Ras Mers Debbane*, appelé par les européens la pointe Pescade (actuel *Raïs Hamidou*), le territoire de la ville d'El-Djezaïr se distinguait, du reste du territoire du massif de *Bouzaréah* par le regroupement de la classe diplomatique de l'époque. Plusieurs *djenanes* servaient de résidences aux consuls européens⁴³, d'où l'appellation du lieu la « vallée des consuls » : les *djenanes* des consulats d'Amérique, du Portugal, de l'Angleterre, de la Belgique, de la France, de Naples, de la Sardaigne, du bastion de France (la Calle), Celui des provinces Unies fut installé à partir de 1724, suite à un traité d'amitié entre les algériens et les américains⁴⁴. De ce côté du territoire de la ville se trouvait, également, l'hôpital d'Espagne, établi pour les esclaves malades et géré par des prêtres⁴⁵ (Illustr. n°85).

Au-delà de la vallée dite des consuls, les pentes sont plus abruptes et la présence humaine était presque nulle. Ainsi, ***Ras Mers Debbane***, peut être considéré comme **limite Nord-ouest du territoire de la ville d'El-Djezaïr, lors de cette deuxième extension de son aire de production et d'activité**, après le dépassement de la limite relativement infranchissable formée, par *oued M'kacel*. Le territoire, ainsi défini, correspond à la troisième phase du processus de formation du territoire de la ville.

Dans la direction Sud-est, depuis la rivière des jardins près de *Ras Tafoura* jusqu'à *oued El-Harrach*, le territoire de la ville d'El-Djezaïr est caractérisé par une géomorphologie plus douce, formée par la succession de plaines côtières de faibles pentes, ce qui a favorisé son humanisation. D'ailleurs, il comptait plus de *djenanes* que dans la direction Nord-ouest. En considérant le critère de la typologie de l'habitat, le territoire des établissements humains ponctuels, les *djenanes*, a dû s'étendre jusqu'à *oued Kniss* qui traverse la plaine du Hamma,

⁴² RENAUDOT (Officier de la garde du Consul de France à Alger), *Alger. Tableau du royaume, de la ville d'Alger et de ses environs, état de son commerce, de ses forces...* Introduction historique sur les différentes expéditions d'Alger depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours, 4^{ème} édition, Paris : P. Mongie aîné, 1830, p.19.

⁴³ LE ROY, *État général et particulier du royaume et de la ville d'Alger, de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer*, La Haye : A. Van Dole, 1750, pp.130-133. Voir aussi, SAIDOUNI, Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane (1791-1830)*, ..., op-cit, p.63.

⁴⁴ Idem, p.132.

⁴⁵ Voir les conditions d'établissement de l'hôpital, in LE ROY, *État général et particulier du royaume et de la ville d'Alger*, ..., op-cit, pp.137-138.

car au-delà et jusqu'à *oued El-Harrach*, cette dernière était marécageuse⁴⁶. Ce qui permet de considérer *Oued Kniss* comme deuxième limite du territoire de ce type d'établissements humains.

Ainsi, les limites du territoire de la ville d'El-Djezaïr, lors de la deuxième phase d'extension de son aire de production et d'activité, correspondant la 3^{ème} phase du processus de sa formation, ont dû être

- **Ras Mers Ed-Debbane** au Nord-Ouest,
- **et Oued Kniss** au Sud-Est.

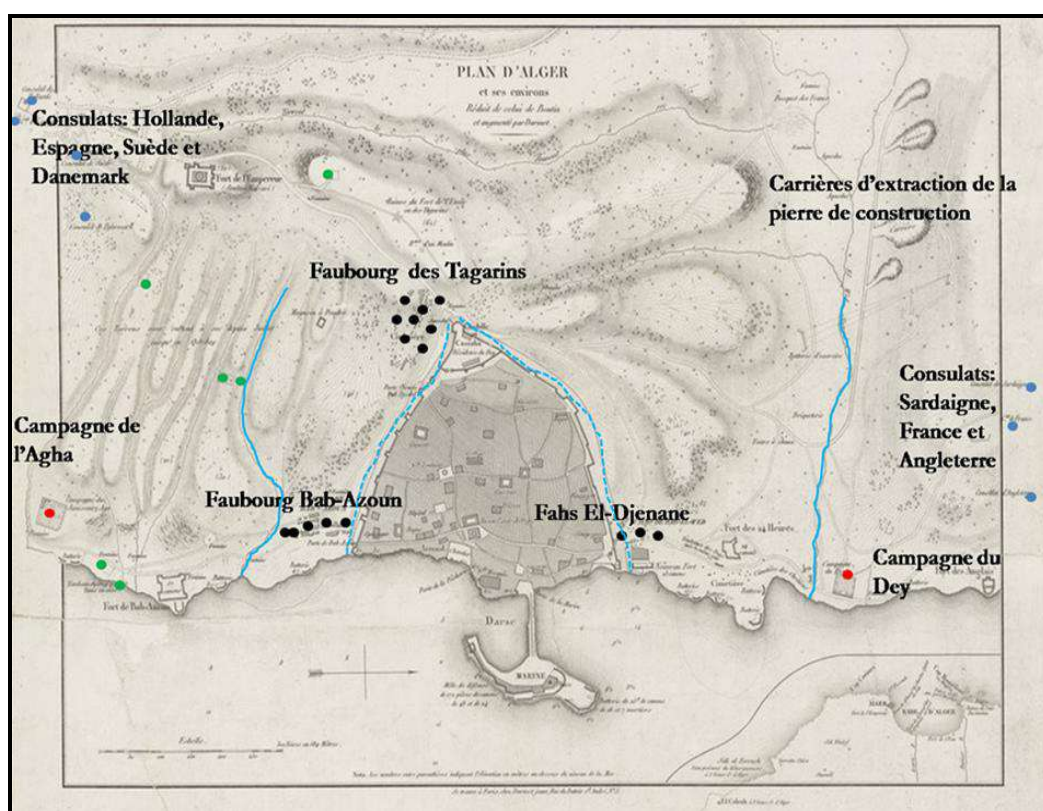


Illustration n°85 : Les implantations humaines sur le territoire des abords immédiats de la ville d'El-Djezaïr

Source : Localisation faite par l'auteur sur le document : BOUTIN Yves-Vincent, *Plan d'Alger et de ses environs*, Paris : Darmet jeune, juin 1830. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote GE D -1794.

⁴⁶ Après le dessèchement des marécages de la plaine du Hamma, en décembre 1832, le lieu a servi pour la création du jardin d'essai (Jardin d'acclimatation), sur une étendue de 80 hectares. Voir CLAMAGERAN Jean-Jules, *L'Algérie : impressions de voyages (17 mars-4 juin 1873) ; suivies d'une Etude sur les institutions kabyles et la colonisation*, Paris : librairie Germer Baillière, 1874, p.17. Voir aussi, DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah ...*, op-cit, pp.188-195.

II/ LA SECURITE DU TERRITOIRE DE LA DEUXIEME EXTENSION DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR

L'étendue du territoire proche de la ville d'El-Djezaïr, définie entre *Ras Mers Ed-Debbane* au Nord-Ouest et *Oued Kniss* et la plaine du *Hamma* au Sud-Est, a nécessité de nouveaux points de contrôle pour renforcer sa sécurité et son contrôle.

II.1/ LES FORTIFICATIONS DANS LA DIRECTION NORD-OUEST

En effet, au-delà de *oued M'kacel*, le territoire de la ville d'El-Djezaïr était défendu, par deux *bordjs* (forts) implantés en bord de mer :

II.1.1/ *Bordj Mers Ed-Debdane*

Il s'agissait, plutôt, de deux forts dont un existe encore, l'actuel *Bordj Mers Ed-Debdane*. Fondé, selon un document épigraphique, par *Hussein Pacha* en 1823-1824⁴⁷, ce dernier (l'actuel *Bordj Mers Ed-Debdane*) a constitué une des fortifications isolées qui punctuaient la côte du territoire de la ville d'El-Djezaïr, à la veille de sa prise, en 1830. Il a été connu, également, par d'autres dénominations : « *bordj El-Djedid* » ou encore « le fort neuf de la pointe Pescade ». Situé à environ cinq (5) kilomètres de la ville, il est aujourd'hui, dissimulé dans les constructions anarchiques de la commune *Raïs Hamidou*. A proximité, se trouvait le deuxième *bordj*, probablement, plus ancien. Il a été, selon Vincent-Yves BOUTIN, l'œuvre de *Kheireddine BARBEROUSSE*⁴⁸. L'auteur témoigne, également, qu'en 1891, l'ancien *bordj* était en ruine, puis il a disparu juste après⁴⁹ (Illustr. n°86).



Illustration n°86 : *Bordj Mers Ed-Debbane*, aujourd'hui.

Source : MESSIKH Safia, « Les fortifications ottomanes d'Alger (1516-1830) », *Defensive Architecture of the Mediterranean XV-to XVIII centuries*, Vol I, Rodríguez, Navarro (Ed.), Editorial Universitat Politècnica de València, 2015, p.130.

⁴⁷ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, Volume I : Département D'Alger, Fascicule IV, Paris : Ernest Leroux, Éditeur, 190, Inscription n°158, p.229.

⁴⁸ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, ..., op-cit, p.227. Selon BOUTIN, les deux édifices avaient une forme en fer à cheval.

⁴⁹ ROBERT Georges, *Voyage à travers l'Algérie : notes et croquis*, Paris, E. Dentu, 1891, p.39.

II.1.2/ *Borj Qâmât El-foûl*

Borj Qâmât El-foûl a été élevé près de la plage *Bab El-Oued*, « sur une pointe très prononcée, escarpée et prolongée en mer par des écueils »⁵⁰. Il a été connu, également, par deux autres dénominations : *Bordj Kalet El-foul*⁵¹ et « fort des Anglais »⁵². Son appellation faisant référence à « *El-foul* (les fèves) » revient au fait qu'il fut implanté sur des champs de fèves réputés pour la qualité et le calibre de leurs produits (fèves). *Borj Qâmât El-foûl* a été l'œuvre de *Hadj Aly*, au temps de *Smail Pacha*, en 1669-1670⁵³. Il a été construit pour défendre la **baie d'Alger** dans la direction Nord-ouest, la **plage Bab El-Oued**, le **jardin du Dey** ainsi que les **résidences des consuls**. Le fort était alimenté par une conduite acheminant les eaux d'une source située à *djenet-essenadji* à *Zrara* passant par la vallée des consuls⁵⁴.

II.2/ LES FORTIFICATIONS DANS LA DIRECTION SUD-EST : *BORDJ OUED KNISS*

Dans la direction Sud-Est, le territoire de la ville d'El-Djezaïr était défendu par une petite batterie basse, située à l'embouchure de *oued Kniss* d'où son appellation *bordj oued Kniss*⁵⁵. Elle fut élevée, en 1775⁵⁶, sous le règne de *Pacha Mohamed Ben Otsman*⁵⁷. Mise à part sa mention par le professeur SAIDOUNI, aucune description de la fortification n'a été rencontrée dans la documentation utilisée pour l'élaboration de cette recherche.

Au-delà des limites de *Ras Mers Ed-Debanne* et *Oued Kniss*, le massif de *Bouzaréah* était très peu humanisé. Selon Elie de la PRIMAUDIE, les versants de ses « collines n'offrent plus qu'une teinte de vert grisâtre, dont l'uniformité fatigue »⁵⁸. Les établissements humains isolés en forme de *djenanes* ont toujours existé, partout autour de la ville, mais, ils étaient plus épars et plus rares⁵⁹. Vue leur éloignement, les *djenanes*, surtout ceux qui se sont implantés

⁵⁰ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine ..., *Revue Africaine*, n°22, 1878, Alger : Jourdan, Libraire-éditeur, p.153

⁵¹ DEVOULX Albert, *Epigraphie indigène du Musée archéologique d'Alger*, Alger : Typographie et lithographie Adolphe Jourdan, 1874, p.50.

⁵² DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique sur cette ville ..., *Revue Africaine*, n°22, 1878, p.153. Pour l'origine de son appellation « fort des Anglais », voir, Le ROY, *État général et particulier du royaume et de la ville d'Alger*, ..., op-cit, p.20. Voir aussi, BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, Alger, Bastide libraire-éditeur, 1867, p.78.

⁵³ COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, ..., op-cit, inscription n°40, p.65. Voir aussi, DEVOULX Albert, *Epigraphie indigène du musée archéologique d'Alger*, ..., op-cit, p.49.

⁵⁴ Voir la section : la fontaine de *Mers Ed-Debbane*, chapitre 05 p.133. Voir aussi, DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique sur cette ville ..., *Revue Africaine* n°22, 1878, p.155. Pour la description du fort, voir, BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, ..., op-cit, p.227.

⁵⁵ ROBERT Georges, *Voyage à travers l'Algérie : notes et croquis*, Paris : E. Dentu, 1891, p.54.

⁵⁶ SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane* ..., op-cit, p.65.

⁵⁷ NIEL Odilon, *Géographie de l'Algérie*, 2^{ème} édition, tome 2, Bône : Imprimerie Dagand, 1876, p.81.

⁵⁸ PRIMAUDIE Elie (De la), *Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française*, Paris : Imprimerie De Ch. Lahure et Cie, 1861, p.201.

⁵⁹ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs*, ..., op-cit, p.137.

sur les contreforts Sud du massif de *Bouzaréah*, se sont consolidés pour donner naissance à une autre forme d'établissements humains : des **regroupements de population** en forme de localités rurales désignées par l'expression « **Fohos El-Djezaïr** », « *Fohos* » étant le pluriel du terme « *Fahs* »⁶⁰.

III/ LES LOCALITES RURALES DU MASSIF DE BOUZAREAH : LES FOHOS

Le territoire de la ville d'El-Djezaïr a connu une troisième forme d'établissements humains différente des *djenanes* et des faubourgs. Il s'agit de **regroupements de population en forme de localités rurales** implantées sur les contreforts Sud du massif de *Bouzaréah*, les collines du Sahel oriental⁶¹. Ces localités se sont consolidées autour des *djenanes* situés relativement loin de la ville. Leur consolidation est venue suite à plusieurs événements historiques, notamment, les tremblements de terre et les épidémies. Entre 1578 et 1580, une sécheresse sévère avait fait que « les baldis abandonnèrent la ville, et se répandirent dans les campagnes voisines »⁶². Et en 1755, un séisme, très violent dont les « secousses durèrent plus de deux mois »⁶³, a engendré des dégâts dans toutes les maisons de la ville et les habitants furent obligés de se déplacer à la campagne pendant, cette période (Tableau n°01).

Suite à ces mutations, plusieurs des citadins algérois se sont installés, définitivement, dans leurs propriétés à l'extérieur de la ville formant, ainsi, ce qui ont été appelés, plus tard, des « *Fohos* » ou plusieurs localités rurales, chacune désignée par « *Fahs* ».

III.1/ LES CARACTERISTIQUES D'UN FAHS

Sur le territoire du massif de *Bouzaréah*, plusieurs localités rurales ont existé, avant 1830. Selon le dictionnaire, Elles formaient des lieux-dits, portant « un nom rappelant une particularité topographique ou historique et [constituant], souvent, un écart d'une commune »⁶⁴. Elles se caractérisaient par :

- le regroupement de plusieurs familles ayant des liens de parenté,
- une population vivant de l'agriculture des jardins et des champs contigües à leurs demeures,

⁶⁰ Voir la définition que donne Yakout EL-HAMAWI au terme « *Fahs* » dans l'introduction générale pp.5 et 6.

⁶¹ BOYER Pierre, *L'évolution démographique des populations musulmanes du département d'Alger (1830/66-1948)*, *Revue Africaine*, n°98, 1954, p.311

⁶² GRAMMONT Henri Delmas (de), *Histoire d'Alger sous la domination turque (1515-1830)*, Paris : Ernest Leroux éditeur, 1887, pp.119-120.

⁶³ Idem, p.310.

⁶⁴ Voir la définition du terme « Lieu-dit », in Le petit Larousse illustré, éd. 2005.

ANNEE	PESTE	TREMBLEMENT DE TERRE
1556	Durée de 4 ans	
1561	Pas de détails	
1572	Durée de 3 ans	
1601		Pas de détails
1620	appelée la grande peste	
1647	Durée de 2 ans (elle avait atteint Blida)	
1675	Débordement des rivières et inondation de la Mitidja en Mars 1675 ⁶⁵	
1691	appelée Bou-Rourou (du hibou) ⁶⁶ . Elle a été extrêmement violente	
1698	Durée de 2 ans Elle a causé 24 000 victimes à Alger et à Blida	
1716		Les secousses ont duré du 3 Février à la fin Juin
1724	Pas de détails	
1731	Pas de détails	
1749	Pas de détails	
1755		Le 1 ^{er} novembre, le tremble et de terre a déstabilisé toutes les maisons de la ville selon un témoin oculaire. Les secousses ont duré plus de deux mois ⁶⁷ .
1760	Suite au tremblement de terre	En juin : La plus part des habitants de Blida ont quitté la ville et se sont installés dans leurs jardins
1770		En juin
1787	Pas de détails	
1815	Pas de détails	
1817	Durée de 3 ans (70 victimes par jour)	
1825	épidémie de Tyfus	Les secousses ont duré 22 jours. Blida a été presque entièrement détruite.

Tableau n°01 : Les catastrophes naturelles à l'origine de l'établissement des citadins de la ville d'El-Djezaïr dans la campagne.

Source : Tableau établi par l'auteure d'après les textes en référence ci-dessous.

⁶⁵ FERAUD Charles, « Ephémérides d'un secrétaire officiel sous la domination turque a Alger de 1775 à 1805 », *Revue Africaine* n°18, 1874, p.319. Traduction d'un manuscrit arabe rédigé par le secrétaire du bey de Tittery Ibrahim El-Boursali.

⁶⁶ Idem.

⁶⁷ SAIDOUNI Nacereddine, *L'Algérois rural*, ..., p.268. L'auteur donne la date de 1775, il doit s'agir d'une erreur de frappe puisque qu'il renvoie à GRAMMONT Henri Delmas (de), *Histoire d'Alger sous la domination turque (1515-1830)* ..., op-cit, p.310. Ce dernier donne, plus tôt, la date de 1755.

- des lieux alimentés en eau douce soit par une source naturelle soit par une fontaine créée, ou un puits, ou encore par des sources lointaines dont les eaux étaient conduites par des aqueducs,
- une situation à l'intersection des parcours territoriaux reliant la ville d'El-Djezaïr à son arrière pays (les autres villes du territoire).
- une faible densité d'occupation, à comparer avec la ville⁶⁸,

III.2/ LES *FOHOS* IDENTIFIES DANS LES ARCHIVES OTTOMANES

A travers l'examen des registres des biens *waqf* de la ville d'El-Djezaïr⁶⁹, le professeur SAIDOUNI a recensé un certain nombre de lieux-dits habités sur le territoire du massif de *Bouzaréah*, à l'instar de *Bir Khadem*, *Bir Mourad rais*, *El-Kadous*, *El Kouba*, *Sidi Yahia Et-Tayar*, *Aioun Hydra*, *El-Abbiar*, *Oued Erroumane*, *Tiksraïne*, *Beni Messous*, En 1870, Albert DEVOULX, en tant conservateur des archives arabes du service de l'enregistrement et des domaines à El-Djezaïr, avait mené une étude minutieuse sur les titres de propriété de l'époque ottomane ainsi que la *Oukfia*⁷⁰ de la grande mosquée. Il avait recensé un certain nombre de localités dont la nomination était qualifiée de « *Fahs* », à l'instar de « *Fahs El Kadous* », « *Fahs Hydra* »,

En confrontant les résultats de ces recherches antérieurs (notamment celles de SAIDOUNI et DEVOULX) et en s'appuyant sur la définition que donne Yakout EL-HAMAWI dans son encyclopédie « *Moudjal el-Buldan* » au terme *Fahs*, la présente contribution se permet d'avancer que « *Fahs El-Djezaïr* » devait avoir une signification autre que campagne, banlieue ou encore environs de la ville ; ces termes ont, surtout, été utilisés, lors de la traduction des textes arabes en langue française par plusieurs auteurs occidentaux, à l'instar de Mac Guckin de SLANE, Henri PERES, ... ⁷¹.

Il a été, désormais, possible d'avancer que le **terme *Fahs* est un nom propre désignant un lieu-dit, une localité rurale établie, en général, en forme de hameau, souvent à proximité d'une fontaine, d'un puits, d'un mausolée d'un saint personnage, ou encore consolidée à proximité d'un *djenane*.** La condition nécessaire à la désignation d'un

⁶⁸ BOYER Pierre, « L'évolution démographique des populations musulmanes ..., op-cit, p.311

⁶⁹ SAIDOUNI Nacerddine, « El-Awqaf el-aqaria bi Fahs madinat El-Djezaïr awakhir el Ahd el otmani », *Etudes historiques sur la propriété, le waqf et la fiscalité (époque moderne)*, Beyrouth : Dar Al-Gharb Al-Islami, 2001, pp.255-291. Voir aussi SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane*, ..., op-cit, p.18.

⁷⁰ La Ouakfia est le registre sur lequel étaient inscrits les biens waqf des mosquées, zaouias, Voir DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, Alger : Typographie Bastide, 1870, p.16.

⁷¹ Voir chapitre 02 « El-Djezaïr dans la littérature arabe ».

lieu-dit par « *Fahs* » étant la **pratique de l'agriculture et de l'élevage**. D'ailleurs, au delà des terres fertiles autour de la ville et des différents jardins et champs d'agriculture qui s'y sont implantés, la documentation historique a révélé plusieurs aires de pâturage et d'approvisionnement en bois combustible⁷² sur le territoire de la ville, notamment, sur les ravins de *djebel Bouzaréah*, sur le plateau de Staouali,

Du point de vue morphologie, les *Fohos* d'El-Djezaïr ne peuvent pas être considérés comme une forme de croissance ou d'étalement urbain de la ville⁷³. Ils constituaient des **entités morphologiques autonomes qui se suffisaient à elles-mêmes** mais qui devaient **dépendre, économiquement, de la ville en lui fournissant ses produits de consommation quotidienne**. Certains *Fohos* du territoire de la ville d'El-Djezaïr étaient, avant 1830, très importants du point de vue population et biens immobiliers. Leur trace est restée dans les archives ottomanes⁷⁴.

III.2.1/ *Fahs El-Hamma*

Avant 1830, *Fahs El-Hamma* (الحامة) a été une localité rurale implantée dans la plaine portant ce nom : la plaine du Hamma, un territoire fertile et bien alimenté en eau par le moyen de plusieurs puits à roue « norias ». Ces derniers étaient puisés dans la nappe aquifère sur laquelle elle repose. Selon Gustave DALLONI, cette ressource hydrique « s'écoule vers la mer, donnant même lieu, à une certaine distance de la côte, à des sources sous marines bien connues des pêcheurs »⁷⁵. *Fahs El-Hamma* était ponctué par trois structures du gouvernement ottoman⁷⁶, la caserne de cavalerie du Dey, *djenane l'Agha*, et *bordj Yahia Agha* connu, après 1830, par la « maison carrée » et qui se trouve sur l'autre rive de *oued El-Harrach*. Plus tard, *Fahs El-Hamma* est devenu le noyau autour duquel a été crée, en 1843, le village de *Hussein Dey*⁷⁷.

⁷² CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque histoire de la régence d'Alger* ..., op-cit, p.137.

⁷³ SHUVAL Tal, *La ville d'Alger vers la fin du XVII^{ème} siècle*, Introduction, Aperçu historique, note 13, <http://books.openedition.org/editionscnrs/3684>.

⁷⁴ Ils ont été, plus tard (après 1830), à l'origine de la formation des différentes communes du grand Alger.

⁷⁵ DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger », *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 33^{ème} année, n° 23, 1928, p.20.

⁷⁶ BEQUET (ancien chef de bureau à la direction des affaires civiles à Alger), *L'Algérie en 1848, tableau géographique et statistique*, Paris Hachette, 1848, p.330.

⁷⁷ En 1843, un camp militaire a été implanté, et en 1870, le lieu a été érigé en commune. Voir, RINN Louis, *Le Royaume d'Alger sous le dernier Dey*, Alger : Adolphe Jourdan, 1900, p.26.

Fahs El-Hamma était un lieu très fréquenté par le pèlerinage du mausolée de *Sidi M'hammed ben Abderrahmane Bou-Kobereine* (ابو قيرين)⁷⁸. Selon un document épigraphique⁷⁹, l'édifice religieux a été construit sous le règne *Hassan Pacha*, en 1791-92. Il a été doté, plus tard, d'une mosquée et d'une école. Aujourd'hui, le monument est en opération de restauration, les travaux ont révélé que l'œuvre a subi plusieurs additions, ce qui a défiguré son aspect authentique. *Fahs El-Hamma* avait connu un autre mausolée, aussi fréquenté que le précédent, le mausolée de *Sidi Bellal* : lieu où se célébrait *Aïd El-Foul* ou la fête des fèves⁸⁰.

Le lieu-dit était remarquable, également, par sa fontaine : la **fontaine du Hamma**⁸¹. Plus tard, elle a été appelée, par les français, la **fontaine des platanes** pour les arbres séculaires qui y existaient aux alentours. Avec son café maure, protégé par une petite galerie, la fontaine du Hamma a constitué un véritable relais pour les passagers et les voyageurs venant ou partant d'El-Djezaïr⁸² vers l'arrière pays. En 1832, le lieu a connu l'aménagement du jardin d'essai, dont l'entrée a été prévue en face de la fontaine.

Sur le territoire de *Fahs El-Hamma*, plusieurs *djenanes* ont existé⁸³ :

- *Djennane El Khiat* « jardin du tailleur » ;
- *Djennane Khedaoudj El-Amia* fille du *dey Hassan Pacha*,
- *Djennane Mohamed Ben Otsmane*, le trésorier du *dey*,
- *Djenane khodjet El-kheil*, actuel palais du peuple. Avant 1830, il était contigu, au précédent (*Djennane El Khiat*), seule une haie d'aloès les séparait.
- le Bardo ou *djenane Mustapha Ben Omar Et-Tounsi*⁸⁴, actuel musée d'Ethnographie et de Préhistoire d'Alger,
- *Dar El-Ouard* ou « maison des roses », aujourd'hui, résidence officielle de l'ambassadeur d'Espagne,
- *Djenane El-Mufti*, *Djenane El-Thiour*,

⁷⁸ Pour les circonstances du dédoublement de la tombe du saint, voir DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, pp.255-258.

⁷⁹ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.256.

⁸⁰ FROMENTIN Eugène, *Sahara et Sahel, seconde partie une année dans le Sahel*, Paris : Plon, 1887, p.313.

⁸¹ Voir chapitre 05, pp.142-143.

⁸² BERNARD Marius, *Autour de la Méditerranée. Les cotes Barbaresques de Tunis à Alger*, Paris : Henri Laurens-éditeur, 1894-1902, p.72

⁸³ VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIIIème siècle à nos jours*, ..., op-cit, pp.160-195.

⁸⁴ GOLVIN Lucien, *Palais et demeures d'Alger à l'époque ottomane*, ..., op-cit, pp.99-106. Voir aussi VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger* ..., op-cit, pp.167-173.

III.2.2/ *Fahs Bir-Khadem*

Le lieu-dit « *Fahs Bir-Khadem* » était une localité rurale située à environ quinze (15) kilomètres de la ville d'El-Djezaïr⁸⁵. Il était organisé autour d'un puits appelé *Bir-Khadem* ou le puits de la négresse. Le *Fahs* constituait un regroupement d'habitation assez important. Selon un titre de propriété, il s'est implanté bien avant 1711⁸⁶, autour du puits, et une mosquée située au voisinage du ruisseau *Tikelout* (وادی تیکلوت), dans un paysage singulier caractérisé par de « vieux grands arbres, [une] délicieuse fontaine mauresque,, le marabout, les figuiers, ..., »⁸⁷.

En effet, la fontaine de *Bir-khadem* fut « une des plus célèbres des environs d'Alger [accessible par des] sentiers continuellement bordées d'arbres et de fleurs [... faisant...] une promenade délicieuse »⁸⁸. Ses arcades avaient servi à aménager un café maure aux voyageurs et passagers qui venaient et partaient d'El-Djezaïr et ses deux bassins étaient utilisés pour abreuver les chevaux et le bétail de la localité⁸⁹. La fontaine de *Bir-khadem* apparaît sur deux anciennes gravures, celle d'Alexandre GENET datant de 1830 et celle de William WYLD, en 1833 (Illustr. n°87).

Fahs Bir-Khadem comptait plusieurs propriétés, dont la plus importante : « *djenane Khazna-dar* »⁹⁰, ou la maison du responsable du coffre du trésor ». Son appellation revient au fait qu'il (le *djenane*) a été, à l'origine, la propriété du trésorier du Dey : *Sidi Ibrahim Khaznadji*. Il est situé à une altitude de cent-vingt (120) mètres, dominant la fontaine qui coulait en contrebas à une altitude de quatre-vingt treize (93) mètres (Illustr. n° 88).

Selon un acte datant du 11 juillet 1911, « la propriété s'étendait sur quatorze hectares, dont dix plantés de vignes et deux d'orangers »⁹¹. Elle comprenait une maison mauresque en partie transformée dans le style 19^{ème} siècle, une deuxième maison mauresque en mauvais état, une maison secondaire, une écurie, une remise, une cave en maçonnerie avec grenier.

⁸⁵ Le lieu-dit a été érigé en village colonial, en 1833.

⁸⁶ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.254.

⁸⁷ BERNARD Marius, *Autour de la Méditerranée*..., op-cit, p.71.

⁸⁸ LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles Motte, 1835, p.13

⁸⁹ Voir chapitre 5, pp.136-137.

⁹⁰ Le terme *Khazna-dar* ou *Khaznadar* devait signifier le coffre ou le lieu où l'on garde le trésor. De 1911 à 1963, le *djenane* fut la propriété d'un colon nommé Foisson. Voir la liste des propriétaires du *djenane*, in REGNAULT Yves, *Khaznadar, propriété Foisson, Birkhadem 1911-1963*, document dactylographié, 2004, p.5.
<http://birkadem.free.fr/Khaznadar.pdf>.

⁹¹ VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIIIème siècle à nos jours*, ..., op-cit, p.131.

L'ensemble était organisé autour d'une cour fermée donnant accès directe à la maison principale. La propriété était traversée par une conduite d'eau dont une partie était en arcade et l'autre partie souterraine. Un aqueduc permettait d'alimenter, en eau, le *djenane* ainsi que tout le *Fahs* de *Birkhadem*⁹².

Aujourd'hui, le jardin de la propriété *Khazna-dar* est consommé par l'urbanisation de la localité et la maison est, totalement, dissimulée. Elle est, difficilement, reconnaissable vue les différentes transformations qu'elle a subies.

Plusieurs autres *djenanes* ont existé dans *Fahs de Bir-Khadem*, à l'instar de *djenane Ben-Siam*⁹³, totalement rasée en 2006⁹⁴; *djenane Ben-Négro*, en état de dégradation très avancée (son jardin a connu l'implantation du centre de formation professionnel)⁹⁵; *djenane Caïd El-Bab* (non loin de la gare routière)⁹⁶,

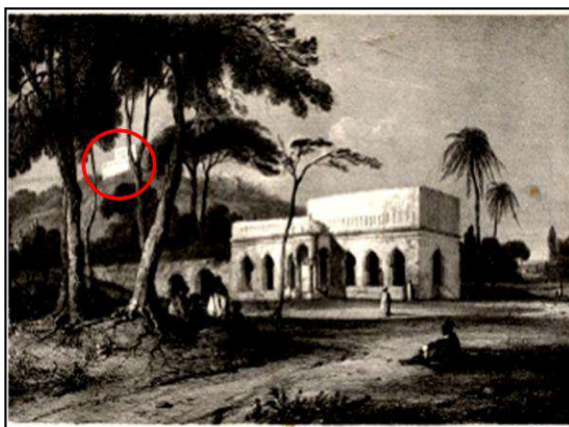


Illustration n°87: La fontaine de *Bir-Khadem* et *Djenane Khaznadar* en haut de la colline.
Source : LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, 1835, pl.34.



Illustration n°88: Organisation de *Djenane Khaznadar* à *Bir-Khadem*
Source : REGNAULT Yves, *Khaznadar : propriété Foission, Birkhadem 1911-1963*, document dactylographié, 2004.

⁹² REGNAULT Yves, *Khaznadar, propriété Foission, Birkhadem 1911-1963*, ..., op-cit, p.5. Voir aussi, VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger* ..., op-cit, p.131.

⁹³ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida : Editions du Tell, 2003, pp.101-102.

⁹⁴ L'acte de vandalisme a été dénoncé par Omar HACHI ancien directeur des archives de la wilaya d'Alger lors d'une conférence publiée par CHABANI Nacima, « les maisons du Fahs d'Alger, des joyaux architecturaux », *le quotidien El-Watan* du 16 avril 2009.

⁹⁵ VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIII^{ème} siècle à nos jours*, ..., op-cit, p.123.

⁹⁶ Idem, pp.127-129.

III.2.3/ *Fahs Hydra*

Fahs Hydra était une localité importante pouvant dépasser l'échelle des autres *Fohos*. Il était doté de plusieurs structures⁹⁷ : un café maure «ombragé d'arbres centenaires»⁹⁸, des moulins le long de *oued kniss* (ravin de la femme sauvage), et plusieurs cimetières, à l'instar du cimetière et la kouba de *sidi Aissa*, entre Hydra et *oued El-Kol'i* (وادی القلعي) ; le cimetière et la koubba de *Sidi Yahia Ettiar* (سيدي يحي الطيار), de *Sidi Merzoug* (سيدي مرزوق), entre *El-Biar* et *Hydra* et de *Sidi Messaoud* (سيدي مسعود) .

Le « château ou *bordj Hydra* » est parmi les *djenanes* les plus importants de *Fahs Hydra*. Il est une résidence d'été construite en 1779 par *Ali Agha* « le premier des quinze premiers responsable de la cavalerie du gouvernement turc »⁹⁹. Le *djenane* se trouvait à proximité « du pittoresque établissement dit : café d'Hydra »¹⁰⁰. Son accès se faisait par « un sentiers taillé dans une roche vive, ... c'est une maison massive, presque sans fenêtres aux murs tout blancs »¹⁰¹. De par son architecture, la maison constituait, beaucoup plus un *bordj* (un fort) de contrôle du territoire de la ville de ce coté du massif de *Bouzaréah*¹⁰². Elle est, aujourd'hui, le siège de l'ambassadeur de France.

III.2.4/ *Fahs Bir-Mourad Raïs*

*Fahs Bir Mourad Raïs*¹⁰³ s'étendait le long du ravin connu, plus tard, par le ravin de la femme sauvage¹⁰⁴, un ravin qui permettait l'écoulement de *oued Kniss*. La localité rurale devait son nom au puits creusé, en ce lieu, par le « célèbre corsaire Mourad, renégat flamand, qui a vécu au commencement du XVII^e siècle et dont les galères se sont montrées jusque sur les côtes d'Islande, en 1616 »¹⁰⁵. Plus tard, le vocable *Bir Mourad Raïs* ou « le puits du corsaire Mourad » est déformé et devient *Birmandreis* : appellation que connaît la commune, aujourd'hui. *Fahs Bir Mourad Raïs* avait sa propre mosquée qui fut construite par *Abdy-*

⁹⁷ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.254.

⁹⁸ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida : Editions du Tell, 2003, p.59.

⁹⁹ VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIII^e siècle à nos jours*, ..., op-cit, p.135.

¹⁰⁰ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida : Editions du Tell, 2003, p.59.

¹⁰¹ Voir la description de *bordj Hydra* in FAYDEAU Ernest, *Alger étude*, Paris : Michel Lévy Frères, 1862, p.248. Voir aussi VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIII^e siècle à nos jours*, ..., op-cit, pp.135-138.

¹⁰² D'autres *djenanes* en forme de *bordjs* ont existé sur le territoire de *Fahs Hydra* : *Bordj El-Amin* (propriété de la présidence), *Djenane Chekiken*, *djenane Goucem* (restaurée après le tremblement de terre de 2003), ... Voir, VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIII^e siècle à nos jours*, ..., op-cit, pp.140-145

¹⁰³ VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIII^e siècle à nos jours*, ..., op-cit, p.119. Voir aussi, KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida : Editions du Tell, 2003, p.47.

¹⁰⁴ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs*, ..., op-cit, p.178.

¹⁰⁵ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*..., op-cit, p.254.

Pacha, en 1724¹⁰⁶. A proximité du puits s'étendait le cimetière de la localité établi autour du mausolée de *Sidi Lakehal* (سيدي الاكل).

III.2.5/ *Fahs El-Kadous*

La localité de *Fahs El-Kadous* (فحص القادوس) s'est implantée sur la rive droite de *oued El-Kerma*. Elle s'est consolidée autour d'un café maure et d'une mosquée. Contrairement aux autres *fohos* organisés sous forme d'une seule entité, *Fahs El-Kadous* était constituée de trois unités de regroupements humains, trois *Fohos* ; chacun devait se distinguer par son mausolée et son cimetière¹⁰⁷ :

- *Fahs Oued Erreman* (واد الرمان) avec le mausolée et le cimetière de *Sidi Embarek*,
- *Fahs Beni-Rebia* (بني ربيعة) avec le mausolée et le cimetière de *Sidi Ahmed Bou Kefifa*
- et *Fahs Oulad Chaouch* (اولاد الشاوش) avec le mausolée et le cimetière de *Sidi Ahmed Ezzouawi* (الزواوي), appelé, aussi, *El-Rerib* (الغريب, l'étranger). Le lieu a conservé, de nos jours, son appellation, il se trouve a proximité du village d'El-Achour.

III.2.6/ *Fahs Tixasraïne*

A la fin du 19^{ème} siècle, les ruines d'un établissement humain ont existé sur le chemin d'*El-Kadous* ; ce fut *Fahs Tixasraïne*:

« Au delà, et un peu sur la droite, s'étend un vaste espace couvert de figuiers de Barbarie, dont le tronc arborescent présente une série d'étranglements et de renflements, Au milieu des murs délabrés, des terrasses qui s'effondrent, des portes d'entrée dont le cintre conserve encore quelques ornements, habitent, de rares familles indigènes qui laissent s'égrener sous l'action du temps ces ruines dont personne n'a encore écrit l'histoire »¹⁰⁸.

Fahs Tixeraine (تيقصرين) était organisé autour d'une « fontaine en marbre,, ombragée de beaux arbres. Elle est d'un effet très-pittoresque »¹⁰⁹. Elle était un peu dans le même style que celle de *Bir-Khradem*. La fontaine fut élevée à proximité de la koubba de *Sidi Lakehal*¹¹⁰, un mausolée doté d'un cimetière et situé à la lisière d'une forêt de figuiers¹¹¹. Le *Fahs* avait, également, sa propre mosquée, un café maure et un bassin. Il était alimenté, en eau, par un aqueduc dont un pan a subsisté jusqu'à nos jours (Illustr. n°89 et 90).

¹⁰⁶ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, pp.253-254.

¹⁰⁷ Idem, p.255.

¹⁰⁸ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs* ..., op-cit, pp.179-180.

¹⁰⁹ BEQUET, *L'Algérie en 1848, tableau géographique* ..., op-cit, p.331.

¹¹⁰ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.254.

¹¹¹ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs* ..., op-cit, pp.179-180.



Illustration n°89 : La fontaine de *Tixeraine*.

Source : KAMECHE-OUZIDANE Dalila, « Alger à l'époque ottomane (XVI^e-XIX^e siècles). Ses trois principaux aqueducs suburbains qui desservent en eau fontaines, abreuvoirs et lavoirs », p.7.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01152373/document>.



Illustration n°90 : L'aqueduc de *Tixeraine*.

Source : KAMECHE-OUZIDANE Dalila, « Alger à l'époque ottomane (XVI^e-XIX^e siècles). Ses trois principaux aqueducs suburbains qui desservent en eau fontaines, abreuvoirs et lavoirs », p.12.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01152373/document>.

III.2.7/ *Fahs El-Koubba*

Fahs El-Kouba (فحص القبة) était une localité qui avait pris son nom de la Koubba d'un mausolée qui y a existé et qui a été bâtie par *El-Hadj Pacha*, un personnage de distinction ayant exercé le commandement, par intérim, de la Régence, en 1545¹¹². La Koubba, probablement très fréquentée, a servi de noyau autour duquel un regroupement de population rurale s'est implanté et s'est consolidé, donnant naissance au *Fahs*, c'est-à-dire, à la localité rurale. *Fahs El-Koubba* a dû avoir une certaine importance, puisque au 17^{ème} siècle, une mosquée fut élevée à proximité de la koubba du saint personnage dont les documents d'archives (consultés) n'ont pas conservé le nom. En 1832, une propriété *habous*, à proximité, a servi à la construction du premier village colonial, en ce lieu¹¹³.

III.2.8/ *Fahs Ain Sultane*

Non loin de *Fahs El-Koubba*, un lieu-dit *Fahs Ain Sultane* (فحص عين السلطان) a existé. Il avait pris le nom de la source la plus importante parmi les nombreux qui se trouvaient sur le plateau des Anassers. D'ailleurs ce dernier doit son nom à l'existence de ces sources. Le terme « عناصر » Anassers étant le pluriel de « عنصر » c'est-à-dire source. Plusieurs *djenanes* ont existé dans le *Fahs Ain Sultane*, notamment, *djenane El-Hadj Kaddour*, un *djenane* ou une maison de campagne qui existe, encore, de nos jours¹¹⁴ (illustr. n°91).



Illustration n°91: *Djenane El-Hadj Kaddour*, à *Fahs Ain Sultane*.

Source : VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIII^{ème} siècle à nos jours*, Paris: Editions Place des victoires, 2012, p.114.

¹¹² DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.258.

¹¹³ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs* ..., op-cit, p.181.

¹¹⁴ VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIII^{ème} siècle à nos jours*, ..., op-cit, p.114.

III.2.9/ *Fahs El-Biar*

Le terme *El-Biar* est le pluriel de « *Bir* » signifiant puits. Le *Fahs* de ce nom, *Fahs El-Biar* (فحص اليبار), a été implanté sur l'une des collines Sud-ouest du massif de *Bouzaréah*, un lieu très riche en ressources hydriques : sources naturelles et puits creusés. La localité contenait plusieurs *djenanes*, dont certains ont abrité des consuls européens, à l'instar du consul de la Hollande, de la Suède¹¹⁵, du Danemark, et de d'Espagne (Illustr. n°85). Parmi les *djenanes* de *Fahs El-Biar* qui existent encore, aujourd'hui, plusieurs peuvent être cités : *djenane Ez-Zeboudj* « Villa des oliviers sauvages », *Tell En-Nedjar*, *Djenane Boukandoura*, *Djenane Ali Raïs*, ...¹¹⁶, mais *djenane Raïs Hamidou*¹¹⁷ reste le plus célèbre dans l'histoire de l'Algérie (illustr. n°92).

En effet, et selon Henri KLEIN, la demeure a dû être le lieu où fut signé le traité de la capitulation d'Alger le 5 juillet 1830, d'où son appellation « la villa du traite ». L'auteur présente, également, la photo de la salle où l'événement historique a dû avoir lieu¹¹⁸. Cependant, les témoignages des militaires français, notamment, le co-signataire du traité, le comte et maréchal de France Louis Auguste Victor de Ghaisne de BOURMONT atteste qu'il avait rédigé et signé la lettre dans son quartier général au château de l'Empereur et que le dey *Hussein* avait posé son sceau à la citadelle. Il atteste, également, que leur rencontre fut le 5 juillet à 12h 00, à la citadelle après avoir pénétré les murs de la ville¹¹⁹.

Aujourd'hui, *djenane Raïs Hamidou* a bénéficié d'une opération de restauration. Il a été réceptionné par son maître de l'ouvrage : la direction de la culture de la wilaya d'Alger en janvier 2014¹²⁰. Pour sa mise en valeur et pour garantir sa durabilité, une valeur d'usage lui a été désignée : un centre d'éthique et un lieu de manifestations scientifiques nationale et internationale en Médecine. Le choix a été orienté par plusieurs facteurs dont le plus important : le contexte de l'environnement immédiat du monument. Ce dernier étant situé à l'intérieur de l'enceinte d'un centre de santé, annexe de l'hôpital universitaire de Birtraria.

¹¹⁵ Actuel Belvédère de saint-Raphaël.

¹¹⁶ VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIII^{ème} siècle à nos jours*, ..., op-cit, p.201.

¹¹⁷ L'édifice se trouve à l'intérieur de l'enceinte de l'annexe de l'hôpital de Birtraria (Djilali Belkhenchir) à El-Biar.

¹¹⁸ KLEIN Henri, « visites et excursions des années 1910-1911 », *Feuillets d'El-Djezaïr*, Alger : Imprimerie Orientale Fontana, 1912, fascicule IV, p.81.

¹¹⁹ Voir le document intitulé, *Expédition d'Afrique. Prise d'Alger par l'armée française, le 5 juillet 1830, à deux heures après midi. Nouvelles officielles. 1830. Annexe n°05.*

¹²⁰ La restauration de *djenane Raïs Hamidou* a été réalisée par un bureau d'études algérien « Monart » et une entreprise algérienne « entreprise Yahiaoui ».

Cependant, le choix de la fonction future proposée reste en discussion entre le ministère de la culture et le ministère de la santé¹²¹ (Illustr. n°92 et 93).



Illustration n°92 : *Djenane Raïs-Hamidou*, après sa restauration

Source : vue prise le 14 Janvier 2016 par l'auteur.



Illustration n°93 : *Djenane Raïs-Hamidou*, la salle des magasins restituée après les travaux de restauration.

Source : vue prise le 14 Janvier 2016 par l'auteur.

<https://etudescaribeennes.revues.org/docannexe/image/10829/img-9.jpg>.

¹²¹ Pour plus de détails sur l'opération de mise en valeur du monument, voir, MENOUEUR Ouassila, ZEROUALA Mohamed Sahah et DAHMEN Abdelkarim, « Le Fahs d'Alger : une alternative pour la requalification du tourisme littoral ? », *Études caribéennes* [En ligne], 36 | Avril 2017, mis en ligne le 15 avril 2017, URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/10829> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.10829.

III.2.10/ *Fahs Bouzaréah*

Fahs Bouzaréah était implanté sur le mont de ce nom à une altitude de 398 mètres, sur « le terrain le plus accidenté et le plus pittoresque du Fhas [d'El-Djezaïr] »¹²². Au 18^{ème} siècle, il a été le *Fahs* le plus important du territoire de la ville. En effet, sur le « Plan de la ville et des environs d'Alger » publié dans la description du Dr Thomas SHAW, seul *Fahs Bouzaréah* est mentionné, d'ailleurs, il est désigné par «village» (Illustr. n°35, p.160, chap. 06).

L'importance de *Fahs Bouzaréah* est soulignée, également, par le nombre de cimetières qu'il possédait. Albert DEVOULX donne une liste de six, tous dotés d'une *koubba* ou un mausolée¹²³ : les cimetières de

- *Sidi Ennour* (سيدي ابو النور)
- *Sidi Naman* (سيدي نعمان) ,
- *Sidi Mohammed Ben Medjedouba* (مجدوبة)
- *Sidi Youussef*
- *Sidi Abd Allah el-Hamzi* (سيدي عبد الله الحمزي)
- *Sidi medjebar* (سيدي مجبار) dans la partie méridionale de la *Bouzaréah*.

Par ailleurs, les archives de l'administration ottomane mentionnent les noms de plusieurs familles de *Fahs Bouzaréah*, à l'instar de la famille *Essa-Boundji Etturki*, *El-Aichaoui*, *Selam ou Benselam*, *Ezzemirli*, *Amara*, *oueld Esseman*, *ould Tchekiken*, ...¹²⁴. Ces dernières avaient la charge de garder *bordj Mers Ed-Debbane*. *Dar El-Alia* (le céleste Hôtel), *djenane Raïs Hamidou* (le corsaire possédait, également, un autre *djenane* au Hamma : la villa des arcades), *Rahat Ed-Dey*, *Djenane Hammar*, *Djenanne Es-Saïdji*, ..., font partie des nombreux *djenanes* que le *Fahs* contenait, avant 1830¹²⁵.

III.2.11/ Autres *Fohos* d'El-Djezaïr

Le territoire de la ville d'El-Djezaïr devait contenir d'autres *Fohos* de moindre importance ; des *Fohos* qui n'ont pas été rencontrés dans la documentation utilisée lors de l'élaboration de cette recherche. Cependant, ils ont été mentionnés, au moins, par un

¹²² PELLISSIER DE RAYNAUD, dans son texte, donne « Fhas » comme transcription de « *Fahs* ». Voir, PELLISSIER DE RAYNAUD Edmond, *Annales algériennes*, tome 1, Paris : J.Dumain, 1854, p.82.

¹²³ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.251.

¹²⁴ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (Icosium), arabe ..., *Revue Africaine* n°22, 1878, pp.229-230.

¹²⁵ KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, Blida : Editions du Tell, 2003, p.60. Voir aussi VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIIIème siècle à nos jours*, ..., op-cit, pp.249-281.

chercheur qui a abordé le thème, le professeur Nacerredine SAIDOUNI. Sans donner de détails, il cite¹²⁶ :

- **Fahs oued Aggar ou Fahs Aggar**¹²⁷ à **Staouali** : une localité organisée autour du mausolée et du cimetière de *Sidi Mohammed*,
- **Fahs Saoula** (الزحولة) dont la mosquée fut bâtie en 1799 par *Youssef Beloukbachi*¹²⁸,
- **Fahs Dely Brahim** organisé autour de *Kober El-Morzi* (قبر المغزی) ou la tombe du guerrier,
- **Fahs Echeragas** : le *Fahs* des gens venant de l'Est,
- **Fahs Beni-Messous**, constituant une localité rurale à part entière. Plusieurs familles, provenant de ce *Fahs*, avaient la charge de la garde de *bordj Quamat El-Foul* (*Kalat El-Foul*). Certaines sont mentionnées dans les archives de l'administration ottomane : la famille *Ben Djaffar*, *El Turki*, *El-Mesraoui*, *Brik*,¹²⁹. De par le témoignage des dolmens encore présents sur son territoire, *Fahs Beni-Messous* a dû être, un établissement humain primitif datant au moins du Néolithique. Les dolmens de *Beni Messous* sont des nécropoles mégalithiques situées sur les deux rives de *oued Beni Messous*: celles de la rive droite sont connues sous le nom de « stricto sensu » et celle sur la rive gauche sous le nom de *Ain Kalaa*¹³⁰. Aujourd'hui plusieurs blocs de pierre existent dans les cours des maisons privées de la localité.
- **Fahs Sidi Feredj**, plusieurs indices attestent que le lieu-dit *Sidi Feredj* était une localité habitée, et donc, formait un *Fahs*. En effet, avant 1830, le lieu contenait une mosquée¹³¹, un cimetière, les vestiges d'un aqueduc qui l'alimentait à partir de l'*Aïn-Benian*, quelques maisons, des champs de cultures et des jardins¹³².

¹²⁶ Faute de données suffisantes, ils n'ont pas été développés dans le cadre de la présente recherche. Voir BOYER Pierre, « L'évolution démographique des populations musulmanes du département d'Alger (1830/66-1948) », *Revue Africaine* n°98, 1954, p.311.

¹²⁷ DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.251.

¹²⁸ Idem, p.254. Le lieu-dit a été érigé en village colonial, en 1843.

¹²⁹ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (Icosium), arabe ..., *Revue Africaine* n°22, 1878, pp.227-228.

¹³⁰ CAMPS Gabriel et al., « Alger », *Encyclopédie Berbère*, volume 04, juillet 1986, chapitre préhistoire, p.449.

¹³¹ En 1830, J.T. MERLE, secrétaire particulier du comte de BOURMONT, nous fait cette description : « La mosquée est bâtie au pied de la tour de Torre- Chica, et adossée au côté oriental de l'édifice. Elle se compose de quatre parties : un petit porche qui sert d'entrée, une première chapelle surmontée de deux petits dômes, une autre chapelle élevée de trois marches et couronnée par un seul dôme de forme mauresque, et un petit sanctuaire carré qui contient quelques reliques. Le tombeau du Santon est placé au milieu : c'est un mausolée modeste, sans ornements, recouvert d'une pierre tumulaire, à la manière des musulmans, sur laquelle sont gravés quelques versets du Koran; le tout est entouré d'une petite balustrade de roseaux assez artistement rangés. Autour du tombeau étaient déposés quelques vases de cristal à dessins d'or, contenant des parfums de jasmin et de fleurs d'oranges. ... Cette mosquée, devenue célèbre, prit le nom du marabout de Sidi-Ferruch. ». Voir DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs* ..., op-cit, pp.139-144.

¹³² DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, ..., op-cit, p.252. Voir aussi, DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs* ..., op-cit, p.139.

Fahs Sidi Khelef, était une localité rurale dépendant de la ville d'El-djezaïr, selon le témoignage d'un titre de propriété datant de 1535. Le document a été rédigé pour établir « dix zoudja de terre avec leurs broussailles, sises au quartier de *Sidi Ikhelef* [à l'ouest près de Staouali], dépendance d'Alger la bien gardée», en bien *habous*¹³³.

Après la prise de la ville en 1830, les *Fohos* d'El-Djezaïr ont subi le même sort que plusieurs de ses *djenanes*. Louis de BAUDICOUR en témoigne : « Des lieux qui faisaient hameau : Birmandreis, Birkhadem et plusieurs autres, sont aujourd'hui des ruines à deux ou trois maisons près»¹³⁴. Enfin, avec l'arrivée des français, le terme *Fahs* a désigné la première des trois zones du plan de colonisation qui devait couvrir le territoire du massif de *Bouzaréah* avec *El-Djezaïr* comme base principale¹³⁵ :

- la première zone dite du Fàhs couvrant le territoire de la ville d'El-Djezaïr dans toutes les directions, jusqu'à Hussein-dey, Kouba, Birkhadem, Dely-Ibrahim, Drariah, El-Achour et Chéragas.
- la deuxième zone dite de Staouali, comprenant *Saoula*, *Sidi-Sliman (Kheraissia)*, *Baba-Hassen*, *Ouled-Fayet*, *Staouali*, et arrivait jusqu'à *Sidi-Feredj*.
- La troisième zone dite de Douéra comprenant *Ouled-Mendil*, *Kheraissia (Cressia)*, *Douera*, *Mahelma*, *El-Hadjer* et *Boukandoura*.

III.3/ L'ETENDUE DU TERRITOIRE DES FOHOS D'EL-DJEZAÏR

Contrairement aux *djenanes* proches de la ville, situés entre *Ras Mers Ed-Debbane* et *Oued Kniss* et faisant face à la mer, les *Fohos* (ou encore les établissements humains consolidés à partir des *djenanes* qui se trouvaient relativement loin) ont existé sur les contreforts Sud du massif de *Bouzaréah*, un territoire qui s'étendait¹³⁶ :

- à l'Ouest, au-delà de *Ras Mers Ed-Debbane*, jusqu'à *oued Beni-Messous*, un peu avant la presqu'île de *Sidi Feredj*,
- à l'Est, au delà de *oued El-kniss* jusqu'à *oued El-Harrach*.

¹³³ Le terme *Zoudja* fait allusion à une paire de bœufs, elle désignait une unité de mesure des surfaces équivalant à une dizaine d'hectares. Voir DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, op-cit, p.243.

¹³⁴ PICHON Louis André, *Alger sous la domination française, son état présent et son avenir*, Paris : Imprimerie de Jules Didot Ainé, 1833, pp.261-262.

¹³⁵ BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, Paris, Challamel Ainé, Libraire-éditeur, 1860, pp.118-120.

¹³⁶ Lecture établie par l'auteure à partir des documents cartographiques, notamment, le plan de FILHON Charles-Marie, *Nouveau croquis planimétrique du territoire d'Alger*, Paris : Darmet jeune, 1833, document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : Ge DL 1833-218.

- au Sud, le territoire comprenait l'ensemble des contreforts du massif de *Bouzaréah* : El-Kadous, Dely-Bbrahim, ..., et s'étendait jusqu'au piémont du mont délimité par *oued El-Kerma* et *oued Chabek*, des affluents de *oued El-Harrach*, à l'Est, et *oued Tlata* et *Oued Fatis*, affluents de *Oued Mazafran*, à l'Ouest¹³⁷.

Les limites, ainsi, identifiées sont considérées, dans le cadre de cette recherche, comme **des limites à la deuxième extension de l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d'El-Djezaïr**; un territoire rural nécessaire et pertinent à sa survie, constituant **une aire de plaisance et d'agrément à la ville ainsi que le grenier qui approvisionnait ses marchés quotidiens et hebdomadaires**. L'étendue de cette deuxième extension a dû constituer la troisième phase du processus de formation du territoire de la ville, reconnue par les types d'habitat *Djenane* et *Fohos*. Les deux types sont groupés dans la même catégorie puisqu'il s'agit d'un seul modèle qui a évolué différemment selon sa proximité ou son éloignement de la ville.

IV/ LA SECURITE DU TERRITOIRE DE LA DEUXIEME EXTENSION ELARGIE DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR

Avec la consolidation des *Fohos* comme établissements humains permanents générés par le même modèle d'établissements humains ponctuels: les *djenanes*, la sécurité du territoire de la ville d'El-Djezaïr a été renforcée par la construction de plusieurs structures fortifiées destinées au contrôle de ses aires de production et d'activité :

-**sur les hauteurs**: la vigie de *djebel Bouzaréah*, *Bordj Koudiat Es-Saboun* et *Bordj M'hamed Pacha* ;
- **et le long de la côte maritime**: *bordj Sidi Feredj (Torre Chica)* et *bordj El-Kantara (bordj Yahia Agha)*.

Plus loin encore, le territoire de la ville était ponctué par plusieurs *bordj* permettant le contrôle des chemins reliant *El-Djezaïr* aux autres villes, à l'instar de *bordj* ou fort de Douéra qui a servi de fortifications aux périodes romaine et ottomane¹³⁸ ainsi que de poste militaire, pour les français.

IV.1/ LES FORTIFICATIONS DE TERRITOIRE TERRESTRE DE LA VILLE

Parmi les collines des environs de la ville d'El-Djezaïr, certaines avaient une situation stratégique, en la dominant. Ces dernières ont servi pour implanter des fortifications isolées afin d'assurer le contrôle de cette partie terrestre de son territoire (Illustr. n°94):

¹³⁷ Lecture établie par l'auteure à partir du document cartographique : SAINT-HIPPOLYTE, *Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre d'après les travaux des Officiers d'Etat-Major*, ..., op-cit.

¹³⁸ Voir chap.06, pp.165-166.

IV.1.1/ *Bordj Koudiat Es-saboun*

Koudiat Es-Saboun (colline du savon) est un plateau qui domine la ville d'El-Djezaïr dans la direction Nord-ouest. En 1545, a été élevé, en ce lieu, « une grosse tour circulaire en blocs de pierre de taille »¹³⁹ : *bordj Koudiat Es-saboun*. Il a été implanté à proximité de l'ermite du saint *Sidi Jacoub El-Andaloussi* dont la zaouïa se trouvait à *Fahs El-Djenane*¹⁴⁰. Son édification¹⁴¹ était destinée à assurer le contrôle des sources d'eau qui existaient, en ce lieu, et qui alimentaient la ville par des canaux, en partie, souterrains¹⁴².

Bordj Koudiat Es-saboun a été appelé, également, *bordj Mouley Hassan* du nom de son fondateur *Hassan Pacha*, fils de BARBEROUSSE. Ce dernier l'avait construit après l'événement historique de l'expédition de Charles Quint, le 26 octobre 1541¹⁴³. Plus tard, le *bordj* a porté le nom de « fort de l'Empereur » une appellation qui a persisté jusqu'à nos jours. Il avait connu deux autres appellations : *Bordj Soultan-Cal-aci* et *bordj et-Taous ou Bordj ettam* (le fort des paons)¹⁴⁴. Cette dernière lui a été donnée parce qu'il a dû abriter les paons qui avaient, toujours, été à la citadelle et qui furent déplacés lorsque cette dernière devint le siège du divan et la résidence du dey¹⁴⁵.

Lors de sa fondation, *Bordj Koudiat Es-saboun* contenait, uniquement, une tour ronde élevée par *Hassan Pacha* fils de *Kheirredine BARBEROUSSE*. En 1580, *Hassan Pacha*, le renégat vénitien et ancien esclave d'*El-Euldj Ali*, lui a ajouté quatre bâtions¹⁴⁶, d'où sa forme finale, relativement, carré centrée sur la tour¹⁴⁷. Plus tard, la sécurité du *bordj* a été renforcée par l'aménagement d'un fossé traversant sa cour et des portes camouflées permettant le passage souterrain du fossé aux bastions postérieurs.

¹³⁹ PEYSSONNEL Jean-André et DESFONTAINES René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, tome 1, Paris : Librairie de Gide, p.451

¹⁴⁰ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique ...*, op-cit, p.26. Pour la zaouïa de *sidi Yakoub El-Andaloussi*, voir chap.08, p.251.

¹⁴¹ Selon certaines sources historiques, les espagnols avaient trouvé, en ce lieu, quatre canons turcs, indiquant qu'une redoute devait exister à proximité du mausolée. La redoute devait assurer le contrôle des sources d'eau qui se trouvaient en ce lieu et qui alimentaient la ville. Voir DALLÈS Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs ...*, op-cit, pp.148-151.

¹⁴² Sur la gravure de 1575, le lieu porte la mention de « col qui envoie l'eau à Alger, par dessous la terre ». Voir la gravure en annexe 02. Voir aussi, BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique ...*, op-cit, p.225.

¹⁴³ Le lieu avait servi de quartier général à Charles Quint, en 1541.

¹⁴⁴ DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique de ... », *Revue Africaine* n°22, 1878, pp.234-236.

¹⁴⁵ KLEIN Henri, *Feuilles d'El-Djezaïr*, tome 1, Blida : Editions du Tell, 2003, p.80.

¹⁴⁶ Les quatre bastions ont été posés sur les quatre points cardinaux : Nord, Sud, Est et Ouest. Voir description, in HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.35.

¹⁴⁷ Nicolas DE NICOLAY, apporte plusieurs détails quant à la description du fort : « une forte et grosse tour ... » avec un puits de très bonne eau creusé en son milieu, deux moulins à vent un en haut de la muraille et l'autre à l'extérieur près de la porte d'accès. Voir NICOLAY Nicolas (de), *Les quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales*, Lyon : G. Roville, 1568, p.19.

Le 4 juillet 1830, *Bordj Koudiat Es-saboun* a été démoli en partie suite à l'explosion de sa poudrière. Au milieu des ruines, le maréchal de BOURMONT avait installé son quartier général où il avait reçu la capitulation du dey *Hussein*¹⁴⁸. Plus tard, le fort de l'Empereur a été restauré et utilisé en caserne puis en prison disciplinaire¹⁴⁹. Aujourd'hui, sa citadelle est érigée en monument historique classé¹⁵⁰.

IV.1.2/ *Bordj M'hamed Pacha*

Un deuxième fort avait servi à contrôler la nouvelle étendue du territoire de la ville d'El-Djezaïr. Il a été élevé sur les hauteurs des Tagarins, à environ cinquante (50) mètres de la ville¹⁵¹, sous le règne de *M'hamed Pacha* en 1568, d'où son appellation *bordj M'hamed Pacha*¹⁵². Le fort a été, également, connu par le fort de l'étoile, une appellation faisant

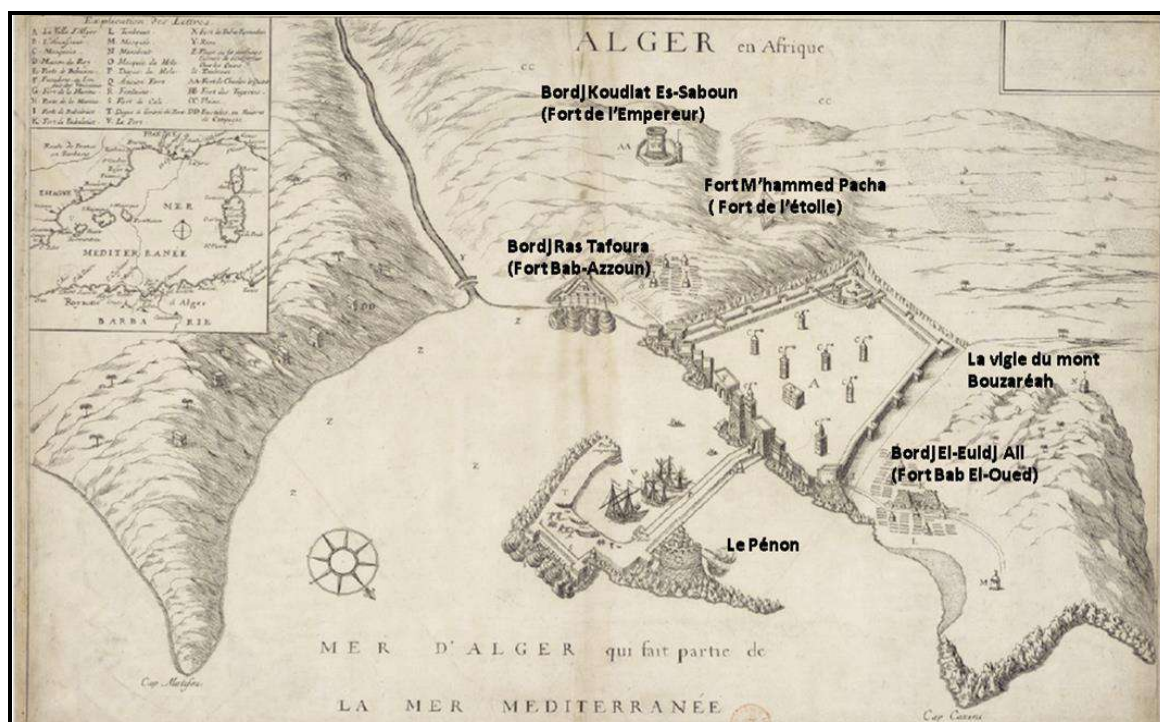


Illustration n°94 : Les fortifications des hauteurs du territoire de la ville d'El-Djezaïr.

Source : LALLEMENT Nicolas (de), *Alger en Afrique*, 16 ??, document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : GE D-8694.

¹⁴⁸ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs ...*, op-cit, pp.148-151. Voir aussi, la section *Fahs El-Biar*, dans ce chapitre, pp.288-289.

¹⁴⁹ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, Alger : Bastide libraire-éditeur, 1867, p.77.

¹⁵⁰ Voir la liste des monuments historiques classés établies par le ministère de la culture.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_sites_et_monuments_class%C3%A9s_de_la_wilaya_d%27Alger.

¹⁵¹ L'auteur donne la distance de 150 pas. Voir, CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque histoire de la régence d'Alger depuis ...*, op-cit, p.138.

¹⁵² Selon HAËDO, le fort a été établi d'après les plans de Mustapha, sicilien renégat, ancien ingénieur du port de La Goulette (Tunis), voir HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.34.

référence à sa forme pentagonale¹⁵³. Cependant, en 1808, lorsque le capitaine Vincent-Yves BOUTIN avait fait son passage à *El-Djezaïr*, le fort était déjà en ruine¹⁵⁴.

IV.2/ LES FORTIFICATIONS DU TERRITOIRE MARITIME DE LA VILLE

La nouvelle étendue du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, a connu un autre type de fortification destiné à assurer son contrôle et sa sécurité, contre les risques venant de la mer:

IV.2.1/ La vigie de *djebel Bouzaréah*

Mise à part les nombreux forts et batteries qui assuraient la défense du port d'*El-Djezaïr*, le territoire de la ville était surveillé à partir d'un point de garde implanté sur *djebel Bouzaréah*. Il s'agissait d'un **poste d'observation de la marine algérienne** : la Vigie. Sur la gravure de 1575¹⁵⁵, elle apparaît ponctuant un point culminant dominant la ville. La représentation de la vigie sur la gravure peut être considérée comme un moyen pour sa datation. Elle permet d'avancer que la vigie de *Bouzaréah* a été élevée, au 16^{ème} siècle, avant 1575.

IV.2.2/ *Bordj Sidi Feredj*

Bordj Sidi-Feredj a été une « vieille tour carrée haute de 16 à 20 mètres »¹⁵⁶, appelée par les européens, notamment, les espagnols « torre-chicca » ; une expression signifiant « petite tour ». La tour assurait la défense de la partie Ouest du territoire maritime de la ville d'*El-Djezaïr*. Par ailleurs, elle était, elle-même, protégée par cinq batteries implantées à la distance nécessaire à sa sécurité¹⁵⁷. *Bordj Sidi-Feredj* devait, également, assurer la sécurité de *Fahs Sidi Feredj*, une localité rurale habitée jusqu'à la veille de 1830¹⁵⁸.

IV.2.3/*Bordj El-Kantara*

Bordj El-Kantara ou le fort du pont se trouvait, non loin, de l'embouchure de *Oued El-Harrach* à environ douze (12) kilomètres de la ville d'*El-Djezaïr*. Il a été érigé en 1724¹⁵⁹, sous le règne de *Abdi Pacha*. Sa nomination lui est venue de sa proximité d'un pont jeté sur *oued El-Harrach* à mille huit cent (1800) mètres du bord de la mer¹⁶⁰. Le pont qui a existé à la

¹⁵³ BOUTIN Vincent-Yves, *Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger et des environs*, Rapport datant du 3^{ème} trimestre 1808, conservé aux archives de l'armée de terre au château de Vincennes, Paris, cote 1_V_H_00059_014 [cd-rom], pp.32-33.

¹⁵⁴ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, ..., op-cit, p.227.

¹⁵⁵ Gravure intitulée « Algeri saracaenorum urbis fortissimae ». Voir annexe 02.

¹⁵⁶ BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, ..., op-cit, p.227.

¹⁵⁷ Idem.

¹⁵⁸ Voir *Fahs Sidi-Feredj*, p.291 de ce chapitre.

¹⁵⁹ ROBERT Georges, *Voyage à travers l'Algérie : notes et croquis*, Paris : E. Dentu, 1891, p.53.

¹⁶⁰ Voir BERBRUGGER Adrien, « Inscription du pont de l'Harrach », *Revue Africaine*, n°67, 1868, pp.230-231, voir aussi BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs* ..., op-cit, pp.77-78

veille de 1830, c'est-à-dire le pont turc, a été construit un peu en amont d'un pont antique. L'existence de ce dernier (le pont antique) est attestée par des amorces et une partie de la chaussée trouvées in-situ, vers 1868 (Illustr. n°95).

Cependant, en 1541, lorsque Charles Quint a attaqué la ville d'El-Djezaïr, le pont n'existait plus puisqu'il était obligé d'improviser un, en utilisant les débris des navires détruits par la tempête. En 1697, un autre pont fut établi par dey *Hadj Ahmed Ben El-Hadj Mosli*. Ce dernier ne tarda pas à être emporté par les eaux. Il fut reconstruit, en 1736, sous *Ibrahim Pacha Ben Ramdan*. Le lieu d'implantation de l'ancien pont correspond à l'actuel pont du 1^{er} Novembre connu, communément, par le « pont blanc », une œuvre moderne, datant de 1910.

Ente 1822 et 1824, *bordj El-Kantara* a été reconstruit par *Yahia Agha*. Depuis, il a porté son nom : « *Bordj Yahia Agha* ». Sous le règne d'*Ibrahim-Agha*, le fort était utilisé comme **caserne des troupes de janissaires chargées du contrôle des tribus environnantes**. Parce qu'il abritait les soldats, il a été, également, désigné par « *Foundouk d'El-Kantara* »¹⁶¹. Sa sécurité a été renforcée par deux batteries implantées de part et d'autre de l'embouchure de l'oued « pour empêcher les navires étrangers de venir faire de l'eau en période d'hostilités »¹⁶². Dans les environs du fort se trouvait, également, le mausolée de *Ouali Dadda* qui selon la légende a été à l'origine de la défaite de Charles Quint, en 1541. Après 1830, le fort a pris une autre nomination due à sa forme : Maison-Carré. Il devient la propriété de plusieurs militaires français, notamment, le maréchal CLAUZEL¹⁶³.

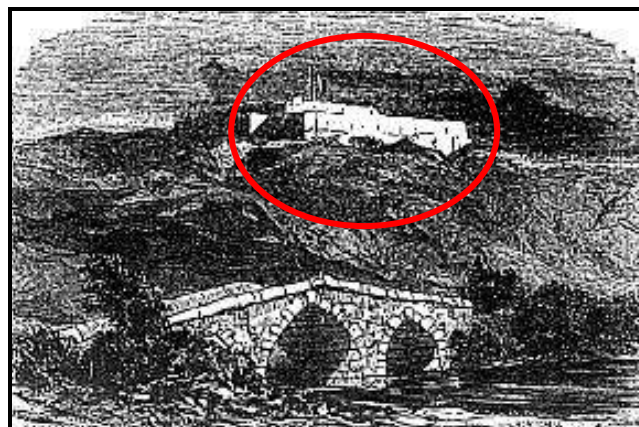
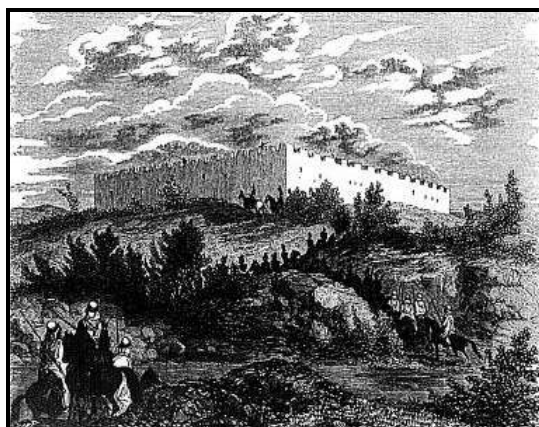


Illustration n°95 : Bordj El-Kantara et l'ancien pont d'El-Harrach.

Source : NODIER Charles, *Journal de l'expédition des Portes de Fer*, Paris : Imprimerie Royale 1844, p.95-96.

¹⁶¹ Le fort était une propriété du gouvernement turc, voir, KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djazair*, tome 2, Blida : éd. du Tell, 2003, pp.88-91.

¹⁶² Idem, p.57.

¹⁶³ Idem, pp.87-88.

CONCLUSION DU CHAPITRE 09

Au-delà des établissements humains, déjà reconnus dans les environs immédiats de la ville l'El-Djezaïr : *Fahs Bab El-djenane*, faubourg *Bab-Azzoun*, et le quartier des Tagarins, d'autres types d'implantation humaine (regroupement de population) ont été reconnus, dans le cadre de ce chapitre. En effet, sur un territoire assez proche, englobant les plaines fertiles des environs de la ville, la plupart des jardins qui s'y sont implantés et se sont consolidés ont donné naissance à une nouvelle typologie d'établissements humains : **les maisons de campagne ou les djenanes**, une forme d'implantation humaine développée en s'étalant depuis la rivière des jardins près de *Ras Tafoura* jusqu'à *oued Kniss* au Sud, et de l'*oued M'kacel* jusqu'au *Cap Mers Ed-Debbane* au Nord. Les *djenanes* formaient des **établissements humains, morphologiquement ponctuels (isolés) et distincts de l'entité urbaine** (ville). Cependant, **ils restaient étroitement liés à la ville** puisqu'ils lui assuraient, surtout, un **rôle d'aire d'agrément et de plaisance**.

Plus loin et sur le territoire de l'ensemble du massif de *Bouzaréah*, un autre type d'implantation humaine s'est développé : des **établissements humains groupés** formant des localités rurales, ponctuant les collines du massif, dans toutes les directions. A la même image que les *djenanes*, **ces localités rurales constituaient des entités morphologiques et sociales distinctes de la ville mais qui restent rattachées à elle, économiquement, en lui fournissant ses produits de consommation quotidienne**. Le territoire des établissements humains groupés s'étalait jusqu'à *oued Beni-Messous* l'Ouest, *oued El-Harrach* à l'Est, et dans la direction Sud, jusqu'à *oued El Kerma* et *oued Chabek* (affluents de *oued El-Harrach*) d'un côté et *oued Tlata* et *oued Fatis* (affluents de *oued Mazafran*) de l'autre côté. Les *djenanes* et les *Fohos*, constituent une typologie d'établissements humains qui a caractérisé la sédentarisation de l'homme sur l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d'El-Djezaïr, lors d'une deuxième extension de son étendue, et donc une troisième phase du processus de formation de son territoire, résumée dans le modèle chorématique ci-dessous (Illustr. n°96 et 97):

Par ailleurs, l'exploration des documents historiques a permis d'identifier les localités rurales du territoire de la ville d'El-Djezaïr sous une nomination précédée du terme « *Fahs* », ce qui a permis de déduire que le terme *Fahs*, ne désigne pas vraiment la « campagne », les « environs » ou encore la « banlieue » la ville. Il s'agit, plutôt d'un terme désignant une localité ayant connue une présence humaine à travers la formation d'un **établissement groupé autour d'une source, d'eau, un puits, ... et où les seules activités pratiquées, par leurs habitants, devaient être l'agriculture et l'élevage**.

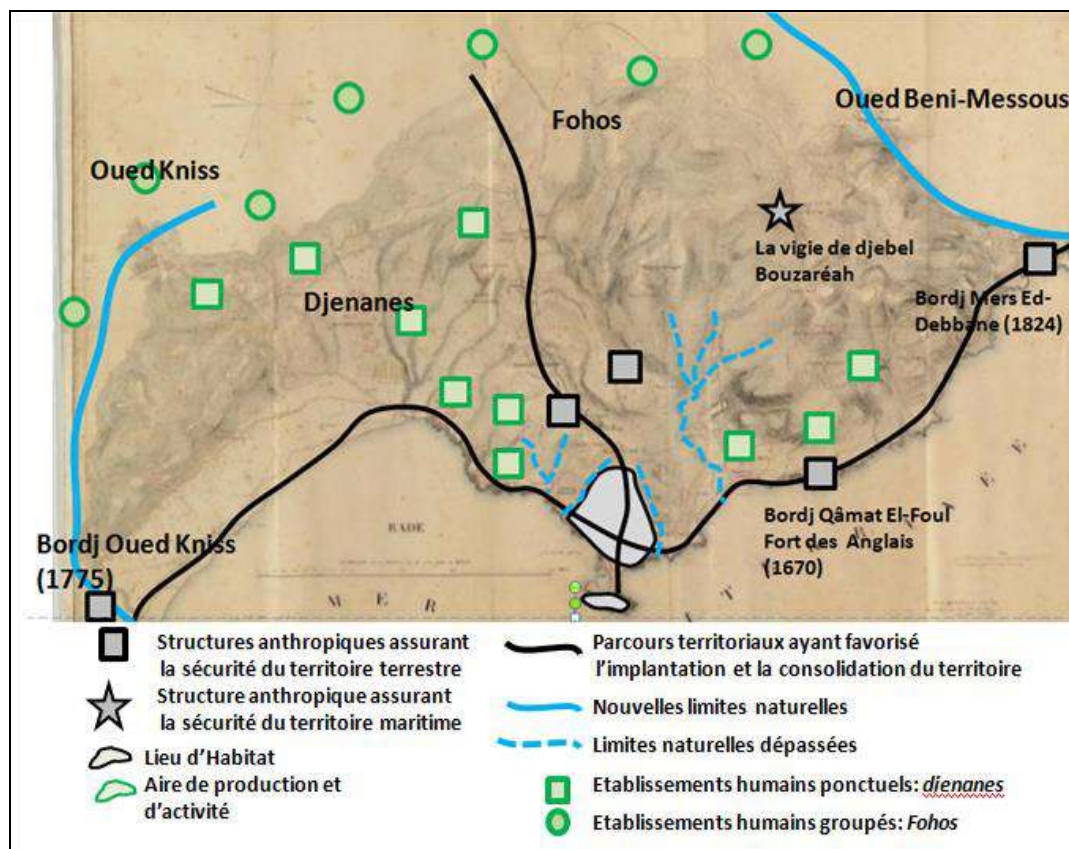
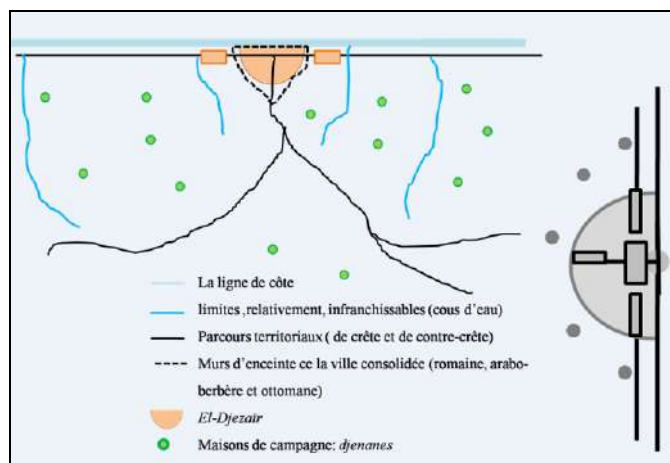


Illustration n°96 : Deuxième extension de l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d'El-Djezaïr, selon la géomorphologie du lieu.

Source : élaborée par l'auteur sur la base de la documentation littéraire et cartographique (voir le texte).



3^{ème} phase du processus de formation du territoire d'El-Djezaïr :

-Implantation des établissements ponctuels pendant l'antiquité romaine : les villae,

-Consolidation des établissements humains, au 16^{ème} siècle:

Linéaires : les faubourgs,

Ponctuels : les *djenanes*,

Groupés : les *fohos*.

-2^{ème} extension de l'aire de production et d'activité du territoire d'El-Djezaïr, en forme centralisée autour de la ville.

Illustration n°97: Modèle chorématique synthétisant la 3^{ème} phase de formation du territoire d'El-Djezaïr : 2^{ème} Extension de l'aire de production et d'activité de l'établissement urbain : consolidation, au 16^{ème} siècle, des établissements humains linéaires: les faubourgs, des établissements humains ponctuels : les *djenanes* et des établissements humains groupés : les *fohos*.

Source : établie par l'auteur.

INTRODUCTION AU CHAPITRE 10

La quasi-totalité de la documentation historique, explorée lors de la présente recherche, s'accorde que le territoire de la ville d'El-Djezaïr était, avant 1830, un grand territoire¹ s'étendant jusqu'à la plaine de la Mitidja et les montagnes environnantes². Ces dernières devaient lui servir d'aires d'agriculture, d'apiculture, de pâturage, ...³. En effet, selon un témoignage, datant du 12^{ème} siècle, la ville d'El-Djezaïr possédait, à cette période, « un grand *Fahs* » appelé « *Fahs Méridja* »⁴.

La désignation de la plaine de la Mitidja par le terme « *Fahs* » devait signifier qu'elle constituait une localité habitée et que ses habitants devaient pratiquer l'agriculture et l'élevage. En effet, EL-BEKRI, même s'il ne rattache pas la Mitidja à la ville d'El-Djezaïr, il nous informe que cette plaine était urbanisée et qu'elle contenait plusieurs villes entre-autres la ville de « *Carouna* »⁵. L'auteur ajoute qu'elle était « riche en pâturages et en champs cultivés; [elle] surpasse toutes les localités voisines par la quantité de lin que l'on y récolte et que l'on transporte dans les autres pays. On y remarque des sources d'eau vive et des moulins à eau »⁶. Au 16^{ème} siècle, Jean Léon L'AFRICAIN rattache la plaine de la Mitidja au territoire de la ville d'El-Djezaïr, et la nomme « la plaine de Gezeir »⁷.

Au-delà de sa partie marécageuse, la plaine de la Mitidja a constitué, au 16^{ème} siècle, les dépôts du gouvernement ottoman, où il y « avait établi ses Maghzem »⁸. Selon Louis de BAUDICOUR, « trente ou quarante mille hectares appartenaient au gouvernement turc, ...; bien d'autres espaces étaient partagés en propriétés particulières et formaient des *haouchs* de

¹ IBN HAWQAL, *Sourat el Arth*, (texte arabe), Beyrouth : Dar Maktabat El-Hayat, 1992, p.78. Voir aussi, AL-MUQADDASI qui a écrit vers 985, semble reprendre le texte, intégralement, d'Ibn Hawqal. Voir, AL-MUQADDASI AL-BICHARI Abou Abdallah Chems Eddine Mohammed Ibn Abou Bakr, *Aḥsan al-taqāsīm fī ma'rifa' al-aqālīm*, Beyrouth : Dār Iḥyā' al-turāt al-arabī, 1987.

² EL-IDRISSI, Muḥammad ibn Muḥammad al-Šarīf Abū 'Abd Allāh, *Kitāb Nuzhat al-muchṭāq fī ikhtirāq al-aḥqāq*, volume 1, publié par Pérès Henri, Le Caire : librairie culturelle et culturels, 2002, p. 258.

³ Société de Géographie, *Recueil de voyages et de mémoires*, Tome n°05, Paris : Arthus Bertrand, 1886, p.235.

⁴ KREMER Alfred Von, *Description de l'Afrique par un géographe arabe anonyme du 6^{ème} siècle de l'hégire*, traduit du texte arabe élaboré par un écrivain marocain du VI^e siècle de l'Hégire (XII^e s. J. C.), *Kitāb al-Istibṣār fī 'ajā'ib al-amṣār*, Vienne : Imprimerie royale, 1852, p.22.

⁵ EL BEKRI d'Abou'Obeïd, *Kittab el mesalik oua el memalik* traduit par Mac Guckin de SLANE, *Description de l'Afrique septentrionale*, Alger : Adolphe Jourdan, 1913, p.136.

⁶ Idem, p.136.

⁷ L'AFRICAIN Jean Léon, *Historiale Description de l'Afrique, Tierce partie du monde*, mise en Français par TEMPORAL Jean, Lyon 1556, livre IV « Le royaume de Tlemcen », p.255.

⁸ BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, Paris : Challamel Aîné, Libraire-éditeur, 1856, p.37. Les Maghzem ou Ahl el Mekhzène étaient formés de la catégorie des groupes guerriers, des tenanciers, fermiers, ... Voir RINN Louis, *Le Royaume d'Alger sous le dernier Dey*, Alger : Adolphe Jourdan, 1900, pp.21-25.

plusieurs centaines d'hectares affermés à des cultivateurs arabes »⁹ à l'instar du *Haouch* du bey d'Oran qui se trouvait au piémont de l'Atlas, non loin de la ville de Blida¹⁰.

Ainsi, le territoire de la ville d'El-Djezaïr ne s'est jamais limité à celui du massif de *Bouzaréah*. Très tôt, probablement avec sa refondation arabo-berbère, la ville a possédé une aire de production et d'activité incluant la plaine de la Mitidja, une localité vaste qui a été habitée, en tout temps ; ce qui a engendré une typologie d'établissements humains particulière, autres que ce qui a été déjà reconnu.

Dans le cadre de ce chapitre 10, et en se basant sur le critère de lecture n°04 : la typologie de l'habitat, il a été question d'identifier les différents types d'établissements humains qui se sont implantés et se sont consolidés sur le territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr. Il a été question, également, d'en déduire, selon la densité d'implantation de ces établissements humains, les limites relativement infranchissables qu'a dû atteindre le territoire de la ville d'El-Djezaïr à cette 4^{ème} phase de son processus de formation, phase correspondant à la troisième extension de son aire de production et d'activité.

⁹ BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, ..., op-cit, p.37.

¹⁰ Idem.

I/ LES ETABLISSEMENTS HUMAINS PONCTUELS LOINTAINS : LES *AHOUACH*

Au 16^{ème} siècle, la plaine de la Mitidja, devait constituer le grenier de la ville d'El-Djezaïr. Elle devait former la partie la plus importante de son aire de production et d'activité ; une importance due, essentiellement, à sa grande étendue ainsi qu'à la quantité et la qualité de ses produits. En effet, l'abbé Fray Diego de HAËDO avait fait, au 16^{ème} siècle, une description, fort intéressante, de la plaine:

«Elle est coupée vers sa partie moyenne par une grande rivière (El-Harrach) Sur cette rivière, il existe un grand nombre de moulins, dont la ville d'Alger fait usage pour ses moutures pendant toute l'année. Dans cette vaste plaine, beaucoup de Turcs, et d'habitants de la ville possèdent de belles propriétés qui leur fournissent abondamment du blé, de l'orge, des fèves, ..., et toute sorte de légumes. Ils y élèvent de nombreux troupeaux de bœufs, de moutons, etc., une grande quantité de volailles ; ils en tirent chaque année une abondante provision de beurre et de plus, le riche produit des vers-à-soie qu'ils élèvent. Le gibier foisonne dans ces lieux : on y trouve en abondance la perdrix, ...»¹¹.

Par ailleurs, Louis de BAUDICOUR compare les villes ottomanes aux oasis du désert, « avec de beaux jardins [qui] se groupaient autour de leurs murs. Un peu plus loin [dans la Mitidja], étaient dispersés un plus ou moins grand nombre de haouchs »¹². Ils ressemblaient un peu aux *djenanes* des environs proches de la ville, sauf que, souvent, ils n'appartenaient pas aux citadins aisés. Il était plutôt les propriétés des « turcs du Beylik »¹³. Ces derniers « quand ils étaient dégoûtés des affaires, ils venaient y achever paisiblement leurs jours, au milieu des bosquets d'orangers et des charmes d'une luxuriante végétation »¹⁴.

En effet, sur le territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr, plusieurs *ahaouch*¹⁵ implantés dans la plaine de la Mitidja servaient pour **le ravitaillement et la plaisance du gouvernement central de la ville** (le dey, les beys et les aghas), d'où leur nomination *Ahouach Al-Beylik*. Ils étaient acquis par plusieurs moyens : biens revenant à *bei-el-mal* (le trésor de l'état), biens *habous*,¹⁶. Certains pouvaient, également, appartenir aux riches citadins de la ville, mais ce dernier cas de figure a existé rarement.

¹¹ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, ..., op-cit, p.211.

¹² BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, ..., op-cit, p.38.

¹³ BOYER Pierre, « L'évolution démographique des populations musulmanes du département d'Alger (1830/66-1948) », *Revue Africaine* n°98, 1954, p.311.

¹⁴ BAUDICOUR Louis (de), *La guerre et le gouvernement de l'Algérie*, Paris, Sagnier et Bray, Libraires-éditeurs, 1853, p. 40.

¹⁵ Le terme *ahouach* est le pluriel du terme *haouch*, ce dernier signifiant ferme ou exploitation agricole.

¹⁶ SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane (1791-1830)*, Beyrouth : Éditions Dar al-Gharb al-Islami, 2001, pp.174-177. Voir aussi, SAIDOUNI Nacerddine, *Etudes historiques sur la propriété, le waqf et la fiscalité (époque moderne)*, Beyrouth : Dar Al-Gharb Al-Islami, 2001, p.82.

I.1/ LES CARACTERISTIQUES DES *AHOUACHS D'EL-DJEZAÏR*

Les *ahouachs* du territoire de la ville d'El-Djezaïr formaient des établissements humains ponctuels et isolés à l'image des *djenanes* proches de la ville. Cependant, ils les dépassaient de part leur **étendue**, leurs **activités** ainsi que leurs **types de production**. Au sein de leur vaste étendue, s'organisaient un lieu d'habitat et une aire de production abritant des activités diverses.

I.1.1/ L'organisation spatiale d'un *Haouch*

Le *haouch* était une grande propriété destinée à l'agriculture, mais dotée, également, de plusieurs bâtisses abritant la résidence du propriétaire ; les maisonnettes des ouvriers agriculteurs appelés, dans le langage de l'époque, *khammas* pluriel de *khammès*¹⁷, ainsi que plusieurs dépendances. A l'image des *djenanes d'El-Djezaïr*, l'ensemble de la propriété du *haouch* constituait une entité morphologique délimitée par « un rempart de cactus, c'était à la fois un abri et une précieuse ressource alimentaire »¹⁸ pour ses ouvriers.

- **La résidence du propriétaire** : la bâtisse principale du *haouch*. Elle était, à l'image de la maison de campagne dans les *djenanes* des environs proches de la ville, organisée autour d'une grande cour pourvue de galeries en arcades. Ces dernières ne devaient pas se trouver, forcément, sur les quatre côtés de sa cour. L'architecture de l'ensemble était modeste, les décorations en faïences étaient moins utilisées et tout les espaces étaient pavés en carreaux terre cuites¹⁹ (Illustr. n°98).

- **Les maisons des *khemmas* et les dépendances du *Haouch***: il s'agissait de petites maisons destinées à loger les ouvriers agricoles. Elles se trouvaient, également, à l'intérieur de l'enceinte du *haouch*. Les maisons des *khemmas* étaient construites en pierre ou en torchis avec des « branches d'arbres, de la broussaille ou des joncs et un crépi de fiente de vache »²⁰ et couvertes de tuile. Leur architecture était très modeste et d'une qualité assez médiocre, souvent, il s'agissait de petites pièces organisées autour d'une petite cour. A l'extérieur, juste à coté des maisonnettes des ouvriers, se trouvaient les latrines, un four, les écuries, les remises, ainsi que les fumiers (Illustr. n°99).

¹⁷ Les ouvriers agriculteurs étaient appelés *khammas* parce qu'ils devaient percevoir le cinquième de la récolte contre leur labour. Voir, BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, ..., op-cit, p.39.

¹⁸ BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, ..., op-cit, p.39.

¹⁹ Faute de documentation nécessaire pour développer l'aspect architectural, je me suis basé sur la description de *haouch Chaouch*, in VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIIIème siècle à nos jours*, ..., op-cit, pp.116-117.

²⁰ BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, ..., op-cit, p.38. Voir aussi, SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane* ..., op-cit, p.101.

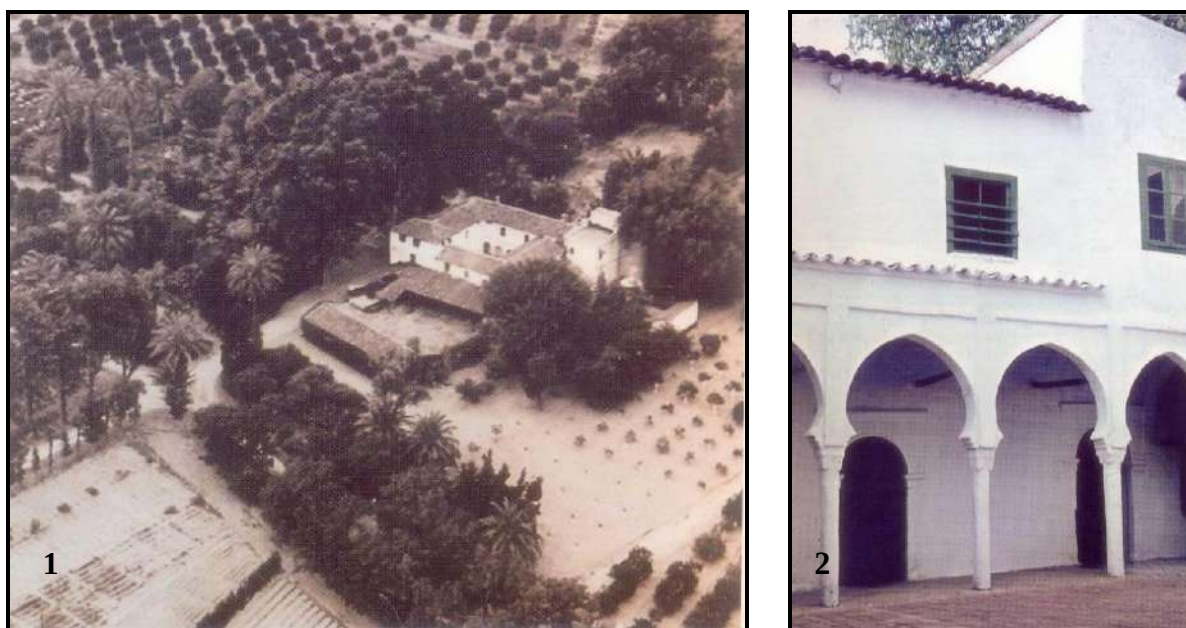


Illustration n°98: *Haouch Chaouch* dans la Mitidja près de Boufarik
 1 : Vue aérienne datant de 1950 et 2 : Vue sur la cour

Source : VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIIIème siècle à nos jours*, Paris: Editions Place des victoires, 2012, pp.136-137.

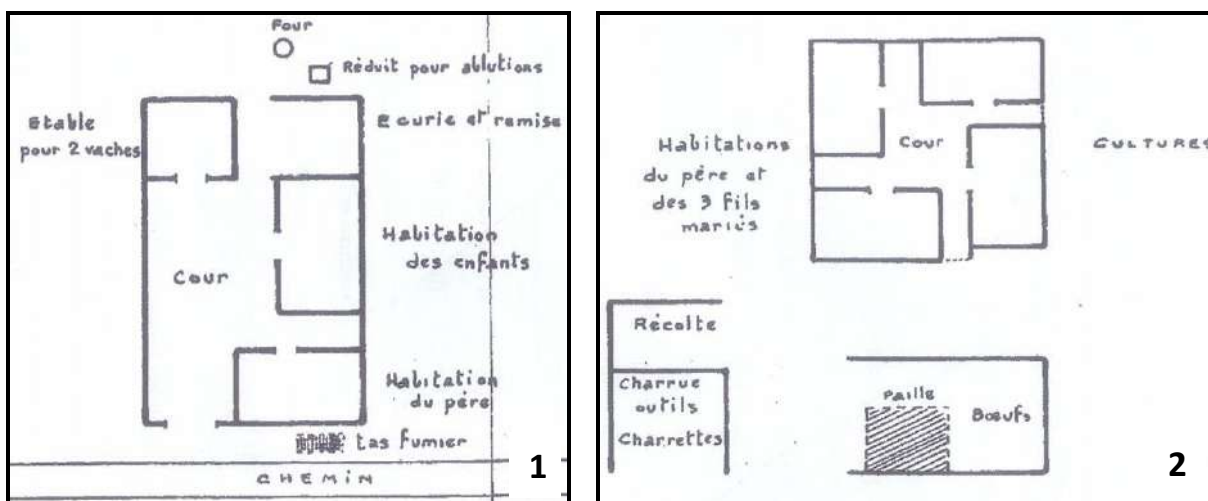


Illustration n°99: Maisons de *Khemmas* dans les *ahouach* de la Mitidja
 1 : Dans un *haouch* à Beni Messous et 2 : à Mahelma

Source: ANANOU P, « Les populations rurales musulmanes du Sahel d'Alger », *Revue Africaine*, n°98, 1954, p.132.

I.1.2/ Les activités de production des *ahouach*

Pour leur labourage et leur exploitation, les terres agricoles des *ahouach* étaient fractionnées en divers lots ou parcelles de terre agricole appelées, dans les documents d'archives de l'administration ottomane, des « *roukaat* pluriel de *roukaa* »²¹. Ces dernières se distinguaient selon leur type de production ainsi que leurs structures qui devaient accompagner les activités de l'agriculture et de l'élevage :

- **Les champs ou terres destinées à la culture intense produisant les céréales.** En effet, René Louiche DEFONTAINE, lorsqu'il était à *El-Djezaïr* entre 1784-1785, témoigne de la quantité de blé d'*El-Djezaïr* livrée à Marseille: « à l'époque où j'étais à Alger, ils venaient chaque année de Marseille, plusieurs navires pour y faire des chargements de blé, ainsi qu'à Bône, Tedélis, et Arzéau... »²².

- **Les *bahayrs*** (pluriel de *bahyra*), des champs ou terres d'agriculture irriguées par des sources, des puits à roue « des norias », des bassins utilisés comme réservoirs, Elles étaient destinées à **l'agriculture maraichère** (horticulture ou culture des légumes). Les ouvriers agriculteurs des *bahayrs* étaient appelés « *bâhâres* »²³, terme signifiant jardiniers²⁴.

- **Les champs de pâturage :** En plus de l'agriculture, les *ahouach* étaient destinés, également, à l'élevage du bétail. Chaque propriété devait contenir entre soixante (60) et quatre-vingt (80) vaches **produisant du lait, du beurre et du fromage pour la ville d'El-Djezaïr**²⁵.

I.1.3/ L'étendue du territoire des *ahouach* d'El-Djezaïr

Contrairement aux *djenanes*, les *ahouach* du territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr étaient des propriétés caractérisées par leur grande étendue dépassant, souvent, les cent hectares. L'exploration de la documentation historique relative aux premières opérations de l'occupation du territoire par les colons français a permis d'identifier un certain nombre d'*ahouach*, leur dénomination, leur situation et parfois leur étendue ainsi que leur premier propriétaire après 1830 ; ce qui a permis de dresser le tableau ci-dessous (tableau n°02):

²¹ SAIDOUNI Nacerddine, *Le waqf en Algérie à l'époque ottomane*, Koweït : Fondation Publique des Awqaf du Koweït, 2009, pp.124 et 134.

²² CLAUZEL Bertrand, *Nouvelles observations de M. Le maréchal Clauzel sur la colonisation d'Alger*, Paris Imprimerie Selligue, 1833, pp.35-36.

²³ Il faut souligner la nuance qui existe entre *bâhâres* signifiant jardiniers et *bahares* signifiant marins.

²⁴ BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, ..., op-cit, p.39

²⁵ SAIDOUNI Nacerddine, *Etudes historiques sur la propriété*, ..., op-cit, pp.82-83.

dénomination	Situation	Etendue	1 ^{er} propriétaire Français
Haouch Khadra ²⁶	Entre le camp du Foundouk et le camp d'Arba	300 hectares	M. de Tonnac
Haouch Boukandoura ²⁷	Près de <i>Larbaa</i>	600 hectares	MM. Gustave de Lapeyrière, Clavé et Descroirilles
Haouch El-Kateb (de l'écrivain) ²⁸	Près de <i>Larbaa</i>	400 hectares	M. de Saint-Guilhem
Haouch Aïsous ²⁹	A l'ouest de <i>Larbaa</i> , sur le territoire des <i>Beni-Moussa</i>	175 hectares	M. de Montaigu
Haouch Guellabou ³⁰	A l'ouest de <i>Larbaa</i> , sur le territoire des <i>Beni-Moussa</i> .	400 hectares	M. de Montaigu
Haouch Baraki (marécageux) ³¹	Sur le territoire des <i>Beni-Moussa</i> , à la pointe la plus rapprochée d'El-Djezaïr près du gué de Constantine		Baron Vialar et M. Baudens
Haouch Derba ³²	Bou- A Kouba		Baron Vialar et M. Baudens
Haouch Youcef ³³	Beni-	500 hectares	M. Choppin
Haouch Ben-Chenouf ³⁴			M. Montagne fils et M. Tobler
Haouch El-Bey ou Haouach Dely-Bey Et deux autres domaines du Beylik (Haouch Zutach et un autre) ³⁵	A Rassuta (<i>Ras El-Outa</i> signifiait la pointe ou la tête de la plaine) située à l'extrême Est de la plaine de la Mitidja, au voisinage de la mer et près du lac Sidi-Aïssa, non loin de <i>Bordj Yahia Agha</i> (Maison-Carrée).	Ensemble 2000 hectares	Prince Mir
Le domaine de la Réghaïa ³⁶	A environ 20 Kms de <i>Haouch el Bey</i> de <i>Ras El-Outa</i>	2000-3 000 hectares	MM. Mercier et Saussine

²⁶ Après 1830, le *haouch* fut entouré de quatre murailles d'enceinte flanquées sur les angles opposées de tourelles, et à un angle fut élevé un bastion, lieu habitation de son 1^{er} propriétaire français. Voir en détail, BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, Paris : Challamel Aîné, Libraire-éditeur, 1860, p.21

²⁷ Idem, p.26.

²⁸ Idem.

²⁹ Après l'occupation du *haouch* par son 1^{er} propriétaire français, un mur d'enceinte de 50 mètres d'étendue fut élevé tout autour. BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, ..., op-cit, p.26.

³⁰ Idem.

³¹ Plus tard, les travaux d'assainissement ont permis l'implantation d'un établissement plus permanent à Baraki. En 1839, il formait, déjà, une ferme importante. Voir BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, ..., op-cit, p.27.

³² Idem. Voir aussi, KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, ..., op-cit, p.57.

³³ BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, ..., op-cit, p.27.

³⁴ Idem.

³⁵ BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, ..., op-cit, p.27. BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, ..., op-cit, p.27 voir aussi, KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, tome 2, ..., op-cit, p.57.

³⁶ BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, ..., op-cit, p.344.

Haouch Mendil ³⁷			
Vaste habitation mauresque ³⁸	A Chéraga		M. Fruitié
Haouch Ben-Seman ³⁹	Dans la Mitidja		M. Pirette
Haouch Baba-Ali ⁴⁰		1500 hectares	M.Clausel
Haouch Sid-Ali-ben-Soleiman ⁴¹	Dans le territoire des <i>Beni-Moussa</i> à un kilomètres de l'Arba .	172 hectares	M. Bastide .
Haouch Abziza ⁴²		1200 hectares	M. Cardi
Haouch du bey d'Oran ⁴³	Près de Blida	200 hectares	M. le Docteur Verger
Haouch Souk-Ali ⁴⁴		440 ha	M. Borély la Sapie
Haouch Serkadji ⁴⁵			M. Sabatault
Haouch Chaouche ⁴⁶	Dans le territoire des <i>Beni-Khellil</i> près de Boufarik (Disparu après 1962)	85 hectares en 1887	M. valladeau
Haouch Kalaa ⁴⁷	Sur le plateau de <i>Beni-Messous</i> (40 dolmens y existaient)		
Haouch stamboul ⁴⁸			
Haouch Beni-Zerga	Près de Tamenfoust ⁴⁹		
Haouch Ben-Siam (caserne de cavalerie) ⁵⁰	A Tixaraïne		
Haouch Houssein-Pacha érigé en ferme expérimentale par le maréchal Clauzel, dès 1831 ⁵¹	A l'extrémité Est de la plaine de la Mitidja	1000 hectares	une association industrielle et financière

³⁷ BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, ..., op-cit, p.344.

³⁸ Idem, p.422.

³⁹ Idem., p.425.

⁴⁰ Idem., p.427.

⁴¹ Idem.

⁴² Idem.

⁴³ Idem.

⁴⁴ SABATAULT, *Notes sur la colonisation du Sahel et de la Mitidja*, Marseille : Imprimerie De Marius Olive, 1842, p.10.

⁴⁵ Idem.

⁴⁶ VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIIIème siècle à nos jours*, ..., op-cit, pp.116-117.

⁴⁷ BERNARD Marius, *Autour de la Méditerranée. Les cotes Barbaresques d'Alger à Tanger*, Paris : Henri Laurens éditeur, 1894-1902, p.93.

⁴⁸ BERNARD Marius, *Autour de la Méditerranée. Les cotes Barbaresques de Tunis à Alger*, Paris : Henri Laurens-éditeur, 1894-1902, p.351.

⁴⁹ Idem.

⁵⁰ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, Alger : Bastide libraire-éditeur, 1867, p.87.

⁵¹ Voir le décret de création de la ferme expérimentale in GENTY DE BUSSY Pierre, *De l'établissement des français dans la régence d'Alger*, tome 2, e édition, Paris : Firmin Didot, 1839, p.391. Voir aussi, BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, ..., op-cit, p.87.

Haouch ben Kadéri ⁵²		Lieu d'implantation du village de Khraicia (Crescia)		
Haouch Omar ⁵³	Ben	<i>Rahmania</i> (Sainte-Amélie)		
Haouch Yahia Agha, bordjEl-Kantara ou encore Maison Carrée ⁵⁴		En haut du pont d'El-Harrach		M. Clauzel
Haouch ben chabane ⁵⁵		Prés de Boufarik		
Haouch Mimouch ⁵⁶		A Chebli dans les environs de Blida		
Haouch Khaznadji ⁵⁷		<i>Sidi Khalef</i>		M. Malboz 1836
En ruine.				
Haouch Berry	Khodja	<i>Sidi Khalef</i>		M. Malboz 1836
Haouch el-Mebdouâ ⁵⁸ ou ferme des Cinq-Cyprès		Dans la Mitidja (Ruiné)		
Haouch El-Agha ⁵⁹		Sur la route de Médéa		
Bordj Ez-Ziat ⁶⁰		Sur la rive gauche de l'Oued <i>Sidi El-Kbir</i>		
Haouch Khodja ⁶¹	Nacef-	A trente kilomètres (six lieues) d'El-Djezaïr	200 hectares	Le père de Léon Roches

Tableau n°02: Les *ahouach* du territoire de la ville d'El-Djezaïr, avant 1830.

Source : tableau Etabli par l'auteure d'après les textes de Louis de BAUDICOUR , la capitaine TRUMELET, Voir les notes 26-61.

⁵² BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, ..., op-cit, p.97.

⁵³ Idem.

⁵⁴ Devenue maison centrale d'El-Harrach. Voir BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, op-cit, p.97.

⁵⁵ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 1, Alger : Adolphe Jourdan, 1887, p.80

⁵⁶ Idem.

⁵⁷ KAMECHE-OUZIDANE Dalila, « Les eaux d'irrigation des jénanes et haouch d'Alger (XVIe-XIXe siècles) », 2013. <hal-01152375>, p.11 et 12. Les *haouch Khaznadji* et Berry sont appelés, plus tard, domaine *Chicha Ahmed*.

⁵⁸ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 1, op-cit, p.82

⁵⁹ Idem, p.83.

⁶⁰ Idem, p.85.

⁶¹ ROCHES Léon, *Dix ans à travers l'Islam 1834-1844*, Paris : Perrin, 1904, p.8

I.2/ LE REGROUPEMENT DES *AHOUACH* EN *OUTEN*

Très vite, les *ahouach* se sont consolidés sur le territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr, par la formation de petits hameaux, à proximité. L'ensemble a constitué des établissements humains en forme de localités rurales similaires au *Fohos* du massif de *Bouzaréah*. Cependant, l'exploration de la documentation historique, utilisée dans cette recherche, n'a pas révélé la désignation de « *Fahs* » pour ces lieux habités. Les établissements humains, ainsi formés, parsemaient toute la plaine de la Mitidja et les collines littorales du Sahel. Leur gestion administrative, avant 1830, a nécessité leur regroupement en ce qui fut appelé un *outen* « وطن »⁶² (singulier de *outan*). L'ensemble des *outans* était tous soumis à l'autorité de la ville d'El-Djezaïr, le centre du pouvoir de *Dar Es-Soltane*⁶³.

Le territoire d'un *outen*, en tant qu'entité administrative, pouvait contenir en plus de plusieurs *ahouach*, des maisons de campagne ainsi que de modestes hameaux en forme de Douars. **Chaque *outen* se caractérisait par un marché hebdomadaire**⁶⁴ formant un noyau autour duquel plusieurs anciennes tribus⁶⁵ se sont sédentarisées⁶⁶. Le marché devait être le lieu d'échange économique mais, également, le centre administratif devant assurer le contrôle de la population rurale. Selon les documents historiques, cinq *outans* ont été identifiés au-delà du territoire des *Fohos* de la ville d'El-Djezaïr⁶⁷ (Illustr. n°100):

- *Outen* des *Beni-Khelil* à l'Ouest de la ville d'El-Djezaïr,
- *Outen* des *Beni-Moussa* (*Beni Mouça*) au Sud,
- *Outen* des *Khechna* à l'Est,
- *Outen* de *Ysser*,
- et *outen* des *Hajout* appelé, également, *outen* des *ouled es-Sebt*, compris entre la mer, *oued Mazafran* et *Oued Chiffa* à l'Est,

Les *Fohos* d'El-Djezaïr peuvent, également, être considérés comme un *outen* : *outen El-Fohos*, ou encore *outhane-el-Fehace*, selon Louis RINN.

⁶² Dans plusieurs documents, l'expression « وطن » signifiant pays est transcrite en français *outen*. Voir, *Croquis des environs d'Alger dressé par un arabe secrétaire de l'Aga*, le croquis indique les noms et les positions des tribus qui entourent Alger. Le document cartographique est conservé aux archives du Service Historique de la Défense de Vincennes, département de l'armée de terre, cote T.20.6.B algérois29. Voir aussi, CARETTE Ernest et WARNIER Auguste, *Carte de l'Algérie divisée par tribus*, 1846, document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des Cartes et Plans, cote GE B-2285 (RES).

⁶³ RINN Louis, *Le Royaume d'Alger sous le dernier Dey*, ..., op-cit, p.15.

⁶⁴ PELLISSIER DE REYNAUD Edmond, *Annales algériennes*, tome 1, Paris : J.Dumain, 1854, p.93.

⁶⁵ La tribu était formée par des groupements souvent familiaux appelés *farik* ou *fréka*.

⁶⁶ La sédentarisation pouvait être permanente ou saisonnière.

⁶⁷ RINN Louis, *Le Royaume d'Alger sous le dernier Dey*, ..., op-cit, pp. 26-30.

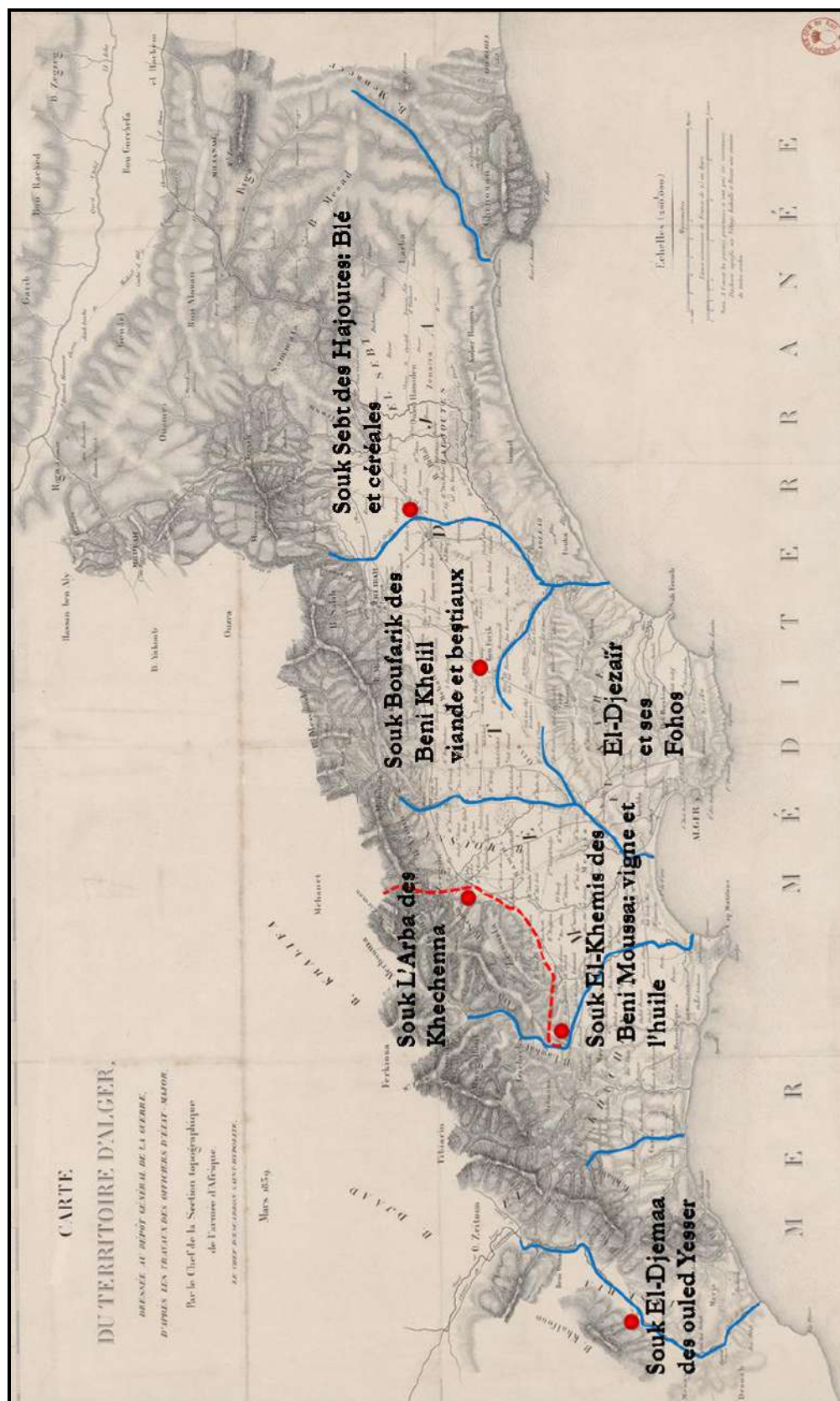


Illustration n°100 : Les cinq divisions du territoire lointain d'El-Djezaïr : les *outhan* et leur marché hebdomadaire.

Source : identification établie par l'auteur sur le document : SAINT-HIPPOLYTE (chef d'Escadron), *Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre d'après les travaux des Officiers d'Etat-Major*, Paris : Imp. de E. Kaepelin, Mars 1839. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : GE C-9282.

I.2.1/ Outen des Beni-Khelil

L'outen des Beni-Khelil se trouvait au centre de la plaine de la Mitidja. Il était peuplé par la tribu du même nom: les Beni-Khelil qui comptait plusieurs *frekat* (groupements ou fractions) : *ouled Chebel*, *ouled soltane*, *ouled yaïïch*, *Beni tamou*, , *Beni-kina*,⁶⁸. *L'outen* des Beni-Khelil a été connu par son **marché de bestiaux**, un marché qui s'établissait tous les lundis et qui alimentaient la ville d'El-Djezaïr en viande et en bestiaux⁶⁹. Aujourd'hui, le marché ou *souk Boufarik*, se tient toujours, il est destiné à tout les produits de consommation : légumes, fruits, (Illustr. n°100 et 101).

Le territoire de *l'outen* des Beni-Khelil s'étendait de l'Est à l'Ouest, depuis l'oued *El-Harrach* jusqu'à *oued Chiffa* et du Nord au Sud au delà des contreforts Sud du massif de *Bouzaréah* jusqu'aux crêtes du petit Atlas au dessus de Blida. Il englobait⁷⁰ :

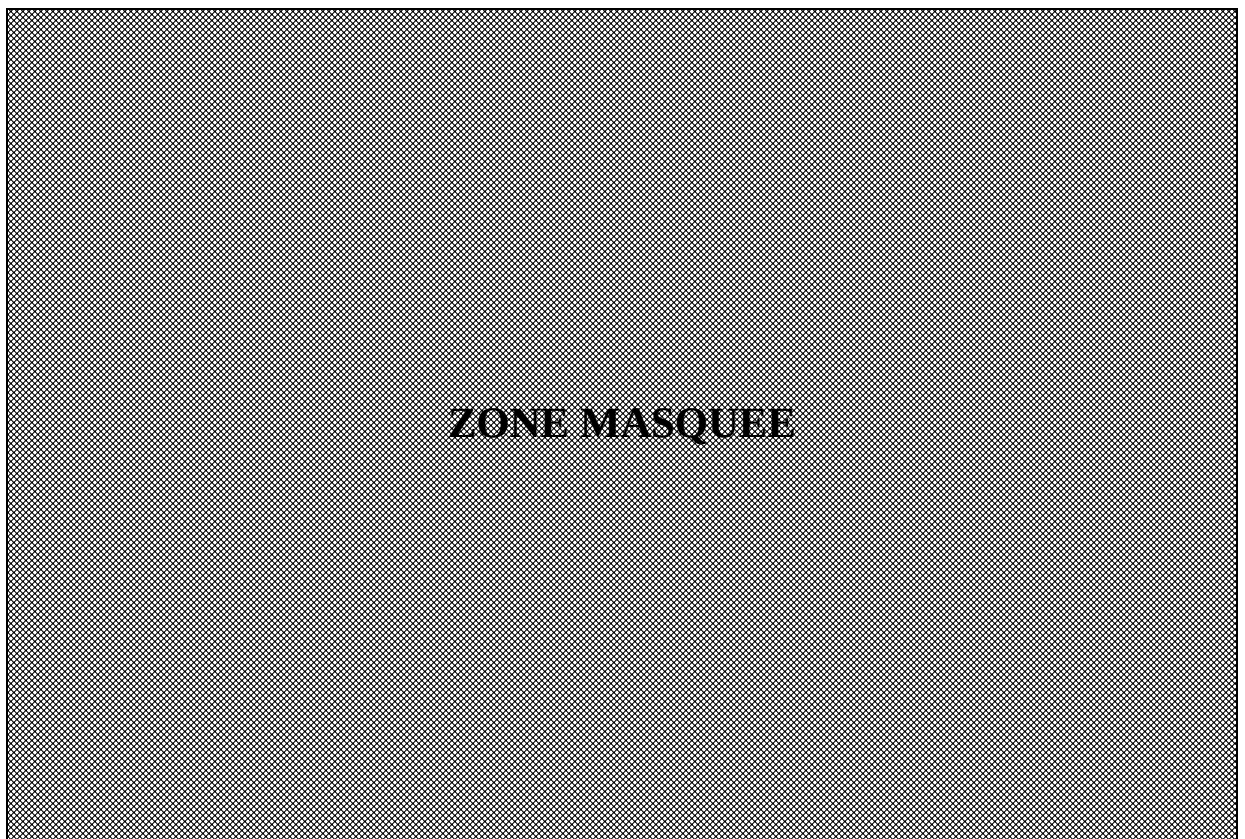


Illustration n°101: Le puits et le marché de *l'outen* des Beni-Khelil.

Source : Extrait d'une Carte signée le 1 octobre 1896 et conservée aux archives du Service Historique de la Défense, département armée de terre, sous la côte 1V_H_00061_007_0001 [Cd-rom].

⁶⁸ SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane* ..., op-cit, p.82.

⁶⁹ Idem.

⁷⁰ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 2, Alger : Adolphe Jourdan, 1887, p.187.

- une partie en plaine ou *El-Outa* sur laquelle de nombreux *ahouach* existaient⁷¹ : *haouch Chaouche*, *haouch serkadji*, *haouch bou-yadjour*, *haouch Bou Kendoura*, les deux derniers non loin de Boufarik ...,
- une partie marécageuse ou *El-Merdja*, elle était destinée surtout aux pâturages,
- un plateau relativement élevé au pied de la montagne appelé, également, *El Hamada*, sur lequel se sont consolidés les regroupements ou les *frékat* de *Guerouaou*, *Halouya*, et la *Zaouya de Sidi El-Habchi* ainsi que la ville de Blida,
- et les piémonts des montagnes sur lesquels s'étendaient les champs de céréales et les arbres fruitiers de la Mitidja.

I.2.2/ Outen des Beni-Moussa

L'outen des Beni-Moussa se trouvait à l'Est du précédent (*outen des Beni-Khelil*). Il s'étendait entre *oued El-Harrach* et *oued El-Hamiz* occupant une partie de la plaine et le versant Nord de *djebel Melouane* ⁷² de l'Atlas tellien. *L'outen* des Beni-Moussa comptait plusieurs *frekas*⁷³:

- dans la plaine : les *cheraba*, *ouled Ahmed*, *el-Hamiret*, *ouled Slama*, *El-M'Rabtine*, ...,
- sur la montagne : les *Beni Azzoun*, *Beni-Khechmit*, *Beni Zerguin*, *Beni Atia* (Attaya),

Du point de vue étendue, *l'outen* des Beni-Moussa était le plus petit des cinq *outans*⁷⁴. Le professeur SAIDOUNI, lorsqu'il exploite des documents d'archives de l'administration ottomane, en particulier les fonds du beylik et des *mahkammass*, recense deux cent vingt-six (226) *haouchs* dans *outhen* des Beni-Moussa, dont : *haouch El Aouadi*, *haouch El-bey*, *haouch El-khodja*, *haouch El-hadj-Ali*, ⁷⁵. L'ensemble de population de *l'outen* s'organisait autour de *Souk El-Khemis* : le marché hebdomadaire des Beni-Moussa qui se tenait sur la rive gauche de *oued El-Hamiz*, tous les jeudis (Illustr. n°100).

⁷¹ Voir la liste des *ahouach* de *l'outen* des Beni-Khelil in, SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane* ..., op-cit, pp.97-100.

⁷² Lecture faite par l'auteure à partir de : SAINT-HIPPOLYTE (Chef d'Escadron), *la Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre d'après les travaux des Officiers d'Etat-Major*, Paris : Imp. de E. Kaepelin, Mars 1839, Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : GE C-9282. Voir aussi, PELLISSIER DE REYNAUD Edmond, *Annales algériennes*, tome 1, ..., op-cit, pp.349-350 et RINN Louis, *Le Royaume d'Alger sous le dernier Dey*, ..., op-cit, p.28.

⁷³ Lecture faite par l'auteure à partir de *la Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre* ..., op-cit.

⁷⁴ ISNARD Hildebert, *La réorganisation de la propriété rurale dans la Mitidja*, Alger : A. Joyeux, 1947, p.79.

⁷⁵ SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane* ..., op-cit, pp.92-94.

I.2.3/ *Outen des Khachna*

L'outen des *Khachna* se trouvaient à l'Est de *l'outen* des *Beni-Moussa*, il s'étendait depuis le littoral jusqu'au versant Nord de *djebel Zerouela*⁷⁶, dans la chaîne de l'Atlas tellien. Il comprenait les deux rives de *oued El-Hamiz*, à l'Ouest et atteignait *oued Ysser* à l'Est⁷⁷. *L'outen* se divisait en deux parties :

- **au Nord**, son territoire était dominé par les broussailles et les marécages et donc destiné surtout aux pâturages,
- **au Sud**, il était peuplé par les *frekat* d' « *El djoub, El M'Rachda, ouled Bessam, ouled Saâd et Haraoua* »⁷⁸.

Les regroupements de population en *frekat*, appelés également *douars* se sont concentrés, surtout, le long de la rive Ouest de *oued El-Hamiz* formant une « ligne de douars au nombre de six à sept et composé chacun de huit à dix tentes, chaque douar possède de beaux troupeaux »⁷⁹. Parmi les *ahouch* de la rive gauche de *oued El-Hamiz*, certains peuvent être cités : *haouch Ras El-outa, haouch El-ouafia, El clamri, haouch Ed-Damoun, haouch Chicch, haouch Abdelkader El-Semet*⁸⁰, *haouch Reghaïa* situé non loin de la mer sur la rive Ouest de *oued Reghaia*, Sur la rive droite de *oued El-Hamiz*, d'autres *ahouach* ont existé à l'instar de *haouch Ben zergua, Haouch El-Bey, Haouch Benscheba, haouch Bounouga, haouch Demdoun et haouch Reladia*⁸¹.

Sur le territoire de *Outen des Khachna*, plusieurs *djenanes* ont, également, existé, à l'instar de *djenane Zerouala, djenane Ouled-Youb, Mesarda, Ben-Kanoun, Tala-ou-Ksar*, ...⁸². L'ensemble de la population de *l'outen des khachna* s'organisait autour de *souk Larbaa*, son marché hebdomadaire qui se tenait tous les mercredis (Illustr. n°100).

⁷⁶ SAINT-HIPPOLYTE (chef d'Escadron), *Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre d'après les travaux des Officiers d'Etat-Major*, Gravée par Schwaerzlé, Paris : Imp. de E. Kaepelin, Mars 1839. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, sous la cote : GE C-9282.

⁷⁷ RINN Louis, *Le Royaume d'Alger sous le dernier Dey*, ..., op-cit, p.28.

⁷⁸ SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane* ..., op-cit, p.81.

⁷⁹ GAILLARD Marie-Josef-Bernard, *Sur Alger*, Paris : Imprimerie de Boniez-Lambert, 1837, p.28.

⁸⁰ SAINT-HIPPOLYTE, *Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre d'après les travaux des Officiers d'Etat-Major*, ..., op-cit.

⁸¹ Idem.

⁸² Voir la liste des *ahouach* de *l'outen des khachna* in SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane* ..., op-cit, pp.87-89.

I.2.4/ *Outen des Ysser*

L'outen des Ysser avait pris son nom du nom de la tribu qui l'habitait : les Ysser ou les *ouled Ysser*. Son territoire s'étendait du Nord au Sud depuis le littoral jusqu'aux piémonts de l'Atlas. D'Est en Ouest, il s'étalait sur les rives droite et gauche de *oued Ysser*. Il était séparé de *l'outen des Khachna* par *Oued Corso*. « A l'exception d'un petit territoire au bord de la mer, envahi par les marécages, .. » tout le territoire de *l'outen des Ysser* était fertile et bien cultivé⁸³. Plusieurs *frékat*, d'origine différente, y habitaient mais seules celles qui se trouvaient sur la rive gauche de l'oued, c'est-à-dire le Ysser *El-Gharbi*, dépendaient du territoire de la ville d'El-Djezaïr⁸⁴. Parmi les *ahouach* que comptait *l'outen des Ysser* : *haouch Laggenata*, *haouch debbah*, ...⁸⁵.

L'ensemble de *l'outen des Ysser* s'organisait autour de *souk El-Djemaa*, son marché hebdomadaire qui se tenait tous les vendredis. Il s'établissait sur la rive droite de *oued Ysser* sur un territoire qui ne relevait pas de l'autorité de la ville d'El-Djezaïr (Illustr. n°100).

I.2.5/ *Outen des ouled Es-Sebt*

Outen El-Sebt ou encore *outen ouled Es-Sebt* tient son appellation du jour de son marché hebdomadaire qui se tenait tous les samedis (*sebt* en arabe). Son territoire s'étalait à partir de la côte entre *oued Cheffa* à l'Est et *oued Gourmat* (Nador) à l'Ouest⁸⁶ jusqu'aux piémonts des montagnes de l'Atlas. Il comprenait les collines du Sahel et une partie de la plaine de la Mitidja. Une partie importante du territoire de *outen Es-Sebt* était dominait par le lac *Halloula* ou « *lac eloula* » une vaste étendue marécageuse au pied du mont sur lequel est élevé *Keber El-Roumia*, le mausolée royal de la Mauritanie ou encore le tombeau de la chrétienne. Ce dernier est appelé, par TRUMELET « *Lella Imma Halloula* »⁸⁷, une appellation faisant référence au lac en contrebas.

L'outen des Ouled Es-Sebt était habité par la tribu des *Hadjoutes*. Ses *frékat* qui occupaient la plaine, étaient appelées les « *hajout El-outa* »⁸⁸ et celles qui occupaient les

⁸³ SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane ...*, op-cit, p.83.

⁸⁴ *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie*, cinquième année 1865, Alger : Imprimerie et typographique et lithographique Bouyer, 1866, p.279.

⁸⁵ Voir la liste des *ahouach* de *l'outen des Ysser* in SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane ...*, op-cit, pp.84-85.

⁸⁶ RINN Louis, *Le Royaume d'Alger sous le dernier Dey, ...*, op-cit, p.27.

⁸⁷ TRUMELET Corneille, *L'Algérie légendaire : en pèlerinage çà et là aux tombeaux des principaux thaumaturges de l'Islam, Tell et Sahara*, Alger : Adolphe Jourdan, 1892, p.381.

⁸⁸ Pour plus de détails, voir SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane ...*, op-cit p.82.

collines du Sahel s'appelaient les « *souahlia* » c'est-à-dire les gens du Sahel ou du littoral. En plus des *hajoutes* plusieurs peuplades venues du Sahara, depuis longtemps, se sont établis sur le territoire de *l'outen Es-Sebt*. Selon TRUMELET, il comprenait « les Hadjouth, et les trois groupes des *Oulad-Hamidan*, des *Beni-Allal* et des *Zenakhra*, lesquels sont originaires du Sahara »⁸⁹. Parmi les *ahouach* les plus importants sur le territoire de *l'outen Es-Sebt* : *haouch Bey El-Gharb* appelé aussi *haouch Mouzaia*, *haouch Larabaa*, *haouch Gatam*, ..., ⁹⁰.

I.3/ LES ETABLISSEMENTS HUMAINS DES LOCALITES PASTORALES

Les aires de pâturage les plus importantes du territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr se trouvaient, également, dans la plaine de la Mitidja. Elles englobaient ses grandes étendues marécageuses ainsi que les collines du sahel couvertes de broussailles et d'autres types d'herbes. Ces pâturages ne servaient pas, seulement, aux bestiaux élevés dans les *ahaouch*. Ils servaient, également, aux troupeaux des tribus nomades qui venaient des hauts plateaux et du Sahara. **L'activité pastorale avait engendré, avant 1830, un type d'établissements humains souvent saisonniers : les douars** (pluriel de *dar*) **qui s'implantaient non loin des hameaux formés autour des *ahouach*⁹¹ et des lieux de marchés.** Ils pouvaient même atteindre les abords des villes proprement dit, dans les environs de Koléa sur les collines du Sahel, les environs de Blida dans la Mitidja, ...

I.3.1/ Les établissements humains saisonniers : les douars

Loin de la côte, les établissements humains dans le territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr s'organisaient en forme de « Douar » c'est-à-dire un regroupement de plusieurs (trois et plus) *Kymas*⁹², terme signifiant tentes. L'ensemble formait une sorte de **hameau saisonnier dont les habitants se déplaçaient en fonction de la disponibilité du pâturage.** Selon le docteur SHAW, les tentes des environs des villes de la régence d'El-Djezaïr ressemblaient à celle que les latins appelaient *mapalia* (toits minces)⁹³, un modèle d'habitat « garanties contre les ardeurs du soleil et les intempéries de l'air, par une simple couverture de crin ou de poil,

⁸⁹ TRUMELET Cornille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 2, ..., op-cit, p.188.

⁹⁰ Lecture faite par l'auteur à partir de *la carte du territoire d'Alger...*, 1839, op-cit. Voir aussi la liste établie par le professeur Saidouni, in SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane* ..., op-cit, pp.101-103.

⁹¹ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*,..., op-cit, p.212.

⁹² La tente est appelée en arabe « *Kymas* à cause de l'ombre qu'elle procure, elle est nommée aussi *bit-ecchar*, ou maisons de poil, à cause de la matière dont elles sont faites », Voir SHAW Thomas (Dr), *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description géographique, physique, philologique, etc. de cet état, par le Dr. Shaw*. Traduit de l'anglais par CARTHAY Marc, Paris : Marlin Éditeur, 1830, p.106.

⁹³ Idem.

semblable au tissu dont on se sert en Angleterre pour faire les sacs à charbon »⁹⁴. Elles avaient une forme oblongue et leur taille variait selon le nombre de personnes devant les occuper. Elles étaient soutenues, par conséquent, soit par un, deux ou même trois piquets sous forme de perches droites de 8 à 10 pieds de long sur trois à quatre pouce de large⁹⁵. Les tentes de taille importante étaient séparées à l'intérieur par des rideaux en deux ou trois espaces.

I.3.2/ Les établissements humains permanents : les *déchrat*

A la veille de 1830, les céréales et le tabac les plus estimés de tout le territoire de la ville d'El-Djezaïr étaient produits par les tribus de la plaine de la Mitidja⁹⁶ qui se sont sédentarisées, depuis longtemps. Ainsi, **les douars en se consolidant ont donné naissance à un type d'établissement humain permanent appelé « *dechra* »**⁹⁷ et où les tentes sont remplacées par des « cabanes, ..., bâties en pierre et en terre et couvertes en chaume, celles du chef [le cheikh] ... en tuile. Chacune peut contenir 8 à 10 personnes »⁹⁸.

Le territoire occupé par les tribus sédentaires était formé de propriétés privées indivises appelées « *el arradhi el-mouchaa* » « الاراضي المشاعة »⁹⁹. Elles étaient reconnues par écrit, sous forme de titres de propriété « renfermés dans des étuis de bois grossièrement taillé »¹⁰⁰. L'activité principale d'une *dechra* était l'élevage des troupeaux, surtout, de moutons, mais cela n'a pas empêché la pratique de l'agriculture¹⁰¹.

I.4/ L'ETENDUE DU TERRITOIRE LOINTAIN DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR : les *ahouach*, les douars et les *dechrat*

La lecture du territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr, selon le critère de l'implantation humaine, a révélé trois types d'établissements humains de caractères autres que les faubourgs, *djenanes* et les *Fohos*, identifiés dans les environs relativement proches de la

⁹⁴ SHAW Thomas (Dr), *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description géographique*, ..., op-cit, p.106.

⁹⁵ Les piquets constituaient l'ossature de la tente. Ils servaient, également, à accrocher les ustensiles de leur habitants : «les habits, les paniers, les selles, les armes, etc. des commensaux », SHAW Thomas (Dr), *Voyage dans la régence d'Alger*, ..., op-cit, pp.106-107.

⁹⁶ ROCHES Léon, *Dix ans à travers l'Islam 1834-1844*, ..., op-cit, p.8.

⁹⁷ SAINT-HIPPOLYTE (chef d'Escadron), *Carte du territoire d'Alger*, ..., 1839, op-cit.

⁹⁸ BOUTIN, Vincent-Yves, *Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger et des environs*, Rapport ou article 08, conservé aux archives de l'armée de terre au château de Vincennes, Paris, datant du 3^{ème} trimestre 1808, cote 1_V_H_00059_014p.59. Voir aussi, VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel, *Alger au XVIII^e siècle*, Alger : Typographie Adolphe Jourdan, 1898, p.6.

⁹⁹ SAIDOUNI Nacerddine, *Etudes historiques sur la propriété, le waqf et la fiscalité* ..., op-cit, p.84.

¹⁰⁰ Ce genre de document a été, plusieurs fois, retrouvé par l'armée française lors de ses guerres avec la population autochtones pour la prise de leur territoire. Voir BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, ..., op-cit, p.402.

¹⁰¹ Les *dechrat* en tant qu'établissements humains existent, jusqu'à nos jours, dans plusieurs régions de l'Algérie, notamment, en Kabylie et dans le pays des Chaouia. D'ailleurs l'appellation Chaouia vient du fait qu'il s'agissait d'une population pratiquant le pâturage des troupeaux de brebis « رعاة الشاة ». Voir, L'AFRICAIN Jean Léon, *Historiale, Description de l'Afrique tierce partie du monde*, ..., op-cit, p.29.

ville : il s'agit **des *ahouach*, les *douars* et les *déchrat***. Ces derniers ont existé, avant 1830, sur une étendue territoriale qui avait dépassée les limites relativement infranchissable du massif de *Bouzaréah*. Les documents cartographiques, notamment, du génie militaire français ont permis de les identifier ainsi:

I.4.1/ Les directions Nord et Sud : la côte littorale/ l'Atlas tellien

Dans La direction Nord-Sud, le territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr s'étalait depuis la côte littorale jusqu'aux versants Nord des montagnes de l'Atlas tellien englobant la vaste étendue de la plaine de la Mitidja. Il était mitoyen, dans cette direction Sud, aux territoires des tribus des *Beni Menad*, des *Soummata*, des *Beni Salah*, des *Beni Missera*, des *Beni-Kaina* (*Beni-Kina*) et de l'outen de *Mouazaia* « وطن مزاية »¹⁰². Au Nord, il s'étendait en englobant tout le développement de la baie d'El-Djezaïr.

I.4.2/ Les directions Est-Ouest : Oued Ysser/Oued Gourmat

Dans La direction Est-Ouest, le territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr s'étalait depuis *oued Ysser* jusqu'à *oued Gourmat* (appelé également, *oued Nador*), englobant la plaine de la Mitidja, les dunes littorales orientales et les collines du Sahel occidental. La lecture cartographique du territoire vient conforter les données historiques qui préconisent que la ville d'El-Djezaïr avait exercé son influence jusqu'à *oued Ysser*¹⁰³ ; le territoire au-delà de la rivière et occupé par la *fréka* des *Ysser Ech-Chergui* ne dépendait pas de l'autorité de ville, selon les témoignages du génie militaire français, en 1830.

Par ailleurs, toute la documentation historique relative à la ville avant 1830, s'accorde à designer l'aire d'influence de la ville d'El-Djezaïr par la dénomination de « *Dar Es-Sultane* » expression signifiant le domaine de la couronne¹⁰⁴. Elle constituait un royaume à part, le royaume d'El-Djezaïr qui se distinguait des trois autres beylik¹⁰⁵, parce qu'il était géré,

¹⁰² *Croquis des environs d'Alger dressé par un arabe secrétaire de l'Aga*, document cartographique conservé au Service Historique de l'Armée de Terre de Vincennes, cote T.20.6.B.Algérois.29. (Sans date, partiellement en couleur sur calque).

¹⁰³ *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie*, cinquième année 1865, Alger : Imprimerie et typographique et lithographique Bouyer, 1866, p.279.

¹⁰⁴ RINN Louis, *Le Royaume d'Alger sous le dernier Dey*, op-cit, p.14.

¹⁰⁵ Mise à part le royaume d'El-Djezaïr, la régence comptait trois autres beylik : de l'ouest, de l'est et du sud (le Tittery).

directement, par le dey représentant de la sublime porte, dans le territoire du Maghreb Central¹⁰⁶.

I.5/ LA SECURITE DE LA TROISIEME EXTENSION DU TERRITOIRE D'EL-DJEZAÏR

Vue son étendue, le territoire de l'aire d'influence de la ville d'El-Djezaïr a nécessité la fortification de sa baie qui constituait une ouverture pour d'éventuelles attaques par voie de mer. Il a nécessité, également, la fortification de son vaste aire de production et d'activité ainsi que ses chemins territoriaux allant dans les directions de Bejaia, Constantine, Tlemcen, Laghouat, Biskra,

I.5.1/ Les fortifications du territoire terrestre de la ville

En plus des marchés qui étaient des points de contrôle de la population rurale de la plaine de la Mitidja, la sécurité du territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr était assurée par une autre forme de structures défensives, différentes des *burudj* (pluriel de *bordj*) des environs immédiats de la ville. En fait, certains des *ahouach* d'El-Djezaïr, ceux qui appartenaient aux responsables du gouvernement¹⁰⁷ jouaient le rôle de *bordj* ou de point de contrôle surtout des chemins territoriaux¹⁰⁸, à l'instar de *haouch ou bordj Yahia Agha* situé à 150 m de la porte *Bab El-Djezaïr* de la ville de Blida (sur la route menant de Blida à El-Djezaïr)¹⁰⁹.

Après 1830, *haouch ou bordj Yahia Agha* a été connu par « Maison Saulière, ..., une charmante maison de style mauresque rectifiée, dont la coupole s'élève gracieusement au-dessus d'un délicieux bois d'orangers qui lui fait, ..., une ceinture de verdure, piquetée de fleurs odorantes et de fruits d'or »¹¹⁰. Mise à par sa maison de campagne, *Yahia Agha*

¹⁰⁶ *El-Djezaïr* a été le noyau de polarité autour duquel tout le territoire du royaume s'organisait. Elle exerçait une influence administrative, économique et militaire sur l'ensemble du territoire. Du point de vue population, *Dar Es-Sultane* comptait :

- *Ahl el Makhezène*, les gens du gouvernement : « guerriers, fonctionnaires civils, agents, apanagistes, fermiers et domestiques : les exploités ». Il s'agissait des habitants de la ville et des *Hajout El-Outa de outen Es-Sebt*.
- *El-Rayat*, les gens soumis au pouvoir turc : « sujets taillables et corvéables à merci : les exploités ». Il s'agissait des habitants des *Fohos* de la ville, ceux des cinq *outan* ainsi que ceux de la ville de Dellys : les *Beni-tour*,
- les indépendants organisés en dynasties gouvernés par les tribus, à l'instar des kabyles et des nomades sahariens qui vivaient en paie avec les turcs qui se contentaient de prélever des taxes plus ou moins fortes lorsqu'ils venaient commercer dans les marchés des villes ou installer leurs douars saisonniers pour le pâturage.
- les dynasties autonomes mais alliées au gouvernement du dey.

Voir pour plus de détails, RINN Louis, *Le Royaume d'Alger* ... , op-cit, pp.4, 26-40.

¹⁰⁷ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 2, ..., op-cit, note 1 p.275.

¹⁰⁸ *Trek Soultania* ou la route royale (chemin qui reliait la ville à l'intérieur du pays), était particulièrement, contrôlée par une série de *burudj* notamment *bordj Douéra*. Voir chap. 06, pp.165-166.

¹⁰⁹ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, ..., tome 2, op-cit, p.186.

¹¹⁰ La propriété fut achetée par *Yahia Agha* des héritiers de *Mostafa El-Ouzenadjji*. Voir TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 2, op-cit, note2 pp.276 et 321-326.

possédait *Haouch Ben-Amar* dans les *Ysser El-Gherbi*, *Haouch-Mouzaïa* et un autre à *Er-Rer'aïa*¹¹¹.

I.5.2/ Les fortifications de la baie d'El-Djezaïr

A partir du 16^{ème} siècle, la baie d'El-Djezaïr a été dotée d'une ligne de fortifications échelonnée, depuis *Bordj Mers Ed-Debdane* jusqu'à *bordj Tamenfoust*, ainsi:

- **Bordj Tamenfoust** ou le fort de cap Matifou : élevé sur le cap de ce nom en retrait de 650 mètres par rapport à la mer et faisant face à la ville d'El-Djezaïr du côté Est. Le *bordj* a été construit par *Ramdane Pacha* en 1661 ; il a été doté d'un puits et d'une citerne. Cette dernière a été aménagée par *Mohammed Kurdogli Pacha*, qui régna, en 1556¹¹². *Bordj Tamenfoust* servait de lieux de relais pour les nouveaux gouverneurs de la ville, avant de rejoindre le divan. Selon Robert GEORGES, « l'ancien fort turc de Matifou, ..., servait, vers 1685, de salle d'attente aux pachas envoyés de Constantinople à Alger, ils demeuraient là, pendant quelques jours, de façon à donner le temps de déménager à leurs prédécesseurs »¹¹³.

- **Bordj El-Kiffane** ou Fort de l'Eau¹¹⁴ : réalisé par *Mohamed Pacha*, en 1722-1723¹¹⁵. En s'appuyant sur une inscription gravée sur une des pierres de son mur extérieur, Adrien BERBRUGGER, avance que « les matériaux utilisés pour la construction du fort sont antiques et certains semblent être récupérés même de Tipasa »¹¹⁶.

- **d'autres batteries le long de la baie**, entre autres : deux batteries en avant de *bordj El-Euldj-Ali* ou fort *Bab El-Oued* (G) ; deux en avant de *djenane l'Agha* à *Ain Roboth* (30 et 31); deux autres un peu plus loin désignées sur un plan datant du début du 17^{ème} siècle¹¹⁷, par « *toppanat Pichon* » (40) et « *Toppanat Manca* » (42) ; *toppanat oued El-Harrach* (55) et deux batteries à l'embouchure de *oued Hamiz* (57-58) dernière rivière avant le cap *Ras Tamenfoust*.

¹¹¹ Idem, p.351.

¹¹² BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, Alger : Bastide libraire-éditeur, 1867, p.78.

¹¹³ ROBERT Georges, *Voyage à travers l'Algérie : notes et croquis*, Paris, E. Dentu, 1891, p.54.

¹¹⁴ *Bordj El-Kiffane* ou le fort de l'eau est situé, en bord de mer, à 18 kilomètres d'El-Djezaïr, non loin de *bordj Tamentfoust*. Pour sa description voir BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, troisième édition, ..., op-cit, p.225.

¹¹⁵ COLIN, Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie* ..., op-cit, inscription n°61, pp.96-97.

¹¹⁶ BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium » *Revue Africaine* n°30, 1861, p.435.

¹¹⁷ Les lettres et chiffres entre parenthèses désignent l'emplacement des batteries sur le Plan intitulé « Argel », un plan à vol d'oiseau finement dessiné d'Alger et de sa rade, figurant le combat entre les Barbaresques et un corps de débarquement espagnol, datant du début du 17^{ème} siècle. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, sous la cote GE D-16053.

II/ LE TERRITOIRE DE *DAR ES-SOLTANE*

Selon Otfert DAPPER, qui avait écrit en 1786, le territoire de *Dar Es-Soltane* s'étalait jusqu'au royaume de Ténès à l'Ouest, à celui de *Begaia* à l'Est et jusqu'aux montagnes de l'Atlas au Sud¹¹⁸. Il comptait, différents types d'établissements humains dont plusieurs avaient évolué en établissements urbains ou ville (Illustr. n°102):

- **sur le littoral** : des établissements urbains côtiers se sont consolidés sur les différents caps formant le littoral entre *oued Nador* et *oued Ysser* : *Tamenfoust*, , *Cherchell*, ...,
- **à l'intérieur**, plusieurs villes ont fait partie de l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, à l'instar de Koléa qui fut son marché de blé et son fournisseur en soie, et Blida qui était son verger et jardin,

D'après l'étude des documents d'archives, ces établissements urbains étaient des villes autonomes dotées de leur propre aires de production et d'activité, des aires qui ont dû se consolider, à la même image que celle d'*El-Djezaïr*, par la formation de plusieurs *Fohos* tout

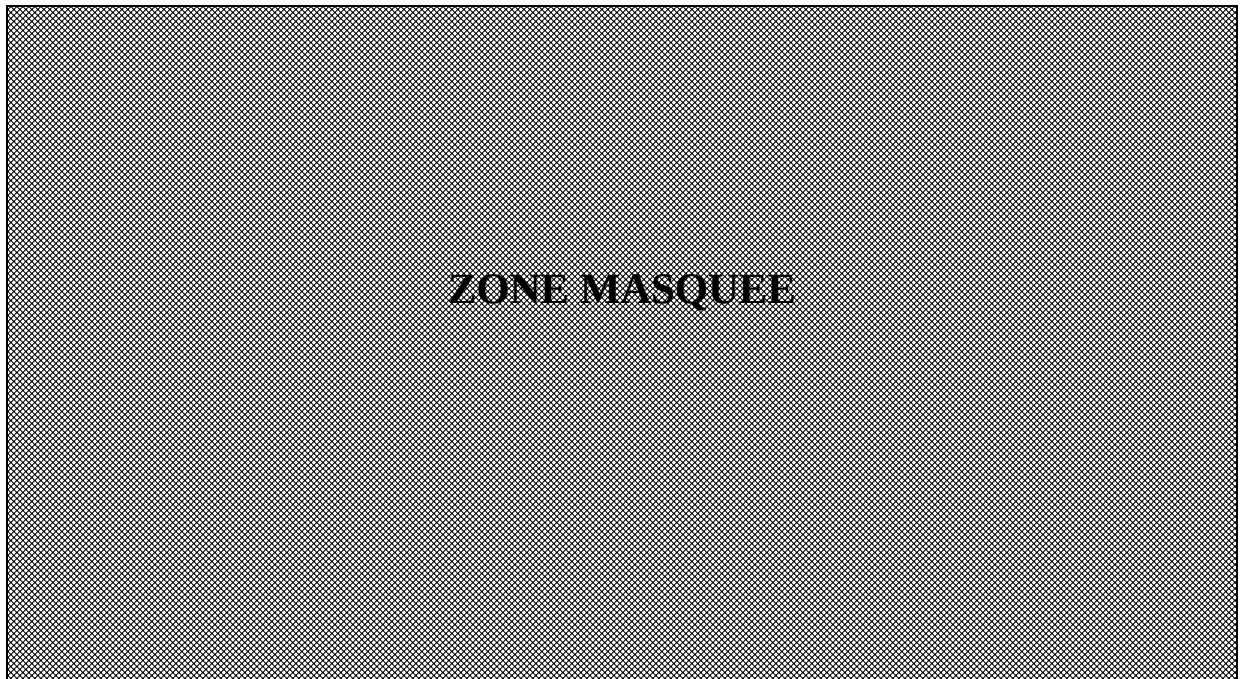


Illustration n°102 : Les établissements humains du territoire lointain de la ville d'*El-Djezaïr*.

Source : Identification faite par l'auteure sur la base du document: L'Armée de l'Afrique, *Extrait des reconnaissances militaires faites par les officiers du génie, place d'Alger, 1834*. Document cartographique conservé au Service Historique de la défense, département de l'armée de terre, cote : 1V_00060_016_0080 [Cd-Room].

¹¹⁸ DAPPER Olfert (Oliver), *Description de l'Afrique contenant la situation et les confins de toutes les parties*, Amsterdam : Wolfgang, Waesberge, 1686, p.168.

autour¹¹⁹. L'étude des textes historiques a révélé, également, l'existence de plusieurs établissements urbains qui ont du dégénérer et disparaître, à l'instar de la ville de *Sasa*¹²⁰ une ville antique sur la rive d'*El-Harrach*, *El-Hoor* sur la presqu'île de *Sidi-Feredj* ou sur le cap de *Ain Tagourait*, Par ailleurs, les douars et les *déchrat* des différents outans¹²¹ sont restés au stade d'établissements humains primitifs.

En plus du territoire de *Dar Es-Soltane*, la ville d'*El-Djezaïr*, en tant capitale de toute la régence d'Alger, avait exercé une influence, surtout, administrative sur le territoire de plusieurs tribus situées, géographiquement, dans les trois autres beylik. Il s'agit de certains territoires placés sous l'autorité de l'*Agha* des arabes ou *khojet El-kheil* et, donc, relevant directement du commandement du Dey¹²².

II.1/ EL-KOLEÏAA: LE FOURNISSEUR DE SOIE POUR EL-DJEZAÏR

Avant 1830, Koléa¹²³ était une petite ville « ..., bâtie dans le fond d'un petit valon entourée de vergers »¹²⁴. Son toponyme, *El-Koleïaa*, est « le diminutif de *Kalâa*, château, ou forteresse »¹²⁵. Ce dernier a connu différentes transcriptions : Coléah, Coléa, Koléah et enfin Koléa. La ville a été, également, appelée au 17^{ème} siècle « le Col des Mudéjares »¹²⁶, une appellation qui devait faire allusion au pays d'origine des maures-andalous qui l'ont peuplée et qui étaient soit « des Maures chassés de Castille, Grenade et d'Andalousie ou de targatans exilés du royaume de valence »¹²⁷.

Avec leur arrivée entre 1533 et 1550, la ville de Koléa a connu une prospérité en matière d'arboriculture et, particulièrement, la plantation des muriers à l'origine de sa vocation en production de soie. Selon le témoignage d'Albert DEVOULX, qui a longtemps

¹¹⁹ Le professeur SAIDOUNI parle des *Fohos* de Koléa, Blida et de Cherchel. Voir SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane...*, op-cit, pp.25-30.

¹²⁰ *Sasa* devait être une ville qui a dû disparaître depuis longtemps. Au 18^{ème} siècle, le site ne présentait aucune trace de son existence.

¹²¹ Le territoire devait, aussi, comptait plusieurs *outans* : un territoire qui, administrativement, relevait directement de l'autorité du dey d'*El-Djezaïr*, par l'intermédiaire de *caïds* turcs lesquels relevés de l'*Agha* des Arabes, chef de l'armée du dey, voir RINN Louis, *Le royaume d'Alger sous le dernier Dey*, ..., op-cit, p.14.

¹²² RINN Louis, *Le royaume d'Alger sous le dernier Dey*, ..., op-cit, p.14.

¹²³ La ville de Koléa est située sur la rive gauche de l'oued Mazafran, à environ sept kilomètres de la côte. Elle a été implantée sur un plateau escarpé du versant Sud de l'une des collines du Sahel, à une altitude de 150 mètres au-dessus du niveau de la mer. Voir, BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, ..., op-cit, p.127.

¹²⁴ ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays occupé par l'armée française en Afrique*, tome3, Paris : Arthus Bertrand, 1833, p.250.

¹²⁵ TRUHELET Corneille, *Blida récits selon légende*, tome 2, op-cit, note 3 p.160.

¹²⁶ DAPPER Olfert, *Description de l'Afrique contenant la situation et les confins*, op-cit, p.172.

¹²⁷ Idem. Voir aussi BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium », *Revue africaine* n°5, 1861, p.359.

exploré les archives de l'administration ottomane, les maures andalous ont introduit plusieurs métiers, en Algérie. « Ils ont planté les jujubiers et les oliviers de Bône, cultivé le coton à Mostaganem, et la soie à Coléa et doté d'eaux abondantes la ville d'Alger, qui n'avait auparavant que ses puits et ses citernes »¹²⁸.

Avant cette date, les sources historiques ne mentionnent aucune trace de la ville de Koléa. Cependant, à quatre kilomètres dans la direction du Nord, au lieu-dit *Ain El-Fouka*, actuelle ville de Fouka, plusieurs restes remarquables de l'occupation romaine ont été mise au jour, après 1839¹²⁹: « de grands tombeaux en pierre, lacrymatoires, vases, médailles en quantité, le tout enfoui aux environs d'un bocage d'oliviers qui ombrage une abondante fontaine »¹³⁰, ce qui témoigne d'une présence humaine primitive dans les environs (Illustr. n°103).

II.1.1/ La fondation de la ville d'El-Koleïaa

Selon plusieurs actes de propriété datant de la période du règne ottoman, la ville d'El-Koleïaa a existé en 1778-1779¹³¹. En effet, elle a été fondée en 1550¹³², par le *Pacha Houssein Ben Kheirredine*, et peuplée comme Blida, par les andalous. Selon Albert DEVOULX, « cette immigration fut une bonne fortune pour la Régence d'Alger, et partout les Maures andalous ont laissé des traces de leur infatigable activité. Ils ont relevé Cherchell de ses ruines, peuplé Blida et fondé Coléa »¹³³.

Avant 1830, d'El-Koleïaa était « une jolie petite ville ... très digne par ses ressources et ses agréments de servir d'intermédiaire entre Alger et l'extrême ouest du Sahel. Les eaux y sont abondantes,, de vieilles tours, une mosquée, lui donnent un cachet original »¹³⁴. Sa mosquée était dotée d'un « beau minaret, d'une grande hauteur, accosté d'un superbe

¹²⁸ DEVOULX Albert, *Notice Sur les corporations religieuses D'Alger, Accompagnée De Documents Authentiques et Inédits*, Alger: Typographie et lithographie Bastide, 1862, p. 29. Voir aussi, DEVOULX Albert, « Notes historique sur les mosquées et autres édifices religieux d'Alger », *Revue africaine* n°05, 1861, pp.391-392.

¹²⁹ BERBRUGGER Adrien, « des environs d'Icosium », *Revue Africaine*, n°5, 1861, pp.358-359.

¹³⁰ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, op-cit, p.127.

¹³¹ DEVOULX Albert, *Notice Sur Les Corporations Religieuses D'Alger*, op-cit, p.12.

¹³² Plusieurs auteurs confirment la date de 1550 comme date de fondation de la ville, TRUMELET, DRAPPER, DEVOULX, En 1825, La ville a été détruite suite au tremblement de terre qu'a connu la région pendant cette année, mais elle fut aussitôt reconstruite. En 1838, elle a été prise pour la première fois par le maréchal Vallée.

¹³³ DEVOULX Albert, *Notice Sur Les Corporations Religieuses D'Alger*, ..., op-cit, p. 29.

¹³⁴ CLAMAGERAN Jean-Jules, *L'Algérie : impressions de voyages (17 mars-4 juin 1873) ; suivies d'une Etude sur les institutions kabyles et la colonisation*, Paris, librairie Germer Bailliere, 1874, p.31.

palmier »¹³⁵. Elle abritait, dans le mausolée qui lui est contigüe, le tombeau de *Sidi Ali Embarek*¹³⁶, le saint patron de la ville. Le complexe religieux constituait un lieu de pèlerinage dont la réputation avait atteint tous les *Fohos* et les *outans d'El-Djezaïr*. A proximité du mausolée, une large fontaine coulait (et coule encore) et alimentait « ... un grand lavoir, un abreuvoir et un bassin pour la baignade des chevaux »¹³⁷ (Illustr. n°104).

II.1.2/ Les environs de la ville d'El-Koleïaa

Au delà des ses murs d'enceinte¹³⁸, la ville d'El-Koleïaa était dotée d'une ceinture de feuillage qui l'entourait dans toutes les directions jusqu'à environ mille deux-cent (1200) mètres. Son aire de production et d'activité s'étalait en différentes formes : des vergers et des jardins formant ses abords immédiats, des terres labourables fractionnées en petit lots au-delà des jardins et de larges prairies sur les versants des collines jusqu'à la mer au Nord, et jusqu'aux rives de *oued Mazafran* au Sud et à l'Est ¹³⁹(Illustration n°103).

Particulièrement au Sud, la ville était « ... embellie par un jardin où les orangers et les citronniers s'élèvent à une hauteur que j'ai rarement observée, même dans les régions le plus favorables, en Espagne, en Sicile, en Syrie et en Egypte »¹⁴⁰, dit Jean-Jules CLAMAGERAN. Le jardin est connu sous la dénomination de jardin des Zouaves. Il se trouve au Sud-Est de la ville, non loin du mausolée *Sidi Ali Embarek*, près d'un ravin très pittoresque, appelé *Ounk El Djemel* (coup du chameau)¹⁴¹.

De par la fertilité de son sol et la richesse de ses productions, les ville d'El-Koleïaa était le grand marché de grains de la ville d'El-Djezaïr¹⁴² et son fournisseur essentiel, en soie¹⁴³.

¹³⁵ Pour la description de la mosquée voir, SAIDOUNI, *L'Algérois rural* ..., op-cit, p.79. Voir aussi, BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, op-cit, pp.127-133.

¹³⁶ *Sidi Ali Embarek* est mort en 1610.

¹³⁷ NAYLIES Charles, *Monographie de la commune de Koléa*, Nevers : G.Vallière Imprimeur, 1905, p.33.

¹³⁸ La mémoire collective de la ville n'a pas conservé la notion de porte de la ville.

¹³⁹ BERARD Victor, *Description d'Alger et ses environs*, ..., op-cit, p.132.

¹⁴⁰ CLAMAGERAN Jean-Jules, *L'Algérie : impressions de voyages* ..., op-cit, p.31.

¹⁴¹ BERNARD Marius, *Autour de la Méditerranée. Les cotes Barbaresques d'Alger à Tanger*, ..., op-cit, p.127.

¹⁴² Voir le tableau indiquant les lieux d'exportation ou les marchés, in, BOUTIN, Vincent-Yves, *Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger et des environs*, ..., op-cit, p.56.

¹⁴³ GAÏD Mouloud, *L'Algérie sous les turcs*, 2^{ème} éd., Alger : Editions Mimouni, 1991, p.190.

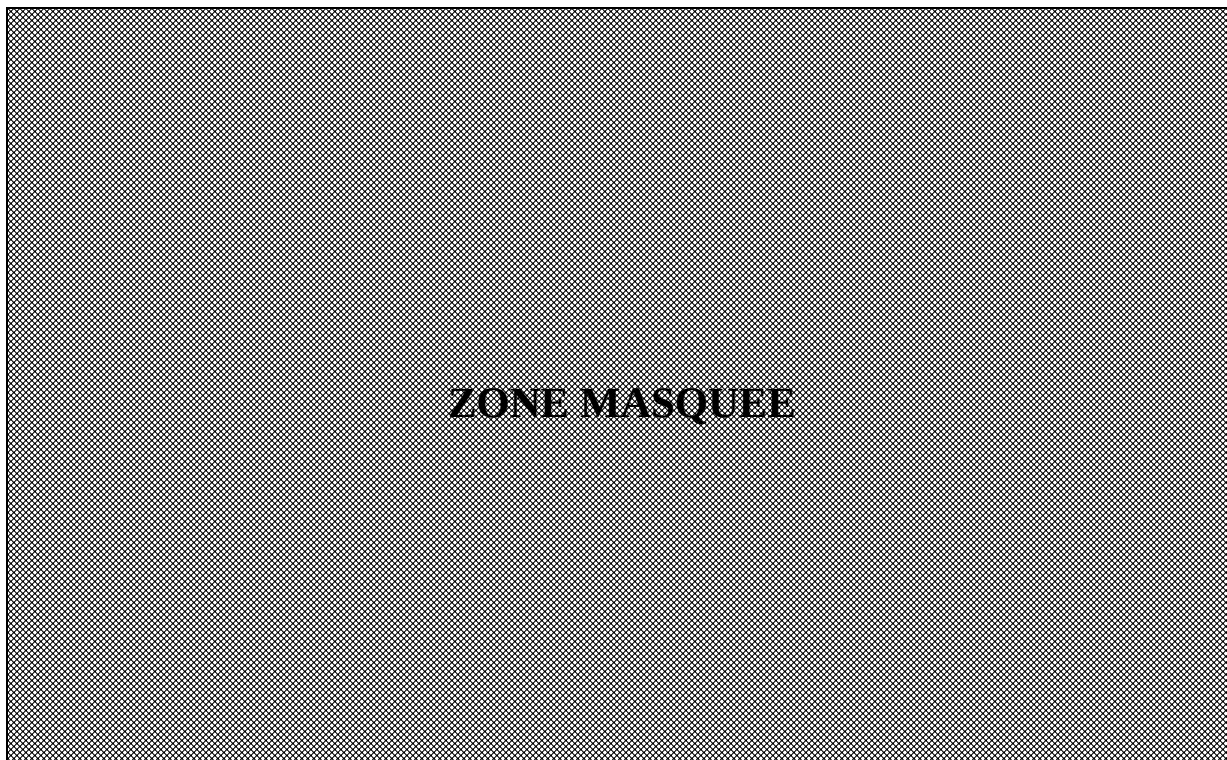


Illustration n°103: La ville d'El-Koleïaa et le lieu-dit Ain El-Fouka.

Source : Levée des environs de Koléa, 1840, Feuille 01, 1840, carton 1 V H 613, document conservé au Service Historique de la Défense de Vincennes, Département armée de terre.

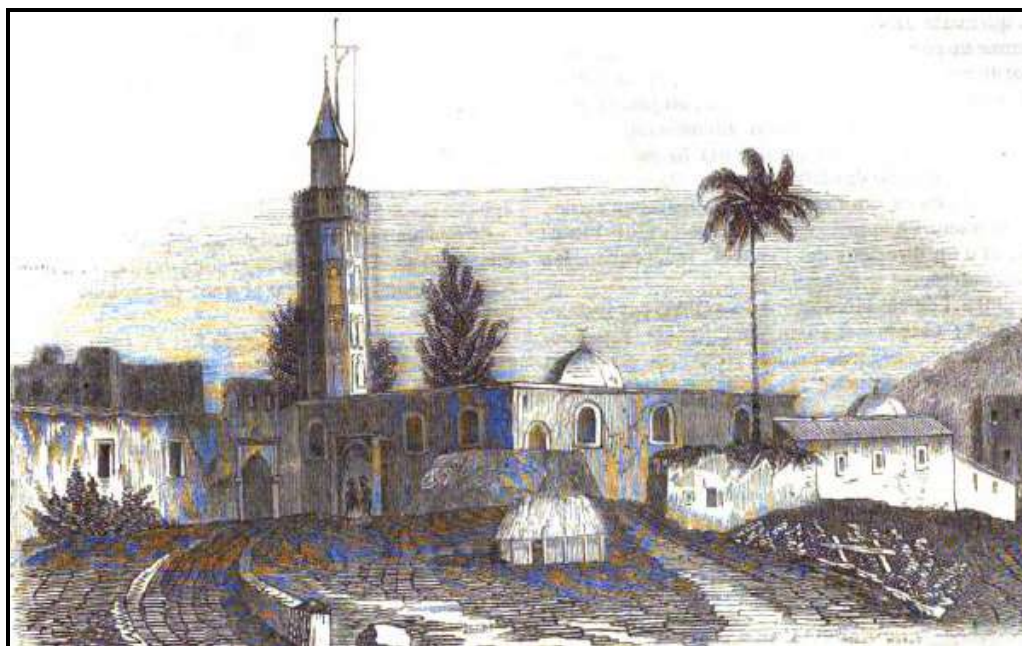


Figure n°104 : La mosquée de Sidi Ali M'barek à El-Koleïaa.

Source : CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque histoire de la régence d'Alger depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Tome 2 : partie moderne, Toulouse : Imprimerie de J.-B. Paya, 1843, p.145.

II.2/ EL-BOULEIDA: LE VERGER ET LE JARDIN D'EL-DJEZAÏR

Blida ou *El-Bouleida*, tel que le toponyme est prononcé en arabe, est le diminutif du terme « *Belda* » signifiant ville, et donc *El-Bouleida* signifie « la petite ville » ou encore « la petite bourgade »¹⁴⁴. La ville d'*El-Bouleida* n'a pas été une nouvelle fondation, son noyau originaire s'est consolidé sur un territoire déjà occupé par des tribus berbères autochtones.

II.2.1/ La fondation de la ville d'El-Bouleïda

La fondation de la ville d'*El-Bouleïda* est attribuée à son saint patron *Sidi Ahmed El-Kebir*¹⁴⁵. En 1525¹⁴⁶, lorsqu'il est arrivé à proximité des gorges de *oued Er-Roumane*, le saint personnage fut épaté par la verdure du territoire occupé, dans le temps, par la tribu des *Beni Salah*¹⁴⁷. Au milieu « des oliviers et des micocouliers ..., des amandiers, des grenadiers, ... »¹⁴⁸, il implanta sa *khelwa* (son ermite)¹⁴⁹, sur la rive droite de l'oued.

En contrebas des piémonts occupés par les *Beni Salah*, deux *déchras* existaient déjà dans la vallée de *oued Er-Rommane* appelé, plus tard, *oued El-Kebir* ou *oued Sidi El-Kebir*¹⁵⁰ :

- la *déchra* des *Ouled Es-Soltane*, une des *frékat* de la tribu des *Beni-Khelil*¹⁵¹,
- et la *déchra* des *Hadjer Sidi-Ali* : un hameau formé de onze (11) gourbis et dont le lieu devait correspondre à l'actuel marché européen de la ville¹⁵².

¹⁴⁴ La ville fut implantée à l'extrémité Sud de la plaine de la Mitidja, sur les piémonts de *Djebel Sidi Abd El-Kader* (1629 m d'altitude), une des montagnes de L'Atlas tellien. Voir DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger », *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 33^{ème} année, n° 23, 1928, p.37. Voir aussi, BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, ..., op-cit, p.108.

¹⁴⁵ Mort en 1601, *Sidi Ahmed El Kebir* est arrivé sur les lieux en 1519. Voir TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ..., tome 1, op-cit, p.529.

¹⁴⁶ Idem, p.565.

¹⁴⁷ Selon la légende, le territoire des *Beni-Salah* devait appartenir, avant 1535, à la tribu des *Beni Bou-Nsaïr*. Voir TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ..., tome1, op-cit, pp.545-556.

¹⁴⁸ Idem, p.545.

¹⁴⁹ Aujourd'hui, le lieu est toujours habité en forme d'un petit village.

¹⁵⁰ Les affluents de *Oued Er-Rommane* ou *oued Sidi El Kebir* furent : l'*oued Edh-Dhelam*, de l'*oued El-Berr'out*, l'*oued Taberkchant*, le ravin ou *chabat Taberkchant*, *Chabet Er-Rommane*, *chabet Bou-Bâïn*, *Ben Meriem* et *Draâ El-Ammas*, *Oued Tafraouat* et le ravin ou de la *châbt Habb-el-Melak*. L'oued était, aussi, alimenté par plusieurs sources notamment *Ain Tal-Izid*, *Ain El-ânseur* de *Sidi Ahmed El-Kbir* appelée, plus tard, fontaine fraîche. Voir TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ... tome 1, op-cit, p.524.

¹⁵¹ Le territoire des *oueld Es-Soltane* comprenait la vallée de *Oued Er-Roumane* ainsi que les contreforts entre *oued Er-Rommane* et *oued abarer* (*oued Beni Azza* aujourd'hui). Voir TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ... tome 1, op-cit, p. 560.

¹⁵² Idem, note 1, p.565.

Les deux *dechrat* avaient cédé leur territoire au saint personnage pour y établir une population andalouse ramenée par Kheireddine, en 1533. Selon la légende¹⁵³, ces andalous avaient tenté de s'installer sur les ruines de Tipaza, mais, poursuivis par les tribus du *Chenoua*, ils se réfugièrent dans la vallée de *oued Er-Roumane*, où ils dressèrent leurs tentes¹⁵⁴. La légende raconte qu'un peu plus tard, les andalous furent déplacés définitivement sur le territoire des *Ouled Soltane* où ils commencèrent par construire des gourbis contigus à des jardins et au fur et à mesure « l'on voyait s'élever de bonnes constructions qui marquaient les bases d'une ville future »¹⁵⁵. La ville s'est, ainsi, consolidée en deux noyaux : un noyau Sud correspondant à la partie haute et habité par les andalous et un noyau Nord, habité par la tribu des *Hedjar-Sidi-Ali*. Les deux noyaux se sont articulés par la construction d'une mosquée, un four et un hammam aux frais de *Kheir-eddine* qui visita les lieux en 1535¹⁵⁶. La mosquée a été baptisée « *djamaa sidi Ahmed El-Kebir* »¹⁵⁷ (Illustr. n°105).

Quelques années avant son occupation par l'armée française, *El-Bouleïda*¹⁵⁸ a été, quasiment, ruinée par le tremblement de terre du 02 Mars 1825, qui a frappé la région à 10 heures 12 minutes du matin¹⁵⁹. « Ses maisons, en s'écroulant, écrasèrent la moitié de la population; l'autre moitié devisait sous les orangers ... »¹⁶⁰. Au lieu de construire de nouvelles maisons plus loin dans les jardins, les habitants d'*El-Bouleïda* ont préféré relever leur ville de ses ruines ; ainsi le projet de la nouvelle ville dont les murs ont été élevés, fut abandonné¹⁶¹.

II.2.2/ Les environs de la ville d'*El-Bouleïda*

Au delà des murs de la ville, une étendue de jardins et de vergers a constitué l'aire de production et d'activité de la ville d'*El-Bouleïda*. Caractérisée, particulièrement, par la culture des orangers ou *Narankh*¹⁶², elle devient « **le verger et le jardin d'Alger** »¹⁶³, **le plus vaste**

¹⁵³ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ... tome 1, op-cit, p.565.

¹⁵⁴ Idem., p.574.

¹⁵⁵ Idem., p.577.

¹⁵⁶ La construction des trois édifices fut achevée une année après la visite de *Kheiredine* c'est-à-dire en 1536. Voir, TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ..., tome 2, op-cit, p.165.

¹⁵⁷ La mosquée *El-Kaouter* d'aujourd'hui a été construite après la démolition de l'église qui fut élevée à la place de la mosquée *Sidi Ahmed El kebir*. Cette dernière démolie en 1857.

¹⁵⁸ Blidah ou *El-Bouleïda* fut occupée le 3 mai 1838 par le maréchal Valée.

¹⁵⁹ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, ..., op-cit, p.109.

¹⁶⁰ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs*, ..., op-cit, p.228.

¹⁶¹ Voir l'histoire de la construction de la nouvelle ville Khezrouna, in TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 2, ..., op-cit, pp.283-286.

¹⁶² *Narankh*, *Naranjo* ou l'oranger ou encore *l'aranje* aujourd'hui. Un hectare de jardin pouvait contenir 2000 pieds d'orangers. Voir TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ..., tome 2, op-cit, p.154.

¹⁶³ DEMONTES Victor (pub.), *La relation de l'expédition de Médée du Docteur Baudens*, Paris : Edouard Champion éditeur, 1921, extrait de *Revue de l'Histoire des colonies Françaises*, tome 10, 1920, quatrième trimestre, p.216.

jardin de la régence¹⁶⁴. Selon VENTURE DE PARADIS, les jardins d'*El-Bouleïda* « fournissent tous les fruits et toutes les légumes qui se consomment à Alger »¹⁶⁵ (Illustr. n°106).

En plus de l'arboriculture dans les abords immédiats de la ville, *El-Bouleïda* avait connu plusieurs autres activités manufacturières à l'instar des tanneries¹⁶⁶ qui occupaient le lieu de l'actuel *sahat El-Houria* (place de la liberté) dans le lieu-dit *bab Es-Sebt*¹⁶⁷. A proximité, se tenait tous les jeudis, un marché général ¹⁶⁸ « où de tous les environs on apporte les poules, les œufs, les bœufs, les fruits secs, l'orge, le blé et les légumes »¹⁶⁹. Plus loin, le territoire de la ville avait connu plusieurs marchés tels que *Souk Es-Sebt*, un marché hebdomadaire qui se tenait, le samedi, sur le lieu où a été implantée, plus tard, la ville de Mouzaïa¹⁷⁰. Les produits des activités manufacturières, exercées à *El-Bouleïda*, étaient destinés, en grande partie, au marché de la ville d'*El-Djezaïr*, à l'instar du feutre nécessaire à la fabrication de la *chachiet gezirié*, dans était foulé, une matière première qui ¹⁷¹شاشية جزيرية certains des nombreux moulins qui parsemaient la rive gauche de *oued El- Kebir*.

El-Bouleïda fournissait, également, à *El-Djezaïr* les cordes qui s'y vendaient à des prix variant selon leur usage : « 35 dirhems pour les cordes de chanvre, 4.5 dirhem pour les cordes de cuisiniers et 30 rials pour les cordes en sparterie »¹⁷². La ville a servi, également, de lieu d'internement des beys d'Oran et des fonctionnaires qui menaçaient le pouvoir¹⁷³, Parmi eux *Otsman-ben-Mohammed*¹⁷⁴, vingt septième bey d'Oran détenu par le *Pacha Mustapha Ben Ibrahim*, en 1802.

Du point de vue implantation humaine, le territoire extra-urbain de la ville d'*El-Bouleïda* a connu une typologie d'habitat similaire à celle des environs de la ville d'*El-Djezaïr*. Plusieurs des *djenanes* et *ahouach* ont existé. Ils appartenaient à « beaucoup d'habitants de la ville et à quelques riches algérois ..., dans lesquelles ils passaient une partie

¹⁶⁴ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ..., tome 2, op-cit, p.172.

¹⁶⁵ VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel, *Alger au XVIIIe siècle* ..., op-cit, p.12.

¹⁶⁶ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ..., tome 2, op-cit, p.310.

¹⁶⁷ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, ..., op-cit, p.116.

¹⁶⁸ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ..., tome 2, op-cit, p.308.

¹⁶⁹ VENTURE DE PARADIS Jean-Michel, *Alger au XVIIIe siècle*, ..., op-cit, p.12.

¹⁷⁰ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ..., tome 2, op-cit, p.302.

¹⁷¹ Après l'occupation française de la ville en 1839, les moulins ont été remplacés par des minoteries motorisés. Voir TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende*, ..., tome 1, op-cit, p.525.

¹⁷² DEVOULX Albert, *Tachrifat, recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne régence d'Alger*, Alger : Imprimerie du gouvernement, 1852, p.48.

¹⁷³ TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 2, ..., op-cit, p.199.

¹⁷⁴ Après deux ans, il rentra en grâce et fut envoyé en qualité de bey à Constantine.

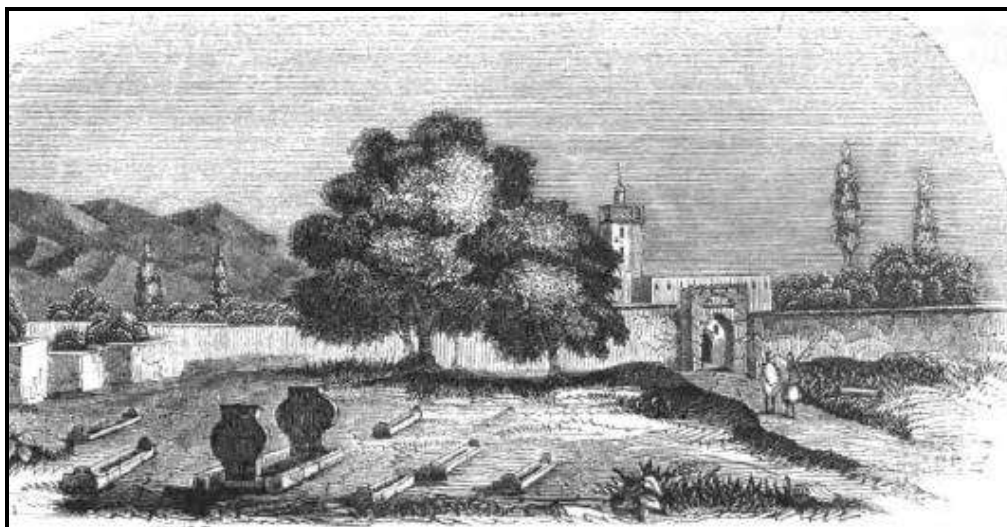


Illustration n°105 : Les abords immédiats d'El-Bouleïda.

Source : CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque histoire de la régence d'Alger depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, tome 2 : *partie Moderne*, Toulouse : Imprimerie de J.-B. Paya, 1843, p.107

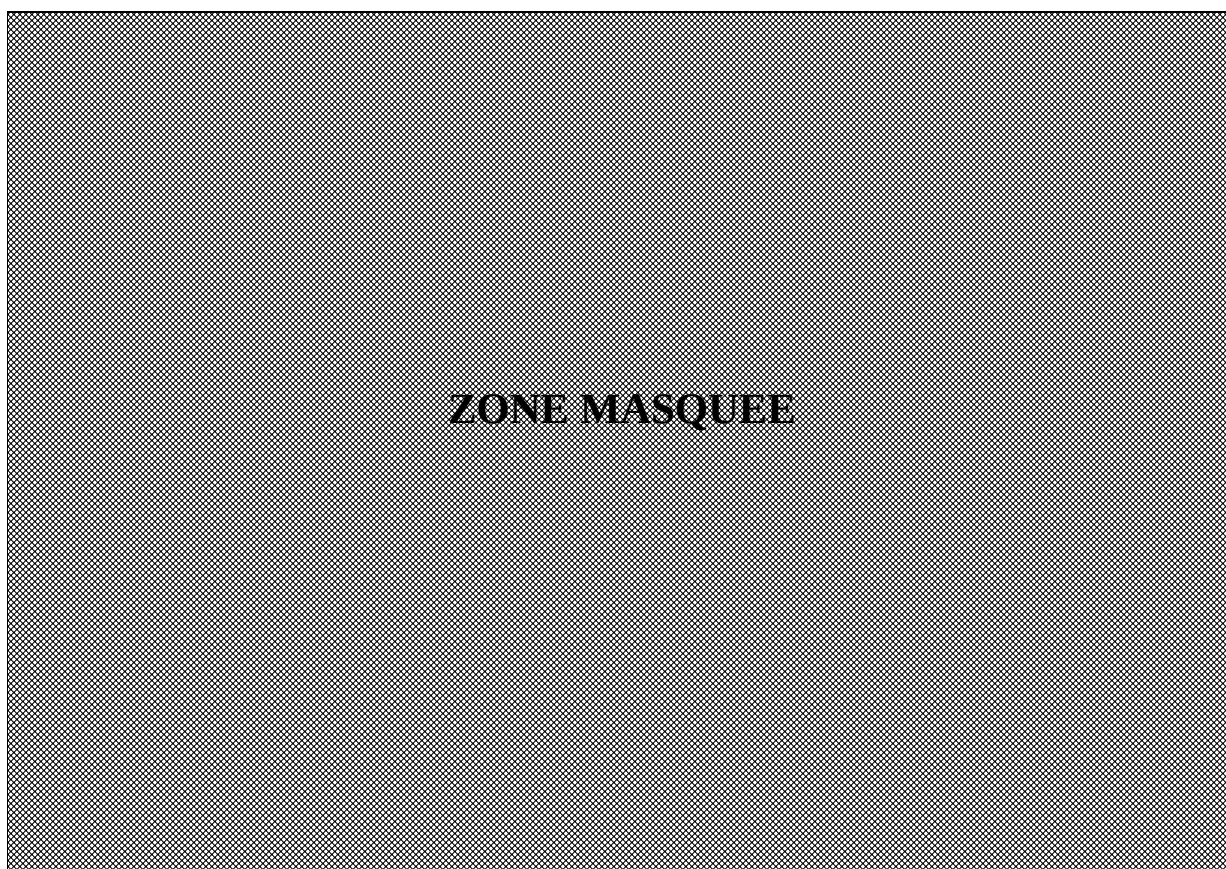


Illustration n°106 : Les jardins des environs immédiats d'El-Bouleïda.

Source : *Levé des environs de Blidah 1838*, feuille n°4, carton 1 V H 371, document cartographique conservé au Service Historique de la Défense de Vincennes, Département de l'armée de terre.

de l'année loin du bruit de la ville et de la chaleur de l'été »¹⁷⁵. Plusieurs localités rurales ou *Fohos* parsemaient, également, le territoire de la ville, entre autre : « *aguer ou Mallal, Bir El-Djebs, Kgezrouna, Maaden el-Yadjour, ...* »¹⁷⁶.

II.3/ LES ETABLISSEMENTS URBAINS COTIERS

Le long de la côte du territoire lointain de la ville d'El-Djezaïr, plusieurs établissements humains implantés dans des situations géomorphologique en forme de cap, se sont consolidés à des périodes historiques différentes. La plus part d'entre eux ont dégénéré et disparu, à l'instar de :

- « **Thor** » ou encore « **El-Hoor** هور » implanté sur la presqu'île de *Sidi Feredj* selon EL-BEKRI¹⁷⁷, à *Ain Tagourait* selon EL-IDRISSI¹⁷⁸ et à *Ain Benian* selon DRAPPER¹⁷⁹. Selon ce dernier auteur, le lieu avait formait un havre : un mouillage « où les vaisseaux se retirent de gros temps »¹⁸⁰.
- **Bresk, Brescar ou Bersac** identifié sur le cap de *Sidi Brahim* à l'Est de Cherchell¹⁸¹, pillé et brûlé le 17 aout 1610, suite à une attaque par voie de mer¹⁸².
- **Mers Ed-Debbane**, une ville qui a dû disparaître entre le 12^{ème} et le 17^{ème} siècle. Après sa dégénérescence, le lieu a servi d'aire de pâturage pour la ville d'El-Djezaïr¹⁸³.
- **Tamendefust** ou la ville de Metafuz située sur la baie, en face d'El-Djezaïr.
- **Sasa** une ville assez proche d'El-Djezaïr, appelée également par DRAPPER « le vieux Alger »¹⁸⁴. Elle devait se trouver, si elle a vraiment existé sur la rive droite de *oued El-Harrach*. Elle devait contenir, selon DRAPPER, trois milles maisons¹⁸⁵.

D'autres établissements urbains côtiers ont, au contraire, continué d'exister et ont fait partie de l'aire d'influence de la ville d'El-Djezaïr: Cherchell, Dellys et *Tamenfoust*.

¹⁷⁵ SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane* ..., op-cit, p.76.

¹⁷⁶ Idem.

¹⁷⁷ EL-BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. SLANE Mac Guckin (de), Alger : Adolphe Jourdan, 1913, p.166.

¹⁷⁸ JAUBERT Amédée, *Kitāb nuzha' al-muštāq fī ihtirāq al-afāq ta' līf al-Šarīf al-Idrīsī* ..., op-cit, p.249.

¹⁷⁹ DAPPER Olfert, *Description de l'Afrique contenant la situation et les confins* ..., op-cit, p.172.

¹⁸⁰ Idem.

¹⁸¹ Sur le lieu, des ruines assez étendues ont existé, en 1830, probablement celles de la ville antique de Gunugu, Bresk du moyen âge. A proximité, se trouvait un gisement important de fer. Voir GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, ..., Vol. Texte, Feuille n°4 : Cherchell paragraphe 1. Voir aussi, L'AFRICAIN Jean Léon, *Historiale, Description de l'Afrique tierce* ..., op-cit, p.252.

¹⁸² GRAMMONT Henri Delmas (de), *Histoire d'Alger sous la domination turque (1515-1830)*, Paris : Ernest Leroux éditeur, 1887, p.150.

¹⁸³ EL-BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, ..., op-cit, p.165.

¹⁸⁴ DAPPER Olfert, *Description de l'Afrique contenant* ..., op-cit, p.172.

¹⁸⁵ Idem.

II.3.1/ Cherchell : l'arsenal principal d'El-Djezaïr

Administrativement, la ville de Cherchell dépendait du beylik de l'Ouest. Cependant elle faisait partie de l'aire d'influence de la ville d'El-Djezaïr, avant 1830. Elle a été un très ancien établissement humain qui s'était implanté sur une unité territoriale en forme de cap ressemblant de très près au cap de l'île d'El-Djezaïr. L'établissement humain s'est consolidé et a connu sa prospérité surtout à la période romaine où il fut sa capitale, en Afrique du Nord. Après un abandon de plus de trois siècle, une partie des maisons de la ville ainsi que sa forteresse ont été relevées par des andalous provenant de Grenade¹⁸⁶. Plus tard, la ville s'est développée et a atteint cents maisons, en 1515¹⁸⁷.

Selon Jean Léon L'AFRICAIN, le territoire de « Sersel ou Cherchell » possédait des terres très fertiles¹⁸⁸ produisant toute sorte d'agriculture, mais surtout **les raisins qui alimentaient les marchés d'El-Djezaïr**¹⁸⁹. Son aire de production et d'activité s'étalait depuis les pieds de ses remparts jusqu'aux piémonts des montagnes qui étaient « garnis d'oliviers, de vignes ... »¹⁹⁰. Parmi les produits que fournissait Cherchell à El-Djezaïr :

- le lin et les figues produits dans les environs de Sidi Brahim, dans l'ancienne ville de Bresk¹⁹¹,
- la soie, puisque les environs de Cherchell étaient connus, également, pour « la quantité infinie de muriers, tant noirs comme blancs »¹⁹², qui servait pour la sériciculture (l'élevage du vers à soie),
- les fers pour les bêtes de somme. La matière première nécessaire était ramenée d'El-Djezaïr par l'intermédiaire de Khodjet El-Kheil¹⁹³, la poterie et d'acier¹⁹⁴,

D'autre part, la ville de Cherchell était l'arsenal principal d'El-Djezaïr. Les frégates ou les grandes galères de la marine algérienne étaient fabriquées dans le port de Cherchell par une main d'œuvre, la plus part, andalouse venants de Grenade, Valence et Aragon¹⁹⁵ en utilisant les bois des environs de la ville. Vue son étroitesse le port d'El-Djezaïr, ne permettait

¹⁸⁶ L'AFRICAIN Jean Léon, *Historiale, Description de l'Afrique tierce* ..., op-cit, p.253 voir aussi, DAPPER Olfert, *Description de l'Afrique contenant* ..., op-cit, p.168.

¹⁸⁷ 1515 étant la date du passage de Jean Léon L'Africain lors de son voyage qui l'a porté de Fès à Tunis. A cette période, la ville comptait trois mosquées, un souk. Elle était entourée d'un mur d'enceinte ouvert sur la mer et permettant de sortir vers son aire de production et d'activité par trois portes : Bab Beni Menaceur au Sud, Bab Beni Yifrah à l'Ouest et bad El-Djezaïr à l'Est. Voir CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque histoire de la régence d'Alger depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, ..., op-cit, p.115.

¹⁸⁸ L'Africain Jean Léon, *Historiale, Description de l'Afrique tierce partie* ..., op-cit, p.253.

¹⁸⁹ ROUSSEAU Alphonse, *Chronique de la régence d'Alger*, traduit du manuscrit de Muhammad ibn Muhammad al-Tilimsani, Zohrat en-Nayerat, Alger : imprimerie du gouvernement 1841, p.38.

¹⁹⁰ DAPPER Olfert, *Description de l'Afrique contenant la situation* ..., op-cit, p.168.

¹⁹¹ L'Africain Jean Léon, *Historiale, Description de l'Afrique tierce partie* ..., op-cit, p.252.

¹⁹² Idem, p.253.

¹⁹³ DEVOULX Albert, *Tachrifat, recueil de notes historiques sur l'administration* ..., op-cit, p.82.

¹⁹⁴ CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque histoire de la régence d'Alger* ..., op-cit, p.115.

¹⁹⁵ HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, ..., op-cit, p.87.

que la construction des petits navires (les galiotes de petites taille) dont le bois nécessaire était ramené, également, de Cherchell.

Par ailleurs, les environs de la ville de Cherchell contenaient d'importantes **carrières de granit** exploitées, notamment, par les romains. Elles se trouvaient dans le lieu-dit *Arou Djaoud*¹⁹⁶ (actuel *Hadjeret Ennous*). Au delà de cette localité, plusieurs autres avaient existé sur le territoire de la ville en tant qu'établissements humains ponctuels formant ses *Fohos*, à l'instar de : *El-Harr*, *El-Riadh*, *Haouch El-Gharbal*, ...¹⁹⁷.

II.3.2/ Dellys : le fournisseur des marchés d'El-Djezaïr

« La plus orientale de la province, ..., elle est environnée de belles murailles et contient plus de mille maisons, outre le château où demeure le gouverneur »¹⁹⁸. Telle fut la description que fait DRAPPER de la ville de Dellys ou encore *Tedlès*¹⁹⁹. A l'origine, la ville a été un établissement humain qui s'est consolidé sur le cap « *Bengut* ». Situé à environ 70-75 kilomètres d'El-Djezaïr. Plusieurs ruines, dans ses environs immédiats, ont attesté de la présence romaine sur le lieu appelé « *Rusuccuru* ». En 1516, la ville a été le siège de *Keriredine*, avant son déplacement sur *El-Djezaïr*, pour remplacer son frère *Aroudj*.

Les environs de la ville compris entre *oued Boubrak*²⁰⁰ et le cap étaient plus peuplés que la ville intra-muros. Contrairement à *El-Djezaïr* où les *djenanes* étaient les propriétés des citadins aisés, à Dellys la plus part de ses habitants en possédaient des maisons de campagne établies dans leurs jardins plantés de vigne, aux environs Ouest de la ville. Ainsi Dellys se caractérisait par un **habitat bipolaire : l'hiver dans la ville et l'été dans les jardins, appelés *ryaths***²⁰¹. Selon VENTURE DE PARADIS, la ville de Dellys relevait, administrativement, de l'autorité du Beylik du Titteri : « Dellis est aussi une caïderie mais dépendant du bey de Titeri »²⁰². Cependant, elle constituait une partie importante de l'aire d'influence de la ville

¹⁹⁶ GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, feuille n°4 : Cherchell paragraphe 1, op-cit.

¹⁹⁷ SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane...*, op-cit, p.80.

¹⁹⁸ DAPPER Olfert, *Description de l'Afrique contenant ...*, op-cit, p.172.

¹⁹⁹ CHAÏD-SAOUDI Yasmina, *Dellys aux mille Temps*, Blida : Editions du Tell, 2008, pp.34-35. Voir aussi BOULIFA Ammar, *Le Djurdjura à travers l'histoire, depuis l'antiquité à 1830*, Alger, J. Brinjau, 1925, note 1, p.37.

²⁰⁰ L'embouchure de *oued Bouberek* est à environ 15 km du *Mers El-Hadjadj (cap Djenet)*. BOUTIN le considère comme limite orientale du territoire d'El-Djezaïr et ses environs, formant sa frontière avec le Beylik de Titeri : « Cette rivière borne, à l'est, la province d'Alger, et la sépare de la province orientale, c'est-à-dire de celle de Constantine ». Voir BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique ...*, op-cit, p.115.

²⁰¹ CHAÏD-SAOUDI Yasmina, *Dellys aux mille Temps...*, op-cit, p.5.

²⁰² VENTURE DE PARADIS Jean-Michel, *Alger au XVIIIème siècle*, ..., op-cit, p.13.

d'El-Djezaïr. Elle approvisionnait ses marchés en grandes quantités de raisins secs²⁰³ et lui fournissait les céréales, l'huile, les peaux et laines ainsi que les armes²⁰⁴.

II.3.3/ *Tamenfoust* : la carrière d'El-Djezaïr

Tamenfoust a été un établissement humain primitif ponctuant la pointe orientale de la baie d'El-Djezaïr. Sa première consolidation fut une agglomération punique appelée « Rousgovnion ou *Rusguniae* »²⁰⁵. Elle a été implantée sur la partie Sud-Ouest du promontoire *Ras* ou cap Matifou²⁰⁶. Aujourd'hui, le site archéologique romain atteste de la splendeur de l'établissement urbain, à cette période de l'antiquité. Après son abandon, les pierres de taille de la ville ont permis de construire la ville d'El-Djezaïr, notamment son mur d'enceinte et son port²⁰⁷. Les tribus implantées dans les environs de ses ruines ont, longtemps, alimenté la ville en « bestiaux, grains, huile, fruits, bois, charbon ... »²⁰⁸.

²⁰³ ROUSSEAU Alphonse, *Chronique de la régence d'Alger*, ..., op-cit, p.38.

²⁰⁴ CHAÏD-SAOUDI, *Dellys aux mille Temps*, ..., op-cit, p.85.

²⁰⁵ CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens Et Puniques Géomorphologie Et Infrastructures*, ..., op-cit, p.187.

²⁰⁶ Idem, p.492.

²⁰⁷ DEVOULX Albert, Etude archéologique topographique ..., *Revue Africaine* n°20, 1876, pp.350-351.

²⁰⁸ GENTY DE BUSSY Pierre, *De l'établissement des français* ..., op-cit tome1, p.150 et tome2, p.195.

CONCLUSION DU CHAPITRE 10

Selon les textes historiques, la plaine de la Mitidja a, toujours, constitué le grenier d'*El-Djezaïr* : son aire de production et d'activité lointaine, ce qui a permis d'avancer que le territoire de la ville ne s'est jamais limité au territoire formé par le massif de *Bouzaréah*. En effet, l'exploitation de la documentation historique, focalisée sur le critère de la présence humaine relevant de la ville d'*El-Djezaïr*, a permis d'identifier une typologie d'établissements humains différentes des faubourgs qui ont existé, immédiatement, au-delà des portes Nord et Sud de la ville ; différentes, également, des *djenanes* et des *Fohos* du massif de *Bouzaréah*:

1/ Les *ahouach* : des établissements humains similaires aux *djenanes* de la ville de point de vue configuration spatiale. A caractère ponctuel, ils étaient formés d'une résidence principale et de plusieurs dépendances et étaient délimités par des enceintes naturelles. Cependant, ils se distinguaient par leur superficie qui dépassait, en général, les cent hectares ; et le rôle qu'ils jouaient à l'échelle territoriale, puisqu'ils étaient considérés comme des *bordjs* (forts) assurant la sécurité des portions territoriales dans lesquelles ils se trouvaient. Avec le temps, les *ahouach* se sont consolidés en localités rurales tout en conservant leur dénomination : *Haouch*. Ces localités se sont formées par l'implantation des maisons des ouvriers agriculteurs à proximité de leur enceinte en haies d'Aloès et de figuiers de barbarie.

La gestion administrative des *ahouach*, a été garantie en les regroupant en ce qui fut appelé des *outans* pluriel de *Outen*. Ainsi le territoire lointain de la ville d'*El-Djezaïr*, la plaine de la Mitidja y compris, se voyait organisée en cinq divisions ou circonscriptions organisées, chacune, autour d'un lieu de regroupement et d'échange : un marché. Ce dernier permettait, également, le contrôle de la population rurale résidant loin du centre du pouvoir, le siège du dey à *El-Djezaïr*. Les cinq outans du territoire de la ville étaient :

- *Outen* des *Beni-Khelil*, avec *Souk Lathnin* (souk Boufarik) qui s'établissait tous les Lundis,
- *Outen* des *Beni-Moussa*, avec *souk El-Khemis* qui s'établissait tous les jeudis sur la rive gauche de Oued *El-Hamiz*,
- *Outen* des *Khechna*, avec *souk Larbaa*, qui s'établissait tout les mercredis,
- *Outen* des *Ysser*, avec *souk El-Djemaa*, qui s'établissait tous les vendredis sur la rive droite de oued *Ysser*, sur un territoire ne dépendant pas de l'autorité de la ville d'*El-Djezaïr*,

- et *outen* des *Hajout* ou, *outen Es-Sebt*, du nom de son marché qui s'établissait tous les samedis.

2/ Les douars et les *dechrat* : Au-delà des *ahouach* qui formaient des localités rurales de grandes étendues, une autre forme d'établissements humains a existé à proximité : les douars. Ces derniers formaient des localités pastorales, constituées par des regroupements saisonniers d'une population pratiquant le pâturage et se déplaçant en fonction de sa disponibilité. Elle venait, surtout, du Sahara et s'abritait dans des habitations démontables appelées les *Kheymaa*. Il est arrivé, souvent, que certains douars se sont consolidés en établissements humains permanents formant des *dechrat* : une typologie d'établissements humains qui a persisté jusqu'à nos jours dans beaucoup d'endroit en Algérie.

Par l'examen des documents cartographiques, il a été reconnu que ces formes d'implantation humaine : les *ahouch*, les douars et les *dechrat* ont existé dans le territoire autour de la ville d'El-Djezaïr, jusqu'à une étendue qui avait atteint, avant 1830, au Sud, les versants Nord des montagnes de l'Atlas Tellien ; à l'Est, *oued Ysser*, sa rive droite étant exclue ; et à l'Ouest, *Oued Gourmat* (Nador).

Les limites, ainsi, identifiées sont considérées, dans le cadre de cette recherche, comme **des limites à la troisième extension de l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d'El-Djezaïr**; un territoire lointain ayant constituant essentiellement **le grenier qui approvisionnait ses marchés quotidiens et hebdomadaires**. L'étendue de cette troisième extension a dû constituer la quatrième phase du processus de formation du territoire de la ville, reconnue par les types d'habitat : *ahouach*, douars, *dechrat* et deux villes de moindre importance.

L'étendue territoriale ainsi reconnue, a constitué, avant 1830, une aire sur laquelle la ville d'El-Djezaïr a exercé une autorité au moins économique ; une aire connue sous le nom de « *Dar Es-Soltane* » et reconnue, dans la théorie de l'humanisation des territoires, comme **aire d'influence**.

3/ Les établissements urbains implantés sur les caps littoraux, à des périodes primitives (au Néolithique). Les vestiges archéologiques, encore debout, en 1830, sont un témoignage de la consolidation de plusieurs établissements urbains le long du littoral du territoire de la

ville d'*El-Djezaïr* , aux périodes punique et romaine. Après une période d'abandon, certains ont été relevé avant 1830, à l'instar de la ville de Cherchell ; d'autres, après 1830, par la création des centres et villages de colonisation à l'instar de *Sidi Feredj*, *Ain El-Benian*, *Tamenfoust*,

4/ Les établissements urbains fondés, au 16^{ème} siècle, par Kheireddine BARBEROUSSE.
Il s'agit des deux villes : *El-Koleïaa* et *El-Bouleïda*, deux villes qui existent jusqu'à nos jours.

Dégénérés ou encore debout, les établissements humains, ayant existé sur le territoire de son aire d'influence, ont toujours assuré à la ville d'*El-Djezaïr*, **un rôle particulier et singulier du point de vue production et activité** : *Mers Ed-Debbane* était son aire de pâturage ; Cherchell était son arsenal principal, son fournisseur de fer, de bois et de soie ; *El-Bouleïda*, son verger et jardin lointain ; *El-Koleïaa*, son fournisseur de soie, *Tamenfoust*, sa carrière de pierre ; et Dellys, son marché de blé, et de raisins secs (Illustr. n°107):

L'ensemble des établissements humains identifiés dans ce chapitre : les *ahouach*, les *douars*, les *dechrat*, les deux petites villes d'*El-Koleïaa* et d'*El-Bouleïda* constituent une typologie d'établissements humains qui a caractérisé la sédentarisation de l'homme sur l'aire de production et d'activité du territoire lointain de la ville d'*El-Djezaïr* lors d'une troisième extension de son étendue, et donc une quatrième phase du processus de formation de son territoire résumée dans le modèle chorématique ci-dessous (Illustr. n°108):

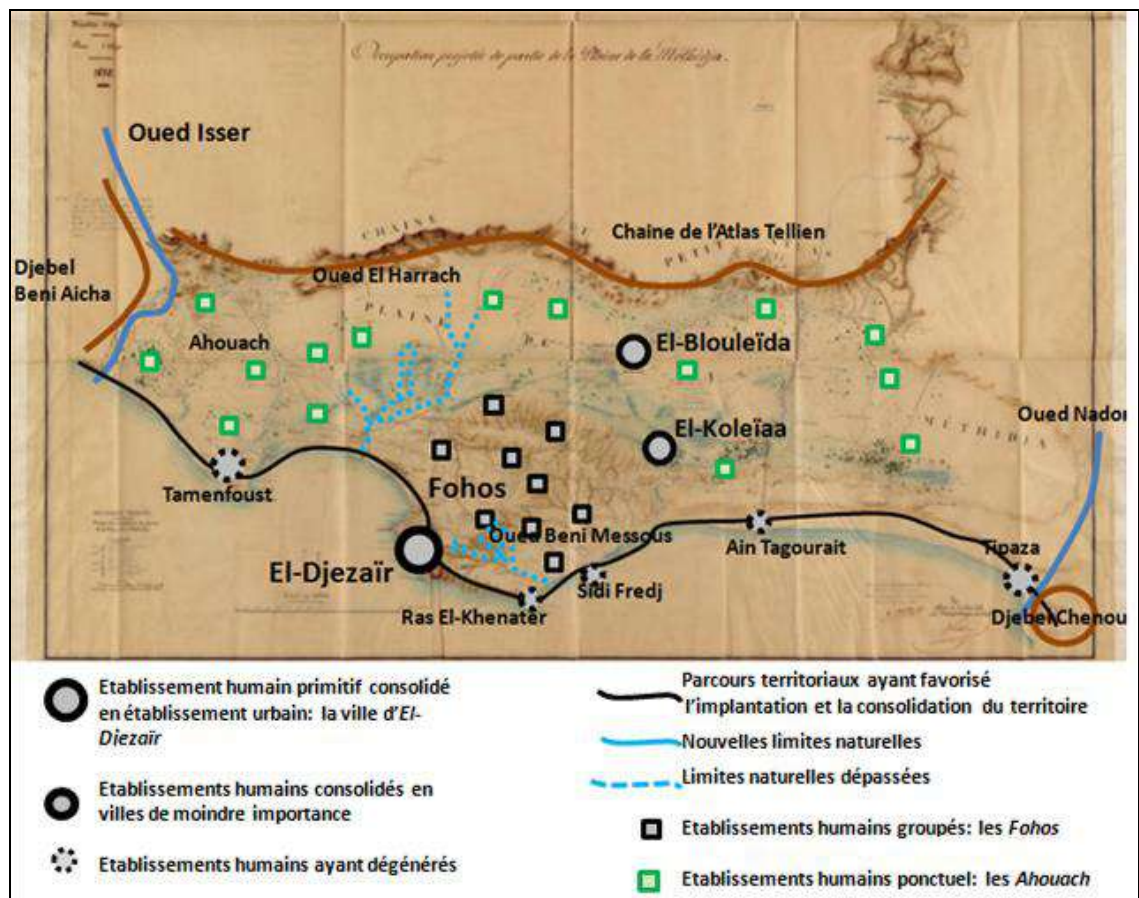
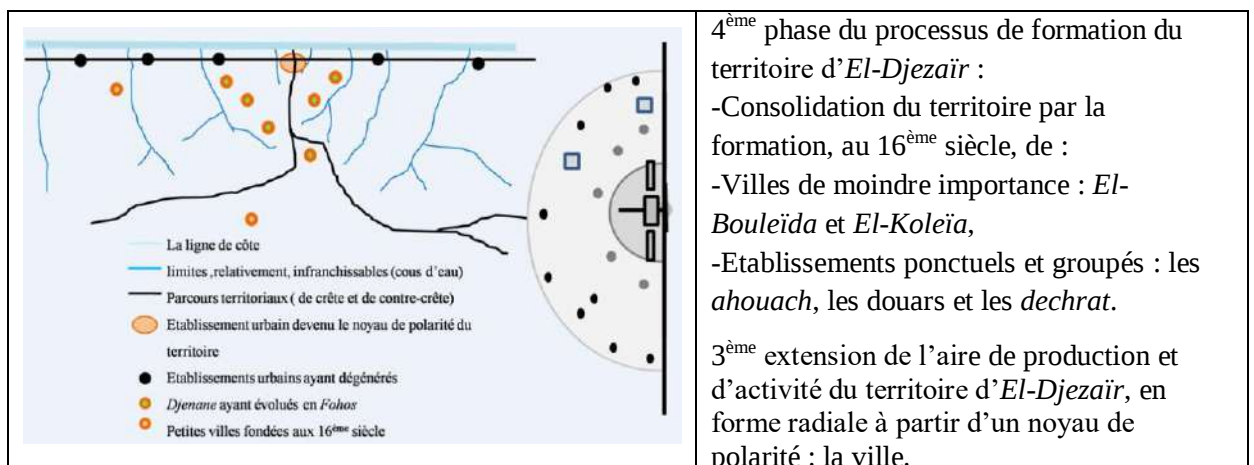


Illustration n°107 : Troisième extension de l'aire de production et d'activité du territoire de la ville d'El-Djezaïr, selon la géomorphologie du lieu.

Source : élaborée par l'auteur sur la base de la documentation littéraire et cartographique (voir le texte)



4^{ème} phase du processus de formation du territoire d'El-Djezaïr :

- Consolidation du territoire par la formation, au 16^{ème} siècle, de :
- Villes de moindre importance : El-Bouleïda et El-Koleïa,
- Etablissements ponctuels et groupés : les *ahouach*, les douars et les *dechrat*.

3^{ème} extension de l'aire de production et d'activité du territoire d'El-Djezaïr, en forme radiale à partir d'un noyau de polarité : la ville.

Illustration n°108: Modèle chorématique synthétisant la 4^{ème} phase de formation du territoire d'El-Djezaïr : 3^{ème} Extension de l'aire de production et d'activité de l'établissement urbain dans une organisation radiale autour du noyau de polarité : El-Djezaïr.

Source : établie par l'auteur.

CONCLUSION DE LA PARTIE III

La partie III de cette recherche a été consacrée à la lecture de la documentation livresque et cartographique afin d'**identifier les types d'implantation humaine ayant existé sur territoire de la ville d'El-Djezaïr, jkj aux différentes échelles**. Leur reconnaissance a servi, dans le cadre de cette partie, à l'interprétation des données acquises pour l'élaboration d'un **modèle d'organisation territoriale** ayant été à la base de la formation, de la consolidation et de l'évolution du territoire de la ville d'El-Djezaïr jusqu'à la veille de 1830, date de bouleversement et d'interruption d'un processus qui a, longtemps, été stratifié d'une manière lente mais continue.

En effet, la recherche a permis de reconnaître une typologie d'habitat constituée de huit formes d'implantation humaine, chacune établie dans un contexte géomorphologique distinct :

- **l'entité urbaine** ou la ville intra-muros, implantée sur le bas promontoire du cap de l'île, entre le rivage et la ligne de côte 17. Une étendue urbaine qui s'est développée et s'est saturée à l'intérieur des murs d'enceinte élevés au pieds des fossés naturels qui ont constitué les limites relativement infranchissables primitives de l'unité territoriale de base, avant toute forme d'extension de son aire de production et d'activité,
- **les faubourgs contigus à la ville** : une forme d'établissements humains linéaires ne dépassant pas la rivière des jardins au Sud et *oued M'kacel* au Nord,
- **les djenanes** ou maisons de campagne : une forme d'établissements humains ponctuels et isolés implantés sur les plaines fertiles non loin de la ville, ne dépassant pas *Mers Ed-Debbane* au Nord et *oued Kniss* au Sud,
- **les Fohos** : des localités rurales implantées sur l'ensemble du territoire du massif de *Bouzaréah* jusqu'à *oued Beni-Messous* au Nord-Ouest et *oued El-Harrach* Sud Est. Les *Fohos* étant une forme d'évolution des *djenanes*,
- **les ahouach, les douars, les dechrat ainsi que deux villes de moindre importance, El-Bouleïda et El-Koleïaa**, des établissements humains qui se sont implantés sur le territoire de

Dar Es-Soltane jusqu'à *oued Gourmat* (Nador) à l'Ouest et *oued Ysser* à l'Est. Sur ce territoire, la ville d'*El-Djezaïr* a constitué le **noyau de polarité d'une aire d'influence** devenue très importante, à partir du 16^{ème} siècle. Elle est devenue la ville principale de l'arrondissement *El-Djezaïr* et de ses environs, la division principale de la régence d'Alger, à l'époque ottomane.

Chaque type d'établissements humains a marqué une phase du processus de formation et de consolidation du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, avant 1830, un processus qui a été résumé, dans le cadre de cette recherche à travers l'élaboration d'un **modèle chorématique**, (modèle schématique représentant un type d'espace), représenté ci-dessous (Illustr. n°109). Il (le modèle) reste un modèle d'organisation ayant structuré et organisé spatialement, mais également, administrativement, le territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, depuis son implantation jusqu'à sa consolidation et son développement, aux différentes échelles et aux différentes périodes historiques. Il devient, désormais, un **modèle d'aménagement territorial à réhabiliter** dans plusieurs disciplines : tourisme, planification urbaine,

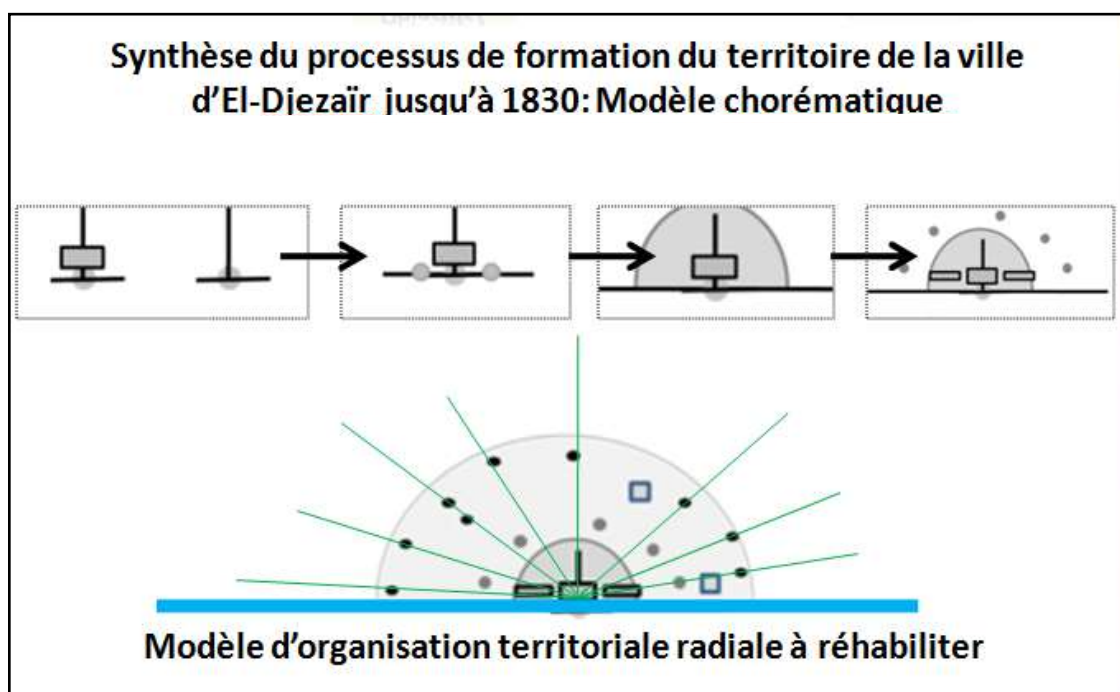


Illustration n°109 : Modèle chorématique du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* : un modèle d'organisation territoriale à réhabiliter.

Source : Elaborée par l'auteur.

CONCLUSION GENERALE

Les territoires d'aujourd'hui sont le fruit d'un long processus de stratification, établi tant par addition que par fusion. La sédimentation des strates historiques, les unes sur les autres, a engendré un héritage architectural, urbain, paysager, et territorial extraordinaire, mais surtout, singulier et unique à chaque situation contextuelle. Cependant, nombreuses sont les traces qui se sont effacées le long des périodes et des événements historiques, souvent altérées à jamais, mais parfois conservées dans la mémoire collective des populations. Tel est le cas du *Fahs* de la ville d'*El-Djezaïr*. En effet le terme *Fahs* est un terme utilisé, jusqu'à nos jours, par les anciennes familles algéroises qui se sont installées dans les environs de la ville, à *El-Biar*, à *El-Koubba*, *Drarria*, *Tixasraïne*, *Saoula*, *El-Achour*, *Dely-Brahim*,

Dans le cadre de la patrimonialisation de la ville et de son contexte (la patrimonialisation du territoire d'une ville), la présente recherche vise la reconnaissance du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* du point de vue étendue, limites, processus de formation : implantation et consolidation, ainsi que du point de vue typologie des établissements humains qui s'y sont implantés le long de l'au fil de l'histoire. À travers l'exploitation de la documentation historique livresque et cartographique, la présente recherche a pu établir une reconnaissance du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, tout en apportant une signification plus précise de terme *Fahs* ; une signification autre que « environs ou campagne de la ville » souvent croisées dans les dictionnaires modernes et contemporains. Les objectifs, ainsi visés, reposent, essentiellement, sur l'hypothèse que le territoire est un espace approprié et délimité de manière temporaire, puisque son étendue peut s'élargir ou, au contraire, rétrécir en fonction de conditions naturelles et anthropiques du lieu.

En plus de la documentation historique, la reconnaissance du territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, dans le cadre de la présente recherche, a eu recours à un deuxième outil méthodologique : **la théorie de l'humanisation des territoires** développée par Saverio MURATORI et Gianfranco CANIGGIA ; une approche basée sur l'interprétation de la lecture de la géomorphologie d'un lieu pour en définir le processus de sa formation : Dans le cas de la ville d'*El-Djezaïr*, la définition de son processus d'humanisation (implantation de l'homme et consolidation de ses établissements) a reposé sur **quatre niveaux de lecture**, chacun des niveaux étant un critère d'interprétation:

- **critère n°1** : la lecture de la **géomorphologie du lieu**,
- **critère n°2** : l'identification des bassins ayant constitué son **réseau hydrographique**,
- **critère n°3**: la reconnaissance des différents chemins **naturels** ayant permis l'accessibilité au lieu d'habitat, ainsi que la consolidation de son aire de production et d'activité,
- **critère n°4** : la reconnaissance des différents **types établissements humains** qui s'y sont implantés et consolidés sur ce lieu.

I/ L'IMPLANTATION ET LA CONSOLIDATION DE LA VILLE *D'EL-DJEZAÏR*

Sur une structure naturelle caractérisée par un relief montagneux, plusieurs établissements humains primitifs se sont implantés autour du bassin méditerranéen en général, et le long de côte algérienne, en particulier. A travers l'histoire, et selon la situation géomorphologique de chaque lieu, plusieurs de ces établissements humains se sont consolidés et ont évolué en petites bourgades, villages, villes ou même en métropoles. Tel est le cas des villes de Bejaia, Annaba, Oran, Ténès, Cherchell, Jijel, Alger ou *El-Djezaïr*,

Cependant, plusieurs des villes consolidées par la formation des comptoirs phéniciens et des villes romaines ont, au contraire, dégénéré et même disparu définitivement, à l'instar de la ville de *Bresk*, *El-Hoor*, Elles ont été mentionnées par plusieurs auteurs : *EL IDRISSI*, *EL-BEKRI*, *BERGRUGGER*, ..., cependant, aucune trace matérielle n'en témoigne, aujourd'hui. Une troisième catégorie de villes à l'instar de Cherchell, Tipaza et d'autres villes encore, ont connu un moment d'abandon pour une régénérescence future:

- soit, avec l'arrivée des maures andalous qui les ont relevées : le cas de Cherchell, par exemple
- soit, avec l'arrivée des Français qui ont refondé plusieurs villes antiques : Tipaza, Ténès la *Cartenae* antique,

Les différentes situations de consolidation ou de dégénérescence des établissements urbains côtiers ont été confirmées par les témoignages historiques de la littérature livresque, les découvertes archéologiques ainsi que par plusieurs études académiques contemporaines.

I.1/ PREMIERE PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR : implantation et consolidation de l'établissement humain sur le cap de l'île

Selon la théorie de l'humanisation des territoires, **un lieu d'échange, un marché, est un établissement humain qui a acquis une certaine importance par rapport aux autres établissements de son environnement territorial et qui a évolué en noyau urbain.** Selon ses fondements (la théorie), la situation d'*El-Djezaïr* correspond à une phase d'intersection de deux parcours l'un terrestre : un parcours de crête secondaire, et l'autre maritime formant le prolongement d'un parcours de crête secondaire dans l'autre rive de la mer et définissant, ainsi, ce que la théorie appelle un « **parcours de contre crête synthétique impropre** ».

L'examen de la géomorphologie du territoire de la ville d'*El-Djezaïr* a révélé que le lieu présentait les caractéristiques de ce que la théorie appelle une « unité territoriale de base » : un plateau peu élevé par rapport à ses environs et pénétrant la mer, en forme de cap. En face du promontoire, quatre îlots dont un plus important, ont naturellement existé et lui ont donné son nom *El-Djezaïr*, « les îles ». Ils lui ont procurée, de par leur disposition, un certain mouillage et, donc, ont fait du site un **port naturel**.

Du côté terrestre, le cap : lieu d'implantation de la ville d'*El-Djezaïr*, constituait l'aboutissement de plusieurs parcours de crête secondaires, débutant toutes, à partir du point culminant *Bir-Semman* de *djebel Bouzaréah* :

- une croupe, lieu d'implantation de la rue de la Casbah, aboutissant sur la pointe du cap : lieu d'implantation de la porte *Bab El-Djezira*,
- une deuxième croupe, lieu d'implantation de la rue porte neuve ou *Bab Djedid*, aboutissant sur la plage où fut aménagé, plus tard, la porte *Bab El-Bahr*,

Ces parcours ont permis d'atteindre une portion terrestre formant une unité géomorphologique délimitée, naturellement, par deux fossés l'un au Nord et l'autre au Sud. Ces derniers devaient procurer, au lieu, une sécurité et une défense naturelle.

L'unité territoriale, ainsi définie, a été désignée, dans le cadre de cette recherche, par l'expression « le cap de l'île ». Une éventuelle présence humaine, en ce lieu, devait nécessiter, d'abord et essentiellement :

- **des sources** permettant son alimentation en eau potable. En effet, *EL-BEKRI*, *IBN HAWQAL*, et d'autres auteurs parlent des sources d'eau douce situées en bord de mer et sur

le piémont de la colline, à l'instar de la source du port érigée plus tard en fontaine, *Aïn Essabat, Aïn El-Oldj, ...* .

- **une aire de production et d'activité** qui devait lui être nécessaire et pertinente et qui devait lui permettre de subvenir aux besoins quotidiens de ses habitants (la cueillette et la chasse). Elle se devait se trouver, selon les fondements de la théorie de l'humanisation des territoires, sur le piémont de la colline en contrebas de la crête de *Bir-Semman*, une zone appelée, plus tard, la haute ville ou encore la *djebila*. Elle constitue une aire qu'il faut traverser dans un processus de descente des crêtes des montagnes pour atteindre le bas promontoire, c'est à dire, dans le cas d'*El-Djezaïr*, le plateau formant le cap. Il faut ajouter, également, qu'étant situé sur le littoral, la mer devait constituer une deuxième aire de production et d'activité à un éventuel établissement humain, en ce lieu ; une aire devant permettre la pêche ainsi qu'un certain mouillage.

- et **une aire d'habitat** sur le bas promontoire formant le cap délimité par les deux fossés au Nord et Sud, la ligne de côte 17 mètres d'altitude à l'Ouest et la mer à l'Est. La ligne de côte 17 mètres d'altitude se présente comme un chemin naturel qui s'est consolidée, plus tard, par la formation de la rue *Bab El-Oued Bab-Azoun* : un parcours de contre crête locale séparant basse de la haute ville, qui en se prolongeant permettra de relier *El-Djezaïr* aux autres villes côtières de l'Algérie.

Plus tard, avec la sédentarisation de l'homme, probablement au Néolithique, la productivité est passée de la cueillette, la chasse et la pêche, à l'agriculture, l'élevage et au commerce maritime, ce qui a favorisé la consolidation de l'établissement humain primitif sur le cap de l'île en établissement urbain. En effet, la situation géomorphologique du lieu fut exploitée par les phéniciens pour établir un de leur relais le long de la côte méditerranéenne.

Ainsi est née la rencontre de deux aires culturelles différentes : les autochtones descendus des montagnes et les phéniciens arrivés, de l'orient, par voie de mer. La rencontre a suscité l'échange des ressources, des habitudes, ..., en tous les cas des échanges socio-économiques ayant engendré la formation d'un comptoir puis une ville appelée « *Ikosim* ». Le processus de consolidation de l'établissement urbain a continué à la période romaine par la formation d'une ville entourée d'un mur d'enceinte : « *Icosium* » ; une ville qui a été refondée, au 10^{ème} siècle, sous la dénomination de « *Djezaïr Beni Mezghanna* ».

L'établissement urbain, la ville a connu, enfin, son état de saturation avec l'arrivée des frères BARBEROUSSE et le développement de la course, au 16^{ème} siècle et la ville ottomane fut baptisée « *El-Djezaïr* ».

I.2/ DEUXIEME PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR : 1ère extension de son aire de production et d'activité, les faubourgs

En se consolidant sur son territoire, l'aire de production et d'activité de la ville d'*El-Djezaïr*, a connu plusieurs extensions, en dépassant les limites relativement infranchissables primitives de son unité territoriale de base. Ces dernières sont traversées soit par gués soit par la construction des ponts. La première forme d'extension de l'aire de production et d'activité a été établie de part et d'autre des fossés le long du parcours de contre crête continue formé par le prolongement du chemin consolidé sur la ligne de côte 17, et qui avait permis de relier l'ensemble des établissements côtiers entre eux au même niveau : ville *Icosium (El-Djezaïr)* à Tamenfoust, Dellys, Bejaia, Jijel, Annaba ... à l'Est, et... et à *El-Hoor (Sidi Feredj)*, Ain Benian, Cherchell, Tipaza, Ténès, Oran, ... à l'Ouest. Il s'agit du parcours littoral qui longue, jusqu'à nos jours, toute l'étendue de la côte algérienne.

Cette première forme d'extension de l'aire de production et d'activité de la ville d'*El-Djezaïr* a connu un type d'habitat autre que celui qui a constitué l'entité urbaine intra-muros: il s'agit d'un regroupement de population de configuration linéaire établi, immédiatement, au-delà des portes urbaines de la ville : un type d'habitat apparu au 16^{ème} siècle formant : le faubourg *Bab-Azoun*, *Fahs El-djenane* et le quartier des Tagarins. Chacune des entités morphologiques a connu un type d'activités selon la nature du sol : un quartier de marché, une aire d'extraction et de fabrication des matériaux de construction,

Les faubourgs de la ville ont existé sur un territoire ne dépassant pas la rivière des jardins au Sud et oued *El-M'kacel* au Nord ; un territoire contrôlé par un système défensif anthropique constitué :

- du mur d'enceinte assurant la défense et la sécurité de l'entité urbaine,
- de *bordj Ras Tafoura*, au Sud,
- et de *bordj El-Eudj Ali*, au Nord.

I.3/ TROISIEME PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR : 2EME extension de son aire de production et d'activité, les *Djenanes* et les *Fohos*.

L'aire de production et d'activité de la ville d'*El-Djezaïr* a, très tôt, englobé les plaines fertiles de ses environs assez proches ainsi que l'ensemble du territoire du massif de *Bouzaréah*. En effet, plusieurs traces de villas romaines ont été découvertes notamment dans la plaine du Hamma, sur le lieu de l'actuel jardin d'Essai et sur les collines de Ben-Aknoun, d'El-Biar, Au 16^{ème} siècle, un deuxième type d'habitat s'est répandu sur ce territoire : les *djenanes* ou les maisons de campagne formant **des jardins de plaisance et d'agrément pour la population citadines d'El-Djezaïr**.

Les *djenanes* comme forme d'habitat ponctuels et isolés étaient défendus par des enceintes non pas en terre ou en brique, à l'image de l'entité urbaine, mais constituées par des haies d'aloès et de figuiers de barbarie formant des écrans impénétrables. Les *djenanes* ont existé sur le territoire allant jusqu'à *Mers Ed-Dabbane* au Nord et jusqu'à Oued Kniss au Sud ; un territoire dont la sécurité était assurée par :

- *bordj mers Ed-Dabbane* et *Bordj Qamat El-Foul*, au Nord-Ouest,
- et *bordj oued Kniss*, au Sud-Est.

Par ailleurs, et pour plusieurs raisons entre autres les tremblements de terre, les épidémies et surement aussi l'agrément, ... plusieurs des habitants de la ville, les plus notables et les plus aisés, se sont déplacés, définitivement, pour s'installer dans leur *djenane* ou maison de campagne. Les *djenanes*, relativement loin de la ville, ont connu une forme de consolidation singulière. Ils ont évolué en localités rurales organisées autour des sources d'eau et des puits creusés ; donnant naissance à ce qui fut appelé, dans les archives ottomanes, les « *Fohos* » pluriel de « *Fahs* ».

Ainsi, les *Fohos*, comme forme d'établissements humains, ont existé sur toute l'étendue du massif de *Bouzaréah* jusqu'à :

- *Oued Beni-Messous*, à l'Ouest,
- *oued El-Harrach*, à l'Est
- et *oued El-Kerma* et *oued Tlata*, au Sud.

Le territoire ainsi délimité fut défendu par :

- *bordj Sidi Feredj* ou *torre-chica*, à l'Ouest,
- *bordj El-Kantara*, à l'Est,
- ainsi que plusieurs *bordjs*, le long des chemins territoriaux partant de la ville vers l'intérieur du pays, dans les directions de Blida, Constantine, Oran, Laghrouat,

I.4/ QUATRIEME PHASE DU PROCESSUS DE FORMATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR : 3^{ème} extension de son aire de production et d'activité : les *ahouach*, les *douars* et les *dechrat*.

Avec l'arrivée des frères BARBEROUSSE, au 16^{ème} siècle, la ville *El-Djezaïr* a connu un essor économique extraordinaire. Elle devient le siège du gouverneur de *Dar Es-Soltane* représentant de la sublime porte d'Istanbul, au Maghreb central. Elle a exercé une influence sur un territoire dépassant les limites du massif de *Bouzaréah*. En effet, le territoire d'*El-Djezaïr* avait atteint, avant 1830 :

- *oued Nador*, au pied du *djebel Chenoua*, à l'Ouest
- et *Oued Ysser*, à l'Est,

en englobant l'ensemble de la plaine de la Mitidja qui acquiert la vocation de grenier de la ville.

Sur ce territoire lointain de la ville d'*El-Djezaïr*, plusieurs formes d'établissements humains s'y sont implantés et s'y sont consolidés :

- **les *ahouach***, pluriel de *haouch* : une forme d'établissements humains ponctuels et isolés similaires aux *djenanes* des environs proches de la ville mais dont la superficie et les types de production diffèrent. La quasi-totalité de ce type d'implantation humaine appartenait aux officiers du gouvernement ottomans.
- **les *douars*** : une forme d'habitat saisonnier à caractère pastoral, implanté à proximité des *ahouach*, des marchés et des villes,
- **les *dechrat*** apparues lorsque certains des *douars* se sont sédentarisés.

La gestion administrative du territoire lointain de la ville d'*El-Djezaïr* et de sa population rurale et pastorale était assurée, avant 1830, par sa division en circonscriptions appelées *Outans* pluriel de *outen*. Chacune des cinq divisions, formant le territoire de la ville d'*El-Djezaïr*, était organisée autour d'un marché qui jouait, également, le rôle de centre de contrôle de cette étendue lointaine:

- *Outen des Beni-Khelil*, autour de *Souk Lathnin* (lundi)
- *Outen des Beni-Moussa*, autour de *souk el-Khemis* (jeudi).
- *Outen des Khechna*, avec *souk Larbaa* (mercredi),
- *Outen de Ysser*, avec *souk El-Djemaa* (vendredi),
- et *outen es-Sebt*, autour de *souk Es-Sebt* (samedi).

Le territoire de l'aire d'influence de la ville *d'El-Djezaïr* a connu, également, la consolidation de deux villes, certes de moindre importance, mais qui ont constitué une partie importante de son aire de production et d'activité :

- *El-Bouleïda*, son verger et jardins lointain,
- *El-Koleïaa*, son fournisseur de soie,

Même si d'autres villes étaient sous l'autorité d'autres beylik, elles ont fait partie de l'aire de production et d'activité d'*El-Djezaïr*. Il s'agit de :

- Cherchell, dans le beylik du Titteri. Elle était son arsenal principal : le lieu de construction des grands navires de la marine algérienne. Elle fut, également, son fournisseur en fer, en bois et en soie.
- et Dellys, son marché de blé, de raisins secs, ...

Les villes et les établissements urbains ayant dégénérés, au 16^{ème} siècle, se sont transformés, également, en aire de production et d'activité alimentant *El-Djezaïr* :

- *Mers Ed-Debbane* qui lui constituait une aire de pâturage,
- *Tamenfoust*, sa carrière de pierre,

II/ DEFINITION DU TERME *FAHS*

Mise à part la reconnaissance du processus de formation : implantation et consolidation, du territoire de la ville *d'El-Djezaïr*, la présente recherche a été une occasion pour établir une définition plus appropriée du terme « *Fahs* ». Il désigne, désormais, un **regroupement de population pratiquant, essentiellement, l'agriculture, formant un lieu-dit doté de sa propre mosquée, ses propres cimetières ...**, et **alimentant les marchés de la ville par les différentes ressources qu'il produisait** : fruits, légumes, viandes, œufs, Selon plusieurs sources historiques, le terme *Fahs* est un terme d'origine

andalouse devenu, avec le temps, un terme attribué à ce genre de localités rurales. L'agriculture étant une condition nécessaire pour que cette portion de territoire le soit.

Les documents d'archives de l'administration ottomane ont permis d'identifier plusieurs localités autour de la ville *d'El-Djezaïr* portant cette désignation, à l'instar de *Fahs El-Kadous*, *Fahs Hydra*, *Fahs El-Kouba*, *Fahs El-Biar*, *Fahs Hydra*, *Fahs Saoula*, *Fahs Tixaraïne*, La définition de la notion de *Fahs*, avancée dans le cadre de cette recherche, peut être approfondie par des recherches futures dans d'autres disciplines, notamment, en sociologie à travers l'étude du terme dans la tradition orale, encore conservée, dans le territoire lointain de la ville.

III/ LIMITES ET PERSPECTIVES ET DE LA RECHERCHE

Malgré l'immensité des informations, acquises dans le cadre de cette présente recherche, plusieurs points restent encore obscurs notamment lorsqu'il s'agit de dater dans le détail, les différents types d'implantation humaine sur le territoire de la ville *d'El-Djezaïr*. En effet, les découvertes archéologiques ont permis de dater éventuellement la consolidation de l'entité urbaine de la ville *d'El-Djezaïr* ainsi que la première forme d'extension de son aire de production et d'activité : ses faubourgs. Cependant, les connaissances sur les types de *Fohos*, de douars et de *déchrats* restent assez sommaires et nécessitent des investigations futures.

Par ailleurs, la présente recherche a permis de poser des questions autres, particulièrement lorsqu'il s'agit des établissements urbains relevés (refondés) par les populations andalouses venues, au Maghreb (en Algérie), suite à la chute de Grenade : **Pourquoi certaines ruines ont été relevées (refondées) et d'autres non, à l'instar de Tipaza, ... ?**

La recherche a révélé, également, que plusieurs autres territoires peuvent faire l'objet d'une étude similaire pour la reconnaissance de leur processus d'implantation (implantation et consolidation) ; des territoires jusqu'à aujourd'hui peu connus :

- le territoire de la ville *d'El-Bouleïda* avec ses sources naturelles : *Aïn Beni-Chebla*, *Aïn Ar'balou*, *Aïn el-Hamra*, *Aïn Tala-Izid*...
- le territoire de la ville *d'El-Koleïaa* avec ses sources *Aïn El-Hallalef*, *Ounk El-Djemel*, ...,
- le territoire de la ville de Cherchell,

Ces établissements urbains ont dû connaître une présence humaine sur leur aire de production et d'activité, et donc un type d'établissements humains a dû exister, **quel était sa forme ? Pouvait-il être une forme de *Fahs* similaire au *fohos d'El-Djezaïr* ? ...** .

Selon les textes historiques, la plaine de la Mitidja a été humanisée, depuis l'antiquité. **Est-il possible d'identifier, dans des recherches futures, la typologie des établissements humains qui s'y sont implantés ? Quelles étaient les conditions réelles à l'origine de leur altération ?**

Enfin, dans le domaine de l'archéologie des territoires, il serait assez intéressant de s'investir sur l'élaboration d'une carte archéologique du territoire lointain de la ville *d'El-Djezaïr*. Une carte qui pourrait restituer les traces de plusieurs localités rencontrées dans le cadre de cette recherche, à l'instar de *Ksab El Hallou* et *Ain Maiza* près de *Ain Tagourait*, *Bresk* près de Cherchell, *El-Hoor*,

Telles sont les pistes de recherche qui nous semblent comme corollaires conséquents à cet humble travail.

I/ OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE D'EL-DJEZAÏR

- 1- ABOU EL-FEDAA Imad Eddine Ismail Ibn Mohamed Ibn Omar, *Kitâb Teqouym Al-Bouldân*, ou Géographie d'Aboul-Fedâ ; Beyrouth : Dar Sader, 1830, 539 p.
- 2- AL-ABDERY AL-BALNASSI Mohamed, *Ar'Rihla El-Mararibia*, présenté par Boufellagua Saad, Annaba: Bouna Lil-Bouhouth Wal-Dirasat, 2007, 228 p.
- 3- AL-GHARNATI Abou Mohammed Salah ben abd El-Halim, *Roudh el-Kartas: Histoire des souverains du Maghreb (Espagne et Maroc) et annales de la ville de Fès*. trad. de l'arabe par BEAUMIER Auguste, Paris : Imprimerie Impériale 1860 (Ecrit à la cour de Fès en 1326), 576 p.
- 4- Ali effendi ibn Hamdan ibn Otsman Khodja, *Souvenirs d'un voyage d'Alger à Constantine à travers les montagnes*, trad. F. de Saulcy, Metz : Verronais, 1838, 58 p.
- 5- ALMI Said, *Urbanisme et colonisation, présence française en Algérie*, Hayen (Belgique) : Mardaga, 2002, 159 p.
- 6- AL-MUQADDASI Al-Bichari Abou Abdellah Chems Eddine Mohammed Ibn Abou Bakr, *Aḥṣan al-taqāsīm fī ma'rifa' al-aqālīm*, Beyrouth : Dār Iḥyā' al-turāṭ al-'arabī, 1987, 448 p.
- 7- *Archives des découvertes et inventions nouvelles faites dans les sciences, les Arts et les Manufactures tant en France que dans les pays étrangers, pendant les années 1831-1832*, Paris : Treuttel et Würtz, 1832, 450 p.
- 8- ARVIEUX Laurent (d'), *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Échelles du Levant : contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie*, tome 5^{ème}, Paris : Charles-Jean-Baptiste Delespine, 1735, 590 p.
- 9- ASSARI Nadir, *Alger des origines à la régence turque*, Alger : éditions Alpha, 2007, 324 p.
- 10- AVITY Pierre (d'), *Description générale de l'Afrique, seconde partie du monde*, Paris : C. Sonnius, 1637, 621 p.
- 11- AZAN Paul, *L'expédition d'Alger 1830*, Paris : édition Plon, 1930, 230 p.
- 12- AZOUHARI Abi-Abdullah Mohamed Ibn Abi-Bakr, *Kittab aljughrafya*, dirigé par M'hamed HADJ SADOK, Athahir, Maktabat Athakafa Addinia, 198 p.
- 13- BAJOT Louis-Marie, *Annales maritimes et coloniales*, IIème partie, tome 1, Paris : Imprimerie Royale, 1834, 616 p.
- 14- BARCHOU DE PENHOEN Auguste Théodore Hilaire (Baron), *Mémoires d'un officier de l'état Major, expédition d'Afrique*, Paris : charpentier, 1835, 437 p.

- 15- BASSET René (traduction de l'arabe), *Documents géographiques sur l'Afrique septentrionale*, Paris : Ernest Leroux éditeur, 1898, 55 p.
- 16- BAUDE Jean-Jacques, *L'Algérie*, tome premier, Paris : Arthus Bertrand librairie, 1841, 492 p.
- 17- BAUDICOUR Louis (de), *Histoire de la colonisation de l'Algérie*, Paris : Challamel Ainé, Libraire-éditeur, 1860, 584 p.
- 18- BAUDICOUR Louis (de), *La Colonisation de L'Algérie, Ses Eléments*, Paris : Challamel Ainé, Libraire-éditeur, 1856, 590 p.
- 19- BAUDICOUR Louis (de), *La guerre et le gouvernement de l'Algérie*, Paris : Sagnier et Bray, Libraires-éditeurs, 1853. 600 p.
- 20- BELHAMISSI Moulay, *Alger la ville aux milles canons*, Alger : E.N.A.L, 2009, 125 p.
- 21- BENCHIKH-BOULANOUAR Saïda, *L'Algérie par ses archives, du royaume de Tihert à la colonisation (VIIIe-XXe siècles)*, Alger : Casbah éditions, 2015, 436p.
- 22- BEN-HAMOUCHE Moustapha, *Dar Es-Sultân l'Algérois à l'époque ottomane Gestion urbaine et aménagement du territoire*, Alger : Dar El-Bassair, 2009, 297 p.
- 23- BEQUET (ancien chef de bureau à la direction des affaires civiles à Alger), *L'Algérie en 1848, Tableau Géographique et Statistique*, Paris : Hachette, 1848, 518 p.
- 24- BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, Alger : Bastide libraire-éditeur, 1867, 155 p.
- 25- BERBRUGGER Adrien, *De la Nécessité de coloniser le cap Matifou*, Paris : Impr. de Maulde et Renou, 1845, 26 p.
- 26- BERBRUGGER Adrien, *l'Algérie pittoresque, historique et monumentale*, t. I, Paris : J. Delahaye, 1843, 80 p. et 54 pl.
- 27- BERBRUGGER Adrien, *Le Pégnon d'Alger, ou Les origines du gouvernement turc en Algérie*, Paris : Challamel, libraire 1860, 107 p.
- 28- BERBRUGGER Adrien, *Notices sur les antiquités romaines d'Alger*, Alger : Imprimerie de Bourget, 1845.
- 29- BERNARD Augustin, *Géographie Universelle*, tome 11, vol.1 : *l'Afrique septentrionale et occidentale*, Paris, éditions Colin, 1939, 285 p. 529 pl. (2 vol.)
- 30- BERNARD Augustin, HANOTAUX Gabriel et MARTINEAU Alfred, *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, tome 2, Paris : Plon, 1929,
- 31- BERNARD Marius, *Autour de la Méditerranée. Les cotes Barbaresques d'Alger à Tanger*, Paris : Henri Laurens éditeur, 1894-1902. 390 p.

- 32- BERNARD Marius, *Autour de la Méditerranée. Les cotes Barbaresques de Tunis à Alger*, Paris : Henri Laurens-éditeur, 1894-1902, Illustrations par Chapon A., 364 p.
- 33- BERTHERAND Émile-Louis (Dr), *Des Sources thermales et minérales de l'Algérie, au point de vue de l'emplacement des centres de population à créer*, Alger : Imprimerie de l'association ouvrière V. Aillaud et Ce, 1875, 34 p. plus une carte.
- 34- BERTHERAND Émile-Louis (Dr), *Médecine et hygiène des arabes*, Paris : Germer Baillière, 1855, 574 p.
- 35- BERTHEZENE Pierre, *Dix-huit mois à Alger ou récit des événements qui s'y sont passés depuis le 14 juin 1830, jour du débarquement de l'armée française jusqu'à la fin de décembre 1831*, Montpellier : Auguste Ricard imprimeur, 1834, 305 p.
- 36- *Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts*, Année, 17^{ème}, tome 51: *Sciences et Arts*, Genève : imprimerie de la bibliothèque universelle, 1832, 440 p.
- 37- BLOCQUEL Simon-François, *Notice topographique sur le royaume et la ville d'Alger*, Paris : Delarue libraire, 1830, 102 p.
- 38- BLONDEL Jacques-François, *De la Distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*, tome 01, 1837, Paris : Charles Antoine Gombert, 198p.
- 39- BOULIFA Ammar, *Le Djurdjura à travers l'histoire, depuis l'antiquité à 1830*, Alger, J. Brinjau, 1925, 409 p.
- 40- BOURBON SIXTE (De) Prince, *La dernière conquête du Roi, Alger 1830*, tome II, Paris: Calmann-Levy Editeurs, 1930, 223 p.
- 41- BOURMONT Louis Auguste Victor de Ghaisne (de), *Expédition d'Afrique, Prise d'Alger par l'armée française le 5 juillet 1830, à deux heures après midi : Nouvelles officiels*, Clermont-Ferrand : Imprimerie d'A. Veysset, 1830, 4p.
- 42- BOUTIN Vincent-Yves, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, troisième édition, Paris: PICQUET Charles, géographe ordinaire du roi, 1830, 256 p.
- 43- BRAUN et HOGENBERGN, *Numidia Africae provincia structae*, Second livre, Cologne : 1575.
- 44- BRULLER Isabelle, *L'Algérie romantique des officiers de l'Armée française 1830- 1837 : 33 dessins de la collection du ministre de la défense*, Paris : SHAT, 1994, 62 p.
- 45- CARETTE Edouard, *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale et particulièrement de l'Algérie, Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842*, Paris : Imprimerie Royale, 1853, 489 p.

- 46- CARNET Jules-Claude, *L'Hiver à Alger au point de vue du traitement des maladies de poitrine*, Alger: Tissier, 1863, 173 p.
- 47- CAZE Jean-François, *Notice sur Alger*, Paris : Felix Locquin imprimeur, 1831, 38 p.
- 48- CHAIBI Karim, *Atlas historique de l'Algérie*, Alger : Dalimen, 2012, 267 p.
- 49- CHAÏD-SAOUDI Yasmina, *Dellys aux mille Temps*, Blida : Editions du Tell, 2008, 198p.
- 50- CHERGUI Samia, Van Staëvel Jean-Pierre, *Les mosquées d'Alger. Construire, gérer et conserver (XVIe-XIXe siècles)*, Paris : PU. Paris-Sorbonne, 2011.
- 51- CHERIF Nabila et BARRUCAND Marianne, *Les Bains d'Alger durant la période ottomane (XVIe-XIXe siècles)*, Paris : PU. Paris-Sorbonne, 2008.
- 52- CHEVALLIER Corinne, *Les trente premières années de l'état d'Alger, 1510-1541*, Alger : Office des Publications Universitaires, 1986, 103 p.
- 53- CLAMAGERAN Jean-Jules, *L'Algérie : impressions de voyages (17 mars-4 juin 1873) ; suivies d'une Etude sur les institutions kabyles et la colonisation*, Paris : librairie Germer Baillière, 1874, 312 p.
- 54- CLAUSOLLES Pierre, *L'Algérie pittoresque histoire de la régence d'Alger depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, 2 tomes en 1 volume, Toulouse : Imprimerie de J.-B. Paya, 1843, 231 p. et 251p.
- 55- CLAUZEL Bertrand, *Nouvelles observations de M. Le maréchal Clauzel sur la colonisation d'Alger*, Paris Imprimerie Selligie, 1833, 43 p.
- 56- COLIN Gabriel, *Corpus Des Inscriptions Arabes Et Turques De L'Algérie*, Volume I : Département D'Alger, Fascicule IV, Paris : Ernest Leroux, Éditeur, 1901, 295 p.
- 57- *Colonisation de l'ex-régence d'Alger : documents officiels déposés sur le bureau de la Chambre des Députés, avec une carte de l'état d'Alger*, Paris : Imprimerie DE E. Duverger, 1834, 243 p.
- 58- DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs : guide géographique, historique et pittoresque*, 2^{ème} éd., Alger: Adolphe Jourdan, 1888, 250 p.
- 59- DAN Pierre (Le père), *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, Paris : Pierre Rocolet, 1637, 542 p.
- 60- DAPPER Olfert (Oliver), *Description de l'Afrique contenant la situation et les confins de toutes les parties*, Amsterdam : Wolfgang, Waesberge, 1686, 534 p.
- 61- DE LA COURT VAN DER VOORT Pieter, *Les Agréments de la campagne ou remarques particulières sur la construction des maisons de campagnes, des jardins de plaisance et des plantages*, Amsterdam : Meynad Uytwerf, 1750, 412 p.

- 62- DELPUECH DE COMEIRAS Victor, *Abrégé de l'histoire générale des voyages*, t.24, Paris : Moutardier imprimeur, 1820, 487 p.
- 63- DENNIEE (Le Baron), *Précis historique et administratif de la campagne d'Afrique*, Paris : Palais Royal, 1830, 219 p.
- 64- Dépôt général de la guerre (France), *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, 2^{ème} édition, Paris : Ch. Picquet, 1830, 238 p.
- 65- *Des anciens cimetières à Alger*, arrêté du préfet d'Alger, du 7 octobre 1851 relatif aux anciens cimetières.
- 66- DESPREZ Charles, *Alger naguère et maintenant*, Alger : Imprimerie François Maréchal, 1868, 335 p.
- 67- DEVOULX Albert (Belkadi B., Benhamouche M.), *El-Djazair : histoire d'une cité d'Icosium à Alger*, Alger : ENAG, 2003, 279 p.
- 68- DEVOULX Albert, *Epigraphie indigène du Musée archéologique d'Alger*, Alger : Typographie et lithographie Adolphe Jourdan, 1874, 140 p.
- 69- DEVOULX Albert, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, Alger : Typographie Bastide, 1870, 265 p.
- 70- DEVOULX Albert, *Notice Sur les corporations religieuses D'Alger, Accompagnée De Documents Authentiques et Inédits*, Alger: Typographie et lithographie Bastide, 1862, 33p.
- 71- DEVOULX Albert, *Tachrifat, Recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne régence d'Alger*, Alger : Imprimerie du gouvernement, 1852, 99 p.
- 72- DOZY Reinhart et DE GOEJE Michael Jan (Trad.), *Description de l'Afrique et de l'Espagne* traduction de *Ṣifaī al-Mağrib wa-arḍ al-Sūdān wa-Miṣr wa-al-Andalus, ma'ḥuḍaī min Kitāb nuzhaī al-muštāq fī ihtirāq al-afāq*, d'El-Idrissi, Leiden : E. J. Brill, 1968, 391p. (l'ouvrage contient en même temps la traduction et le texte arabe).
- 73- EL-BEKRI Abou'Obeïd, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. SLANE Mac Guckin (de), Alger : Adolphe Jourdan, 1913, 407 p.
- 74- EL BEKRI Abou'Obeïd, *Kittab el mesalik ou el memalik*, Le Caire : Dar El-Arabi Lil-kittab, 1992, 1036 p.
- 75- EL-HAMAWI Yakout, *Moudjal el Buldan*, Vol. IV, Beyrouth : Dar Sader/Dar Beyrouth, 1955-1957, 876 p.
- 76- EL-HIMYARI Ibn Abd Al-Mun'im, *Kitab al-Rawd al-Mi'tar Fi Khabar al-Aqtar*, édité par Ihsan ABBAS, Beyrouth, Librairie du Liban, 1975, 745 p.

- 77- EL-IDRISSI, Muḥammad ibn Muḥammad al-Šarīf Abū ‘Abd Allāh al-, *Kitāb Nuzhat al-muchṭâq fī ikhtirâq al-afâq*, volume 1, publié par Pérès Henri, Le Caire : librairie culturelle et cultuels, 2002, 1106 p.
- 78- ENFANTIN Barthélémy-Prosper, *Colonisation de l'Algérie*, Paris : Bertrand libraire, 1843, 542 p.
- 79- ESQUER Gabriel, *Iconographie historique de l'Algérie, depuis le XVIème siècle jusqu'à 1871*, 3 volumes, Paris : Plon, 1929, texte plus 66 pl., 150 pl. et 136 pl.
- 80- ESQUER Gabriel, *La prise d'Alger (1830)*, Paris : Larose, 1929, 570 p.
- 81- ESTERHAZY Walsin, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, Paris : Librairie de Charles Gosselin, 1840, 326 p.
- 82- ESTRY Stéphane, (d'), *Histoire d'Alger, de son territoire et de ses habitants*, Tours : Ad Mame et Cie, 1843, 384 p.
- 83- EUDEL Paul, *Hivernage en Algérie*, Paris : Impr. de C. Hérissé et fils, 1909. Illustrations de H. Craponne-Eudel. 390 p.
- 84- *Expédition d'Afrique. Prise d'Alger par l'armée française, le 5 juillet 1830, à deux heures après midi. Nouvelles officielles, 1830.* Un document conservé à la bibliothèque nationale de France, cote : 4-LB49-1380.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k424886w/f1n5.pdf?download=1>
- 85- FAYDEAU Ernest, *Alger étude*, Paris : Michel Lévy Frères, 1862, 288 p.
- 86- FROMENTIN Eugène, *Sahara et Sahel, seconde partie une année dans le Sahel*, Paris : Plon, 1887, 392 p.
- 87- GAÏD Mouloud, *L'Algérie sous les turcs*, 2^{ème} éd., Alger : Editions Mimouni, 1991, 239 p.
- 88- GAILLARD Marie-Josef-Bernard, *Sur Alger*, Paris : Imprimerie de Boniez-Lambert, 1837, 107 p.
- 89- GALIBERT Léon, *L'Algérie ancienne et moderne, depuis les premiers établissements des carthaginois jusqu'à la prise de la Smalah d'Abd-El-Kader*, Paris : Furne et C^{ie} libraires-éditeurs, 1844, 637 p,
- 90- GENTY DE BUSSY Pierre, *De l'établissement des français dans la régence d'Alger*, tomes 1 et 2, 2^{ème} édition, Paris : Firmin Didot, 1839, 454 p et 497 p.
- 91- GEORGES Robert, *Voyage à travers l'Algérie*, Paris : Dentu éditeur, 1891, 404 p.
- 92- GOLVIN Lucien, *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane*, Alger : INAS, 2003, 141 p.

- 93- Gouvernement général de l'Algérie, *Voyage de M. le président de la République en Algérie. Visite du Sahel : Guyotville, Chéragas, El-Biar. Notice sommaire*, Alger : Typographie Adolphe Jourdan, 1903, 13 p.
- 94- GRAMMONT Henri Delmas (de), *Histoire d'Alger sous la domination turque (1515-1830)*, Paris : Ernest Leroux éditeur, 1887, 420 p.
- 95- GRANDSAGNE Ajasson (trad.), *Histoire Naturelle de Pline*, Vol.5, Paris : C.L.F. Panckoucke, 1829, 424 p.
- 96- GSELL Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, tome II : *l'état carthaginois*, 2^{ème} édition, Paris : Hachette, 1914, 483 p.
- 97- GSELL Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, Alger : Adolphe Jourdan, Paris : Fontemoing, 1911, Vol. texte : 535 p. ; Vol. Cartes : 53 pl.
- 98- GSELL Stéphane, *Cherchel, antique Iol-Caesarea*, Alger : Direction de l'intérieur et des beaux-arts, 1952, 128 p.
- 99- HAEDO Fray Diego (de), *Histoire des rois d'Alger*, traduit par De Grammont Henri Delmas (de), Alger : Adolphe Jourdan, 1881, 222 p.
- 100- HAËDO Fray Diego (de), *Topographie et histoire générale d'Alger*, Valladolid, 1612, Traduit de l'espagnol par MM. le Dr. MONNEREAU et BERBRUGGER Adrien, en 1870, 224 p.
- 101- HALIMI Abdelkader, *Madinet El-Djezaïr*, (texte en arabe), Alger : Dar El-Fikr El-Islami, 1972, 368 p.
- 102- HAMELIN M. (Temoin oculaire) *Notice sur Alger*, Paris : G.-A. Dentu libraire-éditeur, 1833, 28 p.
- 103- HANOTAUX Gabriel, Martineau Alfred, *Histoire des colonies française et de l'expansion de la France dans le monde*, tome 2 Augustin Bernard, Paris, Plon, 1929.
- 104- HERBERT lady, *Algérie contemporaine illustrée*, Paris : Palmé, 1881, 359 p.
- 105- HEULHARD Arthur, *Villegagnon roi d'Amérique un homme de mer au XVIème siècle (1510-1572)*, Paris : Ernest Leroux éditeur, 1897, 366 p.
- 106- IBN HAWQAL Abou El-Kacem, *Sourat el Arth*, (texte arabe), Beyrouth : Dar Maktabat El-Hayat, 1992, 432 p.
- 107- IBN KHALDOUN Abderahmane, *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, trad. SLANE William Mac-Guckin (de), Alger : Berti, 2013, 3 vol., 436p, 494p. et 474 p.
- 108- IBN KHORDADHBAH Abou'l Qasim Obaïd Allah ibn Abd Allah, *Le livre des provinces*, trad. Meynard Barbier (de), Paris : Imprimerie Impériale, 1865, 283 p.

- 109- ISNARD Hildebert, *La réorganisation de la propriété rurale dans la Mitidja*, Alger : A. Joyeux, 1947, 125 p. Texte imprimé conservé au Centre d'étude Diocésain d' Alger, cote 965.40_ISN01.
- 110- JAUBERT Amédée, *Kitāb nuzha' al-muštāq fī iḥtirāq al-afāq ta'līf al-Šarīf al-Idrīsī ou Géographie d'Edrissi*, trad. de l'arabe en Français d'après deux manuscrits de la bibliothèque du roi et accompagnée de notes), tome premier, Paris : Imprimerie Royale, 1836, 550 p.
- 111- JOURDAN Charles, *Croquis Algériens*, Paris : A. Quantin imprimeur-éditeur, 1880, 302 p.
- 112- KHANZADIAN Zadig, *Atlas de géographie historique de l'Algérie*, Paris, 1930, 187 p.
- 113- KHELIFA Abderrahmane, *Alger histoire et patrimoine*, Alger : Anep, 2010, 307 p.
- 114- KHELLASSI Ali, *cassabat madinet el-Djazair*, 1^{ère} édition, volume 1, Alger : Dar el-Hadhara, 2007, 276 p.
- 115- KREMER Alfred Von, *Description de l'Afrique par un géographe arabe anonyme du 6^{ème} siècle de l'hégire*, Vienne : Imprimerie Royale, 1852, 82 p.
- 116- KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, 2 tomes, Blida : Editions du Tell, 2003, 190 p. et 174p.
- 117- KLEIN Henri, *Le vieil Alger et sa banlieue, Feuille d'El-Djezaïr*, vol. III, Alger, Comité du Vieil Alger, 1912, 126 p.
- 118- KLEIN Henri, *visites est excursions, les feuillets d'El-Djezaïr*, vol. IV, 1912.
- 119- KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr*, vol.5 : Souvenirs de l'ancien et du nouveau Alger : Fontana frères, 1913,
- 120- KLEIN Henri, *Feuillets d'El-Djezaïr, Quelques Gravures évocatrices du Passé*, Alger : Editions Fontana frères, 1929.
- 121- L'AFRICAIN Jean Léon, *Historiale, Description de l'Afrique tierce partie du monde*, trad. en français par Jean Temporal, Lyon, 1556, 518 p.
- 122- LAFAYE Jean-Baptiste (de), *État des royaumes de Barbarie, Tripoli, Tunis, et Alger contenant l'histoire naturelle et politique de ces pays*, Rouen : Editions De Voys, 1704, 363 p.
- 123- LAMOTHE Léon Jean Benjamin (de), *Les anciennes lignes de rivage du Sahel d'Alger et d'une partie de la côte Algérienne*, Paris : société Géologique de France, 1911. 288 p.

- 124- LANDMANN J.-M. (l'Abbé), *Les fermes du petit Atlas, ou colonisation agricole, religieuse et militaire du Nord de l'Afrique*, Paris : Périsset frères, et Debécourt, libraire, 1841, 192 p.
- 125- LAVALLEE Théophile, *Géographie physique, historique et militaire*, 2^{ème} édition, Paris : Imprimerie et librairie militaire de Gaultier-Laguionie, 1841, 494 p.
- 126- LAVALLEE Théophile, *Géographie universelle de Malte-Brun*, tome sixième, Paris : Furne et Cie. Editeurs 1857, 739 p.
- 127- LEGLAY Marcel, *Saturne Africain, Monuments II*, Paris: Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1966.
- 128- LE ROY, *État général et particulier du royaume et de la ville d'Alger, de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer*, La Haye : A. Van Dole, 1750, 231 p.
- 129- LESPES René, *Alger étude de géographie et d'Histoire urbaines*, Paris : librairie Felix Algan, 1930, 861 p.
- 130- LESSORE Emile-Aubert et WYLD William, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger*, Paris : Charles Motte, 1835, 20 p. et 50 pl.
- 131- LEWIS B., PELLAT Ch. Et SCHACHT J., *Encyclopédie de l'Islam*, t.II C-G, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose S. A., 1965, p.533-534.
- 132- LIAUTAUD Augustin-Pierre-Joseph-Louis (Dr), *Notice topographique sur Bouzaréa*, Alger : Juillet Saint-Léger, 1872, 48 p.
- 133- LIEUSSOU Aristide, *Études sur les ports de l'Algérie*, Paris : Dupont, 1850, 107 p.
- 134- MAALOUF Amin, *Léon l'Africain*, Alger : éditions Casbah, 1998, 368 p.
- 135- MAIRE Joseph, *Souvenirs d'Alger*, Paris, Challamel Ainé, 1884, 129 p.
- 136- MARMOL Y CARVAJAL Luis (del), *L'Afrique de MARMOL*, trad. PERROT Nicolas, 2 tomes, Paris : Louis Billaine, 1667, 532p. et 628 p.
- 137- MARÇAIS Georges, *Manuel d'Art Musulman. L'architecture : Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile*, T. 11, Paris : A. Picard, 1926-1927, 12 tome en 2 vol., 967 p.
- 138- MARÇAIS Georges, *Villes et campagnes d'Algérie*, Blida (Algérie) : Editions du Tell, 2004, 150 p.
- 139- Ministère de la guerre (France), *Tableau de la situation des établissements Français en Algérie*, Paris : Imprimerie Royale, 1837, 1841, Paris : Imprimerie Royale.
- 140- MISSOUM Sakina, *Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle*, Aix-en Provence : Edisud, 2003, 279 p.
- 141- MONTAGNE, D.-J., *Des Anciens cimetières à Alger : sur un arrêté de M. le préfet d'Alger, du 7 octobre 1851, relatif aux anciens cimetières*, 1851. 8 p.

- 142- MONTAGNE D.J. (ancien Administrateur), *Physiologie morale et physique d'Alger* 1833, Paris : Delaunay, Marseille : Camain, Alger : Luxardo, 1834, 334 p.
- 143- MUTIN (G), *La Mitidja : décolonisation et espace géographique*. Paris et Alger, éd. du CNRS et OPU, 1977, 607 p.
- 144- NAYLIES Charles, *Monographie de la commune de Koléa (Algérie)*, Nevers : G.Vallière Imprimeur, 1905, 126 p.
- 145- NETTEMENT Alfred, *Histoire de la conquête d'Alger : écrite sur des documents inédits et authentiques*, Paris : Lecoffre fils, 1867, 608 p.
- 146- NICOLAY Nicolas (de), *Les quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales*, Lyon : G. Roville, 1568, 181 p.
- 147- NICOLAY Nicolas (de), *Voyage en Turquie, Les quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales*, Lyon : G. Rouille, 1567, 281 p.
- 148- NIEL Odilon, *Géographie de l'Algérie*, 2^{ème} édition, 2 tomes en 1 vol., Bône : imprimerie Dagand, 1876, 333 et 542 p.
- 149- NODIER Charles, (rédigé) *Journal de l'expédition des Portes de Fer*, Paris : Imprimerie Royale 1844, 322 p.
- 150- *Notice statistique et historique sur le royaume et la ville d'Alger. Résumé des meilleurs documents anciens et récents sur ce pays*, Clermont-Ferrand : Thibaud-Landriot, 1830, 30 p.
- 151- *Nouvelles observations de M. Le maréchal Clauzel sur la colonisation d'Alger*, Paris Imprimerie Selligie, 1833, 43 p.
- 152- Office Riadh El-Feth, *El Cassabah, el-handassa el-miamaria oua taamir el moudoun*, Alger-Bruxelles : OREF-GAM, 1984-1985, 77 p.
- 153- OTT Adolph, *Esquisses africaines dessinées pendant un voyage à Alger*, Berne, imp. De J.F. Wagner, 1838, 14p. et 28 pl.
- 154- OULEBSIR Nabila, *Les usagers du patrimoine*, Paris, Ed. de la maison des sciences de l'homme, 2004, 407 p.
- 155- OUZIDANE Dalila, *Aqueducs. Fontaines. Puits. Citernes. Les eaux d'Alger sous la régence ottomane (XVIe-XIXe siècles)*, Chéraga (Algérie) : éditions Dalimen, 2016, 261 p.
- 156- PANTERA Pantero, *L'Armata navale, del capitan Pantero Pantera*, volume II, Roma : E. Spada, 1614, 490 p.
- 157- PARISOT Valentin, *Alger, description spéciale du fort, des fortifications, des monuments et de la position de la ville*, Paris : A. Gobin, 1830, 329 p.

- 158- PELLISSIER DE REYNAUD Edmond, *Annales algériennes*, 3 tomes, Paris : J.Dumain, 1854, 478, 467 et 535 p.
- 159- PERROT Aristide-Michel, *Alger. Esquisse topographique et historique du royaume et de la ville*, Paris : Librairie Ladvocat, 1830, 99 p.
- 160- PEYSSONNEL Jean-André et DESFONTAINES René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 2 tomes, Paris : Librairie de Gide, 1838, 485 p. et 385 p.
- 161- PIATON Claudine, HUEBER Juliette, AICHE Boussad et al., *Alger, Ville et architecture 1830-1940*, Alger : Barzakh, 2016, 355 p.
- 162- PHILIBERT Marcel, *Le Fah'ç Algérois d'antan*, Alger Decembre 1970, Document dactylographié, non édité, conserve à la Bibliothèque du Centre l'étude Diocésain, Alger sous la cote 916.54_PHI.03.
- 163- PICHON Louis André, *Alger sous la domination française, son état présent et son avenir*, Paris : Imprimerie de Jules Didot Ainé, 1833, 509 p.
- 164- PIESSE Louis, *Alger et ses environs*. Paris : Hacette 1895. 68 p.
- 165- PIESSE Louis, *Itinéraire de l'Algérie, de la Tunisie et de Tanger*, Paris : Hachette, 1882, 563 p.
- 166- PIESSE Louis, *Itinéraire historique de l'Algérie, comprenant le Tell et le sahara*, Paris : Hachette, 1862, 511 p.
- 167- PINET Antoine (du), *Plantz, pourtraitz et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie, à la Cosmographie*, Lyon : J. d'Ogerolles, 1564, 308 p.
- 168- PRIMAUDIE Elie (De La), *L'occupation espagnole en Afrique (1506-1574)*, Alger : Adolphe Jourdan, 1875, 323 p.
- 169- PRIMAUDIE Elie (De la), *Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française*, Paris : Imprimerie De Ch. Lahure et Cie, 1861, 319 p.
- 170- QUATREBARBES (de) Théodore, *Souvenirs de la campagne d'Afrique*, 2^{ème} édition Paris : G.-A. Dentu, 1831, 142 p.
- 171- RANG Sander, *Fondation de la régence d'Alger*, 2 tomes, Paris : J. Angé, 1837, 346 p et 419 p.
- 172- RAVOISIE Amable, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842*, Volume II-III, Paris : Firmin Didot 1851, 70 pl.
- 173- RAYMOND André, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris : Sindbad, 1985, 389 p.
- 174- RECLUS Elisée, *Nouvelle géographie, universelle, la terre et les hommes* Vol. 11: *L'Afrique septentrionale* deuxième partie, Paris ; Hachette, 1886, 915 p.

- 175- RENAUDOT (Officier de la garde du Consul de France à Alger), *Alger. Tableau du royaume, de la ville d'Alger et de ses environs, état de son commerce, de ses forces... Introduction historique sur les différentes expéditions d'Alger depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours*, 4^{ème} édition, Paris : P. Mongie aîné, 1830, 248 p.
- 176- RINN Louis, *Le Royaume d'Alger sous le dernier Dey*, Alger : Adolphe Jourdan, 1900, 175 p.
- 177- ROBERT Georges, *Voyage à travers l'Algérie : notes et croquis*, Paris : E. Dentu, 1891. 404 p.
- 178- ROCHES Léon, *Dix ans à travers l'Islam 1834-1844*, Paris : Perrin, 1904, 560 p.
- 179- ROSSI Catherine, *Jardins d'Alger*, Alger : Dalimen, 2012, 461 p.
- 180- ROUSSEAU Alphonse, *Chronique de la régence d'Alger*, traduit du manuscrit de Muhammad ibn Muhammad al-Tilimsani, *Zohrat en-Nayerat* (1780), Alger : Imprimerie du gouvernement, 1841, 214 p.
- 181- ROZET Claude-Antoine, *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description du pays occupé par l'armée française en Afrique*, 3 tomes, Paris: Arthus Bertrand, 1833, 286 p., 326 p. et 439 p.
- 182- SABATAULT, *Notes sur la colonisation du Sahel et de la Mitidja*, Marseille : Imprimerie De Marius Olive, 1842, 22 p.
- 183- SAIDOUNI Nacerddine, *Le waqf en Algérie à l'époque ottomane*, Koweït : Fondation Publique des Awqaf du Koweït, 2009, 241 p.
- 184- SAIDOUNI Nacerddine, *Etudes historiques sur la propriété, le waqf et la fiscalité (époque moderne)*, Beyrouth : Dar Al-Gharb Al-Islami, 2001, 423 p.
- 185- SAIDOUNI Nacerddine, *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane (1791-1830)*, Beyrouth : Éditions Dar al-Gharb al-Islami, 2001, 575 p.
- 186- SAINT-DENYS Juchereau (de), *Considérations sur la régence d'Alger en 1831*, Paris, Delaunay Libraire, 1831, 328 p.
- 187- SARAZIN Jean-Yves et RAHMANI Zahia, *Made in Algéria, généalogie d'un territoire*, Marseille : éditions Hazan, 2016, 239 p.
- 188- SHALER William, *Esquisse de l'état d'Alger considéré sous les rapports politique, historique et civil*, trad. de l'anglais et enrichi par BIANCHI Thomas-Xavier, Paris : Imprimerie de Gaultier-Laguionie, 1830, 408 p.
- 189- SHAW Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques, et mêlées*

- sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée, traduit de l'anglais, 2 Vol, La Haye : J. Neaume, 1743, (414 p. et 440p.)
- 190- SHAW Thomas (Dr), *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description géographique, physique, philologique, etc. de cet état, par le Dr. Shaw*. Traduit de l'anglais par CARTHAY Marc, Paris : Marlin Éditeur, 1830.406 p.
- 191- SHUVAL Tal, *La ville d'Alger vers la fin du XVIIIème siècle*, <http://books.openedition.org/editionscnrs/3684>
- 192- SOCIETE DE GEOGRAPHIE, *Recueil de voyages et de mémoires*, Tome n°05, Paris : Arthus BERTRAND, 1886, 546 p.
- 193- SOLINUS Caius Iulius, *Polyhistor*, n°26 : Mauritania, Paris : C.L.F. Panchouche, 1847, 406p.
- 194- TASSY Jacques-Philippe-Laugier (de), *Histoire du royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice politique et commerce*, Amsterdam : Henri Du Sauzet, 1725, 2 tomes, 153 et 195 p.
- 195- TROLLIET Louis-François, *Statistique médicale de la province d'Alger, mêlée d'observations agricoles*, Lyon : L. Boitel, 1844, 160 p.
- 196- TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, 2 tomes, Alger : Adolphe Jourdan, 1887, 592 p et 440 p.
- 197- TRUMELET Corneille, *Bou-Farik : une page de l'histoire de la colonisation algérienne* (2e édition) Alger : Adolphe Jourdan, 1887, 564 p.
- 198- TRUMELET Corneille, *L'Algérie légendaire : en pèlerinage çà et là aux tombeaux des principaux thaumaturges de l'Islam, Tell et Sahara*, Alger : Adolphe Jourdan, 1892, 502 p.
- 199- TRUMELET Corneille, *les Saints de l'Islam, légende Hagiologique et croyances algériennes, les saints du Tell*, Paris : Librairie Académique, 1881, 442 p.
- 200- VENTURE DE PARADIS Jean-Michel, *Alger au XVIIIe siècle* édité par FAGNAN Edmond, Alger : Typographie Adolphe Jourdan Imprimeur libraire, 1898. 178 p.
- 201- VIDAL-BUE Marion, *Villas et Palais d'Alger du XVIIIème siècle à nos jours*, Paris: Editions Place des victoires, 2012, 307 p.
- 202- VILLEGAGNON, Nicolas Durand de, *Relation de Charles-Quint contre Alger*, traduit par Tolet Pierre, Paris : August Aubry, 1874. 149 p.
- 203- VILLELE Marie-Anne (de) et PONNOU Claude, *À la découverte d'un territoire Inventaire des cartes d'Algérie conservées aux archives de la guerre du Service historique de la Défense (1830-1950)*, Château de Vincennes, Service historique de la Défense, 2010, 589 p.

- 204- VIOLLARD Emile, *Les villages algériens (1830-1870)*, Alger : Ipm. Spéciales de l'Algérie, 1925-1926, 71 p.
- 205- VIOLLET Pierre-Louis, *L'hydraulique dans les civilisations anciennes : 5000 ans d'histoire*, 2^{ème} éd., Paris : Presses des Ponts, 2004, 383 p.
- 206- VITRUVÉ, *Les dix livres de d'Architecture de Vitruve*, trad. PERRAULD Claude et préface de PICON Antoine, Paris: Bibliothèque de l'image, 1995, 329 p.
- 207- WARNIER Auguste, *L'Algérie devant l'Empereur*, Paris : Chalamelle aîné, libraire-éditeur, 1865, 328p.

2/ REVUE AFRICAINE

- 208- ANANOU P, « Les populations rurales musulmanes du Sahel d'Alger », *Revue Africaine* n°97, 1953, p.369-414 ; n°98, 1954, p.113-139
- 209- BERBRUGGER Adrien, « Archéologie des environs d'Icosium (Alger) », *Revue Africaine* n°5, Alger: SNED, 1861, pp.131-143 ; pp.350-363 et pp.434-439.
- 210- BERBRUGGER Adrien, « Inscription du pont de l'Harrach », *Revue Africaine* n°67, 1868, pp. 230-232.
- 211- BERBRUGGER Adrien, « La colonie de Rusgunia (Matifou) », *Revue Africaine* n°4, Alger : SNED, Octobre 1860, p.36-41.
- 212- BERBRUGGER Adrien, « Sarcophage romain récemment trouvé dans le jardin Marengo », *Revue Africaine* n°12, Alger : SNED, 1868, p.134-138.
- 213- BOYER Pierre, « L'évolution démographique des populations musulmanes du département d'Alger (1830/66-1948) », *Revue Africaine* n°98, 1954, Alger : au siège de la société historique algérienne, Faculté des lettres, pp.308-331.
- 214- DELPHIN Gaëtan, « Le fort Bab-Azoun », *Revue Africaine* n°48 du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 1904, 1904, Alger : Bastide, pp.191-197.
- 215- DEVOULX Albert, « Alger : Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (Icosium), arabe (Djézaïr Beni Mezrenna) et turque (El-Djézaïr) » *Revue Africaine*, Alger : Jourdan, Libraire-éditeur,
 - n° 19, 1875, pp.289-332. , pp.385-428 ; pp.497-542 ;
 - n°20, 1876, pp.57-74, pp.145-163 ; pp.245-256, pp.336-351, pp.470-489 ;
 - n°21, 1877, pp.46-64 et n°22, 1878, pp.145-159 et pp. 225-240.
- 216- DEVOULX Albert, « Notes historiques sur les mosquées et autres édifices religieux d'Alger », *Revue Africaine*
 - n° 04, 1859-1860, p.467-471 ;

- n°5, 1861, p.386-393,
- n°6, 1862, p.203-205,
- 217- EMERIT Marcel, « Voyage de la Condamine à Alger (1731) », *Revue Africaine* n°98, 1954, Alger : au siège de la société historique algérienne, Faculté des lettres, pp.354-381
- 218- FERAUD Charles, « Ephémérides d'un secrétaire officiel sous la domination turque a Alger de 1775 à 1805, traduction d'un manuscrit arabe » *Revue Africaine* n°18, 1874, pp.296-319.
- 219- GAVAUT Pierre, « Le rempart d'Icosium » *Revue Africaine* n°31, Alger : SNED, 1887, pp.158-160.
- 220- GRANDCHAMP Pierre, « Le prétendu voyage de William Lightgow dans les états de Barbarie (1615-1616) » *Revue Africaine* Volume 91, 1947 éditions OPU, p.213-221.
- 221- LANFREDUCCI et BOSIO, « Costa e Discorsi di Barberia, rapport maritime, militaire et politique sur la cote d'afrique, depuis le nil jusqu'a cherchell », traduit de l'italien par Grandchamp De Pierre et publié par Monchicourt Charles, *Revue Africaine* n°66, 1^{er} Trimestre 1925, Alger :OPU, 197, pp. 419-546.
- 222- MONCHICOURT Charles, « Essai Bibliographique sur les plans imprimés de Tripoli, Djerba et Tunis-Goulette au XVIème siècle et note sur un plan d'Alger » *Revue Africaine* n°66, 1925, pp. 387-418.

III/ ARTICLES D'OUVRAGES ET DE PERIODIQUES

- 223- « L'Afrique illustrée » 1er livret. Alger, Paris : Augustin Challamel. 1893, 94 p.
- 224- « THOMAS Campbell à Alger », *Revue Britannique*, quatrième série tome premier, 1836, Bruxelles, J.-P. Meline, pp.172-181.
- 225- AMIRECHE Louiza et COTE Marc, « De la Médina à la Métropole dynamiques spatiales d'Alger à trois niveaux », *Sciences et Technologie D* n°26, Décembre 2007, pp. 71-84.
- 226- AUGE Claude et AUGE Paul, (dir.), « Larousse classique illustré », Nouvelle édition entièrement refondue, Paris, 1947, 1192 p.
- 227- BARGES Jean Joseph Léandre, « Inscription arabe de la mosquée maléki a Alger », *Revue de l'orient, de l'Algérie et des colonies*, tome V., 1857, p.263-270
- 228- BENSELAMA-MESSIKH Safia, « La défense d'Alger et de sa baie à l'époque ottomane, la méditerranée au prisme des rivages », textes réunis et édités par Brogini Anne et Ghazali Maria, Saint-Denis : éditions Bouchène, 2015, pp.59-68.

- 229- BERNARD Augustin, « Alger, Étude De Géographie Et d'histoire urbaines », *Annales de géographie* n°224, 1931, pp. 202-204.
- 230- BOUCHENAKI Mounir, « Recherches puniques en Algérie », in Barreca F. et al., *Ricerche puniche nel Mediterraneo centrale*, Rome : Studi Semitici, 1970, pp. 59-83.
- 231- BOYER Pierre et TEMIMI Abdeljelil, « Sommaire des Registres arabes et Turcs d'Alger », *Revue de l'occident musulman et de la méditerranée*, n°30, 1980, pp.149-151.
- 232- *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie*, cinquième année 1865, Alger : imprimerie et typographique et lithographique Bouyer, 1866, 607 p.
- 233- CAMPS Gabriel et al., « Alger », *Encyclopédie Berbère*, volume 04, juillet 1986, pp.447-472. Parution en ligne Mars 2012,
- 234- CAMPS Gabriel et al., « Beni Messous », *Encyclopédie Berbère* vol.10, décembre 1991, p.447-472. mis en ligne le 01 mars 2013, URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1678>
- 235- CARCOPINO Jérôme, « L'archéologie Nord-Africaines », *Hommes et mondes*, Vol.7, n°27, octobre 1948, pp.276-287.
- 236- CHERBONNEAU August, « Notice et extraits du voyage d'El-Abdery à travers l'Afrique septentrionale, au VIIe siècle de l'hégire, « رحلة العبدري » », *Journal asiatique*, cinquième série tome IV, 1854 p.144-176.
- 237- CHERIF-SEFFADJ Nabila, « Waqf et gestion des bains publics à Alger durant la période ottomane (XVI^e-XIX^e siècle) », *Revue des mondes Musulmans et de la Méditerranée*, 197-231, n°119-120, Novembre 2007, <https://remmm.revues.org/4273>.
- 238- CLINE Eric H.(dir.) et MANNING Sturt W., « Chronology and Terminology », *The Oxford Handbook of the Bronze Age Aegean*, New York, 2010, p. 18-24.
- 239- CORBOZ André, « Le territoire comme palimpseste », *Diogenes*, n°121, janvier-mars, 1983, pp. 14-35.
- 240- http://www.jointmaster.ch/jma/ch/de-ch/file.cfm/document/Le_territoire_comme_palimpseste.pdf?contentid=1042.
- 241- COTE Marc, « Les territoires de la ville, l'approche du chercheur. Penser la ville – approches comparatives », Oct 2008, Khenchla, Algérie, pp.61, 2009 https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00380545/file/Microsoft_Word_-_les_territoires_de_la_ville_l_approche_du_chercheur.pdf
- 242- CRESTI Federico, « Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°34, 1982. pp. 1-22.

- 243- CRESTI Federico, « Le système de l'eau à Alger pendant la période ottomane (XVIème XIXème siècles) », *Environnemental Design, Journal of the Islamic Environnemental Design Research Center*, Dell'Oca Editore, numéro spécial : *ALGERIE mémoire et architecture*, n°12, 1984, pp. 42-53.
- 244- CRESTI Federico, « Notes sur le développement d'Alger des origines à la période turque », *Contribution à l'histoire d'Alger*, Cours de Post-Graduation, Rome : C.A.S. Progetti, S.r.l., 1993, n. éd, pp. 11-36.
- 245- DALLONI Maurice-Gustave, « Le problème de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger », *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 33^{ème} année, n° 23, 1928, pp.1-45.
- 246- DEMONTES Victor (pub.), « La relation de l'expédition de Médéa du Docteur Baudens », *Revue de l'Histoire des colonies Françaises*, t.10, 1920, quatrième trimestre Paris : Edouard Champion éditeur, pp.187-308.
- 247- DI MEO Guy, CASTAINGTS Jean-Pierre et DUCOURNAU Colette, « Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemples gascons) », *Annales de Géographie*, tome 102, n°573, 1993. pp. 472-502.
doi : 10.3406/geo.1993.21170
http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1993_num_102_573_21170
- 248- DUFRAÏ Bruno, « De la topographie à l'histoire : comprendre l'évolution des villes anciennes », *Mappe Monde* n°67, 2003, pp.32-37.
- 249- DUMOULIN André, « Notes sur les nécropoles gallo-romaines d'après les récentes découvertes », http://provence-historique.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/PH-1963-13-051_03.pdf.
- 250- FONTANILLE Jacques, « Territoire : du lieu à la forme de vie », *Actes sémiotiques*, n°117, 2014, 12 p.
<http://epublications.unilim.fr/revues/as/pdf/5239>.
- 251- GAUTIER Pierre, « Alger : une monnaie de Cléopâtre VII », *LIBYCA archéologie, épigraphie*, tome 4 : Algérie, Numidie, Mauritanie, 1956, pp.337-338.
- 252- GAVAUT Paul, « Correspondances », *Bulletin des antiquaires de France* 1895, pp.298-300.
- 253- GRIMALDI-HIERHOLTZ Roseline, « Les religieux Trinitaires du château de Fontainebleau », *Les cahiers de la SAMCF*, n°5, 2011,
- 254- <http://www.amischateaufontainebleau.org/wp-content/uploads/2011/01/Cahier-Trinitaires-12.pdf>.

- 255- HARRISON Bennett, « Industrial Districts : Old Wine in New Bootles ? », *Regional Studies* n°26, 1991, pp.469-483.
- 256- HERBENSTREIT J.E., « Voyage à Alger, Tunis et Tripoli en 1732 entrepris aux frais et par l'ordre de Frédéric Auguste Roi de Pologne », *Nouvelles Annales des Voyages et des Sciences Géographiques*, 2^{ème} série, n°16, avril-juin 1830, p.5-128.
- 257- IMBERT Alfred, « L'Amirauté d'Alger », *Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 12^{ème} année 1907, Alger : imprimerie typographique et lithographique pp.418-438.
- KAMECHE-OUZIDANE Dalila, « Alger à l'époque ottomane (XVI^e-XIX^e siècles). Ses trois principaux aqueducs suburbains qui desservent en eau fontaines, abreuvoirs et lavoirs »,
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01152373/document>
- 258- KAMECHE-OUZIDANE Dalila, « Les eaux d'irrigation des djenanes et haouch d'Alger (XVI^e-XIX^e siècles) ». 2013. <hal-01152375>
- 259- KEMACHE-OUZIDANE Dalila, « Les aqueducs à souterrain de la régence d'Alger »,
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01152377/document>, 15 p.
- 260- LEGLAY Marcel, « A la recherche d'Icosium », *Antiquités Africaines*, n°02, 1968, pp.7-54.
- 261- LEVEAU Philippe, « La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 38^{ème} année, n°4, 1983. pp. 920-942. doi : 10.3406/ahess.1983.410969
http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1983_num_38_4_410969
- 262- MALFROY Sylvain, « Les documents cadastraux comme sources pour la connaissance de la morphogenèse urbaine et territoriale », *Environnemental Design, Urban Morphogenèse Maps and cadastral plans*, n°13-14, 1993, p.8-21.
- 263- MARÇAIS Georges, « L'urbanisme Musulman », *Mélange d'histoire et d'archéologie de l'occident Musulman*, tom.1, 1957, pp.219-231.
- 264- MARCHAND H. « La grotte préhistorique de l'Oued Kerma (Alger) », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome 31, N. 5, 1934, pp. 247-251.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1934_num_31_5_12250.

- 265- MARCHAND H. « Station néolithique du lac Halloula (Algérie) » *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1933, tome 30, n°3. pp. 200-204.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1933_num_30_3_12143.
- 266- MENOUEUR Ouassila, « L'histoire : instrument opérationnel sur les structures traditionnelles, l'édifice, le tissu, la ville et le territoire », p.80-83, *Rehabimed*, 1^{ère} conférence régionale Euro-méditerranéenne, Présent Futur, Barcelone, juillet 2007, pp.80-83.
- 267- MENOUEUR Ouassila, ZEROUALA Mohamed Sahah et DAHMEN Abdelkarim, « Le Fahs d'Alger : une alternative pour la requalification du tourisme littoral ? », *Études caribéennes* [En ligne], 36 | Avril 2017, mis en ligne le 15 avril 2017,
- 268- MESSIKH Safia, « Les fortifications ottomanes d'Alger (1516-1830) », *Defensive Architecture of the Mediterranean XV-to XVIII centuries*, Vol I, Rodríguez, Navarro (Ed.), Editorial Universitat Politècnica de València, 2015. 125-132 p.
 DOI: <http://dx.doi.org/10.4995/FORTMED2015.2015.1680>
- 269- MISSOUM Sakina, « Localisation des maisons de la communauté andalouse de la medina d'Alger », *Environnemental Design : Urban Morphogenèse Maps and cadastral plans*, n°13-14, 1993, p.44- 49.
- 270- PASQUALI Eugène, « L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr », *Documents Algériens, série culturelle*, n°75, du 25 Avril 1955, 16 p.
- 271- PÉRÉ (pharmacien-Major de 2^{ème} classe), « Contribution à l'étude des eaux d'Alger », *Annales de l'institut Pasteur*, cinquième année Février 1891, pp.79-91.
- 272- PICARD Aleth, « Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, Année 1994, Volume 73, Numéro 1, pp. 121-136.
- 273- RAYMOND André, « Le centre d'Alger en 1830 », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n°3, 1981, p.73-84.
- 274- REGNAULT Yves, « Khaznadar : propriété Foissou, Birkhadem 1911-1963 », document dactylographié, 2004. <http://birkadem.free.fr/Khaznadar.pdf>.
- 275- RONCAYOLO M., « La géographie humaine », P. NORA (dir.), *Science et Conscience du Patrimoine, Actes des Entretiens du patrimoine*, Paris, Fayard, 1997, p. 19-23.
- 276- SOUQ François et STITI Kemal, « Fouilles récentes à Alger, Les nouvelles de l'archéologie » [Online], 124 | 2011, Online depuis le 30 septembre 2014, URL : <http://nda.revues.org/1432> ; DOI : 10.4000/nda.1432.

- 277- SOUQ François, « Rapport d'expertise du projet d'évaluation archéologique de l'Îlot Lallahoum », *Actes de l'atelier Euro-Maghrébin, Patrimoine et aménagement du territoire : l'archéologie préventive*, Unesco, 2004, pp.81-86.
- 278- TADDEI Jean-Claude, « Une nouvelle lecture du territoire par la limite », *Les cahiers du Granem*, Université d'Angers, 2009, 21 p.
- 279- TAHARI Boulefaa el-Habib, « D'Alger et d'ailleurs, histoire d'eaux pluviales », *Ikosim*, n°3, 2014, pp.101-117.
- 280- TEMIMI Abdeljalil, « Inventaire sommaire des registres arabes et turcs d'Alger », *Revue d'Histoire Maghrébine*, n°1, 1974. Pp.83-96.
http://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1980_num_30_1_1897.
- 281- THIBAUT Marc, « Plan de gestion de la réserve Naturelle du Lac de Réghaïa (Algérie), Projet Life3 », TCY/INT/031/ *Maghreb zones humides, Protection et développement durable des zones humides en Afrique du Nord*, Novembre 2006.
- 282- TOOLEY RONALD Vere, « Maps in Italian Atlases of the Sixteenth Century », *Imago Mundi*, n°3, 1939, 97 p.
- 283- UNESCO, « déclaration de Xi'an sur la conservation du contexte des constructions, des sites et des secteurs patrimoniaux ». Adoptée à Xi'an, Chine par la 15^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS, le 21 octobre 2005, <http://www.icomos.org/charters/xian-declaration-fr.pdf>.
- 284- UNESCO, « Rapport de mission, Revalorisation de la Casbah d'Alger », Paris, 1978, No. de série: FMR/CC/CH/78/259(UNDP), 82 p.
URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/2434>.
URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/10829> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.10829.
- 285- VESCHAMBRE Vincent, « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, n° 656, 2007, pp. 361-381.
- 286- WAHL Maurice, « Les villes de l'Algérie : Alger », *Revue de L'Afrique Française, Ancien Bulletin des Antiquités Africaines* Tome V, 6^{ème} Année, Paris : Imprimerie Paul Dupont, 1887, 418 p.
www.univ-orleans.fr/log/Gazette/Colloque-loin-proche/Taddei.pdf.

IV/ OUVRAGES SUR LA NOTION DE TERRITOIRE ET AUTRES

- 287- ASCHER François, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : Odile Jacob, 1995, 350 p.
- 288- BEAUD Michel, *L'art de la thèse*, Alger : Ed. Casbah, 1999, 172 p.
- 289- BEN SEDIRA Belkacem, *Dictionnaire arabe-français de la langue parlée en Algérie*, Alger : Editons Adolphe Jourdan, 1886, 608 p.
- 290- BOLUMBURU Beatriz Arizaga et TELECHEA Jesus Solorzano, 2006, *La ciudad medieval y su inuencia territorial*, 2006, Najera (Espagne) : Instituto de Estudios Riojanos, 2006, pp.451-492, 2007. <halshs-00706295>
- 291- BONNEMAISON Joël, CAMBREZY Luc, QUINTY-BOURGEOIS Laurence (dir.) *Les Territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, tome I, Paris : L'Harmattan, 1999, 315 p.
- 292- BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé, *Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris : Documentation française, 1992, 518 p.
- 293- CANIGGIA Gianfranco, *Strutture dello spazio antropico, Studi e note*, 4^{ème} éd., Firenze :Alinea, 1992, 239 p.
- 294- CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Larochelle Pierre, Quebec : Ecole d'architecture, Université Laval, 2000, 214 p.
- 295- CANIGGIA Gianfranco, *Lecture de Florence*, Bruxelles : Institut supérieur d'Architecture Saint-Luc, 1994, 142 p.
- 296- CHAPUIS Robert, *Vers des campagnes citadines, le Doubs (1975-2005)*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, co-éd. Editions Crête, 2007, 208 p.
- 297- CHOAY Françoise, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris : Du Seuil, 1992, 273 p.
- 298- GRAHAM B., ASHWORTH G.J., TUNBRIDGE J.E., *A geography of heritage*, Londres, Arnold, 2000, 284 p.
- 299- LEVY Albert et SPIGAI Vitorio (dir.), *Plan et architecture de la ville*, Venise : Cluva, 1989, 356 p.
- 300- KOURTESSI-PHILIPPAKIS Georgia. et TREUIL René. (Dir), *Archéologie du territoire de l'Égée au Sahara*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2001, 323 p.
- 301- MAGNAGHI Alberto, *le projet local*, Liège, éd pierre Mardaga, 2003, 123 p. (préface de François Choay)
- 302- MALFROY Sylvain et CANNIGGIA Gianfranco, *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, Eidgenössische Technische Hochschule Zürich 1986, 400 p.

- 303- NOPPEN Luc (dir), *Architecture, Forme urbaine et identité collective*, p.179, Quebec : Editions du Septentrion, 1995, 270 p.
- 304- PETRUCCIOLI Attilio et STELLA Michele (Dir), *I Paesaggi della tradizione*, volume I, Bari : Uniongrafica Corcelli Editrice, 2001, 235 p.
- 305- ROSNAY Joël (de), *le Macroscopie*, Paris : Points-Seuil, Paris, 1975, 296 p.
- 306- ROSSI Aldo, *L'architecture de la ville*, Paris : L'équerre, 1981, 295.

V/ THESES DE DOCTORAT ET MEMOIRES DE MAGISTER

- 307- CARAYON Nicolas, *Les Ports Phéniciens Et Puniques. Géomorphologie Et Infrastructures*, Thèse De Doctorat En Sciences De L'antiquité – Archéologie Dirigée Par M. Le Professeur Thierry Petit Thèse soutenue publiquement le 17 mai 2008.
- 308- TAGLIAZUCCHI Silvia, *Studi per una operante storia del territorio, il libro incompiuto di Saverio Muratori*, thèse de doctorat dirigé par le professeur Agnoletto Matteo, Ecole doctorale d'ingénierie civile et d'Architecture, Université de Bologne, soutenue en 2015.
[http://amsdottorato.unibo.it/7011/1/Studi per una operante storia del territorio %2D Tesi di Silvia .pdf](http://amsdottorato.unibo.it/7011/1/Studi_per_una_operante_storia_del_territorio_%2D_Tesi_di_Silvia_.pdf).
- 309- ABDESSEMED-FOUFA Aicha Amina, *Contribution pour la redécouverte des techniques constructives traditionnelles sismo-résistantes adoptées dans les grandes villes du Maghreb (Alger, Fès et Tunis) durant le ^{XVIII}^{ème} siècle*, Thèse de Doctorat en Sciences, Architecture et Environnement, dirigée par le professeur BENOUAR Djillali, Alger : Ecole polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, EPAU, 2007, 438 p.
- 310- BOUCHAREB Abdelouahab, *Cirta ou le substratum urbain de Constantine, la région, la ville et l'architecture dans l'antiquité (une étude en archéologie urbaine)*, Thèse de Doctorat d'état, option urbanisme, dirigée par le professeur M. H. LAROUK, Constantine : Université Mentouri, 2006, 605 p.
- 311- TAHARI Boulefaa El-Habib, *Le relief en tant que source de l'histoire morphologique des médinas : le cas de la médina d'Alger entre le début du XVI^{ème} et début XIX^{ème} siècles*, Mémoire de magister en Patrimoines urbain et architectural, Dirigé par Dr KASSAB Tsouria, Alger : Ecole polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, EPAU, 2011, 189 p.
- 312- HAMZAOUI-BALAMANE Nadia, *Le quartier de l'AGHA à Alger : Essai de restitution topographique et urbaine depuis la période ottomane jusqu'au Second Empire*, Mémoire de Magistère en préservation des sites et monuments historiques, Dirigée par le

professeur ZEROUALA Mohamed Sahah, Alger : Ecole polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, EPAU, 275 p.

- 313- KAMACHE-MEZIANE Dalila, *El-DJezair à l'époque ottomane : essai de restitution de son système hydraulique*, Mémoire de Magister en préservation et mise en valeur des sites et monuments historiques, Dirigé par SEFFADJ Zineddine, Alger : Ecole polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, EPAU, 193p.

VI/ CARTOGRAPHIE, DOCUMENTS D'ARCHIVES, GRAVURES ET ESTAMPES

- 314- « Alger. - Le Port d'Alger », Paris : de Fer, 1700. Document cartographique conservé à la bibliothèque nationale de France, département cartes et plans, cote GE D-1969.
- 315- « Alger. - Vue et plan de la ville d'Alger ». Carte de la province, imp. de O. de Roissy, Tiré de l'atlas manuscrit de M. J.-G. Barbié Du Bocage, 1830.
- 316- « Algeri saracaenorum urbis fortissimae », Un facsimilie conservé à la bibliothèque nationale de France, département cartes et plans, cote GE DD 2987 (8031).
- 317- « *Argel* », Début XVIIe siècle, Plan à vol d'oiseau finement dessiné d'Alger et de sa rade, représentant le combat entre les algériens et un corps de débarquement espagnol, avec une légende en espagnol.
- 318- « *Planta de Argel, con indicación de una gruta que pasaba por debajo de la mezquita mayor* », 16 ?? . Document cartographique conservé aux Archives Générales de Simancas.
http://www.mcu.es/ccbae/i18n/catalogo_imagenes/miniatura.cmd?idImagen=9781
- 319- Aveline, *Alger Ville Capitale d'Afrique dans la Barbarie*, estampe, Paris, 1730.
- 320- Avril, Charles (18..-18..). *Algérie illustrée*, 1844.
- 321- BERARD Antoine, *Carte particulière des atterrages d'Alger*, 1831. Document cartographique, conservé à la Bibliothèque nationale de France, cote : GE BB-3 (30, P 10).
- 322- Berthe L., *Nouvelle carte des régences d'Alger, de Tunis, de Tripoli, et de l'Empire de Maroc dressée d'après les matériaux les plus récents*, Paris 1830.
- 323- BONHOMME, Carte du Plan et des environs de la ville d'Alger pour servir à l'expédition militaire, Paris : Le Roi, Lith. Delarue, 1830. Document cartographique, conservé à la Bibliothèque nationale de France, cote : GE D-14138.
- 324- BOUTIN Yves-Vincent, Plan d'Alger et de ses environs, Paris : Darmet jeune, juin 1830. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote GE D -1794.

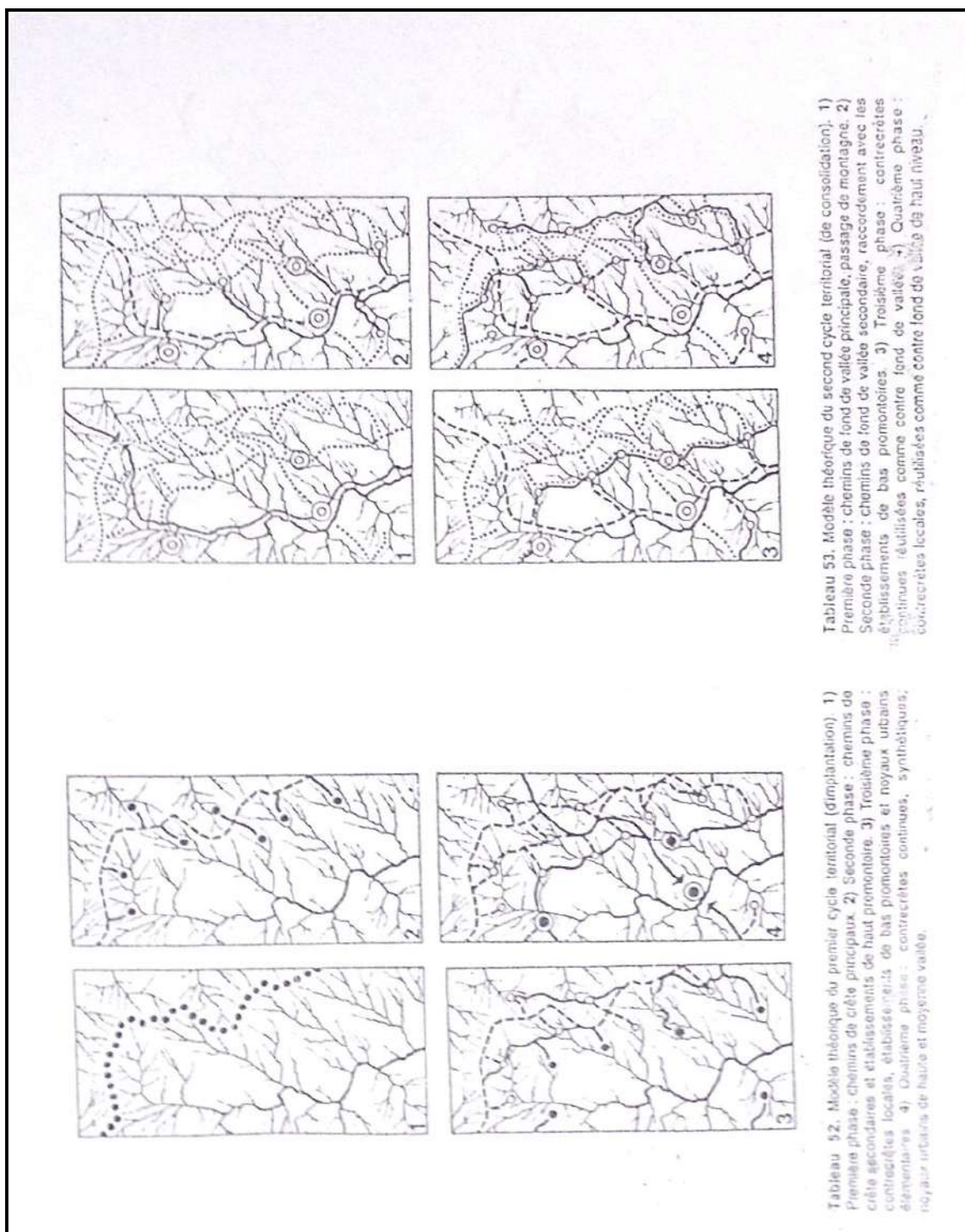
- 325- BOUTIN, Vincent-Yves, Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger et des environs, Rapport conservé aux archives de l'armée de terre au château de Vincennes, Paris, datant du 3^{ème} trimestre 1808, sous la cote 1_V_H_00059_014, 67 p.
- 326- CARETTE Ernest et WARNIER Auguste, *Carte de l'Algérie divisée par tribus*, [S.l.], [s.n.], Avril 1846, document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des Cartes et Plans, cote GE B-2285 (RES).
- 327- *carte de la colonisation et des travaux publics d'une partie de la province d'Alger*, Paris : Kaepelin et Cie, 1845. Document cartographique. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des Cartes et Plans, cote GE DL 1845-101.
- 328- *Carte du territoire d'Alger. Colonisation*, Paris : Dépôt de la Guerre, Février 1844, Document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France, cote : GE C-10708.
- 329- CHABASSIERE Jules, *Croquis de l'Algérie, contenant l'occupation romaine, les chemins de fer, les routes carrossables et muletiers, les ports...*, 1869. Document cartographique conservé à la Bibliothèque nationale de France Sous la cote GE C 1362.
- 330- *Croquis des environs d'Alger dressé par un arabe secrétaire de l'Aga*, document cartographique conservé au Service Historique de l'Armée de Terre de Vincennes, cote T.20.6.B.Algérois.29. (sans date, partiellement en couleur sur calque).
- 331- *Croquis du Territoire d'Alger d'après les reconnaissances faites par les Officiers d'Etat-Major de la Brigade topographique d'Afrique. 4 heures de marche*, Paris : Dépôt général de la guerre, 1831.
- 332- Darmet J. M., *Carte de la colonie française d'Alger, de la régence de Tunis et de la partie nord de l'empire de Maroc*, Paris 1836. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des Cartes et Plans, cote Ge DL 1836-50.
- 333- Delaroche, *Plan de la ville d'Alger, comprenant le port, les fortifications nouvelles et les divers projets de construction et d'alignement*, 1830. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote GE C-9280.
- 334- DUFOUR Auguste-Henri (géographe), *Algérie, dédiée au roi*, Paris Ch. Simmoneau, 1840. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : GE DL 1844.36.
- 335- FILHON Charles-Marie (chef d'Escadron d'État-major), *Nouveau croquis planimétrique du territoire d'Alger*, Document cartographique, Paris, Darmet jeune, 1833.

- 336- LAGUILLERMIE et DECORBIE (graveurs), *Plan d'Alger dressé d'après les meilleures notices récemment arrivées en France, avec les costumes des personnages les plus remarquables*; Document cartographique, Paris : Hauteceur-Martinet, 1830.
- 337- LALLEMENT Nicolas (de), *Alger en Afrique, 16 ??*, document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : GE D-8694.
- 338- Lapie et l'interprète Cheik Youssouf, *Carte complète d'Alger* Paris : H. Langlois fils, 1830. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des Cartes et Plans, cote GE D-14139.
- 339- Le rouge (édition), *Les environs d'Alger 1775*, document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre, cote 1VH59 008 0001 [CD-Rom].
- 340- *Notes et projets sur la colonisation française*, rapport du 15 septembre 1834, p150. Document conservé aux archives Service historique de la défense, département de l'armée de terre, sous la cote : H.374.
- 341- PELET (Lieutt. Général), *Plan d'Alger et des environs*, Document cartographique, dressé au Dépôt général de la guerre par ordre de M. le Mal. Duc de Dalmatie, Ministre de la guerre, 1832. 1V_H_00060_015_0001 [CD-Rom].
- 342- PEYERIMHOFF H. (de), *La colonisation du Sahel et de la Mitidja en 1939*. http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/images/7_colonisation_sahel.jpg.
- 343- PICQUET Charles et Dauty (édition), *Carte de la Régence d'Alger pour servir à l'intelligence des opérations de l'Expédition*, Paris, 1830.
- 344- *Plan d'Alger et des environs, d'après le croquis du capitaine, 1808*. Document conservé aux archives Service historique de la défense, département de l'armée de terre, feuille n°4, 1VH59.
- 345- *Plan d'ensemble, place d'Alger : Fots exterieurs 1843*, Document conservé aux archives Service historique de la défense, département de l'armée de terre, feuille n°1, carton 1VH67.
- 346- *Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après d'ordonnance du 31 janvier 1848*. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : GE C-2279.
- 347- *Plan des environs d'Alger indiquant les positions à adopter pour les forts à établir autour de cette place, 1846*, document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département armée de terre, feuille n°02, carton 1VH68.

-
- 348- *Plan du terrain compris entre l'oued Chiffa et l'oued Kadara, présentant la division des cercles projetés (Kouba, Douéra, Boufarik, l'Hamise, l'Atlas).*
- 349- POIREL Victor, *Projets divers pour le port d'Alger*, 1842.
- 350- *Porte Bab-Azoun : Etats des lieux*, feuille n°04, document cartographique conservé aux archives du Service Historique de la Défense, département de l'armée de terre, côte 1V_H_00060_013_0007 [CD-Rom].
- 351- SAINT-HIPPOLYTE (chef d'Escadron), *Carte du territoire d'Alger dressée au Dépôt Général de la Guerre d'après les travaux des Officiers d'Etat-Major*, Gravée par Schwaerzlé, Paris : Imp. de E. Kaepelin, Mars 1839. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote : GE C-9282.
- 352- Tasse J., *Plan d'Alger jusqu'à la Baie de Sidi-Ferruch ou Torre-Chika, Lieu du débarquement de l'Armée Française le 14 juin 1830*, Marseille, 1830. Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des cartes et plans, cote GE D 14140.
- 353- THIBAUT Marc (coordination et rédaction), *Plan de gestion de la réserve Naturelle du Lac de Réghaïa (Algérie), Projet Life3*, TCY/INT/031/ Maghreb zones humides, Protection et développement durable des zones humides en Afrique du Nord, Novembre 2006, 84 p. http://www.medwet.org/wp-content/pdf/NAWN_1.pdf
- 354- TRAUSKI J., *Notes et projets sur la colonisation française en Afrique : climat, nature du sol, fermes modèles*, Oran le 15 septembre 1834, Archives du service historique de l'armée de terre, à Vincennes-Paris, série H.374.
- 355- VUILLEMIN Alexandre Aimé, *Carte de l'Algérie dressée d'après les documents récents*, Paris: Basset, 1842.

ANNEXE 01: Modèles théoriques du premier et second cycle du processus d'humanisation des territoires

I/ Modèles établis par CANIGGIA Gianfranco : extrait de CANIGGIA Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Composition architecturale et typologie du bâti*, vol.1 : *Lecture du bâti de base*, traduit de l'italien par Laroche Pierre, Ecole d'architecture, Université Laval, Québec, 2000, p.208.



II/ Interprétation simplifiée des modèles établis par CANIGGIA Gianfranco : extrait de TAGLIAZUCCHI Silvia, *Studi per una operante storia del territorio, il libro incompiuto di Saverio Muratori*, thèse de doctorat dirigé par le professeur Agnoletto Matteo, Ecole doctorale d'ingénierie civile et d'Architecture, Université de Bologne, soutenue en 2015. p.38.

Interpretazione semplificata ed organizzata del metodo di Muratori dai testi:

GIANCARLO CATALDI

Per una scienza del territorio: studi e note, Unedit, Firenze, 1972

4 periodi suddivisi a loro volta in 4 fasi

GIANFRANCO CANIGGIA

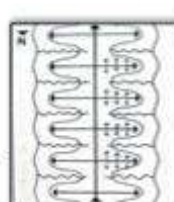
Composizione architettonica e tipologia edilizia, Marsilio, Venezia, 1979

4 cicli divisi a loro volta in 4 fasi

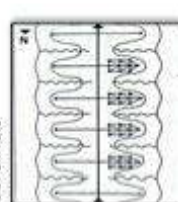
In entrambi i testi, con accezioni differenti, vengono definite le suddivisioni utilizzate dal Maestro determinando due diverse **consequenzialità** che evidenziano:
una la **periodizzazione storica** (Cataldi) e una **crescita antropizzata/ produttiva** (Caniggia).

CATALDI

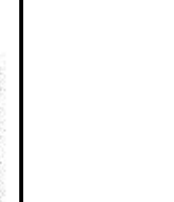
Periodo protostorico di formazione e di completamento dei sistemi insediativi dei crinali



FASE1: consolidamento del crinale



FASE2: consolidamento dei crinali insediativi



FASE3: consolidamento del controcinale



FASE4: completamento del sistema di promontorio

CANIGGIA

Modello teorico del primo ciclo territoriale (di impianto)



FASE1: percorsi di crinale principale



FASE2: percorsi di crinale secondario e insediamenti



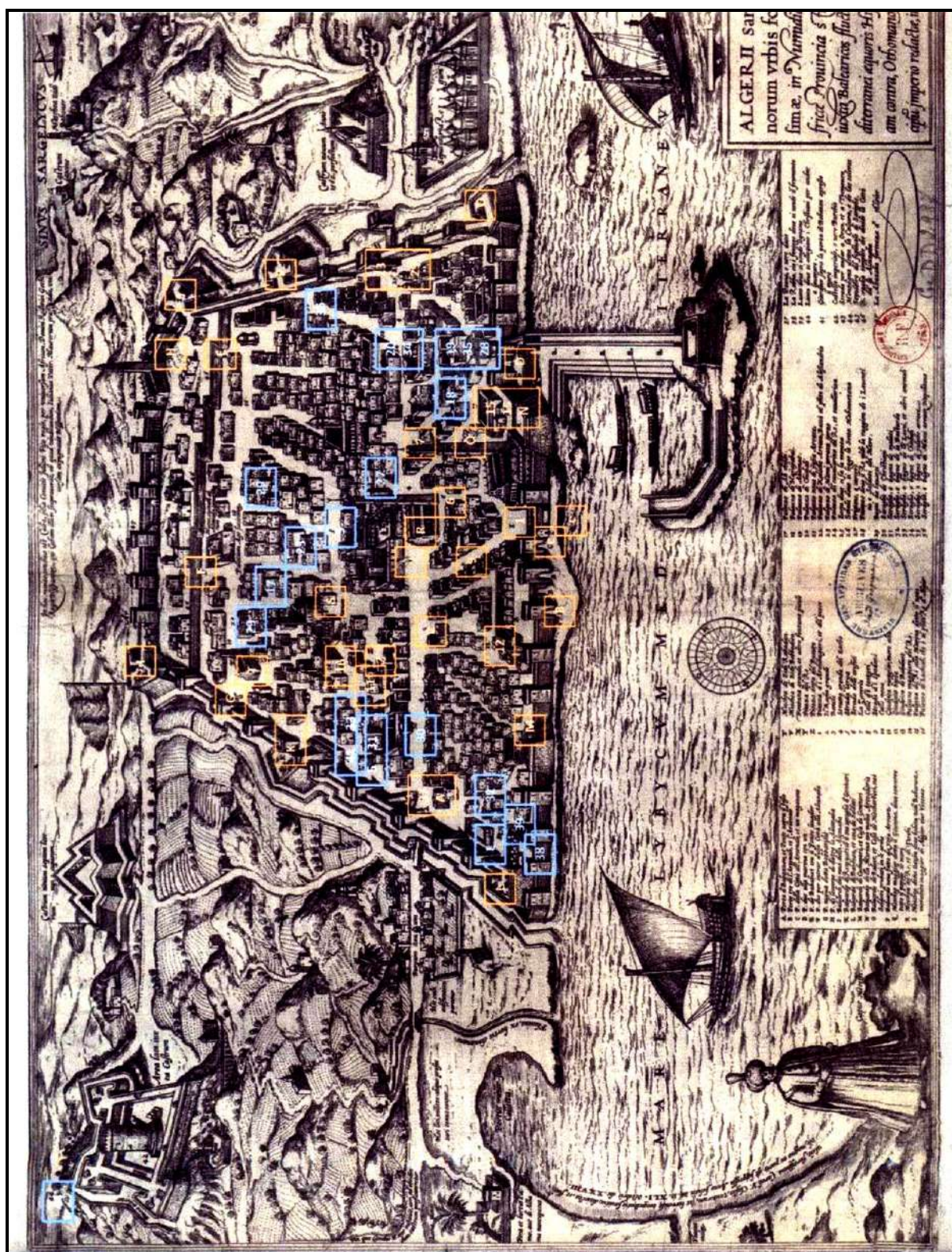
FASE3: controcinali locali, ins. di basso promontorio e nuclei urbani elementari



FASE4: controcinali continui, sintetici, nuclei urbani di alta e media valle

ANNEXE 02 : La gravure « Algeri saracaenorum urbis fortissimae » 1575, avec légende

Publiée in BRAUN Georges, *Numidia Africae provincia structae iuxta Balearicos slucius maditerranei aequoris hispani am contra, othomanor pricipu imperio redacta*, 1575. Un facsimilie conservé à la Boibliothèque Nationale de France, département cartes et plans, cote GE DD 2987 (8031).



Legende:

- A- porta di babazon et le ponte supra il fosso.
 B- porte tre di l'Arsenal et l'arsenal.
 C- porta della citta all'Arsenal et un magazzino.
 D- porte due alla marina con un.
 E- porta de Babaluet con il ponte leuador.
 F- porte due per intrar della citta alla alcazaba.
 G- porta neuva detta babbaxidir .
 H- porta di soccorso di dictro la Alcazaba.
 I- baluardi dei noui della Alcazaba. (2)
 K- baluardo di renégatico il suo seraglio d'genisseri.
 L- baluardo di babason et casa di soldati
 M- baluardo di cochiaperi et casa de genisseri.
 N- baluardo della marina con molta altreggharia.
 O- baluardo de Baluet et casa Mocharrerri, cioè soldati probari in le arme.
 P- baluardo nouo fatto da yaÿa Arraez.
 Q- moschea maggior detta il giumma doue concorre tutto il populo de mori.
 R- Moschea dil Re, et di Turchi.
 S- Moschea detta Zeuÿa doue habita zidi Babaruez. Morabito maggior di algier cioe Vescouo
 T- Moschea de zidi Rabadan
 V- Moschea de Bobbadien
 X- fontana grande, et altre fontane piccole
 Y- piazza del Re.
 Z- piazza deita del Buturo
 1- Piazza di Archibugieri, et dil pesce.
 2- il rocho grande
 3- banchi
 4- stratta granda del zocho
 5- strada larga
 6- strada delli orefici
 7- la zereria
 8- calle di tentori
 9- strada di spadari
 10- Calle noua
 11- giudeica maggior ouera alta
 12- giudeica bassa
 13- giudeica de babaluet
 14- palazzo maggiore del Re
 15- palazzo del Re alla marina detto il noue
 16- palazzo di luchiali, che e al pute Re d'Alger
 17- Palazzo di Ali Chilibi
 18- palazzo di Hayaÿabai
 19- palazzo di aliamat
 20- palazzo di chiobali
 21- palazzo nouo di yaÿa Arraez
 22- palazzo di xaloches arraez, Bassa al pnte di Alessandria
 23- Palazzo di Mami erraez di corzo
 24- palazzo dil cauallarizo dil Re et cauallariza
 25- Zecca doue si fa la moneta
 26- Schola doue si legge la stta mahometana
 27- prigione, o carcere
 28- palazzo doue il Re alde la raggione de i Leuenti cio e soldati del mare
 29- bagni da Lauarsi
 30- Saraglio de christiani
 31- seraglio, o bagno de malati
 32- seraglio, o bagno de la Bastarda
 33- seraglio, o bagno de lli Leoni, et altri anemali
 34- seraglio, o bagno de chiobali
 35- seraglio, o bagno di ÿaloches arraez
 36- seraglio, o bagno di mami arraez Napolitano
 37- la Doana, o uero dacio
 38- la Rabba cio e fontego doue si uende il frumento
 39- luoco doue si uende legname
 40- Luoco doue si allogiano i christiani per ander a lauorare
 41- giardino sopra la porta babazon apresso il muro.
 42- castello imperiale, o ucro Burchio
 43- strada per andar a Oran et a Tremosen
 44- montagna della Calcare, o de las caleras
 45- sepulchro dil figliuolo di Sariphe
 46- Muraglia semplice che diuide la citta da la Alcazaba
 47- l'Alcazaba fortezza d'Algier.
 48- existe sur le dessin mais ne figure pas sur la légende.

**ANNEXE 03 : Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger, d'après
d'ordonnance du 31janvier 1848.**



*Plan de la circonscription territoriale de la commune d'Alger,
d'après d'ordonnance du 31janvier 1848.*

Document cartographique conservé à la Bibliothèque Nationale de France, département des
cartes et plans, cote : GE C-2279

ANNEXE 04: CHRONOLOGIE DES PACHAS D'ALGER.

Extrait de ROUSSEAU Alphonse, Chronique de la régence d'Alger, traduit du manuscrit de *Muhammad ibn Muhammad al-Tilimsani, Zohrat en-Nayerat (1780)*, Alger: Imprimerie du gouvernement 1841, p.203-214.

CHRONOLOGIE
DES
PACHAS D'ALGER.

HAROUJ (925 de l'hégire.)

KHAIR-EL-DIN (927).

HASSAN-AGHA (944). — La ville d'Alger est entourée d'un fossé. — Construction des remparts de la ville. — Prise de Biskara, Mostaganem et Telemssan. — Construction du fort l'Empereur sur l'emplacement des batteries de l'empereur Charles V.

HASSAN, fils de Khaïr-el-Din (952). — Construction du Phare.

HASSAN-AGHA (958).

HASSAN, fils de Khaïr-el-Din (959).

— 204 —

SALEH (959). — Construction du palais des deys, affecté aujourd'hui au service du campement. — Peste à Alger en 960. — Les territoires de Tugart et Wargaloh sont soumis. — Le royaume de Fez est conquis et le roi qu'y établit Saleh-Pacha se reconnaît tributaire d'Alger. — En 1554 Bougie est repris sur les Espagnols qui l'occupaient depuis 35 ans; le dernier gouverneur de cette place était Don Alonzo de Peralta. — Saleh rais meurt de la peste, pendant les préparatifs d'une expédition qu'il se proposait de diriger sur Oran.

MOHAMMED-KURDOGHLI (963). — Construction du fort de l'Eau avec les matériaux tirés des ruines romaines de Matifoux et d'une carrière exploitée à Hamma. — Mort assassiné dans le marabout de sidi Abd-el-Kader hors la porte Bab-Azoun.

HASSAN, fils de Khaïr-el-Din (968). — Hassan-Pacha fait plusieurs voyages à Fas, dans le Maroc pour s'allier l'appui de l'empereur. — 26 août 1564 défaite et mort du comte d'Alcaudette et prise de son fils Don Martin de Cordoue dans leur malheureuse expédition de Mostaganem; un nombre considérable d'Espagnols fut fait prisonnier. — La milice se révolte contre lui; il est enchaîné et envoyé à Constantinople.

AHMED-BOSTANJI (969). — Peste à Alger.

HASSAN, fils de Khaïr-el-Din (969). — Don

— 205 —

Garcias de Tolède s'empare de Mers-el-Kebir en 970 - 1564.

MOHAMMED ben Salèh (974).

ALY-PACHA-EL-EULDJE, surnommé el farthaz (le teigneux) (976). — Tanis est conquis sur les Espagnols et soumis au Grand Seigneur.

C'est sous les ordres de ce renégat que la marine algérienne prit part au combat de Lépante le 5 octobre 1584. — Construction du fort de l'Étoile en 977.

ARAB-AHMED (979). — Peste.

RAMDAN, renégat sarde (982). — Ramdan Polho dirige en 983 un corps d'armée sur Fas pour soutenir Mouley-Melek contre Mouley Mohammed.

HUSSEIN ex-captan d'Aly pacha (985). — Hussein était un renégat vénitien. — Disette à Alger.

DJAFAR renégat hongrois (988).

HUSSEIN ex-captan d'Aly pacha (989). — Expéditions dirigées par Hussein sur les côtes de Sardaigne et d'Espagne. — Commencement de construction du fort Bab-Azoun avec des blocs de pierres tirés des ruines romaines de Matifoux.

YOUNES (989).

RAMDAN (990).

HUSSEIN, fils de Kaïr-el-Din (990). — Il arrive à Alger avec 60 galiotes, assassine Ramdan et se fait proclamer à sa place.

MAMI (993).

MOHAREM (993).

— 206 —

- MAMI (994).
 DALY-AHMED (995).
 KHADER (997).
 HADJ-CHAABAN (999).
 MOUSTAPHA (1002).
 KHADER (1003).
 MOUSTAPHA (1004). — Dissensions entre les Turcs
 et les Kourouglis. — Disette à Alger.
 DALY-HASSAN (1007).
 SOLIMAN (1009). — Tremblement de terre à Alger.
 KADER (1013).
 MOUSTAPHA (1015).
 BEKHIL-TEDOUAN (1016). — Il était mameluk
 d'un nommé Ramadan.
 KOUSSA-MOUSTAPHA (1019).
 HUSSEIN (1023).
 MOUSTAPHA (1025). — Ex-garde des sceaux de
 Hussein. — Explosion des poudres dans la ville.
 — Incendie dans le quartier de Kitchawas (rue
 du Divan.)
 SOLIMAN-KATAMIE (1026).
 HUSSEIN-EL-SCHEIKH (1027).
 SOLIMAN (1028).
 MOUSTAPHA (Haffez-Koussor) (1030). — Poste à
 Alger. — Construction de la batterie la plus avan-
 cée du môle.
 HUSSEIN, fils d'Elias bey (1032). — Construction
 des canaux qui alimentent d'eau les fontaines de
 la ville.
 MOURAD (1034).

— 207 —

BRAHIM (1034).

HUSSEIN (1034).

KHOSROF (1035). — Toutes les tribus établies depuis Constantine jusqu'à Telemsan sont frappées d'une contribution extraordinaire.

HASSAN-KHODJA (1038). — Expulsion des Kourouglis d'Alger (1038).

YOUNES (1039).

SCHEIKH-HUSSEIN (1044). — Incendie de la Casbah.

YOUSSEF (1044). — Nouvel incendie de la Casbah. — Disette à Alger pendant toute une année. — Les tribus établies depuis Constantine sont frappées d'une contribution extraordinaire de 300,000 piastres ; les habitants des villes pour la somme de 200,000.

ALY (1047). — Tremblement de terre à Alger en 1049.

SCHEIKH-HUSSEIN (1050).

YOUSSEF (1050). — Peste à Alger. — Révolution parmi les Janissaires ; l'Agha est étranglé ; dix hauts dignitaires sont exilés et Youssef, lui-même, est emprisonné.

MOHAMMED-BOURSALY (1062).

AHMED (1054). — Mort du marabout sidi Mansour en 1054 ; ce saint personnage est enterré à côté de la porte Bab-Azoun.

YOUSSEF (1057). — Peste à Alger.

MOURAD (1060). — Les esclaves chrétiens se révoltent. — Peste à Alger appelée par les habitants du nom de koula, 1064.

— 208 —

BOUCHENAK-MOHAMMED (1065).

HAMED (1065).

BRAHIM (1066).

HADJ-AHMED (1066).

BRAHIM (1067).

ALY (1069).

MOUSTAPHA (1071).

SMAIL (1072). — Armemens de la France contre Alger en 1664 ; le duc de Beaufort et le comte de Gadagne commandent l'expédition. — En 1671 Édouard Sprague attaque Alger ; plusieurs vaisseaux sont détruits. — Expédition de l'amiral Ruyter ; le pavillon hollandais est respecté pour longtemps. — Construction de la grande et belle mosquée qui se trouvait sur la place du Gouvernement et qui a été démolie en 1832.

ALY-AGHA (1077). — En 1080, Redjeb-Bey, commandant les troupes algériennes, soumet les Beni-Abbas qui avaient levé l'étendard de la révolte. — En 1080, expédition dirigée sur les Bibans (Portes de Fer). — 1083, une flotille algérienne est brûlée dans le port de Bougie. — 1083, révolte des Janissaires ; Aly a la tête tranchée.

BABA-HASSAN (1083). — 1087, expédition commandée par le Pacha lui-même et dirigée contre la ville de Telemssan qui avait secoué le joug des deys d'Alger. — Peste à Alger en 1087. — 1091, incendie de la grande poudrière. — Expédition de Tunis commandée par Baba-Hassan qui réconcilie ben Mohammed bey et Aly bey. — 1094, les Ja-

— 209 —

nissaires se révoltent et assassinent Baba-Hassan à la marine.

HUSSEIN - MEZZO - MORTO (1094). — Ibrahim-Khodjet-el-Khail, en 1095, dirige une expédition contre Tunis. — Chaâban bey d'Oran est assassiné en 1098. — La milice se révolte et Mezzo-Morto est contraint de se sauver sur une frégate et de se réfugier à Smyrne.

HADI-CHAAABAN (1100). — Incendie du port d'Alger en 1103. — Victoire remportée par les Algériens sur les troupes Marocaines, en 1103. — En 1103, traité de paix conclu par M. Denis Dussault au nom de la France, avec la régence d'Alger (avril 1692). — En 1104, massacre des Arabes de la plaine et de différentes tribus, hors la porte Bab-el-Oued, le jour de la grande fête. — 1105, révolte des Janissaires; Chaâban-Khodja est étranglé.

HADI-AHMED (1105). — Peste à Alger.

KARA-BEN-ALY (1109). — Victoire remportée en 1113 par les Tunisiens sur les troupes Algériennes; siège de Constantine. — 1113, révolte des Janissaires; le Pacha est assassiné dans son lit.

AITCHER-MOUSTAPHA (1113). — Expédition contre Tunis; les Algériens pénètrent dans la ville qui est livrée au pillage. Les mosquées sont profanées et saccagées. — Révolte de la milice en 1117; le Pacha est saisi, garotté et envoyé sur un âne à Kallah où il est étranglé.

27

— 240 —

SCHERIF (1117).

MOHAMMED-BARTACHE (1119). — Les Algériens sous le commandement de Baktache pacha et de son beau-frère Ouzan-Hassan, s'emparent d'Oran sur les Espagnols. — En 1122, le Pacha est assassiné par Dely-Braham, qui se fait proclamer Dey.

DELY-BRAHAM (1122). — En 1122, Ouzan-Hassan bey d'Oran et beau-frère du pacha assassiné, arrive avec des forces formidables et vient établir son camp sur les bords de l'Aratch. Les troupes Algériennes mettent l'ennemi en fuite, et la tête de Ouzan-Hassan est apportée au Pacha.

ALY (1123). — Tremblement de terre et incendie en 1123.

MOHAMMED (1130). — Le Sr Denis Dusault envoyé plénipotentiaire, au nom de Louis XV, conclut le 27 moharem 1132 = 7 décembre 1719, un traité de paix avec Mohammed. — Disette affreuse à Alger pendant trois années.

ABDY (1136). — Construction de la mosquée servant aujourd'hui de caserne au génie dans la rue Macaron. — Construction du fort de la Pointe-Pescade. — 8 septembre 1736 = moharem 1139, traité de paix entre la Hollande et Alger par l'intermédiaire de M. Sommelesdyet. — Traité de paix conclu entre M. Léon Delain, consul de France, et la régence d'Alger, en hadja 1144. — Quantité considérable de neige, froid très rigoureux en

— 211 —

1138. — 4 moharem 1145, reprise d'Oran par les Espagnols sous les ordres du duc de Mortemart.
- BRAHIM (1145). — Peste à Alger. — Construction du pont de l'Aratch sous la surveillance de Ahmed Agha en 1149. — Une partie du fort l'Empereur est incendiée le 11 chaban 1155.
- KUTCHUK-BRAHIM (1158). — 10 août 1746 — redjeb 1159, traité de paix conclu entre Christian roi de Dansemareck et Brahim.
- MOHAMMED (1164). — En 1166, éclipse de soleil qui effraye tous les habitants au point de les faire fuir de la ville en poussant des cris affreux. — En 1167, froid très rigoureux ; neige et glace.
- ALY (1168). — Construction de la caserne des Jammisaires de la rue Médée. — Aly porte la guerre chez les Tunisiens. — Traité de paix entre Gaspero Mommarty au nom du grand duché de Toscane et de la régence d'Alger. — Janvier 1764, traité de paix conclu entre la France et la régence d'Alger par l'intermédiaire du chevalier de Fabry.
- MOHAMMED (1179). — 1^{re} insurrection des Flissahs en 1181. — 2^e insurrection en 1182 ; ils sont soumis par Mohammed pacha. — 7 saffar 1182, traité de paix conclu entre l'amiral Angelo Emo, au nom de la république de Venise et la régence d'Alger. — 1184, expédition Danoise. — Nouvelle expédition des Espagnols en 1197 et 1198, qui demeurent infructueuses.
- BABA-HASSAN (1205). — Construction du jardin du Dey, servant aujourd'hui d'hôpital. — Moha-

— 212 —

rem 1206, traité de paix entre don Carlos IV, roi d'Espagne et Hassan pacha. — L'Espagne se dessaisit de ses droits sur Oran et Mers-el-Kebir. — Baba-Hasson meurt des suites d'une plaie à la jambe dont la gangrène s'était emparé.

MOUSTAPHA (1212). — Construction du fort Neuf. Construction du jardin de Moustapha-Pacha. — Construction du fort Bab-Azoun. — Fléau de sauterelles en 1214. — Le consul de France et les nationaux sont arrêtés et mis au bagne. Le consul lui-même traîne la chaîne. — Le consul d'Espagne est arrêté et conduit au bagne où pendant quelques jours il traîne la chaîne, puis il est relâché. — 24 messidor an VIII, arrivée à Alger de M. Dubois-Thainville, commissaire de la République française. — 7 nivose an X - 22 chaban 1216, traité de paix conclu par M. Dubois-Thainville au nom de la République française et la régence d'Alger.

AHMED (1220) — Assassiné par Aly-Ghaseol qui se fait proclamer à sa place.

ALY (1223).

SCHERIF-HADJ-ALY (1224). — 1228, traité de paix entre don Juan prince-régent de Portugal et Hadj-Aly pacha, par l'intermédiaire de Loze Joachim da Boza Cuelta.

MOHAMMED (1230).

OMAR (1230). — Peste à Alger; affreux ravages. — Fléau de sauterelles. — 1230, traité de paix entre l'Amérique et Omar pacha par l'intermé-

— 243 —

diaire de M. Williams-Schaler, consul-général des États-Unis. — 1846, les Français sont rétablis à la Calle moyennant une redevance annuelle de 200,000 fr. — Avril 1846, 1^{re} expédition de l'amiral anglais Exmouth. — Août 1846, 2^e expédition de l'amiral anglais Exmouth conjointement avec l'amiral hollandais Van-der-Capellen.

BOURSALY-ALY (1232) — Ne règne que quelques mois.

HADI-MOHAMMED (1232) — Ne règne que peu de jours.

MEGUER-ALY (1232). — Le siège du gouvernement est porté à la Casbah.

HUSSEIN (1233). — Le commodore Freemantle et le contre-amiral Jurien de la Gravière se présentent devant Alger et signifient à Hussein pacha de ne plus mettre en mer des corsaires; refus du Dey. — 1820, déclaration de guerre entre les régences d'Alger et de Tunis. — Tremblement de terre qui engloutit la ville de Blidah. — Construction du fort des Anglais, des voûtes et du kiosque de l'Amirauté. — L'agha des Arabes, sidi Yahia est exilé et étranglé peu à près. — 1825, les maisons consulaires de Bône sont violées. — Traité de paix conclu en 1235 entre la France et la Régence par l'intermédiaire de M. Deval consul de France. — 1237 (rejah), traité de paix conclu entre sir Mac-Donnell, consul anglais, au nom du grand duc de Toscane et la régence d'Alger. — Déclaration de guerre à la France. — 14 juin

— 214 —

1827, une division française sous les ordres de l'amiral Collet se présente devant Alger; le consul et les nationaux s'embarquent. — 1829, le blocus tenu par l'amiral Collet est repris par l'amiral de la Bretonnière. — Expédition française sous les ordres du maréchal Bourmont et de l'amiral Duperré; 14 juin, reddition de la ville.



Annexe 05 : Expédition d'Afrique.

**Prise d'Alger par l'armée française, le 5 juillet 1830, à deux heures après
midi. Nouvelles officielles. 1830.**

Document d'archives conservé à la Bibliothèque Nationale de France, cote : 4-LB49-1380

EXPÉDITION D'AFRIQUE.

PRISE D'ALGER PAR L'ARMÉE FRANÇAISE,

Le 5 juillet 1830, à deux heures après midi.



NOUVELLES OFFICIELLES.

L'armée française partie de Toulon le 26 mai est débarquée sur les côtes d'Alger le 16 juin. Depuis ce moment jusqu'à la prise d'Alger, l'armée a soutenu des combats continus, et partout elle a été victorieuse, quoique nos pertes aient été en plus grand nombre. L'éclattement était à son comble de part et d'autre.

Parmi le grand nombre de hauts faits d'armes, on cite celui de deux vivandières qui, ayant vu tuer à leurs côtés leurs maris, les remplacèrent et tuèrent trois arabes et deux femmes. On assure que nous avons trouvé dans le trésor du dey 55 millions, 1500 pièces d'artillerie en bronze, 12 bâtimens de guerre, les arseaux de la guerre et de la marine, approvisionnés d'armes et de munitions sont tombés en notre pouvoir dans cette journée mémorable.

Tous nos prisonniers naufragés sont sauvés.

A S. Exc. le président du conseil des ministres.

A la Casaba, 5 juillet, à 3 heures après midi.

Prince,

L'ouverture du feu devant le fort de l'Empereur fut différée jusqu'au 4 juillet, pour que toutes les batteries du siège pussent tirer à la fois. Je permis qu'imposée à l'ennemi, dès le premier jour, par une grande supériorité de feu, on se réservât la durée des opérations ultérieures.

La tranchée avait été ouverte dans la nuit du 29 au 30 juin. Depuis lors, les travaux n'avaient pas été un moment interrompus. Pendant la nuit, et même aux heures où les travailleurs sont ordinairement relevés, l'artillerie ennemie tirait peu. Pendant le jour, des tirailleurs turcs et arabes se glissaient à la faveur des buissons, dans les ravins qui se trouvaient à la gauche des attaques. Ils bloquaient un assez grand nombre d'hommes; mais bientôt des épaulements mirent les troupes à couvert.

On devait s'attendre à des sorties vigoureuses. L'occupation du fort de l'Empereur permettait à l'ennemi de se rassembler sans danger en avant de la Casaba; il n'a point profité de cet avantage. Au reste, tout était disposé pour le bien recevoir.

Les batteries avaient été construites avec une étonnante rapidité. Parmi les vingt-six bouches à feu qui les armaient, on comptait dix pièces de 24, six pièces de 16, quatre mortiers de 10 pouces et six obusiers de 8 pouces.

Tout fut prêt le 4 avant le jour; à 4 heures du matin, une fusée donna le signal et le feu commença. Celui de l'ennemi pendant trois heures, y répondit avec beaucoup de vivacité. Les canonniers turcs, quoique l'élargissement des embrasures les eût presque à découvert, restaient bravement à leur poste, mais ils ne purent lutter long-temps contre l'adresse et l'impétuosité des nôtres que le général Labitte animait de son exemple et de ses conseils. A huit heures, le feu du fort était éteint; celui de nos batteries continua de ruiner les défenses. L'ordre de battre en brèche avait été donné et commençait à s'exécuter, lorsqu'à dix heures une explosion épouvantable fit disparaître une partie du château. Des jets de flammes, des nuages de poussière et de fumée s'élevèrent à une hauteur prodigieuse. Des pierres furent lancées dans toutes les directions, mais sans qu'il en résultât de graves accidens. Le général Duvivier commandait la tranchée, il ne perdit pas un moment pour franchir l'espace qui séparait nos troupes du château, et pour les y établir au milieu des débris. Il paraît certain qu'à 9 heures, les dévoués dévoués étaient entrés dans la ville en s'écriant qu'on les sacrifiait inutilement, et qu'alors le dey avait ordonné que l'on fit sauter le magasin à poudre du château.

A deux heures, un parlementaire me fut conduit sur les ruines du château de l'Empereur. C'était le secrétaire du Dey; il offrit d'indemniser la France pour les frais de la guerre. Je répondis qu'il fallait avant tout que la Casaba, les forts et le port fussent remis aux troupes françaises. Après avoir paru douter que cette condition fut acceptée, il convint que l'abandon du Dey avait été funeste. Lorsque les Algériens, dit-on, sont en guerre avec le Roi de France, ils ne doivent pas faire la prière du soir avant d'avoir obtenu la paix. Il retourna dans Alger. Peu de temps

47
1380

après, deux des Messes les plus riches d'Alger, furent envoyés par le dey. Ils se différencient par ce l'effort était à un comble parmi les Algériens et parmi les Arabes, et que tous désirent des vœux pour que l'on traitât sur-le-champ. Ils demandèrent que l'on cessât le feu, se promettant que dès-lors l'artillerie de la place se tairait. Cette suspension d'hostilités eu lieu au effet. Le général l'ayant la mit à profit pour recevoir des communications au avant du fort de l'Empereur. A tous heures, le secrétaire du dey venait accompagné du consul et du vice-consul d'Angleterre, il demanda que les conditions de la paix fussent mises par écrit. Elles le furent; et je lui fis remettre une pièce dont V. Exc. trouvera la copie ci-jointe. 8 heures heures, le secrétaire se présenta pour la troisième fois. Le dey faisait demander qu'on lui envoyât un interprète, à l'aide duquel il pût comprendre tout ce qu'on exigeait de lui. M. Brachet, ancien premier interprète de l'armée d'Égypte, se rendit dans la Casaba.

Le dey, lorsqu'on lui eut donné connaissance du projet de convention, dit qu'il en acceptait les conditions, et que la loyauté française lui inspirait une entière confiance. J'avais signé la convention. Il la reçut d'un air serein; mais il demanda que l'hostilité fût prolongée jusqu'à 5, à midi pour qu'il eût le temps de rassembler son conseil et de la décider à son égard aux conditions imposées. La fin fut suspendu jusqu'à nouvel ordre. Cependant les travaux continuèrent, et le 3, à la pointe du jour, une communication de 800 mètres fait le château de l'Empereur à l'emplacement qui devait recevoir le batterie de la tête à établir contre la Casaba. Aujourd'hui les deux Marnes sont revenues; ils étaient chargés par le dey de confirmer l'engagement qu'il avait pris en opposant son accord sur la convention. Mais ils demandaient que l'occupation fût différée de 24 heures. L'exigeant que les forts, le port et la ville fussent remis aux troupes françaises à onze heures du matin. Le dey y consentit, et dans ce moment l'escadre de France flotte sur les bords de cette cité, dont l'abaissement était depuis tant de siècles l'objet des vœux de l'Europe entière. Le dey s'est retiré dans une maison de la ville, qu'il occupait avant de s'établir dans la Casaba. L'engagement que j'ai pris de faire respecter sa personne sera tenu fidèlement.

L'ardeur et l'impétuosité qu'ont montrées les troupes de toutes les armes, depuis le commencement du siège, sont au-dessus de tout éloge. Les officiers et les soldats d'artillerie et du génie ont soutenu la vieille renommée de leurs corps. La vigueur et les talens des généraux qui les commandent ont puissamment contribué à la rapidité de nos succès. Les batailles qu'a livrées l'armée en cette campagne avaient mis hors de doute la supériorité de notre artillerie de campagne sur celle de l'ennemi. La supériorité de la nouvelle artillerie de siège n'est pas moins démontrée. Des pièces de 24 ont été conduites de Sidi-Ferruch au camp de siège, avec une célérité de rapidité que n'avait été l'artillerie de campagne.

Les soldats ont été occupés sur les propriétés publiques. On va procéder à l'inventaire. J'aurai l'honneur d'en faire connaître le résultat à Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Comte de Bismarck.

Convention entre le général en chef de l'armée française et son altesse le dey d'Alger.

Le fort de la Casaba, tous les autres forts qui dépendent d'Alger, et le port de cette ville, seront remis aux troupes françaises ce matin à dix heures (heures françaises.)

Le général en chef de l'armée française s'engage envers S. A. le dey d'Alger, à lui laisser la liberté et la possession de ce qui lui appartient personnellement.

Le dey sera libre de se retirer avec sa famille et ce qui lui appartient dans le lieu qu'il fixera; et tant qu'il restera à Alger, il y sera lui et toute sa famille sous la protection du général en chef de l'armée française. Une garde garnira la sûreté de sa personne et celle de sa famille.

Le général en chef assure à tous les soldats de la milice les mêmes avantages et la même protection.

L'exercice de la religion mahométane restera libre; la liberté des habitants de toutes classes, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie ne recevront aucune atteinte; leurs femmes seront respectées; le général en chef se prend l'engagement sur l'honneur.

L'échange de cette convention sera fait avant dix heures, ce matin, et les troupes françaises entrèrent aussitôt après dans la Casaba, et successivement dans tous les forts de la ville et de la muraille.

Au camp devant Alger, le 3 juillet 1830.

Signé, comte de Bismarck.
(ici le dey a appliqué son sceau.)

Pour copie conforme,

Le lieutenant-général chef d'état-major général.

Signé, Dupleix.

La conquête d'Alger paraît nous avoir coûté quatre à cinq mille hommes blessés, tués, malades ou mis hors de combat par des armes quelconques, et d'autre nombre doivent être comptés les non-combattants et employés de l'armée qui ont subi les dangers de la guerre. Sur ce nombre de quatre à cinq mille, cela des morts et des hommes blessés assez grièvement pour ne plus pouvoir continuer le service, doit être de mille à deux cents hommes. Les Algériens ont eu des pertes à peu près dix mille tués ou blessés, ce qui est très-croyable à cause de la grande supériorité de notre artillerie qui a plusieurs fois raclé sur des masses très-nombreuses.

Tous Français sont adoucis et traités sincèrement comme des libérateurs. Tous les officiers publics de la population indigène ont été maintenus dans leurs fonctions. Un interprète est attaché à chaque corps-de-garde français pour l'entendre au besoin avec les magistrats, et la police de la ville est pacifiée.